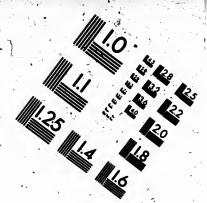
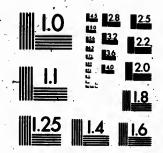
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 € 716) 872-4503 CIHM Microfiche Series (Monographs) ICMH
Collection de microfiches (monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original

cop may of t	Institute has attempted by available for filming. F y be bibliographically uni- the images in the reprodu- ificantly change the usual cked below.	tui exe bib rep dan	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.							
Ī	Coloured covers/ Couverture de couleur	•	υ			Coloured Pages de		*		*
	_ 002101(410.20.0021021									
ا آ	Covers damaged/ Souverture endommag					Pages dan	-		3 .	
ă .		:	4	. •	, 188*	rages and	lommagées			
	Covers restored and/ör	laminated/	~		· 广	Pages rest	tored and/o	r laminated	,	
	Couverture restaurée e	t/ou pelliculée				☐ Pages rest	aurées et/o	u pelliculée	5	
	Cover title missing/					Pages disc	coloured, st	ained or fo	xed/	
<u> </u>	Le titre de couverture	manque			~		olor ée s, tac			•
<i>-</i> (-)		.74	•							
	Coloured maps/ Cartes géographiques e	o couleur				Pages det				
-	T Cel (c) RecAlebitudaes e			-4	-	7 4 0000 000				
[·	Coloured ink (i.e. other	r than blue or l	black)/	, **· ·		Showthro	ough/			
L_	Lincre de couleur (i.e. a	utre que bleue	ou noire)			_ Transpare	enqe	2	**	
_	Coloured plates and/or	illustrations/				Ouality o	f print varie	ne/	, .	
L	Planches et/ou illustrat		r	7.			régale de l'i			
			,			, ^ '	ha			
	Bound with other mate				-		us paginatio	on/		
<u> </u>	Relié avec d'autres doc	uments	:	•	<u> </u>	_ Paginatio	n continue			
	Tight binding may caus	se shadows or o	distortion		:-] Includes i	index(es)/			
	along interior margin/		,	09	L	Compren	d un (des) i	ndex	•	×
•	La reliure serrée peut c					-			,	
	distorsion le long de la	marge interieu	ire ,				eader taker e l'en-tête p		*****	
	Blank leaves added dur	ing restoration	may appe	ır		Lo titio u	en-tete b	oronent.		
- ا	within the text. When		bese have		٠ 🗀		of issue/			
	been omitted from film					_ Page de ti	itre de la liv	raison		
; -	Il se peut que certaines lors d'une restauration		-			Caption o	of issue/		•	
	mais, lorsque cela était			•	L	1 -	lépart de la	livraison		
	pas été filmées.		•	-	-			4		
	,				-2	Masthead	•			
					1	T Generida	e (périodiqu	Jes) de la li	/raison	
1.7	Additional comments:	1 100								
~	Commentaires supplén	nentaires: P	agination	multiple.		2				
Thi	 s item is filmed at the red	luction tatio of			1,5%	***.			-	
Ce	document est filmé au tac				*					
10			18X		22x 4		. 26X		'30x	
1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1	T	1/1		. 34.	7		77	
	20	`\		<u> </u>						
	12X	16X		20X		24X	•	28X	,	3:

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generolity of:

Société du Musée du Seminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The lest recorded frame on each microfiche shall contain the symbol — (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

> Société du Musée du Saninaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand aoin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et én conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

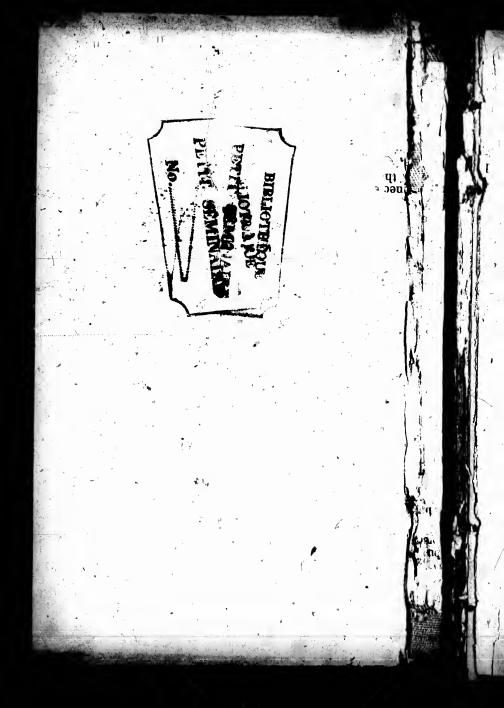
Un des symboles suivents appareître sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, 'tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	3	94	1
•			* 2
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•	3
	1 2	3	
1.	4 5	6	









Bibliothèque, OUEBEC Le Séminaire de Québes, 3, rue de l'Université, Québec 4, QUE,

B(

Et approuvé, par Mgr. l' membre du

EN VENT

NOUVEAU TRAITÉ

DE

DEVOIRS DU CHRETIEN

ENVERS DIEU,

DANS LEQUEL CHAQUE CHAPITRE ET CHAQUE ARTICLE SONT SUIVIS DE TRAITS HISTORIQUES ANALOGUES AUX VÉRITÉS QUI Y SONT TRAITÉES;

Par F. P. R.

AUTORISÉ PAR LE COMBRIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR LES ÉGOLES PRIMAIRES :

Et approuvé, d'abord, par Mgr. l'Archevêque de Paris ; et ensuite par Mgr. l'Archevêque de Tours et Mgr. l'Evêque de Langres, membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.

NOUVELLE EDITION.



CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

PRÉFACE.

QUI SUIS-JE ? QUE DOIS-JE DEVENIR ?

Questions sérieuses, questions importantes, que l'homme de bon sens ne traitera jamais avec légèreté, persuadé qu'une erreur en cette matière pourrait lui devenir funeste et avoir des suites irréparables!

L'idée de mon être est si étroitement liée avec celle de Dien, que je ne saurais réfléchir sur la première sans être aussitôt frappé de la seconde. Rien n'existe que par celui qui est et qui est par lui-même; c'est en lui que nous avons l'être, le mouvement, la vie, la raison. Il nous a créés par sa puissance, il nous conserve par sa bonté, et nous gouverne par sa providence. Il faut donc l'honorer l conséquence juste: son existence emporte son culte. Un Dieu, un homme raisonnable, une religion, l'un ne peut être sans l'autre. L'idée de la religion est aussi naturelle à l'homme que celle de Dieu même: l'enfant en reçoit l'impression avec docilité, le vieillard est presque toujours forcé d'y revenir. Que les passions se taisent, et tout homme se rangera sous les drapeaux de la religion.

C'est pour être utile à tous que nous publions co Nouveau traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu; et des moyens de s'en acquitter. Chacun y trouvera les motifs de sa croyance et de ses destinées futures solidement établis, et il verra, par les exemples qui accompagnent l'explication des vérités de la foi et des devoirs religieux, que rien n'est impossible à celui qui veut, à celui qui correspond à la grâce, aux secours que Dieu donne à la benne volonté.

PRIÈRES

DURANT

LA SAINTE MESSE.

La Messe est, de toutes les actions du Christianisme la plus glorieuse à Dieu et la plus utile au salut de l'homme. Jesus-Christ y renouvelle le grand mystère de la rédemption; il s'y fait encore, dans un vrai sacrifice, quoique non sanglant, notre victime, et vient en personne nous appliquer à chacun en particulier les mérites de ce sang adorable qu'il a répandu pour nous tous sur la croix. Cela doit inspirer une haute idée de la sainte Messe, et faire souhaiter de la bien entendre; car y assister avec irrévésence, volontairement distrait, sans attention, sans respect, c'est renouveler autant qu'il est en soi les opprobres du Calvaire, et déshonorer sa religion.

Pour éviter un si grand malheur, venez-y avec des dispositions chrétiennes, prenez-y l'esprit de Jésus-Christ, offrez-vous avec lui et comme lui. Entrez d'abord à l'église pénétré d'un saint respect; tenez-vous-y dans une modestie et dans un recueillement que rien ne soit capable de troubler, et, pendant tout le sacrifice, n'ayez-d'imagination, d'esprit, de cœur ni de sentiment que pour honorer

votre Dieu, et songer aux intérêts de votre âme.

Comme les prières suivantes sont trop courtes pour une Messe haute, on y a joint des réflexions ou pratiques intérieures dont vous pourrez vous service lement pendant tout le temps que vous aurez de reste

PRIÈRE AVANT LA MESSE

POUR SE DISPOSER A LA BIEN ENTENDRE.

Je me présente, ô mon adorable Sauveur, devant les saints autels, pour assister à votre divin sacrifice. Daignez, ô mon Dieu, m'en appliquer tout le fruit que vous souhaitez que j'en retire, et suppléez aux dispositions qui me manquent.

Disposez mon cour aux doux effets de votre bonté, fixez mes sens, réglez mon esprit, purifiez mon âme, effacez par votre sang tous les péchés dont vous voyez

e de bon rreur en ites irré-

le Dien,
of frappe
i est par
t, la vie,
erve par
onc l'hote. Un

ime que docilité, oassions e la reli-

acquitacquitestinées accomeligieux, respond

ė.

que je suis coupable. Oubliez-les tous, ô Dieu de miséricorde; je les déteste pour l'amour de vous, je vous en demande très-humblement pardon; pardonnant moi-même de bon cœur à tous ceux qui auraient pu m'offenser. Faires, ô mon doux Jesus, qu'unissant mes intentions aux votres, je me sacrifie tout à vous, comme vous vous sacrifiez entièrement pour moi. Ainsi soit-il.

OFFRANDE DU SACRIFICE

Pour demander quelque grace particulière pour soi ou pour quelque autre.

Dieu de bonté, Père infiniment libéral, nous vivons de vos miséricordes, et tout ce que nous avons, nous ne l'avons que de vous. Vous seul, o mon Dieu, pouvez connaître nos besoins, et nous secourir éffigacement dans nos peines. Plein de confiance en votre miséricorde, Seigneur, j'implore votre assistance, et vous demande humblement pour moi (ou pour M) la grâce de (spécificz-ta). Ce n'est pas moi, mon Dieu, qui vous en prie; je ne fais qu'emprunter la voix de cette victime qui va être immolée sur l'autel. Accordez, Seigneur, la grâce que je vous demande, au nom et par les mérites de celui qui est le cher objet de vos douces complaisances, et à la médiation duquel vous ne pouvez rien refuser.

On peut dire cette prière quand on fait une neuvelne pour obtenir quelque faveur, ou spirituelle ou temporelle.

COMMENCEMENT DE LA MESSE.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

C'est en votre nom, adorable Trinité, c'est pour vous rendre l'honneur et les hommages qui vous sont dus, que fassiste au très saint et très auguste Sacrifice.

Permettez-moi, divin Sauveur, de m'unir d'intention au ministre de vos autels, pour offrir la précieuse victime de mon salut, et donnez-moi les sentiments que j'aurais du avoir sur le Calvaire, si j'avais assisté au sacrifice sanglant de votre Passion.

tèı

m no gle

CONFITEOR.

Repassez dans l'amertume de votre ceur les péchés que vous avez commis. Rappelez en gros et confinement ceux qui vous humilient davantage. Exposez à Dire ves faibleses, prior le qu'il vous les pardonne, et que l'abime de vos mistres attinger vous, dans ce sacrifice, l'abime de ses missiocordes.

Je m'accuse devant vous, paon Diet de tous es péchés dont je suis coupable. Je m'en accuse en présence de Marie, la plus pure de tous les rierges de tous les Saints, et de tous les fidèles, pass que péché pensées, en paroles, en actions, en omissions, par ma faute, oui, par ma faute, et ma très-grande faute. C'est pourquoi je conjure la très-sainte Vierge et tous les Saints de vouloir bien intercéder pour moi.

Seigneur, écoutez favorablement ma prière, et accordez-moi l'indulgence, l'absolution et la rémission

de tous mes péchés.

KYRIE, ELEISON.

Entretenez-vous dans un doux sentiment de confiance en la bonté de Dieu, qui, vous permettant d'employer un moyen si efficace que celui-ci pour lui demander la grâce de votre réconciliation, vous donne en même temps un gage assuré que vous pourrez l'obtenir.

Divin Créateur de nos âmes, avez pitié de l'ouvrage de vos mains; Père miséricordieux, faites miséricorde à vos enfants.

Auteur de notre salut, immolé pour nous, appliqueznous les mérites de votre mort et de votre précieux sang.

Aimable Sauveur, doux Jésus, ayez compassion de nos misères, pardonnez-nous nos péchés.

CLORIA IN EXCELSIS.

Concevez un grand désir de procurer à Dieu toute la gioire, et au prochain tout le bien que vous pourres. Réjouissez-vous avec les Anges de la part que vous gvez à la connaissance des saints mystères. Remplissez-vous des hautes et magnifiques idées de la majesté de Dieu et de Jésus-Christ son fils.

Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Nous vous louons, Seigneur, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions, nous vous rendons de très-humbles actions

u pour

√vivons

u de mi-, je vous

donnant

uent pu

ant mes comme si soit-il.

hous ne
pouvez
cement
misériet vous
a grâce
ui vous
te victiigneur,
les mées compouvez

pour ob-

SE.

r vous ut dus, ce. ention se victs que isté au de graces dans la vue de votre grande gloire, vous qui gtes le Seigneur, le souverain Monarque, le Très-Haut,

le seul vrai Dieu, le Père tout-puissant.

Adorable Jésus, Fils unique du Père, Dieu et Seigneur de toutes choses, Agneau envoyé de Dieu pour effacer les pèchés du monde, ayez pitié de nous, et du haut du ciel où vous régnez avec votre Père, jetez un regard de compassion sur nous. Sauvez-nous, vous êtes le seur qui le puissiez, Seigneur Jésus, parce que vous êtes le seul infiniment saint, infiniment puissant, infiniment adorable, avec le Saint-Espett, dans la gloire du Père. Ainsi soit-il.

ORAISON

Accordez-nous, Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge et des Saints que nous honorons, toutes les grâces que votre ministre vous demande pour lui et pour nous. M'unissant à lui, je vous fais la même prière pour ceux et celles pour lesquels je suls obligé de prier, et je vous demande, Seigneur, pour eux et pour moi, tous les secours que vous savez nous être nécessaires afin d'obtenir la vie éternelle, au nom de N.S. J.-C. Ainsi soit-il.

ÉPÎTRE.

Transportez-vous en esprit au temps des Patriarches et des Prephètes, qui n'aspiraient qu'après le Messie. Entrez dans leur empressement. Formez leurs désirs, prenez les sentiments qu'ils eurent alors: vous attendez le même Sauveur, et, plus heureux qu'eux, vous le voyez.

Mon Dieu, vous m'avez appelé à la connaissance de votre sainte loi préférablement à tant de peuples qui vivent dans l'ignorance de vos mystères. Je l'accepté de tout mon cœur cette divine loi, et j'écoute avec respect les eracles sacrés que vous avez prononcés par la bouche de vos Prophètes. Je les révère avec toute la soumission qui est due à la parole d'un Dieu, et j'en vois l'accomplissement avec toute la joie de mon âme.

Que n'ai-je pour vous, ô mon Dieu, un cœur semblable à celui des saints de votre ancien Testament! Que ne puis-je vous désirer avec l'ardeur des Patriarches, vous connaître et vous révérer comme les Prophètes, vous aimer et m'attacher uniquement à vous

comme les Apôtres!

vous qui rès-Haut,

ou et SeiDieu pour
ous, et du
, jetez un
vous êtes
que vous
sant, infila gloire

on de la is, toutes pour lui la même dis obligé ir eux et ous être nom de

et des Prasses leur ements qu'ils es heureux

sance de iples qui l'accepte ute avec ute avec uncés par toute la 1, et j'en un ame. our semtament!
Patriar-les Prot à vous

ÉVANGILE.

Regardez l'Évangile que vous allez entendre comme la règle de votre foi et de vos mœurs, règle que Jésus-Christ lui-même vous a tracée, et que vous avez promis de suivre par les engagements du Baptème, règle que vous observez mal, et sur laquelle vous serez jugé sans adoucissement et sans appel.

Ce ne sont plus, ô mon Dieu, les Prophètes ni les Apôtres qui vont m'instruire de mes devoirs: c'est votre Fils unique, c'est sa prole que je vais entendre. Mais, hélas! que me servir d'avoir cru que c'est votre parole, Seigneur Jésus, si je n'agis pas conformément à ma croyance? Que me servira, lorsque je paraîtrai devant vous, d'avoir eu la foi, sans le mérite de la charité et des bonnes œuvres?

Je crois, et je vis comme si je ne croyais pas, ou comme si je croyais un Evangile contraire au votre. Ne me jugez pas, o mon Dieu, sur cette opposition perpétuelle que je mets entre vos maximes et ma conduite. Je crois, mais inspirez-moi le courage et la force de pratiquer ce que je crois. A vous, Seigneur, en reviendra toute la gloire.

CREDO.

Affermissez lei votre foi. Tout ce que l'Église vous propose à croire est fondé sur la parole de Dieu, annoncée par les Prophètes, révélée par les Écritures, déclarée par les miracles, vérifiée par l'établissement de la foi, confirmée par les martyrs, et rendue sensible par la sainteté de notre religion, et par le solide consentement de ceux qui la professent avec ildélité.

Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, les choses visibles et les choses invisibles : et en un Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né de Dieu son Père avant tous les siècles : Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu; engendré et non créé, consubstanțiel à son Père, et par qui tout a été fait. Qui est descendu du ciel pour l'amour de nous et pour notre salut, qui s'est par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein de la Vierge Marie, et qui s'est fait homme. Je crois aussi que Jésus-Christ a été crucifié pour l'amour de

nous sous Ponce-Pilate, qu'il a souffert la mort, et qu'il a été enseveli ; qu'il est ressuscité le troisième jour suivant les Écritures, qu'il est monté au ciel, et qu'il est assis à la droite de son Père ; qu'il viendra encore une fois sur la terre avec gloire pour juger les vivants et les morts, et que son règne n'aura point de fin.

Je crois au Saint-Esprit, Seigneur et vivifiant, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils, et qui a parlé par les Prophètes. Je crois que l'Église est une, sainte, catholique et apostolique; je confesse qu'il y a un hapitème pour la rémission des péchés, et j'attends la résurrection des morts, et la vie du siècle à venir. Ainsi soif-il.

OFFERTOIRE.

Songer au bonheur inconcevable que vous avez de treuver dans ce sacrifice de quoi homorer parfaitement Dieu, le remercier d'une manière qui égale ses dons, effacer entièrement vos péchés, et obtenir, tant pour vous que pour les autres, toutes les grâces dont vous avez besoin; et mettex à profit tous les précieux moments de cet inestimable bonheur.

Père infiniment saint, Dieu tout-puissant et éternel quelque indigne que je sois de paraître devant vous, j'ose vous présenter cette hostie par les mains du prêtre, avec l'intention qu'a eue Jésus-Christ mon Sauveur lorsqu'il institua ce sacrifice, et qu'il a encore au moment où il s'immole ici pour moi.

Je vous l'offre pour reconnaître votre souverain domaine sur moi et sur toutes les créatures. Je vous l'offre pour l'expiation de mes péchés, et en action de grâces de sous les bienfaits dont vous m'avez comblé.

Je vous l'offre enfin, mon Dieu, cet auguste sacrifice, afin d'obtenir de votre infinié bonés, pour moi, pour mes parents, pour mes hienfaiteurs, mes amis et mes ennemis, ces grâces précieuses du salut qui ne peuvent être accordées à un pécheur qu'en vue des mérites de celui qui est le Juste par excellence, et qui s'est fait victime de propitiation pour tous.

Mais en vous offrant cette adorable Victime, je vous recommande, o mon Dieu, toute l'Église catholique, notre saint Père le Pape, notre Évêque, tous les Pas-

ort, et qu'il ième jour. iel, et qu'il ira encore les vivants de fin. iflant, qui et glorifié Prophètes. ue et apospour la ré-

reuver dans ercier d'une ichés, et obgrâces dont moments de

sction des Eil.

et éternel ant vous, s du pré-Sauveur e au mo-

erain dovous l'ofction de
comblé.
sacrifice,
noi, pour
is et mes,
peuvent
érites de
s'est fait

, je vous holique, les Pas teurs des âmes, les Princes chrétiens, et tous les peuples qui croient en vous.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, des fidèles trépassés, et, en considération des mérites de votre Fils, donnez-leur un lieu de rafratchissement, de lumière et de paix.

N'oubliez pas, mon Dieu, vos ennemis et les miens, ayez pitié de tous les infidèles, des hérétiques et de tous les pécheurs. Comblez de bénédictions ceux qui me persécutent, et pardonnez-moi mes péchés, comme je leur pardonne tout le mal qu'ils me font ou qu'ils voudraient me faire. Ainsi soit-il.

PRÉFACE.

Élevez-vous en esprit dans le ciel jusqu'au pied du trône de la Divinité. Là, pénétré d'une sainte et respectueuse crainte à la vue de cette éclatante majesté, remiez-lui vos hommages, et mêlez vos louanges aux célestes cantiques des Anges et des Chérubins qui l'environnent.

Voici l'heureux moment où le Roi des Anges et des hommes va paraître. Seigneur, remplissez-moi de votre esprit; que mon cœur, dégagé de la terre, ne pense qu'à vous. Quelle obligation n'ai-je pas de vous bénir et de vous louer en tout temps et en tout lieu, Dieudu ciel et de la terre, Maître infiniment grand, Père

tout-puissant et éternel!

Rien n'est plus juste, rien n'est plus avantageux que de nous unir à Jesus-Christ pour vous adorer continuellement. C'est par lui que tous les Esprits bienheureux rendent leurs hommages à votre Majesté; c'est par lui que toutes les Vertus du ciel, saisies d'une frayeur respectueuse, s'unissent pour vous glorifler. Souffrez, Seigneur, que nous joignions nos faibles louanges à celles de ces (saintes intelligences, et que, de concert avec elles, nous disions dans un transport de joie et d'admiration:

SANCTUS.

Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées. Tout l'univers est rempli de sa gloire : que les bienheureux le bénissent dans le ciel. Béni soit celui qui vient sur la proce Dieu et Seigneur comme celui qui l'envoie!

CANON.

Représentez-vous ici l'autel sur lequel Jésus-Christ va descendre comme le trône de sa miséricorde, où vous avez droit de vous présenter pour y exposer tous vos besoins, pour demander et pour obtenir toutes les grâces. Dieu, qui nous donne son propre Fils, peut-il nous refuser quelque chose?

gı

m

ri

ľa

CG

m

in

ta

ja

cé

de

sa

su

fre

tiı

do

qu

et

au

ob

di

ľľ

A

dé

no

Nous vous conjurons, au nom de Jésus-Christ votre Fils et notre Seigneur, ő père infiniment miséricordieux, d'avoir pour agréable et de bénir l'offrande que nous vous présentons, afin qu'il vous plaise de conserver votre sainte Église catholique, avec tous les membres qui la composent, le Pape, nos supérieurs spirituels et temporels, et généralement tous ceux qui font profession de votre sainte foi.

Nous vous recommandons en particulier, Seigneur, ceux pour qui la justice, la reconnaissance et la charité nous obligent de prier, tous ceux qui sont présents à cet adorable sacrifice, et singulièrement N.** et N,** Et afin, grand Dieu, que nos hommages vous soient plus agréables, nous nous unissons à la glorieuse Marie toujours Vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, à tous vos Apôtres, à tous les bienheureux Martyrs, et à tous les Saints qui composent avec nous une même Église.

Que n'ai-je en ce moment, ô mon Dieu, les désirs en flammés avec lesquels les saints Patriarches souhaitaient la venue du Messie! Que n'ai-je leur foi et leur amour! Venez, Seigneur Jésus, venez, aimable réparateur du monde, venez accomplir un mystère qui est l'abrégé de toutes vos merveilles. Il vient cet Agneau de Dieu; voici l'adorable Victime par qui tous les péchés du monde sont effacés.

ÉLÉVATION.

Voilà votre Dieu, votre Sauveur et votre juge. Soyez quelque temps dans le silence, comme saisi d'admiration à la vue de ce qui se passe sur l'autel. Rappelez toute votre ferveur, et livrez-vous à tous les sentiments que le respect, la confiance et la crainte sont capables d'inspirer.

Verbe incarné, divin Jésus, vrai Dieu et vrai homme, je crois que vous êtes ici présent ; je vous y adore avec humilité ; je vous aime de tout mon cœur : et comme va descendre de vous préider et pour propre Fils,

rist votre miséricorande que le conserles memspirituels font pro-

Seigneur, la charité ents à cet '* Et afin, us agréatoujours Christ, à tyrs, et à le même

lésirs ensouhaii et leur e réparaqui est Agneau tous les

z quelque de ce qui ez-vous à inte sont

re avec comme vous y venez pour l'amour de moi, je me consacre entièrement à vous.

J'adore se sang précieux que vous avez répandu pour tous les hommes, et j'espère, ô mon Dieu, que vous ne l'aurez pas versé inutilement pour moi. Faites-moi la grâce de m'en appliquer les mérites. Je vous offre le mien, aimable Jésus, en reconnaissance de cette charité infinie que vous avez eue de donner le vôtre pour l'amour de moi.

SUITE DU CANON.

Contemplez affectueusement votre Sauveur sur l'autel. Méditez les mystères qu'il y renouvelle. Unissez le sacrifice de votre cœur à celui de son corps. Offrez-le à Dieu son Père ; suppliez-le d'accepter les prières que ce cher Fils fait pour vous, et priez vous-même pour les autres.

Quelles seraient donc désormais ma malice et mon ingratitude, si, après avoir vu ce que je vois, je consentais à vous offenser? Non, mon Dieu, je n'oublierai jamais ce que vous me représentez par cette auguste cérémonie: les souffrances de votre Passion, la gloire de votre Résurrection, votre corps tout déchiré, votre sang répandu pour nous, réellement présent à mes yeux sur cet autel.

C'est maintenant, éternelle Majesté, que nous vous offrons de votre grâce véritablement et proprement la Víctime pure, sainte et sans tache qu'il vous a plu de nous donner vous-même, et dont toutes les autres n'étaient que la figure. Oui, grand Dieu, nous osons vous le dire, il y a ici plus que tous les sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, la seule Victime digne de votre autel, notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils, l'unique objet de vos éternelles complaisances.

Que tous ceux qui participent icl de la bouche ou du cœur à cette sacrée Victime soient remplis de sa bénédiction.

Que cette bénédiction se répande, ô mon Dieu, sur les âmes des Fidèles qui sont morts dans la paix de l'Église, et particulièrement sur l'âme de N.** et de N.** Accordez-leur, Seigneur, en vertu de ce sacrifice, la délivrance entière de leurs peines.

Daignez nous accorder aussi un jour cette grâce à nous-mêmes, Père infiniment bon, et faites-nous entrer

en société avec les saints Apôtres, les saints Martyrs et tous les Saints, afin que nous puissions vous aimer et vous glorifier éternellement avec eux. Ainsi soit-il.

PATER NOSTER.

Nous voici avec Jésus sur un nouveau calvaire. Tenons-nous au pied de sa croix avec une tendre compassion, comme Madeleine; avec un amour fidèle, comme saint Jean; avec l'espérance de le voir un jour dans sa gloire, comme les autres disciples. Regardons-le quelquefois de loin, et pleurons nos péchés avec saint Pierre.

Que je suis heureux, ô mon Dieu, de vous avoir pour Père! Que j'ai de joie de songer que le ciel où vous êtes doit être un jour ma demeure! Que votre saint nom soit glorifié par toute la terre. Régnez absolument sur tous les cœurs et sur toutes les volontés. Ne refusez pas à vos enfants la nourriture spirituelle et corporelle. Nous pardonnons de bon cœur, pardonneznous. 'Soutenez-noùs dans' les tentations et dans les maux de cette misérable vie, mais préservez-nous du péché, le plus grand de tous les maux. Ainsi soit-il.

AGNUS DEI.

Dieu, qui est si glorieux dans le clel, si puissant sur la terre, si terrible dans les enfers, n'est ici qu'un agneau plein de douceur et de bonté. Il y vient pour effacer les péchés du monde, et en particulier les vôtres. Quel motif de confiance l quel sujet de consolation !

Agneau de Dieu, immolé pour moi, ayez pitié de moi. Victime adorable de mon salut, sauvez-moi. Divin Médiateur, obtenez-moi ma grâce auprès de votre Père, donnez-moi votre paix.

COMMUNION.

Pour communier spirituellement, renouvelez par un acte de foi le sentiment que vous avez de la présence de Jésus-Christ. Formez un acte de contrition. Excitez dans votre cœur un désir ardent de le recevoir avec le Prêtre. Priez-le qu'il agrée ce désir, et qu'il s'unisse à vous en vous cemmuniquant ses grâces.

Qu'il me serait doux, ô mon adorable Sauveur, d'être du nombre de ces heureux chrétiens à qui la pureté de conscience et une tendre piété permettent d'approcher tous les jours de votre sainte Table!

Quei avantage pour moi, si je pouvais en ce moment

mo mo par que vo

VO.

VO

m

gr

gno nio qui ver épu tre ne

salu vot

dev

hor où sera et d

à la

sezeffet sur Esp Martyrs et s aimer et si soit-il.

Tenons-nous me Madeleispérance de les. Regarsaint Pierre.

voir pour l où vous otre saint solument Ne refule et corrdonnez-

dans les nous du i soitil.

la terre, si douceur et t en partinsolation! pitié de oi. Divin

cte de foi

re Père.

t. Formez ardent de r, et qu'il

r, d'être rete de

procher noment

vous posséder dans mon cœur, vous y rendre mes hommages, vous y exposer mes besoins, et participer aux graces que vous faites à ceux qui vous reçoivent réellement! Mais puisque j'en suis très-indigne, suppléez, ô mon Dieu, à l'indisposition de mon âme. Pardonnezmoi tous mes péchés; je les déteste de tout mon cœur, parce qu'ils vous déplaisent. Recevez le désir sincère que j'ai de m'unir à vous. Purifiez-moi d'un seul de vos regards, et mettez-moi en état de vous bien recevoir au plus tot.

En attendant cet heureux jour, je vous conjure, Seigneur, de me faire participant des fruits que la communion du Prêtre doit produire en tout le peuple fidèle qui est présent à ce sacrifice. Augmentez ma foi par la vertu de ce divin Sacrement; fortifiez mon espérance; épurez en moi la charité; remplissez mon cœur de votre amour, afin qu'il ne respire plus que vous, et qu'il

ne vive plus que pour vous. Ainsi soit-il.

DERNIÈRES ORAISONS.

Efforcez-vous de rendre au Sauveur sacrifice pour sacrifice, en devenant la victime de son amour, en immolant toutes les recherches de l'amour-propre, toutes les attentions du respect humain, toutes les répugnances et toutes les inclinations qui ne s'accordent pas avec l'accomplissement de vos devoirs.

Vous yenez, o mon Dieu, de vous immoler pour mon salut, je veux me sacrifier pour votre gloire. Je suis votre victime, ne m'épargnez point. J'accepte de bon cœur toutes les croix qu'il vous plaira de m'envoyer; je les bénis, je les reçois de votre main, et je les unis à la vôtre.

Je sors purifié de vos saints mystères; je fuirai avec horreur les moindres taches du péché, surtout de celui où mon penchant m'entraîne avec plus de violence. Je serai fidèle à votre loi, et je suis résolu de tout perdre et de tout souffrir plutôt que de la violer.

BÉNÉDICTION.

Bénissez, ô mon Dieu, ces saintes résolutions, bénissez-nous tous par la main de votre ministre, et que les effets de votre bénédiction demeurent éternellement sur nous. Au nom du Père, et du Pils, et du Saint-Esprit Ainsi soitil

DERNIER ÉVANGILE

Verbe divin, Fils unique du Père, lumière du monde venue du ciel pour nous en montrer le chemin, ne permettez pas que je ressemble à ce peuple infidèle qui a refuse de vous reconnaître pour le Messie. Ne souffrez pas que je tombe dans le même aveuglement que ces malheureux qui ont mieux aimé devenir esclaves de Satan que d'avoir part à la glorieuse adoption d'enfants de Dieu que vous veniez leur procurer.

Verbe fait chair, je vous adore avec le respect le plus profond; je mets toute ma conflance en vous seul, espérant fermement que, puisque vous êtes mon Dieu, et un Dieu qui s'est fait homme afin de sauver les hommes, vous m'accorderez les grâces nécessaires pour me sanctifier, et vous posséder éternellement

dans le ciel. Ainsi soit-il.

Ne sortez point de l'église sans avoir temoigne votre reconnaissance pour toutes les graces que Dieu vous a faites dans ce sacrifice. Conservez-en préciousement le fruit, et faites qu'on demeure convaincu, en vous voyant, que vous avez profité de la mort et de l'immolation d'un Dieu Sauveur.

PRIÈRE APRÈS LA MESSE.

Seigneur, je vous remercie de la grâce que vous m'avez faite en me permettant aujourd'hui d'assister au sacrifice de la sainte Messe, préférablement à tant d'autres qui n'ont pas eu le même bonheur, et je vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai commises par la dissipation et la langueur où je me suis laissé aller en votre présence. Que ce sacrifice, ô mon Dieu, me purifie pour le passé, et me fortifie pour l'avenir.

Je vais présentement avec confiance aux occupations où votre volonté m'appelle. Je me souviendraî toute cette journée de la grâce que vous venez de me faire, et je tacherai de ne laisser échapper aucune parole, aucune action, de ne former aucun désir ni aucune pensée qui me fasse perdre le fruit de la Messe que je viens d'entendre. C'est ce que je me propose avec le secours de votre grâce. Ainsi soit-il.

pose ses,

divi

ľho est : mai facu gloi

С dou ligio de l nem au-d nou nos

dans au'e E

ce q

de l'

AVANT-PROPOS.

NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION, ET OBLIGATION DE L'ÉTUDIER.

10 NÉCESSITÉ D'UNE RELIGION.

L'existence de l'univers et l'ordre qui y règne supposent nécessairement une cause puissante et sage.

Cette cause est Dieu; c'est lui qui a créé toutes choses, et qui règle tout suivant les lois éternelles de sa divine sagesse. Parmi les créatures que nous voyons, l'homme seul est doué d'intelligence et de liberté; il est seul capable de connaître, de vouloir et d'aimer; mais Dieu étant la sagesse même, n'a pu donner ces facultés à l'homme qu'afin qu'il les employât à sa gloire.

Ces vérités, que personne ne peut révoquer en doute, prouvent invinciblement la nécessité d'une religion, c'est-à-dire de ce rapport d'obéissance et d'amour de la créature intelligente envers son Créateur. Vainement dirait-on que Dieu est trop grand, trop élevé au-dessus de nous pour s'intéresser à l'honneur que nous lui rendons. Sans doute Dieu n'a pas besoin de nos hommages, mais il est juste, et ainsi il doit vouloir ce qui est conforme à la raison et à l'ordre : or, il est dans l'ordre que la créature honore son créateur et qu'elle lui témoigne son amour et sa reconnaissance.

Est-il au pouvoir d'un père de dispenser ses enfants de l'amour et du respect qu'ils lui doivent?

Dieu est notre père, nous devons l'amer; il est in

ect le plus s seul, eson Dieu, uver les cessaires ellement

d'enfants

lu monde

n, ne perlèle qui a e souffrez it que ces claves de

reconnaisis ce sacrin demeure mort et de ...

ue vous
'assister
it à tant
je vous
mmises
is laissé
n Dieu,
'avenir.
ipations
ai toute
le faire,
parole,
aucune
que je

avec le

uniment bon, nous devons nous attacher à lui; il est juste et tout-puissant, nous devons le craindre et le respecter. C'est lui qui nous a créés, c'est lui qui nous conserve l'être et la vie; tous les avantages dont nous jouissons, nous les tenons de sa main libérale, et il nous prépare des biens infiniment plus précieux que ceux qu'il nous à déjà donnés: il veut nous rendre éternellement heureux; c'est donc avec raison qu'il exige de nous un culte religieux.

Ce calte doit être intérieur, et comprendre toutes les facultés de notre ame; il doit être extérieur, afin que notre corps' puisse concourir en sa manière à l'honneur que l'homme rend à Dieu ; il doit aussi être public, parce que les hommes, étant destinés à vivre en société, doivent se réunir pour bénir et adorer en-

semble Celui qui les a tous créés.

Sans un culte fixe et invariable la Religion ne pourrait subsister longtemps parmi les hommes: ils ont besoin de s'édifier mutuellement et de s'exciter les uns les autres à la pratique de leurs devoirs. Aussi, dès l'origine du monde, les hommes se sont-ils réunis pour rendre ensemble leurs hommages au Seigneur; partout on trouve un culte public rendu à la Divinité. La même lumière qui découvre à l'homme l'existence d'un être de qui il dépend, lui fait aussi connaître l'obligation de l'honorer. Ce culte, alors même qu'il s'est égaré chez les nations infidèles, a toujours eu la même origine, c'est-à-dire, le besoin d'honorer une puissance supreme un Dieu créateur et conservateur, une Providence qui règle tout. Tant il est vrai que l'homme entend sans cesse une voix intérieure qui crie : Hommage au Mattre de la vie.

Exercices. -1. Que supposent l'existence de l'univers et l'ordre qui y ragne !- 2. Quelle est cette cause !- 3. Quelle est, entre les créatures, celle qui est seule capable de connaître et d'aimer cette première cause?—4. Pourquoi Dieu a-t-il doué l'homme de ces facultés, et dans quel but ?—5. Que prouvent les vérités que vous

que ren dre per 10. nou cult rieu **ôtre** mer tous

Ven

C les con peu

crai tion ligi seu cou aut $.\mathbf{Or}$ inti con tenc de 1 par men sans tern sais.

ce m te, o dui; il est dere et le qui nous lont nous ale, et il ieux que s rendre son qu'il

re toutes eur, afin anière à ussi être à vivre lorer en-

ne pourils ont
r les uns
ussi, des
nis pour
ir; parnité. La
cistence
âtre l'or'il s'est
i même
issance
ue Pronomme
: Hom-

entre les ier cette e ces faue vous venez d'énoncer ?—6. Qu'entend-on par religion ?—7. Est-ce que la grandeur et l'élévation de Dieu ne le rendent pas indifférent à l'honneur que nous pouvons lui rendre ?—8. Qu'exige l'ordre que Dieu a établi en toutes choses ?—9. Quelles sont les perfections de Dieu à notre égard, et qu'exigent-elles de nous ?—10. Comment nomme-t-on l'ensemble des différents devoirs que nous devons a Dieu ?—11. Quelles sont les conditions-du culte que nous devons à Dieu ?—12. Pourquoi.doit-il être intérieur ?—13. Pourquoi doit-il être extérieur ?—14. Pourquoi doit-il être public ?—15. Ces différentes sortes de cultes sont-elles absolument nécessaires ?—16. Le culte public a-t-il été en usage chez tous les peuples ?

2° NÉCESSITÉ D'ÉTUDIER LA RELIGION.

Croire l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les châtiments de l'autre monde, et vivre néanmoins comme si l'on était persuadé du contraire, est une inconséquence dont le principe ne peut se trouver que dans l'ignorance ou le libertinage.

Aussi la Religion n'a-t-elle pas d'ennemis plus à craindre que l'aveuglement de l'esprit et la dépravation du cœur. Il y aurait moins d'incrédules si la Religion était mieux connue, et il n'y en aurait pas un seul si les hommes étaient sans passions. Mais ni la coupable négligence des uns, ni la corruption des autre, ne feront jamais que ce qui est ne soit pas. Or le consentement unanime des peuples, le sens intime de chaque homme, l'univers et tout ce qu'il contient, sont autant de témoins qui attestent l'existence de Dieu. La pensée, la volonté, l'intelligence de l'âme sont autant de preuves de sa spiritualité, et par conséquent de son immortalité. Cela étant, comment expliquer la stupide indifférence de celui qui, sans précaution et sans crainte, ose s'avancer vers le terme fatal qui dolt décider de son éternité? Je ne sais, dit-il, ce que je deviendrai un jour : tout ce que je puis dire, c'est que je mourrai, et qu'en sortant de ce monde, je tomberai ou dans le néant, comme la brute, ou entre les mains de Dieu pour être jugé. Je sais

que, s'il y a un Dieu, il doit punir ceux qui, comme moi, ne se mettent nullement en peine de le servit dout me dit que ce Dieu existe, mais, parce que croyance génerait mes inclinations, je préfère de l'encroire jusqu'à ce que je le voie. Peut être qu'il re sera plus temps alors de se repentire, le coignage de la foi, celui de l'univers et celui de ma propre conscience me l'assurent même; mais n'importe, et, malgré l'évidence, j'espère qu'il n'en sera rien.

Peut-on se rendre compte de l'aveuglement de celui qui se joue ainsi de son sort éternel? Car peut-il croire de bonne foi que le sort de l'homme pervers puisse : être le même que celui de l'homme vertueux? Le Dieu de toute justice regardera-t-il du même œil le vice et la vertue l'impie qui le blasphème et le juste qui l'adore dans un saint tremblement?

De toutes les connaissances, la Religion est donc la plus importante pour l'homme : c'est elle qui le modère dans la prospérité et le soutient dans l'adversifé, lui apprenant que le temps n'est rien, mais que l'éternité est tout; c'est elle qui assure la tranquillité des États, en apprenant à obéir aux puissances établies de Dieu, non-seulement par la grainte du châtiment, mais par une obligation de constant est elle qui forme le prince lément et le suit de maître juste et le serviteur probe, le magnetat intègre et l'ami véritable. Non-seulement elle défend l'usurpation du bien d'autrui, elle en interdit même le désir; elle va plus loin encore, elle veut qu'on partage son pain avec celui qui est dans le besoin; elle condamne non-seulement le meurtre et la vengeance, mais elle ordonne le pardon des injures et l'amour des ennemis ; elle veut qui nous fassions du bien à ceux qui nous font du mal, et que nous priions pour ceux qui nous persécutent. "Chose étonnante! dit Montesquieu, frappé de ces

...

. "

po me qu

de: qu ter

qu' pré plu

oni qui fié

blic vos leri

aba N de j sere

des éblo nez

plai

Fuy

parce que de le préfère de la propre de ma propre n'importe, et, a rien.

ux qui, comm

de le servir

nent de celui peut-il croire rvers puisse : ux ? Le Dieu eil le vice et uste qui l'a-

est donc la ui le modèl'adversifé, que l'éterruillité des établies de nent, mais: forme e juste et mi véritan du bien e va plus ain avec non-seuordonne. elle veut du mal. écutent. de ces

"vérités, la Religion, qui paraît n'être que pour "l'autre vie, fait encore le bonheur de l'homme en "ce monde."—"La société sans religion, dit le trop fameux Voltaire, ne serait qu'un repaire de bêtes "féroces:"

Concluons donc, et disons que rien n'est plus important pour l'homme que l'étude de la Religion; ellemème lui en fait une obligation: le premier devoir qu'elle impose est l'étude de ses préceptes; et si elle demande la croyance de ses mystères, elle veut aussi qu'on reconnaisse les raisons qui en prouvent l'existence. Malheur donc à l'impie qui, blasphémant ce qu'il ignore, ose traiter avec mépris et regarder comme préjugés populaires les vérités les plus certaines et les plus respectables! vérités que les plus grands génies ont reconnues après les avoir examinées avec soin, et qui, par suite d'une entière conviction, leur ont sacrifié leurs affections les plus tendres.

Jeunes gens qui allez entrer dans le monde, n'oubliez jamais les préceptes de l'Église; soyez fidèles à vos devoirs; ne vous laissez entraîner ni par les railleries ni par les exemples de ceux qui ont lachement abandonné le sentier de la vertu.

Ne lisez que de bons livres, afin de vous instruire de plus en plus des vérités de la Religion; plus vous serez instruits, plus vous serez fermes dans la foi; plus vous étudierez la Religion, plus vous y trouverez des caractères de divinue. Ne vous laissez jamais éblouir par les vaines subtilités de l'irréligion; ne prenez jamais des blasphèmes pour des raisons, ni des plaisanteries pour des preuves. Fuyez les mauvaises compagnies: elles corrompent les bonnes mœurs. Fuyez le vice, et vous conserverez la foi.

Si cependant vous aviez le malheur de vous égarer,

revenez à Celui qui vous tend les bras et qui ne rejette jamais celui qui implore sa clémence : ne sacrifiez pas votre éternité à un vil et méprisable respect humain.

Histoire.—Un de ces Chrétiens qui n'ont du Christianisme que le Baptème, et qui n'avait jamais su son Catéchisme, ou qui l'avait circient oublié, voulut (sans doute après une conversion sincère, etdans les sentiments d'une profonde humilité) qu'on gravat sur sa tombe cette épitaphe: "Ci-git l'insensé qui est sorti de ce "monde sans presque se demander à lui-même pourquoi il y était venu."

Extrait du Catéchisme de toutes les Églises de France.

Exercices.—1. A quoi faut-il attribuer l'inconséquence de ceux qui, persuadés de l'existence de Dieu, vivent néanmoins comme s'ils n'avaient à craindre, après cette vie, ni récompense ni châtimont?—2. Que sont les ennemis les plus à craindre pour la Religion?—3. A quoi aboutiront la coupable négligence des ignorants et la corruption des libertins?—4. Que prouvent la pensée, la volonté et l'intelligence de l'âme?—5. Faites comprendre quelle est la stupide indifférence de celui qui ose s'avancer sans précaution vers le terme qui doit décider de son éternité?—6. Quelle est pour l'homme la plus importante de toutes les connaissances?—7. Pourquoi?—8. Citez les paroles de Montesquieu et de Voltaire sur les bienfaits et la nécessité de la Religion.—9. Rapportez les principaux avis que doivent suivre les jounes gens à leur entrés dans le monde, s'ils veulent conserver leur foi.

noi en qui tou poi

TRAITÉ

DRS

DEVOIRS DU CHRÉTIEN

ENVERS DIEU

ET DES MOYENS DE POUVOIR BIEN S'EN ACQUITTER.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA CONNAISSANCE ET DE L'AMOUR DE DIEU.

TITRE PREMIER.

DE LA CONNAISSANCE DE DIEU.

CHAPITRE PREMIER.

DU SYMBOLE DES APÔTRIS.

Il était nécessaire que les fidèles eusent une formule de profession de foi courte, simple, facile à retenir, et la même partout! c'est pour rela que les Apôtres, avant de se séparer pour aller prêcher l'Évangile, dressèrent le Symbole qui porte leur nom, et que la tradition leur a constamment attribué.

Le mot symbole signifie marque ou abrégé. Il se nomme ainsi parce que la profession de foi qu'on fait en le récitant sert à distinguer les Chrétiens de ceux qui ne le sont pas, et parce qu'il contient en abrégé toutes les vérités qu'un Chrétien est obligé de croire pour être sauvé.

Le Symbole des Apôtres contient douze articles et se divise en trois parties principales. La première partie

France.

rui ne rejette

e sacrifiez pas pect humain. ristianisme que

), ou qui l'avait conversion sin-)) qu'on gravât

est sorti de ce rquoi il y était

uence de ceux moins comme ense ni châtiè pour la Relides ignorants pensee, la volre quelle est per quelle est pour assances?—7.

Voltaire sur retz les prine entrès dans

est renfermée dans le premier article, qui concerne Dieu le Père et la création du monde ; la seconde comprend les six articles suivants, et traite du Fils de Dieu, de la Rédemption des hommes et du Jugement géné ral; et la troisième, composée des cinq derniers articles, expose les vérités de la Foi touchant le Saint-Esprit, l'Eglise, la rémission des péchés, la résurrection générale, les récompenses et les peines réservées aux hommes après leur mort, selon le bien ou le mal qu'ils auront fait.

Réciter le Symbole des Apôtres, c'est productutant d'Actes de l'oi qu'il y'a de vérités qui y sont contenues : c'est pour cette raison qu'il est tres utile de le réciter souvent, mais surtout, 1º en se levant, pour témoigner à Dieu qu'on veut vivre en Chrétien pendant tout le jour ; et 20 en se couchant, pour se disposer à mourir dans la foi de l'Église, si la mort surprenait

L'Église ordonne à tous les Chrétiens de le savoir par cœur, et les pères et les mères sont indispensablement obligés de le faire apprendre à leurs enfants.

Les paroles du Symbole des Apôtres sont celles-ci Je crois en Dieu le Père....

Histoires. — Un tyran, après avoir épuisé envers les Chrétiens les promesses et les menaces pour les faire renoncer au Christianisme, leur dit ensuité : Que croyez-vous? Un d'entre eux répondit : Écoutez : je vais vous faire ma profession de foi ; et il commença à réciter à haute voix et d'un ton ferme : Je crois en Dieu

LASAUSSE.

– On entendit souvent des Chrétiens s'écrier, au milieu des plus affreux teurments qu'on leur faisait endurer pour la Foi : Je crois, je suis Chrétien. Mourir plutôl que d'être infidèle.

On prétend qu'il existe dans la bibliothèque impériale de Vienne un manuscrit gree très-ancien, renfermant le Symbole des Apôtres, divisé en douze articles, avec le nom de ceux qui les ont composés. Le premier y est attribué à saint Pierre ; le second à saint André ; le troisième à saint Jacques le Majeur ; le quatrième à saint Jean; le cinquième à saint Thomas; le sixième à saint Jacques le Mineur; le septième à saint Philippe; le huitième à saint Barthélemi ; le neuvième à saint Matthieu ; le dixième à saint

Sim thia

Qua Syn con tien le S ge l

fin apr peu les nai

par

H

me et mo vis Tes Mo

qui leu pir qui concerne seconde com-Fils de Dieu, gement génélerniers artile Saint-Esrésurrection éservées aux le mal qu'ils

duradutant sont conteutile de le ent, pour téen pendant disposer à surprenait

e le savoir ispensable enfants.

t celles-ci •

es Chrétiens au Christiaeux répon-; et il comdis en Dieu

ASAUSSE.

eu des plus" i : *Je crois*,

périale de ymbole des qui les ont second à quatrième de à saint uitième à ne à saint Simon; le onzième à saint Thaddée; le douzième à saint Mathias.

TEIGNOT, Amusements philologiques.

Exercices.—1. Qu'est-ce que le Symbole des Apôtres?—2. Quand les Apôtres le composèrent-ils?—3. Que signifie le mot Symbole?—4. Quel est son usage, ou à quoi sert-il?—5. Que contient le Symbole?—6. Combien de parties principales contient-il?—7. Combien d'articles?—8. Que produit-on en récitant le Symbole?—9. Quand est-il à propos de le réciter?—10. Qu'exige l'Église à ce sujet?

CHAPITRE II.

DE DIEU ET DE LA CRÉATION.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.

ARTICLE PREMIER.

Je crois, etc.

Nécessité de la Révélation.

Le plus grand intérêt de l'homme est de connaître la fin pour laquelle il est au monde, et ce qu'il deviendra après sa mort; mais son esprit étant très-borné, il ne peut concevoir qu'imparfaitement les choses spirituelles : c'est pour cela qu'il doit s'en rapporter à la connaissance que Dieu a bien voulu en donner lui-même

par la révélation.

Parmi les vérités que Dieu a révélées aux hommes, les unes sont contenues dans l'Écriture sainté, et les autres sont parvenues jusqu'à nous par le moyen de la tradition. L'Écriture sainte se divise en Ancien et en Nouveau Testament. L'Ancien Testament contient tous les Livres saints écrits depuis Moise jusqu'à Jésus-Christ; et le Nouveau, ceuxqui l'ont été par les Apôtres et par quelques-uns de leurs disciples. Tous ces livres ont été écrits par inspiration divine, et leur authonficité est incontes-

vic

cin

801

mi

att

per

plu

du

cej

exi

COI

de

d'l

hé

tif.

av

év

pli

plı

ils

Ba

flo

QU

sig

av

de

ce

ni

ėt

pr

Qu

gn

cr

te

de

table. On ne peut douter que ces livres n'aient eu pour auteurs ceux à qui on les attribue, qu'ils n'aient eté conservés avec une venération religieuse, et qu'ils ne soient venus jusqu'à nous par une transmission constante et non interrompue. Depuis le séjour dans le désert, le peuple hébreu eut en main les livres de Moise; on les lisait tous les jours: les pères en transmettaient la connaissance à leurs enfants, comme leur plus précieux héritage; l'original en était religieusement conservé dans le tabernacle ; les mots, les lettres même en étaient comptés. Il aurait donc été impossible d'y introduire le moindre changement, sans s'exposer aux réclamations d'une multitude de personnes toutes intéressées par conscience à l'intégrité des faits

Le Pentateuque, comprenant les cinq premiers livres de la Bible, à toujours été attribué à Moïse par un peuple entier dont la religion, les usages civils, la constitution même sont fondés sur ce livre; en sorte qu'on ne pourrait nier que Moïse en est l'auteur sans nier l'existence de ce peuple, ce qui serait une absur-Les autres livres de la Bible ont les mêmes caractères d'authenticité: tout y est tellement lié, que les faits rapportés dans ceux qui ont été écrits les derniers supposent nécessairement les événements

consignés dans ceux qui ont précédé.

Ceux qui ont écrit ces livres ont prouvé leur mission divine par des prodiges éclatants et par des prophéties qui ont été accomplies à la lettre; ils étaient donc les envoyés de Dieu. Les miracles qui attestent l'authenticité des Livres saints ont été d'une évidence si palpable, qu'il était impossible d'y être trompé. C'est un royaume entier frappé, à diverses reprises, de dix plaies terribles; c'est la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, et refermée pour submerger Pharaon avec toute son armée ; c'est un peuple immense nourri pendant quarante ans de la manne qui tombait du ciel, désaltéré par des torrents tirés du sein des rochers, couvert par une nuée contre l'ardeur du soleil, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit; c'est le Jourdain ouvert au passage du peuple ; c'est le cours du soleil suspendu pour donner le temps d'assurer une

res n'aient'eu qu'ils n'aient ieuse, et qu'ils transmission le séjour dans ı les livres de ères en trans-, comme leur it religieusets, les lettres ; été impossint, sans s'exle personnes rité des faits

emiers livres oïse par un es civils, la e; en sorte uteur sans une absurble ont les t tellement t été écrits vénements

ur mission prophéties t donc les l'authence si pal-C'est un dix plaies r passage Pharaon se nourri t du ciel, rochers. ioleil, et it; c'est le cours rer une

victoire : c'est une armée entière de cent quatre-vingtcinq mille hommes frappés de mort durant une quit, sous les remparts de Jérusalem. Tous estrembes, et mille autres de cette nature, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles, établies à dessein d'an perpétuer la mémoire, ne pouvaie de la la lores des plus stupides, ni révoqués en doute par les plus acres dules. Aussi le peuple en est si convaincu, qu'il a grante la la la grante la grant cepte la loi qu'on lui donne, malgra ses nombres se exigences et les châtiments terribles qu'elle qualité

contre les transgresseurs.

La preuve qui résulte des prophèties n'a pas moins de force: on voit dans les Livres saints une foule d'hommes inspirés qui ne parlent point en doutant, en hésitant, en conjecturant; mais qui, d'un ton affirmatif, déclarent hautement en public que tels événements arriveront certainement dans le temps, dans le lieu, et avec toutes les circonstances qu'ils marquent. Et quels événements? Les plus détaillés, les plus importants, les plus intéressants pour la nation, et tout à la fois, les plus éloignés de toute vraisemblance dans le temps où ils ont été prédits : tels sont l'enlèvement des Juiss à Babylone, après la prise et la ruine de Jérusalem, alors florissante; le terme précis de soixante-dix ans, marqué pour la durée de la captivité; le retour glorieux de ce peuple dans sa patrie; Cyrus, son libérateur, désigné et appelé par son nom plus de deux cents ans avant sa naissance; telle est la succession et l'ordre des quatre grands empires, dont deux sont nommés, celui des Perses et celui des Grecs, quoique ces derniers fussent alors resserrés dans un coin de la terre, et partagés en plusieurs petits États. Comment ces prophètes pouvaient-ils pénétrer ainsi dans l'avenir? Qui est-ce qui leur découvrait des événements si éloignés, si peu vraisemblables alors, sinon Celui qui est le maître des temps et qui a tout réglé dans ses décrets? C'est ainsi que les écrivains sacrés ont de tout temps été regardés comme les ministres et les envoyés de Dieu; c'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être révérés comme des livres divins contenant la parole de Dieu même.

L'autorité des livres du Nouveau Testament est ap-

puyée sur les mêmes fondements, et est également

phile

quel

alor

ferez exis

allai

ne n

com " di

" fo

disa

" ps

" la

" tr " p

" to

" ja

"-u

Sat

Πı

Chi

cho

cho rév

--(Not

écr:

écr div div des 708

Le Nouveau Testament renferme l'histoire de la vie, des miracles, de la doctrine du Fils de Dieu, écrite par ses disciples, tous auteurs contemporains, qui en rendent un témoignage uniforme, et qui racontent ce qu'ils ont oui de leurs oreilles et vu de leurs yeux. Des l'origine du Christianisme, ces livres ont été cités et même transcrits par les plus grands hommes, qui avaient vu les Apôtres : jamais les ennemis du Christianisme, tels que Julien l'Apostat, Celse, Porphyre, n'ont élevé le moindre doute sur ce point, quoiqu'ils fassent si près du temps des Apôtres, et par conséquent à portée de connaître la vérité. Les hérétiques, qui avaient le plus grand intérêt à contester l'autorité de ces livres divins, l'ont reconnue hautement; ils se sont seulement efforcés d'en détourner le sens.

Dans tous les temps l'Église a conservé une profoude vénération pour ces livres : elle en faisait une lecture publique dans toutes les assemblées de religion ; elle les a toujours regardés comme l'ouvrage du Saint-Esprit, comme la parole de Dieur sile a toujours été persuadée que l'on ne pocvait y ajouter ni en retrancher sans impiété, sans sacrilége. Mais si ces livres sont authentiques et divins, les faits qu'ils contiennent sont donc vrais; et si ces faits sont vrais, il est vrai de dire

que Dieu lui-même a parlé aux hommes.

Regardons donc toute doctrine opposée à ce qu'enseigné l'Écriture sainte, comme illusion, mensonge et erreur, et opposons la parole de Dieu à la licence audacieuse de l'impie et de l'incrédule. N'oublions jamais que si notre foi doit être raisonnable par l'examen de la réalité des faits sur lesquels elle s'appuie, elle ne saurait être trop humble par la soumission aux vérités révélées et aux explications que l'Église en donne.

Histoires. — Plusieurs personnes se rendireut chez un philosophe, et lui dirent : Nous sommes enveyés vers vous pour vous prier de nous dire bien clairement ce que c'est que Dieu. Le philosophe leur dit : J'y penserai ; revenez dans huit jours. Les huit jours étant écoulés, les députés revinrent, et il leur dit : Revenez dans huit jours. Huit jours après, ils recurent la même réponse. Les députés s'ennuyèrent enfin de n'entendre sortir de la bouche du

est également

coire de la vie, ieu, écrite par s, qui en ren-racontent ce leurs yeux. ont été cités nommes, qui nis du Chrisphyre, n'ont u'ils fussent qui avaient de ces livres

ine profonait une lece religion; e du Saintujours été en retranlivres sont ment sont ai de dire

seulement

ce qu'en nosonge et cence aule jamais amen de celle ne celle ne celle ne ce cente cente celle ne cel

n philoso-, ous prier hilosophe uit jours nez dans use. Les puche du

philosophe que les memes paroles; ils lui demandèrent jusqu'à quel temps il leur dirait de revenir dans huit jours. Il leur dit alors: Je vous ferai la même réponse aussi souvent que vous me ferez la même demande; je sais hien que Dieu est, je sais qu'il existe, mais je ne puis et ne pourrai jamais dire ce qu'il est.

-Qui m'instruira de Dieu, si ce n'est Dieu lui-même?

— Saint Augustin, dans le temps qui précèda sa conversion. allait à l'église autant que ses occupations le lui permettaient : il ne manquait jamais d'y aller tous les dimanches entendre les discours que saint Ambroise, évêque de Milan, y faisait. "C'étaient, "disait-il, d'excellentes explications de la parole de vérité; et à "force de les entendre, mon cœur, touché de l'éloquence de ce "saint homme, s'ouvrit à la vérité peu à peu et par degrés. — Il disait après sa conversion: "Combien le chant des hymnes et des "psaumes qu'on chantait dans votre église, ò mon Dieu, me faisait "répandre de larmes!"

Le même saint docteur disait: "Ce qui me touche le plus sur la terre, c'est d'entendre votre yoix dans les divins livres de vour tre sainte Ecriture, o mon Dieu; c'est un plaisir pour moi qui passe tous les plaisirs... Faites, Seigneur, que je me nourrisse délicieusement de vos saintes Ecritures, puisque ces délices sont toutes chastes et toutes saintes. Faites encore qu'il ne m'arrive jamais de me tromper et de tromper les autres, en les prenant en un mauvais sens." (Confess.., liv. vu. chap. 6.)

— "Quels sont les livres que vous lisez?" disait le proconsul Saturnin, sous l'empereur Sévère, au confesseur de la foi Spérat. Il répondit: "Les quatre Évangiles de notre Seigneur Jésus-Christ et les Épltres de l'Apôtre saint Paul."

Exercices.—1. Quel est le plus grand, nærêt de l'homme?—2. Pourquoi l'homme ne peut-il concevoir qu'imparfaitement les choses spirituelles?—3. A qui doit-il s'en rapporter à l'égard des choses spirituelles?—4. Où sont contennes les vérités que Dieu a révélées aux hommes?—5. Comment divise-t-on l'Écriture sainte?—6. Que contient l'Ancien Testament?—7. Par qui a été écrit le Nouveau Testament?—8. Comment tous ces livres ont-ils été écrit es livres de l'Ancien Testament ont-ils prouvé leur mission divine?—10. Quelle autre preuve donne une nouvelle force à la divinité des livres saints?—11. Sur quoi est appuyée l'autorité des livres du Nouveau Testament?—12. Que renferme le Nouveau Testament?—13. Quelle est la croyance de l'Église à l'égard

des livres saints? — 14. Comment devous-nous regarder toute doctrine opposee aux enseignements de l'Écriture sainte?

an

pré E

et d adr

l'or a v infi

un

avo

car

un

uni

éta

le (

un

ent

n'e

épı

un

no

non

pro

sar

SOI

Mo

né

pas

âm

Te

l'ir

ça.

sal

na

sci

مه

ARTICLE II.

Je crois en Dieu.

Existence de Dieu.

Il y a un Dieu: c'est une vérité qui se présente pour ainsi dire d'elle-même à notre esprit; il ne faut qu'ou-vrir les yeux et réfléchir un instant pour l'apercevoir. Tout ce qui est hors de nous et tout ce qui est en nous en est une preuve.

Regardons le ciel : quel magnifique spectacle ! qui est-ce qui a fait cette voûte immense ? qui est-ce qui y a suspendu tous ces globes éclatants : le soleil, qui répand partout la lumière et la chaleur ; la lune et les étoiles, qui brillent au firmament pendant la nuit, et qui recommencent chaque jour leur course majestueuse avec une régularité vraiment admirable ?

Abaissons nos regards sur la terre, et considérons cette multitude innombrable d'animaux dont elle est peuplée ; cette variété infinie d'arbres, de plantes et de fruits dont elle est couverte; la quantité prodigieuse de poissons que la mer renferme dans son sein :/quel peut être l'auteur de tant de merveilles, si ce n'est Dieu? Attribuer tout cela au hasard, ne serait-ce pas le comble de l'extravagance? En voyant un beau palais, nous jugeons sans hésiter qu'il y a un habile architecte qui en a tracé le plan, un ouvrier intelligent qui en a opéré l'exécution; si nous voyons un beau tableau, nous ne doutons pas qu'un excellent peintre n'en ait conçu le dessin et distribué les conleurs; et si quelqu'un venait nous dire que c'est l'ouvrage du hasard, que les pierres de l'édifice se sont taillées ét posées d'elles-mêmes, que les couleurs du tableau sont venues d'elles-mêmes s'arranger sur la toile, se nuancer dans un si bel ordre et former une figure régulière, ne le regarderions-nous pas comme

garder toute docinte?

présente pour ne fant qu'onr l'apercevoir. ui est en nous

pectacle! qui ? qui est-ce its : le soleil, ur ; la lune et idant la nuit. course majesnirable?

t considérons dont elle est plantes et de prodigieuse n sein :/quel s, si ce n'est serait-ce pas t im beau paa un habile vrier intellis voyons un un excellent bué les coune c'est l'ou-

lifice se sont couleurs du anger sur la t former une pas comme

un insensé? Quelle serait donc la folie de celui qui prétendrait que l'univers s'est formé par lasard!

Enfin considérons-nous nous-mêmes; voyons co corps composé d'une multitude étonnante de ressorts et d'organes qui sont placés, arrangés avec un ordre admirable; partout on aperçoit un dessein marqué, et l'on voit que Celui qui a appelé l'homme à l'existence a voulu lui donner une preuve manifeste de sa sagesse infinie. Quel autre, en effet, que Dieu aurait pu fairo

un si bel ouvrage?

Mais nous n'avons pas seulement un corps, nous avons aussi une âme. Cette âme n'est point matière; car la matière n'est point capable de penser ; c'est donc un esprit : cependant l'âme est unie au corps, et cette union est si étroité, que, quand le corps est en bon, état, une douce joie se répand dans l'âme, et dès que le corps s'altère, l'âme souffre de son côté. Qui a pu unir ainsi deux substances si différentes, et établir entre elles cette correspondance si admirable, si ce n'est Dieu?

Ces sentiments de joie et de douleur que nous éprouvons, sont encore une nouvelle preuve qu'il y a un Dieu; car il ne dépend pas de nous de les avoir : si nous pouvions nous les procurer ou nous y soustraire, nous serions toujours dans la joie, et jamais nous n'é-

prouverions la douleur.

Nous avons donc un Maître souverain et tout-puissant, de qui nous dépendons, et qui dispose de nous à son gré. Ce Maître suprême, c'est Dieu. De là ce cri: Mon Dieu! qui nous échappe dans une douleur inopinée, dans un danger imprévu : cri indélibéré, qui n'est pas l'effet de la réflexion, mais le témoignage d'une âme naturellement chrétienne, selon l'expression de Tertullien.

Il est donc vrai que nous portons au-dedans de nous l'impression de la Divinité tracée en caractères ineffa-

cables.

Aussi n'y a-t-il jamais en de peuple si barbare et si sauvage qui n'ait reconnu une divinité. On trouve des nations qui n'ont aucune connaissance des arts et des sciences, mais on n'en trouve aucune qui n'ait point de dieu : plusieurs se sont égarées en substituant des

idoles au vrai Dieu, mais elles ont toutes senti le besoin de reconnaître une divinité.

Ce consentement si universel entre les hommes de tous les pays et de tous les siècles, si différents d'ailleurs de génie et de mœurs, séparés par des intervalles immenses de temps et de lieux, ne peut être l'effet d'une convention arbitraire; il ne peut venir que d'une lumière qui éclaire tous les hommes, et que Dieu a mise dans notre ame en caracteres si visibles, que les

plus simples mêmes ne sauraient l'y méconnaître. Les cieux annoncent la gloixe de Dieu, et le firmament publie les merveilles de sa puissance. Quel autre, en effet, a pu dire au soleil : Sortez du néant, et présidez au jour? Quel autre a pu dire à la lune : Paraissez, et soyez le flambeau de la nuit? Toutes les créatures nous disent qu'elles ne se sont pas faites elles-mêmes, mais que c'est Dieu qui les a faites. Quel autre que Dieu porrait faire germer les plantes dans le sein de la terre et leur donner l'accroissement, régler la succession des jours et des nuits, et fixer l'ordre invariable des saisons? Tout nous annonce donc l'existence de Dieu.

Ilistoine. — Un impie, aussi léger dans ses raisonnements que Jans sa personne, se présenta un jour chez M. Oudin, savant et pieux ecclésjastique: "Monsieur, lui dit-il brusquement, je suis bien aise de vous apprendre que je suis un athée." A ces mots, l'homme de Dieu recule d'horreur ; et, s'armant d'une lunette qu'il trouve sous sa main, il fixe les yeux sur lé jeune fat. "Que laites-vous là, Monsieur? lui dit celui-ci. — Je regarde cet être ctrange qu'on appelle athée, et que je n'avais pas encore vu." Déconcerté par cette parole, le jeune impie disparut.

MÉRAULT.

8. Q de Î

Die qu'

ñ'y

dér

tan

s'il

uni

c'es plu , 1

fai ho

de

rei

de

cla ďa

de

pé

Tui n'y

ses

tra

qu ho

leı

Di SOI

Exercices. - !. Faut-il beaucoup de recherches pour trouver des preuves de l'existence de Dieu?—2. Quelles sont les preuves extérieures de l'existence de Dieu?—3. Pourrait-on attribuer au hasard la formation de l'univers et de toutes les beautés qu'il contient? — 4. La formation admirable du corps de l'homme peut-elle être l'effet du hasard? - 5. Les facultés de l'âme et l'union de celle-ci avec le corps sont elles aussi une preuve de l'existence de Dieu?—6. Que démontre ce cri, Mon Dieu, qui nous échappe dans la douleur ou dans un danger imprévu? - 7. Y a-t-il sur la terre des peuples qui rejettent l'existence de Dieu?

s senti le besoin

les hommes de différents d'aildes intervalles tre l'effet d'une nir que d'une et que Dieu a isibles, que les sconnaître.

oconnaître.

u, et le firmaice. Quel auz du néant, et
re à la lune :
it? Toutes les
ont pas faites
les a faites.
er les plantes
coroissement,
uits, et fixer
ous annonce

onnements que
idin, savant et
uement, je suis
"A ces mots,
d'une lunette
ne fat. "Que
garde cet être
s encore vu."

MÉRAULT.

pour trouver ti les preuves attribuer au tés qu'il conme peut-elle et l'union de e l'existence nous échap--7. Y a-t-il le Dieu?— 8. Que prouve ce consentement universel par rapport à l'existence de Dieu?

ARTICLE III.

Je crois en Dieu, etc., etc.

Unité de Dieu.

La foi et la raison, qui nous apprennent qu'il y a un Dieu, nous apprennent aussi qu'il n'y en a qu'un, et qu'il ne peut même y en avoir plusieurs, parce qu'il n'y a qu'un *être* qui puisse exister par lui-même et ne dépendre d'aucune cause. Et n'est-il pas évident qu'étant souverainement grand, il doit être unique, et que, s'il avait un égal, il ne serait plus l'Être suprême ?

Toutes les perfections de Dieu prouvent aussi son unité: il ne peut y avoir qu'un seul être immense, c'est-à-dire qui remplisse tout, et hors duquel il n'y ait

plus rien.

Il ne peut y avoir qu'un seul être infiniment parfait, c'est à-dire qui possède toutes les perfections, et hors duquel il n'y ait aucune perfection qui ne vienne de lui.

La Majesté divine ne peut avoir d'égale, parce qu'elle renferme en elle-même toute la plénitude de la gran-

deur

Il y a sans doute lieu de s'étonner qu'une vérité si claire ait été autrefois ignorée, et que des peuples d'ailleurs très-éclairés aient adoré un grand nombre de divinités. Cette erreur si grossière a été l'effet du péché. Lorsque Dieu créa l'homme, il se manifesta à lui; dès ce moment l'homme connut clairement qu'il n'y avait qu'un Être suprême, créateur de toutes choses, et de qui toutes choses dépendent. L'homme transmit à sa postérité cette Religion sainte et pure, qui se conserva pendant quelque temps. Les premiers hommes n'avaient donc besoin que du témoignage de leurs pères pour connaître l'existence et l'unité de Dieu.

Cette tradition était d'ailleurs si conforme à la raison, qu'il semblait qu'elle ne pût jamais être oubliée

ni obscurcie. Mais la religion demandait des sacrifices, et la corruption de la nature prenait chaque jour un nouvel empire: aussi, à mesure qu'ou s'éloigna de l'origine des choses, la plupart des hommes brouille rent les idées qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, et ils ne voulurent plus adorer que ce qu'ils pouvaient voir : l'idée de Dicu sut confondue avec celle de la

un

inc

nu

l'e

de au

mé

CO

m

'n'n

bo

no ja

Di

Di

Ainsi l'on adora tous les objets qui décelaient quelque puissance extraordinaire, ou de qui l'on pouvait

espérer ou craindre quelque chose.

Les astres furent les premiers objets de cette adoration impie; les grands rois, les conquérants, les hommes savants recurent bientôt après les honneurs

Un si grand mal sit des progrès étranges: on en vint jusqu'à adorer des bêtes et des reptiles; enfin tout fut Dieu parmi la plupart des peuples, excepté Dieu

Au milieu de tant de ténèbres, l'homme adora jusqu'à l'œuvre de ses mains : il crut pouvoir renfermer l'Esprit divin dans une statue, et il oublia si profondément que Dieu l'avait sait, qu'il crut à son tour pouvoir faire un dieu. Chaque peuple eut ses dieux particuliers, dont les uns présidaient au ciel, les autres à la mer et aux fleuves, d'autres aux enfers : on ne s'en tint pas encore là, car bientôt les vices et les passions eurent des autels.

Ce n'étaient pas seulement des peuples grossiers et barbares qui se livraient à cet exces de folie et.d'aveuglement, c'étaient les nations les plus policées et les plus éclairées à tout autre égard, telles que les Égyptiens, les Grecs et les Romains. Ces peuples surpassaient tous les autres par leurs lumières et leurs counaissances, mais en matière de religion ils n'étaient

pas moins aveugles.

On voyait chez eux de grands orateurs, des poètes célèbres, d'excellents historiens, en un mot des génies rares en tout genre ; et cependant ces peuples étaient dans la plus profonde ignorance sur la nature de la Divinité, et, ce que l'on aurait peine à croire si les faits ne le prouvaient, cette erreur sur ce point, quoique

sacrifices, jour un oigna de brouillé ancêtres, ouvaient lle do la

ent quel-. 1 pouvait

te adoraints, les onneurs

on en isin tout té Dieu

ora jusnfermer profonon tour s dieux s autres ne s'en assions

siers et d'aveus et les s Égypsurpasrs conétaient

poètes génies taient la Dis faits loique la plus absurde de toutes, ne fut pas seulement la plus universelle, mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible. Si parmi eux quelques sages sont parvenus à reconnaître l'unité de Dieu, ils n'ont jamais osé

l'enseigner publiquement.

Les hommes ne seraient jamais sortis des ténèbres de l'idolatrie, si une lumière surnaturelle ne fût venue au secours de la raison, et si. Dieu n'eût parlé luimème à l'homme pour lui apprendre ce qu'il est, et comment il veut être honoré. Nous serions nousmèmes plongés dans cet aveuglement, si le Seigneur n'avait daigné nous éclairer aussi; mais, grâce à sabonté, les premières leçons qu'on nous a données dès notre enfance nous en ont plus appris que n'en ont jamais su les sages du paganisme.

Histoire. — Épictète, à qui l'on demandait ca que c'est que Dieu, répondit: Si je pouvais dire ce qu'est Dieu. Dieu ne serait pas ce qu'il est, et je serais Dieu. — Dieu seul peut dire ce qu'il est.

Exercices.—1. Que nous apprennent la foi et la raison par rapport à Dieu?—2. Comment les perfections de Dieu prouvent-elles son unité?—3. De quelle expression se sert-on pour dire que Dieu n'a pas d'égal en majesté, en puissance, etc., etc.?—4. Qu'est-ce qui à donné fieu à l'idolâtrie, c'est-à-dire, au culte de plusieurs dieux?—5. A quels objets les hommes adressèrent-ils d'abord leurs adorations?—6. Les peuples ignorants et grossiers se livrèrent-ils seuls à l'idolâtrie?—7. À 711, 957 nns-nous la délivrance d'un pareil aveuglement?

ARTICLE IV.

Je crois en Dieu, etc., etc.

Perfections de Dieu.

Dieu est si grand, et notre esprit si borné, qu'il nous est impossible de comprendre tout ce qu'il est

Nous ne le connaissons qu'imparfaitement, par la

lumière de la foi et par celle de la raison.

Cependant cette connaissance, tout imparfaite qu'elle est, suffit à l'homme dans cette vie. Bien ne nous

donne une plus grande idée de Dieu que ce qu'il a "Je suis Celui qui est," c'est-à-dire l'Être par excellence et le principe de tout ce qui est, et de qui tout dépend. De cette idée de Dieu il résulte qu'il possède toutes les perfections, et qu'il les a au

q

n

d

ď

n

d

 \mathbf{II}

cl

b

s'

r

de

 \mathbf{n}

éį

bı

Dieu est esprit, c'est une pure intelligence; il n'a ni

corps, ni figure, ni couleur.

Dieu ne ressemble à rien de tout ce qui nous environne et qui frappe nos sens. Tout ce que nous voyons, tout ce que nous touchons est matériel, et un être insiniment parfait n'est point matière. Les Anges et nos âmes sont bien des intelligences, mais leurs connaissances sont bornées et imparfaites : celles de Dieu embrassent toutes choses.

Dieu est éternel. Il était avant toutes choses, puisqu'il a tout fait; il était avant tous les temps; il n'a point eu de commencement, et il n'aura jamais de fin. Avant la naissance des siècles, Dieu était en lui-

même, et rien n'était que lui seul.

Dieu est tout-puissant. Il peut tout, il fait tout ce qu'il veut ; par sa seule parole il a tiré du néant toutes les créatures, et il pourrait encore créen mille autres mondes, s'il le jugeait convenable.

Il appelle, dit le Prophète, les choses d'il ne sont pas, comme si elles étaient, et elles obéissent à sa voix. Rien ne lui est donc impossible, rien même ne lui est Les globes célestes sont suspendus dans l'espace sans autre appui que sa volonté, la mer respecte ses ordres, et ne franchit jamais les limites qu'il lui a prescrites, et toute la nature suit les lois qu'il lui a imposées. Le feu, le vent et les tempêtes obéissent à sa voix : c'est lui qui couvre le ciel de nuages et y prépare la pluie qui doit arroser la terre; c'est lui enfin qui chaque année présente à notre admiration la résurrection de la nature entière.

Dieu est indépendant. Principe de tout ce qui est, il ne tient l'être que de lui-même. Source inépuisable de tous les biens, il les distribue à son gré à qui il lui plaît; souverainement heureux, il n'a besoin de personne, il se suffit à lui-même ; maître absolu de toutes choses, il n'a ni supérieur ni égal. Pour nous, nous

e qu'il a est-à-dire qui est, il résulte les a au

il n'a ni

us envivoyons, être ines et nos connaisieu em-

s, puis-; il n'a nais de en lui-

tout ce toutes autres

nt pas, t. Rien lui est ns l'esspecte l lui a lui a nt à sa répare n qui résur-

u est, isable il lui e peroutes nous

sommes dans une dépendance continuelle et univer selle à l'égard de Dieu. C'est lui qui nous conserve et qui nous soutient; sans lui, nous retomberions à chaque instant dans le néant, d'où il nous a tirés; sang

son secours nous ne pouvons rien faire.

Dieu est immuable. Ce qu'il est, il l'a toujours été, et il le sera toujours. Je suis le Seigneur, dit-il luimême, et je ne change point. L'homme n'est jamais dans un état fixe et permanent; son corps, sujet aux révolutions des différents âges, passe successivement de la force à la faiblesse, de la santé à la maladie, de la vie à la mort; sa volonté change, soit par inconstance, soit parce qu'il découvre des raisons d'abandonner ce qu'il recherchait, ou de rechercher ce qu'il négligeait; mais en Dieu il n'y a ni changement ni même ombre de vicissitude.

Dieu est infini, c'est-à-dire que son essence et ses perfections n'ont point de bornes; il a toutes les perfections, et en lui chaque perfection est infinie. Sa nature est d'être souverainement parfait. Ainsi, Dieu est non-seulement bon, mais infiniment bon; il est non-seulement juste, mais infiniment juste; et ainsi de toutes les autres perfections : comme rien n'a, pu en limiter le nombre, rien n'a pu en borner la

grandeur.

Dieu est immense, parce qu'il est au ciel, en la terre et en tous lieux. C'est lui qui anime tout, qui soutient tout, qui donne la vie et le mouvement à tout, Il est en toutes choses, ou, pour mieux dire, toutes choses sont en lui; sa présence s'étend au-delà des bornes de l'univers : il pourrait en créer un autre, et. s'il le créait, ce nouvel univers serait dans l'étendue

de son immensité.

Il est donc certain que nous sommes continuellement sous les yeux de Dieu : il entend toutes nos paroles, il voit toutes nos actions; il est même au fond de notre cœur, il connaît toutes nos pensées et tous nos désirs. Quand nous faisons le mal, c'est en sa présence que nous le faisons. Les ténèbres les plus épaisses ne nous dérobent point à ses regards; la nuit la plus profonde est à ses yeux comme le jour le plus brillant. La preuve de cette vérité est même gravée dans notre propre cœur. Et, en effet, d'où viennent ces remords qui nous agitent quand nous avons fait quelque mauvaise action, même en secret, et sans avoir été aperçus de personne? D'où viennent ces reproches si vifs et si amers que fait alors la conscience? En vain le pécheur s'efforce de les apaiser, le cri perçant de cette voix intérieure surmonte tout ce qu'on lui oppose; en vain il fuit son propre cœur, et le hâte de sortir de lui-même pour n'être pas accablé de confusion devant un juge qui lui reproche son crime; quelque part qu'il aille, il est saisi de crainte et couvert de honte devant ce censeur invisible, toujours attentif à lui représenter la laideur de son crime, pour le porter à le détester.

N'oublions donc jamais que Dieu est toujours avec nous, et que nous ne sommes jamais seuls ; que quelque éloignés que nous soyons de la vue des hommes, dans le lieu le plus retiré, dans la plus profonde solitude, nous avons un témoin invisible qui nous accom-

pagne et qui observe toutes nos actions.

Cette pensée nous éloignera du mal. L'ennemi de notre salut sera faible, ses efforts seront impuissants, tant que nous conserverons la pensée de la présence Et comment oserions-nous commettre le péché sous ses yeux? Aurions-nous la témérité de faire en sa présence ce que nous ne ferions pas à la vue d'un père, d'un maître? C'était la leçon que donnait autrefois Tobie à son fils. " Mon fils, lui disaitil, ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de votre vie." C'est le conseil que nous donne saint Augustin. "Si quelqu'un veut vous porter au péché, dit ce docteur, répondez-lui: Trouvez-moi un endroit où Dieu ne me voie pas; mais puisqu'il n'y en a point où Dieu ne soit présent, ne m'en parlez plus, je ne suis pas assez méchant pour l'offenser sous ses yeux." Cette pensée, Dieu me voit, nous soutiendra contre les attaques du démon, nous donnera la force de les surmonter, et nous encouragera à remplir nos devoirs avec fidélité.

Dieu gouverne toutes choses, il prend soin de toutes les créatures, et ce soin s'appelle Providence. Rien n'arrive dans le monde sans son ordre ou sans sa per-

ennent ons fait et sans ent ces la conipaiser, te tout e cœur, is accache son crainte le, tou-

rs avec ie quelommes, de soliaccom-

crime,

emi de issants, résence ettre le rité de pas à la on que i disaite votre igustin. dit ce roit où a point s, je ne

toutes . Rien sa per-

yeux."

ntre les

les surdevoirs maion. Le bien qui se fait arrive par son ordre; Dieu l'approuve; il le veut, il le commande, il le récompense. Le mal n'arrive point par l'ordre de Dieu; il le défend, il le punit; mais il ne l'empêche pas, parce qu'il ne veut point gêner notre liberté, et parce qu'il est assez puissant pour tirer le bien du mal meme. Ne pensons donc pas que Dieu abandonne ses créatures au hasard, après les avoir faites. Puisqu'il a daigné les créer, il n'est pas indigne de lui de

les gouverner.

Cette Providence ne veille pas seulement sur les royaumes et les empires; son attention s'étend à toutes les créatures. Il ne tombe pas un passereau sur la terre sans l'ordre de votre Père céleste : tous les cheveux de votre tête sont comptés, dit Notre-Seigneur lui-même. C'est cette Providence qui, tous les ans, couvre la terre de moissons, fait croître les plantes, charge les arbres de fruits, et veille sur tous les besoins de ses créatures avec un soin tout à fait paternel. C'est elle qui nonrrit les oiseaux du ciel, les poissons de la mer et les animaux qui sont sur la terre.

Ne nous imaginons pas cependant que cette attention, que ce soin coûte à Dieu, et que son repos inaltérable puisse en être troublé. Tout est également aisé à une puissance et une sagesse infinies. Si un roi ne s'occupe que des grandes affaires sans descendre dans le détail des petites choses qui se passent dans son royaume, c'est qu'un roi, n'ayant qu'une intelligence bornées ne pourrait s'appliquer aux petites choses sans s'exposer à négliger les grandes ; mais la sagesse dé Dieu, étant infinie, embrasse tout sans peine et sans

efforts.

De ce principe: Il y a une Providence, naissent

deux devoirs pour l'homme.

Le premier est de se soumettre sans réserve à la conduite de cette Providence : nous devons l'adorer dans les maux comme dans les biens qui nous arrivent, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la maladie et dans les souffrances comme dans la santé et dans la joie. Nous devons dire alors : Dieu le veut, et il ne le veut que pour mon bien; que son saint nom soit béni! S'il permet quelque fois que l'homme de bien soit dans la misère, tandis que l'impie est dans l'abondance, c'est qu'il veut éprouver sa vertu pour la récompenser magnifiquement dans l'autre vie; c'est qu'il sait que cette affliction passagère est un moyen pour assurer son salut éternel.

Le second devoir est de se confier en la Providence, et d'attendre sans inquiétude de la bonté de Dieu tout ce qui nous est nécessaire pour cette vie et pour l'autre, "Considérez les oiseaux du ciel, dit Notre-Seigneur, ils ne sèment ni ne moissonnent, c'est Dieu qui les nourrit: combien ne valez-vous pas mieux qu'eux! Voyez les lis des campagnes, ils ne travaillent, ni ne filent; cependant le roi Salomon, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. Si Dieu a soin de vêtir ainsi l'herbe des champs, combien prendra-t-il plus soin de vous, qui étes ses enfants!" Ce serait l'outrager que de s'inquiéter et de manquer de confiance en sa bonté paternelle. Adorons donc sa Providence en tout ce qui nous arrive; notre sort ne pourrait être en de meilleures mains; jamais un si bon père n'abandonnera des enfants qui se confient en sa paternelle proyidence.

Histoires. - Nous lisons dans l'Ancien Testament que la eune Susanne fut sollicitée au crime par deux infâmes vieillards. Cette sainte femme rougit de leur proposition, et, levant les yeux au ciel, elle leur, dit : " Je me vois dans l'embarras de toutes parts: si je consens à votre honteuse passion, je n'èchapperai pas à la main de Dieu, qui me voit; il est mon . juge, il me fera rendre compte d'une action aussi criminelle. . Si, au contraire, je ne consens pas à votre désir, je n'échapperai pas à votre ressentiment, et je vois que vous me ferez , bientôt mourir. Mals je crains Dieu, et j'aime mieux souffrir tous les supplices et tomber en vos mains cruelles que d'offenser mon Dieu en sa présence, et de tomber entre les mains de sa justice. Elle fut sur le point d'être mise à mort par suité des calomnies que firent contre elle ces deux criminels. vielllards; mais Dieu sut défendre l'innocence de sa servante, et ces deux infâmes calomniateurs subirent la peine à laquelle ils avaient fait condamner celle qu'ils n'avaient pu entraîner au crime.

fai

qu

pa

in

de

Di

de

La fermeté de Susanne fut un effet du souvenir de la présence le Dieu, qu'elle conservait dans son esprit.

Des flatteurs louaient la puissance de Canut, roi d'An-

lis que prouver nt dans n passa-

nel.
idence,
ieu tout
et pour
t Notreest Dieu
mieux
travailn, dans
eux. Si

tes ses iéter et ernelle. ii nous meilbandon-

ternelle

que la nes vieilet, levant oarras de , je n'eest mon riminelle. 'échappeme ferèz K souffrir que d'ofes mains mort par criminels. servante, laquelle

présence

oi d'An-

gleterre. Que fait ce sage prince? Il s'assied sur le bord de la mer (c'était au moment du flux), et ordonne à l'élément fougueux de le respecter. On pense bien qu'il ne fut pas obéi. Se tournant alors vers ses courtisans: « Voyez, dit-il, quelle est ma puissance!

MÉRAULT, Enseignement de la Religion, t. I.

— Quelque affliction qui m'arrive, disait David, je n'ai pas même la penece d'en former-la moindre plainte: je n'ai de voix que pour hénir Dieu et chanter ses louanges, sachant que tout vient de-iul comme source de tout bien. «Si je suis poursuivi et persécuté par Saul, c'est Dieu qui l'a voulu. Si je suis chaseé de mon palais et de ma capitale par Absalon, mon prepre fils, c'est Dieu qui l'a veulu.

—M. de Chantal, ayant été blessé mortellement à la chasse, par l'imprudence d'un ami, fut lui-même son consolateur, en lui disant: Mon ami, le trait était parti d'en haut avant de partir de ta main.

Vie de sainte Françoise de Chantal.

—Madame de Sévigné, en parlant de Turenne, dit que «le canon qui tua ce grand homme était chargé de toute éternité.». Cette pensée est aussi vraie qu'énergiquement rendue.

Lettres de madame de Sévigné.

Exercices.— 1. Pouvons-nous connaître Dieu parfaitement?— 2. Comment pouvons-nous connaître Dieu au moins imparfaitement?— 3. Pourquoi dit-on que Dieu est esprit?— 4. Pourquoi éternel, tout-puissant, indépendant?— 5. Qu'entendez-vous par l'immutabilité de Dieu?— 6. Expliquez ces paroles: Dieu est infini?— 7. Quelle conséquence pratique tire-t-on de l'immensité de Dieu?— 8. Quelle idée devons-nous avoir de la providence de Dieu?— 9. Quels deux grands devoirs nous prescrit la providence de Dieu?

ARTICLE V.

Je crois en Dieu, etc., etc.

Mystère de la sainte Trinité.

Bien que Dieu soit un quant à sa nature, il y a méanmoins en Dieu trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit; et c'est ce qu'on appelle le Mystère de la très-sainte Trinité. C'est Dieu lui-même qui a révélé ce Mystère d'une manière sensible dans le bapteme de Jesus-Christ, lorsqu'on entendit la voix du Père qui le reconnut publiquement pour son Fils bien-aimé, et que l'on vit descendre le Saint-Esprit sur lui en forme d'une colombe. Jésus-Christ l'a aussi déclaré manifestement, quand il a ordonné à ses Apôtres de baptiser toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, montrant par là que ces trois personnes sont un seul et même Dieu: ce qui est confirmé par ces paroles de saint Jean: "Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit; et ces trois ne sont qu'une même chose."

tr

еŧ

oi

e1

fa

đ

Ce mystère est le grand objet de notre foi, et il n'y en a point dont notre religion nous rappelle aussi souvent le souvenir. Toutes nos prières commencent et finissent par l'invocation de la sainte Trinité. Le signe de la Croix, qui revient si souvent dans les cérémonies de l'Église et dans les actions particulières des Chrétiens, se fait au nom du Père, et du Fils, et

du Saint-Esprit.

Mais s'il ne faut point diviser la nature divine, qui est une, il ne faut pas non plus confondre les personnes, qui sont distinctes l'une de l'autre. Le Fils est le même Dieu que le Père, mais il n'est pas la même personne; le Saint-Esprit est le même Dieu que le Père et le Fils, mais il n'est pas non plus la même personne.

Ces trois personnes ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une seule et même divinité, qu'une seule et même nature ; d'où il suit que ces trois personnes sont égales en toutes choses, et que l'une n'est pas plus grande, ni plus puissante, ni plus ancienne que les deux autres, puisqu'elles ont toutes trois la même grandeur, la même puissance, la même éternité.

Ce mystère, c'est-à-dire cette vérité incompréhensible, est au-dessus de notre raison; mais elle n'est pas contraire à la raison; nous ne disons pas : Trois Dieux ne font qu'un seul Dieu, mais trois personnes ne font qu'un seul Dieu. Il ne faut pas non plus se figurer trois personnes en corps et en âme comme nous; les trois personnes en Dieu sont purement spirituelles. re d'une La première personne de cet adorable mystère est le Père; la seconde personne est le Fils, qui est ens-Christ, gendré du Père de toute éternité; et la troisième est reconnut le Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils. Voilà ce qu'il a plu à Dieu de nous faire connaître du

Mystère de la sainte Trinité, mystère sublime auquel l'esprit humain ne peut atteindre; mais Dieu, qui est la vérité même, et qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper, nous l'a révélé: nous devons donc le croire

sur l'autorité infaillible de sa parole.

Rien n'est plus raisonnable que de soumettre sa raison à l'autorité de Dieu. Ce n'est pas seulement quand il s'agit de Dieu que notre raison est en défaut; dans les choses naturelles mêmes, combien n'y en a-til pas que nous ne pouvons comprendre, et qui n'en

sont pas moins certaines et indubitables!

Pouvons-nous concevoir comment un grain de blé jeté en terre peut en produire une multitude d'autres? comment d'un tronc aride il peut sortir des feuilles et des fleurs variées à l'infini, des fruits d'un goût exquis et mille autres phénomènes que la nature nous offre chaque jour? Quand un habile astronome parle à ses élèves de l'immensité des cieux, du nombre des astres, de leur grandeur, de leur distance et de la rapidité de leur mouvement ; quand il leur dit, par exemple, que le soleil est quatorze cent mille fois plus gros que la terre, et qu'il en est éloigné de trentequatre millions de lieues, ils ne le comprennent pas; mais, pensant qu'ils ne sont encore que des emants, ils croient sur la parole d'un homme en qui ils ont confiance. Quand il s'agit de la nature de Dieu, tous les hommes ne sont que comme des enfants. Ils parviendront un jour a la plénitude de l'age parfait; alors les ténèbres se dissiperont, et ils verront clairement ce qu'ils ne peuvent maintenant ni pénétrer ni comprendre. Vouloir en cette vie sonder ce mystère, c'est une témérité, dit saint Augustin; le croire par la lumière de la foi c'est le fruit de la piété; le contempler dans l'autre vie, c'est la souve raine félicité.

Une image de la Trinité reluit magnifiquement dans notre ame : semblable au Père, elle a l'étie :

e l'on vit è d'une stement, er toutes lu Saintnes sont par ces rendent le Saint se."

et, il n'y lle aussi mencent nité. .Le ıs les céiculières Fils, et

rine, qui person-Fils est la même e le Père ersonne mais un et même suit que s, et que , ni plus at toutes la même

réhensin'est pas is Dieux ne font figurer ous; les ielles.

semblable au Fils, elle a l'intelligence; semblable au Saint-Esprit, elle a l'amour. Semblable au Père, au Fils et au Saint-Esprit, elle a dans son être, dans son intelligence, dans son amour, une même félicité et une même vie. Or ces trois choses, l'être, l'intelligence et la völonté, ne font qu'une seule substance, une seule âme, comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un seul et même Dieu. Et, pour compléter la ressemblance, l'intelligence naît de l'être comme le Fils est engendré du Père; l'amour procède de l'être et de l'intelligence comme le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

tèr

CO

fon

sai

ca

dé

ďι

sc: nu

ex

la

liv

pr

ce

to

n' et

se

ľ

pι

HISTOIRE. - Deux aveugles de naissance discouraient ensemble : l'un d'eux était ignorant et impie, mais l'autre était instruit et pieux. - L'AVEUGLE IMPIR. Je Voudrais bien savoir de quoi Dieu s'occupait pendant l'éternité, avant d'avoir créé le monde. -LE PIEUX AVEUGLE. Et que s'ensuit-il de ce que je chercherais inutilement de savoir à quoi vous vous occupiez avant que je vous eusse connu? Dieu s'occupait de lui-même, et il pensait à creuser un enser pour ceux qui ne croiraient pas en lui ou qui refuseraient de le servir. — L'AVEUGLE IMPIE. Comment peut-if y avoir trois personnes en Dieu, dont chacune est Dieu, quoiqu'elles ne soient qu'un seul Dieu? Cela me surpasse : folie de croire ce qu'on ne comprend pas! — LE PIEUX AVEUGLE. Je crois ferme-ment qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes réellement distinctes, qui sont Dieu, et en cela je n'agis point en insensé, mais en homme sage. — L'AVEUGLE IMPIE. Montrez-moi cela, et je vous fais présent de mon baton, qui est très-solide, et qu'on m'a dit être fort beau. — LE PIEUX AVEUGLE. Comment savez-vous que votre bâton est beau? Un avengle comprend-il ce que c'est que la beauté? Nous autres aveugles, nous ne comprenons rien à ce qu'on appelle couleurs. Qui pourrait nous faire comprendre ce que c'est, et quelle différence il y a entre le rouge et le jaune, le vert et le bleu? Est-ce que nous devons nier qu'il y a des couleurs, et qu'il y a une différence entre les couleurs, jusqu'à ce qu'on nous ait fait comprendre ce que c'est? — L'AVEUGLE IMPIE. Non, parce que nous avons tant de raisons de le croire l tous les hommes qui ne sont pas aveugles le disent. - LE PIEUX AVEUGLE. Ce sont des hommes qui nous disent qu'il y a des couleurs, et nous les croyons. C'est un Dieu qui a révélé les mystères, et nous ne le croirions pas! N'avons-nous pas beaucoup plus de raisons de croire à l'existence de la sainte Trinité et autres mystères qu'à l'existence des couleurs? La Religion chrétienne, qui enseigne les mystères, est démontrée divine, faites-vous-en instruire. Croyons et vivons jusqu'à la mort chrétiennement ; nous irons au c'el. Dès que nous y serons,

lable au Père, au lans son licité et l'intellibstance, e Saint-Et, pour le l'être procède it-Esprit

t ensemt instruit de quoi e monde. cherchevant que il pensait ui ou qui peut-il y oiqu'elles croire ce is fermeellement insensé. cela, et et qu'on vez-vous que c'est ons rien aprendre le jaune, y a des , jusqu'à AVEUGLE e croire l nt. -- LE ru'il y a a révélé IOUS DAS! a sainte rs? La

montrée

ogu'à: la

y serons,

nous cesserons d'être aveugles. Nous y verrons Dieu face à face et tel qu'il est.

Exercices.—1. En quoi consiste le mystère de la sainte Trinité?

—2. Par qui et en quelles circonstances nous a été révélé lé mystère de la très-sainte Trinité?—3. Comment devons-nous considérer ce mystère?—4. Quand rappelons-nous le souvenir de ce dogme fondamental? —5. Que devons-nous savoir du mystère de la très-sainte Trinité?—6. Est-il raisonnable de croire ce mystère, quoi-que nous ne puissions pas le comprendre?—7. Ne trouvons-nous pas en nous l'image de la très-sainte Trinité?

ARTICLE VI.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la Jerre.

De la Création.

Le monde que nous voyons n'a pas toujous été: la preuve de sa nouveauté est sensible; il en porte des caractères manifestes. En remontant vers l'époque déterminée, d'après les Livres saints, pour la création du monde, on voit que tout/commence, les arts, les sciences, les peuples, les empires. Nul monumen., nul fait, nulle histoire, ne nous dit que le monde existait auparavant. Le livre qui rapporte à cette date la création du monde est le plus ancien de tous les livres: il est aussi, comme les autres parties de la Bible, le plus authentique et le plus digne de foi. Le premier mot de ce livre est que Dieu créa au commencement le ciel et la terfe, c'est-à-dire qu'il fit de rien toutes choses. Dien existait par lui-même, et rien n'existait que lui. / Au moment qu'il a voulu, le ciel et la terre sent sortis du néant; il les a créés par sa seule parole et par sa pure volonté. Dieu a parlé, dit l'Écriture, et tout a été fait ; il a commandé, et l'univers a été créé. La voix de Dieu, c'est sa volonté toutepuissante.

Transportons-nous en esprit au moment de la naissance du monde; de quel étonnement n'aurions-nous pas été frappés, en voyant à chaque parole du ToutPuissant paraître une foule de créatures si belles et

mi

ten

cul

me

daı

au

poi

cré

ma

Ad

tèn

ont has po

vai

mç

cel

Th mè

la :

de

le :

dri fec

d'a

Di

CIT

si parfaites?

Dieu employa six jours à ce grand ouvrage: il aurait pu le faire en un instant, mais il a hien voulu nous apprendre qu'il est souverainement libre, et qu'il agit sans contrainte et comme il lui plaît.

Le premier jour Dieu créa le ciel et la terre et les eaux. Il dit ensuite: "Que la lumière soit, et la lumière fut." Parole simple, mais pleine de majesté et

de pouvoir.

Le second jour il créa le firmament, c'est-à-dire cette voûte immense que nous appelons le ciel. "Que le firmament soit fait dit le Seigneur, et le firmament fut." Le firmament était alors sans éclat ; le soleil et les astres, qui le rendent maintenant si brillant, n'étaient pas encore : c'était comme un pavillon immense, mais sans ornements.

Le troisième jour Dieu rassembla en un seul lieu les eaux qui étaient répandues partout, et commanda à la terre de produire les plantes et les arbres. A son ordre, une surface aride et stérile devint tout d'un coup un paysage parsemé de riantes prairies, de riches vallons, de collines et de montagnes couronnées de forêts, semé de fleurs et de fruits de toute espèce; et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que chaque plante reçut en même temps la vertu de se reproduire par la graine qu'elle renferme.

Le quatrième jour Dieu créa le soleil, la lune, et orna le firmament de cette multitude d'étoiles qui frappent nos regards et étonnent notre imagination.

Le cinquième jour Dieu créa les poissons et les oiseaux; il dit: "Que les eaux produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent dans les airs;" et cette parole remplit la mer d'habitants, et peupla l'air d'un nombre infini d'oiseaux.

Le sixième jour Dieu créa les animaux: "Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce." C'est ainsi que furent créés les innombrables animaux qui habitent la terre, depuis le ciron jusqu'à l'énorme éléphant, depuis l'abeille de nos jardins jusqu'à l'aigle des montagnes, depuis le plus petit verè: il aun voulu , et qu'il

belles et

re et les et la luajesté et

est-à-dire el. "Que mament soleil et lant, n'énmense,

seul lieu mmanda s. A son out d'un le riches mées de pèce; et chaque produire

lune, et iles qui gination. is et les des anioiseaux mplit la re infini

'Que la elon son obrables jusqu'à lins jusetit ver-

misseau jusqu'aux monstrueux serpents qui épouvantent les déserts; enfin depuis l'imperceptible animal-cule jusqu'à ces montagnes animées qui agitent les mers. Quelle admirable variété dans leur figure et dans leurs inclinations! Il donna aux uns la force, aux autres l'industrie, à tous les qualités nécessaires pour remplir leur destination. Enfin, toutes les autres créatures étant formées, Dieu voulut leur donner un maître, et créa le premier des hommes, qu'il nomma Adam.

Historre.—On ne peut rien voir de plus ridicule que les systèmes des anciens philosophes sur l'origine du monde. Les unsont cru le monde éternel; d'autres ont attribué sa formation au hésard. Démocrite, qui se retira dans des tombeaux afin de n'être pout troublé dans ses méditations par les conversations des vivants, attribuait à la rencontre fortuite des atômes la création du monde, et même la liberté de l'homme. Ce système qui fut aussi celui d'Epicure et de Lucrèce, fait honte à l'esprit humain. Suivant Thalès, l'origine de toutes choses-est due à l'eau; suivant Anaximène, c'est à l'air; et suivant Héraclite, c'est au feu.

Un philosophe a prétendu que l'hômme était né de l'écume de la mer échaufiée par les rayons du soleil, et un autre qu'il venait de l'hultre: l'huître, en se perfectionnant, est devenue un poisson, le poisson est devenu un amphibie, l'amphibie est devenu un quadrupède, le quadrupède est devenu un singe, et le singe, en se per-

fectionnant, est devenu un homme.

De quels délires l'homme n'est-il donc pas capable, quand il n'a d'autres lumières que celles de sa raison, et qu'il n'est pas éclairé et guidé par la foi!

EXERCICES. — 1. De quoi traite le premier article du Symbole?—
2. Le monde est-il bien ancien?—3. Dans quels livres apprend-on l'origine du monde?—4. Ces livres sontils dignes de foi (1)?—5. Dieu avait-il besoin d'employer six jours à créer le monde?—6. Que créa Dieu le premier, le deuxième, le troisième, le quatrième, le cinquième, le sixième jour?—7. Comment Dieu couronna-t-il la création ae l'univers?

(1) Voir le chapitre de la Révélation, p, 9 et suiv.

CHAPITRE III.

DE L'ANGE ET DE L'HOMME.

Les Anges et les hommes sont les créatures les plus parfaites que Dieu ait créées, parce que seules elles sont douées d'intelligence et capables de connaître et d'aimer leur Créateur, et qu'elles sont faites pour être éternellement heureuses en le possédant.

ARTICLE PREMIER.

Des Anges.

Quoiqu'il ne soit pas parlé des Anges dans la création, on croit cependant qu'ils furent créés le premier jour, lorsque Dieu dit: "Que la lumière soit faite." C'est le sentiment de saint Augustin. Dieu fit les Anges dans le ciel, dit la sainte Écriture, et il en créaune multitude innombrable.

Les Anges sont de purs esprits, c'est-à-dire des intelligences qui ne sont pas destinées, comme nos

âmes, à être unies à des corps.

Le nom d'Ange signifie envoyé, et l'Écriture nous donne un grand nombre d'exemples où ces esprits bienheureux ont été députés vers les hommes : l'archange Gabriel fut envoyé à Zacharie et à la très sainte Vierge ; Raphaël à Tobie, etc. Abraham, Jacot, Gédéon, Moïse, et un grand nombre d'autres personnages de l'Ancien Testament ont été aussi favorisés de visions angéliques. On représente les Anges avec des ailes, pour marquer avec quelle promptitude ils executent les ordres de Dieu.

Tous les Anges furent créés libres; tous pouvaient être fidèles et mériter le bonheur pour lequel ils avaient été créés; mais le premier d'entre eux. Lucifer, ains avai et v prite un j sain est s

fer, tout D

notr réco més mal qui pou gilar nou mor

en g don ses a Il et il

Ché les V cipa N

de l' ceux No espri

la bi enfa Quel nous ainsi nommé à cause de l'éclat de lumière que Dieu avait mis en lui, oublia ce qu'il devait à son Créateur, et voulut s'égaler à lui. Un grand nombre de ces esprits célestes suivirent son exemplé; mais cependant un plus grand nombre encore s'unirent à l'Archange saint Michel, qui foudroya les rebelles en disant: Qui est semblable à Dieu? Qui est comme lui, grand, puissant, saint, bon et juste?

Ainsi ces mauvais Anges furent précipités dans l'enfer, où ils endureront des peines horribles pendant

toute l'éternité.

Dieu, pour nous donner occasion de lui prouver notre amour et nous faire mériter une plus grande récompense, permet que ces esprits de ténèbres, nommés aussi démons, nous tentent et nous portent au mal; mais il nous donne en même temps les grâces qui nous sont nécessaires pour leur résister : nous pouvons prévenir leurs attaques par la prière et la vigilance, et les vaincre par les biens que Jésus-Christ nous a mérités et acquis par ses souffrances et par sa mort.

Les Anges qui demeurèrent fidèles furent confirmés en grâce, et ils entrèrent dans la joie du Seigneur, dont ils seront éternellement inondés en contemplant ses adorables perfections.

Il y a trois hiérarchies de ces esprits bienheureux : et il y a, en chaque hiérarchie, trois ordres différents.

La première hiérarchie comprend les Séraphins, les Chérubins et les Trônes; la seconde, les Dominations, les Vertus et les Puissances; et la troisième, les Principautés, les Archanges et les Anges.

Nous savons par les divines Ecritures que l'occupation des Anges est de chanter les louanges de Dieu et de l'adorer, de lui présenter nos prières et de protéger

ceux qui les invoquent.

Nous devons avoir un grand respect pour tous ces esprits bienheureux, mais nous devons spécialement honorer nos saints Anges gardiens. Nous savons, de la bouche même de Jésus-Christ, que les plus petits enfants ont un de ces esprits célestes qui les garde. Quelle douce consolation pour nous d'être assurés que nous avons toujours auprès de nous un protecteur que

les plus les elles aître et our être

la créapremier faite." fit les en créa

des inne nos

e nous esprits s: l'arla très Jacol, personvorisés es avec ude ils

vaient uel ils *ucifer*, Dieu nous a envoyé du ciel, et qui veille nuit et jour à notre sûreté, pour empêcher que l'Ange des ténebres ne nous nuise; que nous avons en lui un ami véritable, également fidèle, sage, éclairé et puissant; que c'est un guide sûr, toujours plein de zèle pour nous diriger dans le chemin qui mene au ciel! Pourrions-nous oublier ce que les saints Anges font pour nous? et ce souvenir n'ouvrira-t-il pas nos cœurs aux sentiments du respect, de la reconnaissance, de la confiance et de l'amour? ne nous portera-t-il pas à être dociles à leurs inspirations, à les prier souvent et toujours avec ferveur, et à les imiter dans leur fidélité?

Histoire.—Pendant la captivité, le saint homme Tobie, se croyant près de mourir, et ne voulant pas frustrer son fils d'une somme considérable qu'il avait prétée à un de ses parents, nommé Gabélus, lui conseilla de chercher un guide fidèle pour le conduire à Echatane, où demeurait ce parent. Le jeune Tobie étant sorti, rencontra l'Archange Raphaël sous la figure d'un jeune homme prêt à faire voyage: le saint Archange s'offrit à le conduire et à le ramener sain et sauf. Arrivé près de Ragès, le céleste conducteur dit à Tobie que Dieu lui destinait pour femme Sara, fille de Raguel, son parent. A cette nouvelle, le jeune homme frémit de crainte, se souvenant que sept hommes qui avaient successivement épousé Bara étaient tous morts; mais l'Ange le rassura en lui disant qu'il ne lui arriverait aucun mal, pourvu qu'il suivit les avis qu'il lui donnerait; ce qui fut en effet.

Gabélus, appelé aux noces, remit à Tobie l'argent qu'il devait, et, peu de jours après, les deux voyageurs reprirent la route de Ninive.

De retour dans la maison paternelle, le jeune Tobie adora Dieu, selon l'avis de l'Ange; puis s'approchant de son père, qui était aveugle, il lui frotta les yeux avec le fiel d'un poisson monstrueux qu'il avait pris dans le Tigre durant le voyage, et le saint vieillard recouvra la vue.

L'Ange ayant terminé sa mission, sit connaître qui il était, et dit à Tobie le père: Le Seigneur m'a envoyé pour vous guérir et et pour délivrer du démon Sara, la semme de votre sils; car je suis Raphaël, l'un des sept qui sont sans cesse présents devant le Seigneur, et toujours prêts à exécuter ses ordres. Lorsque vous priez avec larmes et que vous ensevellssiez les morts, je présentais vos prières à Dieu, et il les recevait savorablement; et parce que vous étiez agréable à Dieu, il a été nécessaire que vous sussez approuvés. Il ajouta: Les

servi que

que Angele m
— 5,
vais
l'occ
enve

ture
de
et à
et l
inte
et c
Die
rene
qui

fut fut ces une enfa

 \mathbf{n}

cap

venu tous était faisa grav it et jour s ténèbres mi véritasant; que our nous ourrionsour nous? aux senticonflance dociles à

ours avec

Tobie, se n fils d'une nts, nommé le conduire étant sorti, nne homme uire et à le conducteur fille de Rappire de Rappire de la conducteur il en lui divit les avis.

dora Dieu, , qui était ionstrueux it vieillard

u'il devait.

stait, et dit guérir et dis; car je nts devant sque vous je présen-; et parce ous fussiez arut. Les services que le saint Archange rendit à Tobie sont la figure de ce que nos saints Anges gardiens font journellement pour nous.

Exercices.—1. Quelles sont les créatures les plus parfaites que Dieu ait créées, et pourquoi?—2. Quand croit-on que les Anges ont été créés?—3. Qu'est-ce que les Anges, et que veut dire le mot ange?—4. Tous les Anges ont-ils été fidèles à Dreu?—5. Pourquoi Dieu permet-il que nous soyons tentés par les mauvais anges?—6. Comment divise-t-on les Anges?—7. Qu'est l'occupation des Anges dans le ciel?—8. Quels sont nos devoirs envers nos Anges gardiens?

ARTICLE 41.

De l'Homme.

Dieus voulant distinguer l'homme du reste des créatures visibles, sembla se recueillir en lui-même avant de le créer: Faisons l'homme, dit-il, à notre image et à notre ressemblance. Il forma son corps de terre, et le rendit vivant et animé en lui donnant une âme intelligente, capable d'aimer, de vouloir et de penser; et c'est en cela que l'homme est fait à l'image de Dieu, et capable de le posséder éternellement, s'il se rend digne de ce bonheur par la pratique des vertus qui lui sont commandées.

Il fallait au premier homme une compagne: elle fut tirée de lui-même, et recut le nom d'Éve: ainsi fut institué le mariage. Tous les hommes sont nés de ces premiers parents: ils doivent donc être à jamais une seule et même famille, et s'aimer comme les enfants d'un même père.

L'homme n'est pas seulement corps; il a une âme capable de penser et d'aimer, une âme qui, de sa nature, est incorruptible et immortelle.

Historian.— Un empereur romain avait un cerf qu'on était venu à bout d'apprivoiser. Il était nourri au palais et y revenait tous les jours, après avoir visité les forêts voisines. Cet animatétait cher à l'empereur. Craignant que dans les courses qu'il faisait au déhors, quelqu'un ne le poursuivit et ne le blessat, il fit graver sur un collier d'or, qu'on lui mit, ces paroles: Ne me

touchez pas, rappartiens à César. — Nous venons de Dieu, nous appartenons à Dieu, nous sommes à Dieu, nous sommes le bien de Dieu; il nous a marqués de son sceau; nôtre âme et ses facultés, notre corps et les organes de nos sens portent l'empreinte de la Divinité. Ne nous laissons donc pas séduire par les mauvais exemples, entralner par les passions, et réduire en servitude par l'esprit de malice, qui est notre grand ennemi.

Exercices. — 1. Comment Dieu distingua-t-il l'homme du reste des créatures, et comment forma-t-il sa compagne? — 2. Quelle conséquence faut-il tirer de ce que nous sommes tous issus d'un même père? — 3. De quoi l'homme est-il composé (1)?

ARTICLE III.

De la spiritualité et de l'immortalité de l'âme.

de

pa dé

ce

so et

le

cr

ce

fir d'i

ve

ľe

tr(

tal

ju

50

pe:

co: l'a:

Les fidèles de la nouvelle loi ne sont pas les seuls qui fassent profession de croire l'immortalité de notre âme; les anciens Patriarches, les Prophètes, tous les adorateurs du vrai Dieu l'ont également crue et en ont fait le motif de leur conduite. Les grands génies de l'antiquité, Platon, Aristote, Cicéron, et une infinité d'autres, ont, par les lumières de la raison aidée de quelques souvenirs traditionnels, reconnu que la mort n'est pas la fin de tout l'homme, mais qu'il se survit encore à lui-même, après avoir éprouvé cette catastrophe, qui n'est autre chose que la séparation des deux substances, l'âme et le corps, qui constituent sa nature.

Et en effet, nous ne pouvons pas plus douter qu'il y ait en nous deux substances que nous ne pouvons douter de notre propre existence; car ce qui pense dans nous, ce qui médite, calcule, compare, réfléchit, ce qui est capable d'une si grande variété de connaissances et de sentiments ne peut être matière. Mais le dogme de l'immortalité de l'âme n'est pas seulement fondé sur de simples conjectures, sur quelques vraisemblances: la révélation primitive, la persuasion générale du genre humain, les idées que

⁽¹⁾ Voir la fin de la page 3 et le commencement de la page 4

de Dieu, is sommes stre ame et as portent as séduire as, et réptre grand

ne du reste 2. "Quelle issus d'un

me.

les seuls
de notre
es, tous
nt crue
s grands
, et une
a raison
reconnu
ie, mais
éprouvé
s séparai consti-

ter qu'il couvons i pense e, réflériété de matière. 'est pas es, sur itive, la ées que

Dieu nous a données de sa bonté, de sa puissance, de sa justice, tels sont les fondements d'une vérité aussi consolante pour l'homme de bien qu'effrayante pour l'impie.

Après son pèché, l'homme a été condamné à la mort; son corps doit rentrer dans la poussière, d'où il a été tiré; mais si son âme devait périr avec son corps, si ce principe de vie émané du Créateur devait être anéanti, la promesse d'un Rédempteur était absurde et sans motif. Aussi le dogme de la vie future; et par conséquent de l'immortalité de l'âme, l' toujours un des articles fondamentaux de la gion primitive; il fut l'espoir de nos premiers parênts, comme il sera le nôtre, si nous observons avec fidélité les préceptes que le Seigneur nous a donnés.

Le dogme de la vie future, et, par suite nécessaire, de l'immortalité de l'âme, a été généralement reçu par tous les peuples de l'univers; l'idolâtrie, loin de le détruire, lui avait donné une nouvelle force, ou plutôt ce fut même l'abus de cette croyance qui fut une des sources de l'idolâtrie; l'apothéose des grands hommes et l'usage de leur rendre des honneurs divins après leur mort, ne se seraient jamais établis si l'on avait cru que l'homme meurt tout entier.

En créant un être d'une capacité aussi vaste que celle que possède notre âme, Dieu n'a pu avoir d'autre fin que celle de la rendre heureuse par la possession d'un bien digne d'elle, digne de ses œuvres. Peut-on trouver le bonheur en ce monde? L'homme le plus vertueux y est-il toujours le plus heureux? Hélas! l'expérience de tous les jours ne nous apprend que

trop le contraire.

La justice divine est encore une preuve de l'immortalité de l'âme: on voit souvent en ce monde le vice triomphant et la vertu humiliée, l'impie heureux et le juste malheureux. Il est donc nécessaire que l'ordre soit rétabli, que le vice soit puni et la vertu récompensée. Mais comment cet ordre serait-il rétabli, et comment la justice divine exercerait-elle ses droits, si l'âme n'était pas immortelle?

On dira peut-être que le remords est la punition du



crime: mais que serait le remords sans la foi? Disons donc hardiment que nier la spiritualité de l'âme, et par conséquent son immortalité, c'est non-seulement donner le démenti à la croyance et au sentiment de tous les peuples, mais encore à la saine raison et au sens commun.

ju

es

tr

ét

ne

da

de

ľh

de

le

toi

de

ve

na

pΙι

ma

se

d'u ett

béi

rer

en

leu

ob

cha En

fut

tou

à to

san

ger héi

l'au

dés fait

de

Cette vérité, professée dans tous les temps, et par presque tous les peuples de l'univers, est sans doute terrible pour l'impie; elle le poursuit partout et lui déchire le cœur, malgré les efforts qu'il fait pour se tranquilliser. Le libre cours qu'il donne à ses passions lui fait redouter l'éternité, parce qu'il n'a rien à attendre qui lui soit avantageux; il voudrait ne pas croire, mais le remords le poursuit; il doute, ou plutôt il croit malgré lui. Son incrédulité souvent affectée décèle un cœur coupable. "Quand la pensée de l'avenir visite les incrédules, dit Young, ils rampent, ils tremblant, ils doutent, ils croient..."

Le juste, au contraire, trouve dans cette vérité la force dont il a besoin pour souffrir avec résignation les maux de la vie présente; elle est de plus son espoir

pour l'éternité.

Historie. — Quelques heures avant sa mort, Bernardin de Saint-Pierre, auteur des Etudes de la Nature, voyant ses enfants tout en pleurs autour de son lit, leur adressa ces touchantes paroles: «Ce n'est qu'une séparation de quelques jours, ne me la rendez pas si douloureuse; je sens quo je quitte la terre, mais non la vie. Adieu, mes bons amis, évitez le mal, faites le bien, vivez chrétiennement; nous nous reverrons un jour.

Exercices.— 1. Les Chrétiens ont-ils seuls reconnu l'immortalité de l'âme?— 2. Quels sont les fondements de notre croyance à l'immortalité de l'ûme?— 3. Comment la promesse d'un Rédempteur prouve-t-elle l'immortalité de l'âme?— 4. Comment le dogme de la vie future a-t-il toujours été regardé?— 5. Montrez la confirmation de ce dogme et les erreurs de l'idolâtrie.— 6. Comment la justice divine prouve-t-elle l'existence d'une vie future?— 7. Montrez quels sont les effets de ce dogme, si différents pour le coupable et pour le juste.

ARTICLE IV

Chute de l'homme.

L'homme, au sortir des mains de son Créateur, était

Disons âme, et lement ent de n et au

et par doute t et lui our se assions attencroire. il croit décèle avenir s trem-

rité la nation espoir

rdin de enfants ites pame la ais non n, vivez

amortayance à èdempdogme la conmment ? -- 7, s pour

juste, saint, heureux, et orné de dons excellents : son esprit était éclairé d'une lumière divine, qui lui montrait tout ce qu'il devait connaître. Il n'avait besoin, pour s'instruire, ni de livres ni de maîtres. Sa volonté était droite et sans aucun penchant vers le mal; rien ne troublait la tranquillité de son âme : il ne souffrait dans son corps ni douleur, ni incommodité, et il ne

devait, point mourir.

Cependant Dien devait à sa majesté d'exiger de l'homme le dévouement de son cœur, et des preuvesde son amour et de son obéissance : c'est pourquoi, en le plaçant dans le paradis terrestre, il lui défendif de toucher à un fruit particulier, en lui accordant l'usage de tous les autres. Ce commandement, facile à observer, surtout en ce moment où l'homme innocent était naturellement porté au bien, fut accompagné de la plus terrible menace, qui est la peine de mort; mais. malgré les bienfaits de Dieu et ses menaces, la femme se laissa séduire par le démon, qui avait pris la forme d'un serpent; et, après avoir mangé du fruit défendu. elle en présenta à Adam, et l'entraina dans sa désobéissance.

A ce moment, tout fut change pour eux; ils perdirent tous les avantages que Dieu leur avait accordés en les créant. D'épaisses ténèbres se répandirent dans leur esprit; leur volonté se dérégla, leurs passions obscurcirent les lumières de leur raison ; leurs penchants se corrompirent et les portèrent vers le mal. En perdant la justice et en se séparant de Dieu, ils devinrent sujets à la damnation éternelle. Leur corns fut assujetti à la douleur, aux maladies, à la mort.

Ces suites affreuses du péché d'Adam ont passé à toute sa postérité, parce que son péché même a passe à tous les hommes, qui sont nés de lui. En désobéis sant a Dieu, il s'est perdu lui-même, et avec lui tout le genre humain, dont il est le pere. Nous sommes les héritiers de sa faute et de sa disgrace, comme nous l'aurions été de son innocence et de son bonheur.

Tous ont péché dans le premier homme, tous ont désobér en lui ; son péché, tant ainsi devenu le nôtre, fait que nous sommes tous coupables, même avant que de naître. Vérité incompréhensible, mais dont la Reli-

. était

gion ne nous permet pas de douter: c'est le dogme fondamental de la Religion chrétienne; c'est à ce dogme qu'elle se rapporte tout entière, puisque ce péché, qui est la source de tous les maux, est aussi la première cause du besoin que nous avions d'un Médiateur et d'un Sauveur qui nous réconciliat avec Dieu, qui expiat nos péchés, et qui nous rachetat de la servitude.

le

rai

par

qu

vei

dé

me

sai

de

pas

deı

aŭ

cer

ma

pec

mi

ont

cie

par

teu

H

ètes

et j

je i

con

frui don

Die

pon

frui

sera trin

~inin

elle

Pui

tu e

mar il lu

mai

ne i

vail

l'he

qu'e sièr

C'est un des dogmes qui sont le plus clairement con-

tenus dans la sainte Écriture.

Le saint rei David dit lui-même qu'il a été formé dans l'iniquité, et que sa mère l'a conçu dans le péché.

L'Apôtre saint Paul dit que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et qu'ainsi tous les hommes ont été assujettis à la mort, parce que tous ont péché dans un seul.

Nous naissons tous coupables et enfants de colère : c'est pour cela qu'on appelle ce péché le péché d'origine

ou de transmission.

Les philosophes païens eux-mêmes sont parvenus, par le secours de la raison seule, non pas à connaître cette vérité, mais à soupçonner que l'homme naissait coupable de quelque crime. La vue des misères aux-quelles il est assujetti dès le berceau les avait conduits jusque-là. En effet, sans la foi du péché originel, l'homme est lui-même un mystère encore plus incompréhensible; car comment expliquer toutes les contradictions qui se trouvent en lui? Tant de grandeur et tant de bassesse tout à la fois, tant de lumières et tant de ténèbres, un penchant si vif pour le bonheur et une si profonde misère. Il approuve le hien, et ne le fait pas; il condamne le mal, et il le commet.

Il n'y a que la foi du péché originel qui puisse expliquer ces difficultés et concilier ces contradictions.

Ce qu'il y a dans l'homme de bonté et de lumière vient de Dieu et de la première institution de la nature : ce sont de beaux restes d'un grand édifice tombé en ruine. L'ignorance et les vices viennent du péché, qui a gâté l'ouvrage de Dieu, et défiguré son image jusqu'à la rendre méconnaissable.

Nous voyons un exemple de cette justice rigoureuse dans la conduite d'un roi qui punit un sujet rebelle en le dégradant lui et toute sa postérité; mais les comparaisons tirées des choses humaines sont toujours imparfaites; les règles de la justice des hommes ne sont qu'une ombre de celles de la justice divine; elles peuvent-aider notre foi, mais elles ne peuvent pas nous

découvrir le fond de ce mystère impénétrable.

Dieu ayait créé l'homme pour le rendre éternellement heureux avec toute sa postérité. Il était juste et saint quand il sortit de ses mains: il ne tenait qu'à lui de conserver ces précieux avantages et de les faire passer à ses enfants; il ne fallait pour cela que lui demeurer fidèle. S'il eût persévéré dans la justice, il aurait communiqué le même bonheur à tous ses descendants, et leur aurait assuré une félicité éternelle; mais sa désobéissance a tout perdu, et les suites de son peché, c'est à-dire l'ignorance, l'inclination au mal, les misères de la vie, la mort du corps et la perte de l'âme, ont passé jusqu'à nous. Ainsi nous étions exclus du ciel, si Dieu, par une infinie miséricorde, n'avait préparé un-remède à nos maux en envoyant un Rédempteur.

HISTOIRE.—Le Seigneur appela Adam et lul dit: «Adam, detes-vous?» Adam répondit: «Seigneur, j'ai entendu votre vo... et j'ai craint de me présenter devant vous parce que j'étais nu, et je me suis caché. Le Seigneur dit: « Qui est-ce qui vous a fait connaître que vous étiez nu, sinon parce que vous avez mangé du fruit défendu? « Adam répondit : « C'est la femme que vous m'avez donnée pour compagne qui m'on a presenté, et j'en ai mangé. Dieu dit à la semme : « Pourquei avez-vous fait cela? » Elle répondit: « C'est le serpent qui m'a trompée, et j'ai mangé de ce fruit. Le Seigneur dit au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu seras maudit parmi tous les animaux, tu te traineras sur ta poitrine, tu mangeras la terre toute ta vie; le mettrai une éternelle inimitié entre la femme et toi, et entre sa postérité et la tienne; elle t'écrasera la tête, et tu tendras des embûches à ses pieds. Puis il dit à la femme: . Je multiplierai tes chagrins et tes maux : tu enfanteras avec douleur, et tu seras sous la puissance de ton mari, qui dominera sur toi. Enfin, adressant la parole à Adam. il lui dit : · Parce que, trop docile à la voix de ton épouse, tu as mangé du fruit défendu; la terre sera maudite en tes ouvrages ; tu ne pourras te nourrir de ses productions que par un pénible tra-vail.....La terre produira des ronces et des épines, tu mangeras l'herbe de la terre et ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce qu'ensin tu retournes dans la terre d'où tu es sorti ; car/l'i es poussière, et tu retourneras en poussière.

t à ce que ce ussi la Média-Dieu, la ser-

dogme

formé péché. dans éché; mort,

olère : rigine

venus, naître aissait s auxnduits ginel, ncomour et t tant et une e fait

se exns. nière a naombé éché, mage

reuse le en Exercices.—1. Dans quel état l'homme fut-il créé?—2. A quelle épreuve fut-il soumis?—3. Racontez sa chute, et faites en connaître les saites.—4. Comment devons nous considérer le dogme du péché originel?—5. Pourquot ce dogme est-il le fondement de la Religion chrétienne?—6. Ce dogme est-il clairement enseigné dans l'Écriture?—7. Les pasens avaient-ils l'idée de la chute originelle?—8. Peut-on, sans la foi à ce mystère, expliquer les contradictions qui se trouvent dans le cœur de l'homme?—9. Faites comprendre par un exemple la justice de la transmission du péché originel.

CHAPITRE IV.

DE LA PROMESSE ET DE L'ATTENTE DU MESSIE.

Je crois en Jésus-Christ.

ARTICLE PREMIER.

Promesse d'un Sauveur.

L'homme était perdu sans ressource, si Dieu n'avait eu pitié de lui : il avait offensé une majesté infinie, et par conséquent il était incapable de réparer son péché, puisqu'il ne pouvait offrir une satisfaction égale à l'offense.

Mais par une miséricorde toute gratuite, et dont les effets sont aussi incompréhensibles que ceux de sa justice, Dieu, avant même de prononcer contre Adam l'arrêt de sa condamnation, lui donna l'espoir d'un Médiateur en maudissant le serpent dont le démon s'était servi pour tromper nos premiers parents: "Je "mettrai, dit-il au serpent, l'inimitié entre toi et la "femme, entre ta race et la sienne; elle t'écrasera la tête." D'où nos premiers parents comprirent qu'il naltrait d'eux un Libérateur qui détruirait la puissance de Satan.

Cette promesse ne fut exécutée qu'au bout de quatre

mill
ce le
et p
avai
celle
père
de I
" pa
" Je
" tor
" qu
dans
éclai

mon la m douz posté quat " tes " ter " Ju

venu

" qu' " qu' dével Adar Le

de se c'estôtée Tre lant

l'oppi

Espri Ce l'entr près d vela l plus p dans

n'étai l'atter

mille ans. Dieu se réservait de la développer pendant ce long intervalle, et de la réitérer avec plus de clarté et plus d'étendue. En effet, la promesse que Dieu avait faite à Adam fut confirmée dans la suite par celle qu'il fit à Abraham, destiné à être la tige et le père d'un peuple tout spécialement consacré au culte de Dieu. 4 Sortez, lui dit le Seigneur, sortez de votre " patrie, et venez dans le pays que je vous montrerai. "Je ferai naître de vous un peuple nombreux, et "toutes les nations de la terre seront bénies en Celui " qui naîtra de vous." La promesse fut renouvelée dans les mêmes termes à Isaac et à Jacob. Ce dernier, éclairé d'une lumière divine, prédit plus clairement la venue du Libérateur promis dès le commencement du monde. Il en désigna le temps, lorsque étant au lit de la mort, et annonçant, par l'Esprit de Dieu, à ses douze enfants assemblés ce qui devait arriver à leur postérité dans la suite des siècles, il adressa à Juda, le quatrième de ses fils, ces paroles remarquables : "Juda, a tes frères te combleront de louanges, et ils se pros-" terneront devant toi; le sceptre ne sortira point de "Juda, et il y aura toujours un chef de ta race jus-" qu'à ce que vienne Celui qui doit être envoyé, et " qui sera l'attente et le désiré des nations." Ainsi se développe et s'éclaircit la promesse faite d'abord à Adam, puis à Abraham.

Le Sauveur naîtra de la famille de Juda. Le temps de son arrivée est marqué, c'est lorsque le sceptre, c'est à dire la prééminence, la principale autorité, sera

ôtée à la maison de Juda.

Trois cents ans après la mort de Jacob, Dieu, voulant délivrer son peuple du joug des Égyptiens, qui l'opprimaient, suscita Moïse, qu'il remplit de son

Esprit, et lui donna le don des miracles.

Ce saint homme, ayant conduit le peuple jusqu'à l'entrée du pays qu'il devait posséder, et se sentant près de mourir, assembla les Hébreux, et leur renouvela les promesses de la venue d'un libérateur bien plus puissant que lui, et seul capable de les introduire dans la véritable terre promise, dont celle de Chanaan n'était que la figure. Ainsi Dieu les tenait-il dans l'attente du Messie promis.

'avait ie, et éché, ile " à

aites en

ierer le

le fon-

claire-

ls l'idée

nystère, œur de

t les
le sa
d'am
d'un
mon
" Je
et la
ra la
qu'il

ance

latre

Ce prophète plus grand que Moïse, sauveur de son peuple et auteur d'une nouvelle loi, médiateur d'une nouvelle alliance, devant qui Moïse lui-même doit se taire, et qui doit seul être écouté quand il commencera à parler, c'est le Sauveur du monde, dont la doctrine devait un jour éclairer l'univers, et dont Dieu lui-même devait dire : "Celui-ci est mon Fils bien-" aimé ; écoutez-le."

Jusqu'à lui, il ne devait point paraître dans tout Israël un prophète semblable à Moise, à qui Dieu parlât

face à face, et qui donnât une loi à son peuple.

HISTOIRE. — Un jour que Daniel répandait son âme devant le Seigneur, qu'il lui adressait des prières ferventes pour son peuple, l'Ange Gabriel vint par l'ordre de Dieu vers ce prophète, et l'instruisit du temps où le Messie, qu'il appela Justice étennelle et le Saint des saints, devait, selon les décrets de Dieu, paraltre sur la terre, et du temps où ce Christ, promis et attendu depuis si long-temps, serait mis à mort. Il lui dit que Dieu lui accordait cette insigne faveur parce qu'il était un homme de désirs.

Daniel, IX.

Exercices. — 1. Que serait devenu l'homme sans la venue du Messie? — 2. A quelle époque et par quel motif Dieu fit-il la première annonce du Messie? — 3. Quelle promesse Dieu fit-il plus tard à Abraham? — 4. Faites connaître la prophétie de Jacob. — 5. Moïse a-t-il annoncé la venue du Messie?

ARTICLE II.

Développement des Promesses. Conversion future des Gentils.

A l'exception des Juifs, tous les autres peuples étaient plongés dans les ténèbres et dans les désordres de l'idolatrie. Dieu était profondément oublié, et le démon était adoré partout sous différentes formes. Ce culte impie s'était affermi pendant une longhe suite de siècles; toutes les passions, auxquelles il était si favorable, lui avaient servi d'appui, et il semblait qu'on ne devait jamais revenir d'une erreur aussi an-

cieu dan com hom U

du l sa v dev ann tous vine siècl où i

ténè écla auss et d Dieu gran hom

Di

H

réunt toute sanc Sauv mon ceux Mess Dieu natic l'uni et le ses r suspesses l'acceptant de la company de la company

corri Cette a été meni

Isa

de son r d'une doit se mmenla doct Dieu

s bientout Is.

parlat

evant le peuple, et l'ins-LE et le re sur la si longait cette

enue du la pret-il plus icob. -

IX.

euples ordres , et le es. Ce suite tait si mblait ssi ancienne, aussi universelle et aussi accréditée. Cependant Dieu avait résolu de détruire l'empire du démon, comme il l'avait promis à Adam, et de rappeler les

hommes à la connaissance de la vérité.

Un aussi grand renouvellement devait être l'ouvrage du Messie; et un des caractères les plus sensibles de sa venue, c'était qu'en éclairant tous les peuples, il devait aussi les convertir; Dieu n'avait cessé de faire annoncer cet événement si favorable à la Gentilité; tous les Prophètes l'avaient vu par une lumière divine, et l'avaient prédit en mille manières bien des siècles avant qu'il s'accomplit, et dans les temps mêmes où il paraissait incroyable.

Ils ont tous annoncé que le Messie dissiperait les ténèbres qui couvraient, avant lui, toute la terre ; qu'il éclairerait les Gentils; qu'il en serait le Libérateur aussi bien que des Juifs, et qu'il ne formerait des uns et des autres qu'un seul peuple, adorateur du vrai Dieu. Ces Prophètes étaient les avant-coureurs que le grand Roi envoyait devant son Fils pour tenir les

hommes dans l'attente de son avénement.

Dieu marqua tous les caractères qui devaient se réunir dans la personne du Sauveur. Il fit prédire toutes les circonstances qui accompagneraient sa naissance, sa vie, sa mort et sa résurrection : l'histoire du Sauveur était déjà faite d'avance quand il vint au monde. David, ce saint roi inspiré de Dieu, est un de ceux qui en ont parlé le plus clairement. Il appelle le Messie son Seigneur, et il le reconnaît pour le Fils de Dieu; il prédit que son règne s'étendra sur toutes les nations et n'aura point d'autres bornes que celles de l'univers. Il annonce ses ignominies, sa mort cruelle et le genre de supplice qu'on lui iera souffrir : il voit ses mains et ses pieds percés, son corps violemment suspendu, sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre, ses habits partages, et sa robe tirée au sort; mais il annonce en même temps qu'il n'éprouvera point la corruption du tombeau, et qu'il en sortira glorieux. Cette prédiction est d'autant plus remarquable, qu'elle a été faite plus de mille ans avant son accomplissement.

Isaie a parlé du Messie avec autant de clarté. Il le

voit sortir du sang de Jessé, naître d'une mère vierge; il l'appelle un enfant admirable, Père du siècle futur, le Prince de la paix : enfin il le nomme Emmanuel, qui veut dire Dieu avec nous. Son règne sera éternel, dit encore le même prophète; toutes les nations se prosterneront devant lui; à sa parole les boiteux seront redressés, les sourds entendront, les muets parleront,

les aveugles verront, les morts ressusciteront.

Mais après avoir parlé de la gloire du Messie, il parle aussi de ses humiliations : il le représente défiguré, méconnu, méprisé, comme le dernier des hommes; il l'appelle l'homme de douleurs, chargé d'infirmités, parce qu'il a pris sur lui nos iniquités, qu'il expie par ses souffrances. "On lui crachera au visage, dit-il; il sera traité comme un criminel, mené au supplice avec des méchants, et il se livrera lui-même à la mort, et l'endurera aussi paisiblement qu'un agneau." Le Prophète ajoute que par sa mort il deviendra le chef d'une postérité nombreuse; et il assure que les Gentils accourront de toutes parts à sa suite, tandis que les Juifs, à la réserve d'un petit nombre, seront rejetés à cause de leur incrédulité. Que peut-on voir de plus détaillé, si ce n'est l'Évangile et l'histoire même du Sauveur? Cependant cette prédiction a été faite plus de sept cents ans avant la venue de Notre-Seigneur?

Les autres Prophètes n'ont pas vu moins clairement

le mystère du Messie.

L'un prédit que Bethléhem, la plus petite ville de Juda, sera illustrée par sa naissance; un autre assure qu'il sera vendu par un de ses disciples pour trente pièces d'argent, et il voit jusqu'au champ du potier à l'achat duquel cet argent sera employé. Le même Prophète nous le représente comme un roi, mais un roi pauvre; une ânesse lui servira de monture à son entrée dans Jérusalem.

Le prophète Aggée publie la gloire du second temple, parce que le Messie, le Désiré des nations, le

sanctifiera par sa présence.

Le prophète Daniel détermine l'époque précise de sa venue : pendant que ce prophète est occupé de la captivité de son peuple et des soixante-dix ans qu'elle Dieu soixa cent vité affrai siste étern sema alliar seron Propl sion: peupl on ve

lation

En qu'à l preser de Jer l'Occio parmi phétic dont suspe lécla respec de lui ait co les au ım téi d'infid Pou vinité Sauve Proph devaie évène sur la d'une veau:

s'y me

vierge; futur, eL, qui nel, dit se prosseront eleront,

ssie, il te défis homd'infirs, qu'il visage. u supne à la neau." dra le rue les tandis seront n voir istoire ı a été Notre-

ement

lle de assure trente tier à même us un à son

l temns, le

se de de la u'elle devait durer, tout à coup il est élevé par l'esprit de Dieu à des pensées plus hautes; il prédit qu'après soixante-dix semaines d'années, c'est à dire après quatre cent quatre-vingt-dix ans, arrivera la fin d'une capti vité bien plus funeste, dont le genre humain sera affranchi par la mort du Christ: délivrance qui consiste dans la rémit de péchés et dans le règne éternel de la justice de pechés et dans le règne éternel de la justice d'après que les anciens sacrifices seraine le Christ que les anciens sacrifices seront abolis. "Après la mort du Christ, ajoute le Prophète, il n'y aura plus qu'horreur et que confusion: la Cité sainte et le Sanctuaire seront détruits; le peuple qui l'aura méconnu ne sera plus son peuple; on verra l'abomination dans le Temple, et une désolation qui n'aura point de terme."

Enfin Malachie, le dernier des Prophètes, prédi. qu'à la place des sacrifices anciens une offrande pure sera présentée au Seigneur, non plus seulement dans le temple de Jérusalem, mais en tous lieux, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident; non plus par les Juifs, mais par les Gentils, parmi lesquels le nom de Dieu sera grand. Ces prophoties sont toutes contenues dans les Livres saints, dont l'authenticité est attestée par le témoignage non suspect de tout un peuple : c'est le peurle juif, ennemi déclaré des Chrétiens, qui ne peut supecher de les respecter, quoiqu'il y trouve sa condamnation. C'est de lui que nous les avons reçus ; et il semble que Dieu ait conservé ce peuple au milieu de la ruine de tous les autres pour le forcer de rendre à ces saints Livres un témoignage éclatant, et au-dessus de tout soupçor d'infidélité et d'altération.

Pour convaincre l'esprit le plus incrédule sur la divinité de Jésus-Christ, et lui prouver que ce divir Sauveur est véritablement le Messie promis par les Prophètes, il n'y a plus qu'à comparer les traits qui devaient caractériser le Désiré nes nations avec les évènements qui ont eu lieu à la venue de Jésus-Christ sur la terre, rapprocher les prédictions des faits, tenir d'une main l'Ancien Testament, et de l'autre le Nouveau: le tableau sera si exact, qu'il sera impossible de s'y méprendre. D'abord il est constant qu'à l'époque

den

tui

le c

en!

Phi

ven

con l'Al

de.

sera

Die

COR

ann 5. l

préd

l'épo

de 1

ties

COM

de la naissance de Jésus-Christ l'attente du Messie était généralement répandué, non-seulement dans la Judée, mais encore dans tout l'Orient. C'est un fait attesté par les auteurs pelens eux-mêmes. "C'était, "dit Suétone, une opinion ancienne et constante dans "tout l'Orient, qu'en ce temps-là des conquérants sortis "de la Judée séraient les maîtres du monde." | Tacite rapporte la même chose. "Plusieurs, dit cet historien, "étaient persuadés qu'en ce temps-là des hommes " sortis de la Judée seraient les maîtres du monde." Cette attente générale était fondée sur la célèbre prophétie de Jacob, qui avait prédit que le Messie viendrait quand les Juiss cesseraient d'être gouvernés par des chefs de la race de Juda; et sur celle de Daniel. qui avait fixé l'époque de la venue du Messie au terme. de quatre cent quatre-vingt-dix ans. Les Juifs'charnels et les païens prenaient les expressions à la lettre, et confondaient l'empire spirituel du Messie avec la domination d'un conquérant; mais la prophétie n'est pas moins réelle, et les faits attestent que les Apôtres, sortis de la Judée, ont soumis les nations à la loi dé Jésus-Christ.

L'Évangile nous marque l'accomplissement littéral de toutes les prophéties qui devaient caractériser la venue du Messie : il est né à Bethléhem, il a donné une nouvelle Loi, il a fait les miraçles les plus éclatants, il a sanctifié le Temple par sa présence, il est mort dans les douleurs et les ignominies de la Croix,

il est ressuscité le troisième jour, etc.

HISTOIRE.— La connaissance du vrai Dieu se conservait dans le royaume d'Éthiopie; Candace, qui en était reino du temps des Apôtres, envoya un de ses officiers pour offrir ses présents dans le temple de Jérusalem et y adorer le Soigneur. Ce sage ministre, ayant accompli son message, s'en retournait lisant le prophète Isaie, lorsque le Seigneur ordonna à saint Philippe, diacre, de courre après lui. L'officier lisait cet endroit du Prophète: Il a été mené comme une brebis a la boucherie. Compronez-vous ce que vous lisez ? lui dit l'homme de Dieu.— Et comment le compendrais je si personne ne me l'explique? In ui répondit l'officier. Et ayant engagé Philippe à monter sur son char, il le pria de lui dire si le Prophète parlait de lui-même ou d'un autre. Philippe prit de là occasion de lui annoncer Jésus-Christ et la nécessité du haptème. L'officier crut à la parole du Seigneur set le char étant.

parvenu à un endroit où il y avait de l'eau, il le fit arrêtet et demanda ce qui pourrait empêcher qu'il fie fût baptisé. Phili pe mi ayant répondu que rien ne l'en empêcherait, s'il croyait de cout son cœur, l'officier fit sa profession de foi en ces termes: le cross que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Affers ils descendiment dans l'eau, et Philippe le baptisa. Lorsqu'il fut baptisé, Philippe disparut, et l'officier continus son chemin, admirant ce qui lu était arrivé, et glorifiant le Seigneur pour la grâce qu'il venait de recevoir. On présume avec raison, que cet efficier fit connaître Jésus-Christ à ceux de sa nation, et qu'il en devint ainsi l'Apôtre.

Actes aes Apôlres, chap. viii.

Breagurs.—1. Dans quel état étaient les peuples avant la venue de Jésus-Christ?—2. Dieu avait-il annoncé que les Gentils seraient appelés à la connaissance du Messie?—3. Dites par qui Dieu fait prédire cet évènement, et rapportez les principales circonstances de la vie de Jésus-Christ prédites par David.—4. Qu'a annoncé Isale sur le grandeur et les ahaissements du Messie?—5. Indiquez quelques autres circonstances relatives au Messie prédites par les Prophètes?—6. Qu'a prédit Daniel touchant l'époque de la venue du Messie?—7. Quelle a été la prophéties de Malachie?—8. Pouvons-nous croire à l'authenticité des prophéties?—9. Quel effet doit produire sur l'esprit le plus incrédule l'accomplissement des prophéties?—10. Que faut-il faire pour se convaincre que les prophéties se sont accomplies?

CHAPITRE V.

DE L'INCARNATION, DE LA NAISSANCE ET DE LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

A été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

ARTICLE PREMIER.

Mystère de l'Incarnation.

Le Fils unique de Dieu, le Verbe, qui est de toute éternité dans le sein de son Père, s'est abaissé jusqu'à prendre un corps et une ame semblables aux nôtres

monde."
bre proie viennés par
Daniel,
u terme,
harnels
ettre, et
c la doie n'est
Apôtres,
a loi de

dans la

un fait

C'était, nte dans

its sortis

istorien,

lommes

Tacite

littéral riser la donné us écla-, il est Croix,

ait dans
mps des
dans le
ministre,
prophète
acre, de
la été
s ce que
comprencier. Et
lui dire
ippe prit

ssité du

ıar étant

Ce n'est pas le Père qui s'est fait homme, ce n'est pas non plus le Saint-Esprit; c'est le Fils, la seconde

im

Er

et

COI

rei est

et .

na

me en

> daı ror

> péc

SOL

8'08

a (

et : seu

le · nou

ait

d'ét

la I

sen

l'hv

sou infl

été

et c

gen

dans

soin.

aatm

autr

tit-il,

dans

sonne place

personne de la très-sainte Trinité.

La manière dont ce mystère a été accompli-ne peut ni tre conçue par l'esprit humain, ni s'exprimer par les paroles; mais voici ce que l'Evangile nous apprend. Lorsque le temps arrêté dans les conseils divins fut arrive, un Ange se présenta devant la très sainte Vierge; il la salua pleine de grâces, lui annonça qu'elle serait mère sans cesser d'être vierge, et que Celui qui naîtrait en elle serait le Fik du Très-Haut et l'ouvrage du Saint-Esprit. La rès-sainte Vierge crut à la parole de l'envoyé céleste, et elle y donna son consentement. Dans ce moment le mystère de l'Incarnation s'accomplit ; le Saint-Esprit forma en elle le corps de Jésus-Christ; il. y unit une âme: et en même temps se sit cette union indissoluble de la nature divine avec la nature humaine en la personne du Fils de Dieu. Ainsi le Fils unique de Dieu devint homme sans cesser d'être

D'où il suit que la très-sainte Vierge est véritable ment Mère de Dieu, ayant conçu et enfanté un

Homme-Dieu.

Marie devenant mère n'a pas cessé d'être vierge, Jésus-Christ, son Fils, ayant été conçu par l'opération

du Saint-Esprit.

Ainsi Jésus-Christ, comme homme, n'a pas de père, et Dieu n'a voulu que saint Joseph fût l'époux de Marie qu'afin de cacher ce mystère sous le voile d'un chaste mariage ; mais comme Dieu, Jesus-Christ a un Père, qui l'a engendré de toute éternité, et auquel il est égal.

Il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne, mais il y a deux natures distinctes: la nature divine, par laquelle il est Dieu comme son Père, et la nature humaine, par laquelle il est homme comme nous. possédant toutes les qualités propres à notre nature.

Quoique ce mystère surpasse infiniment la portée de l'esprit humain, nous devons cependant le croire fermement, parce que Dieu, qui est la vérité souveraine, l'a révélé. D'ailleurs il n'est nullement contraire

e n'est à la raison; et nous en avons en nous mêmes une econde image qui, quoique imparfaite, peut aider notre foi. En effet, notre ame, qui est d'une nature spirituelle ne peut et incorruptible, est unie à un corps matériel et ier par corruptible, et l'union de ces deux substances si diffépprend. rentes ne fait qu'un seul homme, qui est tout à la fois rins fut esprit et corps, incorruptible et corruptible, intelligent et matériel. De même, la divinité du Verbe et la sainte nnonça nature de l'homme, unies sans être confondues, foret que ment un seul Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, "Trèsengendré du Père dans l'éternité, et né d'une Vierge sainte dans le temps, tout-puissant comme Dieu, et enviet elle ronné de faiblesse comme homme; car, excepté le ent-le péché et les suites inséparables du péché, telles que int-Essont l'ignorance et la concupiscence, Notre-Seigneur s'est assujetti à toutes nos misères. Il a eu faim, il ; il. y cette a eu soif, il a été sujet à la fatigue, au sommeil nature et à toutes les infirmités de notre nature, avec cette insi le seule différence qu'il ne souffrait que parce qu'il d'être le voulait, au lieu que nous les éprouvons malgré nous.

> Mais gardons-nous de croire que la nature divine, ait été altérée dans l'Incarnation : Dieu, sans cesser d'être tout ce qu'il est par lui-même, a daigné s'unir à la nature bumaine ; il n'a rien perdu par cette union : ses abaissements et ses souffrances ne tombent que sur l'humanité: c'est comme homme que Jésus-Christ a souffert, et c'est comme Dieu qu'il a donné un prix infini à ses souffrances; c'est comme homme qu'il a été petit enfant, pour être le modèle de tous les âges; et c'est comme Dieu-Homme qu'il a été le Sauveur du genre humain.

itable.

té un

ierge,

ration

père,

ux de

d'un

a un

uel il

mais

, par

ature

nous.

re.

ortée

roire

uve-

raire

Historia. - Un hérétique, sectateur d'Hutychès, s'étant trouvé dans une société où était un enfant qui avait été instruit avec soin, voulet faire dire à cet enfant qu'il n'y avait qu'une seule, gature en Jieus-Christ. Pour l'en convaincre, il prit deux morceaux de fer, il les ât,rougir au feu, et les joignit ensuite l'un à autre pour n'en faire qu'un seul morceau. « C'est ains, lu dit-il, que la nature divine et la nature humaine, unies ensemble dans Jesus-Christ, ne font plus qu'une seule nature dans es per sonne. -- Mais, répondit l'enfant, mettez un petit lingot d'or à la place de ce petit morceau de fer, faites les rough tous deux, et n'er

faites qu'un seul morceau. Je veus le demande alors, ce morceau sera-t-il tout or ou tout fer? chaque morceau ne restera-t-il pas ce qu'il était auparavant? c'est-à-dire, l'un ne sera-t-il pas toujours un lingot d'or, et l'autre un morceau de fer, quoiqu'ils soient unis pasembl'. Oul, sans doute, vous n'en pouvéz disconvenir. Voilà donc deux morceaux, l'un d'or, l'autre de fer, qui, tout distingués qu'ils sont l'un de l'autre, ne feront plus cependant qu'un morceaux. C'est ainsi, conclut l'enfant, que la nature divine et la nature humaine, quoique distinguées l'une de l'autre, ne font néanmoins qu'une seule personne en Jésus-Christ.

Lettres édifiantes, Mission du Levant.

Die

con

un.

nite

COD

la

frai

par

prè péc

cet

suj

sati

de

hër son des

cou cet le s

con

offe

le :

au

l'he

de

œu

am

son

san

s'es

nat

tou

H

pais

exci

Die

Exercices. — 1. Par quel mystère Dieu a-t-il exécuté la promesse faite à Adam après sa chute? — 2. Quelle est des trois personnes divines celle qui s'est incarnée? — 3. Qu'est-ce que l'Évangile nous apprend sur la manière dont s'est accompli le mystère de l'Incarnation? — 4. Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ? — 5. N'ayons-nous pas en nous-mêmes une image du mystère de l'Incarnation? — 6. La nature divine est-elle altérée dans ce mystère?

ARTIČLE II.

Suite du Mystère de l'Incarnation.

Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous racheter de l'esclavage du péché et des peines de l'enfer, et pour nous mériter la vie éternelle, à laquelle nous n'avions plus droit, tant à cause de nos propres prévarications qu'à cause du péché originel. Nous avions offensé un Dieu d'une majesté infinie, et sa justice ne pouvait être satisfaite que par une réparation proportionnée à l'injure que le péché lui avait faite. L'homme ne pouvait donc pas par luimême offrir à Dieu cette satisfaction suffisante, ni mériter le pardon. Il n'y avait que le Fils de Dieu fait homme, vrai Dieu et vrai homme, qui pût offrir cette satisfaction en souffrant comme homme, et en donnant comme Dieu un prix infini à ses souffrances. Par ce mystère admirable de la sagesse divine, le péché est puni, et le pécheur est sauvé : ainsi en Jésus-Christ la justice et la miséricorde se concilient : l'injure faite à

morceau
il pas ce
toujours
ient unis
. Voilà
stingues
un mor-

un morne et la ne font

la pro-

les trois t-ce que ompli le ures en e image elle alté-

rache'enfer, quelle s proiginel, nfinie, r une hé luiite, ni eu fait r cette mant Par ce

hé est

rist la

aite à

Dieu est abondamment réparée, et Dieu est honoré comme il doit l'être.

Jésus-Christ s'est donc rendu notre médiateur. C'est un médiateur parfait, qui tient à Dieu par sa divinité, et à nous par son humanité; qui peut souffrir comme nous, parce qu'il a une nature semblable à la nôtre, et nous réconcilier avec Dieu par ses souffrances, étant Dieu lui-même : médiateur qui, par sa parfaite sainteté, est infiniment agréable à Celui auprès de qui il s'est entremis pour la réconditation des pécheurs. + Une comparaison fera encore mieux sentir cette vérité : qu'un roi /ait été insulté, outragé par le dernier de ses sujets; ni le coupable, ni aucun autre sujet du roi ne peut/offrir à la majesté royale une satisfaction égale à l'offense; tout ce que le coupable pourrait faire serait/toujeurs beaucoup au-dessous de la grièveté de l'injure ; mais si le fils du roi même, heritier présomptif de sa couronne, et déjà assis sur son trône, touché de compassion pour ce malheureux, descend du trône, quitte ses ornements royaux, se couvre la tête de cendre et le corps d'un sac, et qu'en cet état, prosterné devant son père, il s'offre à subir le supplice dû au coupable pour obtenir sa grâce, on conçoit qu'une si profonde humiliation est une satisfaction proportionnée la grandeur de la personne offensée, que l'injurg est pleinement réparée, et que le roi, sans blesser la justice, peut faire mistricorde au criminel. /Eh. bien! c'est l'image de la ce que l'homme péche reçue de Dieu par l'Incarnation de son Fils. Que Dieu est admirable dans toutes ses œuvres, et surtout dans ce grand ouvrage de son amour! Quel bienfajt que celui de nous avoir donné son Fils unique pour nous sauver! Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ce Sauveu énéreux qui s'est dépouillé de sa gloire pour se revetir de notre nature, s'assujettir à nos infirmités, paraître et être en tout semblable à nous!

Historia Nestorius, patriarche de Constantinople, ioin d'apaiser le grand scandale qu'un prêtre nommé Athanase avait excité en préchant qu'on ne devait point appeler Marie Méré de Dieu, lous publiquement le prédicateur, et soutint qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ au di bles que de la company que la saint Vierge na devait punt être appeles here de Marinais seulesment mère de Jésus-Christ. Sain Cyrille d'Alexandrie combattit et Mata ces envers. Le pane saint Célestin les condamna dans un fancile du l'ant à Rome en 450. Ce fut l'année suivante qu'un assemble, contre Nestorius la concile assistat d'Ephèse. Ce sameux hérésirquis qui était en horieur a tout le peuple à cause de son implies, it decidainée d'appèses aon trie at. Les Pères du concile le firent signifies de d'appèses, à communication, qui était colcus en ces isemes à Le sent consumente par la grâce de Dieu en la rille d'appèse, à uns naveau Judas.—Bache que, pour ta doctrine impie et pour ton obstination à la soutenir, tu as tout grade, de toute dignité ecclésiastique, par oncile, et selon les lois et règles de l'Église. Nestur de proyè en exil dans l'Afrique par l'Empereur Théodose le pune. Il se forma sur la largue de cet hérésiarque un ulcère afireux, où se mirent biente des vers, qui la lui rongèrent jusqu'à la racine. Après avoir erré de tous cétés, il mourut dans une grande misère, dans de vives douleurs et dans l'impéniténee.

MÉRAULT.

no l'o do qu dé

sig

pan qui rec

rei dei

do Ju Be

de

avi

l'ac

rei la i fai

au sai

POI

W.

rel en

fid

der

Executes 17 Pourquoi le Fils de Dieurs est-il fait homme?

2. Montrez que Jésus-Christ seul pouvait réparer l'injure faite à Dieu par le péché, 3. Faites comprendre cette vérité par une comparaisen.

ARTICLE III.

Auguste César ayant ordonné un dénombrement de tous les habitants de l'empire, Joseph et Marie se rendirent de Nazareth à Bethléhem d'où leur famille était originaire. C'est là que, de la création 4004, le Fils de Dieu vint au montre de la création de la créati

55

à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Huit jours après sa naissance il fut circoncis, et ce même jour la très sainte Vierge et saint Joseph, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de Dieu par un Ange, lui donnèrent le nom de Jésus, qui signifie Sauveur, parce qu'il était venu pour sauver tous les hommes, et les délivrer du péché et de l'enfer.

On a ajouté au nom de Jásus celui de Chaist, qui signifie oint ou sacré, non pas qu'il ait été sacré d'une manière sensible, mais à cause de son union hyposta

tique avec la nature divine.

Nous nommons aussi Jésus-Christ Notre-Seigneur, parce qu'il a un droit particulier sur tous les Chrétiens,

qu'il a rachetés par le prix de son sang.

Peu de jours après que Jésus eut été circoncis, il fut reconnu pour Dieu et pour roi par trois Mages, qui, conduits par une étoile, vinrent de l'Orient pour l'adorer. Arrivés à Jérusalem et ne voyant plus d'étoile, ils demandèrent en quel lieu était ne le roi des Juifs; les docteurs de la loi, interrogés par Hérode, roi de la Judée, répondirent que le Messie devait naître à Bethléhem. Hérode, alarmé, et méditant déjà la mort de ce Dieu enfant, engagea les Mages à lui donner avis du lieu où ils le trouveraient, feignant de vouloir l'adorer. Les Mages, continuant leur course, trouvèrent l'enfant, et lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhét mais avertis par un ange qu'Hérode voulait faire mourir l'enfant, ils s'en retournèrent par un autre chemin.

Quarante jours après la naissance de Jésus, la trèssainte Vierge et saint Joseph le portèrent au Temple pour le présenter à Dieu, selon qu'il était ordonné par la loi des Juifs, parce qu'il était un premier-né. La sainte Vierge de Complit en même temps la loi de la parilication, et officit, suivant cette loi, deux tourterelles; c'étaient les présents que les pauvres offraient en pareille occasion: quel exemple d'humilité et de fidélité à la loi 1

Hérode, poyant que les Mages ne revenaient pas concut le dessein de faire mourir tous les enfants au dessous de deux ans qu'il pourrait trouver à Bethléhem

٠,

de Die

les con

t l'année

tone de la son de Le saint phèse, à

ne impie

air, tu as

que, par

ur Théorésiarque

lui ron-

côtés, il

homme? ure faite par une

ment de se renfamille réation u de la Joseph ans les ée par esprits gloir et aux environs, afin d'envelopper le Sauveur dans ce massacre; mais saint Joseph, averti de tout par un Ange, s'était enfui en Egypte avec Jésus et Marie, où il demeura jusque après la mort de ce prince barbare. Alors il revint en Judée, et alla demeurer à Nazareth

en Galilée.

L'Évangile nous apprend qu'à l'âge de douze ans Jésus-Christ fut mené à Jérusalem pour célébrer la sete de Paque, selon la coutume des Juiss, et qu'il demeura dans le Temple sans que ses parents s'en apercussent; voyant ensuite qu'il n'était pas avec eux, ils le chercherent pendant tout le jour, mais inutilement, ce qui fut cause qu'ils retournérent à Jérusalem, où ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docfeurs, les écoutant et leur proposant des questions d'une manière si étonnante, que tous ceux qui l'entendaient étaient surpris de sa sagesse et de ses réponses.

À l'âge de trente ans, Jésus-Christ fut baptisé au fleuve du Jourdain par saint Jean-Baptiste : en même temps le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme d'une colombe, et le Père éternel déclara du haut des

cieux que Jésus-Christ était son Fils bien-aimé.

Aussitôt après, le Saint-Esprit conduisit Jésus au desert, où il jeuna pendant quarante jours, sans boire ni manger. C'est sur ce modèle que l'Église a établi le jeune du Carême.

Jesus-Christ permit ensuite au démon de le tenter, pour nous apprendre à ne pas craindre les tentations. et pour nous enseigner la manière d'y résister et nous

e

0

d

ď p

q

en mériter la grâce.

Hisroine. — Une mère aussi pieuse qu'éclairée dans la Foi, recommendait à ses enfants de ne passer ancun jour sans demander à Jésus enfant sa bénédiction. Aussitét que vous avez fait votre prière du matin et du soir, leur disait-elle, imaginez-yous que la très sainte Vierge paraît devant vous portant le saint enfant Jésus dans ses bras ; inclines vots avec respect, et dites avec ferveur: O Marie, daignez étendre sur moi la mainede votre divin Fils, afin que, béni par lui, févite le mal qui lui déplait, et que je fasse le bien qui lui est agréable; que je l'imite dans son obélasance et ses autres verius, et qu'enfin je me rende digne de le posséder avec vous dans le ciel!

Regions.—1. Rapportes, d'après l'Evangile, les principales airconstances de la naissance de Jésus-Christ.—2. Expliques le nom de Jésus et celui de Caust.—3. Pourquoi appelons nous Jésus-Christ Notre-Seigneur?.—4. Racontes l'adoration des Mages.—5. Que firant la très-sainte Vierge et saint Joseph quarante jours après la naissance de Jésus-Christ?—6. Comment Jésus-Christ échappa-t-il au massacre ordonné par Hérode?—7. Quelles sont les principales circonstances de la vie de Notre-Seigneur que l'Evangile nous fait connaître, juaga'à l'époque de sa prédication?

ARTICLE IV.

Doctrine de Jésus-Christ.

Jésus-Christ étant sorti du désert commença à prêcher la Loi nouvelle qu'il venait apporter aux hommes. Prami le grand nombre de disciples qui le suivaient, il en choisit douze, qu'il nomma Apôtres, c'est à dire envoyés, parce qu'il devait les employés à la conversion de toutes les nations. Ces douze Apôtres furent Pierre et André son frère, Jacques et Jean, Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas fils d'Alphée, Jude son frère, Simon le Chananéen, et Judas Iscariote.

La Loi que Jésus-Christ est venu apporter au monde est vraiment ravissante : elle forme un corps de doctrine si parfait, qu'on Le peut rien y ajouter ni en rien retrancher. Elle montre à l'homme tous ses devoirs envers Dieu, envers son prochain et envers lui-même elle convient aux hommes considérés en corps, et à chacun d'eux en particulier, dans toutes les situations où il peut se trouver : elle est propre à tous les p et à tous les temps. Lorsqu'on examine cette morale de près, on est forcé de convenir que Celui qui en est l'auteur a dû avoir la connaissance la plus profonde de tout l'homme, de son esprit, de son cœur, de ses passions, de ses faiblesses, de tous ses maux, et des remèdes qu'il y fallait appliquer, aussi bien que de sa le fin et des moyens qu'il doit employer pour y pavenir.

M'est évident que si les hommes se conformaient à cette morale, ils seraient aussi bons et aussi heureux qu'on peut l'être en ce moude : et en effet, qu'on se

louze ans slébrer la l, et qu'il rents s'en avec eux, s inttileérusalem, u milieu des ques-

aptisé au en même la forme haut des ié. Jésus au ans boire

ceux qui

et de ses

è tenter, ntations, et nous

a établi

ns la Foi, ns deman avez fait i-vous que nt enfant lites aveo otre divin , et que je son obéistne de la

re

ne

pa

pe

V0

ur

Cie

do

CT

COI

mie

de t

Que

doct

obse

seul

qui, TODI

un peuple de vrais Chrétiens, c'est-à-dire nommes qui aiment Dieu comme leur père, qui s'entr'aiment comme des trères, et qui n'aient tous qu'un cœur et qu'une âme, qui tendent tous à la même fin, qui marchent tous vers le même terme, le ciel; aucun d'eux ne faisant céder le bon droit à la passion, l'intérêt genéral à l'intérêt personnel ; mais chacun faisant au contrairé son bonheur de celui de ses semblables, prenant part à leurs peines et les aidant à les supporter : un tel peuple sera certainement un grand spectacle dans l'univers! Et tel serait cependant un État composé de véritables Chrétiens : la paix qui est le plus doux fruit de la charité/ régnerait au milieu de ce peuple, jamais le cri de la discorde ne s'y ferait entendre, parce qu'il n'y aurait jamais ni injustices, ni violences, ni jalousies, ni rivalités. Là on ne trouverait pas de vrais malheureux, parce qu'on n'y verrait point de méchants. Les bien seraient des biens purs, et les maux ne seraient plus des maux, parce que la charité rendrait communs tous les biens et tous les maux. Quelle tranquillité dans les événe ments divers ! quelle résignation dans les pertes !... La Meillesse, l'infirmité, la maladie seraient consolées par l'assurance d'un avenir plus heureux, et la mort même ne serait regardée que comme le passage d'un bonheur temporaire à un autre qui doit être éternel

Qui, tels seraient les truits que produirait la morale de Esus Christ mise en pratique. "L'univers ne serait peuplé que d'amis, et le monde entier deviendrait un

paradis terrestre."

Citation de la company de la c divins

"Ne craignez pas, disse Sauveur, ceux qui ne peuvent

tuer que le corps : mais craignez Celui qui peut préci-piter l'ame et la rops dans l'enfer."

"Aimez Dia de ut votre cœur, et souvenez-vous que nul ne peu s rvir deux mattres. Ne rougissez pas de moi devant les hommes, et je vous reconnattrai devant mon Père céleste. Gardez-vous de faire vos actions pour être vus des hommes. Si votre œil, votre main, votre pied vous sont un sujet de scandale, arrachez-les, coupez-les et les jetez loin de vous. Les re-

gards, les désirs, les paroles inutiles même sont condamnés. Ne vous mettez pas en peine d'où vous aurez de quoi manger et de quoi vous vêtir ; considérez les oiseaux du ciel, votre Père les nourrit, dit-il encore; voyez aussi comme il pare les herbes des champs. Faites du bien à tous, aimez même vos ennemis; pardonnez, et l'on vous pardonnera; ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés. Un verre d'eau froide donné en mon nom ne restera pas sans récompense. Si vous avez des peines, réjouissez-vous; si vous souffrez pour la justice, soyez ravis de joie, car une grande récompense vous est réservée dans le ciel."

Quelle sublimité, quelle sainteté dans cette morale ! Les mystères que la Religion enseigne sont sans doute au dessus de notre portée, mais les motifs de crédulité qu'elle donne sont plus que suffisants pour

contenter tout esprit raisonnable.

Historias. - Diderot, fessant réciter l'Évangile à sa fille, fut surpris par un de ses amis, qui lui en témoigna son étonnement: Après tout, lui répond ce philosophe, que puis je lui enseigner de mieux?. Le fameux Biron, si ennemi de la vraie piété, voulu ssi que sa fille fut élevée dans les principes de la Foi. Et comd'autres qui auraient admiré la sublimité de l'Évangile, cru or adoré ses mystères, si l'Évangile n'avait pas commandé la fuite de tout mai et la pratique de toutes les vertus!

References.—1. Que fit Jésus-Christ au sortir du désert?—2. Que veut dire le mot Apôtre, et quel est le nom des douts apôtres?

3. Quels sont les principaux caractères de la perfectible le doctrine de Jésus-Christ?—4. Que seraient les hamas s'ils observaient fidèlement la loi évangélique?—5. Cites que seraient de l'Évangélie. des préceptes de l'Evangile.

ARTICLE V.

rie de Jésus-Christ, ses miracles.

Jésus-Christ a prouvé la divinité de sa mission nonseulement par l'accomplissement exact des prophéties qui, pendant quatre mille ans, avaient annoncé sa venue, mais encore par un grand nombre de prodiges

, qui s'enous qu'un nême fin, l; aucun d la pasnais chaui de ses es aidant nent un it cepenla paix. erait av le ne s'y ni injusa on ne i'on n'y

ent des

maux, es biens

événe

s I... La

lées par

'est-à-dire

t même onheur morale serait ait un

ments

uvent préci-

z-vous ez pas laitrai os.acvotre arraes requ'il a opérés en son propre nom. Si la prophétie est une preuve de l'intervention divine, le miracle n'en est pas une moindre lorsqu'il est incontestable.

c'é

11

P

pl

do

m

de

sa.

no

cle

éc

Di

se

re

vé

br

po

ch

m

là

de

m

CO

es

le:

ét

qu

en

pl

éc

qu

er

bl

ce

Si nous voyions un homme commander à la nature. par exemple, marcher sur les eaux, rendre la vue à un aveugle, ressusciter un mort, nous ne douterions pas que cet homme ne fût un envoyé de Dieu. Nous sentons que de telles œuvres sont au-dessus des forces humaines, et qu'il n'y a que Dieu qui puisse interrompre le cours ordinaire des lois de la nature. C'est ainsi que Notre-Seigneur a prouvé sa mission. La fait un grand nombre de miracles, ainsi que l'Évangile le rapporte ; il a ressuscité les morts ; il a calmé la tempête en menaçant les vents et la mer; deux fois il a multiplié les pains dans le désert, pour nourrir une grande multitude de peuple qui le suivait; il a change l'eau en vin; il a rendu la vue aux aveugles; l'ouie aux sourds, le mouvement aux paralytiques; il guérissait en un moment les maladies les plus invétérées, souvent d'une seule parole, quelquefois sans voir les malades ni les approcher.

Remarquons que tous les miracles de Notre-Seigneur étaient utiles aux hommes; c'étaient autant des traits de sa bonté que des effets de sa puissance. Il ne les faisait point par ostentation. En vain les Pharisiens lui demandèrent-ils quelque signe dans le ciel; en vain Hérode désira-t-il de voir quelque prodige; jamais il n'en fit aucun pour satisfaire la curiosite; mais il ne refusa de guérir aucun des malades qui

implorerent son secours.

Et la réalité de ses miracles est incontestable; il ne les a point faits dans des lieux cachés, mais au miliéu des rues et des places publiques, dans le Temple et à la vue d'un peuple entier. La résurrection de Lazare se fit à Béthanie, qui n'est pas éloigné de Jérusalem, devant une multitude de témoins; la guérison du paralytique de trente-huit ans, celle de l'áveugle-né ont été opérées au milieu de Jérusalem. Ce dernier miracle fit beaucoup de bruit : les chefs de la synagogue en étant alarmés, interrogèrent l'aveugle et ses parents; mais ces recherches ne servirent qu'à confirmer la vérité du miracle et à lui donner plus d'éclat. Si

nétie est cle n'en

nature, a vue consus des i puisse nature. mission. nsi que cts; il a a mer; rt, pour i le sui-

vue aux

ux para-

dies les

otre-Seitant des nce. Il les Phale ciel; rodige: riosite;

le; il ne miliéu ple et à Lazare usalem, son du e-né ont le agogue ses panfirmer lat. Si

Notre-Seigneur en a fait quelques-uns dans le désert, c'était en présence de plusieurs milliers de personnes. Il a fait la plupart de ses miracles sous les yeux des Pharisiens et des docteurs de la loi, ses ennemis les plus déclarés et les plus disposés à les révoquer en doute; mais, confondus par l'évidence de ces mêmes miracles, ils n'ont pu les nier, et ont même été obligés de les avouer formellement. Que faisons-nous? disaient-ils, cet homme fait beaucoup de miracles; si nous le laissons continuer, tout le monde croira en lui.

Concluons donc, et disons hardiment que les miracles de Jésus-Christ étaient assez multipliés et assez éclatants pour prouver qu'il était l'Envoyé, le Fils de Dieu; aucun des anciens Prophètes n'en avait fait de semblables. Aussi, le peuple, plein d'admiration, le reconnut-il pour le Messie. "Voici, disait-il, voici véritablement le Prophète qui doit venir dans le monde. Un grand Prophète s'est élevé parmi nous,

Dieu a visité son peuple." *

Notre-Seigneur, non-seulement a fait un grand nombre de miracles, mais il a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire. Il leur dit: "Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons." Et les Apôtres ont opéré ces merveilles dans le cours de leurs prédications. Par la des ont montré qu'ils parlaient au nom de l'Auteur de la nature, et nous voyons le grand effet que ces merveilles ont produit. C'est par ce moyen qu'ils ont converti le monde entier. L'univers devenu chrétien est une preuve toujours subsistante des miracles que les Apôtres ont faits. Ainsi la Religion ne saurait être établie sur de plus solides fondements; ses preuves, qui consistent dans les prophéties et les miracles, sont en même temps à la portée des esprits les plus simples, et néanments capables de convaincre les plus éclairés. Dien a suscité une foule d'hommes inspirés qui, plusieurs mècles auparavant, ont prédit avec une entière exactitude des événements qu'il était impossible de prévoir. A cette première preuve se joint celle des miracles les plus incontestables, opérés à la vue de toute la Judée, multipliés en une infinité de manières et répétés dans toutes les parties de la terre.

Que peut-on souhaiter de plus fort pour opérer une pleine conviction et une croyance inébranlable?

Historia. Un jeune homme se trouvant dans une société où l'on déclamait contre les miracles, crut devoir prendre la parole et défendre sa foi. Il cita d'abord Celse, Julien, Porphyre, témoins non suspects, qui conviennent tous que Jésus-Christ a étonné la terre par ses miracles. Il cita ensuite l'aveu de Jean-Jacques Rousseau, puis celui de Voltaire. Mais quelle fut sa surprise de trouver ces hommes plus incrédules que Rousseau, leur maître, plus obstinés qu'un apostat à ne pas croire aux miracles!

Reprenant le conversation, il continua ainsi: «Il paraît que vous êtes absolument décidés à ne pas céder à l'autorité de vos maîtres, et que, selon vous, Julien et autres étaient trop croyants. Je ne vous demande donc plus qu'une chose, et vous me l'accorderez facilement: assurez-moi au moins qu'il est bien facile de croire nos dogmes, et plus encore; sans doute, de mettre en pratique nos leçons de morale. Ce ne fut qu'un cri: difficile, dites impossible. Le jeune homme reprit: Mais si nos mystères sont si incroyables, s'n est impossible de les croire, comment donc ont-ils été crus par toutes les conditions et jusque dans les palais des rois, lorsque le baptême était un engagement au martyre? . Ce discours les couvrit de confusion, et ils ne purent lui répondre.

Minault, Apologistes involontaires.

Reseauxs.—1. Jésus-Christ n'a-t-il prouvé sa divinité que de l'accomplissement des prophéties qui l'avaient annoncé?—2. Quels sont les principaux miracles qu'il a accomplis?—3. Pend en contester le réalité des miracles de Jésus-Christ?—4. Que disait le peuple juif à la vue des nombreux miracles accomplis par Jésus-Christ?—5. Jésus-Christ a-t-il donné à ses Apôtres le pouvoir de faire des miracles?—6. La Religion chrétienne est-elle appuyée sur des fondements solides?

ARTICLE VI.

Vertus de Notre-Seigneur.

Jésus-Christ a pratiqué lui-même, dans le plus haut degré de perfection, la loi qu'il nous a enseignée, et toute sa vie n'a été qu'une fidèle expression de sa doctrine. Plus on médite ses actions, plus on admire la sainteté éminente qui éclate dans toute sa conduite. Il a voulu passer par l'état de l'enfance, pour

don âge sair Qua suit et, dan dan jusc min les ains bris fum plus ne. lųi qu'i pécl disa lade per iette ivr reto béni disc " ce ap qui ceur péch à qu

hypotout tout où il on l les s

des i il n'a môm perole et témoins tonné la Jacques rprise de maître,

er une

rait que de vos avoyants, corderez le croire que nos possible, crus par es dans reque le cou-

que par 6?—2; Pest-en disait le r Jésusivoir de appuyée

toute doclmire con-

donner l'exemple des vertus qui conviennent à cet âge. Son obéissance envers saint Joseph et la trèssainte Vierge renferme toutes les vertus d'un enfant. Quand un enfant est soumis et docile, il écoute, il suit en tout les avis de ceux qui ont autorité sur lui, et, par cette conduite, quels progrès ne fait-il pas dans la science et dans la vertu! Jésus-Christ est resté dans l'exercice de ces vertus paisibles et obscures, jusqu'à l'âge de trente ans, où il a commencé son ministère public ; alors on vit briller en lui les vertus les plus sublimes. Sa douceur a été admirable, et, amsi qu'il était écrit de lui, il n'a pas achevé de briser le roseau cassé; ni d'éteindre la mèche qui fumait encore. Jamais il n'a rebuté personne; les plus grands pécheurs, il les recevait avec bonté; il ne faisait pas difficulté de manger avec eux ; si on lui reprochait cette condescendance, il répondait qu'il n'était pas venu chercher les justes, mais les pecheurs. "Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, disait-il, qui ont besoin de médecin, ce sont les malades." Il s'est peint lui-même sous l'image d'un bon per qui accourt au-devant d'un enfant ingrat, qui se jette a son cou, qui l'arrose de ses larmes, et qui se livre aux transports de la joie que lui inspire son retour. Il embrassait avec bonté les enfants, il les bénissait en leur imposant les mains, et il disait à ses disciples: "Laissez-les venir à mei, c'est à eux et à " ceux qui leur ressemblent que le royaume de Dieu "appartient." Partout c'est un caractère de bouté qui charme et inspire la connance; mais cette douceur ne l'empéchait pas de reprendre avec sorce les pécheurs endurcis, et principalement les Pharisiens, à qui il reprochait hautement leur orgueil et leur hypocrisie.

il est sortes de maux; en le suivant depuis l'étable où il est né, jusqu'au Calvaire où il est mort, partout on le trouve dans la douleur, dans les travaux, dans les souffrances; il a enduré la faim, la soif, la fatigne des voyages, toutes les incommodités de la pauvreté; il n'a rien voulu posséder sur la terre; il n'avait pas mêine une pierre pour reposer sa tête; il subsistait de

ce que lui fournissaient volontairement ceux à qui il annonçait la parole de Dieu; il supportait sans se plaindre les embarras de la foule qui le pressait, les importunités des malades dont il était continuellement accablé. On lui disait des injures, on l'outrageait, et jamais il ne s'est vengé.

Te l

mod

qué

dan

la d

pen ité

pur

d'ac

pau

env

moi L

ner

prè

disc

ave

l'ag

un

pied

prit

cha

étai

ains

disc

C'est surtout dans les différentes circonstances de sa Passion qu'il a fait voir une patience vraiment divine, malgré les douleurs extrêmes qu'il a endurées; il n'est sorti de sa bouche aucune plainte, aucun reproche, aucune menace : attaché à la croix, il priait

pour ses bourreaux.

Toute la vie de Jésus-Christ a été un exercice continuel de l'humilité la plus profonde. Aussi a-t-il dit: "Apprenez de moi à être doux et humble de cœur." If a voulu naître d'une mère pauvre; il a passé trente années dans l'obscurité, et quand il s'est fait connaître, il a toujours fui la grandeur et la pompe du monde. Jamais il n'a cherché sa propre gloire; il défendait de publier ses miracles. En lui, le détachement des richesses allait jusqu'à aimer la pauvreté; le mépris des honneurs, jusqu'à rechercher des humiliations; et la connaissance qu'il avait de la vanité des plaisirs lui faisait préférer les croix et les souffrances.

C'est donc avec raison qu'il reprochait aux Juifs de ne pas se rendre aux vérités qu'il leur annonçait; car une sainteté si parfaite prouvait certainement qu'il

était l'Envoyé de Dieu.

HISTOIRE.—Un saint homme avait coutume de dire à ceux qui le consultaient sur l'affaire de leur salut: «Ayez sans cesse le Sauveur en vue dans vos différentes actions, et elles acquerront un sublime degré de perfection, et toutes les difficultés que vous rencontrerez s'aplaniront; en vous éveillant; considérez avec quelle ferveur sa sainte humanité rendait ses devoirs à la majesté divine; voyez avec quelles dispositions il se livrait au travail de la profession, qu'il avait embrassée, pour nous apprendre à le sanctifier; comme il conversait avec le prochain, comme il prenait ses repas, quelles étaient les privations auxquelles il se condamnait pour l'amour de nous. Si vous êtes pauvres, souvenez-vous qu'il n'avait pas même une pierre pour reposer sa tête; si vous souffrez, regardez ses plaies; si vos ennemis vous persécutent, pensez à la haine des Pharisiens; si vos amis vous abandonnent, considérez

à qui il sans se sait, les inuellel'outra-

nces de raiment durées aucun il priait

ice consi a-t-il
ible de
ce; il a
il s'est
propre
En lul,
mer la
recheril avalt

uifs de it ; car it qu'il

ceux qui ns cesse querront que vous ec quelle divine; a profesnetifier; s repas, ait pour u'il n'asouffrez, sez à la nsidérez quist a été vendu par Judas, renié par saint Pierre, et abandonné de tous ses disciples; en un mot, ne perdez pas de vue ce divin modèle en quelque situation que vous vous trouviez, et votre vie sera vraiment angélique.

Exercices. 1. Quelles sont les vertus que Jésus-Christ a pratiquées dans sa vie caché ?— 2. Quelles vertus z-t-il fait briller dans sa vie publique ?— 3. Comment le divin Maltre a-t-il pratiqué la douceur ?— 4. Quels exemples de pratique nous a-t-il donnés pendant sa Passion ?— 5. Comment nous a-t-il enseigné l'humité ?

CHAPITRE VL

DU MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION.

ARTICLE PREMIER. 5.

Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié.

La sainteté divine qui brillait en Jésus-Christ, la pureté de sa doctrine, l'éclat de ses miracles, au lieu d'adoucir et de gagner les Pharisiens et les principaux d'entre les Juifs, ne firent qu'allumer leur envie et leur inspirer le cruel dessein de le mettre à mort.

Le moment auquel Jésus-Christ devait s'abandonner à la haine des Juiss et opérer notre salut étant près d'arriver, ce divin Sauveur énvoya deux de ses disciples préparer la Pâque, et le soir il se rendit avec les autres dans le lieu désigné. Ayant mangé l'agneau pascal selon la Loi, il se leva de table, mit un linge autour de lui, et il commença à laver les pieds à ses disciples; s'étant ensuite remis à table, il prit du pain, le bénit, et ayant rendu grâces, il le changea en son corps: il prit ensuite la coupe on était le vin, et il le changea en son sang. Il institua ainsi le sacrement de l'Eucharistie, et ordonna à ses disciples de renouveler ce qu'il venait de faire, et de

perpétuer ainsi, jusqu'à la fin du monde, le souvenir de sa mort. Après cette action mémorable, Jésus-Christ fit un long discours à ses Apôtres, leur témoigna la grandeur de son amour, leur annonça ieur fuite prochaine, et leur promit de se montrer a eux,

après sa résurrection.

Il sortit ensuite du cénacle, et se rendit au jardin des Oliviers, où étant arrivé, il s'éloigna de ses disciples pour prier. Considérant alors l'énormité du péché, la grandeur des souffrances qu'il allait endurer, et l'abus que les hommes feraient de ses mérites, il fut saisi d'une tristesse mortelle, et la douleur qu'il en ressentit lui causa une abondante sueur de sang. Revenu à ses disciples et les ayant trouvés endormis, il retourna au lieu de sa prière, et, prosterné le visage en terre, il disait: " Mon Père, éloignez de moi ce calice, si cela est possible; néanmoins que ma "volonté ne se fasse pas, mais la vôtre." Alors un

ange lui apparut pour le fortifier.

Aussitôt que Jésus eut achevé sa prière, Judas, qui, sur la fin du souper, s'était séparé des autres Apôtres, parut à la tête d'une troupe de gens armés d'épées et de bâtons, pour se saisir de lui. Ce traître alla droit à Jésus, et le baisa, selon le signal dont il était convenu avec ceux qu'il conduisait. Jesus eut assez de honté pour lui donner le nom d'ami, et se contenta de lui représenter le crime dont il s'était rendu coupable en le trahissant ainsi. Il demanda ensuite aux gens qui accompagnaient Judas qui ils cherchaient; ils repondirent que c'était Jésus de Nazareth; alors il leur dit : "C'est moi." A ces mots ils tombèrent tous par terre à la renverse. Cette chute, aussi extraordinaire qu'imprévue, aurait du les faire rentrer en euxmêmes, et leur faire reconnaître la puissance de Jesus-Christ; mais leurs cœurs étaient si endurcis, qu'aussitôt qu'il leur fut permis de se relever, ils se saisirent de lui et le lièrent pour l'emmener à Jérusalem: en même temps tous ses disciples l'abandonne

Les Juifs menèrent Jésus premièrement chez Anne, beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là, et ensuite chez Caïphe, qui l'interrogea tou" . i fle

va ch por réi COL l'ol Fil qu' ďu

phe mé des Alc et, cou "P

bea

F

sié

lui, l'ay tife il é sou teur Pie fut. cert

deh

au

tout

péni anci moy Pila

souvenir e, Jésusur témoinça ieur er a eux

u jardin ses discinité du it endumérites. eur qu'il de sang. dormis, le visamoi ce jue ma lors un

as, qui, pôtres, pées et a droit it consez de enta de ... upable gens it; ils lors il it tous n euxce de urcis. ils se rusa-

Anne, cette tou-

onne

chant ses disciples et sa doctrine ; et Jésus lui répondit : "Je n'ai point parlé en secret : interrogez ceux qui " m'ont entendu, ils rendront témoignage de ce que "j'ai dit." Alors un des sergents lui donna un soufflet, et Jésus le souffrit avec une patience toute divine.

Les princes des prêtres, sachant bien qu'ils ne pouvaient accuser Jésus d'aucun crime qui fût véritable, cherchèrent de faux témoins, afin d'avoir un prétexte pour le condamner à mort; mais ce dessein ne leur réussit point, parce que les témoignages n'étaient pas conformes l'un à l'autre ; ce qui fit que le grand prêtre l'obligea, même par serment, de dire s'il était le Christ Fils de Dieu: Jésus-Christ lui répondiqu'il l'était, et qu'il le verrait un jour assis à la droite de la puissance du Père. Le pontife l'ayant entendu, se leva de son siége, et déchirant sa robe, dit que Jésus avait blasphémé, qu'il n'était plus besoin de témoins, et qu'il méritait la mort ; ce qui fut confirmé par les princes des prêtres et par les scribes qui étaient présents. Alors ceux qui tenaient Jésus lui crachèrent au visage, et, lui ayant bandé les yeux, les uns lui donnaient des coups de poing, et les autres des soufflets, en disant : " Prophétise, Christ, qui t'a frappé." Et ils proféraient beaucoup d'autres blasphèmes contre lui.

Pendant que Jésus souffrait tous co outrages, Pierre lui causa une peine bien plus sensible : ce disciple l'ayant suivi de loin, était entré à sa suite chez le pontife, où une servante, l'abordant, lui dit que sans doute il était disciple de Jésus; ce que Pierre nia. D'autres soutenant la même chose, il le nia encore; un serviteur du pontise ayant ajouté qu'il l'avait vu au jardin, Pierre, saisi de crainte, jura que cela n'était pas. fut alors que Jésus l'ayant regardé, le fit souvenir de ce qu'il lui avait dit, qu'il le renierait, et Pierre sortit dehors et pleura amèrement. Cependant Jesus, resté au pouvoir de ses ennemis, eut à souffrir pendant toute la nuit les injures et les traitements les plus

Le matin étant venu, les princes des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil pour trouven le moyen de le faire mourir; ils le menèrent à Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, lui disant que c'était

un homme qui pervertissait leur nation, défendant de payer le tribut à César, et se disant le Roi Messie. Pilate ayant interrogé Jésus-Christ, et ne le trouvant coupable d'aucun crime, dit aux Juiss de le prendre eux-mêmes et de le juger selon leur loi; mais les princes des prêtres lui répondirent qu'il ne leur était pas permis de faire mourir personne, et, redoublant leurs instances, ils dirent que Jésus soulevait le peuple par une doctrine qu'il avait publiée depuis la Galifée jusqu'à Jérusalem.

Pilate ayant appris que Jésus étail Galiléen, et, à ce titre, soumis à la juridiction d'Hérode, roi de cette contrée, et étant d'ailleurs bien aise de se débarrasser de cette affaire, l'envoya à ce prince, qui était alors à Jérusalem. Hérode ayant interrogé Jésus sur les chess d'accusation que les princes des prêtres et les scribes qui étaient présents lui imputaient, et n'en pouvant tirer aucune réponse, le méprisa; et l'ayant fait revêtir, par moquerie, d'une robe blanche, il le

p

e

Se

d

tê

di

ľŧ

eı

ľŧ

'n

le Fi

ni

sa

de

dé

tir

la

de

re

Al

fu

po

le

cri

Sa éne

renvoya à Pilate.

Pilate, qui avait beaucoup plus de droiture que les principaux d'entre les Juiss, avait désiré délivrer Jésus, parce qu'il voyait bien que c'était par envie que les princes des prêtres le lui avaient livre; mais, ne voulant pas déplaire aux Juifs, il essaya de les adoucir. Ayant donc appele ceux qui accusajent Leur dit que di Hérode ni lui ne l'avaient trouvé coupable d'aucun des crimes dont ils l'accusaient; que néanmoins, pour les contenter, il allait le faire châtier, et ensuité le renvoyer. Mais les Juis ne se contentant pas de cette proposition, il fut obligé de chercher un autre moyen de délivrer Jésus. Il crut l'avoir trouvé dans la coutume qu'avait le gouverneur romain d'accorder, au jour solennel de Pâques, et à la demande du peuple, la liberté d'un prisonnier, quel qu'il fût. Comme il y avait alors en prison un insigne voleur nommé Barabbas, Pilate demanda à ceux qui étaient présents lequel des deux, ou de Jésus ou de Barabbas, ils souhaitaient qu'il leur délivrât, croyant qu'ils seraient bien éloignés de demander un séditieux et un homicide préférablement à Jésus, en qui on ne trouvait point de crime. Mais les princes des prêtres leur

éfendant de Roi Messie. le trouvant/ le prendre ; mais les e leur était redoublant ait le peudepuis la

en, et, à ce i de cette ébarrasser ait alors à s sur les res et les t, et n'en et l'ayant iche, il le

re que les

rer Jésus, e que les s, ne vouadoucir. s, il leur coupable ue néanhâfier, et ntentant rcher un ir trouvé ain d'aclemande ju'il fût. evoleur i étaient arabbas, ju'ils seix et un ne troures leur

persuadèrent de demander Barabbas, ce qui fit qu'ils crièrent tous ensemble : Que Jesus soit crucifié, et qu'on

nous délivre Barabbas!

Pilate, voyant que toutes les propositions qu'il avait faites aux princes des prêtres et au peuple ne lui réussissaient pas, et ne trouvant plus moyen de délivrer Jésus, prit la résolution de le faire flageller cruellement, afin de les exciter à la compassion, en le leur montrant tout couvert de sang.

Al l'abandonna donc à la fureur des soldats, qui l'ayant déchiré de coups, le revêtirent d'une robe pourpre, lui mirent sur la tête une couronne d'épines et un roseau à la main; puis, fléchissant le genou, ils/ se moquaient de lui en disant: Nous te saluons, rot des Juis. Ils lui crachaient aussi au visage, et, prénant son roseau, ils lui en donnaient des coups sur/la

Pilate, voyant Jésus en ce pitoyable état, le mena hors du prétoire; et, s'étant assis sur son tribunal, il dit aux Juiss: Voilà l'homme, ajoutant que, quoqu'il l'eut fait ainsi maltraiter, il ne trouvait point de crime en lui. Mais les princes des prêtres et leurs officiers l'ayant vu, crièrent : Crucifiez-le! crucifiez-le! Pilate leur dit encore : Voilà votre roi! mais ils répondirent qu'ils n'avaient point d'autre roi que César, et que selon leur loi Jesus devait mourir, parce qu'il s'était dit Fûs de Dieu. Pilate, encore plus effrayé de ces dernières paroles, cherchait quelque autre expédient pour sauver Jésus: mais les Juis ne pouvant plus souffrir de délai, criaient hautement que s'il le délivrait il se déclarait ennemi de César. Cette parole acheva d'intimider Pilate, qui s'étant fait apporter de l'eau, se lava les mains en disant qu'il était innocent du sang de ce juste. Les Juis voulant le rassurer, répondirent: Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! Alors le faible gouverneur abandonna Jésus à la fureur de ses implacables ennemis, qui, l'ayant dépouillé de sa robe de pourpre, lui remirent ses habits, le chargèrent de sa croix et l'emmenèrent pour le crucifier. Épuisé de fatigues et de souffrances, le Sauveur succomba plusieurs fois sous le poids de cet énorme fardeau; ce qui fit que les soldats, rencontrant

un homme appeté Simon, qui revenait des champs, l'obligerent à porter la croix. On ignore le motif d'une telle conduite, mais il est-probable que ce fut plutôt par la crainte de le voir mourir en chemin et de ne pouvoir le crucifier, que par quelque sentiment de compassion qu'ils en agirent ainsi.

me

de.

beatou

tro

les

I

sou l'E

nie me

Cor

6. (

Jés

8.] Jés

déli

lew

for

ma

per

Jés cho

des

déc écl

fit

SOL

Jui

tur

Ce fut en un lieu nommé Calvaire et proche de Jérusalem que Jésus-Christ fut crucifié. On mit pour inscription au haut de la croix: Jésus Nazaréen, Roi

des Juifs.

Les passants le blasphémaient en branlant la tête et en lui disant : "Toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même; " et: Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix." Les princes des prêtres, les scribes et les anciens, se moquant aussi de lui, disaient : "Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même." Deux voleurs qui avaient été crucifiés avec Jésus-Christ, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, lui faisaient les mêmes reproches! I'un d'eux cependant se convertit, et pria Jésus de se souvenir de bui lorsqu'il serait dans son royaume; ce qui at que Jisus l'assura que des le même jour il jouires avec lui de la gloire du paradis. Jésus pria ensuite son Père de pardonnen à ceux qui le faisaient mourir; puis s'adressant à sa sainte Mère, qu'il vit au pied de la croix, il lui dit, en lui montrant saint Jean: Femme, voilà votre fils; et à saint Jean: Voilà votre mère. Il dit ensuite : J'ai soif! et on lui présenta du vinaigre. C'est ainsi que le Prophète avait annoncé qu'il serait traité pour l'amour de nous, et qu'il guérirait nos plaies par ses meurtrissures.

Histoire — Une jeune personne, voulant embrasser la vie religieuse, alla voir la supérieure d'un couvent pour lui faire part de ses dispositions. Celle-ci, voulant mettre la constance de la postulante à quelque épreuve, la mena à la chapelle, et, lui fit connaître le temps qu'elle aurait à employer à la prière, non-seulement durant le jour, mais durant une partie de la nuit; elle la mena ensuite au dortoir, et lui fit remarquer l'incommodité et la dureté du lit où elle aurait à prendre un peu de repos que la règle permettait; elle lui fit aussi parcourir les différents endroits de la maise où la nature avait à souffir; elle la conduisit donc au réféctore, où elle n'aurait qu'une nourriture mal apprétée; au chapitre, of ela moindre faute sérait rigoureusement punie, etc., et lui demanda

champs, tif d'une it plutôt et de ne ment-de

oche de mit pour réen, Roi

a tête et Dieu, et le; et le ; et les, se moutres, et les qui a droite es reprodia Jésus yaume; jour il

pria enaisaient il vit au it Jean : là voire enta du nnoncé l guéri-

t vie relie part de
la postubonnaitre
bonnaitre
ti durant
suite au
du lit où
ait; elle
où la
coù elle
le moinlemanda

ensuite si elle persistait dans sa résolution. Quel'îut son étannement lorsque la néophyte lui répondit avec autant de candeur que de fermeté: «Ma mère, je conçois que la nature doit avoir beaucoup à souffiri ci; mais une chose me console: c'est que partout où vous m'avez couduite, j'y ai vu un crucifix! et peut-on trouver quelque chose de difficile lorsqu'on a un tel spectacle sous les yeux?

Exercices.—1. Dites en peu de mots ce que Jésus-Christ a souffert.—2. Comment Jésus-Christ institua-t-il le sacrement de l'Eucharistie?—3. Exposez les principales circonstances de l'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Olives.—4. Par qui et comment Jésus-Christ fut-il livré aux princes des prêtres?—5. Comment Jésus-Christ fut-il traité chez Anne et chez Caïphe?—6. Que firent les Juifs afin d'avoir un prétexte pour condamner Jésus-Christ?—7. Saint Pierre resta-t-il fidèle à son maître?—8. Pourquoi Jésus-Christ fut-il conduit chez Pilate?—9. Comment Jésus-Christ fut-il traité par Hérode?—10. Que fit Pilate pour délivrer Jésus?—11. Rapportez la flagellation de Notre-Seigneur.—12. Comment les Juifs traitèrent-ils Jésus après que Pilate le leur eut abandonné?—13. Racentez la mort de Notre-Seigneur.

ARTICLEIL

Est mort, a été enseveli.

Depuis trois heures, Jésus Christ souffrait sur la croix d'extrêmes douleurs, lorsqu'il s'écria d'une voix forte: "Mon Dieu! je remets mon esprit entre vos mains;" puis, baissant la tête comme pour donner permission à la mort de le frapper, il expira.

Des prodiges extraordinaires aurent lieu durant que Jésus-Christ était en croix: la terre trembla, les rochers se fendirent, plusieurs sépulcres s'ouvrirent, et des morts ressuscitèrent; le voile du Temple se déchira; le soleil s'obscurcit, et il offrit l'aspect d'une éclipse totale, quoique ce fût empleine lune: ce qui fit dire à Denis Aréopagite que le Dieu de la nature souffrait, ou que le monde allait finit.

Ces prodiges furent inutiles à la conversion des Juis: quelques-uns seulement, à l'imitation du centurion romain, se frappaient la poitrine en disant: "Cet homme était vraintent le Fils de Dieu."

Conendant les Juifs, no bilant pas que les corps

d'A

e de

e m e il

e et

C SC

Chi

il e

Chi

doi

be

pa

CO

et

m

qu

pr

qu

la

di Þо

pe

дe qu

restassent sur la/croix le jour du sabbat, prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes et de les en faire descendre.

Le gouverneur envoya donc des soldats qui rompirent les jambes aux larrons ; et voyant que Jésus était mort, ils lui percèrent le côté avec une lance. Ainsi le Prophète l'avait annoncé : "« Vous ne briserez aucun " de ses os ; " et ailleurs : " Ils verront celui qu'ils ont " percé.

Cependant; Joseph l'Arimathie, voulant ensevelir le corps de Jéslis-Christ, demanda à Pilate la permission de le descendre de la croix; et Nicodème s'étant joint à lui, ils l'embaumèrent avec des parfums précieux, le mirent dans un sépulcre neuf, taillé dans le roc, et en fermèrent l'entrée avec une grosse pierre en présence des saintes femmes qui les avaient accompagnes.

Par ces mots: Jesus est mort, on doit entendre que on âme a été séparée de son corps; mais il faut bien emarquer que sa divinité n'a été séparée ni de l'âme. i du corps.: elle est toujours demeurée unie à l'un et

l'autre.

Jesus-Christ s'est soumis à la mort, et par sa mort il a sanctifié la nôtre. Il nous a mérité la grâce de faire de cette peine du péché un sacrifice volontaire et trèsagréable à Dieu. Il s'est soumis à l'humiliation de la sépulture, pour ôter à cet état ce qu'il a de triste pour la nature, et afin de nous remplir de l'espérance consolante de la résurrection future de notre corps:

La vue de notre chef renfermé dans le tombeau d'où il doit sortir plein de vie, nous assure l'accomplissement de ce que l'Apôtre nous promet pour nousmêmes, en ces termes: "Le corps comme une semence, est mis en terre dans un état de corruption, et il ressuscitera incorruptible; il est mis en terre tout difforme, et il ressuscitera glorieux; il est mis en terre comme un corps animal, et il ressuscitera comme un corps spirituel.

Histoire. — Doù vient que vous ne vous fâchez jamais, et que vous ne paraissez jamais ému, quoi qu'on puisse vous dire, et qu'elque chose qu'on vous fasse? disait à saint Elzéar, comte prièrent le les en

ii rompisus était e. Ainsi ez aucun qu'ils ont

sevelir le rmission e s'étant ims prédans le pierre en accom-

idre que aut bien de l'ame à l'un et

de faire e et trèson de la ste pour nce conos:

au d'où mplisse r nous ne une cuption, n terre mis en comme

is, et que s dire, et ir, comte d'Arian en Provence, sa vertueuse se : « Comment pourrais-je m « des plaintes, lorsque je pen « mon Sauveur a été rassasié « il a endurés pour mon salut « et de la charité admirable qu « souffrir et mourir, me couvre « souffre rien pour lui. » lui fit cette réponlqu'un et former s Jésus-Christ ux tourments s souffrances qui l'ont fait ant que je ne

SURIUS.

Exercices. — 1. Quels prodiges poèrerent à la mort de Jésus-Christ? — 2. Comment Jésus-Christ fut-il enseveli? — 3. Que faut-il entendre par ces mots, Jésus est mort? — 4. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu mourir et être enseveli? — 5. Quelles espérances doivent nous inspirer la mort et la résurrection de Jésus-Christ?

CHAPITRE VII.

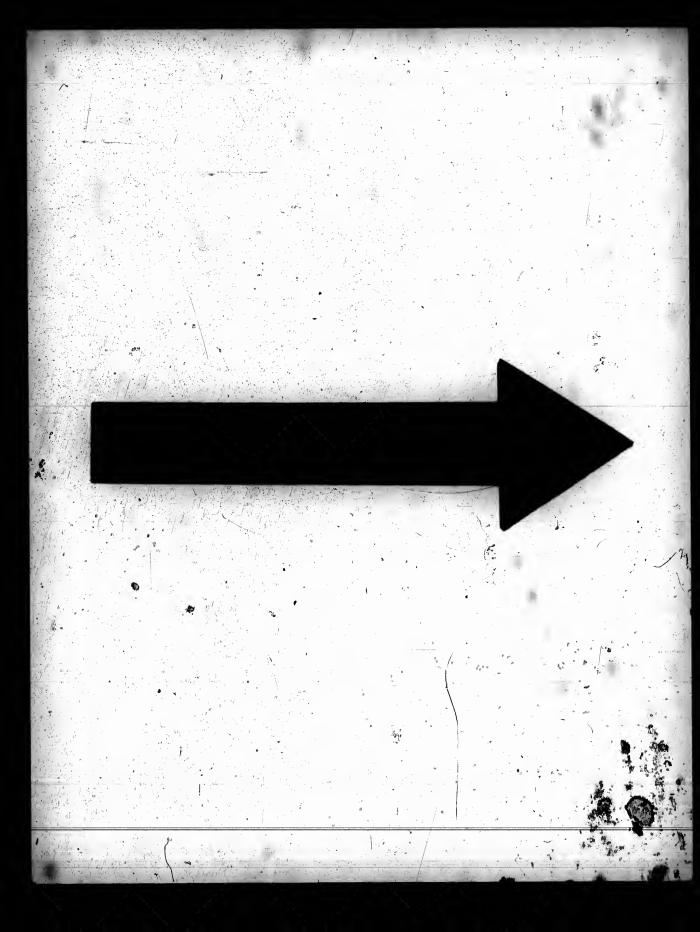
SUITE DE LA MORT DE JÉSUS-CHRIST; SA RÉSURRECTION.

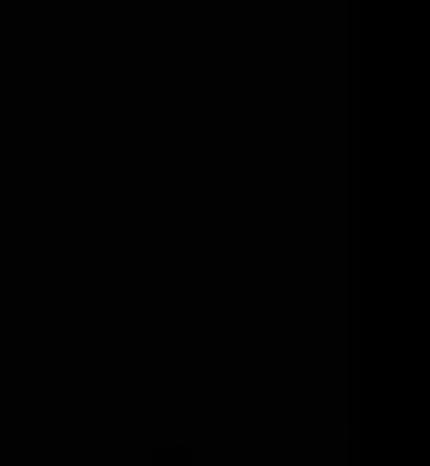
Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

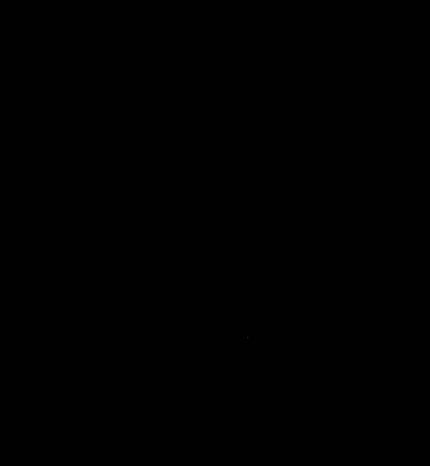
ARTICLE PRÉMIER.

Est descendu aux enfers.

Jésus-Christ étant mort, son âme descendit aux limbes, c'est à dire dans le lieu où reposaient les âmes des patriarches et des saints qui étaient morts depuis le commencement du monde. Ces âmes saintes aimaient et glorifiaient Dieu dans l'attente du divin Libérateur, mais elles n'étaient point admises dans le ciel, parce que l'entrée en avait été fermée par le péché de nos premiers parents, et qu'elle ne devait leur être ouverte que par la mort et la résurrection de Jésus-Christ. A la présence de l'âme sainte de Jésus-Christ, unie a sa divinité, les âmes justes commencèrent à jouir du bonheur qu'elles désiraient avec tant d'ardeur; cependant elles ne montèrent dans le ciel que le jour de l'Ascension, parce qu'il était convenable que Celui qui par sa mort en a ouvert les portes, y entrât le







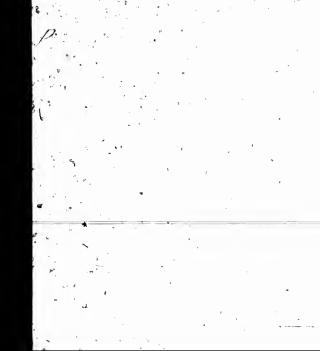
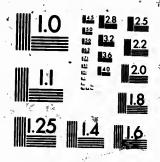


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3) 

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 4 (716) 872-4503 STATE OF THE PARTY OF THE PARTY



premier; ce fut donc en ce jour qu'elles y entrèrent avec lui, pour honorer son triomphe, et y jouir à jamais du fruit de leurs travaux.

mi

Aj ve

Ch

âu

Αï

ma

fu

m

au

SOI

pe:

ay. d'a

tei s'é

av

au de séj

en

CO

s'é

re

pa

un

et or

qu

sai

m

à

su

éta

ra Cl

re

sa

HISTOIRE.— Lorsque vous vous préparez à la sainte communion, disait à ses disciples un saint personnage, tâchez d'entrer dans les dispositions des saintes ames qui, depuis quatre mille ans, attendaient dans les limbes la venue du Rédempteur. Qui pourrait exprimer la joie qu'elles ressentirent lorsque pour la première fois elles virent l'âme et la divinité de cet auguste Libèrateur! Avec quels transports se prosternèrent-elles pour lui rendre leurs hommages et le remercier de la satisfaction qu'il venait d'offrir pour elles, et de la grâce qu'il leur accordait en se communiquant ainsi à elles! Elles ne furent plus occupées que de lui. Renoncez de même à toute autre affection, et attachez-vous uniquement à lui pour le temps et pour l'éternité.

Exercices. — 1. Qu'entendez-vous par les limbes? — 2. Quel stait l'état des âmes qui y reposaient? — 3. Quand entrèrent-elles dans le ciel?

ARTICLE II.

Le troisième jour est ressuscité des morts.

Le matin du jour du Sabbat (samedi), les Juifs allèrent trouver Pilate, et, lui rapportant ce que Jésus-Christ avait dit de sa résurrection, ils le prièrent de faire garder le sépulcre, de peur que les disciples n'enlevassent le corps de leur maître, et ne publiassent ensuite qu'il était ressuscité: Pilate leur permit de s'assurer du sépulcre: Vous avez des gardes, leur dit-il, allez, faites-le garder comme vous l'entendrez.

Les princes des prètres ayant donc fait visiter le corps de Jésus-Christ et fait sceller la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre, y mirent leurs gardes. Ainsi la Providence disposait-elle les choses pour rendre la mort et la résurrection de Jésus-Christ plus assurées et plus authentiques, par les précautions mêmes que prirent ses ennemis pour empêcher toute tromperie. Si le corps de Jésus-Christ n'avait pas été visité dans le tombeau plus de vingt-quatre heures après y avoir été déposé, les Juis auraient pu dire qu'il n'était pas mort; s'ils n'y avaient pas

y entrèrent y jouir à

ainte commuchez d'entrer tre mille ans, npteur. Qui è pour la preguste Libérajour lui renn qu'il venait n se commus que de lui. lez-vous uni-

? — 2. Quel strèrent-elles

orts.

Juifs allèue Jésusièrent de disciples e publiasur permit rdes, leurdrez. visiter le erre qui s gardes. ses pour

s gardes.
ses pour
us-Christ
précaumpêcher
t n'avait
gt-quatre
auraient
ient pas

mis leurs propres gardes, ils auraient pu accuser les Apôtres d'avoir gagné les soldats romains pour enle-

ver le corps du Sauveur.

Cependant, le premier jour de la semaine, Jésus-Christ étant ressuscité, c'est-à-dire, ayant réuni son âme à son corps, sortit glorieux du sépulcre; un Ange descendit du ciel, renversa la pierre qui fermait le sépulcre et s'assit dessus. Les gardes en furent tellement épouvantés, qu'ils devinrent comme morts. Ils allerent ensuite annoncer cette nouvelle aux princes des prêtres, qui leur promirent de grosses sommes d'argent afin de les engager à publier que, pendant leur sommeil, les disciples du Sauveur avaient enlevé son corps, leur promettant de les tirer d'affaire si le gouverneur entreprenait de les inquiéter. Cependant Marie-Madeleine, qui ignorait ce qui s'était passé, et ne sachant pas même que le sépulcre avait été gardé, partit de Jérusalem avec plusieurs autres saintes femmes pour aller embaumer le corps de leur maître. Arrivées au jardin, elles virent le sépulcre ouvert, et aussitôt Marie-Madeleine courut en avertir les Apôtres. Saint Pierre et saint Jean y coururent, et n'y trouvant que les linges dont on s'était servi pour ensevelir le corps, ils s'en' retournerent, admirant ce qui était arrivé, mais ne croyant pas encore que Jésus-Christ fût ressuscité.

Madeleine, revenue seule au sépulcre, vit d'abord un Ange qui l'assura que Jésus-Christ était ressuscité, et peu après elle vit le Seigneur lui même, qui lui ordonna d'aller en avertir les disciples ; et, pendant qu'elle y allait, Jésus-Christ se fit voir aux autres saintes femmes restées en arrière dans le jardin. Le même jour il se fit voir à deux disciples qui allaient à Emmaus; ceux-ci s'étant empressés de retourner sur leurs pas pour avertir les Apôtres de ce qui leur était arrivé, les trouvèrent réunis dans le Cénacle, conférant sur la résurrection de Jésus-Christ, et assurant qu'il avait apparu à saint Pierre. Aussitôt Jésus-Christ se présenta à eux, leur parla longtemps, et leur reprocha l'incrédulité qu'ils avaient témoignée en refusant de croire ceux qui les avaient assurés de sa résurrection. Thomas, qui n'était pas avec eux, refusa de

les croire; mais, huit jours après, Jésus-Christ leur apparut de nouveau, et, s'adressant à Thomas, lui dit de s'approcher de lui et de mettre sa main dans la plaie de son côté et les doigts dans les trous de ses mains. Le disciple convaincu s'écria: "Vous êtes mon seigneur et mon Dieu!" C'est ainsi que pendant quarante jours Jésus-Christ apparut à ses Apôtres et à ses disciples réunis plusieurs fois en grand nombre, leur parla, mangea avec eux, leur rappela ce qu'il leur avait appris avant sa mort, les instruisit sur l'établissement de son Église, fit des miracles en leur présence, et les convainquit ainsi de la vérité de sa résurrection.

Histoire. — Jonas est une figure des plus sensibles de la résurrection du Sauveur. Ce prophète reçoit l'ordre d'aller prêcher la penitence aux Ninivites; mais, craignant que ces peuples barbares/ne le fissent mourir, il s'embarqua pour Tarse. Le Seigneur, indigne de cette désobéissance, permet qu'une furieuse tempéte s'élève sur la mer. Les matelots, effrayés et croyant apercevoir quelque chose de surnaturel dans cet accident, jugent que le Ciel poursuit quelque coupable ; ils jettent le sort, et il tombe sur Jonas. Reconnaissant son tort, il consent à être jeté dans la mer, etil exhorte lui-même les matelots à le sacrisser pour sauver l'équipage. Ils y consentent à regret, et aussitôt la tempête s'apaise; mais le Seigneur, qui voulait tont à la fois conserver le prophète et figurer le mystère det désurrection du Sauveur, permit qu'un monstre marin tout dans son sein. Au bout de trois jours il le vomité sur le sable sans lui avoir fait aucun mal.' Alors ce prophète, instruit par sa propre expérience, accomplit sa mission et convertit Ninive. Jesus-Christ lui-même nous assure que Jonas, dans la baleine, fut la figure de son corps mis en terre et ressuscité le troisième jour. David avait aussi annoncé ce mystère en disant au nom du Messie: · Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption

Exercices.—1. Quelles précautions les Juifs prirent-ils pour empêcher les disciples d'enlever le corps de Jésus-Christ?—2. Comment Jésus-Christ ressuscita-i-il?—3. Que trouvèrent Madeleine et les saintes femmes dans le sépulcre?—4. A qui Jésus-Christ apparut-il?—5. Que fit Jésus-Christ pendant les quarante jours qu'il passa sur la terre après sa résurrection?

La cipal voulv cette qu'il ou v témo myst

que

Jésu trete qu'il sieu tion men tand sent posit opin palp jour ce d l'on man séric une qui : espa disc de l

> vou rect mili de J mor

ARTICLE III.

Preuves de la Résurrection de N.-S. Jésus-Christ.

La résurrection de N.S. Jésus-Christ étant le principal fondement de notre sainte Religion. Dieu a voulu que ce fondement fût inébranlable. Aussi cette vérité a-t-elle le plus grand degré de certitude qu'il soit possible de désirer. La mauvaise foi seule, ou un aveuglement volontaire, pourrait résister au témoignage des Apôtres, qui, en prêchant ce grand mystère, n'ont pu ni se tromper, ni nous tromper.

Ils n'ont pu être trompes; autrement il faudrait dire que tous les disciples ensemble se sont imaginé voir Jésus-Christ, l'entendre, le toucher, manger et s'entretenir avec lui, et cela pendant quarante jours: qu'ils se sont imaginé apprendre de sa bouche plusieurs choses nouvelles et importantes sur la prédication de l'Evangile, sur l'établissement et le gouvernement des églises, sur l'administration des sacrements, tandis qu'ils ne voyaient et n'entendaient rien. On sent quelle absurdité il y aurait dans une telle supposition. On peut, à la vérité, se tromper sur une opinion; mais se tromper sur un fait sensible et palpable; mais simaginer voir pendant quarante jours ce que l'on ne voit pas, s'imaginer entendre ce que l'on n'entend pas, toucher un homme que l'on ne touche pas, manger avec lui quand on n'y mange pas, c'est ce que l'on ne saurait supposer sérieusement, surtout lorsque ce n'est pas seulement une personne, mais plus de cinq cents personnes qui seraient dans cette illusion pendant un si long espace de temps. Il est donc impossible que les disciples de Jésus-Christ aient été trompés sur le fait de la résurrection.

On ne peut pas non plus supposer qu'ils aient voulu nous tromper, qu'ils aient publié cette résurrection sans en être eux-mêmes persuadés. C'est au milieu de Jérusalem qu'ils annoncent la résurrection de Jésus-Christ; c'est le cinquantième jour après sa mort, dans un temps où il eut été facile de les con-

le la résurprecher la les barbase seigneur, le tempéte apercevoir que le Ciel sur Jonas. la mer, et ver l'équis'apaise; er le pro-

hrist leur

as, lui dit 1 dans la Dus de ses

ous êtes pendant

l'pôtres et

nombre,

ce qu'il

uisit sur

s en leur

ité de sa

sein. Au
avoir fait
pre expésus-Christ
la figure
r. David
l Messie:
orruption

Sauveur.

ils pour hrist? ouvèrent i. A qui dant les n?

est

il 1

tab

div

Jés

les

COM

pro letu

505

bio

max l'a

dis-

dor

soy

tén

1 de

COL

dis

gn

vainere de faux, c'est devant le Conseil suprême de la nation, devant les princes des prêtres, qui par la se trouvaient coupables du crime le plus énorme, d'un déicide, qu'ils le publiaient hardiment. S'ils n'eussent pas cru que Jésus-Christ était véritablement ressuscité, se seraient-ils ainsi exposés au grand jour? auraient-ils ainsi méprisé les menaces des chefs de la nation, que cette résurrection rendait furieux, et les recherches qu'on aurait pu faire contre eux, et qu'on n'a jamais faites? Saint Pierre a été chargé de chaînes jusqu'à quatre fois : lui qui avait tremblé à la voix d'une servante, aurait-il en le courage de prêcher Jésus-Christ ressuscité dans l'assemblée la plus imposante de la nation, s'il n'avait été persuadé de cette résurrection ? Loin qu'on les ait convaincus de faux, à la première prédication de saint Pierre trois mille personnes se convertirent, et cinq mille à la seconde.

Les témoins oculaires de la résurrection étaient au nombre de plus de cinq cents, et parmi ces cinq cents témoins, aucun ne s'est jamais démenti : tous, depuis le premier jusqu'au dérnier, ont persisté dans leur témoignage jusqu'à la fin, sans que ni la crainte des supplices, ni la vue de la mort, aient jamais pu les faire changer. Presque tous ont souffert la mort, et une mort cruelle, pour attester la vérité de ce fait. " Ce que nous annonçons, disaient-ils, nous l'avons vu " de nos yeux, nous l'avons entendu de nos oreilles,

" nous l'avons touché de nos mains."

Ce n'est pas tout: les Apôtres, pour confirmer la vérité de leur témoignage, ont fait les miracles les plus éclatants. Saint Pierre guérit en un instant un homme de quarante ans, perclus de l'usage de ses membres depuis sa naissance, connu de toute la ville; et c'est au nom de Jésus-Christ ressuscité qu'il fait ce miracle dans le Temple, à la vue d'une foule de témoins. On étend dans les rues, par où il doit passer, des malades de toute espèce, et l'ombre seule de l'Apôtre leur rend à tous la sauté.

Cette vérité de la résurrection de Jésus-Christ jette sur la Religion une lumière aussi éclatante que celle du soleil sur le monde. Puisque Jésus-Christ

suprême de s, qui par là enorme, d'un S'ils n'euséritablement grand jour? les chefs de furieux, et ntre eux, et été chargé vait tremblé le courage issemblée la eté persuadé convaincus aint Pierre

e étaient au s cinq cents tous, depuis dans leur la crainte t jamais pu ert la mort, é de ce fait. s l'avons vu los oreilles,

ing mille à

onfirmer la niracles les instant un age de ses ite la ville; pr'il fait ce foule de loit passer, rule de l'A-

Christ jette tante que ésus-Christ est ressuscité, il est vraiment le Fils de Dieu, comme il l'a dit; son enseignement est en tous points véritable: la Religion qu'il a établie est inconstablement divine.

HISTOIRE.— Mes frères, dit saint: Augustin, la résurrection de Jésus-Christ est si certaine, que nous pourrions en prendre à témoin les soldats chargés de garder son corps; mais l'avarice qui avait corrompu un perfide disciple fut aussi employée pour pervertir les premiers témoins de la résurrection. «Nous vous paierons bien, leur dirent les Juifs, si vous dites que, pendant que vous dormiez, ses disciples sont venus et l'ont enlevé. En vérité ils se sont bien trompés dans leurs recherches. Qu'avez-vous dit? finesse maneureuse! Est-il possible que vous vous précipitiez avec tant l'a-euglement dans les ablmes d'une malice détestable! «Assurez, dissient les Juifs aux soldats, assurez que, pendant que vous donniez, ses disciples l'ont enlevé. Misérables, il faut que vous soy-se bien endormis vous-mêmes pour nous produire ainsi des témoins endormis!

Exercises.—1. Comment devons-nous regarder la résurrection de Jésus-Christ?—2. Les preuves de la résurrection sont-elles convaincantes?—3. Les Apôtres n'ont-ils pas pu se tromper en disant que Jésus-Christ est ressuscité?—4. Peut-on supposer que les Apôtres aient voulu nous tromper, en prêchant la résurrection?—5. Quels miracles firent les Apôtres pour confirmer leur témoignage?—6. N'y a-t-il que les Apôtres qui aient été témoins de la résurrection de Jésus-Christ?—7. Que prouve la vérité incontestable de la résurrection?

CHAPITRE VIII.

ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

Jésus-Christ est monté au ciel ; il est assis à la droite de Dieu.

Quarante jours après sa résurrection, Jésus-Christ assembla ses Disciples sur la montagne des Oliviers, et là, ayant levé les mains, il les bénit, et se sépara d'eux. Ils le virent s'élever, jusqu'à cë qu'une nuée le dérobât à leurs yeux; alors deux Anges leur apparurent, et leur apprirent que le Seigneur descendrait in jour du ciel de la même manière qu'il venait d'y

éte

de

Jé

çie

àſì

de

'nò

no

no

pé

à-c

les

es

 \mathbf{m}

to

œı

en

VO

s'è

de le

Be

da

de

gu

ris

i'e

ha

ch Se

monter. On dit que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père, par une image sonsible empruntée des choses humaines, pour faire concevoir que l'humanité sainte de Jésus-Christ est élevée dans le ciel au plus haut degré de gloire et de puissance, et qu'elle s'y repose après ses travaux comme sur le trône éternel de son empire. Quand un roi associe son fils à la royauté, il le fait asseoir sur le trône à côté de lui, pour marquer qu'il veut qu'on le regarde comme son égal, et que tous les ordres de l'État lui rendent le respect et l'obéissance comme à luimême:

Or l'Écriture représente Dieu assis sur son trône, comme Roi du ciel et de la terre: ainsi, quand on dit que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père, on doit entendre qu'étant, comme Dieu, égal à son Père, il est, comme homme, par la grandeur de sa gloire et de sa puissance, au-dessus de toutes les créatures, parce que son humanité sainte a le glorieux avantage

d'être unie à la personne du Verbe.

Le Fils de Dieu, au sein de sa gloire, s'occupe de nous, il est attentif à tous nos besoins; il exerce l'office de médiateur et présente à son Père les cicatrices des plaies qu'il a reçues dans sa Passion, pour implorer sa miséricorde en fayeur des hommes. Il y est notre avocat et notre défenseur; la voix de son sang sera toujours plus puissante pour nous obtenir miséricorde, si nous travaillons à nous appliquer ses mérites, que celle de nos crimes pour attirer sur nous les châtiments de la justice divine.

Jésus-Christ est dans le ciel comme notre Roi et notre Seigneur; il a sur nous un souverain empire, nonseulement parce qu'il nous a créés et qu'il nous conserve, mais encore parce qu'il nous a rachetés. Nous sommes donc à Jésus-Christ comme son héritage, sa

conquête et le prix de son sang.

Jesus-Christ dans le ciel est notre pontise; il a exercé la fonction de pontise sur la croix en s'offrant lui-même à son Père comme une victime de propitiation pour nos péchés: il l'exerce encore dans le ciel, où, étant assis à sa droite, il se présente pour nous devant lui: et comme il possède un sacerdoce à la droite empruntée ir que l'hulans le ciel uissance, et me sur le roi associe r le trône à le regarde es de l'État mme à lui-

son trône, uand on dit u son Père, là son Père, sa gloire et créatures, ux avantage

s'occupe de exerce l'ofes cicatrices ur implorer y est notre sang sera niséricorde, nérites, que châtiments

Roi et notre npire, nonl nous conetés. Nous iéritage, sa

ntife; il a en s'offrant e de propire dans le sente pour sacerdoce éternel, il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise. Ayant donc pour pontife Jésus, Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des cieux, présentons nous avec confiance devant son trône, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver le secours de sa grâce dans tous nos besoins; car le pontife que nous avons n'est pas tel, qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses, puisqu'il a voulu être éprouvé, comme nous, par toutes sortes de maux, quoiqu'il fût sans péché.

Ensin, Jésus-Christ dans le ciel est notre chef, c'està-dire qu'il est à la tête d'un corps dont nous sommes les membres. Ce corps, c'est l'Église, et Jésus-Christ est à son Église ce que la tête est au corps: il lui communique la vie et il l'anime de son esprit; toute grace, toute bonne pensée, tout saint désir, toute bonne œuvre, toute vertu découle de cette plénitude, qui est

en Jésus-Christ notre chef.

HISTOIRE. — Un gentilhomme, qui était un fervent chrétien, fit le voyage de la Terre-Sainte d'une manière très-édifiante. Après s'être confessé et avoir reçu avec dévotion le sacrement du corps de Jésus-Christ, il se rendit d'abord à Nazareth, où s'est opéré le le grand mystère de l'Incarnation: il alla ensuite successivement à Bethlèhem, où le Seigneur prit naissance; sur le rivage du Jour-dain, où Jésus fut baptisé par saint Jean; dans le sert, où Jésus demeura quarante jours en retraite; sur le Thabor, où il se transfigura; à Jérusalem, dans le cénacle, où il institua l'addrable Eucharistie : dans le jardin des Oliviers, dans le prétoire et sur le Calvaire. qui furent les théâtres de ses ignominies et de ses souffrances; à l'endroit où son corps fut enseveli et où il ressuscita; enfin sur le haut du mont des Oliviers, d'où, après avoir béni ses Apôtres, il monta au ciel en triomphe. Dans les différentes stations que ce chrétien plein de foi sit pour honorer les dissérents mystères du Sauveur, son cœur était brûlant d'amour; ce fut l'amour qui lui mit dans la bouche cette prière: «O Jésus, Jésus, mon très-aimable « Sauveur, où vous chercherais-je maintenant sur la terre, puisque vous l'avez quittée? Permettez-moi de vous suivre, attirez-moi au ciel où vous etes. A peine eut-il prononcé cette prière, qu'elle fut exaucée. Il expira. Il mourut d'amour pour son Sauveur!

LASAUSSE.

Exercices. — 1. Comment nomme-t-on le mystère par lequel Jésus-Christ a cessé d'être visiblement sur la terre? — 2. Quand et

comment Jésus-Christ monta-t-il au ciel?—3. Que signifient ces paroles, est assis à la droite de Dieu?—4. Que fait Jésus-Christ dans le ciel, et quelles fonctions y exerce-t-il?—5. Quels droits Jésus-Christ a-t-il sur nous comme Roi et comme Seigneur?—6. Comment Jésus-Christ est-il notre Pontife dans le ciel?—7. Qu'est Jésus-Christ, dans le ciel, pour l'Église?

CHAPITRE IX.

DE LA MORT ET DU JUGEMENT.

Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts.

ARTICLE PREMIER.

De la Mont.

Vous mourrez, telle est la sentence qui fut prononcée contre Adam après son péché, et que nous voyons se réaliser tous les jours. Il n'est rien de plus certain que la mort, et rien de plus incertain que le temps de notre mort. Nous mourrons tous, c'est-à-dire nous quitterons cette terre que nous habitons, et nous entrerons pour toujours dans l'éternité. A la mort nous quitterons tout: parents, amis, richesses, honneurs, emplois, sans exception et sans retour. A la mort tout nous quittera aussi, excepté nos œuvres bonnes ou mauvaises.

Si la seule pensée de la mort est insupportable aux amateurs du monde, aux voluptueux, en un mot aux pécheurs, combien terrible doit en être le coup! O moment effroyable, qui leur découvre le vide des choses d'ici-bas qu'ils ont trop aimées, et l'importance de la vertu, qu'ils n'ont peut-être connue que pour la mépriser!

Rien de plus incertain que le temps et les circonstances de la mort : mourrons-nous d'une maladie lente, ou subitement? Aurons-nous le temps de nous préparer, ou serons-nous surpris? Mourrons-

non vier non peu ron non que Ce mon que éter

011

P

der rer de r inté de g en e nels ou (conc qu'il " po " Se " pe " pu port

plica soin faibl est-c coup les s de b rer à se pi

ordr

emp

les l

ie signissent ces iit Jesus Christ 5. Quels droit's Seigneur ? — 6. el ? — 7.. Qu'est

les morts.

ui fut prot que nous ien de plus tain que le , c'est-à-dire ns, et nous A la mort esses, hontour. A la ios œuvres

ortable aux in mot aux e coup! O e vide des' importance ue pour la

les circon-1e maladie temps de Mourrons-

nous dans peu de jours, dans un moment, ou parviendrous-nous à une grande vieillesse? Mourronsnous dans la grâce ou dans le péché? Personne ne peut le dire : ce qui est certain, c'est que nous mourrous, et que probablement nous mourrons comme nons aurons vécu : c'est que l'on ne recueille que ce que l'on a semé ; c'est que la mort est l'écho de la vie. Ce qui est certain encore, c'est que la destinée du mourant est immuable; que la mort décide de tout; que si l'on mourt en état de grâce, on est houreux éternellement; et que si l'on meurt en péché mortel, on est malheureux pour toujours.

Puisque la mort est inévitable et qu'elle doit décider de notre sort éternel, nous devons nous y préparer et profiter du temps qui nous reste. Il s'agit ici de notre plus grand intérêt, ou plutôt de notre unique intérêt; car, dit Jésus-Christ, que servirait à l'homme de gagner tout le monde s'il perdait son âme? Et, en effet, serait-on bien consolé dans les brasiers éternels par le souvenir qu'on a été grand, riche, puissant, ou que l'on a fait fortune en ce monde? Ah! on concevra bien alors que l'on a été dans l'erreur, et qu'il n'y avait pas d'autre fortune que la vertu. " J'ai possédé le plus grand empire de l'univers, disait "Septime-Sévère en mourant; j'ai été tout ce que " peut être un mortel, et il ne m'en reste rien qui " puisse me servir dans l'état où je suis." Un héraut portant le drandestiné à ensevelir Saladin criait, par ordre de ce partes: Voilà tout ce que le grand Saladin emportera de tous les empires qu'il a conquis!

Les petites affaires s'expédient sans beaucoup d'application, mais les grandes demandent beaucoup de soin et d'étude. Comme c'est la marque d'un esprit faible de s'occuper beaucoup d'une bagatelle, aussi est-ce le propre d'un esprit bien fait de penser beaucoup à ce qui est important. Il faut proportionner les soins aux affaires, quelle plus grande affaire que de bien mourir? Est-ce trop de la vie pour se préparer à la mort? Est-ce trop de quelques années pour

se préparer à l'éternité?

Un homme condamné à mort estime-t-il beaucoup les biens et les honneurs de ce monde? Telles doi-

01

P

CO

m

qu

ne

m

809

No

de do

ces

rep

no

cot

sep

hoj

ma

pré

mo

jug

ľin

apr

vent être nos dispositions; la mort nous poursuit, et infailliblement elle nous frappera, peut-être au moment où nous y penserons le moins. Préparons-nous donc chaque jour, puisque/chaque jour peut être le terme de notre vie. Ne nous y trompons pas, ne nous faisons pas illusion sur un point aussi important; n'attendons pas le dernier moment : peut-être ne seraft-il plus temps. Celui, dit Saint Augustin, qui a promis le pardon au pécheur qui se convertira, ne lui a pas promis le lendemain pour se convertir. C'est donc une témérité, c'est même un crime d'attendre à une dernière maladie pour se préparer à la mort. Quoi i dans ce moment où l'on n'est pas même capable de s'occuper des affaires les plus ordinaires, on penserait pouvoir accomplir l'œuvre la plus difficile, la plus importante, celle qui demande les plus grands soins! Comment recevoir les Sacrements avec fruit lorsqu'on sait à peine ce que l'on fait? Comment débrouiller une conscience pleine d'iniquités lorsque toutes les facultés de l'âme sont absorbées par les douleurs et les horreurs de la mort? Comment prouver à Dieu qu'on déteste le péché, l'ayant aimé, et s'y étant livré aussi longtemps qu'on a pu se procurer sa jouissance? Ce n'est plus alors le pecheur qui quitte le peche, c'est le peche au contraire qui quitte le pecheur. Pour l'ordinaire, Dieu laisse mourir en impénitents ceux qui ont vécu dans l'impénitence. Quand il en arrive autrement, c'est un miracle: Dieu peut faire ce miracle, mais c'est une funeste et damnable présomption que de l'attendre en vivant mal.

Histoires. — Un joune officientrançais forcé de quitter sa patricse retira en Espagne, et, touché de la grâce, il résolut de consacrer le reste de sa vie à se préparer à la mort. Plein de cette
pensée, il se présenta à une maison religiouse qui faisait profession de mener une vie très-auxière, et obtint, à force d'instances,
d'y être admis. Pendant son noviciat il écrivit à sa sœur en ces
termes: "I n'y a pas de mendiant en Espagne qui soit plus mai
nourri que nous, et qui ne soit mieux en tout ce qui regarde les
besoins du corps. Cependant aucun d'entre nous ne voudrait
changer son sort contre un emptre, sachant bien que la mort
ne tardera pas à confondre les empereurs avec le darnier de

esi impor-: peut-être gustin, qui vertira, ne convertir. ne d'attenparer à la pas même ordinaires, plus diffie les plus acrements l'on fait? eine d'inisont absorla mort? le péché, mps qu'on plus alors hé au conaire, Dieu yécu dans nent, c'est is c'est une ttendre en tter sa patric lut de consalein de cette

oursuit, et

re au moarons-nous eut être le

is pas, ne

leurs sujets! Chacun s'en va n'emportant que ses œuvres; alors on est bien aise d'avoir semé au milieu des larmes : le mal est passé, et la joie succède pour l'éternité." Cinq mois après sa profession, ce religieux fut attaqué d'une hydropisie qui au bout de quatre mois de souffrances le conduisit au tombeau. sur la cendre et la paille, il prenaît la main du père abbé avec une expression de reconnaissance qui attendrissait toute la communauté, Que mon bonlieur est grand! disait-il: vous m'avez ouvert les portes du ciel en m'ouvrant celles de cette maison! Oh! que je suis heureux de m'être prépare à la mort! qu'il est doux de/mourir quand on espère fermement passer de la terre au ciel! Oh! que bienheureux sont ceux qui comprennent bien ces paroles: Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme!

Que pourrait regretter, le juste à la mort? Les biens de la terré? son cœur en a toujours été détaché. Ses p ses amis? mais il sait qu'il ne les quitte point pour foujours. Nous nous reverrons, disait à Pses parents désoles une jeune demoiselle de Lyon depuis longtemps en proje aux plus cruelles douleurs, nous nous reverrons. Elle mourut en prononçant ces paroles. On lui a élevé un superbe mausolée où elle est représentée assise et écrivant sur une colonne ces mots: Nous nous reverrons

- Un enfant n'ayant que peu d'instants à vivre, et voyant couler les larmes de sa mère, lui dit : Ne m'aviez-vous pas appris que pour voir Dieu il fallait mourir?, et il avait à peine sept ans!...

EXERCICES. -1. Par quoi se termine l'existence de tous les hommes ici-bas? — 2. Quelles conséquences pratiques faut-il tirer de la certitude de la mort, de l'incertitude du moment et de la manière? — 3. Montrez combien on est téméraire de différer de se préparer à la mort.

ARTICLE II.

Du Jugement.

"Il est arrêté, dit saint Paul, que tout homme

mourra, et qu'après sa mort il sera jugé."

L'immortalité de l'âme suppose nécessairement un jugement qui décide de son éternité, car le juste et l'impie ne peuvent obtenir le même sort. La foi nous apprend même qu'il y aura deux sortes de jugements,

e d'instances. SCOUT OR COS soit plus mai il regarde les ne voudrait que la mort

le dérnier de

faisait profes-



le particulier et le général. Le jugement particulier est celui que chaque homme subit immédiatement après sa mort, sur le mal qu'il a fait et le bien qu'il a omis de faire. Par ce jugement son sort sera fixé pour l'éternité. Aussitôt après ce jugement particulier, les âmes qui, quoiqu'en la grâce de Dieu, ont encore à satisfaire à sa justice pour des fautes légères, ou à raison des péchés graves pardonnès dont elles n'ont pas fait une pénitence suffisante, vont en purgatoire pour achever de se purifier avant d'entrer en paradis; celles qui sont exemptes de toute souillure sont immédiatement introduites dans la gloire; mais celles qui sont coupables de quelque pèché mortel sont précipitées en enfer, en attendant la résurrection

générale qui aura lieu à la fin du monde.

C'est alors que se fera le jugement général, où sera confirmée et manifestée la sentence déjà prononcée dans le jugement particulier. Le jugement général sera précédé de signes effrayants. Notre-Seigneur lui-même nous en a tracé la peinture dans l'Évangile. Il y aura des guerres, des famines, des pestes et des tremblements de terre; le soleil et la lune seront obscurcis; les étoiles sembleront tomber du ciel; la mer fera un bruit épouvantable par l'agitation de ses flots, et les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. Alors, en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, tous les morts ressusciteront. Le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire une croix lumineuse, brillera dans les airs, et Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Il sera accompagné de ses Anges, qui sépareront les bons d'avec les méchants. Que cette séparation sera terrible, et que le sort des uns et des autres sera différent! Les justes seront placés à la droite du souverain Juge, les méchants à sa gauche. Alors toutes les consciences seront manifestées aux yeux de l'univers, ce qu'il y a maintenant de plus caché et de plus secret sera connuet exposé'à la lumière.

Le juste, qu'on avait méprisé sur la terre, parattra orné des bonnes œuvres qu'il avait cachées avec soin :

rticulier atement n qu'il a era fixé particuieu, ont légères, ont elles en purentrer en souillure re; mais é mortel urrection , où sera

onońcée général 🖫 Seigneur Evangile. es et des ront obs-; la mer ses flots, ttente de moment, ette, tous 'liomine, les airs, el, avec ité, pour ecompaavec les e, et que es justes uge, les sciences qu'il y a a connu

paraitra ec soin ;

et le pécheur sera couvert de honte à la vue des crimes qu'il avait dérobés à la connaissance des hommes. Alors le vice paraîtra tel qu'il est, avec la difformité et l'infamie qui lui appartiennent. Quelle joie ne sentira pas alors un jeune homme vertueux qui aura méprisé les discours des méchants et résisté à la contagion de leurs mauvais exemples! Qu'il sera bien dédommagé des combats qu'il aura eus à soutenir, des railleries dont il aura été l'objet! Mais quel désespoir dans le cœur d'un jeune libertin en voyant exposés au grand jour, à la face du ciel et de la terre, les crimes qu'il avait commis dans les ténèbres, en voyant celui qu'il avait tourné mridicule placé au nombre des Saints et parmi les enfants de Dieu! Quelle horreur n'aura-t-il pas pour le vice, qui lui paraît maintenant si doux et si séduisant þ

Ce n'est encore là que l'appareil et le prélude du jugement: quelle impression fera donc sur nos esprits la sentence même du souverain Juge! Tous les hommes étant dans un profond silence, le Fils de Dieu dira à ceux qui seront à sa droite ces consolantes paroles: "Venez, vous qui étes les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde." Il adressera ensuite aux réprouvés cette sentence foudroyante: "Retirez-vous de moi, maudits! allez au feu éternel." Aussitôt que l'arrêt aura été pronoucé, les justes iront régner avec Dieu pendant toute l'éternité; et les méchants seront précipités dans l'enfer pour y brûler éternellement, sans pouvoir jamais réparer une si grande perte, qu'ils

auront faite par leur faute.

Prévenons ce jugement terrible; profitons de l'avis que Notre Seigneur nous donne dans l'Evangile: "Prenez garde à vous, dit-il, de pour que vos cœurs ne s'appesantissent, et que ce jour ne vienne tout d'un coup vous surprendre; car il enveloppera comme un filet tous ceux qui habitent sur la surface de la terre. Veillez donc, et priez en tout temps, afin que vous soyez trouves dignes d'éviter tous ces maux qui arriveront, et de paraître avec confiance devant le Fils de l'homme."

HISTOIRE. — Un libertin adonné à tous les vices avait eu, dès 👊

at

œ

ell

de

au

pu

m

C

qu Di

ad

le

le

pri

au

la :

de

sce

COL

ně

Vel

tifl

mo cha nou am vie. que am

Esp

ren

les

Vér. le r

tendre Jeunesse, des principes religieux. Une mère vertueuse n'avait ien négligé pour les enraciner dans son cœur. Grâce à l'éducation très-chrétienne qu'il avait reçue, quoiqu'il eût perdu les mœurs, il n'avait pas encore perdu la foi. Une nuit qui suivait un jour où il avait donné dans de grands excès, il eut un songe: pendant son sommeil il se vit transporté au tribunal de Dieu. On ne peut concevoir quels furent sa confusion, sa crainte et son effroi. A son réveil il avait une sièvre ardente; il était tout en sueur et hors de lui-même. Laissez-moi seul, disait-il, fondant en larmes, à ceux qui eurent les premiers occasion de le voir en cet état; laissez-moi seul. J'ai vu mon Juge! pardon, o mon Dieu! Ses compagnons de débauche apprirent que leur ami était malade, qu'il se désolait; ils vinrent le voir pour le consoler. Retirez-vous, leur dit-il, vous n'êtes plus mes amis l je ne vous verrai plus ; j'ai vu mon Juge. Quelle majesté et quelle sévérité éclataient sur son visage! Oh! que d'accusations, que d'interrogations auxquelles je n'ai pu répondre! Tous mes péchés sont écrits, je les ai lus. Ah! quel nombre l'j'en connais l'énormité. Que de démons n'attendaient que le signal pour m'enlever! Je frémis, et je frémirai longtemps. Faux amis, retirez-vous pour toujours. Que je m'estimerai heureux si je puis apaiser par la plus rigoureuse pénitence mon terrible Juge! Je m'y dévoue. Hélas! je paraîtrai bientôt réellement à son redoutable tribunal; ce sera peut-être aujourd'hui. Pardon, o mon Dieu! je ne cesserai point de vous dire: Pardonnezmoi, faîtes-moi miséricorde: ne me perdez pas, ayez pitié de moi.

Exercices.—1. Que nous apprend la for à l'égard du jugement?—2. Qu'est-ce que le jugement particulier?—3. Quels seront les signes précurseurs du jugement général?—4. Comment se fera le jugement général?—5. Quelle dillérence remarquera-t-on entre les hommes au moment de subir le jugement général?—6. Par quelles paroles Jésus-Christ nous presse-t-il de nous préparer au jugement général?

CHAPITRE X.

DU SAINT-ESPRIT

Je crois au Saint-Esprit.

Il ne suffit pas de croire au Père tout-puissant, qui nous a créés, en Jésus-Christ, son Fils unique, qui

nous a rachetés, si nous ne croyons en même temps

au Saint-Esprit, qui nous sanctifie.

Nous devons donc croire d'une ferme foi qu'en Dieu il y a une troisième personne, qui est le Saint-Esprit: cette troisième personne procède du Père et du Fils : elle a la même nature et la même divinité que les deux autres personnes; ainsi le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils; il est également éternel, toutpuissant, infini; il a les mêmes perfections: en un mot, il est un même Dieu avec le Père et le Fils. C'est en son nom, comme au nom du Père et du Fils, que nous avons été baptisés. Comme il est le même Dieu que le Père et le Fils, nous lui devons les mêmes. adorations et les mêmes hommages. De là vient que le Saint-Esprit est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, et que nous terminons toutes nos prières par ces mots: Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit!

Cet Esprit saint descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte en forme de langues de feu. Il les remplit de courage et de force pour prêcher l'Évangile et en sceller la vérité par l'effusion de leur sang. Il leur communiqua aussi le don des langues et les grâces nécessaires pour l'établissement de l'Église et la con-

version des peuples.

On attribue particulièrement au Saint-Esprit la sanctification des hommes, parce que c'est un Esprit d'amour, et que c'est lui qui répand dans nos âmes cette charité qui les sanctifie. C'est donc le Saint-Esprit qui nous communique la grâce, qui est la vie de notre âme, comme l'âme est la vie du corps; l'âme n'a de via qu'autant qu'elle est unie à l'Esprit saint, qu'autant que la grâce habite en elle et qu'elle l'anime : notre âme n'a de mouvement vers Dieu que par le Saint-Esprit, et elle ne peut rien faire dans l'ordre du salut que par son inspiration et son impulsion.

Le Saint-Esprit est appelé dans l'Écriture l'Esprit de vérité, c'est-à-dire qu'il est la source de toute vérité et le maître qui l'enseigne. C'est lui qui en un moment remplit les Apôtres de lumières, et leur communiqua les connaissances les plus sublimes. C'est lui qui a parlé par les Prophètes et les Évangélistes. C'est lui

nt, qui ue, qui

vertucuse

ui suivait

in songe:

te et son

t tout en

ndant en oir en cet

on Dieu !•

t malade,

irez-vous.

plus ; j'ai it sur son

quelles je

us. Ah!

n'atten-

irai long-'estimerai

nce mon

tôt réelle-

ourd'hui.

ırdonnez-

igement?

seront les

se fera le

entre les

ır quelles jugement

de moi.

dieu. On

Gráce à út perdu qui nous instruit encore, et qui dissipe par sa lumière les ténèbres de notre ignorance; il nous montre la voie du ciel, et nous donne la force d'y marcher. Votre Esprit, dit le Prophète, me conduira dans une voie droite dont le terme est le salut. Le Saint-Esprit nous parle intérieurement pour nous détourner du mal et pour nous inspirer le bien que nous devons faire. C'est donc au Saint-Esprit que nous résistons quand nous rejetons les pensées qui nous détournent du mal et nous portent vers le bien.

Historia. Simon le Magicien s'adonna de bonne houre à la magie. Ses enchantements et ses prestiges firent que le peuple qui le suivait l'appelait la grande Vertu de Dieu. Mais lorsque saint Pierre et saint Jean se furent rendus à Samarie pour imposer les mains aux nouveaux baptisés que saint Philippe, un des sept diacros, avait convertis par ses prédications soutenues de beaucoup de miracles, il crut en Jésus-Christ, et il reçut le baptême. Cependant, témoin des prodiges qui s'opéraient sur ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, il osa aspirer au pouvoir d'imposer les mains, et de tourner à sa propre gloire les miracles qu'il espérait opérer commo les Apôtres. Dans cette pensée, il leur présenta de l'argent et leur dit: Donnez-mei le pouvoir que vous avez, afin que coux à qui j'imposerai les mains recoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre ful dit: Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent; fais pénitence. Bien loin de faire pénitence, Simon donna de nouveau dans la magie, s'abandonna à toutes sortes de déréglements, et devint l'ennemi secret des Apôtres. Après avoir infecté Samarie de ses erreurs les plus extravagantes, il vint à Rome; et voulant persuader qu'il ètait Dieu à l'empereur Néron, qui le protégeait, il promit de s'élever au ciel à la vue de tout le monde. Tout le monde s'assembla pour être témoin d'un tel spectacle; et en effet Simon s'éleva, ou plutôt il fut enlevé assez haut par le démon ; mais Pierre se mit en prière, et sa prière fut écoutée de Dien. L'action du malin esprit cessa; le magicien tomba, et son corps fut brisé par sa chute. Il mourut à l'instant même. C'est de ce Simon qu'est dérivé le nom de simonie, c'est-à-dire le péché détestable que commettent ceux que achètent ou yendent les dons et les grâces du Saint-Esprit.

LASAUSSE.

ve

fa

le

pa

da

to

vi

de

CO

po

ve

fai

110

la

cè

vil

à l à l

les rei

le

fai

Die

Ga

Exercises.—1. Qu'est-ce que le Saint-Heprit?—2. Quels effets produisit la descente du Saint-Heprit sur les Apôtres?—3. Pourquoi attribue t-on au Saint-Esprit le sanctification des hommes?— 4. Pourquoi le Saint-Esprit est-il appelé l'Esprit de vérité? lumière nontre la marcher. lans une nt-Esprit urner du s devons résistons tournent

boure à la le peuple is lorsque ur imposer a des sent beaucoup . Cepanli avaient les mains. ait opérer e l'argent ue coux à ais Pierre ru que le ce. Bien la magie, l'ennemi rreurs les der qu'il de s'éleassembla éleva. ou se mit en lin esprit hute. Il é le nom ent ceux sprit.

als affets

LUSSE.

3. Pour

CHAPITRE XI.

DE L'ÉGLISE.

Je crois la sainte Église catholique.

ARTICLE PREMIER.

Établissement de l'Église.

Il y a toujours eu une Église, même dès le commencement du monde, c'est-à-dire que, même avant la venue de Notre-Seigneur, il y a eu des hommes qui, faisant profession de croire en Dieu, de l'adorer et de le servir, attendaient le Messie, et espéraient le salut par ses mérites, selon l'oracle des Prophètes. Cependant les adorateurs du vrai Dieu ne formèrent pas toujours une société unie par les liens extérieurs et visibles: avant Jésus-Christ, les Juifs seuls, en qualité de peuple choisi, avaient une loi et des exerçices communs. Mais Jésus-Christ, venant, en ce monde pour sauver tous les hommes, leur a donné de nouveaux moyens de salut; il a voulu les réunir et n'en faire qu'un seul corps, leur donnant à tous une loi nouvelle, qui est la Loi de grâce.

Les Apôtres ayant reçu le Saint-Esprit sortirent de la maison où ils s'étaient tenus renfermés, et annoncèrent la résurrection de Jésus-Christ au milieu de la ville de Jérusalem. Trois mille Juifs se convertirent à la première prédication de saint Pierre, et cinq mille à la seconde. Le nombre des Fidèles augmenta tous les jours, et ces hommes, régénérés par le Baptême et renouvelés par le Saint-Esprit, donnèrent au monde le spectacle de la vertu la plus pure et la plus parfaite. Les Apôtres prêchèrent ensuite la parole de Dieu avec le même succès dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie; de là ils passèrent dans la

Syrie et dans les provinces de l'Asie Mineure, dans la Macédoine, dans la Grèce et presque par tout le monde, annonçant l'Évangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de la rédemption des hommes par Jésus-Christ.

rii

CO

po

DO

801

éta

gr

pěi

un

lib

pre

pas

s'e

c'e

ce (

To

doi

des

de

san

Dié

ava

n'e

qui

ma

ver

mê

Aml

park

& Ro

s'y é tous

tout

roma

gren

V

Cependant les Juis résistaient opiniâtrément à l'Évangile, et persécutaient avec fureur les disciples de Jésus-Christ. D'un autre côté, les palens s'opposèrent de toutes leurs forces à son établissement. Tout ce qu'il y avait de grand et de puissant parmi eux se déclara d'abord ennemi de cette religion; mais, malgré la fureur des Juis, l'opposition des grands et la corruption générale des peuples, attachés depuis long-temps à une religion toute sensuelle, les Apôtres établirent l'Église de Jésus-Christ dans toutes les contrées de l'univers. Ceux qu'ils choisirent pour leur succéder dans le ministère apostolique imitèrent leur zèle, et transmirent pareillement à leurs successeurs le dépôt de la foi, qui est ainsi parvenu d'âge en âge, dans toute sa pureté, jusqu'à nous.

Pour se former une idée de ce que l'établissement du Christianisme a eu de prodigieux, il faut se représenter douze hommes de la plus basse classe du peuple, sans bien, sans sciences, sans appui, à qui leur maître ne promet dans ce monde que des persécutions, des tourments et la mort: voilà ce qu'étaient les Apôtres. Peut-on s'imaginer que douze hommes de ce caractère, s'ils n'eussent été animés de l'esprit de Dieu, eussent osé entreprendre de changer la face de l'univers, de convertir tous les peuples, Grecs et Romains, Juifs et païens, et cela en leur proposant à tous les mystères les plus incompréhensibles et la morale la plus sévère?

Cependant ces douse hommes, ainsi dénués de tout secours humain, n'ayant d'autres armes que la croix, d'autres moyens que la parole, ni d'autre défense qu'une patience à toute épreuve, n'ont pas seulement osé former un dessein si extraordinaire, mais l'ont exécuté; ils ont prêché une doctrine qui captive l'esprit et qui gêne le cœur : ils l'ont prêchée au milieu de l'empire romain, dans les plus grandes villes, dans les villes les plus riches, les plus savantes, les plus voluptueuses : à Autioche, à Alexandrie, à Éphèse, à Co-

re, dans ar tout bonne Jésus-

at à l'Eiples de osèrent Cout ce eux se malgré la cors longres éta-

ontrées ıccéder zèle, et e dépôt

ement repréeuple. maitre as, des pôtres. actère. ussent ers, de uifs et rstères e tout croix. éfense

ement l'ont esprit eu de ns les rolupà Co-

rinthe, à Athènes, à Rome enfin. Tout s'est soulevé contre cette nouvelle doctrine, tout a été mis en œuvre pour étouffer le Christianisme dans son berceau et pour en arrêter les progrès : perte de biens, exils, prisons, supplices; et cependant le Christianisme s'est établi partout par la seule voie de la persuasion, malgré tout ce qu'ont pu lui opposer les puissances, la sagesse humaine, les passions, l'intérêt, la politique et la violence la plus outrée.

Quitter une religion qui ordonne des pratiques penibles, qui proscrit tous les vices, pour en embrasser une favorable aux sens, et qui permet de donner un libre cours aux passions, c'est une chose facile à comprendre; mais abandonner une religion favorable aux passions pour embrasser la Croix et la pénitence, s'exposer même à la perte de ses biens et de sa vie, c'est ce que la persuasion seule peut opérer, et c'est ce qui est arrivé dans l'établissement du Christianisme. Tout cela considéré, peut-on s'empêcher de dire: Le doigt de Dieu est là? Car enfin, ou les Apôtres ont fait des miracles pour convaincre les peuples de la vérité de ce qu'ils leur annonçaient, ou ils les ont convaincus sans miracles; s'ils ont fait des miracles, c'était donc Dieu lui-même qui présidait à cette œuvre; s'ils avaient persuadé le monde sans miracles, la preuve n'en serait que plus forte. Il n'y a qu'une vertu divine qui ait pu opérer cette persuasion dans tous les esprits, malgre tous les obstacles qui s'y opposaient. La conversion du monde opérée sans miracles serait ellemême le plus grand des miracles.

Histoire.—Saint Simplicien, qui avait servi de père à saint Ambroise, eut la même tendresse pour Victorin, dont nous allons

Victorin, très-célèbre orateur, avait été professeur de rhéterique à Rome; il avait passé sa vie dans l'étude des arts libéraux, et s'y était rendu très-habile; il avait lu, examiné et éclairci presque tous les écrits des anciens philosophes; il avait été le maître de tout ce qu'il y avait de plus considérable parmi les sénateurs romains; enfin il avait exercé sa profession avec tant de succès et d'éclat, qu'il avait mérité et obtenu une statue, qui lui fut dressée dans la place publique de Rome, ce qui passait pour un des plus grands honneurs où un homme pût parvenir. Il était cependant

encore palen et adorateur des idoles; et non-sculement il les avait adorées lui-même, mais encore il avait employé son éloquence à engager les autres à les adorer.

Quelle grâce ne fallait-il pas pour toucher et convertir ce cœur i Voici le moyen dont Dieu se servit. Victorin lisait les saintés Écritures, et ce fut après s'être appliqué avec soin à cette lecture et à celle des autres livres de la religion chrétienne qu'il dit en particulier à saint Simplicien: «Je vous apprends une nouvelle qui vous intéressera: c'est que je suis chrétien.—Je n'en crois rien, dit saint Simplicien, et je ne vous croirai chrétien que lorsque je vous verrai dans l'église où se tiennent les assemblées des Fidèles.—Eh quoi! lui dit Victorin, est-ce par une enceinte de murailles que l'on est chrétien h. Toutes les fois qu'il protestait qu'il était chrétien, Simplicien lui disait la même chose, et Victorin s'en retirait toujours par le même trait de raillerie.

régi

plu

Que

Don

Chri

hun

fini

ċon

gue

dix

rom

tien

80u

tém

tou

éter

piec

apr

-3.

Ce qui le retenait, o'est qu'il craignait d'irriter ses amis idolâtres, dont il croyait que la haine l'écraserait si elle venait à tomber sur lui. Mais enfin le courage et la générosité lui étant venus à force de lire et d'ouvrir son cœur à ce qu'il lisait, il comprit que ce serait un crime énorme de rougir des mystères de Jésus-Christ, et de ne pas rougir des superstitions patennes et sacriléges. Un jour donc qu'il se sentit plus déterminé, il vint tout d'un ce tp dire à Simplicien, dans le temps que ce saint homme s'y attendait le moins: (Allons à l'église, je suis résolu non-seulement d'être, mais de paraltire chrétien.) Simplicien, transporté de joie, l'y mena str-le-champ, et le fit inscrire sur le catalogue de ceux qui demandaient le Baptême. Toute la ville de Rome fut dans l'étonnement et l'admiration; la joie s'en répandit dans toute l'Eglise à cause de la célébrité et de la réputation de ce grand homme.

Enfin arriva l'heureux jour destiné à la profession de foi qu'on faisait avant le Baptème. La coutume de l'Eglise de Rome était de la faire en des termes qu'on apprenait par cœur, et qu'on prononçait à haute voix en présence de tous les Fidèles. Les prêtres, par déférence, offrirent à Victorin de la lui faire prononcer en particulier, ce qu'on n'accordait d'ordinaire qu'aux personnes timides; mais Victorin voulut professer hautement, et en présence de tout le peuple, la doctrine céleste qui devait le conduire au salut. Dès qu'il parut à la tribune où il était monté, un soudain transport de joie fit retentir son nom dans la bouche de tout le monde; et quolque chacun modérât sa joie par respect pour la sainteté de l'action et du lieu, un secret murmure faisait entendre de toutes parts ces paroles: C'est Victorin! C'est Victorin! Tout le monde se tut bientôt pour l'entendre, et lui, plein d'une sainte hardiesse, prononça à haute et distincte voix les vérités qui sont l'objet de notre foi. Il n'y eut personne dans l'assemblée qui n'eût souhaité l'enlever et le mettre dans son oœur ; chaoun l'y mettait en effet par la joie qu'on avait de le voir chrétien. Cette conversion éclatante eut de grandes suites, et quand saint Augustin l'eut entendu raconter à Simplicien, il avous qu'il s'était sesti touché

il les avait loquence à

r ce cour!
les saintés
tte lecture
u'il dit en
e nouvelle
n'en crois
uellor que
iblées des
nceinte de
prodestait
t Victorin

idolatres, omber sur us à force it que ce Christ, et eges. / Un l'un co ip s'y attenneulement porté de catalogue de Rome adit dans on de ce

foi qu'on me était i'on proprétres, ncer en ersonnes présence luire au soudain e tout le pour la ntendre 1/ Tout e sainte rui sont ui n'eût mettait version in l'eut

touché

d'un grand désir de suivre l'exemple de Victorin; ce qu'il exécuta ensuite entre les mains de saint Ambroise, à qui saint Simplicien avait servi de père lors de son baptême. (Tiré des Confessions de saint Augustin, liv. viii.)

Apprenons, 1 à ne pas différer de répondre à la grâce quand elle nous appelle, de peur qu'elle ne se retire de nous :

2º A réparer, par quelque acte hérolque, les infidélités et les résistances opposées à la grâce;

3º A lui être d'autant plus fidèles, que nous lui aurons résisté plus longtemps.

Expactors.—1. Y a-t-il eu une Église avant Jésus-Christ?—2. Quels furent les résultats des premières prédications des Apôtres?—3. Quels obstacles rencontra la prédication de l'Evangile?—4. Donnex une idée de ce qu'a de prodigieux l'établissement du Christianisme.—5. Le Christianisme s'est-il établi par des moyens humains?—6. Les obstacles qui s'opposaient à cet établissement étaient-ils hien forts?

ARTICLE IL.

Suite de l'établissement de l'Eglise chrétienne.

Constance des Martyrs.

La persécution contre l'Église de Jésus-Christ ne finit pas avec la vie des Apôtres; toutes les puissances continuèrent pendant trois cents aus à lui faire la guerre. On compte, pendant cet intervalle de temps, dix persécutions suscitées par les édits des empereurs romains, durant lesquelles plusieurs millions de Chrétiens de toute condition, de tout sexe et de tout âge, souffrirent les tourments et la mort pour rendre témoignage à Jésus-Christ. On inventa, pour les tourmenter, les supplices les plus effrayants: on les étendait sur un chevalet avec des cordes attachées aux pieds et aux mains; on les suspendait par les mains, après leur avoir attaché des poids aux pieds, et en cet état on les battait de verges ou de fouets garnis

éte

de i n'a

Qui

tes

cou

et l

sup

vai

div

que

une ter,

con

Die

tou n'oı

étai

des

enf

apr

Jés grai

des

50115

ótait

Les

dans

comi

blée

frém

avait

tion.

y all

qu'il

enfa

Cath

de pointes de fer jusqu'à découvrir les côtes et les entrailles. Quand ils n'expiraient pas dans ces tourments, on jetait du sel et du vinaigre sur leurs plaies, afin de les rendre plus sensibles; d'autres fois on les rouvrait lorsqu'elles commençaient à se fermer. Les prisons devenaient pour les Chrétiens une nouvelle sorte de supplice : les plus infectes leur étaient réservées; on les y jetait tout nus et tout déchirés de coups, ayant les entraves aux pieds, et obligés de se coucher sur les verres cassés dont on avait la barbarie de parsemer les cachots dans lesquels on les enfermait. Quelquefois on les laissait mourir de faim, et si on les nourrissait, c'était afin de les pouvoir tourmenter de nouveau. On défendait ordinairement de les laisser parler à personne, parce qu'on savait qu'en cet état ils convertissaient béaucoup d'infidèles, même les geoliers et les soldats qui les gardaient. Le supplice qui terminait toutes ces tortures était d'avoir la tête tranchée, d'être brûlé vif, d'être précipité dans la mer du haut des rochers, ou d'être dévoré par les bêtes. Les Martyrs demeuraient cependant fermes et inebranlables au milieu des plus longues et des plus vives douleurs; les tourments mêmes paraissalent augmenter leur courage.

Ce n'était pas seulement des hommes qui montraient une constance si admirable, c'étalent des femmes délicates, de jeunes enfants : tant était puissante la grâce de Jésus-Christ, qui les fortifiait inté-

rieurement.

L'histoire ecclésiastique rapporte des exemples de courage qui sont non-seulement au-dessus des forces humaines, mais encore au-dessus de toute admiration. On me peut lire sans étonnement ce qu'on souffert les Martyrs de Lyon et de Vienne, sous l'empereur Marc-Aurèle ; ce que rapporte l'historien Eusèbe des Martyrs de la Palestine, et Sozomène des Martyrs de Perse; ce qu'en trouve dans les actes originaux des Martyrs d'Afrique, etc. Tous ces genéreux athlètes ont souffert avec une patience invincible des tourments dont le récit seul fait frémir : quelques-uns même les souf fraient avec joie, ils allaient d'eux-mêmes au supplice, ils craignaient qu'on les épargnat. Saint Laurent,

étendu sur un brasier allumé, disait à ses bourreaux de tourner son corps de l'autre côté, parce que le feu n'avait plus de prise sur celui qui était déjà brûlé. Quel langage au milieu des douleurs les plus cuisantes! D'où venait à ces héros du Christianisme ce courage invincible qui leur faisait braver les tourments et la mort? Qui est-ce qui leur donnait cette force supérieure à tout ce que la cruauté des tyrans pouvait inventer? Il fallait sans doute qu'une vertu divine soutint leur faiblesse naturelle. La religion que les Martyrs ont cimentée de leur sang, est donc une religion divine. Jamais elle n'aurait pu subsis ter, si une main toute-puissante ne l'eût soutenue contre des attaques si violentes et si multipliées; mais Dieu la fit triompher de la fureur de ses ennemis; tous leurs efforts, qui auraient dû causer sa ruine, n'ont servi qu'à l'affermir: plus les persécutions étaient cruelles, plus la foi faisait de progrès ; le sang des Martyrs était comme une semence féconde qui enfantait de nouveaux Chrétiens, et le monde entier, après avoir persécuté avec fureur les disciples de . Jésus-Christ, a été obligé de s'écrier : "Qu'il est grand, le Dieu des Chrétiens!" et il a embrassé la foi des Martyrs!

Histonia.—L'empereur Valens, qui était arien, fit défendre, sous peine de mort, aux Catholiques de la ville d'Édesée, où il était alors, de faire publiquement aucun exercice de leur religion. Les Catholiques, loin de cesser, continuèrent leurs assemblées dans le lieu destiné à cette fin. L'empereur en fut informé; il commanda au préfet de se rendre le lendemain au lieu de l'assemblée avec un grand nombre de soldats, et de faire mettre aussitét à mort tous ceux qui y seraient. Le préfet, qui n'était pas cruel, frémit; il fit savoir secrètement aux Catholiques l'ordre qu'il avait reçu, et qu'il ne pourrait s'empêcher de mettre à exécution. Cet avertissement, loin de les détourner, les porta tous à y aller dès le matin. Ils se réjouissaient de l'occasion favorable qu'ils auraient de donner leur vie pour la foi en la divinité de Jésus-Christ. Le préfet se mit en chemin escorté de soldats. Il rencoutra dans une des raes qui conduissient à l'endroit où les Chrétiens s'assemblaient, une jeune femme qui trainait son petit enfant per la main; il lui adressa la parole. Où allez-vous si vite? lui dit-il.—Je vais, lui répondit-elle, où vont les autres Catholiques.—Arrêtez-vous, lui réplique le préfet : ignorez-vous

es tours plaies, s on les er. Les ouvelle it réserurés de s de se barbaon les

Fef les

e faim, ir tourlent de t qu'en , même .
Le supvoir la lans la
par les

s plus ssaient monit des

mes et

puist intéles de forces ration.

Marcartyrs erse; artyrs soufdont

sup-

que l'empereur a commande de mettre à mort tous ceux qui seraient à l'assemblée? — Je le sais, lui dit elle, et c'est pour cela que, je me hâte d'arriver avec mon enfant, l'unique que Dieu m'a donné, m'n d'avoir, lui et moi, le bonheur de mourir pour la foi de Jésus-Christ. Le préfet, admirant sa penstance, e'en retourna. Arrivé vers l'empereur, il lui rapporta ce qu'il avait fait, et ce que lui avait dit cette femme. Valens, tout confunct ne pouvant s'empécher d'admirer lui-même le courage des chi pliques, ne diffèra pas de quitter cette ville, et la paix fut module aux disciples du Sauveur.

Histoire eccleratique.

jı Je

po

de

sa É li

to

ai

ar

en

for

ve sø

pe na s'il

et

les

déc un reç

div

que Ro

de s

Exercices.—1. Les persécutions suscitées à l'Eglise finirentelles à la mort des Apotres?—2. Combien de temps durérent ces persécutions, et quel en fut le nombre?—3. Quels tourments les Chrétiens eurent-ils à subir alors?—4. Quelle était la conduite des Martyrs au milieu des plus cruelles tortures?—5. Les hommes seuls falsaient-ils éclater une admirable constance?— 6. Où les Martyrs puisaient-ils leur force?—7. Que prouvent la constance et la fermeté des Martyrs par rapport à notre sainte religion?

ARTICLE III.

Caractères de l'Église.

L'Église est la société des fidèles réunis en un seul et même corps, gouvernés par les pasteurs légitimes, dont Jésus-Christ est le chef invisible, et le Pape, successeur de saint Pierre, le chef visible. Mais comme plusieurs sociétés prennent et usurpent le nom d'Église; il est nécessaire de faire connaître les marques qui distinguent la vraie Église de celles qui n'en ont que le nom.

Il y a natre marques in qui formanaltre la vraie Église, savoir catholicité et son apostolicité.

1º L'Église est une, parce qu'il n'y a qu'une seule Église dans le sein de laquelle on puisse être sauvé, et parce que tous les membres qui la composent professent une même foi, participent aux mêmes Sacrements, sont animés d'un même esprit, s'entr'aiment d'une même charité, aspirent à une même fin, et 2º L'Église est sainte, parce que sa doctrine est sainte, que ses Sacrements sont saints, qu'il n'y a de saints que dans sa société, et que Jésus-Christ, son

chef invisible, est l'auteur de toute sainteté.

3º L'Eglise est catholique ou universelle, c'est-à-dire qu'elle n'est bornée ni par les temps ni par les lieux; elle embrasse tous les temps, car l'Eglise a toujours subsisté sans aucune interruption, et elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles, selon la promesse le son divin Auteur. Au contraire, les autres sociétés portent toutes, pour ainsi dire, sur le front, le caractère de leur nouveauté ; on connaît la date de leur naissance, preuve certaine qu'elles ne sont pas la véritable Église de Jesus Christ. L'Église embrasse tous les lieux; les fillèles qui la composent sont répandus dans toutes les régions de la terre, au lieu que chacune des autres sociétés est renfermée dans un certain pays. L'Eglise est heaucoup plus étendue qu'aucune des autres sociétés qui se disent chrétiennes; aussi est-elle en possession de porter partout le nom de catholique; ses ennemis mêmes la désignent par ce nom.

4º L'Église est apostolique, c'est-à-dire qu'elle a été fondée par les Apôtres, et qu'elle a toujours été gouvernée par les successeurs des Apôtres. Les autres sociétés, en se séparant de la véritable Église, ont perdu cette succession. Chaque fidèle peut donc connaître aisément s'il est de la vraie Église en examinant s'il est uni au Pape par l'intermédiaire de son pasteur

et de son évêque.

our cela

Dieu m'a

pour la

ice; s'en i'il avajt

finirent-

rent ces

ents les

onduite

5. Les nce ? —

ivent la

3 Bainte

a seul.

times,

Pape,

Mais

nt le

re les

es qui

altre

é, sa

seule

auvé.

t pro-

acrement

n, et

La véritable Église est visible et à la portée de tous les regards; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour la découvrir: on aperçoit partout une société qui professe une même foi, qui croit les mêmes mystères, qui reçoit les mêmes Sacrements, qui reconnaît l'origine divine de l'autorité de ses ministres.

On appelle aussi la vraie Église Eglise romaine, parce que le Pape, successeur de saint Pierre et évêque de

Rome, en est le chef visible.

HISTOIRE.—Saint Irénée, évêque de Lyon, qui avait été disciple de saint Polycarpe, disait à Florin, qui semait des dogmes erronés, contraires à ceux de l'Église catholique: «Votre doctrine n'est pas



celle des évêques qui ont été avant vous. Il me semble entendre le bienheureux Polycarpe nous raconter les entretiens qu'il avait eus avec Jehn et les autres qui avaient vu le Seigneur, et nous faire le récit de ce qu'ils avaient appris de sa doctrine et de ses miracles. Je puis assurer devant Dieu que si ce saint évêque eût entendu la doctrine que vous enseignez, il se serait bouché les oreilles, et se serait écrié selon sa coutume : Bon Dieu! ne m'avez-avous réservé jusqu'à ce temps que pour entendre de telles choses? Et à l'heure même il aurait pris la fuite.

LASAUSSE.

qı cl

ce

do

 $\mathbf{d}\mathbf{e}$

en

sa

vi.

de

ter

les

en:

les vir

por

éte

par

des

Die

Exercices.—1. Qu'entend-on par l'Église?—2. Combien y a-til de marques de la véritable Église, et pourquoi est-il nécessaire de les connaître?—3. Qu'entendez-vous quand vous dites que l'Église est une, sainte, catholique, apostolique?—4. La véritable Église est-elle facile à distinguer?—5. Pourquoi l'appelle-t-on l'Église romaine?

ARTICLE IV.

De l'autorité de l'Église.

Jésus-Christ a donné aux pasteurs de l'Église le pouvoir d'instruire et de gouverner les fidèles dans l'ordre du salut. "Allez, dit-il à ses Apôtres, instruisez "les nations, leur apprenant à observer toutes les "choses que je vous ai commandées, et voilà que je "suis tous les jours avec vous jusqu'à la consomma-"tion des siècles." En vertu de cette promesse, l'Église est infaillible dans son enseignement quant à la foi et quant aux mœurs, de quelque manière qu'elle prononce, soit assemblée en concile, soit dispersée, ayant avéc elle Jésus-Christ, la vérité même; étant toujours éclairée et dirigée par son Esprit, qui est l'Esprit de vérité, jamais elle n'enseignera l'erreur. Aussi l'apôtre saint Paul l'appelle-t-il la colonne et l'appui inébranlable de la vérité.

Ainsi le corps des pasteurs ne peut jamais se tromper dans ce qui intéresse la foi et les mœurs; les jugements qu'il prononce, soit pour proposer aux fidèles les vérités de la foi, soit pour condamner les erreurs qui la combattent, sont des jugements infaillibles auxquels tout fidèle doit se soumettre. L'Eglise est la chaire de la

e entendre qu'il avait ır, et nous et de ses évêque eut ouché les ne m'avezes choses?

bien y a-tnécessaire dites que véritable e-t-on l'E-

glise le es dans struisez utes les que je sommal'Eglise la foi et lle pro-, ayant oujours prit de l'apôtre iébran-

romper ements vérités a comls tout e de la

vérité : elle parle aux hommes au nom de Dieu, par l'autorité et avec l'assistance de Dieu; et quand nous soumettons notre esprit à l'enseignement et aux décisions de l'Église, c'est à Dieu même que nous rendons l'hommage de notre foi. - "Qui vous écoute m'écoute, "a dit Notre-Seigneur à ses Apôtres, et qui vous " méprise me méprise: si quelqu'un n'écoute pas "l'Église, regardez-le comme un païen et un publi-"cain." La voix des pasteurs est donc la voix de Dieu même. Aussi les Apôtres, instruits du privilége qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ, mirent-ils à la tête du premier jugement qu'ils prononcèrent ces paroles remarquables: "Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous," pour nous faire comprendre que le jugement de l'Église est le jugement de Dieu même.

En effet, il était nécessaire que Jésus-Christ donnât à son Église cette autorité infaillible. S'il n'y avait point de tribunal pour décider Couverainement les questions qui s'élèvent sur ce que l'on doit croire, chaque fidèle pourrait s'égarer dans ses propres pensées, et il n'y aurait plus d'uniformité dans la croyance. Si ce tribunal n'était pas infaillible, on pourrait douter de la vérité de ses décisions, et les fidèles demeureraient incertains et flottants, exposés à être emportés à tout vent de doctrine. Il était donc de la sagesse de Jésus-Christ d'assurer à son Église le privilége d'être préservée de toute erreur dans son ensei-

Jésus-Christ a donné à l'Église le pouvoir de faire des lois par ces paroles: Tout ce que vous lierez sur la terre sera lie dans le ciel. L'Eglise peut porter toutes les lois qu'elle croit nécessaires ou utiles à ses Les lois portées par le souverain Pontife ou par les conciles généraux sont obligatoires pour tous les fidèles; celles qui sont établies par un concile provincial ou par un évêque ne sont d'obligation que pour la province ou le diocèse pour lesquels elles ont ête faites. Toute désobéissance à ces lois générales ou particulières est péché, et peut exclure du royaume des cieux, car désobéir à l'Eglise c'est désobéir à

L'Église a en outre le pouvoir de punir par des

peines spirituelles les esprits indociles et rebelles à ses fois. Ce pouvoir est renfermé dans les paroles précitées de Notre-Seigneur: Tout ce que vous lierez sur la

terre sera lié dans le ciel.

Elle exerce ce pouvoir par les censures. On appelle censure une peine spirituelle et médicinale portée au for extérieur par la puissance ecclésiastique, et qui prive un chrétien pécheur et rebelle de quelques biens qui sont au pouvoir de l'Église. La principale censure et la plus forte peine ecclésiastique est l'ex-

communication.

Enfin l'Église a le pouvoir de remettre les pécliés, d'après ces paroles de Jésus-Christ : Les péches cront remis à ceux à qui vous les remettrez. Ce pouvoir est si étendu, qu'il n'y a pas de péché, quelque énorme qu'il soit, qui ne puisse être remis par l'Église. réside dans tous les prêtres légitimement ordonnés; mais ils ne peuvent l'exercer validement qu'avec l'approbation de l'évêque et dans les limites déterminées par lui.

Histoire. - Durant 10 schisme d'Antioche, saint Jerôme fut Inquiété dans son désert. On lui demandait avec qui il était trois divisaient le tronpeau. Dans le deute, il écrivit au pape saint Damase en ces termes: Ne suivant d'autre chef que Jésus-Christ, je suis attaché à la communion de Votre Sainteté, c'est-à-dire de la chaire de saint Pierre. Je sais que l'Église a été bâtie sur cette pierre. Quiconque mange l'agueau hors de cette maison est profane; quiconque n'est pas dans l'arche de Noe, perit dans le deluge; quiconque n'amasse pas avec vous dissipe; ainsi je vous prie de me marquer avec qui je dois communiquer. Le souverain pontise eut égard à la prière de saint Jérôme, et en consequence des instructions reçues de Rome, cet illustre docteur adopta la communion de Paulin, qui l'ordonna prêtre. - Se sou-, mettre humblement aux décisions de l'Église, c'êst le seul moyen de ne pas errer dans la foi.

Saint Jerome, Lettre 57,

d

ľ

di

le aı

le

d€

de

pa

ta m

de qu

te

Exercices. - 1. Quel pouvoir Jésus-Christ a-t-il donné à l'Église?—2. Sur quelles paroles s'appuie l'infaillibilité de l'Église? -3. Pourquoi devens-nous croire tout ce que l'Eglise nous enseigne? — 4. Était-il nécessaire que Jésus-Christ donnât à son Église une autorité infaillible? — 5. L'Église a-t-elle reçu le droit de faire des lois? - 6. Comment punit-elle les infracteurs de ses lois? -

elles à ses des précierez sur la

n appelle portée au e, et qui quelques rincipale est l'ex-

s péchés, cront ivoir est énorme glise. Il donnés; vec l'aprminées

érôme fut ui il était qui tous t au pape chef que e Sainteté, l'Église a rs de cette de Noé, is dissipe; auniquer... Due, et en — Se soucul noyen

né à l'Él'Église? ous enseison Église it de faire s lois?— Quelle est la plus forte peine colésiastique?—5. Sur quelles paroles est fondé le pouvoir qu'a l'Église de remettre les péchés?

ARTICLE V.

Hors de l'Église point de salut.

Cette vérité a, peut-être plus que toute autre, excité, surtout dans ces derniers temps, les outrageantes clameurs des ennemis de notre sainte Religion. Rien cependant n'est plus facile à démontrer et à comprendre que ce point capital.

L'Eglise catholique possédant seule la vérité, doit

nécessairement professer cette doctrine.

La vérité est une, et l'Église la possède essentiellement. Donc, en dehors d'elle c'est l'erreur, comme en dehors de la lumière ce sont les ténèbres. Mais le salut ne peut être que là où se trouve la vérité.

En effet, s'il est évident qu'il faut une religion à l'homme raisonnable, il ne l'est pas moins qu'il ne peut y en avoir qu'une qui soit la véritable. Celle que Dieu a donnée est la seule qu'il puisse agréer.

Dès lors que notre sainte religion est prouvée divine, en dehors d'elle il ne peut y avoir de salut; et les clameurs contre l'intolérance de ce dogme sont aussi absurdes que lé serait la prétention de concilier les ténèbres avec la lumière, le oui avec le non, le vice avec la vertu.

Bien plus, toute religion qui prétendrait concilier des enseignements qui se combattent, prouverait par

là même qu'elle ne possède pas la vérité.

Mais il ne faut pas croire que ce dogme soit un arrêt de damnation pour tous ceux qui ne paraissent pas appartenir au corps de l'Église. Car, pour quiconque cherche la vérité sincèrement, si d'ailleurs il ne met pas d'obstacles aux grâces divines, on peut être certain que la vraie lumière lui apparaîtra, et que les miséricordes de Dieu l'introduiront dans la voie du salut.

Et d'ailleurs, par la disposition formelle et constante de croire toutes les vérités que Dieu a révélées, même quand involontairement on les ignore, on peut appartenir invisiblement mais réellement à l'Église. Histoires. — Avant d'épouser Charles d'Autriche, qui sut depuis empereur sous le nom de Charles VI, la princesse Élisabeth-Christine de Wolsenbuttel crut devoir, pour la tranquillit2 de sa conscience, consulter les luthériens mêmes dont elle avait jusqu'alors professé la foi. Les docteurs protestants, assemblés à Helmstadt, répondirent que « les Catholiques ne sont point dans Perreur pour le fond de la doctrine, et qu'on peut se sauver dans leur religion. — Dès que cela est ainsi, dit la princesse en apprenant cette décision, il n'y a plus lieu d'hésiter, et dès demain j'embrasse la foi de l'Église romaine, car le parti le plus sur dans une matière si importante est toujours le plus sage. Le père de la princesse tint le même langage, et s'attacha comme elle à la religion catholique.

De Trevern, Discussion amicale.

— Henri IV, sollicité par ses amis d'embrasser la religion catholique, demanda aux évêques si l'on pouvait se sauver dans l'Église romaine; ceux-ci lui répondirent qu'assurément on pouvait s'y sauver, et, de plus, qu'on ne pouvait pas se sauver hors de son sein. Le prince s'étant ensuite adressé aux ministres protestants, leur demanda s'il était possible de trouver le salut dans leur réforme ainsi que dans l'Église romaine. Les ministres lui ayant affirmé qu'on pouvait se sauver dans l'une comme dans l'autre, le roi leur répondit : ¿Les évêques disent que hors de l'Église romaine il n'y a point de salut; vous autres vous avouez que l'on peut s'y sauver: dans ce cas je vous déclare que je me fais catholique. Dans une affaire aussi importante, le parti le plus sur est toujours

Puisque de l'a l'aveu des protestants on peut se sauver dans la religion catabique, embrasser cette religion n'était pas seulement prendre le parti le plus sûr, c'était évidemment embrasser la vérité; car la vérité est une, et le salut ne peut être que là où se trouve la vérité.

Exercices. — 1. Pourquoi dit-on: Hors de l'Eglise point de salut? — 2. Que doit-on penser des clameurs de ceux qui se révoltent contre cette doctrine? — 3. Tous ceux qui ne paraissent pas appartenir à l'Église sont-ils pour jamais condamnés à la damnation?

ARTICLE VI.

La Communion des saints.

Tous les fidèles qui composent l'Église catholique sont unis ensemble et ne forment qu'un seul corps, i fut depuis
Elisabethillit2 de sa
avait jusssemblés à
point dans
auver dans
en appreès demain
s sûr dans
père de la

e à la reli-

rica**h**.

rion cathons l'Église
ouvait s'y
ors de son
rotestants,
dans leur
lui ayant
l'autre, le
e romaine
e romaine
i peut s'y
atholique.
t toujours

r dans la eulement la vérité; trouve la

point de ui se réaraissent iés à la

olique corps, dont Jésus-Christ est le chef. L'union étroite de tous les membres de ce corps établit entre eux une communauté de biens spirituels, et c'est ce qu'on entend par la Communion des saints.

On nomme les fidèles saints, parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême, et qu'ils sont tous appelés à la sainteté. Les biens spirituels, qui sont communs entre les fidèles, sont les grâces infinies que Notre-Seigneur nous a méritées par ses souffrances, les mérites de la très sainte Vierge et des Saints, les Sacrements, les prières et toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Église. De tous ces biens spirituels il se forme un trésor qui appartient à toute l'Église et chaque fidèle y a sa part selon la disposition où il se trouve.

Cette communauté de biens spirituels est une suite de l'unité de l'Église. Tous les membres d'une famille travaillent pour son profit, et ont tous part à ses avantages. Il en est de même de l'Église, dont tous les membres ne composent qu'une même famille et qu'un meme corps. Saint Par compare l'Église au corps humain; en effet, rien n'est plus propre à nous faire comprendre ce que c'est que la Communion des saints; le corps a plusieurs membres, et chaque membre a sa fonction particulière; mais tous ces membres ensemble ne font qu'un seul corps. Ils ont tous un même chef, une même ame, une même vie. Les fonctions de chaque membre, leurs avantages sont pour le bien de tout le corps; tous concourent à la même fin, qui est la conservation du corps ; les yeux voient, les oreilles entendent, les mains agissent, les pieds marchent pour tout le corps : en un mot, tous les membres conspirent au bien les uns des autres, et se donnent, dans le besoin, tous les secours possibles. De même, dans l'Église, tous les fidèles, vivant du même esprit, sous un même chef, sont unis entre eux dans les différentes actions. Chacun des fidèles prie, travaille, mérite pour tout le corps, et il recoit en même temps le prix des travaux, des vertus et des prières de toute l'Église. Mais pour profiter de ces avantages il faut être membre de l'Église; ceux qui sont séparés d'elle par l'hérésie, par le schisme, par l'apostasie, ou ceux qu'elle a

retranchés de son sein par l'excommunication n'ont aucune part aux avantages spirituels qui se trouvent

de

foi 801

do

rég

bie

cet ent

reti

7.

du

la 1 qu'

Baj

sto

tro

Jés

DEC

de

don

un

péc

nou le n tête

dans la Communion des saints.

Pour jouir pleinement de tous ces biens, il faut même être un membre vivant de l'Eglise, c'est-à-dire être en état de grâce. Les pécheurs, en qui l'Esprit saint n'habite point par la grâce, sont à la vérité membres de l'Église, mais ce sont des membres morts; or comment des membres morts pourraient-ils prétendre aux mêmes avantages que les membres vivants? Un bras mort, quoiqu'il reste uni au corps humain, ne peut recevoir la nourriture, l'accroissement, le mouvement et l'action. Cependant, les pécheurs ne laissent pas de tirer beaucoup d'utilité de l'union qu'ils ont avec le reste du corps : c'est un grand avantage d'être de cette société, dans laquelle seule se trouvent la vérité, la charité, la justice, le salut et les moyens qui y conduisent. Un pécheur est mort; mais tant qu'il demeure uni au corps, il peut revivre par les prières de l'Eglise, qui ne cesse de demander pour lui le retour à la vie par une sincère pénitence.

Les fidèles qui forment l'Église se divisent en prois branches: l'Eglise militante, composée de ceux qui combattent encore sur la terre contre les ennemis du salut; l'Eglise triomphante, composée de tous les bienheureux qui sout dans le ciel; et l'Eglise souffrante, composée des âmes qui achèvent d'expier leur fautes

avant d'entrer en paradis.

'Ainsi les fidèles qui sont sur la terre ne sont pas seulement unis entre eux, ils le sont aussi avec les Saints qui triomphent dans le ciel, et avec les âmes qui sont dans le purgatoire. Nous nous réjouissons du bonheur des Saints, nous en bénissons Dieu, nous les prions d'intercéder pour nous ; les Saints, de leur côté, nous aiment comme leurs frères, et ils nous aident par leurs prières auprès de Dieu. Nous adressons nos prières à Dieu pour les âmes du purgatoire; nous faisons des aumônes et d'autres bonnes œuvres pour qu'il les sonlage dans leurs souffrances et qu'il en abrége la durée par sa miséricorde.

Hisroria - Saint Fructueux, évêque dans le troisième siècle

on n'out trouvent

, il faut est-à-dire l'Esprit a vérité s morts; -ils prévivants? nain, ne le monlaissent i'ils ont e d'être vent la ens qui int qu'il

en trois ux/ qui mis du es bienfrante. fautes

prières · lui, le

ont pas vec-les s ames uissons k, 110us le leur s nous adresatoire; euvres et qu'il

ne cessait point de prier pour toute l'Église. Lorsqu'il était près de souffrir le martyre, ayant été condamné à être brûlé vif pour la foi, un chrétien lui prit la main et lui dit : « Je vous supplie de vous souvenir de moi devant Dieu. Le saint Martyre lui repondit : «Je dois avoir dans l'esprit toute l'Église catholique, étendue depuis l'orient jusqu'à l'occident.

Saint Polycarpe priait jour et nuit pour l'Église catholique

répandue par toute la terre.

LASAUSSE.

Exercices.—1. Qu'entend-on par la Communion des saints?— 2. Pourquoi les fidèles sont-ils appelés saints?—3. Quels sont les biens qui sont communs à tous les fidèles?—4. Sur quoi est fondée cette communauté de biens spirituels?—5. Que faut-il faire pour entrer en communication de ces biens?-6. Les pécheurs ne retirent-ils aucun avantage de leur union au corps de l'Église?-7. Comment se divise l'Église?—8. Comment les saints, les êmes du purgatoire, les fidèles sont-ils en communication?

CHAPITRE XII.

DE LA RÉMISSION DES PÉCHÉS.

Je crois la rémission des péchés.

Ce n'est que dans l'Église catholique que l'on trouve la rémission des péchés. Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui deviennent ses enfants. C'est par le saptême que les Chrétiens reçoivent d'abord la rémisston du péché originel; mais comme il n'arrive que trop souvent que l'on perd l'innocence baptismale, Jesus Christ a établi un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême; c'est le sacrement de Pénitence. Dieu est toujours disposé à nous pardonner, pourvu que nous recevions ce sacrement avec un regret sincère de nos fautes. Il n'y a point de péché qui ne puisse être effacé par ce moyen. Quand nous aurions commis les plus grands crimes, quand le nombre en surpasserait celui des cheveux de notre tête, nous pouvons en obtenir la rémission par le

e siècle.

sacrement de Pénitence. Ce n'est pas à cause de nos propres mérites que le pardon nous est accordé, mais

par ceux de Jésus-Christ notre Sauveur.

La promesse que Dieu à faite de remettre nos péchés est un pur effet de sa miséricorde; et cette promesse est l'unique ressource des pécheurs et le motif de leur confiance.

Il n'y a que Dieu seul qui puisse remettre les péchés; ainsi, quand les prêtres prononcent la sentence de l'absolution, c'est Dieu seul qui efface les

ter

res

per

épi

ma

leu

par

mo

me

éta

app

cel

" J

teu

der

que

ver

ple

tou

que

VOL

œui

aur dan

d'œ

DOU

peti

nou

péchés par leur ministère.

Nous ne pouvons douter que Jésus-Christ n'ait accordé à son Église le pouvoir de remettre les péchés: Recevez le Saint-Esprit, dit-il à ses Apôtres; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.

Nous sentirions tout le prix de cette faveur, si nous pouvions comprendre quel serait le malheur d'une personne qui, après avoir offensé Dieu, ne pourrait plus rentrer en grâce, qui serait obligée de porter le poids de ses iniquités, et se verrait sans cesse entraînée par le temps vers le terme fatal de sa réprobation.

Mais il faut cependant bien prendre garde d'abuser de la miséricorde de Dieu, et d'en prendre occasion de pécher plus librement. Quoi! nous l'offenserions parce qu'il est toujours disposé à nous pardonner! Nous serions méchants parce qu'il est infiniment bon! Ne nous y trompons pas, cet abus de la miséricorde de Dieu est le crime qui l'irrite le plus, et Dieu, qui pardonne toujours à ceux qui s'approchent comme il faut du sacrement de la réconciliation, pourrait ne pas nous laisser le temps d'y recourir. Combien de gens que la mort a surpris dans le péché! Qui nous a dit que nous ne serons pas surpris comme eux?

Exercices.—1. Quelle est la seule Église où l'on trouve la rémission des péchés?—2. Par quels moyens les péchés sont-ils remis?—3. Le Ba ptême et la Pénitence peuvent-ils remettre tous les péchés?—4. Quand Jésus-Christ a-t-il donné le pouvoir de remettre les péchés?—5. Comment devons-nous regarder le sacrement de Pénitence?—6. Quels sentiments doit nous inspirer un si grand bienfait?

the same of the same of the

se de nos rdé, mais

ettre nos et cette ars et le

ettre les t la senefface les

ist n'ait

ettre les

Apôtres ; rettrez. si nous ur d'une. pourrait e porter ns cesse sa répro-

d'abuser occasion nserions donner ! finiment la mile plus, s'approréconcimps d'y surpris rons pas

trouve la s sont-ils cttre tous ouvoir de rarder le s inspirer

CHAPITRE XIII.

DE LA RÉSURRECTION DES CORPS.

Je crois la résurrection de la chair.

C'est un article de notre foi que nos corps ressusciteront un jour. Tous les hommes mourront, et ils ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus pendant qu'ils vivaient. Ces corps, mis en terre, éprouveront la corruption, et seront réduits en cendres ; mais quelques changements qu'ils aient éprouvés, leurs cendres se réuniront un jour et seront ranimées par le souffle de Dieu. La vie n'est qu'un songe, la mort un sommeil; mais la résurrection sera le com

mencement d'une vie sans fin.

Il n'y a point de vérité qui soit plus clairement établie dans les divines Écritures, ni plus fortement appuyée de la foi constante de tous les siècles, que celle-là. Cette vérité a été connue dans tous les temps "Je sais, dit le saint homme Job, que mon Rédemp teur est vivant, et que je ressusciterai de la terre au dernier jour, que je serai encore revêtu de ma peau, que je verrai mon Dieu dans ma chair, que je le verrai moi-même, et non un autre, que je le contemplerai de mes propres yeux." Mais c'est principalement dans la Loi nouvelle que cette vérité brille dans tout son jour. "Le temps viendra, dit Jésus-Christ. que tous ceux qui sont dans le tombéau entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront fait de bonnes œuvres ressusciteront pour vivre; mais ceux qui en auront fait de mauvaises ressuscitéront pour être condamnés." En un moment, dit saint Paul, en un clin d'œil, au son de la trompette, les morts ressusciteront pour ne plus mourir.

Cette résurrection sera générale : tous, grands et petits, justes et pécheurs; ceux qui ont vécu avant nous depuis le commencement du monde, ceux qui sont maintenant sur la terre, ceux qui viendront après

nous; tous mourront, et ressusciteront au dernier jour avec les mêmes corps qu'ils avaient avant leur mort.

C'est Dieu qui opérera cette merveille par sa toutepuissance. Comme il a tiré toutes choses du néant par sa seule volonté, de même il rassemblera facilement nos membres épars, et les réunira à nos âmes. Il n'est pas plus difficile au Tout-Puissant de faire revivre nos corps qu'il ne l'a été pour lui de les créer.

le

le

ď

8

11

SU

e f

.

. 0

e r

er

RU

e le

(C

paı

Nous avons sous les yeur chaque année, une image de cette résurrection. Les arbres ne sont-ils pas comme morts pendant l'hiver, et ne paraissent-ils pas ressusciter au printemps? Les graines et les autres semences que l'on jette en terre s'y corrompent, et y meurent en quelque manière, pour en sortir ensuite plus belles qu'elles n'y ont été mises; il en est de même de notre corps: c'est une espèce de semence que l'on met en terre, et qui en sortira pleine de vie.

Les corps des justes ne seront plus alors grossiers, pesants et corruptibles, comme ils le sont maintenant; ils seront brillants comme le soleil, exempts de toutes sortes de douleurs et d'incommodités, pleins de force et d'agilité, tel qu'était le corps de Notre-Seigneur après sa résurrection; les justes, qui sont ses enfants, sanctifiés par sa grâce, unis et incorporés avec lui par la foi, ressusciteront comme lui; Jésus-Christ transformera leurs corps vils et abjects, et les rendra conformes à son corps glorieux et impassible. Le corps, qui a eu part au bien que l'âme a fait pendant qu'elle lui a été unie, doit participer aussi à son bonheur.

Les méchants ressusciteront à la vérité, mais leurs corps n'auront pas les qualités glorieuses; ils ressusciteront, mais ce ne sera que pour être livrés à des misères éternelles dans leur durée, inconcevables dans leur grandeur.

"Toute la multitude de ceux qui dorment dans la "poussière de la terre, dit un Prophète, se réveillera, "les uns pour la vie éternelle, et les autres pour un "opprobe et une ignominie qui ne finiront jamais." avant leur ir sa toutedu néant lera facilenos âmes. It de faire lui de les

u dernier

onée, une ne sont ils raissent ils nes et les 'y corromir en sortir ises; il en espèce de tira pleine

grossiers, aintenant; ide toutes is de force Seigneur es enfants, rec lui par rist transes rendra sible. Le it pendant son bon-

nais leurs ils ressusrés à des ncevables

it dans la éveillera, s pour un jamais." Quel spectacle s'offrira alors a nos yeux? quels sentiments s'élèveront dans notre cœur, lorsque nous entendrons le son de la trompette, lorsque cette voix terrible retentira de toutes paris: "Levez-vous, morts! venez comparaître au tribunal du Seigneur!" lorsque nous verrons reparaître tous les hommes, et qu'il n'y aura plus entre eux d'autre distinction que celle que leur imprimes ont leurs œuvres! Saint Jérôme, dans le désert, croy ait entendre continuellement retentir la dernière trop pette, et son ame en était effrayée. Nous avons bien plus sujet de craindre que lui: comment pouvons-nous être tranquilles? Si la résurrection future de nos corps est un objet d'espérance et de consolation pour les justes, elle est un objet de terreur et d'effroi pour les pecheurs.

Histoing.—Sous le règne d'Antiochus, les sept jeunes frères Machabées et leur mère souffrirent généreusement les plus cruels supplices plutôt que de violer la Loi du Seigneur, parce qu'ils esperaient dans la résurrection. Le premier eut la langue coupée ; on lui arracha la peau de la tête..... et comme il respirait encore, il fut mis dans une chaudière sur un grand feu. Le second, étant sur le point de rendre le dernier soupir, dit au roi : « Vous nous caitos perdre la vie présente; mais le Roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle. Le troisième dit avec confiance : « J'ai reçu ces membres du Ciel, mais je les méprise maine tenant pour la désense des lois de Dieu, parce que j'espère qu'il me les rendra un jour. Le quatrième parla en ces termes: « Il • nous est plus avantageux d'être tués en obéissant à Dieu que de conserver notre vie en lui désobéissant; nous espérons qu'à la e résurrection Dien nous rendra glorieux ces corps que nous avons e reçus de lui. Les autres ne montrèrent pas moins de courage et d'intrépidité. Cependant le plus jeune restait encore : Antiochus tâcha de l'ébranier par des caresses et par l'espoir des récom-penses ; il le remit à sa mère, afin qu'elle lui persuadat de sacrifier aux idoles. Cette généreuse mère dit à son fils : « Regardez le ciel : clevez les yeux vers Dieu, qui a créé toutes choses, et vous ne craindrez pas les tourments, mais vous partagerez la mort de vos frères. Antiochus, irrité, exèrca toute sa rage sur ce jeune enfant, et fit périr la mère par les mêmes supplices.

Executes.—1. Les corps ressusciteront-ils?—2. Sur quelles paroles de l'Ecriture s'appuie le dogme de la résurrection?—3. Comment s'opérera la résurrection des corps?—4. Trouvons-nous dans la nature quelques images de la résurrection?—5. En quel état ressusciteront les justes et les pécheurs?—6. Quel effet doit produire sur nous la pensée de la résurrection?

CHAPITRE XIV.

DERNIÈR

Je crois la vie éternelle.

baı péi

Ce

bie

tag

mo

de

lég

auı

qua

ten

CON

que

par

les

ven

le c

son

Sei

étai

" u

" q

vér déc:

Chr

qui

ou i

des

pro

expi

Notre âme, immortelle de sa nature, sortant de son corps, passe de cette vie dans une autre, de ce monde visible dans un monde invisible. Les païens euxmêmes croyaient à une vie future, dans laquelle on sera récompensé ou puni selon ses œuvres. L'attente d'une vie future est donc le dogme du genre humain

et la foi de la nature.

Il y a donc une autre vie après celle-ci, et cette vie ne finira jamais. Nous y serons éternellement heureux ou malheureux, selon que nous serons justes ou injustes aux yeux de Dieu au moment de notre mort. Mais comme, au sortir de cette vie, l'âme peut emporter des souillures qui, sans la rendre digne de l'enfer, l'excluent cependant du ciel tant qu'elle n'en sera pas purifiée, il s'ensuit qu'outre le paradis préparé aux justes et l'enfer destiné à punir les méchants, il y a un lieu nommé purgatoire, établi temporairement pour purifier les ames coupables, en mourant, de quelques péchés véniels, ou qui n'ont pas satisfait à la justice divine pour la peine qui reste due ordinairement après que le péché mortel est remis par le sacrement de Pénitence.

HISTORIE. - Saint Bernard quittant la maison paternelle pour aller s'ensevelir avec ses frères dans la solitude, ils rencontrèrent le jeune Nivard leur frère, et ils lui dirent : « Désormais l'héritage te regarde; nous allons en religion. — C'est-à-dire, reprit l'enfant avec vivacité, que le ciel sera pour vous, et la terre pour moi : rassurement le partage n'est pas egal; et bientot après il les suivit.

Godescard, Vie de saint Bernard.

Exercices. — 1. Y a-t-il une vie qui succedera à la vie présente, et ce dogme n'a-t-il été connu que des Chrétiens? — 2. Quel sera le sort des justes et des pécheurs dans la vie future?

ARTICLE PREMIER.

Du Purgatoire.

Pour entrer dans le ciel immédiatement après la mort, il faut que l'âme ait conservé son innocence haptismale, ou qu'elle l'ait entièrement réparée par la pénitence. car rien d'impur n'entrera dans le ciel. Cependant, la faiblesse humaine étant si grande, il est bien difficile de se conserver tellement pur de la contagion du siècle, qu'on n'ait pas à se reprocher au moment de la mort au moins quelques fautes légères : de là la nécessité d'un lieu d'expiation pour ces fautes légères, ainsi que pour suppléer la pénitence qu'on aurait dû faire pour certains péchés quoique remis, quant à la peine éternelle, par le sacrement de Pénitence.

Dès la Loi ancienne, cette vérité était parfaitement connue; les hommes instruits de la religion savaient que les ames étaient purifiées de leurs fautes légères par des peines temporaires avant que d'entrer dans les limbes, lieu de repos où les justes attendaient la venue de Jésus-Christ, qui devait les introduire dans le ciel. Le courageux Judas Machabée envoya une somme d'argent à Jérusalem afin qu'on offrit au Seigneur des prières et des sacrifices pour ceux qui étaient morts en combattant, " parce que, dit-il, c'est une chose salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." Mais cette vérité a été mise dans son plus grand jour par les décisions de l'Église, fondées sur les paroles de Jésus-Christ même, qui fait la distinction entre les péchés qui peuvent ou ne peuvent pas être remis en ce monde ou en l'autre.

Quoique l'Église n'ait rien décidé sur la grandeur des peines du purgatoire, il est certain qu'elles sont proportionnées à la grièveté des péchés qui restent à expier; il est certain aussi qu'elles sont très-grandes:

nt de son e monde ens euxuelle on L'attente humain

cette vie heureux heureux ou injusort. Mais orter des fer, l'exsera pas aré aux l y a un nt pour uelques justice rement rement

elle pour entrèrent héritage l'enfant ur moi: es il Jes

ind.



plusieurs Pères de l'Église assurent même qu'elles ne diffèrent de celles de l'enfer que par le terme de leur durée et par la patience avec laquelle les âmes les

te

åı

q

de

le le

do

qu

ple

Ce

SOI

COL bie éta

l'ef

cie fon

SAV

SOU

la I

" Nous pouvons et nous devons soulager les âmes du purgatoire. Ce sont des prédestinés, des amis de Jésus-Christ, destinés à régner un jour avec lui, et qui sauront bien nous dédommager au centuple des sacrifices que nous aurons faits pour les soulager ou pour abréger leurs peines. Ce sont peut-être nos proches, nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs, qui du fond de leurs cachets nous disent d'une voix lamentable : "Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, "vous au moins qui êtes mes amis!" Mon cher enfaut, s'écrient ce père, cette mère, du milieu des flammes où ils sont ensevelis, nous souffrons des peines incompréhensibles dans ce lieu de douleurs; ayez pitié de ceux à qui vous avez de si grandes obligations, à qui vous devez la vie et les biens que vous possédez ; laissez-vous attendrir par nos gémissements et soulagez-nous dans nos peines; vous le pouvez si facilement! l'assistance à la sainte Messe, une aumône, une prière, le sacrifice de quelques plaisirs que vous offrirez à notre intention, la plus mince privation, etc., peuvent nous délivire des tourments que nous endurons et nous procufrer la gloire du ciel! Ah! serezvous insensible à nos maux, et nous oublierez-vous au jour de notre nécessité? Oserez-vous vous livrer à la joie tandis que nous sommes plongés dans des feux dévorants ?

Eh quoi! dans le purgatoire ce sont toujours nos frères en Jésus-Christ qui souffrent de cruels tourments: comment donc pourrions-nous les abandonner? Ces ames ne peuvent satisfaire à la justice de Dieu qu'en payant à la dernière rigueur ; ce sont des prisonniers retenus pour dettes en ces lieux de supplices; mais nous pouvons les délivrer en satisfaisant pour elles par la prière, le jeune, l'aumône, les indulgences et les communions, particulièrement par la sainte Messe dite ou entendue en leur inten-

tion.

La charité nous fait un devoir de soulager ces

qu'elles ne rme de leur es âmes les

er les âmes les amis de ivec lui, et entuple des oulager ou it-être nos aiteurs, qui d'une voix itié de moi, Mon cher milieu des iffrons des douleurs; andes oblis que vous nissements pouvez si ie aumône, s que vous ation, etc., nous endu-Ah! serezez-vous au livrer à la s des feux

ujours nos
uels tourabandonjustice de
ce sont des
de suppliatisfaisant
mône, les
rlièrement
eur inten-

ilager ces

saintes ames, nous ordonnant de laire à autrui ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes.

Notre intérêt propre nous impose la même obligation: les âmes justes que nous aurons seulagées s'intéresseront pour nous dans le ciel avec autant d'ardeur que d'efficacité; elles deviendront des protecteurs puissants que nous nous serons acquis pour ce monde et pour l'autre.

La justice même nous fait un devoir de soulager les âmes du purgatoire; c'est peut-être à cause de nous que plusieurs y souffrent, soit pour nous avoir trop aimés en flattant nos passions, soit pour avoir offensé

Dieu à notre occasion.

Historia.—Sainte Perpétue, sainte Félicité et d'autres servantes de Jésus-christ, ayant été 'arrêtées pour la foi, furent enfermées dans une étroite prison, où Perpétue eut différentes visions. Dans la première le Seigneur lui fit connaître qu'elles souffiriaient toutes le martyre; dans la seconde elle vit un de ses frères, mort depuis quelque temps. Il lui paraissait que cet enfant souffrait d'horribles douleurs; qu'il était surtout tourmenté d'une soif dévorante, sans qu'il lui fût possible d'approcher sa bouche du bord d'un bassin plein d'eau, malgré les efforts réitérés qu'il faisait pour se procurer ce soulagement. La sainte, syant reconnu par cette vision que son frère était dans le purgatoire, se mit en prière ainsi que ses compagnes. Quelques jours après elle revit son frère, le corps bien net, Bien vêtu, et se rafralchissant au milieu de la paine où était le bassin. C'est ainsi que le Seigneur voulut faire connaître l'efficacité des prières que l'on fait pour le soulagement des défunts.

Hist. ecclisiastique.

Exemuces.—1. Toutes les âmes des justes entrent-elles dans le ciel aussitôt après leur séparation du corps?—2. Sur quoi est fondée la nécessité du purgatoire?—3. Sous la loi mosaïque savait-on que les âmes devaient être purifiées de leurs légères souillures par des peines temporelles?—4. Que savons-nous sur la nature des peines du purgatoire?—5. Quels motifs doivent nous porter à soulager les âmes du purgatoire?—6. Par quels moyens peut-on les soulager?—7. Quels avantages neus procure la dévotion aux âmes du purgatoire?

ARTICLE M.

Du Paradis.

Le paradis est le séjour de la magnificence et de la gloire de Dieu, c'est la demeure qu'il a préparée à ses

Anges et aux hommes qui auront vécu dans sa crainte et seront morts dans son amour. Mais pour nous faire comprendre quels sont les biens immenses, quelles sont les joies ineffables du paradis, il faudrait qu'une de ces âmes bienheureuses descendit du ciel, et nous en racontat les merveilles. " Non, dit saint "Paul, l'œil de l'homme ne saurait voir, l'oreille ne " saurait entendre, le cœur ne goûtera jamais en ce monde le bonheur que Dieu a préparé à ses élus "dans sa gloire." Imaginons-nous, si nous le pouvons, quelle sera la joie d'une âme qui entrera un jour dans le ciel ! O le doux moment que celui qui, terminant les misères de cette vie, commencera le bonheur de son éternité! quelles délices, quel contentement, quels transports, quand elle verra enfin son Dieu, quand

elle se verra à jamais assurée de son sort! Quelle joie pour un captif quand il vient à recouvrer sa liberté, et à sortir de son triste esclavage! Quelle joie pour un prisonnier longtemps enfermé dans les horreurs d'un sombre cachot, quand il revoit enfin la lumière i quelle joie pour un homme qui a fait un long trajet sur une mer orageuse, à travers les tempêtes et les écueils, où il a été mille fois en danger de périr, quand il arrive enfin heureusement au port ? Faible image, image bien imparfaite de la joie, de la consolation, du bonheur d'une âme qui, après la captivité, le triste exil, les longues souffrances de cette vallée de larmes, entre enfin dans l'heureux port du salut, dans la région des vivants, pour vivre à jamais, dans le sein des élus, de la vie de Dieu même, l'auteur de son être, le terme de ses désirs, le centre de son repos, sans craindre de le perdre jamais, assurée de le posséder toujours, heureuse du même bonheur

Mais ce n'est pas assez de connaître le bonheur du ciel, il faut encore s'efforcer de le mériter par la pratique des bonnes œuvres. /" La porte en est étroite, dit Jesus-Christ; faisons nos efforts pour y entrer." Quelque grands que doivent être ces efforts, ils sont peu

de chose pour un si grand bien.

Quoi ! nous n'aurions pas le courage de nous faire un peu de violence, de nous priver de quelques sa crainte
our nous
nmenses,
faudrait
du ciel,
dit saint
preille ne
ais en ce
ses élus
pouvons,
our dans
erminant
theur de
nt, quels
, quand

à recoulavage ! enfermé il revoit quí a yers les danger u port ? ioie, de près la le cette ort du jamais, e, l'auatre de

eur du pratiite, dit Quelnt peu

nheur.

faire

satisfactions, de vaincre le respect humain pour mériter un si grand bonheur! Où est donc notre foi? où est notre raison?. On fait tous les jours le sacrifice de son repos, de sa santé pour une fumée d'honneur; on travaille toute sa vie pour un peu d'argent que l'on sait être obligé de laisser en mourant; et pour le ciel, qu'on doit toujours posséder, on ne ferait rien! "Ce ne serait pas trop, dit saint Augustin, d'une éternité de travaux pour s'assurer une éternité de bonheur, et nous ne pouvons lui accorder un moment!" Un peu de prière, matin et soir, nous effraie; la confession nous épouvante; la sanctification du dimanche est sacrifiée au respect humain; l'abstinence du vendredi et du samedi, à la sensualité; nos devoirs, à l'amour du plaisir : et nous prétendrions être associés aux Martyrs, à ces hommes de vertu, à ces héros de la Religion! Le ciel est une récompense, il faut donc travailler pour la gagner; c'est une couronne, il faut combattre pour l'obtenir ; c'est une conquête, il faut se faire violence pour la mériter; ceux qui savent se vaincre sont les héros qui l'emportent. Le ciel est le séjour de la sainteté: les portes n'en sont ouvertes qu'à l'innocence ou à la pénitence. Si nous ne nous occupons que des vanités, des biens et des plaisirs de cette vie, nous ne sommes ni innocents, ni pénitonts, nous sommes par conséquent indignes d'entrer dans le ciel. Ah! combien il est consolant pour un chrétien vertueux de savoir que tout ce qu'il fait pour Dieu sera abondamment récompensé, qu'un verre d'eau froide donné en son nom, qu'un soupir de son cœur ne sera pas perdu devant ce bon Maître! Avec quelle constance ne supporte-t-il pas les épreuves de cette vie! Les pertes, les disgraces, qui souvent font le désespoir de l'impie, deviennent pour le juste un sujet de mérite, par la résignation avec laquelle il les reçoit, et l'espoir d'en être dédommagé dans le ciel, qu'il regarde comme sa vraie demeure. C'est là que chaque jour il envoie le trésor de ses bonnes œuvres; c'est pour le ciel qu'il travaille, c'est pour le ciel qu'il embellit son âme. Si nous connaissions les grands biens que l'on

possède dans le ciel, et combien une âme peut y glo-

rifler le Seigneur, non-seulement nous travaillerions avec ardeur à notre salut, mais nous nous efforcerions encore de procurer aux autres le même avantage, et specialement à nos parents, à nos amis; ce serait là le vrai moyen de leur témoigner notre amour. On ne peut rien faire de plus avantageux au prochain et de plus glorieux à Dieu. "Celui, dit saint Chrysostome, qui macère son corps par les austérités a moins de mérite que celui qui gagne une âme à Dieu : c'est quelque chose de plus grand de sauver ses frères que de faire des miracles." C'est ce zèle du salut des âmes qui a porté tant d'hommes apostoliques à quitter leur pays, leurs parents, leurs amis, pour courir, aux dépens de leur vie, au delà des mers, afin d'y convertir quelques palens, y baptiser quelques enfants en danger de mort. "Celui, dit saint Jacques, qui gagnera son frère à Dieu, sauvera " son âme et couvrira la multitude de ses fautes."

Historia.—M. Boursoul exerça à Rennes pendant plus de duarante ans les fonctions du saint ministère; il soutint sans interruption, sans relâche, jusqu'à la fin de sa carrière, les fatigues de la chaire et les fonctions pénibles du tribunal de la Pénitence. Il voulait, disait-il, mourir les armes à la main. «Ah! si j'étais digne d'obtenir cette faveur de mon Dieu! Je lui demande chaque jour de terminer ma vie, soit en annonçant son Évangile dans la chaire de vérité, soit en exerçant dans le tribunal sacré les droits de sa justice et de sa miséricorde.

Une prière dictée par les motifs hérolques d'une ardente charité méritait d'être exaucée. Le lundi de Pâques, 4 avril 1774, M. Boursoul dit la messe à cinq heures, et se rendit ensuité au tribunal de la Pénitence. Vers les deux heures de l'après-midi, il se fit porter à Toussaint, paroisse de Rennes, où malgré son grand âge et ses infirmités, il préchait le carême cette année-là; et à tress heures il monta en chaire pour y prêcher son sermon sur la gloire et le bonheur des saints. Il eut dans son débit la vigueur et l'impétuosité de la jeunesse; sa voix avait un éclat extraordinaire : ses mouvements étaient si rapides, son geste si véhèment, qu'il désignait ce qu'il allait dire avant de l'avoir prononcé. Vers la fits du premier point, après la description la plus vive et la plus tou-chante des beautés du paradis et de la joie des bienheureux dans le ciel, il fit un nouvel effort, et s'écria : «Non, mes frères, jamais l'éclat de la majesté divine; » ensuite haisant le voix : «Ce sere dans le ciel que nous le verrons face à face et sans voile.» Ces sare dans le cel que nous le verrons face à face et sans voile. Ces aces faces face et gans le divine (de l'aute et d'un ton néuétrant; il

illerions les répéta en latin : Videbimus eum siculi est. Et en finissant ces dernières paroles, courbé sur le bord de la chaire, il expira. Ses efforceyeux étaient fixés vers le ciel, et demeurèrent constamment dans ne avancette position. L'Église était remplie d'une affluence de peuple amia; ce extraordinaire, et la consternation fut prompte et générale : les uns poussaient des cris, les autres répandaient des larmes; ceux-ci er 'notre tombaient en défaillance, ceux-là disaient tout haut: C'est un intageux saint; il est mort en parlant du bonheur du cicl. On entendit la elui, dit voix d'un enfant qui profèra ces paroles : «Il parlait du paradis, et par les il v vab gne uné CARRON, Vie de Boursoul. rand de C'est ce

Exercices.—1. Qu'est-ce que le paradis?—2. Pouvons-nous comprendre le benheur qui neus y est réservé?—3. Que faut-il faire pour le mériter?—4. Quels sentiments doit nous inspirer la pensée du ciel?—5. Devons-nous ne travailler qu'à nous sauver seuls?

ARTICLE III.

De l'Enfer.

Il y a un enfer, c'est-à-dire un lieu de tourments où les méchants seront éternellement punis aver les démons. Cette vérité, comme toutes les autres de neure croyance, a été révélée de Dieu; Jésus-Christ parle, dans l'Évangile, d'une fournaise de feu, d'un lieu de supplices où il n'y aura que pleurs et grincements de dents. Ceux qui doutent s'il y a un enfer, et qui, sous ce prétexte, suivent leurs penchants déréglés,, sont aveuglés ou corrompus; ils risquent une éternité de supplices pour un plaisir d'un moment.

On wouffre deux peines dans l'enfer, la peine du dam et celle du sens. La peine du dam consiste dans la privation de la vue et de la présence de Dieu. La peine du sens consiste à souffrir les tourments les plus violents sans le moindre adoucissement. L'Écriture sainte nous représente ces tourments dans les termes les plus énergiques. "Le feu dévorera les "réprouyés, dit l'Esprit saint; le ver qui les rongera "ne mourra pas, et le feu qui les dévorera ne s'étein-

plus de tint sans fatigues énitence. si j'étais chaque dans la es droits

hommes

ts, leurs

delà des

baptiser dui, dit sauvera tes."

charité 1774, M. tribunal il se fit and âge à à tress à gloire ueur et linaire; it, qu'il rs la fin its toux dans jamais ici-bas Ce sera

> Ces

ent; ij

" dra pas.". Ce feu, devenu comme raisonnable, selon l'expression de saint Augustin, s'attachera aux sens corporels qui auront servi d'instrument au peche, ainsi qu'aux facultés intellectuelles, pour les dévorer sans cependant les détruire.

Tous les damnés sont privés de la présence de Dieu, et ils souffrent des tourments épouvantables, et toujours proportionnés au nombre et à la grièveté de

Il est donc de foi que les réprouvés souffriront à jamais, en corps et en âme, les supplices les plus cruels, dans un entier désespoir et sans aucune con-

Les peines de l'enser seront éternelles; c'est un article de foi fondé sur l'Écriture même. Isaïe nous dit que le ver rongeur des damnés ne mourra point, et que le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais. "Les réprouvés, est-il dit dans saint Matthieu, iront à un

" supplice qui ne finira point."

Mais, dira-t-on, Dieu est trop miséricordieux pour punir éternellement un seul péché mortel qui ne dure quelquefois qu'un instant. On répond que la miséricorde de Dieu n'est pas contraire à sa justice, et que sa justice exige qu'il punisse éternellement le péché d'un homme qui meurt impénitent ; car, 1º le péché de cet homme est en quelque sorte éternel selon sa disposition présente, puisqu'il veut mourir dans le péché, ce qui mérite par conséquent une peine éternelle; 2º le peché mortel combat et détruit, autant qu'il en est capable, un bien éternel et infini ; il doit donc être puni d'un supplice éternel et infini, au moins dans sa durée, puisque l'homme étant fini n'est pas capable d'un supplice infini dans sa nature; la justice humaine punit quelquefois un seul péché passager d'une peine éternelle de sa façon, telle que l'exil perpétuel, de sorte que si l'exilé vivait toujours, il serait toujours banni de sa patrie. Eh! pourquoi la justice divine ne pourrait-elle pas bannir éternellement de la patrie céleste un pécheur impénitent qui s'en exclut lui-même en mourant volontairement dans l'impénitence finale ? Jeunes gens, ne vous abusez donc pas, mais prenezisonnable, chera aux au péché, s dévorer

de Dieu, es, et touièveté de

friront à les plus une con-

c'est un lie nous point, et . "L'es ont à un

ux pour

ne dure miséri, et que e péché de elon sa lans le ne éterautant il doit ini, au ni.n'est ure ; la viere de la viere ; l

le que ijours, urquoi rnellent qui t dans

hé pas-

renez

des ce moment la ferme résolution d'éviter le péché qui vous menerait infailliblement à la réprobation : ne vous exposez pas à un tel malheur ; sacrifiez plutôt tous les intérêts humains! Si vous sauvez votre âme, tout est gagné pour vous ; si vous veniez à la perdre, tout serait pardu pour vous, eussiez-vous gagné l'univers entier!

HISTORIES. — Quelques jeunes libertins se trouvant avec un religieux d'un ordre très austère, se mirent à le plaisanter sur son genre de vie, et finirent par lui dire: «Ah l mon Père, vous serez bien attrapé s'il n'y a point de Paradis. — Vous le serez bien plus, leur répond le religieux, s'il y a un enfer, comme la religion «Aous l'apprend, et comme il n'y a pas lieu d'en douter.

L'Évangile rapporte que le mauvais riche étant dans l'enfer et voyant Abraham dans le sein de la Divinité, lui adressa ces paroles: «Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt pour me rafraichir la langue; car je souffre dans ce feu des douleurs cruelles et insupportables!— Mon fils, lui dit Abraham, souvenez-vous que vous avez été comblé de biens pendant votre vie, et que Lazare, au contraire, n'a eu que du mal: maintenant il est dans la joie, et vous, vous souffrez.

Exercices. — 1. Y a-t-il un enser? — 2. Quelles peines y souffre-t-on? — 3. Les peines des damnés seront-elles éternelles? — 4. Que répondre à ceux qui disent: Dieu est trop bon pour qu'il y ait un enser éternel? — 5. Quel esset doit produire sur nous la pensée de l'enser?

CHAPITRE XV.

DE LA PROFESSION DU CHRISTIANISME ET DU SIGNE DE LA CROÎX.

Faire profession de notre foi est un de nos devoirs les plus essentiels, car Jésus-Christ refusera de reconnaître pour disciples ceux qui auront eu honte de lui appartenir et de se déclarer hautement pour lui.

Un des moyens de faire connaître que nous sommes chrétiens et que nous nous en faisons honneur, c'est de former religieusement sur nous l'anguste signe de

Il y a une manière de faire le signe de la Croix qui consiste à former avec le pouce une croix sur son front, sur sa houche et sur son cœur; c'est ainsi que le prêtre le fait pendant la sainte Messe lorsqu'il commence les Évangiles; et les pieux fidèles ont la pra-

On imprime alors le signe de la Groix sur le front pour annoncer qu'on ne rougit pas d'être chrétien et d'en faire les œuvres; on l'imprime sur la bouche pour faire connaître qu'on est prêt à professer qu'on croit en Dieu et en Jesus-Christ; on l'imprime sur le cœur pour marquer qu'on veut aimer la croix de Jésus-Christ, et croire sans hésiter ce que l'on professe

La manière ordinaire de faire le signe de la Croix, c'est de porter la main droite au front, et de la a l'estomac, puis à l'épaule gauche, et ensuite à la droite, en disant : Au nom du Père, et du Fils, et du

Saint-Esprit

En faisant le signe de la Croix nous professons l'unité de Dieu par ces mots au nom, du singulier, la trinité des personnes en les nommant, le mystère de l'Incarnation et celui de la Rédemption en formant la figure de la croix sur laquelle le Fils de Dieu fait homme est mort; on peut y voir aussi le mystère de la grâce, en ce que l'on porte la main de la gauche, figure du péché, à la droite, figure de la grace que Jésus-Christ nous a méritée.

Ces paroles, au nom du Père, etc., signifient encore : Je vais faire cette action par ordre de la très-sainte Trinité; je veux lui obéir fidèlement et faire sa volonté. Je vais faire cette action pour honorer la très-sainte Trinité ; je veux lui rendre tout l'hommage dont je suis capable. Je vais faire cette action avec le secours de la très sainte Trinité; je reconnais que je ne puis rien sans la force que le Père communique, sans la grâce que Jésus-Christ m'a méritée, sans la lumière dont l'Esprit saint est le principe.

Nous ne devons pas manquer de faire le signe de la Croix au moins le matin et le soir, avant et après les

repa prin et s Nou lors ou à prés

Croix d'usa il/la 1 Chris spr la vous père e votre VOUS Jėsus.

H

2. Qu sion ?sur le profes pensée leven signe de

roix qui sur son insi que l'il comt la pra-

le front stien et bouche r qu'on sur le roix de rofesse

Croix, e là à la la , et du

essons
ier, la
ier de
ant la
u fait
ire de
uche,
uque

core:
ainte
e sa
er la
nage
avec
que

e la les repas, au commencement de nos prières et de nos principales actions: c'est un moyen d'attirer sur nous et sur ce que nous faisons les bénédictions de Dieu. Nous devons aussi le faire au moins sur notre cœur, lorsque nous nous trouvons exposés à quelque danger ou à quelque tentation, afin d'en être délivrés et d'être preservés d'offenser Dieu.

HISTOIRE.—Une personne avait rougi de faire le signe de la Croix en présence d'un étranger avant une action où il est d'usage de le faire. Quelqu'un qui était plein de zèle s'en aperçut; il la fit rougir de sa làcheté et de son peu d'amour pour Jésus-Christ: "Quoi I lui dit-il, Jésus-Christ n'a pas rougi de mourir sur la croix pour vous racheter, et vous rougissez de former sur vous l'auguste signe de votre rédemption!" Il ajouta: "J'espère qu'à l'àvenir, vous vous ferez une gloire d'appartenir à votre adorable Maltre. Que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit vous bénissent par la passion et la mort de notre Seigneur Jésus-Christ."

LASAUSSE.

Exercises.—1. Devons-nous faire profession de notre foi?

2. Quelle est la manière la plus courte de faire cette profession?—3. Pourquoi à la sainte Messe fait-on le signe de la Croix sur le front, sur la bouche, sur le cœur?—4. Quels mystère professons-nous en faisant le signe de la Croix?—5. Quelle pensées doit nous inspirer le signe de la Croix?—6 Quantevons-nous faire le signe de la Croix?

TITRE SECOND.

DE L'AMOUR DE DIEU.

AVANT-PROPOS

L'amour de Dieu renferme l'amour du prochain. L'amour de Dieu et du prochain, c'est la charité. La charité se prouve par les œuvres. «Celui qui m'aime, dit Jésus-Christ, garde mes commandements.»

CHAPITRE PREMIER.

DES COMMANDEMENTS EN GÉNÉRAL.

Dieu, des le commencement du monde, avait gravé sa Loi dans le cœur de l'homme; mais, comme l'impression s'en effaçait de jour en jour, il voulut la promulguer solennellement en présence des Hébreux, qu'il avait choisis pour être son peuple particulier. Pour cet effet, cinquante jours après leur sortie d'Égypte, il appela, au sommet de la montagne de Sinaï, Moïse, qu'il avait établi leur chef, et lui manifesta son dessein de contracter avec son peuple une alliance éternelle.

Moïse, ayant donc assemblé les principaux de la nation, leur annonça les ordres du Seigneur, et leur commanda de les communiquer au peuple. Le peuple, connaissant la volonté du Seigneur, répondit avec acclamation: "Nous ferons ce que le Seigneur nous ordonnera." Trois jours après, la montagne fui

on ble de ten lim de terr dist

cou

I. terr T face T

pouton sur géne core m'ai

Dier pas II ains T

ce to

repo œuv ni ta peau teur

te l'a

couverte d'un nuage épais; on entendit le tonnerre, on vit briller les éclairs, et un bruit éclatant, semblable à celui d'une multitude de trompettes, refentissait de toutes parts. Le peuple effrayé s'enfuyait sous les tentes; mais Moise l'obligea d'avancer jusqu'aux limites qu'il avait fixées, de la part de Dieu, au pied de la montagne. Alors, du milieu de cet appareil terrible, la voix de Dieu se fit entendre, et prononça distinctement les dix commandements.

DÉCALOGUE.

I. Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.

Tu n'auras point de dieux étrangers devant ma

face.

Tu ne te feras point d'image taillée ni aucune figure pour les adorer et les servir : car je suis le Seigneur ton Dieu, Dieu jaloux, punissant l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et faisant miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.

II. Tu ne prendras point en vain le nom de ton Dieu ; car celui qui/prendra son nom en vain ne sera

pas impuni.

III. Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, ainsi que le Seigneur ton Dieu te l'a commandé.

Tu travailleras/pendant six jours, et tu feras pendant

ce temps toutes tes œuvres.

Le septième est le jour du sabbat, c'est-à-dire le repos du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour, toi, ton fils ni ta fille, ton serviteur ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton ane, ni ton troupeau, ni l'étranger qui est chez toi, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi.

IV. Honore ton père et ta mère, comme le Seigneur te l'a commandé, afin que tu vives longtemps, et que tu sois heureux sur la terre que le Seigneur ton Dieu

te donnera.

avait gravé mme l'imvoulut la s Hébreux, particulier. eur sortie ntagne de lui mani-

L'amour de

se prouve par

rde mes com-

aux de la ur, et leur Le peurépondit Seigneur atagne fu:

euple une

V. Tu ne tueras point.

VI. Tu ne seras point adultère. VII. Tu ne déroberas point.

VIII. Tu ne rendras point de faux témoignage contre ton prochain.

IX. Tu ne convoiteras pas la femme de ton pro-

chain.

X. Tu ne convoiteras point sa maison, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son ane, ni rien de tout ce qui lui appartient.

Ces dix Commandements furent ensuite écrits sur deux tables de pierre. C'est ainsi que le Seigneur, ayant fait connaître ce qu'il est et le droit qu'il a de trous commander, manifesta ses volontés, et en ordonna l'observation.

C'est à nous, comme aux Israélites, que cette loi est adressée ; c'est la loi naturelle, c'est la loi de toutes les sociétés ; ce sont les devoirs de tous les hommes et la règle rigoureuse qui, appliquée à leurs œuvres, fixera leur sort éternel.

Les trois premiers préceptes du Décalogue nous prescrivent nos devoirs envers Dieu, et les sept autres, nos devoirs envers notre prochain: ainsi l'amour de

Dieu et du prochain est l'abrégé de la Loi.

Histories. — Un vénérable vicillard, se voyant environné d'enfants qui se pressaient autour de lui, leur dit ces mémorables paroles, qu'ils n'oublièrent jamais: Mes petits enfants, en voyant avec quelle exactitude les souverains font observer leure ordonnances; nous devons penser que Dieu ne permettra pas qu'on viole impunément ses Commandements; aussi j'ai toujours remarqué, 1° que ceux qui ne craignent pas Dieu sont presque toujours malheureux; 2° que le travail du dimanche n'a jamais enrichi; 3° que le bien mal acquis n'a jamais profité; 4° que l'aumône n'a jamais appauvri; 5° que la prière du matin et du soir n'a jamais retardé les travaux; 6° et qu'un enfant rebelle et libertin n'a jamais été heureux.

Petit Souvenir.

croir

tout :

croyo que I

sonne

vertu

dans]

Ecrita

l'inspi

Nouve

parole

transn

C'est

Tradit

sens e

infaill

a donr

toute"

jusqu'a

Les

Exercises.—1. Pourquoi Dieu voulut-il promulguer solemielloment sa loi?—2. Où et comment le Décalogue fut-il promulgué?—3. Quels sont les dix Commandements qui furent donnés aux Juifs?—4. N'étaient-lls faits que pour les Juifs?—5. Comment peut-on diviser les Commandements?

témoignage

de ton pro-

i son champ, oouf, ni son

te écrits sur e Seigneur, it qu'il a de s, et en or-

cette loi est oi de toutes es hommes ırs œuvres,

logue nous sept autres, l'amour de

wironné d'ens mémorables nts, en voyant · leur ordonra pas qu'on ujours remarsque toujours is enrichi; 3º l'aumone n'a oir n'a jamais t libertin n'a

Souvenir.

er selennellel promulgué? t donnés aux -5. Comment

CHAPITRE II.

DU PREMIER COMMANDEMENT DE J

Je suis le Seigneur, etc.

Un seul Dieu tu adoreras, Et aimeras parfaitement.

Ce premier commandement nous ordonne: 1º de croire en Dieu; 2º d'espérer en lui; 3º de l'aimer de tout notre cœur; 4º de n'adorer que lui seul.

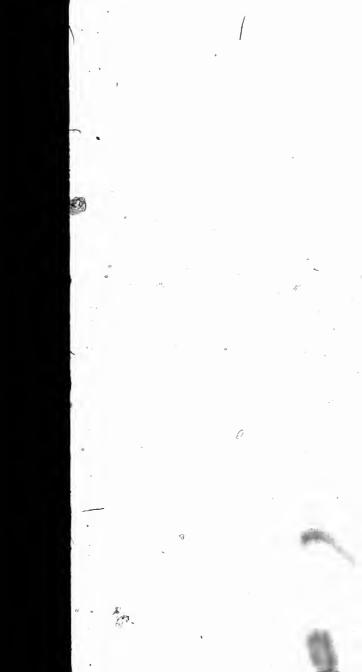
ARTICLE PREMIER.

De la Foi.

La Foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons toutes les vérités que l'Église enseigne, parce que Dieu, qui ne peut ni se tromper ni tromper personne, les a révélées. C'est la première des trois

vertus théologales.

Les vérités que nous devons croire sont contenues dans l'Écriture sainte et dans la tradition. On appelle Écriture sainte les livres sacrés qui ont été écrits par l'inspiration du Saint-Esprit : ce sont l'Ancien et le Nouveau Testament. Par la Tradition on entend la parole de Dieu non écrite dans les livres saints, et iransmise de génération en génération jusqu'à nous. C'est à l'Église que le dépôt de l'Écriture et de la Tradition a été confié ; c'est elle qui en fixe le véritable sens et qui le propose aux fidèles par un jugement infaillible et avec une souveraine autorité. Dieu lui a donné ce pouvoir ; il lui a promis de la préserver de toute erreur et de l'assister dans son enseignement jusqu'à le fio du monde. Nous devons donc croire.



tout ce que l'Église nous enseigne, et il n'y a point de salut à espérer pour celui qui n'a point la foi. "Celui " qui croira et sera baptisé, sera sauvé, dit Jésus-"Christ; et celui qui ne croira point sera condamné."

La Foi est donc d'une nécessité indispensable pour être justifié et pour être sauvé. La Foi honore Dieu, et lui rend hommage comme à la souveraine Vérité; elle est, comme parle saint Paul, un sacrifice et une offrande que nous lui faisons, en soumettant notre esprit à sa parole infaillible, et en faisant taire nos difficultés, nos préjugés et nos répugnances, pour croire, sans aucune ombre de doute, sur l'autorité de cette divine parole, ce que nos sens n'aperçoivent pas et ce que notre esprit ne peut comprendre.

Nous devons souvent faire des Actes de Foi sur les vérités de notre sainte Religion, afin de témoigner à Dieu notre soumission aux vérités qu'il a révélées.

Cette soumission, que nous devons à la parole de Dieu et à l'enseignement de l'Église, est d'autant plus raisonnable, que tous les jours nous croyons, sur le témoignage des hommes, des choses que nous n'avons jamais vues, et d'autres que nous ne comprenons pas, quoiqu'elles frappent nos sens.

Le témoignage de Dieu, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, ne mérite-t-il pas plus de créance que-celui d'un homme, et que l'attestation de nos sens et de notre esprit, dont les facultés sont très-

bornées?

Rien n'est donc plus raisonnable que de croire, sur la parole de Dieu, des choses même que l'on ne comprend pas. On croit alors, non parce que l'on conçoit,

mais parce que Dieu l'a dit.

La Foi est fondée sur la parole de Dieu, et non pas sur nos propres lumières. Nous ne pouvons connaître les mystères que par la révélation; Dieu les a révélés : de plus, il a établi une autorité infaillible pour nous les proposer. Comme il appelle tous les hommes à la connaissance de la vérité, il leur a fourni un moyên qui est à la portée de tous. Pour être chrétien, il ne faut que de la docilité, et cette docilité n'est pas une crédulité aveugle et stupide, mais une soumission éclairée et appuyée sur les motifs les plus forts et les

plus Des pret Reli Je leur mir

nom
ne fi
mais
ne
dono
rejet
ce s

déple 11 ense la Fo C'é men

l'on

témé
car q
la Fo
extér
le ser
souff
de di
péché

vérité C'est viven et qu' ils ne

Hist se trour d'imple contre siastiqu jeur; s plus capables de déterminer un homme raisonnable. Des faits publics, des miracles éclatants sont des preuves incontestables qui établissent la vérité de la Religion.

Jésus-Christ a exigé des hommes le témoignage de leur foi, mais auparavant il a confirmé leur foi par des miracles. C'est à cette preuve qu'il rappelait lui-même les Juifs; il leur disait: "Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi; si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas; mais si je les fais, quand même vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres." Les miracles sont donc la voix de Dieu, et l'on ne peut sans impiété rejeter une doctrine confirmée par des miracles; car ce serait une absurdité impie de dire que Dieu a déployé sa toute-puissance pour autoriser une fausseté.

Il faut donc croire toutes les vérités que l'Église enseigne ; en rejeter un seul article serait avoir perdu la Edi

C'est pécher contre la Foi que de douter volontairement de quelqu'une des vérités qu'elle enseigne, et l'on s'expose à tomber dans ce peché quand on a la témérité de lire les livres des hérétiques et des impies ; car quiconque aime le danger y périra. On peche contre la Foi quand, par la crainte des hommes, on la renonce extérieurement et de bouche, quoique l'on en conserve le sentiment dans le cœur, les Martyrs ont mieux aimé souffrir toutes sortes de tourments et la mort même que de dissimuler leur foi devant les tyrans. Enfin c'est pécher contre la Foi que de négliger de s'instruire des vérités dont la connaissance est nécessaire au salut. C'est par cette négligence que beaucoup de Chrétiens vivent dans l'ignorance de ce qu'ils devraient savoir, et qu'ils commettent un grand nombre de fautes dont ils ne s'aperçoivent même pas.

Historie. — Dans une société où, par un effet de la Providence, se trouvait un ecclésiastique, plusieurs jeunes gens jouaient le rôle d'imples et débitaient avec emphase des tirades de J.-J. Rousseau contre la divinité du Christianisme. « Messieurs, leur dit l'ecclésiastique, vous ne croyez pas maintenant, mais vous croires un jeur ; si ce n'est point dans le temps, ce sera dans l'éternité. Vous

y a point de foi. "Celui e, dit Jésus-condamné." nsable pour onore Dieu; nine Vérité; rifice et une ettant notre nt taire nos ances, pour l'autorité de reoivent pas

témoigner à révélées.
a parole de l'autant plus yons, sur le ous n'avons prenons pas,

de créance tion de nos s sont très-

e croire, sur con ne comcon conçoit,

, et non pas ns connaître es a révélés: e pour nous commes à la i un moyénrétien, il ne est pas une soumission s forts et les croirez alors comme les démons; ils croient, et ils sont dans les

et gu Sa

qu

ter

qu

Di

ter Ncpas

> me no

Dic

de

ave

gra

le

qu'

fec

et å

ma

le s

ľéc

VOL

dou

No

nou

cro

de

not

not

pou

dan

sun

for

de e

C

Exercices. — 1. Qu'ordonne le premier Commandement? — 2. Qu'est-ce que la Foi? — 3. Où sont contenues les vérités que nous devons croire? - 4. Dites si la Foi est nécessaire et comment elle honore Dieu. — 5. Quelles sont les vérités que nous sommes tenus de croire ? — 6. La soumission à la parole de Dieu et à l'enseigne. ment de l'Église est-elle raisonnable? - 7. Comment pèche-t-on

ARTICLE II.

De l'Espérance.

L'Espérance est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons avec une ferme conflance de la bonté de Dieu les biens qu'il nous a promis. C'est la seconde

des vertus théologales.

Qu'ils sont grands, les biens que Dieu nous a promis Lqu'ils sont précieux! Ce n'est rien moins que la possession éternelle de Dieu même. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nous et de nos efforts : aussi est-ce par sa pure miséricorde qu'il nous en a fait la promesse. Nous ne sommes pas capables par nousmêmes de mériter un tel bonheur; mais Dieu, qui nous aime malgré notre misère et notre indignité, nous promet toutes les grâces nécessaires pour y parvenir: il nous a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

La vue de nos misères ne doit point nous empêcher d'espérer en Dieu et d'attendre la possession des biens qu'il nous a promis : sa toute-puissance, à laquelle rien n'est impossible; sa miséricorde, qui est infinie; les mérites de Jésus-Christ, qui sont inépuisables ; la vertu de sa grâce, ses promesses, le commandement qu'il nous a fait d'espérer en lui, tels sont les fondements de l'espérance chrétienne. Après de telles assurances, nous sui ferions injure de ne pas espérer. Comme Dieu veut être cru quand il parle, il veut aussi qu'on se confie en lui quand il promet : ainsi notre confiance doit être absolue et constante.

Non, l'espérance chrétienne n'est point incertaine

ils sont dans les

MÉRAULT.

nandement?—2.
vérités que nous
et comment elle
us sommes tenus
u et à l'enseigneement pèche-t-on

e par laquelle e de la bonté est la seconde

nous a promoins que la bonheur est efforts: aussi s en a fait la es par nousis Dieu, qui re indignité, pour y parue quiconque vie éternelle. ıs empêcher on des biens aquelle rien infinie; les les : la vertu ement qu'il fondements assurances, r. Comme aussi qu'on re conflance

incertaine

et chancelante; c'est une confiance ferme, parce qu'elle est appuyée sur un fondement inébranlable. Saint Paul la compare à une ancre ferme et assurée qui retient un vaisseau au milieu des flots et de la tempête. Cette espérance n'est jamais confondue quand elle est humble, sincère et persévérante, car Dieu ne peut manquer à sa promesse. Le ciel et la terre passeront, mais ses paroles ne passeront point. Nous sommes donc assurés que si nous ne manquons pas de confiance en Dieu, et si d'ailleurs nous ne mettons pas d'obstacle, il nous accordera tout ce qu'il nous a promis.

L'Espérance chrétienne est combattue par deux lices opposés : le désespoir d'un côté, et la présomp-

on de l'autre.

On pèche contre l'Espérance lorsque l'on désespère de son salut: tel a été le péché de Caïn, qui, après avoir tué son frère, dit: "Mon iniquité est trop grande pour en obtenir le pardon." Le désespoir est le péché le plus horrible aux yeux de Dieu, parce qu'il l'outrage dans sa bonté, celle de toutes les perfections qu'il aime le plus à manifester aux hommes, et à laquelle il désire le plus que nous rendions hom-

mage par une conflance sans bornes.

"Une mere peut/abandonner son enfant; mais moi je n'abandonnerai jamais celui qui espère en moi, dit le Seigneur. Quand vos crimes seraient rouges comme l'écarlate, et votre ame noire comme le charbon, je ne vous rejetterai pas dès que vous reviendrez à moi avec douleur et confiance. Il n'y a point de péché que Notre-Seigneur/n'ait expié par sa mort, et dont il ne nous ait mérité le pardon. Il nous crie du haut de sa croix que tout son sang est pour nous. Ce père plein de bonté ne demande que le retour de son enfant; notre repentir réveillera toute sa tendresse; mais, de notre côté, n'abusons pas de sa patience et de sa bonté pour l'offenser avec plus de liberté et pour persévérer dans le désordre.

Car on peche aussi contre l'Espérance lorsque, présumant de la miséricorde de Dieu ou de ses propres forces, on diffère sa conversion : tel est le péché de de ceux qui, se formant une fausse idée de la miséri-

déı

]

am

COL

red

qu eni

da

ma

de

ce jou Š01

da

Die

la

cat 85

рû

pè

bic

 $\mathbf{E}\mathbf{s}$

tre

Co

en du

corde de Dieu, croient qu'ils se sauveront sans cesser de l'offenser, ou qui, comptant sur une longue vie, se persuadent qu'il suffira de penser à son salut quand le temps de la jeunesse sera passé. Gardons-nous de dire: La miséricorde de Dieu est grande; il me pardonnera malgré la multitude de mes péchés. Combien de gens ont été trompés par cette fausse confiance! Ils ont compté sur un avenir, et il ne devait pas y avoir d'avenir pour eux. Évitons cette illusion; ne différons point à nous donner à Dieu; nous ne savons quelle sera la durée de notre vie. La mort ne peutelle pas nous surprendre à tout moment? Il est vrai que le bon larron s'est converti en mourant, mais c'est un miracle opéré à la mort de Jésus-Christ, et malheur à celui qui ferait dépendre son salut d'un pareil

On pèche encore contre l'Espérance quand on manque de soumission à la conduite de la Providence dans les choses de ce monde. Et comment peut-on ainsi manquer de confiance à l'égard d'un si bon père, qui nous assure que les cheveux de notre tête sont tous comptés, et qu'il n'en tombera pas un sans sa

Tout ce qui nous arrive en ce monde est pour notre plus grand bien, et peut nous mériter un bonheur éternel comprenons bien que la santé, les richesses et les autres avantages de ce monde peuvent être nui; sibles à notre salut, et qu'il est bon d'en souffrir la privation lorsque Dieu le veut ; soyons persuadés que rien n'est encore perdu pour nous tant qu'il nous est permis d'espérer le ciel.

Pour augmenter en nous l'Espérance, nous devons en faire souvent des Actes, surtout lorsque nous nous

trouvous exposés à quelque épreuve.

HISTORE. — Dieu permit que saint François de Sales éprouvât une tentation bien penible. Comme il achevait ses études à Paris, n'ayant alors que seize ans, l'ennemi du salut jeta dans son imagination qu'il était du nombre des reprouvés. Cette tentation at une telle impression sur son ame, qu'il en perdait le repos, et ne pouvait ni boire ni manger; il desséchait à vue d'œil et tombait en langueur. Son précepteur, qui le voyait dépérir tous les jours, ne pouvant prendre goût ni plaisir à rien, ayant un teint pâle,

ent sans cesser, e longue vie, on salut quand Gardons-nous mande; il medies Combien se confiance! devait pas y e illusion; ne cous ne savons mort ne peut-? Il est vrai ant, mais c'est

and on man-Providence ment peut-on is i bon père, itre tête sont un sans sa

hrist, et mal-

t d'un pareil

t pour notre un bonheur les richesses ent être nui; a souffrir la rsuadés que a'il nous est

nous devons nous nous

sales éprouvât ses études à jeta dans son lette tentation ait le repos, et ceil et tombait tous les jours, un teint pâle, jaune, lui demandait souvent le sujet de sa mélancolie: mais le démon qui l'avait rempli de cette illusion était de ceux qu'on appelle muets, à raison du silence qu'ils font garder à ceux qu'ils affligent.

Il se vit en même temps privé de toute la suavité du divin amour. Les douceurs et le calme qu'il avait goûtés avec tant de contentement avant cet orage, lui revenaient à la mémoire et redoublaient sa peine. «C'est donc en vain, se disait-il à lui-même, que la bienheureuse Espérance me nourrissait de l'attente d'être enivré de l'abondance des douceurs de la maison de Dieu, et noyé dans le torrent de ses plaisirs. O aimables tabernacles de la maison de Dieu, je ne vous verrai donc jamais!

Il demeura un mois entier dans ces angoisses et ces amertumes de cœur, qu'il pouvait comparer aux douleurs de la mort et à tout ce qu'on peut endurer de plus cruel en ce monde. Il passait les pours dans des gémissements douloureux, et les nuits, il arrosait son lit de ses larmes. Enfin étant entre par une inspiration divine dans l'église de Saint-Étienne-des-Grès pour invoquer la grâce de Dieu sur sa misère, et s'étant mis à genoux devant une image de la sainte Vierge, il pria cette Mère de miséricorde d'être, son avocate auprès de Dieu, et de lui obtenir de sa Bonté que, «s'il était assez malheureux pour être destiné à le hair pendant l'éternité, il pût au moins l'aimer pe tout son cœur pendant la vie.»

Une prière si éloignée des séntiments d'un réprouvé fut aussitôt exaucée : les ténèbres qui étaient répandues sur son esprit se dissi-

pèrent, et il demeura rempli de consolation et de idie.

Exercices.—1. Qu'est-ce que l'Espérance?—2. Quels sont les biens que Dieu nous a promis?—3. Sur quoi est fondée notre Espérance?—4. Quels doivent en être les caractères?—5. Montrez combien le désespoir est coupable aux yeux de Dieu.—6. Comment peche-t-on par présomption?—7. Ne peche-t-on pas encore contre l'Espérance, en manquant de soumission à la conduite de la Providence?—8. Doit-on faire des actes d'Espérance, et dans quelles circonstances?

ARTICLE III.

De la Charité.

La Charité est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses, parce qu'il est infiniment bon et infiniment aimable, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu. "Voilà le premier et le plus grand Commandement,"

dit Jésus-Christ. La Charité est la troisième des vertus

Ses

rie

ľin

est

C'e

ain

der

cœ

les

gra

me

Die

av:

pl ı

" T cel

fai

exi

la

501

ne

s'i

est

de

pl

"

pa

théològales.

Était-il nécessaire que Dieu nous commandât de l'aimer? N'est-il pas de lui-même souverainement aimable? Ses perfections infinies, sa bonté pour nous, les bienfaits dont il nous comble, les avantages que l'on trouve à s'attacher à lui, tout ne nous engage-t-il pas à l'aimer? Il nous a créés, il nous conserve, il nous nourrit; il a formé le ciel et la terre et toutes les créatures pour notre usage : tout cela ne nous crie til pas que nous devont l'aimer? Dieu a fait encore beaucoup plus pour nous dans l'ordre du salut: il nous a donné son propre Fils: il l'a sacrifié pour nous racheter, il nous a admis au nombre de ses enfants; chaque jour, à chaque instant, il nous soutient par sa grace ; il nous destine après cette vie une félic é éternelle dans le séjour de la gloire : comment, après cela, pourrions nous lui refuser notre cœur? Quoi donc! faut-il prouver à un enfant bien né qu'il doit aimer son père? Ce sentiment n'est-il pas naturel à l'homme? Le cœur ne s'y porte til pas de lui-même? Un enfant n'éprouve-til pas cet attendrissement au souvenir d'un père? Et Dieu n'est-il pas notre père ? Est-il quelqu'un à qui ce nom convienne mieux qu'à lui? y en eut il jamais un meilleur? Ajoutons à tous ces motifs les douceurs que l'on goute dans l'exercice de ce saint amour. Oh i quelle joie pure, quelle douce consolation ne répand il pas dans un cœur qui en est embrasé! Non, tous les plaisirs que le monde nous offre n'ont rien de comparable à cette paix délicieuse que Dieu met dans une ame qui l'aime. Attachons-nous donc à Dieu; hâtonsnous de lui donner notre cœur avant que le péché le rende indigne de lui être offert. Nous ne pouvons être heureux qu'en l'aimant; et plus nous l'aimerons, plus nous serons heureux.

Oui, Dieu seul peut faire notre bonheur un homme à qui Dieu manque est malheureux, même dans le sein des richesses, de la gloire et des plaisirs; il désire toujours quelque chose, il n'est pas content. Mais celui qui aime Dieu trouve dans ce saint amour des consolations qui lui tiennent lieu de tout le reste,

e des vertus

nmandat de erainement bonté pour s avantages nous engais conserve, la terre et out cela ne r? Dieu a l'ordre du l'a sacrifié mbre de ses nous soutte vie une comment, tre cœur? en né qu'il l pas natu--il pas de . t attendrisn'est-il pas convienne meilleur? que l'on h I quelle and il pas tous les de compadans une i; hâtonse péché le e pouvons

eur: un
ux, même
s plaisirs;
s content.
nt amour
t le reste,

aimerons.

Ses désirs sont satisfaits, son cœur est tranquille, et rien ne peut troubler le calme de son ame: dans l'indigence même il est riche; dans l'humiliation il est grand; dans les souffrances il est comblé de joie. C'est donc de tout notre cœur que nous devons aimer Dieu; il est notre premier principe et notre dernière fin. Ce grand Maître veut posséder notre cœur tout entier: il faut donc le préférer à toutes les créatures, être disposé à perdre tout plutôt que sa grâce, enfin n'aimer rien que par rapport à lui.

C'est pécher contre ce Commandement que de mettre son souverain bien dans un autre objet que Dieu, comme les ambitieux dans les honneurs, les avares dans les richesses, les voluptueux dans les

plaisirs des sens.

L'amour de Dieu doit être agissant. "Si quelqu'un m'aime, dit Notre-Seigneur, il gardera mes Com"mandements." En effet, l'on cherche à plaire à celui qu'on aime, et le moyen de lui plaire, c'est de faire sa volonté, d'accomplir fidèlement tout ce qu'il exige, et de faire souvent des actes qui prouvent la sincérité de cet amour. On doit donc prouver son amour par les œuvres, car l'amour de Dieu ne peut être oisif, c'est un feu qui agit toujours; s'il cesse d'embraser le cœur, c'est une preuve qu'il est éteint.

Mais Celui qui a dit: "Vous aimerez le Seigneur "votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, "de tout votre esprit et de toutes vos forces," a tout de suite ajouté: "Et vous aimerez votre prochain

"comme vous-même."

L'amour du prochain doit aussi se prouver par les

œuvres.

Il n'y a rien que Jésus-Christ nous ait recommandéplus fortement que cet amour du prochain. "Le "commandement que je vous fais, nous dit-il, c'est de vous aimer les uns les autres." Aussi, dans les beaux jours du Christianisme naissant, vit-on régner parmi les fidèles l'union la plus intime et la charité la plus tendre; ils n'avaient tous qu'un cœurret qu'une ame. "Voyez, disaient les paiens eux-mêmes, comme ils s'aiment les uns les autres!"

On peut réduire tous nos devoirs envers le prochain à celui de la charité; et, en effet, si on aime véritablement le prochain, on sera bien éloigné de faire à son égard rien de ce qui est défendu : on ne lui dira point d'injures; on ne commettra point de violences contre lui; on ne lui fera point de tort, on ne le trompera point; on lui rendra même toutes sortes de bons offices.

Mais ne croyons pas que par ce mot de prochain l'on entende seulement ceux avec qui nous avons quelque liaison de parenté ou d'amitié. "Si vous n'aimez, dit Notre-Seigneur, que ceux qui vous "aiment, que faites-vous en cela de plus que les "Païens?" Par le prochain il faut donc entendre tous les hommes, parce qu'ils ont tous le même Créateur et la même origine, parce qu'ils ne composent tous qu'une même famille, dont Dieu est le père; parce qu'ils ont tous été créés pour la même fin, qui est la félicité éternelle, et queils ont tous été rachetés au même prix, c'est à dire par le sang de Jesus-Christ, qui est mort pour tous les hommes, Cet amour doit s'étendre à nos ennemis mêmes; le précepte de Jésus-Christ est formel: "Et moi je vous " dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui " vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent " et qui vous calomnient; rendez le bien pour le mal, " afin que vous ressembliez à votre Père céleste, qui " fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants." Gardons-nous de dire que c'est assez de ne point vouloir de mal à ceux qui nous haïssent; mais que de les aimer, de les prévenir, de leur rendre service, cela est impossible. Non, cela n'est pas impossible avec la grace, et Dieu la donne, cette grace, à ceux qui la lui demandent. Dieu nous le commande, et il ne commande rien d'impossible; mais il veut que nous fassions tout ce que nous pouvons, avec les forces qu'il a mises en nous, et que nous demandions ce que nous ne pouvons pas encore.

On fait connaître qu'on aime son prochain en exerçant envers lui les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles.

Les œuvres spirituelles de miséricorde sont de

rame les i besoi offen pour

Le à cer ont] lades

> His modè destir me (· cha • déra e vive e ress e qui de l e ou e glai de (e la

> > indig SO V Grat Paul mait

e sép

e que

e ans

paro -3. avoi de l' est 1 pare proc

ers le prosi on aime éloigné de du : on ne a point de de tort, on me toutes

me toutes prochain ous avons "Si vous qui vous s que les entendre le même ne comeu est le la même t tous été sang de mes, Cet s ; le préi je vous ceux qui rsécutent ir le mal, leste, qui échants." ne point is que de service, possible , à ceux ide, et il eut que

en exerrituelles

evec les

andions

ont de

ramener à la vertu ceux qui s'en écartent, d'enseigner les ignorants, de donner conseil à ceux qui en ont besoin, de consoler les affligés, de pardonner les offenses, de souffrir patiemment les injures, de prier pour les vivants et pour les morts.

Les œuvres corporelles sont de donner la nourriture à ceux qui en manquent, des vêtements à ceux qui en ont besoin, de racheter les captifs, de visiter les malades et les prisonniers, de loger les étrangers et d'en-

sevelir les morts.

HISTOIRES, - L'apôtre saint Paul peut être proposé comme un modèle excellent d'un parsait amour pour Jesus-Christ, qui, l'ayant destine à un grand ouvrage et à beaucoup souffrir, lui avait donné ane grande âme, un grand courage et une grande charité. / La charité de Jésus-Christ nous presse, dit-il dans ses Epltres, considérant qu'il est mort pour tous, afin que ceux qu' vivent no e vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui est mort et est e ressuscité pour eux. Je vis dit-il encore, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce l'affliction, ou les angoisses, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou la persécution, ou le eglaive? Parmi tous ces maux nous demeurons victorieux à cause de Celui qui nous a aimés; car je suis assuré que ni la mort, ni cla vie, ni les puissances, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur. Si quelqu'un n'aime point notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème !

— Saint Paulin, de riche devenu pauvre pour avoir soulagé les indigents qui avaient eu recours à lui, n'ayant plus rien à donner, se vendit lui-même pour rendre la liberté au fils d'une pauvre veuve qui n'implora pas en vain sa charité. Saint Grégoire le Grand, qui rapporte ce trait dans ses Dialogues, ajoute que saint Paulin travailla comme esclave dans un jardin jusqu'à ce que son maltre, ayant découvert son merite, le mit en liberté et le renyoya.

Godescard, tome V, page 445.

Exercices. — 1. Qu'est-ce que la Charité? — 2. Par quelles paroles Jésus-Christ nous montre-t-il l'importance de la Charité? — 3. Quels sont les principaux motifs de l'amour que nous devons avoir pour Dieu? — 4. Montrez que Dieu seul peut faire le bonfieur de l'homme. — 5. Comment devons-nous aimer Dieu? — 6. Quelle est la meilleure preuve que nous aimons Dieu? — 7. Sur quelles paroles de l'Écriture est fondé le devoir que nous avons d'aimer le prochain? — 8. Quels sont nos devoirs envers le prochain? — 9. Qu'entend-on par le prochain? — 10. Devons-nous aimer nos enne-

mis? Est-ce possible? — 11. Quelles sont les œuvres spirituelles de miséricorde? - 12. Quelles sont les œuvres corporelles de

ARTICLE IV

De l'Adoration.

Le premier Commandement nous ordonne en termes formels d'adorer Dieu, c'est-à-dire de lui rendre le culte et l'hommage qui lui sont dus, comme au souverain Seigneur de toutes choses

On distingue trois sortes de cultes : celui de latrie, qui est dû à Dieu; celui d'hyperdulie, qui est dû à la très-sainte Vierge, celui de *dulie*, que nous devons aux

Saints.

L'adoration, due à Dieu seul, est un profond abaissement de l'âme devant la Majesté suprème, devant Celui qui d'un seul mot a créé le ciel et la terre, qui d'un regard fait fondre les nations comme la cire; sous les pas duquel les collines se courbent avec respect; devant ce Dieu qui envoie les foudres et les tempêtes pour être les ministres de sa colère, et qui les enchaîne quand il lui plaît d'exercer şa miséricorde. A la vue de la grandeur de Dieu, l'âme qui adore s'humilie, se confond et s'anéantit en sa présence ; elle fait l'humble aveu de sa dépendance et de sa servitude; elle loue et glorifie le saint nom de Dieu; elle lui rend graces des biens qu'elle a reçus de lui; elle lui demande humblement tous ceux qui lui manquent, et qu'elle n'attend que de sa seule bonté: elle s'offre elle-même et se consacre à lui sans réserve pour accomplir en tout sa sainte volonté.

Ces sentiments intérieurs se manifestent au dehors par des actions qui y répondent, comme des génuflexions, des prières, l'offrande de ses actions, et surtout par le Sacrifice de la Messe, qui est de tous les actes d'adoration le plus excellent et le plus auguste.

Nous devons rendre à Dieu tous les jours, principalement le matin et le soir, le tribut de louanges et d'adoration qu'il exige de nous. Cest par cet exercice de religion qu'il faut commencer et finir la journée. Ne manquons jamais de remplir un devoir sée, (vers qui 1 que 1 pieds reme servi beso

si im

A١ qui enfa

A

Dieu Hun nous et r Mais et l que rieu du c ne i ce I " C

L à la les cult hon ami de avo deñ

" de

fra rel cor res sui au

le 1

s spirituelles rporelles de

en termes rendre le 16 au sou-

de *latrie*, it dû à la evons aux

nd abais-

e, devant

terre, qui a la cire; avec resres et les re, et qui a miséri-'ame qui a présende Dieu; is de lui; lui mannté: elle rve pour

u dehors
es génus, et surtous les
auguste.
s, princiauges et
est exerfinir la
a devoir

si important et si essentiel; que notre prémière pensée, qué le premier mouvement de notre cœur s'élève vers Celui qui nous a créés, qui nous conserve et qui nous comble chaque jour de nouveaux bienfaits; que notre première action soit de nous prostèrner aux pieds de la souveraine Majesté, de l'adorer, de la remercier de ses bienfaits, de nous consacrer à son service, et de lui demander les grâces dont nous avons besoin.

Avant et après chaque repas, adorons ce père tendre qui ouvre sa main bienfaisante, et qui remplit ses

enfants de bénédictions.

A la fin de la journée nous devons renouveler à Dieu l'hommage que nous lui avons rendu le matin. Humilions-nous alors en sa présence des fautes que nous avons commises; demandons-lui-en pardou, et remercions-le des grâces qu'il nous a accordées. Mais souvenons-nous que les formules de prières et les autres pratiques sensibles de piété ne sont que le corps de la Religion: c'est le sentiment intérieur d'adoration qui en est l'âme. Sans cette disposition du cœur, les paroles et toutes les actions extérieures ne sauraient plaire à Dieu; elles nous attireraient ce reproche qu'il faisait autrefois au peuple juif: "Ce peuple m'honore des lèvres, et son cœur est loin "de moi."

L'adoration n'appartient qu'à Dieu. Nous honorons à la vérité les Saints, nous les révérons ; mais nous ne les adorons point. Nous ne leur rendons point de culte suprême, qui n'est du qu'à Dieu; nous les honorons seulement comme ses serviteurs et ses amis. Il est bon et utile de les invoquer pour obtenir de Dieu, par leur intercession, les grâces dont nous avons besoin; mais c'est à Dieu seul que nous les demandons, au nom de J'sus-Christ, leur Sauveur et le nôtre, qui seul nous les a méritées par ses souffrances et par sa mort. Nous honorons aussi leurs reliques, parce que ce sont les précieux restes d'un corps qui a été-le temple du Saint-Esprit et qui doit ressusciter glorieux; en cela nous ne faisons que suivre l'usage de tous les siècles. Nous honorons aussi leurs images; mais cet honneur se rapporte

l'objet qu'elles représentent : nous ne reconnaissons point en elles d'autre vertu que celle de nous rappeler le souvenir de ceux dont elles portent la ressemblance. Ainsi, en nous mettant à genoux devant l'image de Jésus-Christ, devant celle de la très-sainte Vierge ou de quelque autre Saint, ce n'est pas l'image, c'est Jesus Christ que nous adorons; ce n'est pas l'image que nous honorons, c'est celui ou celle dont elle nous rappelle le souvenir et les vertus.

L'usage des images est très-utile, elles nous rappellent les exemples des Saints, leurs combats, feurs victoires et la gloire dont ils jouissent dans le ciel. On pèche contre l'adoration due à Dieu par idolátrie,

par superstition, par irreverence.

On pèche par idolatrie, en rendant à des créatures le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, comme les Païens, qui rendaient à des hommes, à des figures, à des animaux, aux astres, aux légumes de leurs jardins, aux vices même, des hommages divins. Si cette idolatrie grossière n'existe plus aujourd'hui, l'irréligion, l'impiété en ont pris la place. Il y a des insensés qui disent. Il n'y a point de Dieu, et n'en adorent point; ou plutôt, comme dit l'Apôtre: " Ils se font d'autres divinités; leur orgueil, l'amour des richesses "et des plaisirs, l'impureté, la gourmandise, etc., "devienment leurs dieux." Il y a une autre sorte d'idolatrie abominable aux yeux de Dieu : elle consiste à prodiguer un sacrilége encens à ces idoles de chair qui tiennent dans un cœur dépravé la place de la Divinité.

On pèche par superstition en se servant, dans le culte divin, de certaines pratiques que l'Église n'autorise point, ou en mettant sa confiance en des paroles ou en des actions qu'elle désapprouve, et par lesquelles on prétend obtenir des effets particuliers, la connaissance de l'avenir, des choses cachées, etc.; toutes ces choses ne sont propres qu'à attirer la malédiction de Dieu sur ceux qui s'en servent.

On pèche par irrévérence en profanant les églises, les reliques des Saints, leurs images, l'eau bénite et autres choses saintes, et plus encore par le sacrilége que l'on commet en recevant les Sacrements sans les

voler perso:

HIST et prot de diss de son divinit ses bo leur in été dos sance, lachet confide était fo e Tul 8 e & to disgr e à leu la prir qui, s dans vaince

> violen appel ironie l'hon l'hom pierre les Sa sente l'emp s'il se du p tit al IUS YOUS rois!

qui ét

et inc

nnaissons s rappeler emblance. image de Vierge ou ige, c'est s l'image elle nous

s rappelts, leurs ciel. idolátrie,

eréatures nme les igures, à jardins, Si cette , l'irréliinsensés adorent se font ichesses se, etc., re sorte

consiste de chair

e de la

dans le se n'auparoles squelles connaisutes ces ction de

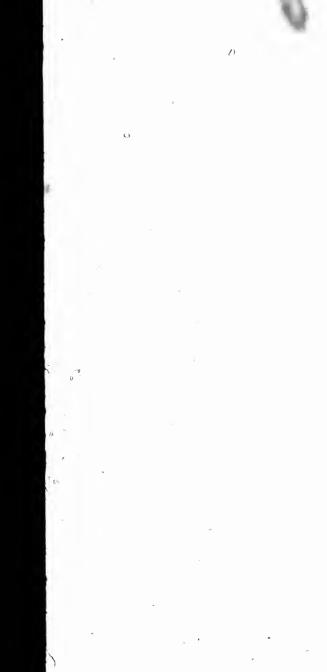
églises, enite et acrilége ans les dispositions nécessaires. C'est encore un sacrilége de voler une chose sainte dans l'église, ou de frapper une personne consacrée à Dieu, etc.

Historias.—Constance Chlore, prince sage et humain, estimait et protégeait le Christianisme. Il usa cependant quelque temps de dissimulation, et déclara publiquement que tous les Chrétiens de son palais engret à offiri des sacrifices à Jupiter et aux autres divinités du partire de sacrifices à Jupiter et aux autres divinités du partire de sacrifices à Jupiter et aux autres divinités du partire de sacrifices à Jupiter et aux autres divinités du partire de seu protes de leur intérêt é de la leur de la leur de leur déclaration de leur intérêt é donné que le le le mépris du prince, qui, indigné de leur divineté, les élogue pour toujours de sa personne. Un de ses confidents lui syant demandé la raison de cette conduite, dont il était fort étonné, Constance lui fit cette sage réponse : «Les hommes qui sacrifient leur religion à leur intérêt sont capables de manquer à tous les devoirs; et je ne pouvais espérer que ceux dont la clisgrace vous a surpris me fusent plus fidèles qu'ils ne l'ont été à leur Dieu. Peu content d'avoir puni et humilié les apostats, le prince crut devoir encore récompenser avec éclat les Carétiens qui, s'élevant au-dessus des vues temporelles, avaient persévéré dans la profession ouverte du Christianisme; et, pour bien convaincre ses courtisans qu'il ne comptait que sur la fidélité de ceux qui étaient fidèles à leur religion, il confia à ces Chrétiens généreux et incorruptibles la garde de sa personne et de ses fitats.

L'Empereur Constantin Copronyme excita une persécution violente contre les fidèles, pour le culte des saintes images. Il fit appeler un saint solitaire, nommé Ritenne, et lui demanda avec ironie e'il persistait dans son idolation c'est ainsi qu'il traitait l'honneur que les Catholiques remont aux images: «Quel est l'homme assez peu instruit, lui répondit le Saint, pour adorer des pierres, l'or et l'argent, parce qu'ils représentent Jésus-Christ ou les Saints? Notre culte se rapporte à celui que ces objets représentents. Et, tirant de son sein une pièce de monnaise où était l'empereur, il demanda à ceux qui étaient présents s'il scrait puni en jetant à terre et foulant aux pieds cette image du princs en lui répondit que oui. «O hommes aveugles! repartit alors saint Etienne, vous puniries de mort celui qui fouferait aux pieds l'image d'un roi de la terre, d'un homme mortel, et vous cess fouler aux pieds l'image des Jésus-Christ, le Roi des rois l...»

Hist. ecclisiastique.

Exercices.—1. Avons-nous d'autres devoirs à remplir envers Dieu que coux que prescrivent les vertus théologales?—2. Qu'est-



ce qu'adorer Die 3. Combien y a-t-il de sortes de cultes?—4. Quels sentiments c. it pous inspirer la suprème majesté de Dieu?—5. Comment le sentiments intérieurs se manifestent-ils au dehors?—6. Quand e vons-nous principalement adorer Dieu?—7. Adore-t-on les seint —8. A qui se rapportent les honneurs que nous rendons aux —xx, aux images de la très-sainte Viergo et des saints?—9. Quelle est l'utilité des images?—10. Comment pèche-t-on contre l'adoration due à Dieu?—11. Quand tombe-t-on dans l'adolàtrie?—12. Qu'est-ce que la superstition?—13. Comment pèche-t-on par igrévèrence?

ARTICLE V.

Respect dú aux églises.

L'église est la maison de Dieu; il la remplit de sa gloire et de sa présence ; c'est le lieu où il réside d'une manière particulière, et qui est spécialement consacré à son culte: c'est là que les fidèles s'assemblent pour prier, pour chanter ses louanges et pour célébrer les saints Mystères; c'est là que Jésus-Christ habite corporellement, et qu'il s'offre à son Père pour nous. faut-il davantage pour nous inspirer le respect le plus profond et l'attention la plus religieuse? Ne devraiton pas, en entrant dans ce lieu, être saisi de crainte, et s'écrier avec un ancien Patriarche: "Que ce lieu " est terrible! c'est véritablement la maison de Dieu, " c'est la porte du ciel." Oui, les temples sont un nouveau ciel où Dieu habite avec les hommes. Celui qui réside dans ce tabernacle auguste n'est-il pas le . même Dieu que les bienheureux adorent dans le ciel? Nous devrions donc, comme eux, être anéantis d'esprit et de cœur devant la Majesté divine : elle est voilée dans nos temples, j'en conviens; mais en est-elle moins digne de nos profondes adorations? Comment donc ose-t-on entrer dans les églises sans respect? comment ose-t-on s'y tenir sans recueillement, sans modestie, quelquefois même avec la dissipation la plus scandaleuse?

Tout dans ce saint hen nous parle des bienfaits de Dieu: ces fonts sacrés, où avec la vie de la grâce nous avons reçu le droit inestimable à l'héritagé céleste; ces tribunaux de réconciliation, où nous avons été si souv sure more chan fran Tabl dans devi et n agre t-il. n'y

> Tan dise ne ind H qu'il

> > exté

deve

les 1

s'hu sont Cinou l'Or priè pas con

tior

un 'noi noi souvent purifiés de nos péchés et guéris de nos blessures; cette croix où Jésus-Christ notre Sauveur est mort pour nous; cet autel, enfin, où il s'immole chaque jour pour nous appliquer le fruit de ses souffrances: c'est là aussi que nous avens participé à la Table du Seigneur, et reçu l'onction du Saint-Esprit dans la Confirmation. Des objets si touchants ne devraient-ils pas remplir notre esprit de saintes pensées et notre cœur de pieux sentiments, et nous rendre agréable le séjour de ce saint lieu? Comment arrivet-il donc qu'on n'y aille qu'avec répugnance, qu'on n'y reste qu'avec dégoût, qu'on n'y soit occupé que de pensées vaines, pour ne pas dire criminelles? Tant de monuments de la bonté de notre Dieu ne disent-ils donc rien à notre cœur? Quel outrage de ne répondre à tant d'amour que par une coupable indifférence 1

HISTOIRE.— Les Turcs ont un tel respect pour leurs mosquées, qu'ils ne passent jamais devart tans en donner quelque marque extérieure: un cavalier qui ne descendrait pas de cheval en passant devant serait rigourcusement parti; ils n'y entrent que nu-pieds, les mains jointes et dans un pieda d'recueillement. Ils y sont si attentifs et si modestes, qu'ils semblent être plutôt des religieux que des barbares; ils donnent plusieurs fois du front en terre peur s'humilier en la presence de Dieu. Pendant tout le temps qu'ils sont en prière, vous n'en verrez pas un seul qui ose tourner la tête.

C'est un crime de dire un mot à un autre, aussi est-ce uné chose inouïe de voir deux Turcs parler ensemble pendant le temps de l'Oraison. Quelque chose que l'on dise à un Turc lorsqu'il est en prière, il ne répond pas : on le maltraiterait, qu'il ne regarderait pas qui l'a frappé. Ah! que ces insidèles donneront un jour de consusion aux Chrétiens qui font leurs prières avec si peu d'attention et avec tant d'immodestie!

Quelle lecon pour des Chrétiens instruits de leur religion i Des Voyages.

Exercices.—1. Quels sont les motifs qui doivent nous inspirer un profond respect pour les églises?—2. Quels sentiments devons-nous éprouver en entrant dans le lieu saint?—3. Que doivent nous inspirer la vue de la table sainte, de l'autel. des fonts haptismaux, de la chaire, etc.?

blent pour élébrer les bite corpo En nous. ect le plus Ne devraitde crainte, Que ce lieu on de Dieu, es sont un mes. Celui est-il pas le . ans le ciel? ntis d'esprit e est voilée en est-elle ? Comment ns respect? ement, sans

majesté de

nifestent-ils

dorer Dieu ? ·

es honneurs ai**nte** Vierge

0. Comment

I tombe-t-on

- 13. Com-

nplit de sa

eside d'une

it consacré

bienfaits de grâce nouş agé céleste; avons été si

ssipation la

celu tion C l'int mer

Q men

pas: due

un qu'o

mer

pas Mai

rece

en :

pro

l'ex

éno

crin

s'ex

par

mer

rie

des

for

tic

qu

Di

cu

qu

·I jur

CHĂPITRE III.

DU SECOND COMMANDEMENT DE DIEU.

Tu ne préndras point en vain...

. Dieu en vain tu ne jureras, Ni autre chose pareillement

Le second Commandement nous défend tout jurement ou serment injurieux à Dieu et aux Saints.

C'est comme si le Seigneur nous disait : Révérez mon saint nom; je vous défends de le profaner en l'employant pour autorirer le mensonge, l'injustice, et même la vérité sans adcune raison suffisante.

Jurer, c'est prendre Dieu ou quelque Saint à témoin

de ce que l'on dit ou de ce que l'on promet.

Le jurement ou serment est un acte de religion ou un péché, selon les circonstances et les dispositions qui l'accompagnent.

Pour que le jurement ou serment soit un acte de religion, il faut qu'il soit sait avec vérité, justice et

jugement.

Par défaut de vérité le jurement est faux, c'est un parjure; par défaut de justice, le jurement est injuste; et par défaut de jugement, c'est à dire quand il est fait par légèreté, sans raison suffisante, il est indiscret.

Le serment indiscret, quoique fait pour assurer une chose vraie et juste, est un péché: il peut devenir considérable, suivant les circonstances et à cause du scandale qu'il peut occasionner. On ne doit faire de serment que pour une cause grave, et jamais par passion.

Les serments injustes, les serments faux ou parjures, sont des péchés plus ou moins grands, selon la malice qu'on y apporte et le scandale dont ils sont la cause. Il y a un serment qu'on appelle promissoire: c'est celui qu'on emploie pour rendre plus certaine l'execution de ce que l'on promet.

Celui qui promet une chose avec serment, sans avoir l'intention de faire ce qu'il promet, pèche très-griève

ment et se rend coupable de parjure.

Quant à l'exécution de ce qu'on a promis avec ser ment, il y a trois circonstances où le serment n'oblige pas; c'est: 1º lorsque la chose est mauvaise et défen due, car Dieu ne peut exiger l'exécution de ce qui est un péché; 2º lorsque la chose qui était possible lors qu'on a juré est devenue impossible par divers événements; 3º enfin quand la promesse avec serment n'a pas été libre, qu'elle a été arrachée par la violence. Mais dans ces sortes d'occasions il est nécessaire de recourir à l'autorité ecclésiastique, de peur de s'égarer en se faisant jure dans sa propre cause. Si la chose promise avec serment est licite et possible, on doit l'exécuter: le défaut d'exécution alors est un péché énorme.

Le serment hors le cas de nécessité est très souvent criminel, toujours inutile et même dangereux. On s'expose à en contracter l'habitude, et ensuite à se parjurer.

Il y a trois espèces de paroles qui ont rapport au jurement: le blasphème, les imprécations et les jurements déguisés

Le blasphème est une parole ou un discours inju

rieux à Dieu, à ses Saints ou à la Religion.

C'est blasphémer contre Dieu que de lui attribuer des défauts, ou ce qui ne peut lui convenir, comme font ceux qui taxent sa conduite de partialité, d'injustice, etc.

C'est blasphémer contre Dieu que de lui dénier ce qui lui appartient, comme serait de prétendre que Dieu dédaigne le soin de ses créatures, qu'il ne s'oc-

cupe pas des événements de ce monde, etc.

C'est blasphémer contre Dieu que de parler avec mépris de ses divins attributs, de ses perfections, etc.

C'est blasphémer horriblement que de prononcer contre Dieu des expressions injurieuses ou grossières, quand même ce ne serait que par suite d'une mauvaise

tout jureaints. : Révérez

rofaner en njustice, et

nt à témoin religion ou lispositions

un acte de é, justice et

ux, c'est un est injuste; uand il est est indiscret. assurer une eut devenir à cause du doit faire de jamais par

ou parjures, lon la malice nt la cause. nissoire: c'est habitude, et à plus forte raison si elles sont accompagnées de la colère, de l'emportement, du mépris-

C'est blasphémer contre Dieu que de joindre à son nom adorable certaius termes qui le déshonorent Le mot sacré, dans la bouche de ceux qui se livrent à ces exécrations, fait frémir les pieux fidèles.

C'est blasphémer contré les Saints que de s'en moquer de leur attribuer des défauts, de blamer le

culte que l'Eglise leur rend, etc. etc.

C'est hasphémer contre la Religion que de la tour ner en lérision, de blamer ses pratiques, de parler

mal des saintes Ecritures, etc. etc.

Il est encore des blasphèmes de l'esprit et du cour : ce sont les pensées, les désirs contraires aux perfections divines ou aux choses qui concernent la Religion; tel est le blesplième de l'impie qui a dit dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu. Peché horrible, peché exécrable, digne des châtiments les plus terribles.

On ne lapide plus aujourd'hui les blasphémateurs, on ne leur perce plus la langue; mais qu'ils né triomphent pas, le temps du châtiment viendra bientôt, et alors ils recevront, ces audacieux, la peine due à dé

tels crimes.

Les imprécations sont des paroles par lesquelles on souhaite du mal aux autres ou'à soi même, comme la mort, la damuation, etc. etc., soit en promettant, soit

en niant, ou en assurant quelque chose.

Les jurements déguisés sont de deux espèces : 1º Les uns sont les jurements mêmes avec quelques changements dans les termes; 2º d'autres, les jurements déguisés sous des paroles qui, n'énonçant pas précisément lo jurement, s'y rapportent pourtant en quelque manière, comme ces expressions: "En conscience, comme je suis devant Dieu, etc."

Des Chrétiens ne doivent point s'exprimer ainsi, encore moins se permettre habituellement ces mots.

Par le jurement ou serment nous assurons ou promettons quelque chose aux hommes, en interpesant le nom de Dieu; mais il arrive que des personnes provettent à Dieu lui-même des choses qui lui sont gréables. Cette promesse qu'on lui fait est ce qu'on ppelle un vœu.

Dieu Un

vœu sous

 $\mathbf{L}'\mathbf{c}$ tomb le ter Ľľ

qu'or place que 1

His

mastr touch classe nom tieu d · Mon pere, de ce phém feraic

> Ex Que" Qu'e soire Com néce cas (et d y 8-VOBU vœu DOU

ccompaorislre à son rent Le ent à ces

de s'en

e la tour le parler

du colur:
erfections
igion; tel
n cœur: Il
execrable,

émateurs, qu'ils ne ra bientôt, e due à de

comme la ettant, soit

ces: 1º Les es changejurements oas préciséen quelque conscience,

ces mots.

rons ou proterpesant le
esonnes proui lui sont
est ce qu'on

Le vœu est la promesse d'un plus grand bien, fait à Dieu librement, avec intention de s'obliger.

Un vœu est plus qu'une simple résolution. Par le vœu on s'oblige envers Dieu à faire la chose promise, sous peine de péché.

L'obligation d'exécuter ce qu'on à promis à Dieu tombe sur toutes les circonstances promises, le lieu. le temps, etc.

L'Église peut dispenser de l'obligation d'exécuter ce qu'on a promis à Dieu par vœu, parce qu'elle tient sa place et qu'elle parle en son nom; mais elle ne le fait que pour des raisons légitimes.

HISTOIRE. — Un enfant élevé avec beaucoup de soin par des maîtres vertueux donna, il y a quelques antrées, une preuve bien touchante de sa foi. Il rentrait peut-être un peu tard après la classe, et son père en colère l'en reprit vivement en jurant le saint nom de Dieu. Ce pauvre enfant, tout déconcerté d'avoir donné lieu à ces blasphèmes se jette à genoux et lui dit en pleurant : «Mon papa, je vous en prie, frappez-moi, mais ne jurez pas. Le père, intérdit, voyant l'horreur que témoignait cet intéressant enfant de ces abominables propes, profita de la leçon, et n'osa plus blasphèmer. Ah I que de fautes, s'ils le voulaient, des enfants ohrétiens feralent éviter à leurs parents!

Essui sur le Blasphème.

Exercices. 1. Que nous défend le second commandement?—2. Que faut il pour que le serment soit un acte de religion?—3. Qu'est-ce que le parjure, le jugement indiscret, le serment promissoire?—4. En quels cas le serment n'est-il par bligatoire?—5. Comment dénon considérer des serments fais-nors le cas de nécessité?—6. Dites ce que c'est que le blasphème, et dans quels cas on le commet?—7. Qu'entend-on par les blasphèmes d'esprit et de cœur?—8. Qu'est-ce que les imprécations?—9. Combien y a-t-il d'espèces de jurements déguisés?—10. Qu'est-ce qu'un vœu?—11. Quelle différênce y a-t-il entre une résolution et un vœu?—12. A quoi oblige un vœu?—13. A qui est réservé le pouvoir de dispenser des vœux?

CHARITES IV.

DU TROISIEME COMMANDE

Observe le jour, etc.

Les dimenches tu garderas, En servant Dieu dévotement.

Tous les jours appartiement au Seigneur; il n'y en a aucun que nous ne de jons rapporter à sa gloire; mais comme les besoins de la vie nous empêchent de vaquer continuellement à des exercices de la Religion, Dieu s'est réservé spécialement un jour de chaque semaine, qu'il nous ordonne d'employer à l'adorer et à le servir. Ce précepte est aussi ancien que le monde: Dieu, aussitôt après avoir créé l'univers, consacra ce jour, afin que les hommes célébrassent la mémoire de la création et du repos mystérieux où il entra après avoir consommé ce grand ouvrage. jour du repos de Dieu était, dans l'ancienne Loi, le septième jour, et on l'appelait Sabbat, qui signifie repos; mais dans la nouvelle Loi c'est le premier jour de la semaine, qu'on appelle Dimanche, ou le jour du Seigneur, Il a été substitué au samedi des le temps des Apôtres, et par inspiration divine, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, parce que c'est le jour auquel Notre Seigneur, après les travaux de sa vie mortelle, est entré dans son repos éternel. Ce jo destiné à honorer le par qui nous avons été Dieu vainqueur de la rachetés.

"Vous travail me jours, dit le Seime jour est le repos du vous ne travaillerez foint en vous dans l'enceinte de vous murs." Les le repos du vous dans l'enceinte de bervaient si rigoureuse-

étai mai elle ou libé mai serv livr

mei

Die dan sité néc la v

d'ac

une Ce s livre perrites tout cons vile dent touj un j degre che

et ci au s piét préc trav tour

grai

done

ment le Sabbat, qu'ils préparaient la veille ce qui était nécessaire même pour la nourriture du lendemain. La loi de l'Evangile est moins rigoureuse elle permet les travaux que demande la charité ou la nécessité, ainsi que les œuvres qu'on nomme libérales, comme la lecture, l'écriture, le dessin, etc.; mais il n'est pas permis de s'occuper à des œuvres serviles, c'est-à-dire à tout travail auquel on se livre ordinairement pour gagner sa vie, ni à tout ce qui serait capable de détourner du service de Dieu. C'est donc un grand mal de s'occuper, pendant ce jour, de travaux mercenaires sans nécessité rigoureuse, imposée par le service divin, la nécessité publique ou les besoins indispensables de la vie.

Les ouvriers qui travaillent en ce jour, sous prétexte d'achever un ouvrage, ou par la crainte de perdre une pratique, ne sont pas pour cela exempts de péché. Ce serait aussi profamer le saint Dimanche que de se livrer en ce jour à une dissipation profane, de se permettre des divertissements criminels, comme sont les bals, les spectacles. Ces actions défendues en tout temps le sont bien davantage dans les jours consacrés au Seigneur. De toutes les œuvres serviles, en est-il de plus contraires à la sanctification de ces jours que les œuvres du péché, qui nous rendent les esclaves du démon? Le péché, qui est toujours un grand mal, même quand on le commet un jour ordinaire, ne paraît-il pas avoir un houveau degré d'énormité lorsqu'il est commis le Rimanche? Une telle conduite n'annonce-t-elle pas un grand oublisde Dieu, un mépris plus marqué de sa Inte Late

Ce n'est point assez de s'abstenir des œuvres serviles et criminelles, il faut encore employer le Dimanche au service de Dieu, en s'appliquant à des œuvres de piété et de religions, c'est là l'escentiel et la fin du précè et. Si Dieu nous commande d'interrompre les travaux ordinaires, c'est afin que rien ne nous détourne de l'application à son service. Dieu serait-il donc honoré par un repos d'oisiveté? sanctifierait-on ce jour en le passant au jeu, à la table, aux visites?

chent de deligiou, chaque dorer et que le rers, con-assent la eux où il rage. Ce le Loi, le signifie mier jour di dès le

vine, en

ist, parce

après les

dans son onorer le

avons été

il n'y 🐽

gloire;

repos du repos du repos du reint en reinte de igoureuse Non, sans doute: ce qui sanctifie véritablement le jour que le Seigneur s'est réservé, c'est l'assistance aux offices divins, aux instructions publiques; ce sont de saintes lectures, et généralement toutes les bonnes œuvres qui ont pour objet le culte de Dieu, notre sanctification et le soulagement du prochain. If est vrai que Dieu ne nous défend pas un soulagement honnête et modéré. Ce délassement nous est nécessaire, et nous pouvons nous l'accorder, mais ce ne doit jamais être au préjudice de la piété, et le temps de nous récréer ne doit pas être pris sur celui qui est destiné à la prière, au chant des louanges de Dieu et à notre instruction.

HISTOIRES. - Il y avait peine de mort, dans l'Ancien Testament, contre les profanateurs du Sabhat ; car non-seulement Dieu ordonna de lapider un homme qui avait été trouvé remassant du bols dans le désert le jour du Sabbat, mais encere il dit à Moise: «Parelez aux enfants d'Israël, et dites-leur: Observez mon Sabbat, parce qu'il doit vous être saint : celui qui le violera sera puni de mort; si quelqu'un travalle au jour du Sabbat, il sera retranché du milieu du peuple. On travaillera les six autres jours ; mais e le septième est le Sabbat et le rappes consacré au Seigneur ; qui conque fera quelque ouvrage au our du Sabbat doit être puni de e mort.

Exode, XXXI.

préc

sub

Sab

Ne i à de

de s

les

sup des

à to ma

res

leu

c'es

doc

tou

A C

mè

enf taiı

en ret

l'ar du " d

" n

I

Ι plin

Un jour de Dimanche, le père C., étant dans une des îles Mariannes, passait le long du rivage de la mer pour aller visiter un malade; il trouva quelques Indiens baptisés qui travaillaient à des barques. Il leur demanda s'il n'y avait pas d'autres jours dans la semaine où ils pussent vaquer à ce travail, et quelle raison pouvait les porter à transgresser ainsi le précepte divin qui leur ordonne de sanctifier le jour du Seigneur en s'abstenant de toute œuvre servile et en l'employant aux saints exercices de la piets chrétienne. Ils répondirent d'un ton brutal que telle était leur volonté. Le Père poursuivit son chemin ; mais peu d'heures après. lorsqu'au retour de chez son malade il pussa par le même androit, il trouva réduites en cendre et les barques et la grange of on les fabriquait; les Indiens qui avaient été si peu dociles à ses remontrances, couverts de confusion, donnaient des marques du plus vif repentir de leur faute. Latres édifiantes.

Exercices. — 1. Quel est le jour de la semaine que Dieu s'est specialement reserve. at nousemat s'en est-il réservé un? - 2. Ce précepte est-il bien ancien? — 3. Pourquoi le Dimanche a-t-il été substitué au Sabbat? — 4. Comment les Juis observalent-lls le Sabbat? — 5. Comment devons-nous observer le Dimanche? — 6. Ne manque-t-on à la sanctification du Dimanche qu'en se livrant à des œuvres serviles? — 7. Suffit-il, pour sanctifier le Dimanche, de s'abstenir du travail et du péché?

CHAPITRE V.

DU QUATRIÈME COMMANDEMENT.

Honore ton père et ta mère, etc.

Tes père et mère honoreras, Atin de vivre longuement.

Dieu, par son quatrième commendement, presentes devoirs des inférieurs envers les supérieurs, et des supérieurs envers les inférieurs; car ce qui est dit des père et mère s'applique dans une certaine mesure à tous ceux qui ont quelque autorité ou droit de commandement.

Les enfants ont quatre devoirs principaux à remplir envers leurs père et mère: ils doivent les respecter, les aimer, leur obéir, et les secourir dans leurs besoins.

Le premier devoir des enfants envers les cents, c'est le respect. Ce respect consiste à recevon avec docilité leurs avis et leurs corrections, à leur parler toujours avec soumission, à craindre de leur déplaire, à cacher et à excuser leurs défauts. Un père et une mère sont les images de Dieu à l'égard de leurs enfants, ils en tiennent la place; ils sont les dépositaires de son autorité: leur manquer de respect, c'est en manquer à Dieu même; l'injure qu'on leur fait retombe sur Celui qu'ils représentent; aussi, dans l'ancienne Loi, Dieu avait-il ordonné qu'on le punit du dernier supplice. "Si quelqu'un, dit-il, outrage "de paroles son père ou sa mère, qu'il soit mis à "mort."

ent le istance es; ce tes les Dieu, ochain oulage-ous est mais ce ; et le

ir celui nges de

estament, ieu ordonnt du bols ise: «Parn Sabbat, ra puni de retranché purs; mais meur; quitre puni de

, xxxi.

me des iles
aller visiter
varillatent à
nutres jours
uelle raison
vin qui leur
ant de toute
s de la prété
le était leur
neures après,
ème en droit
ge où on les
à ses remones du plus vif

Mantes.

ue Dieu s'est un? — 2, Ce

bes

der

ble

enf

me

der

pot

enf

le l

leu

euz

de

et l

en vei

tra

rép

COL

les

ma

pas

eu:

eni

qu đai

en

ou

fid

Le

sai

spi

vis

leι

de

Le second devoir des enfants, c'est d'aimer leurs parente cette obligation, et ne suffit-il pas de rappeler à un enfant bien né tout ce que ses parents ont fait et tout ce qu'ils font encore pour lui? Ils lur ont donné la vie; dès qu'ilse été au monde ils ont pris soin de lui, et dans ce premier age, qui demandait une attention continuelle, ils n'ont été, pour ainsi dire, occupés que de lui : ils ont veillé sur son enfance, et quelque redutants qu'aient été les soins qui lui étaient alors nécessaires, ils s'y sont prêtés avec joie. Que de peines ne se donnent pas un père et une mère l à quels travaux ne se livrent-ils pas pour procurer à un enfant un sort heureux! Un enfant qui n'aimerait pas son père et sa mère ne serait pas un Chrétien, ne serait pas înême un homme ; ce serait un monstre.

Le troisième devoir d'un enfant envers ses ments est l'obéissance. "Enfants, dit l'Apôtre saint Faul, obeissez à vos parents, car cela est juste devant le "Seigneur." C'est à cette marque que l'on reconnattra si vous les respectez et si vous les aimez sincèrement: un enfant qui désobéit à son père ou à sa mère, bu qui ne leur abeit qu'à regret, n'a pour eux ni le

respect ni l'amour qu'il leur doit.

Enfin le quatrième devoir des enfants à l'égard de leurs parents, c'est de les secourir dans leurs besoins, par exemple, dans leurs maladies, dans la vieillesse, dans la pauvieté; en toutes ces occasions un enfant est obligate les arder autant qu'il est en son pouvoir. Part senur cette obligation, il suffit d'avoir un cœur. Or lit se trouver heureux de rendre à son père et à sa mère une partie de ce qu'on a recu d'eux; man quer à ce devoir serait une monstrueuse ingratitude, il faudrait avoir étouffé tous les sentiments de la nature: aussi l'Écriture s'explime-t-elle avec force contre ceux qui se rendent coupables de ce crime. "Combien est infame celui qui abandonne son père, "et combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère en refusant de prendre soin "d'elle!" Mais si un enfant doit secourir ses parents dans leurs besoins temporels, à plus forte raison doitil leur procurer les secours spirituels dont ils ont

besoin, surtout dans leur vieillesse et dans leur dernière maladie. Plusieurs parents seront redevables de leur bonheur éternel au soin que leurs enfants auront eu de leur faire recevoir les Sacrements avant leur mort.

Les enfants doivent encore exécuter fidèlement les dernières volontés de leurs parents, prier et faire prier

pour eux après leur mort.

Les pères et les mères doivent quatre choses à leurs enfants: la nourriture, l'instruction, la correction et le bon exemple.

Ils doivent les nourrir, les vêtir, les élever selon

leur condition.

Il est aussi de leur devoir de leur apprendre, ou par eux-mêmes, ou par d'autres, les principaux Mystères de la foi, les Commandements de Dieu et de l'Église, et les prières qu'ils doivent réciter tous les jours; et en ce qui concerne le choix d'un état de vie, ils doivent les aider de leurs conseils sans jamais les contraindre, et leur laissant une pleine liberté pour répondre à leur vocation.

Ils sont obligés de veiller constamment sur leur conduite, et, au besoin, de les corriger, c'est-à-dire de les reprendre lorsqu'ils tombent dans quelque faute; mais il faut que ce soit avec douceur et charité, et non

pas avec colère et passion.

Les pères et les mères doivent boucoup veiller sur eux-mêmes, pour donner toujours four temple à leurs enfants, et ne jamais faire aucun nu eur présence : qu'ils soient bien convaincus que plusieurs seront damnés pour avoir été la cause des péchés de leurs enfants, pour ne les avoir pas élevés chrétiennement,

ou leur avoir donné mauvais exemple.

Ce même Commandement ordonne aussi à tout fidèle la soumission aux supérieurs ecclésiastiques. Le Pape est le vicaire de Jésus-Christ, l'évêque diocésain est le successeur des Apôtres, un curé est le père spirituel de ses paroissiens, un confesseur est l'ange visible pour conduire au ciel ceux qui lui donnent leur confiance; tout prêtre catholique est le ministre de Jésus-Christ pour l'administration des Sacrements et la rémission des péchés. Il faut donc leur témoi-

été les y sont pas un yrent-ils x! Un ne serait line; ce

leurs

gation,

encore

été au

ier age,

ont été,

illé sur

né tout 🥜

nt Paul, evante econnaisincèresa mère, ux ni le

égard de besoins, rieillesse, in enfant pouvoir. un cœur. père et à ux; mangratitude, nts de la vec force ce crime. son père, qui aigrit ndre soin es parents aison doit-

nt ils ont

gner en toute rencontre l'amour, le respect et l'obéissan e que méritent le caractère dont ils sont revêtus et 'es fonctions qu'ils sont charges d'exercer de la part de Dieu. C'est à tous les ministres de son Eglise que Jesus-Christ disait : " Qui vous écoute m'écoute, et

qui vous méprise me méprise."

C'est encore à ce Commandement que se rapporte ce que saint Paul écrivait aux Romains: "tous, disait-il, soient soumis aux puissances supé-" rieures car il n'y en a aucune qui ne vienne de "Dieu. Le prince est le ministre de Dieu pour le " bien ; il est donc nécessaire de nous soumettre à " lui, non par la crainte du châtiment, mais par le "devoir de la conscience. Rendez donc le tribut à " qui vous devez le tribut, le respect à qui vous devez " le respect."

H y a une obligation étroite d'obéir aux lois de ceux qui ont la puissance, en tout ce qui n'est pas contraire

aux préceptes divins.

Telle était la doctrine des Apôtres et la conduite des premiers fidèles, quoiqu'ils vécussent sous des princes barbares et idolatres qui faisaient mourir inhumainement une multitude de Martyrs.

Les souverains sont des hommes, ils peuvent avoir des défauts; il faut les excuser, et observer encore plus à leur égard qu'envers les autres hommes les lois

de l'Evangile sur la charité.

Vouloir sonder toutes leurs intentions, incriminer toutes leurs actions, c'est une témérité, une usurpation sur les droits de Dieu, dont ils tiennent la place.

Le prince des Apôtres ordonne aux fidèles d'êtro soumis non-seulement aux souverains, mais encore à ceux qui sont chargés de l'autorité, aux magistrats,

qui sont leurs représentants.

Les maîtres qui sont chargés d'élever les enfants tiennent auprès d'eux le premier rang, après leurs pères et mères. Leur fonction est d'enseigner à leurs élèves la religion et les sciences humaines, de veiller sur leur conduite, de former leurs cœurs et leurs sentiments. Ils sont obligés d'avoir pour leurs disciples un cœur de père, et d'en remplir les devoirs.

Les disciples, de leur côté, doivent à leurs maîtres le

respe maltr forme il sac de se l'enn droits fait r des a leur : les pa les a préci répri point les re s'il le leur rité, qu'il

On ont é tion, sont ges, igno inter c'éta d'eu l'aut DOUY tout leur ils p indi ils . deve en t ont Jew

tout

inst

respect, l'amour, la docilité et la reconnaissance. Un maître consacre son temps, ses veilles, sa sante, pour former ses élèves aux sciences, aux arts et à la vertu; il sacrifie pour eux sa liberté, se réduit à une espèce de servitude; il supporte avec patience le dégout, l'ennui de répéter sans cesse les mêmes choses. Quels droits n'acquiert-il pas sur leurs cœurs, tandis qu'il fait pour eux tant de sacrifices et qu'il leur procure des avantages si estimables! Les avis qu'il leur donne leur sont nécessaires pour éviter les dangers auxquels les passions les exposent; c'est un frein salutaire qui les arrête et qui les empêche de tomber dans les précipices ouverts de tous côtés sous leurs pas. Les réprimandes qu'il leur fait quelquefois ne doivent point affaiblir leur amour, s'ils sont raisonnables. Il les reprend, mais c'est par zèle pour leur avancement; s'il les aimait moins, il ne prendrait pas tant à cœur leur éducation. Ce n'est qu'à regret qu'il use de sévérité, et sa tendresse souffre toujours des reproches

qu'il est obligé de leur faire. On voit quelquefois dans le monde des hommes qui ont été gratifiés de tous les soins d'une bonne éducation, et qui n'en ont retiré presque aucun profit; ils sont incapables des emplois dont ils se trouvent chargés, et ils y commettent une infinité de fautes par leur ignorance. Voulez-vous savoir d'où vient ce désordre, interrogez ceux qui les ont connus dans leur jeunesse : c'étaient, vous dirontils, des esprits rebelles, pleins d'eux-mêmes et déterminés à ne jamais plier sous l'autorité; ils n'écoutaient les avis de personne, ils ne pouvaient souffrir aucune réprimande ; ils se croyaient tout permis à l'égard de leurs maîtres, ils relevaient leurs mandres défauts ; ils ne leur pardonnaient men, ils prenaient un plaisir malin à parler mal d'eux et à indisposer les autres contre eux. Qu'est-il arrivé? ils sont restés ignorants et pleins de défauts, et sont devenus des hommes au moins inutiles et méprisés; en un mot, ils sont de mauvais citoyens, parce qu'ils ont été dans leur jeunesse des disciples indociles. Jeunes gens, vous ne sentez peut-être pas maintenant toutes les obligations que vous avez à ceux qui vous instruisent, ni l'importance du service qu'ils vous

obéisvêtus a part e que ite, et

poorte (Que supéine de our le ettre à par le ibut à s devez

le ceux ntraire onduite

us des

r inhu-

nt avoir encore s les lois

riminer arpation ice. es d'êtro encore à

agistrats,

enfants
rès leurs
r à leurs
le veiller
eurs sendisciples

maîtres le

rendent ; mais un jour vous connaîtrez le prix d'une bonne éducation, et vous comprendrez combien vous leur êtes redevables. Le bienfait de l'éducation ne saurait s'apprécier; on n'en est pas quitte envers ceux de qui on l'a reçue en leur payant un modique honoraire. Les avantages que l'on en retire durent autant que la vie : la reconnaissance d'un disciple ne doit point avoir d'autres bornes.

HISTOIRES. — M. Delleglaie était transporté d'un cachot de Lyon à Paris. Sa fille ne l'avait pas quitté. Elle demanda au conducteur d'être admise dans la même voiture; elle ne put l'oblenir. Mais l'amour filial connaît-il des bornes? Quoiqu'elle fut d'une constitution très-faible, elle fit le chemin à pied, et suivit, pendant plus de cent lieues, le chariot dans lequel son pere était traine. Elle ne s'en éloignait que pour aller dans chaque ville lui préparer des aliments, et le soir mendier une couverture qui facilitat son sommeil dans les différents cachots qui l'attendaient.

Elle no cessa pas un moment de l'accompagner et de veiller à tous ses besoins, jusqu'à ce que son père fut arrivé à Paris, et que l'on défendit à sa fille de lui donner des soins. Habituée à fachir les bourreaux, elle ne désespéra pas de désarmer les persécuteurs, et après trois mois de sollicitations et de prières elle obtent la liberté

de l'auteur de scs jours.

L'abbé Carron, de l'Educatio

- Un père avait un malheureux fils qui l'injuriait et l'outragean souvent. Ce père avait eu aussi le malheur de manquer lui-même au respect qu'il aurait du avoit pour son père; mais il gémissait tous les jours sur ce péché, et, toutes les fois qu'il recevait de son ills quelque outrage, il offrait à Dieu la peine qu'il ressentait, le suppliant de lui accorder le pardon de l'injure qu'il avait faite à son père. Un jour que son indigne fils l'évait jeté à terre et le foulait aux pieds, il s'ecria: « Vous vous vengez, mon père, vous vous vengez; je le mérite bien. Seigneur, faites moi miséricorde.

LASAUSSE

EXENCICES. — 1. A quoi nous oblige le quatrième commande. mont? - 2. Quelles personnes sont comprises sous le nom de père et de mère -3. Quels sont les quatre principaux devoirs des enfants envers leurs parents? - 4. Quel est le respect que les enfants doivent avoir pour leurs parents? — 5. Quels sont les motifs qui font aux enfants un dévoir daimer leurs parents? — 6. Quel est le troisième devoir des convers leurs parents? — 7. Comment les enfants doivent-lles parents? — 8. Ne doit-on secourir ses parents que dat si o dre temporel? — 9. Quels sont les devoirs des parents que dat si o dre temporel? — 9. Quels sont les devoirs des parents envers ours enfants, quant au corps, à l'espeit

nt à l'i est le de l'Ed tempor tempor discipl maltre profite les élè

Die rité p mem pouv vie d ôter, plus un h de pl cide i mais ce cr

La cide, chair Chris voula tout 1 Tout

qui le

d'une n vous ion ne rs ceux honoautant ne doit

de Lyon conducl'obtenir. fût. d'une , pendant nit trainé. i préparer ditat son

veiller à ris, et que e à léchir rsécuteurs, t la liberté

'outragean or lui-mème I gémissait ovait de son essentait, le vait faite à terre et le père, vous niséricorde.

commandenom de père devoirs des oct que les ont les motifs 1?—6. Quel 3?—7. Com-8. Ne doit-on Juels sont les rps, à l'esprit It à l'âme?—10. A qui devons-nous obeir dans l'Église, et quel est le fondement de notre obeissance?—11. Sur quelles paroles de l'Écriture est fondée l'obeissance que nous devons à la puissance temporelle?—12. En quoi doit-on obeir à ceux qui ont la puissance temporelle?—13. Quels sont les devoirs des maîtres envers leurs disciples?—14. Quels sont les devoirs des disciples envers leurs maîtres?—15. Quelles sont les funostes suites de la négligence à profiter de l'éducation que l'on reçoit?—16. Quelle reconnaissance les élèves doivent-ils avoir pour leurs maîtres?

CHAPITRE VI

DU CINQUIÈME COMMANDEMENT

Tu ne tueras point.

Homicide point ne seras, De fait ni volontairement.

Dieu défend, par ce Commandement, d'ôter, d'autorité privée, la vie à son prochain, et de se l'ôter à soimème. Ce crime est un attentat sur le souverain pouvoir de Dieu, qui seul est le maître absolu de la vie des hommes, et à qui seul il appartient de la leur ôter, comme lui seul a de la leur donner. C'est la plus grande injustice que l'on puisse commettre contre un homme, à qui l'on ravit ce qu'il a de plus cher et de plus précieux au monde. On est coupable d'homicide non-seulement quand on l'exécute par soi-même, mais encore quand on y contribue, soit en commandant de crime, soit en le conseillant, soit en aidant à celui qui le commet.

La loi de Dieu ne se bonne pas à défendre l'homicide, elle défend encore la colère, le mépris du prochain, les injures, les mauvais traitements. C'est Jésus Christ lui-même qui donne cette étendue au précepte, voulant que nous étouffions dans notre cœur même tout mouvement de colère et tout désir de vengeance. Toutes ces choses sont comme des semences d'homi-

cide, et saint Jean déclare homicide tout homme qui

hait son frère.

Que doit-on penser de ceux qui proposent ou qui acceptent un duel, sinon qu'ils sont très-coupables aux yeux de Dieu? Quelle fureur de tremper ses mains yeux de Dieu? Quelle fureur de tremper ses mains dans le sang de son frère pour la plus lègère insulte, dans le sang de son frère pour la plus lègère insulte, dans le sang de son frère pour une petite raillerie, et de sacrifier pour un mot, pour une petite raillerie, et de sacrifier de son prochain! Les Grecs et les Romains, tout de son prochain! Les Grecs et les Romains, tout paiens qu'ils étaient, n'ont jamais connu cet usage paiens qu'ils étaient passionnés pour la gloire, mais la faisaient consister à répandre leur sang pour la patrie et à tirer l'épée contre les ennemis de l'Etat, patrie et à tirer l'épée contre les ennemis de l'Etat, un crime aussi contraire à l'humanité qu'au Christianisme, aussi opposé à la raison qu'à la religion.

Ce n'est pas un moindre crime de s'ôter la vie à soi-même. La vie est un dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous ordonne de conserver jusqu'à ce qu'il nous le redemande: en disposer sans son ordre et nous le redemande: en disposer sans son ordre et malgré sa défense, c'est usurper les droits de Celui malgré sa défense, c'est usurper les droits de Celui malgré sa défense, c'est usurper les droits de Celui malgré sa défense, c'est usurper les droits de Celui malgré sa défense, c'est usurper les droits de Celui malgré sa défense, c'est usurper les droits de Celui malgré et qu'il est sans remède, puisque l'on n'a plus le temps d'en faire pénitence, et que l'on se précipite le temps d'en faire pénitence, et que l'on se précipite sans retour dans la damnation éternelle. Quelle folie d'éviter un chagrin passager en se jetant tête baissée dans les supplices affreux de l'enfer pour toute l'édans les supplices affreux de l'enfer pour toute l'enfer pour toute l'édans les supplices affreux de l'enfer pour toute le les des les des

Dieu ne s'est pas contenté de nous défendre d'ôter Dieu ne s'est pas contenté de nous défendre d'ôter la vie du corps, il défend encore tout ce qui peut nuire à l'âme, et spécialement le scandale, qui ôte la vie spirituelle au prochain. Le scandale consiste à porter les autres au péché, ou à les détourner de la vertuille autres au péché, ou à les détourner de la vertuille c'est une seconde espèce d'homicide, dont les sens ue c'est une seconde espèce d'homicide, dont les sens ue cout point frappés, mais qui n'est pas moins réel aux yeux de la foi, ni moins criminel devant Dieu. Aussi yeux de la foi, ni moins

de l'é Chris Cor

naîtro lui ré pose "La est q adopt par l Dieu renda Réde sauve rache

lui o rend malh une Un docil prièr comp de se gloir un n en o succe sure il tie donn emp rait; par s l'esc. vice était périn

et le

éteri

est-i

reux

me qui

ou qui bles aux s mains insulte, sacrifler et celui ins, tout et usage ire, mais g pour la de l'État, l est donc

Christiaon.
r la vie à
s a confié,
l'à ce qu'il
n ordre et
s de Celui
utant plus
on n'a plus
se précipite.

Quelle folie

tête baissée ir toute l'é-

endre d'ôter
u peut nuire
u de la vie
siste à porter
de la vertu.
u les sens ne
oins réel aux
Dieu Aussi
enaces à ceux
andale et une
oux par qui le
dise un de ces
it plus avantamer." Jugeons

de l'énormité de ce péché par l'horreur que Jésus-

Christ veut nous en inspirer.

Considérons les effets du scandale, et nous reconnaîtrous la justice des châtiments terribles que Dieu lui réserve. Que fait le pécheur scandaleux ? Il s'oppose à la volonté que Dieu a de sauver les hommes. La volonté de votre Père céleste, dit Jésus-Christ, est qu'aucun de ces petits ne périsse." Il les a tous adoptés pour ses enfants, il veut les sauver tous ; mais par le scandale on met obstacle à cette volonté de Dieu, puisque l'on fait périr ceux que Dieu voulait rendre heureux. Le pécheur scandaleux anéantit la Rédemption. Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver des ames; il a repandu son sang pour les racheter; par le scandale on lui ravit ces ames, qui lui ont coûté si cher; on lui enlève sa conquête, on rend inutile le prix de son sang, et on expose à un malheur infini ceux à qui Jésus-Christ avait mérité une félicité-éternelle.

Un jeune homme avait des inclinations vertueuses: docile à ses parents et à ses maîtres, recueilli dans la prière, appliqué à tous ses devoirs, il était l'objet des complaisances de son Dieu. Mais il a eu le malheur de se trouver dans la société d'un libertin qui se fait gloire de n'avoir point de piété, qui donne à la vertu un nom odieux et ridicule, qui se moque de ceux qui en ont. Le jeune homme, ébraule par ses discours, succombe à la crainte de ses dégisions et de ses censures, il rougit de la vertu. Le libertin va plus loin, il tient en sa présence des propos licencieux, il lui donne de mauvais conseile, il les appuie par ses ex-Le jeune homme apprend le mal qu'il ignorait; il reçoit les plus funestes impressions, et finit par se livrer aux mêmes désordres. Le voilà devenu l'esclave des mêmes passions, assujetti aux mêmes vices. Dieu voulait sauver cette ame, Jésus-Christ était mort pour elle; le pécheur scandaleux la fait périr. Cette ame devait jouir éternellement de Dieu, et le pécheur scandaleux l'entraîne dans un malheur éternel. A quels châtiments ne doit-il pas s'attendre? est-il un supplice trop rigoureux pour lui? Malheureux! vous auriez horreur de tremper vos mains dans le sang de votre frère, cependant le mal que vous lui faites est infiniment plus horrible. Vous seriez moins cruel à son égard si vous lui enfonciez un poignard dans le sein, et si vous lui arrachiez la vie du corps. Cette âme, que vous avez séduite, crièra éternellement vengeance contre vous, et ses cris, seront entendus du souverain Juge. Malheur donc à celui qui apprend à la jeunesse le mal qu'elle ignore! malheur à celui qui séduit l'innocence par les exemples ou par les discours! malheur à celui qui détourne les autres de la vertu et de la piété par des railleries insensées! malheur à celui qui communique des livres pernicieux contre la Religion ou contre les mœurs! enfin malheur à celui qui cause du scandale, de quelque manière que ce soit, il est coupable de tous les péchés dont il est la cause, et il sera puni de tout le mal qui se fera, même après sa mort, à l'occasion du scandale qu'il aura donné volontairement.

HISTOIRES. — Adonibésech ayant été vaincu par les Israélites, ils lui coupèrent les extrémités des pieds et des mains. Alors ce roi, barbare se rappelant les cruautes qu'il avait exercées, dit : « Soixante-dix rois à qui j'avais fait couper les extrémités des pieds et des mains mangeaient sous ma table les restes que je leur jetais le Seigneur me rend ce que je leur ai fait souffeir. Juges, I.

ayant à peine atteint sa seizième année, fut trouvé mort dans sa chambre; il s'était asphyxié. Le malheureux enfant était dégoûté de l'existence, et il l'avait à peine essayée. Qui le porta à ce trait de folie, à ce crime? L'incrédulité; des quinze ans il était espait fort. Son père avait dit: Quand mon fils sera sorti de l'enfance, i le laisserai choisir sa religion et son Dieu. Le moment du choix arriva, et le malheureux choisit la mort!... O malheureux fils! 6 malheureux père!

Un écolier possédait à un haut degré toutes les vertus qu'on peut souhaiter dans un jeuxe homme; mais, par un malheur trop ordinaire à une personne de son age, il tomba dans la compagnie d'in sédiérat, qui, livré aux plus honteuses passions, alluma dans ce jeune cœur le feu criminel dont le sien était dévoré; dès lers on e vit plus en lui qu'un libertin affreux. Ses amis, désolés, le conjurérent en vain de rentrer dans la bonne voie qu'il avait quitée: tout fut inutile. Dieu parla à son tour, Cet infortune se réveilla une nuit, poussant des cris horribles; on accourt, on veut

le calme moribone lamental « C'est er «-ouvert expire de

Exerce
2. La loi
il un gr
contraire
combien
cinquièm
-7. Mo
sont les

Par les cho lesquel péchés idolâtr pureté dans le

Il es on de f et la p nable d des ch de lire conseil le calmer, on appelle un prêtre, qui l'exhorte à revenir à Dieu. Le moribond jette sur lui des yeux égarés, et prononce d'une voix lamentable ces lugubres parolès: «Malheur à celui qui m'a séduit ….. « C'est en vain que j'invoquerais le secours de Dieu, je vois l'enfer couvert pour me recevoir.» Alors, se retournant de l'autre côté, il expire dans le désespoir le plus effrayant.

COLLET, Ecolier vertueux.

Exercices. — 1. Que défend le cinquième commandement? — 2. La loi de Dieu ne défend-elle que l'homicide? — 3. Le duel estil un grand crime? — 4. Montrez que le duel n'est pas moins contraire à l'humanité qu'au christianisme. — 5. Faites comprendre combien se rend coupable celui qui attende à ses jours. — 6. Le cinquième commandement ne défend trais d'ôter la vie du corps? — 7. Montrez combien le scandaleux es coupable. — 8. Quelles sont les funestes suites du scandale?

CHAPITRE VII.

DU SIXIÈME COMMANDEMENT.

Tu ne seras point adultère.

Euxurieux point ne seras, De corps ni de consentement.

Par le sixième Commandement, Dieu défend toutes les choses contraires à la pureté de l'âme et du corps, lesquelles sont regardées dans l'Écriture comme des péchés abominables, et saint Paul, comparant aux idolâtres ceux qui se rendent coupables du vice d'impureté, dit qu'ils n'entreront ni les uns ni les autres dans le royaume des cieux.

Il est donc défendu, par ce Commandement, de dire on de faire quoi que ce soit contre l'honnêteté publique et la pureté: ainsi, c'est de soi-même un péché abominable devant Dieu de proférer des paroles et de chanter des chansons lascives, ou de les entendre volontiers; de lire des livres, d'écrire des lettres ou de donner des conseils capables d'exciter à l'impureté; d'arrêter ses

Israélites, Alors ce rcées, dit : des pieds eur jetais

is lui

noins

gnard

corps.

ement

lus du rend à

lui qui

cours!

ertu et à celui

a Reli lui qui

e soit! cause, e après donné

ges, I.

é Gustave, ort dans sa ait dégoûté a à ce trait était esprit e l'enfance, moment du malhéureux

vertus qu'on nalheur trop a compagnie alluma dans ; dès lors on is, désolés, le 'il avait quitinfortune se ourt, on veut

regards sur des tableaux ou des statues peu modestes; d'être indiscret dans les regards, ou autres actions sur soi-même et sur autrui, pour se contenter et satisfaire des penchants déréglés. Il n'y a point de vice qui soit plus contraire à la sainteté de Dieu, et qu'il punisse plus sévèrement, que l'impureté. Il a fait souvent éclater sa vengeance, des cette vie même, sur ceux qui le commettaient; nous en voyons des exemples terribles dans l'Écriture. Ce peché sera puni même dans les infidèles qui ne connaissent pas Dieu, parce qu'il est contraire à la raison qui les éclaire, parce qu'en s'y abandonnant homme se dégrade lui-même, et qu'étant par sa nature au-dessus de la bête, il se met an même rang, et se confond avec elle; mais il est beaucoup plus énorme encore dans les Chrétiens, dans ceux qui ont été régénérés en Jésus-Christ, parce que rien n'est plus contraire à leur vocation, parce qu'il fait injure au Saint-Esprit, dont il profane le temple, et à Jésus-Christ, dont il souille les membres. Quel crime que de profaner le temple de Dieu! quel sacrilége que de déshonorer les membres de Jésus-Christ) Cette idée doit nous faire horreur; mais nous nous affermirons dans cette disposition si nous considérons les suites funestes de ce péché. Il ruine la santé, il renverse la fortune, il déshonore les familles, il couvre d'infamie ceux qui le commettent. Un libertin, devenu/ l'opprobre de sa famille et la fable de toute une ville périt misérablement à la fleur de son âge, ou bien fl traine une vie languissante dans l'ignominie, dans la douleur et le désespoir.

Les suites de ce péché sont encore plus funestes à l'égard de l'âme; il éteint les lumières de l'esprit, et le rend incapable de toute application sérieuse. Un jeune homme livré à ce vice honteux ne peut penser à rien de solide : sa passion le suit partout et l'occupe tout entier; toute espèce de travail l'ennuie, le lasse et l'impatiente. Le cœur est encore plus malade que l'esprit, il a un dégoût presque insurmontable pour la prière et pour tous les exercices de piété; c'est cet houme animal dont parle saint Paul, qui ne conçoit rien aux choses de Dieu; la vue même des gens de bien lui fait peine, parce que leur conduite est comme

" fa 'n SO ciss ténè chei Die mal sagn l'on ce n aver /doni soi-n car l Pour tran ter d rien dans couv selor "/la pag

de là No abôm nes q y per ordin

abrud ôte to vers

pour de sca déjà 1

3º I à des de to destes; une censure secrète de ses désordres. "Celui qui ous sur " fait le mal, dit Jésus-Christ, hait la lumière; il tisfaire "ne s'en approche pas, de peur que ses œuvres ne qui soit " soient/condamnées." Il tombe bientôt dans l'endurpunisse. cissement. Il n'y a point de vice qui répande des souvent ténèbres plus épaisses dans l'âme ; les intérêts les plus eux qui chers ne touchent plus, les promesses, les menaces de oles ter-Dieu/sont'également méprisées; un bonheur, un ne dans matheur éternel ne font plus d'impression; tout est rce qu'il sacrifié, tout est compté pour rien. On oublie ce que e qu'en l'on doit aux autres et ce que l'on se doit à soi-même; ême, et ce n'est plus la raison qui guide, c'est un penchant 1 se met aveugle et impétueux qui emporte; et tandis qu'on se is il est donne en spectacle au public, seul on ne se voit pas ns. dans soi-même. On en vient même jusqu'à perdre la foi; arce que car la religion ne peut s'allier avec une vie dissolue. rce qu'il Pour étouffer les remords de la conscience et vivre temple, tranquillement dans le crime, on commence par dous. Quel ter des vérités les plus certaines, et l'on finit par ne el sacririen/croire. De là l'impénitence finale; on meurt s-Christ'! dans le péché, et l'on paraît au tribunal de Dieutout ous nous couvert des crimes dont la vie entière à été souillée, isidérons selon cette maxime de l'Écriture : " Les désordres de santé, il "la jeunesse pénétreront jusque dans ses os, l'accomp il couvre " pagneront dans la poussière même du tombeau," ¢t , devenu de là dans l'enfer. ine ville, Nous sommes obligés non-seulement d'éviter fet u bien il , dans /la

abominable péché, mais encore les occasions prochaines qui nous y portent, car celui qui s'expose au danger, y perira, dit l'Esprit saint. Les occasions les /plus

ordinaires qui portent à l'impureté sont :

1º L'excès dans le boire et le manger, parce qu'il abrutit l'ame, la rend tout animale et sensuelle, luid ôte tout sentiment de Dieu, et la tient conine courbée vers la terre.

2º Le luxe et l'immodestie des habits, qui, flevenant pour soi-même et pour les autres un sujet.de chute et de scandale, sont l'indice de la chasteté mourante ou déjà morte dans une âme.

3º L'oisiveté, car vivre sans rien faire, c'est s'exposer à des tentations continuelles, la paresse étant la mère

de tous les vices.

unestes à

'esprit, et

use. Un

ut penser

t l'occupe

, le lasse

alade que

able pour

; c'est oet

ne conçoit

s gens de

est comme

4º Les mauvaises compagnies, car rien n'est plus dangereux que la société des libertins, qui ont perdu la crainte de Dieu et le sentiment naturel de la pudeur, et qui portent les autres à commettre le mal, soit par leurs discours, soit par leurs exemples. Saint-Esprit nous avertit souvent dans l'Écriture de fuir les méchants et de rompre tout commerce avec eux. "Si les méchants veulent vous attirer à eux, " nous dit-il à tous, pe les écoutez pas; s'ils vous "disent: Venez à nous, prenez bien garde de les "suivre; si vous les fréquentez, vous deviendrez " bientôt aussi méchants qu'eux." Instruits par la Vérité même que le vice est une maladie contagieuse, que les méchants répandent cette contagion sur ceux qui les approchent, qu'en les fréquentant on s'accoutume à penser, à parler et à agir comme eux, nous serions grandement coupables si nous nous exposions au danger de leur ressembler. Voudrions-nous vivre avec des pestiférés? Non, non, sans doute; nous appréhenderions d'être bientôt attaqués de leur maladie. Les mauvaises compagnies sont la peste de l'âmc. Comme ceux dont les entrailles sont gâtées communiquent par leur haleine la corruption de leur corps, de même les méchants communiquent par leurs entretiens la corruption qu'ils portent au fond de leur cœur ; car de quoi s'entretient on dans la société des jeunes gens livres à leurs passions? Quel est le sujet ordinaire de leur conversation quand ils se trouvent en liberté? Hélas! on y parle de tout ce qui peut flatter les passions; tout ce que l'on a vu, tout ce qu'on a entendu de scandaleux, on le raconte avec complaisance : on s'y permet quelquefois les propos les plus licencieux; on va même jusqu'à se glorifier de ses désordres, jusqu'à s'en attribuer que l'on n'a pas commis. La pudeur y est tournée en ridicule, la piété y devient un objet de mépris et de dérision. A quel danger n'est pas exposé alors un jeune homme encore vertueux, s'il ne prend aussifôt la fuite et s'il ne se sépare d'une compagnie aussi perficieuse! Le venin du péché entre dans son cœur : d'abord une mauvaise honte le retient, il n'a pas le courage de reprendre ceux qui offensent Dieu, et de s'opposer au mal qu'ils

fon ne ave aux and

pri mil le (qu' đe j les ma si c gue tur des cra une ceu ne ' leu mæ ser déb dań on : se l ehu pre du i ne s 0 ypas ciet tera

ne l

tatio

que

et d

avai

pas.

font; il craint de leur déplaire ou d'en être raillé s'il ne fait pas comme eux; peu à peu il se familiarise avec ce qui lui faisait horreur auparavant; il se livre aux mêmes désordres, et il finit par rougir de son

ancienne modestie.

t plus

perdu

de la

e mal,

ure de

è avec

à eux,

s vous

de les

endrez

par la

gieuse,

r ceux

'accou-

c, nous

osions s vivre.

; nous

r mala-

l'ame.

ommu-

orps, de

retiens

ur; car es gens

dinaire iberté?

les pas-/

ntendu

ice : on icieux ;

sordres,

iis. La

devient

danger re ver-

l'ne se

e venin auvaise prendre al qu'ils

5º La l'ecture des mauvais livres. Elle remplit l'esprit de mille pensées dangereuses, et l'imagination de mille fantômes indécents; de là le poison passe dans le cœur, et y porte le ravage et la mort. Il ne faut qu'un mauvais livre pour corrompre une multitude de jeunes gens. Ce livre pernicieux passe dans toutes les mains; la contagion se répand, et elle infecte une maison entière. L'effet est bien plus funeste encore si c'est un de ces ouvrages abominables où à des intrigues passionnées, à des anecdotes lascives, à des peintures obscènes, se trouvent joints des maximes impies, des principes d'irréligion capables de détruire la crainte de Dieu et d'ébranler la foi. Cette barrière une fois rompue, à quels excès ne se porteront pas ceux qui auront avalé le poison? dans quels désordres ne tomberont-ils pas? et qui pourra les retenir dans leur chute? La foisest la meilleure sauvegarde des mœurs ; c'est la plus torte digue que l'on puisse opposer aux passions; si on lève cette digue, le torrent se débordera et ravagera tout. La foi, tant qu'elle reste dans le cœur, est un principe de retour à la vertu; si on fait le mal, du moins on se condamne soi-même, on se le reproche; mais quel moyen de se relever de ses chutes si on a perdu la foi? Le mal n'est-il pas alors presque sans remède? Ne devrait-on pas désespérer du salut de celui qui est tombé dans un tel état, si on ne savait que la miséricorde divine est sans bornes? O vous donc, jeunes, enfants, que cette contagion n'a pas encore gagnés, il lisez jamais des livres pernicieux; rejetez avec horreur ceux que l'on vous présenterait. S'il vous en tombe quelqu'un entre les mains, ne le regardez même pas, vous succomberiez à la tentation de le lire. Et ne dites pas que vous ne lisez que dans la vue de vous instruire, d'orner votre esprit et de former state style. Vous pouvez puiser ces avantages dans meilleures sources : on ne manque pas d'ouvrages de lents en tout genre, qu'on peut

lire sans aucun danger pour les mœurs; consultez un homme instruit, il vous en indiquera plus que vous ne pourriez en lire dans le cours d'une longue vie, qui réunissent aux graces du style l'utilité des con naissances. Et d'ailleurs tous les avantages du monde ne méritent pas d'être achetés au prix de votre innotence. Si vous donnez la préférence à ceux qui peuvent vous corrompre, ce sera donc la passion qui présidera à votre choix.

6° Les spectacles. C'est sur les théâtres que le démon de l'impureté étale ses pompes avec tant d'appareil et d'attraits, que la vertu la plus solide ne saurait s'y soutenir. Là, tout respire, la volupté: les décorations, les chants efféminés, les jeux, les parures, tout y est piége; rien n'est plus contraire à l'esprit du christianisme, qui est un esprit de pureté, de modestie,

de prière et de pénitence.

Il ne faut pas attendre, pour éviter toutes ces occa sions, qu'on aille se confesser ou qu'on y ait été obligé par le confesseur; il est très à propos de les quitter avant que de se présenter au tribunal de la pénitence; c'est le meilleur moyen de s'assurer qu'on veut vérita; blement ne plus commettre ce péché. Il faut aussi prendre garde à ne pas céler ni déguiser en aucune manière ces sortes de péchés dans la confession; car ce serait faire des confessions nulles et même sacri léges, et mériter la damnation.

Ceux qui youlent se corriger de ce peché doivent se confesser souvent, à un même confesseur, pieux, et éclairé, éviter les occasions qui y portent, avoir une dévotion particulière envers la très-sainte Vierge et lui faire tous les jours quelque prière à cette inten-

tion.

Histoires. — Tous les hommes, sans distinction d'âge ni de sexe, ensevells dans les caux du déluge, à l'exception du juste Noé et de sa famille, parce que toute chair avait corrompu ses voies, dit l'Écriture; cinq villes infâmes infondées d'une pluie de feu et réduites en cendres avec leurs habitants; vingt-quatre mille Israélites mis à mort en un seul jour pour leurs impudicités; et Dieu, par ses èloges et ses récompenses, se déclarant l'approbateur et l'auteur de ces épouvantables châtiments, ne sont-ce pas là des preuves évidentes que le Seigneur a en horreur le vice impur, et

que plus

moinicomn ce qu C'étai entre est fu vous de la vôtre

Pouroun si les su qui or sont l combi compride les ils son gers? préser pureté

Exi

ment notre distril l'ordr que bien souvent plus terribles?

vie par les châtiments les

Pères et mères,
vais livre entre les ments, de vos élèves, ayez au moins le zèle de Didero p vous demander? Arrachez, comme îl le fit lui-même, a cindignation, des mains de ce qui vous est cher, le livre la rellgion ne serait pas respectée. C'était son propre ouvrage que l'incrédule ne prit souffirir un instant entre les mains de sa fille. On eût pu lui dre : Si votre doctrine est funeste, comme vous paraissez l'avouer, pourquoi la répandez-vous dans le public ? pourquoi faire circuler dans la grande famille de la société, des poisons que vous jugez si dangereux pour la vôtre?

MERAULT, les Apologistes.

Exercices.—1. Que défend le sixième commandement ?—2. Pourquoi le péché condamné par le sixième commandement est-if un si grand crime, surtout dans un Chrétien?—3. Quelles en sont les suites?—4. Quels ravages exerce-t-il aussi dans l'ême de ceux qui ont le malheur de le commettre habituellement?—5. Quelles sont les occasions ordinaires de ce péché?—6. Faites connaître combien sont funestes les mauvaises compagnies.—7. Faites comprendre le danger des mauvais livres.—8. N'est-il pas permis de les lire à cause de l'intérêt qu'ils offrent, et du talent avec lequei ils sont écrits?—9. Les spectacles offrent-ils de bien grands dangers?—10. Quels sont les principaux moyens à prendre pour se préserver d'un vice aussi honteux et pour conserver la sainte pureté?

CHAPITRE VIII.

DU SEPTIÈME COMMANDEMENT.

Tu ne déroberas point.

Le bien d'autrui tu ne prendras, Ni retiendras à ton escient.

Dieu nous défend, par son septième Commandement, de prendre ou de retenir injustement le bien de notre prochain. Maître de tous les biens, Dieu les distribue comme il lui plaît, et veut qu'on respecte l'ordre que sa providence a établi, défendant d'ôter aux autres ce qu'il leur a donné. Cette loi est écrite

ez un vous e vie, s con ionde

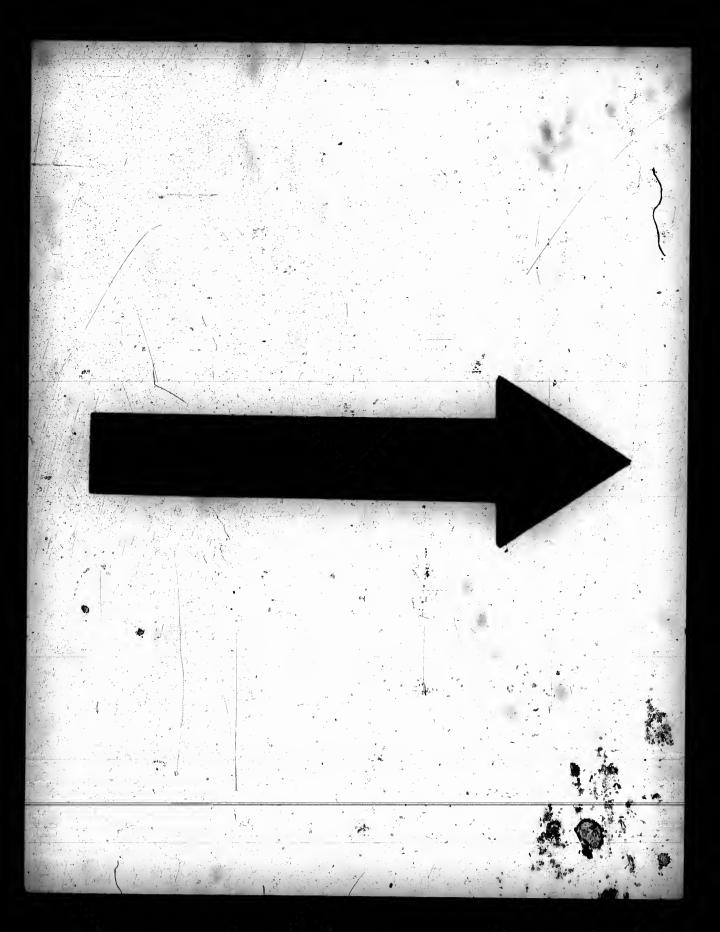
ionde inno-: qui n qui

d'ap
le ne
é: les
ures,
rit du
estie,

occa
bligé
utter
ence;
érita ()
aussi
cune
; car
sacri

nt se ix. et une ge et nten

sexe, et de es, dit eu et Israé-Dieu, eur et à des eur, et



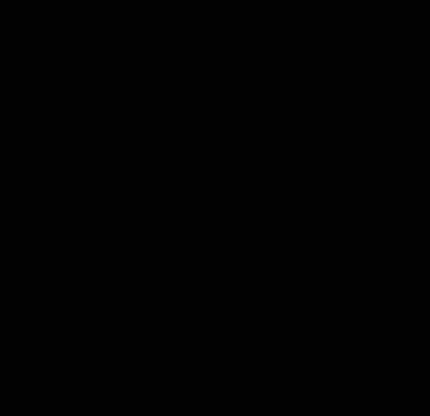
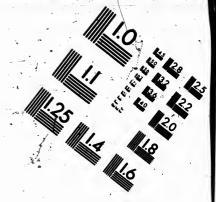
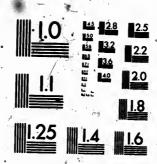


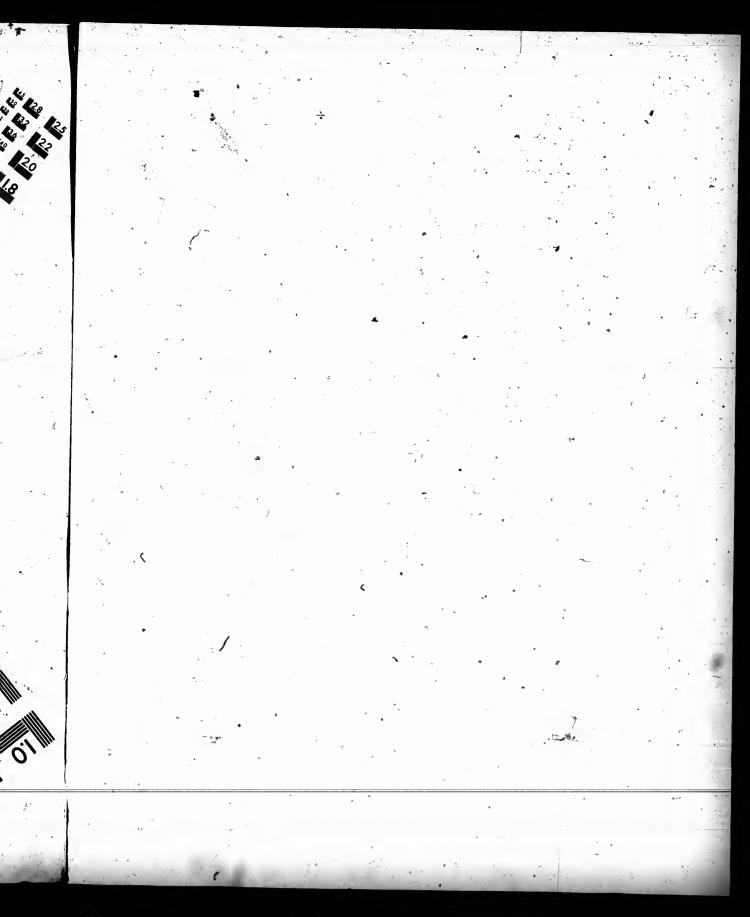
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



dans notre cœur; consultons le, et nous y lirons qu'il ne faut point faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse. Si l'on nous enlevait ce qui nous appartient, nous crieffons à l'injustice; c'en serait une en effet; mais un autre a le même droit que nous de se plaindre, quand on n'observe point la justice à son égard. Sans la justice la société ne saurait subsister; il est donc défendu de faire tort à son prochain dans ses biens, en quelque manière que ce soit.

"Les ravisseurs du bien d'autrui, dit saint Paul, ne "seront point héritiers du royaume de Dieu" C'est une injustice de prendre le bien d'autrui par surprise, par violence ou par fraude, c'est-à-dire en trompant son prochain soit par rapport au poids, soit par rapport à la qualité ou à la quantité de la marchandise

qu'on lui vend.

Il n'est pas non plus permis aux enfants de rien prendre à leurs parents; c'est un véritable vol, contre lequel le Saint-Esprit s'élève avec force dans l'Écriture. Il déclare que "celui qui dérobe à son père ou "à sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, a "part au crime des homicides." Comment cela? C'est qu'un jeuue libertin qui vole ses parents pour satisfaire ses passions semble vouloir s'emparer de leur succession et jouir de leur bien avant leur mort, qui tarde trop à son gré; ce qui suppose un cœur barbare et qui s'est dépouillé de tous les sentiments de la nature.

C'est encore une injustice que de retenir le blen d'autrui en ne payant pas ce que l'on doit, comme les gages aux serviteurs ou le salaire aux ouvriers. "Lorsque quelqu'un aura travaillé pour vous, disait "Tobie à son fils, payez-lui aussitôt ce qui lui est dû; "et que la récompense du mercenaire ne demeura "jamais chez vous." C'est une injustice de ne pas rendre ce qui nous a été confié, de s'approprier les choses que l'on a trouvées, de prêter à usu-fe, c'est-à-dire en recevant plus qu'on n'a prêté. C'est encore une injustice de causer quelque dommage au prochaîn, comme de détruire ou de gâter ce qui tra appartient, soit qu'on fasse le mal par

soi-n faire Quar quar pas

faut et repa saluavec tout cère pour

de la

chac c'est assis pas si qu son ne p au fe la pe

Oı

aux

a pludistron j plus dans au a bons nant oblid

ture au s

leur

qu'il ulons e qui c'en droit int la té ne tort à

ol, ne C'est prise, apant t par ndise

e que

rien
ontre
'Ecri
re ou ché, a
cela?
pour
er de
mort,
r barde la

blen ne les vriers. disait st dû; neura e pas oprier usuprêté. domgâter l par soi-même, soit que l'on conseille aux autres de le faire.

Quand on a pris quelque chose au prochain, ou quand on lui a causé quelque préjudice, il ne suffit pas de s'en repentir, d'en demander pardon à Dieu; il faut encore restituer au prochain ce qu'on lui a pris, et réparer le dommage qu'on lui a causé: sans cette réparation il n'y a point de pardon à espérer, point de salut à attendre; car on ne peut entrer dans le ciel avec le bien d'autrui. Lorsqu'on ne peut restituer tout de suite, il faut au moins avoir une volonté sincère de s'acquitter de cette obligation aussitôt qu'on le pourra, et faire tous ses efforts pour se mettre en état de la remplir.

Ce commandement oblige aussi de faire l'aumône, chacun selon ses moyens et les besoins des pauvres; c'est le Sage qui nous en assure lorsqu'il dit qu'on doit assister le pauvre à cause du Commandement, et ne le pas abandonner dans sa pauvreté. Saint Jean dit que si quelqu'un a des biens dans ce monde, et que, voyant son frère en nécessité, il lui ferme son cœur, la charité ne peut demeurer en lui; et Jésus-Christ condamnera au feu éternel ceux qui auront refusé de l'assiter dans

la personne des pauvres.

On est obligé, dit saint Thomas, de faire l'aumône aux pauvres lorsqu'ils sont dans la nécessité, et qu'on a plus que le nécessaire, selon son état et sa condition

Quoique l'aumône se prenne directement pour la distribution qu'on fait aux pauvres de biens temporels, on peut dire cependant qu'il y en a une autre bien plus méritoire: elle consiste à soulager le prochain dans ses misères et ses besoins spirituels en contribuant au salut des âmes, soit par de bons exemples et de bons consells, soit en leur procurant ou en leur donnant l'instruction. C'est à quoi sont principalement obligés les pasteurs et tous ceux qui sont chargés d'instruire les autres et de travailler à leur salut et à leur sanctification.

sauver la vie à un pauvre qui manque de nourriture, est sans doute un grand bien; mais contribuer au salut d'une âme est une œuvre dont on ne connat-

tra le prix que dans l'autre monde.

"Celui, dit saint Jacques, qui gagnera son frère, "sauvera son âme et couvrira la multitude de ses "péchés." "Cèlui qui en instruira plusieurs, dit le pro-"phète Daniel, brillera comme les astres du firma-"ment."

Histoires. — Un barbier chinois, qui était chrétien, trouva dans une rue de Pékin une bourse où il y avait vingt pièces d'or. Il regarde autour de lui pour voir, si personne ne la réclame, et jugeant qu'elle pouvait appartenir à un cavalier qui marchait à quelques pas devant lui, il court, l'appelle et le joint. Navez-vous rien perdu, Monsieur? lui dit-il. Ce cavalier fouille dans sa poche, et n'y trouve plus de bourse. d'ai perdu, répondit-il, tout interdit, vingt pièces d'or dans une bourse. — N'en soyez point en peine, répliqua le barbier : la voici ; rien n'y manque. Le cavalier la prend, et, revenu de sa peur, il admire une si belle action dans un homme d'une condition obscure. Mais qui êtes-· vous donc? demande-t-il; comment vous appelezivous? d'où êtese vous ? — Il importe peu, reprend le barbier, que vous sachiez qui e je suis; il suffit de vous dire que je suis chrétien et un de ceux qui font profession de la sainte Loi. Elle défend non-seulement, de dérober lo bien d'autrui, mais même de retenir ce que l'on a trouve par hasari, quand on pent savon cavalier fut si touché de la pureté de cette moral de la sur-cavalier fut si touché de la pureté de cette moral de la sur-es mystères de la Religion.

Lettres edifiantes.

Un fameux usurier, se voyant près de mourir, fit appeler un confesseur. Celui-ci, ayant trouvé que tout son hien était acquis par la voie injuste de l'usure, lui dit qu'il fallait absolument restituer. « Mais que deviendront mes enfants? dit le malade. — Le salut de votre âme, dit le confesseur, doit vous être plus cher que « la fortune de votre famille. — Je ne puis me résondre à ce que « vous exigez, reprit le moribond, et j'en courrai les risques. « Il se tourne vers la muraille de son lit et meurt. Quelle mort combien elle doit faire trembler ceux qui ne doivent les biens qu'ils possèdent qu'à la fraude et à l'injustice!

Explications du Catéchisme de l'Empire.

Exercices.—1. Que nous défend le septième commandement?—2. Sur quoi est fondé le respect du bien d'autrui?—3. En combien de manières prend-on le bien d'autrui?—4. Est-il permis aux enfants de prendre quelque chose à leurs parents?—5. Peut-on retenir le salaire des ouvriers, des serviteurs?—6. A quoi est-on obligé quand on a fait tort à son prochain?—7. A quoi sommesnous encore obligés par ce commandement?—8. Ne de ons-nous assister le prochain que de nos biens temporels?—9. Quelle sera la récompense de ceux qui contribuent au salut des autres?

Tuʻr

Di

faux paro ⊬Di l'offe fait's Ce v établ t-elle niqu ser d mer si é comp avec pas 1 d'ain prop

> Ma procl quan faute calor noire " du " un

proc

frère, le ses e profirma-

a dans or. II et juà quelez-vous ans sa il, tout z point 2. Le i belle ni êtesiù étesilez giti e ceux lement ue l'on it. Le

la spr-

ysteres

eler un acquis t resti-. — Le ner que ce que · Il se ombien ls pos-

ement? n comnis aux Peut-on est-on est-on samesns-nous le sera

CHAPITRE IX.

DU HUITIÈME COMMANDEMENT.

Tu ne porteras point de faux témoignage contre 1e prochain.

Faux témoignage ne diras, Ni mentiras aucunement.

Dieu défend, par le huitième Commandement, le faux témoignage en justice, le me songe, et toute

parole qui peut faire tort au prochain.

Dieu est la vérité même; tout ce qui blesse la vérité l'offense: voilà le fondement de la défense qu'il nous fait si souvent dans l'Écriture de parler contre la vérité. Ce vice est en effet très-opposé à la société que Dieu a établie entre les hommes. Pourquoi la parole leur at-elle été donnée? N'est ce pas afin qu'ils se communiquent nutuellement leurs pensées? C'est donc abuser du don de la parole que de s'en servir pour exprimer le contraire de ce que l'on pense. Ce principe est si évident, que les païens mêmes l'ont fort bien compris, et quelques-uns d'entre eux l'ont pratiqué avec exactitude. Le mensonge est si odieux, qu'il n'est pas même permis de s'en servir par forme de jeu et d'amusement, non plus que sous le prétexte de sa propre utilité ou de celle de son prochain.

Mais c'est un mal bien plus, grand quand il nuit au procham, quand il tend à le diffamer, par exemple quand on lui attribue un vice qu'il n'a point, ou une faute qu'il n'a pas commise: c'est ce qu'on appelle calomnie. Ce crime renferme une méchanceté et une noirceur qui révoltent toute âme honnête. "La langue "du calomniateur, selon l'expression de l'Écriture, est "une épée à deux tranchants qui fait des blessures "mortelles." Ce n'est pas seulement la fortune du prochain qu'il attaque: c'est son honneur, sa réputa-

tion qu'il veut lui ravir injustement, c'est-à-dire un bien plus précieux que l'or, et dont la perte nous est

infiniment plus sensible.

Mais ce qui met le comble à l'énormité de la calomnie, c'est lorsqu'elle est portée devant le juge et contrmée par la religion du serment, qui consiste à déposer en justice contre la vérité. Le faux témoin, outre l'injustice atroce qu'il commet envers l'innocent qu'il veut perdre, se rend coupable d'une impiété horriple envers Dieu, dont il profane le nom redoutable en le faisant servir à appuyer le mensonge et l'iniquité.

Ceux qui ont fait tort au prochain par de faux rapports doivent réparer l'injustice qu'ils ont commise et toutes les suites qu'elle a entraînées; il faut qu'ils rétablissent l'honneur qu'ils ont ravi, ce qui ne peut guère se faire que par l'aveu public de leur imposture: mais il est juste qu'ils sacrifient leur propre réputation pour rétablir celle qu'ils ont injustement

flétrie.

Ce Commandement défend aussi de médire de son prochain, c'est-à-dire de faire connaître le mal qu'il a fait. Tant que la faute qu'il a commise reste cachée, il conserve sa réputation : publier cette faute, c'est la lui ravir injustement. Voudrions nous qu'on fit connaître nos défauts cachés? Non, cértainement; nous devons donc taire ceux de nos frères. Aussi la médisance est-elle mise, dans l'Écriture sainte, au nombre des crimes qui excluent du bonheur éternel. Semblable au feu porté par le vent, la médisance passe de bouche en bouche, embrase tout, et noircit du moins ce qu'elle ne peut consumer; c'est un mal inquiet qui trouble la société, jette la dissension dans les familles, remplit tout de désordre et de confusion : elle est une source empoisonnée de haines et de vengeances, et par conséquent un assemblage de crimes et d'iniquités. Le médisant est coupable de tous les péchés dont il a été l'occasion; il a péché dans tous ceux qui ont répété cette médisance après lui ; il a péché dans ceux mêmes qui l'ont écoutée, car il est défendu non-seulement de parler mal du prochain, mais encore d'écouter le mal qu'on en dit. Si personne n'écoutait la médisance, il n'y aurait point de médisants. La complaisance avec

laque enhai De

funes
à rap
dit ou
toujo
haine
des ir
ce qu
de s'e
de ce
l'Écri
" Sei

proclautic décla mal cela rel e de l'e autre son il vit

" sep

" dis

Qumêm fune est p à qu peut la pl tion pas n'est s'en ce qu mal,

que

mau

re on us est

calomcontircontircoutre t qu'il rriple en le té.

faux nmise qu'iis peut mpospropre ement

le son

[u'il a

ichée,

'est la

t con
nous

médi
ombre

blable

ouche

u'elle

ble la

emplit

ource

emplit ource r cons. Le a été répété nêmes ent de e mal nce, il laquelle on écoute les médisants les autorise et les enhardit, et par là on se rend complice de leur péché.

De toutes les médisances, la plus noire et la plus funeste quelquesois dans ses suites est celle qui consiste à rapporter en secret à un homme ce qu'un autre a dit ou fait contre lui : ces rapports produisent présque toujours dans le cœur de celui à qui on les fait des haines, des désirs de vengeance, qui se terminent par des inimitiés irréconciliables. L'accusé, qui ne sait pas ce qu'on dit de lui, n'a aucun moyen de se justifier, ou de s'expliquer, ou de faire satisfaction. Le caractère de celui qui fait ces rapports secrets est tracé dans l'Écriture en ces termes : "Il y a six choses que le "Seigneur hait, et son cœur déteste la septième ; cette "septième chose est le crime de celui qui sème la "discorde entre ses frères."

Il est cependant permis de découvrir les défauts du prochain lorsqu'ils sont contagieux et qu'ils peuvent nuire aux autres. Mais alors même il ne faut les déclarer qu'aux personnes qui peuvent remédier au mal et en détourner les autres; loin de blesser en cela la charité, c'est en remplir le devoir le plus naturel et le plus pressant: c'est aimer son prochain que de l'empêcher de se perdre lui-même et de perdre les autres; c'est l'aimer que de préférer à sa réputation son salut éternel et celui des personnes avec qui

il vit.

Quoique la médisance soit moins criminelle en elle même que la calomnie, cependant elle est souvent plus funeste dans ses suites: le tort qu'elle fait au prochain est presque irréparable. En effet, quand on a imputé à quelqu'un une faute qu'il n'a point commise, l'on peut et l'on doit se rétracter; par ce désaveu on guérit la plaie qu'on lui avait faite, et l'on rétablit sa réputation: mais quand le mal qu'on a dit est vrai, on ne peut pas se rétracter; ce serait dire un mensonge, ce qui n'est pas permis. Ainsi, quand même on viendrait à s'en repentir; il n'est presque pas possible de lui rendre ce qu'on lui a fait perdre; il faut néanmoins réparer le mal, autant qu'on le peut, en disant de lui tout le bien que l'on connaît, pour effacer ou du moins affaiblir les mauvaises impressions que la médisance a causées.

Dieu nous défend par le huitième Commandement non-seulement de parler mal de notre prochain, mais encore d'en avoir mauvaise opinion sans de justes raisons. Il n'est donc pas permis de juger son prochain sur de faibles indices, sur des apparences équivoques; croire sans preuve qu'il a fait une faute, c'est une injuste témérité, puisque par là on s'expose à condamner un innocent. Il a droit à notre estime tant qu'il n'est pas convaincu; la lui retirer sans une raison

suffisante, c'est lui faire tort. **

Le jugement téméraire est donc contraire à la justice, il ne l'est pas moins à la charité. Cette vertu, qui nous est si fort recommandée dans l'Évangile, nous porte à penser avantageusement de nos frères, à interpréter favorablement leurs actions, à excuser tout ce qui n'est pas manifestement mauvais. "La charité, dit saint Paul, ne pense point le mal;" elle ne voit le crime que lorsqu'il est évident, elle ne le croit que lorsqu'il est prouvé. En effet, quand on aime quel-qu'un, on est bien plus disposé à le croire innocent que coupable. Voudrions-nous que, sans des raisons suffisantes, on nous jugeât coupables d'une mauvaise action ou sujets à quelque défaut? Non, sans doute: ne faisons donc pas aux autres ce que nous ne mudrions pas qu'on nous fit.

Ce serait un jugement plus téméraire encore, et beaucoup plus criminel, d'attribuer de mauvaises intentions à des actions bonnes et louables par ellesmêmes, et de supposer des motifs vicieux dans ceux dont la conduite extérieure est régulière et édifiante. Rien cependant n'est plus ordinaire que de voir la malignité répandre son poison sur des actions vertueuses. Ce fond de malignité, qui voit le vice à travers les apparences de la vertu, ne peut donc partir que d'une ame noire et corrompue. Les gens de bien jugent des autres d'après eux-mêmes; comme ils sont droits et sincères, ils se persuadent aisément que les autres le sont aussi ; ils sont édifiés d'un extérieur qui convient à la vertu, et il ne leur vient pas dans l'esprit que ces dehors puissent cacher le vice. Occupés de leurs propres défauts, dont ils doivent rendre compte, ils ne font point attention à ceux des autres; et, par

prép tribu nous les a

His charit mouri etait capare chez savoir Je sa quan On le eveque trait rou de

ordina deux

Et un des dé disant ou qu' fermet

Exe comm est si est-elle l'énorrifait du médisse cette conduite charitate envers le prochain, ils se préparent à eux-mêmes un jugement favorable au tribunal de Dieu, car Jésus-Christ nous a promis de nous juger de la même manière que nous aurons jugé les autres.

Histoines. — L'évêque Firmus, dit saint Angustin, cachait par charité dans sa maison un homme qu'on cherchait pour le faire mourir. Les officiers de l'empereur demandèrent à cet évêque où était cet homme. *Je ne puis pas vous répondre, leur dit Firmus, parce que je ne puis ni mentir, ni découvrir celui que vous cherchez. On fit souffrir au saint évêque de cruels tourments pour savoir de lui où était cet homme; on le menaça même de la mort. Je sais souffrir et mourir, leur dit-il, mais je ne sais point parler quand il s'agit de parler contre la vérité ou contre le prochain. On le présenta à l'empereur, qui, àyant admiré la vertu de ce saint évêque, le reuvoya, et fit grâce à celui qu'il cachait chez lui. Ce trait nous fait voir qu'il vaut mieux souffrir la mort que de mentir our de blesser la charité envers le prochain.

Rapporté par S. Augustin.

—Saint Augustin, pour empêcher la médisance, qui est trop ordinaire dans les repas, avait fait écrire dans le lieu où il mangeait deux vers latins dont voici le sens:

> Loin d'ici, médisants, Dont la langue coupable Déchire l'honneur des absents! On ne permet à cette table Que des entretiens innocents:

Et un jour que quelques-uns de ses amis commençaient à parler des défauts de leur prochain, le saint les en reprit aussitôt en leur disant que, s'ils ne cessaient, il fallait ou qu'il fit effacer ces vers, ou qu'il se levat de table. — C'est ainsi que pous devons user de fermeté pour empêcher la médisance autant que nous le pouvons.

Vie de S. Augustin, par Possibius.

Berracices.—1. Quels sont les péchés défendus par le huitième commandement?—2. Faites comprendre pourquoi le mensonge est si opposé à Dieu et si odieux aux hommes.—3. La calomnie est-elle bien coupable?—4. Qu'est-ce qui porte à son comble l'énormité de la calomnie?—5. A quoi est-on obligé quand on a fait du tort à la reputation du prochaîn?—6. Qu'est-ce que la médisance?—7. Montrez combien la médisance est répréhènsible.—8. Quelles en sont les suiteg?—9. De toutes les médisances,

idement in, mais e justes rochain voques; est une condamint qu'il

la juse vertu, vangile, rères, à ser tout charité, e voit le oit que le quelent que le stifie action ite: ne udrions

core, et ises inr elles. is ceux ifiante. voir la ns vertravers tir que e bien ils sont rue les eur qui l'esprit ipés de ompte, et, par

quelles sont les plus funestes?—10. Quand est-il permis de découvrir les défauts/du prochain?—11. Montrez que la médisance est parfois plus funsible que la calomnie.—12. Le huitième commandement ne défend-il que les paroles contre le prochain?—18. Faites comprendre que le jugement téméraire est contraire à la pustice et à la charité.—14. Interpréter le bien en mal, juger témérairement, est-il un défaut bien rare?—15. Que doit-on penser de ceux qui voient si facilement les défauts d'autrui?

CHAPITRE X.

DU NEUVIÈME COMMANDEMENT.

Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain

L'œuvre de chair ne désireras, Qu'en mariage seulement.

Dieu après avoir défendu, par le sixième Comman dement, toutes les actions extérieures de l'impureté, . en défend, par le neuvième, tous les désirs et toutes les pensées. Ne croyons pas qu'il suffise, pour accomplir la Loi de Dieu sous ce rapport, de s'absteuir des actions criminelles. Non, cela ne suffit pas: le désir seul est un crime. Dieu, qui sonde les cœurs et les rems, ne se contente pas d'une pureté extérieure, il veut que tre cœur soit pur; il ne permet pas de désirer de qu'il défend de faire. La pensée même du mal nous rend coupables à ses yeux quand elle est délibérée et consentie, c'est-à-dire quand on s'y arrête avec réflexion et qu'on prend plaisir à s'en occuper. "Les mauvaises pensées, dit l'Ecriture, séparent de "Dieu," Elles donnent donc la mort à notre âme, si l'on n'a pas soin d'en détourner son esprit, et de les rejeter aussitôt qu'on s'en aperçoit.

Ainsi la loi de Dieu va jusqu'à la racine du mal : elle l'étouffe dans son principe. L'expérience prouve qu'on n'en vient pas tout d'un coup à des actions criminelles; ce n'est que par degrés qu'on s'y abandonne. Le mal commence par une pensée que l'on écoute, à laquelle on s'arrête volontairement; de la

pensexté
so
he
so
le
L

don mai pou mai sent mai de i

vie elle que occa elle not nou ren àqu le d ser rier effr Atta nou tent nui fidé

> horriv libre les l veni nous

ermis de la médihuitième chain? traire à la nal, juger it-on pen-

rochain

omman npureté, . et toutes r accom-. teuir des le désir irs et les rieure, il t pas de nême du elle est 'y arrête occuper. arent de ame, si et de les

du mal:
e prouve
s actions
s'y abanque l'on
it; de la

pensée naît le désir, et du désir on passe aux effets extérieurs. "C'est du cœur, dit Jésus-Christ, que "sortent les mauvaises pensées, les fornications, les "homicides." Ce divin Maître met les mauvaises pensées à la tête de tous les crimes, parce qu'elles en sont le principe et la source.

Le vrai moyen de prévenir le désir du mal, c'est donc d'en rejeter la pensée; et celui d'empêcher la mauvaise action, c'est d'en étouffer le désir. Nous ne pouvons pas, à la vérité, nous garantir de toutes les mauvaises pensées; mais nous pouvons n'y pas consentir: il ne dépend pas de nous de ne pas en avoir; mais il dépend de nous de ne pas y donner occasion, de n'y pas prendre plaisir, et de les combattre quand elles se présentent. Il ne faut point espérer dans cette

vie une paix qui soit exempte de combats.

La vertu ne consiste pas à n'être point attaqué, mais elle consiste à résister avec courage à tous les assauts que nous livrent les passions, et à ne jamais donner occasion à la tentation. Si, malgré notre vigilance, elle se présente à notre esprit, détournons aussitôt notre attention, élevons notre cœur à Dieu, appliquonsnous à quelque occupation honnête. C'est un grand remède contre ce vice que de s'appliquer sérieusement à quelque travail utile, et de ne jamais rester oisif. Que le démon nous trouve toujours occupés, et ses traits seront impuissants: Soyally fidèles, et ne craignons rien; si le démon nous insportune et cherche à nous effrayer, ne l'écoutons pas, et nous l'aurons vaincu. Attachons-nous à Dieu: il ne permettra jamais que nous soyons tentés au delà de nos forces; alors la tentation que nous aurons combattue, loin de nous nuire, deviendra le sujet de notre triomphe, et notre fidélité méritera une récompense éternelle.

HISTOIRE. — Saint Bernardin de Sienne avait une si grande horreur pour tout ce qui pouvait blesser la chasteté, que, lorsqu'il artivait à quelqu'un de ses compagnons de tenir un propos un peu libre, il en rougissait pour lui. Sa seule présence les retenait dans les bornes de la plus grande honnêteté. Lorsqu'ils le voyaient venir à eux, ils disaient : «Voici Bernardin, prenons garde à ce que nous diron.»

Exencices.—1. Que défend le neuvième commandement?—2. Pourquoi les manyais désirs sont-ils condamnes?—3. Peut-on se garantir de tontes les manyaises 4 vusées?—4. La vertu consiste-telle à n'être point tenté?—5. Quels moyens faut-il prendre pour triompher des tentations?

CHAPITRE XI.

DU DIXIÈME COMMANDEMENT.

Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain. ni rien qui soit à lui.

> Biens d'autrui ne convoiteras, Pour les avoir injustement.

Dieu, après avoir défendu, par le septième Commandement, de prendre ou de retenir le bien/d'antrui, défend, par le dixième, de le désirer à son préjifdice. Remarquons la différence essentielle qu'il y a entre la Loi de Dieu et les lois humaines. Celles-ci ne règlent que les actions extérieures, parce que les hommes ne voient que ce qui paraît au dehors; mais la Loi de Dieu défend jusqu'au désir et aux pensées les plus secrètes, parco que Dieu voit le fond du cœur. doute il n'est point défendu de désirer le bien d'autrui quand on se propose de l'acquérir par des voies légitimes et de son consentément; autrement il ne serait pas permis de rien acheten. Quand on achète une maison, une terre, c'est qu'un désire de l'axoir; mais ce desir est légitime lorsqu'on n'emploie, pour s'en rendre maître, que les moyans justes et autorisés par les lois.

Ce qui est défendu par ce Commandement, c'est le désir d'acquérir injustement ce qui appartient au prochain, c'est l'attachement déréglé pour les richesses, c'est l'empressement d'en acquérir, c'est la cupidite, que saint Paul appelle la racine et la source de toute sorte de maux, et que Dieu maudit en ces termes dans le prophète Isaïe: "Malheur à vous qui joignez, maison à maison, qui ajoutez terres à terres, jusqu'à

" ce c " les plus de ri l'on crain accur homm de la nuit, force que. l rendtourn fait-el lences salut, on ne pour idolat

aimer
Ce
riches
mais
son ai
possed
c'est' I
passag
peines
inquid
enleve
des bid
quand
auron
à nous

qu'on

" cou l'opule encore cher

que co

ent? — 2. eut-on se consisteidre pour

hain.

mmanautrui, jiddice. entre eglent nes ne Loi de es plus

Sans autrui s légi serait e une ; mais r_s'en

iés par

'est le u pronesses, pidite, toute s' dans bignez usqu'à

"ce que la place vous manque, comme si vous éties "les seuls qui habiterez sur la terre!" Rien n'est plus opposé à l'esprit de l'Évangile que cette avidité de richesses qui veut toujours acquérir, qui fait que l'on n'est jamais content de ce qu'on a et que l'on craint toujours de manquer, que l'on amasse, que l'onaccumule comme si l'on ne devait pas mourir. Un homme livre à cette passion n'est occupé que du soin de la satisfaire. Il y pense le jour, il y réfléchit la nuit, il sacrifie son repos, sa santé, sa vie même. force de vouloir se procurer un prétendu bonheur, que l'imagination fait consister dans l'opulence, il se rend malheureux, et il consume ses années dans un tourment perpétuel. Que d'injustices cette passion ne fait-elle pas commettre l que de fraudes l que de violences! On compte pour rien sa conscience et son salut, pourvu que l'on grossisse son trésor : en un mot, on ne connaît plus d'autre Dieu que l'argent... C'est pour cela que saint Paul appelle cette passion me idolatrie, et Notre-Seigneur nous dit dans l'Evangile qu'en ne peut servir deux maîtres, qu'en ne peut aimer en même temps Dieu et l'argent.

Ce n'est pas qu'il nous défende de posséder des richesses, puisque c'est la Providence qui les donne; mais il defend de s'y attacher; il defend d'y mettre son affection, de faire consister son bonheur les posséder : ce ne sont pas les richesses qu'il condamne, c'est le désir immodéré de les acquérir. Des biens passagers, des biens périssables, qui coûtent mille peines à acquérir, que l'on ne conserve qu'avec des inquiétudes infinies, qui nous seront certainement enlevés un jour, et dont on n'emportera rien avec soi : des biens qui nous causeront d'autant plus de douleur. quand, malgré nous, il faudra les quitter, que nous y aurons été plus attachés: de tels biens sont ils propres à nous rendre heureux? Rien n'est donc plus sage que cette leçon que nous donne le roi David: "Si vous ayez des richesses, n'y attachez point votre. " cœur; " et si Dieu ne vous a point fait naître dans l'opulence, ne cherchez point à devenir riches. encore le conseil que Jésus-Christ nous donne : " No " cherchez point à amasser des trésors sur la terre, où

" la rouille et les vers consument tout, nous dit-il; " mais travaillez à amasser des trésors dans le ciel,

" où il n'y a ni rouille ni vers qui les consument;...
" car où est votre trésor, là aussi est votre cœur."

Historia.—Tobie, qui était devenu aveugle, ayant entendu crier un chevreau qu'Anne, sa femme, avait eu pour salaire de son travail, lui dite i Prenez garde qu'il n'ait été dérobé. Rendez-le à ceux à qui il appartient. Il ne nous est pas permis de toucher à quelque chose qui att été dérobé. Se voyant proche de sa fin, il donna cet avis à son fils: Lorsque quelqu'un aura travaille pour vous, payez-lui aussitôt ce qui est dû pour son travail. Que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez vous.

Tob., IV.

Exercices.—1. Montrez la différence qu'il y a entre la loi divine et les lois humaines.—2. Est-il toujours défendu de désirer le bien de son prochain?—3. Qu'est-ce qui nous est défendu par le dixième commandement?—4. L'avidité des richesses est-elle bien opposée à l'Evangile?—5. Quelles sont les suites de l'ardent désir de s'enrichir?—6. L'Evangile défend-il de posséder des richesses?—7. Comment faut-il les posséder?

CHAPITRE XII.

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

L'Église a le pouvoir de faire des commandements, et nous sommes obligés de lui obéir, parce que, conduite par l'Esprit saint, elle nous parle de sa part. Dieu ne regarde comme ses enfants que ceux qui la respectent comme leur mère. Ce pouvoir réside dans les premiers pasteurs établis pour nous gouverner, c'est-à-dire dans le Pape et les Évêques; c'est d'eux que Notre-Seigneur a dit: "Qui yous écoute m'écoute, "qui vous méprise me méprise;" et ailleurs: "Si "quelqu'un n'écoute pas l'Église, regardez-le comme "un palen et un publicain."

L'Église toujours fait usage de ce pouvoir, qu'elle a reçu de Jésus-Christ. Des la naissance du Christianisme les Apôtres ont fait différentes ordonnances,

et i alla dar vai

ser

ceu I fidè tud

prév Do: per dit:

nous de cé auçu obser Et déjà

mand a-t-el mand

Les

à sar nant œuv

céléh natio Mani s dit-il; le ciel, ent;... ır."

entendu re de son ndez-le à oucher à sa fin, il illė pour Que la

oi divine r le bien r le dixlle bien ent désir chesses?

ments, e, con-

i part. qui la

e dans

erner, d'eux

coute,

omme

'elle

stia-

ices.

et nous lisons dans le livre des Actes que saint Paul, allant de ville en ville, en prescrivait l'observation dans les Églises, et que les premiers fidèles les recevaient avec beaucoup de joie

Nous devons donc les respecter nous-mêmes. Ce serait désobéir à Dieu que de ne pas se soumettre à

ceux qui nous gouvernent en son nom.

Il y a six Commandements de l'Église, que tous les fidèles catholiques sont obligés d'observer avec exactitude ; on les expliquera dans les micles suivants.

Histoires. — Un des parents d'un homme qu'on accusait de prévention contre les décisions du Saint-Siége, lui dit un jour Donnez-moi un bon conseil : quel parti dois-je prendre? faut-il penser comme le Pape? dois-je penser comme vous? Il lui répondit: Tenez-vous fortement au tronc de l'arbre, et ne vous en

LASAUSSE

- Dieu ne nous damnera pas, disait un mauvais chrétien, si nous observons ses Commandements, quand même nous mettrions de côté ceux de l'Église. Une personne lui répondit : Je n'ai vu aucun de ceux qui méprisent les Commandements de l'Église, observer sidèlement les Commandements de Dieu.

Et par là même que l'on désobéit à l'Église, n'enfreint-on pas

déjà un Commandement de Dieu?

LASAUSSE.

Exercices.—1. L'Église a-t-elle le pouvoir de faire des Commandements, et sommes-nous obligés de lui obéir?—2. L'Église a-t-elle toujours use de ce pouvoir? — 3. Combien y a-t-il de Commandements de l'Église?

ARTICLE PREMIER.

Du premier Commandement de l'Église.

Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement.

Le premier commandement de l'Église nous oblige à sanctifier les fêtes qu'elle a instituées, en nous absienant des œuvres serviles et en nous appliquant à des œuvres de piété et de religion.

Quelques-unes de ces fêtes ont été établies pour célébrer les mystères de Notre-Seigneur, son Incarnation, sa Naissance temporelle, sa Circoncision, sa Manifestation aux Gentils, sa Présentation au Temple,

sa Résurrection, et son Ascension dans le ciel, la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et le mystère de la divine Eucharistie. Ces mystères étant la source de toutes les grâces que Dieu nous accorde, et du salut que nous attendons, leur souvenir doit exciter en nous des sentiments de reconnaissance, d'adoration, de confiance, et nous animer à en requeillir les fruits par un accroissement de foi, d'espérance et de charité.

Les autres fêtes sont destinées à honorer, dans la très-sainte Vierge et les Saints, les grâces dont Dieu les a comblés, et la gloire dont il les a couronnés. On y rapporte leurs principales vertus, et nous nous encourageons à les imiter par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense. En même temps, pénétrés du sentiment de notre faiblesse, dont une expérience continuelle nous avertit, nous les prions d'employer pour nous leur crédit auprès de Dieu, et de nous obtenir, par les mérites de notre commun Médiateur, la grâce de marcher sur leurs traces, afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent.

Voilà pourquoi chaque année l'Église nous remet sous les yeux les bienfaits de Dieu et les exemples des

Saints.

Dans l'ancienne Loi, Dieu avait prescrit aux Israélites un certain nombre de fêtes pour perpétuer la mémoire des merveilles qu'il avait opérées en leur faveur. C'est sur ce divin modèle que les fêtes de l'Église chrétienne ont été instituées, afin. d'honorer Dieu, d'instruire les fidèles et de nourrir leur piété. La majesté des divins offices, les lectures qu'on y entend, les saints cantiques dont les temples retentissent nous transportent en esprit aux temps et aux lieux où les mystères ont été accomplis; et nous y adorons Jésus-Christ comme si ces mystères s'accomplissaient actuellement sous nos yeux. Ces grands objets, ainsi rendus présents à notre foi et secondés des instructions et des exhortations des pasteurs, augmentent la ferveur et la piété.

C'est d'ailleurs une occasion pour les plus simples d'entre les fidèles et pour les enfants mêmes, de s'instruire du sujet de la fête et d'en apprendre l'histoire. L'Église ordonne aux pasteurs de l'enseigner aux peuples qui leur sont conflés: elle veut que les pères et les me ava con et corais "d" d" v" d" m

l'es Sain lui exc Sain bon prie nou

H

batt

Juifs
tères
sacre
Y a
jou
Die
l'ord
Nica

l'Égl tuées pour fêtes instit instit

Les

mères en instruisent leurs enfants. C'est ce que Dieu avait prescrit lui-même aux Israélites: après avoir commandé d'immoler chaque année l'Agueau pascal et de célébrer la fête des Azymes, il leur déclara la raison de cette institution. "Quand vos enfants, "dit-il, vous demanderont quel est ce culte religieux, "vous leur répondrez: C'est la victime du passage du Seigneur, lorsqu'en frappant de mort les premiers-nés des Égyptiens il passa nos maisons et les "préserva."

Pour sanctisser les sêtes, nous devons entrer dans l'esprit de l'Église, considérer le mystère, ou la vie du Saint qui en est l'objet, louer Dieu de ses bienfaits, et lui demander la grâce d'en profiter. Nous devons nous exciter à pratiquer les vertus qui ont éclaté dans les Saints qu'elle honore, asin d'avoir part un jour au bonheur éternel dont ils jouissent. Nous devons les prier d'intercéder pour nous auprès de Dieu, et de nous obtenir les secours dont nous-avons besoin.

HISTOIRE.— L'impie Nicanor dyant pris la résolution de combattre les Juifs un jour de Sabbat, un certain nombre d'autres Juifs que la nécessité avait retenus dans son armée, lui représentèrent qu'il n'était pas convenable de livrer bataille un jour consacré à Dieu. Cet homme, enlié de sa vame grandeur, répondit y 4 a-t-il un Dieu puissant dans le ciel qui ordonne de célébrer le jour du Sabbat?—Oui, dirent ces Juifs avec modestie, c'est le Dieu vivant, le puissant Maître du ciel.— Eh bien! répondit l'Orgueilleux Nicanor, moi qui suis puissant sur la terre, je vous ordonne de prendre les armes pour obèir aux ordres du roi. Nicanor livra bataille, fut vaincu et trouvé au rang des morts.

II Machabées, xv.

Exercices.—1. Que nous ordonne le premier commandement de l'Église?—2. Comment divise-t-on les fêtes que l'Église a instituées?—3. Quels sentiments doivent nous inspirer les fêtes établics pour honorer les mystères de Notre-Seigneur?—4. Pourquoi des fêtes en l'honneur des Saints?—5. Sur quel modèle l'Église a-t-ello institué ses fêtes?—6. Que faut-il faire pour sanctifier les fêtes instituées par l'Église?

ARTICLE II.

Second Commandement.

Les Dimanches Messe ouïras et les Fêtes pareillement. De toutes les œuvres de par lesquelles on doit

e conoar un uns la Dieu s. On encoueffable nétrés rience

iel, la

ystère

ource

ı salut

nous

ur, la ver à remet es des

lover

obte-

élites moire C'est ienne re les livins iques it en nt été ne si

nples s'in-

s nos

notre

toire.
peu-

sanctifier les Dimanches et les Fêtes, la principale, la plus indispensable, c'est d'entendre la Messe, et l'Église en a fait un commandement exprès. Le sacrifice est l'action la plus sainte de la Religion, et celle qui rend à Dieu l'honneur le plus parfait; l'obligation d'y assister tous les jours spécialement consacrés à son culte est aussi ancienne que l'Église. Nous lisons dans les Actes des Apôtres que le premier jour de la semaine, qui est le Dimanche, les fidèles s'assemblaient pour la fraction du pain, c'est-à-dire pour offrir la Victime

sainte et y participer.

La Messe de paroisse, où le pasteur offre le saint Sacrifice au milieu de son peuple réuni, est une imitation fidèle de ce qui était observé parmi les premiers Chrétiens; et c'est à cette Messe, célébrée par le pasteur, qu'il convient que les fidèles assistent autant qu'ils le peuvent. Dans les premiers siècles de l'Eglise, l'évêque présidait en personne la grande assemblée des fidèles de son diocèse. Dans la suite, lorsque les Chrétiens se furent multipliés, chaque diocèse fut partagé en différentes paroisses, où l'évêque envoyait des prêtres pour les gouverner sous son autorité, pour y instruire les fidèles, célébrer le saint Sacrifice, et administrer les Sacrements. Depuis cet établissement, chaque paroisse est une famille dont le curé est lé chef et le père : n'est-il pas dans l'ordre que tous ceux qui la composent se rassemblent avec leur chef pour rendre à Dieu le culte solennel de l'adoration et du sacrifice? La Messe de paroisse se dit pour tous les fidèles réunis sous un même pasteur, et en leur nom; il est donc très-convenable qu'ils s'unissent à lui dans cette auguste fonction et qu'ils entendent sa voix. Les instructions qu'on y fait s'adressent à eux; elles sont plus proportionnées à leurs besoins, que le pasteur connaît mieux, que celles qui se font ailleurs: elles sont donc plus utiles.

Pour satisfaire à ce précepte, il faut entendre la Messe tout entière : on ne remplirait pas cette obligation si l'on arrivait la Messe étant déjà avancée, ou qu'on sortit avant qu'elle fût finie. Il faut l'entendre avec attention, avec respect et avec piété, ne se contentant pas d'être présent de corps seulement. Se

ente c'es bredon la s cha l'att

list

ence et a que œuv abso la p

Chrét nomi garde mode tu ? le sig tenta que p sur e Elle 1 e et je e le S le Voi empê . Jésu Elle t gloire

de l'E 3. Por 4. Cor distraire volontairement, promener ses regards de cous côtés, se permettre des entretiens, ce n'est pas entendre la Messe ni remplir le précepte de l'Église; c'est outrager Jésus-Christ, c'est renouveler les opprobres du Calvaire, c'est déshonorer la Religion. Il faut donc s'appliquer à la prière pendant tout le temps de la sainte Messe, en se servant, soit d'un livre, soit d'un chapelet, ou de tout autre moyen qui puisse maintenir l'attention.

Il ne suffit pas au pieux fidèle d'assister à la Messe les saints jours de fête et de dimanche, il assiste encore, autant qu'il lui est possible, aux instructions et autres exercices qui se font à l'église; il fait quelque bonne lecture, vaque à quelques bonnes œuvres. L'Église, il est vrai, n'a fait de précepte absolu que pour l'assistance à la sainte Messe, mais la piété demande quelque chose au-delà du strict

précepte.

oale. la

'Église fice est

ii rend

n culte

ans les

maine,

pour la

ictime

e saint 1e imiemiers

par le

autant Église,

mblée

que les ut parait des

oour y

ce, et

ement,

est le

s ceux

f pour

et du

us les

nom;

à lui

nt sa

eux;

font

dre la bliga

ée, ou

endre

e con-

t. Se

y assis- 🕾

Histoire. — Les persécutions mêmes n'empêchaient pas les Chrétiens de célébrer les Fêtes de l'Église. Une vierge chrétienne nommée Anysie se rendait à l'assemblée des fidèles, lorsqu'un garde de l'empereur Dioclétien, l'apercevant, fut frappé de sa modestie. Il alla au-devant d'elle et lui dit : « Demeure la : où vastu? Anysie, craignant à ce ton qu'il ne l'insultât, fit sur son front le signe de la Croix pour obtenir de Dieu la grâce de résister à la tentation. Le soldat se trouve offensé de ce qu'elle ne répondait que par un tel signe à la question qu'il lui faisait. Il mit la main sur elle, et lui dit avec colère : «Réponds ; qui es tu? où vas-tu? Elle répondit courageusement : « Je suis servante de Jésus-Christ, e et je vais à l'assemblée du Seigneur. — Je t'empêcherai bien d'y aller; je t'amènerai sacrifler aux dieux : nous adorons aujourd'hui e le Soleil, tu l'adoreras avec nous. Il lui arracha en même temps le voile dont son visage était couvert. Anysie tâcha de l'en empêcher, et lui soulliant au visage, ellé lui dit : « Va, misérable, « Jésus-Christ te punira le Le soldat devint alors si furieux, qu'il tira son épée et l'enfonça dans le cœur de la vierge chrétienne. Elle tomba baignée dans son sang, mais son âme fut couronnée de gloire dans le ciel.

FLEURY, Hist. cooles.

Exercices. — 1. A quoi nous oblige le deuxième commandement de l'Église? — 2. A quelle Messe convient il surtout d'assister? — 3. Pourquoi faut il s'efforcer d'assister à la Messe de paroisse? — 4. Comment faut il entendre la Messe pour remplir l'obligation que nous impose l'Eglise? - 5. Quand on veut bien sanctifier le Dimanche, faut-il se contenter d'assister au saint Sacrifice?

ARTICLE III.

Troisième Commandement.

Tous tes péchés confesseras au moins une fois l'an.

Par ce Commandement, l'Église ordonne deux choses : la première est de se confesser au moins une fois l'année, quand on est parvenu à l'âge de raison, c'est-à-dire lorsqu'on est capable de discerner le bien d'avec le mal; la seconde est de se confesser à son propre pasteur. Elle a voulu, par ce sage reglement, remedier à deux abus : et d'abord elle a voulu mettre des bornes à la négligence des mauvais Chrétiens, qui passaient plusieurs années sans s'approcher du tribunal de la pénitence, et qui croupissaient dans Ieurs habitudes criminelles. En second lieu, elle a voulu prévenir l'abus où tombaient ceux qui s'adressaient à des prêtres étrangers dont ils n'étaient point connus, pour en obtenir plus facilement l'absolution sans être obligés de renoncer à leurs péchés et de changer de vie.

Pour accomplir le précepte de l'Église, nous devons donc nous présenter au moins une fois l'année au tribunal de la pénitence, et faire l'humble aveu de nos fautes à notre propre pasteur, ou, avec sa permission,

à un prêtre approuvé.

Quoique l'Église, par condescendance, frexige qu'une seule confession par an pour ne pas rebuter ceux à qui ce devoir paraît pénible et difficile, cependant elle désire qu'on y ait recours beaucoup plus souvent, ce qu'elle témoigne assez par ces mots au moins, qu'elle a ajoutés. Ainsi, quoiqu'il suffise absolument, pour ne pas transgresser le précepte de l'Église, de se consesser une fois dans l'année, ce n'est pas assez pour répondre à son intention et pour remplir son désir, surtout quand on a eu le malheur de tomber dans relque péché mortel. Dieu oblige tous ceux qui se sentent coupables de ne pas différer de se convertir à

lu pr né loi bu qu reç app ma

Qu

att

Ma mo tou con une que ma . fére

- S

exa

pas

nou \mathbf{L} sion mêr qu'e à se don ďès avis actio

His d'An seign qu'il deme tence visita revint en ce temps S'éCria nctifier le co?

is l'an.

deux ins une raison, le bien r à son ement, mettre rétiens, her du t dans elle a l'adrest point ollution

levons au tride nos ission,

et de

u'une
eux à
it elle
ent, ce
u'elle
pour
e conpour
désir,
dans
ui se

rtir à

lui; il faut donc alors s'adresser au plus tôt à un prétre prudent et éclairé, afin d'en recevoir les conseils nécessaires pour se relever. Le précepte de l'Église, loin de nous dispenser de cette obligation, n'a pour but que de nous empêcher de croupir dans le péché, qui est une plaie faite à notre ame. Or, quand on a reçu quelque blessure, differe-t-on si longtemps à y appliquer le remède? et pourtant le péché est une maladie bien plus dangereuse que celle du corps. Quand le corps est attaqué de quelque maladie, attend-on une année entière à appeler le médecin? Mais de plus, n'est-ce pas s'exposer visiblement à mourir dans le peché mortel que d'y passer presque toute sa vie? Au reste, l'expérience fait voir qu'une confession par an ne suffit pas pour se soutenir dans une vie chrétienne; ceux qui se bornent là sont presque toujours des pécheurs engagés dans des habitudes mauvaises, ou du moins des chrétiens laches et indifférents.

S'approcher du sacrement de Pénitence sans un examen sérieux et une véritable contrition, ce n'est pas accomplir le précepte de l'Église, c'est ajouter un nouveau pécné à ceux dont on était déjà coupable.

L'Eglise n'a point fixé le temps precis de la confession annuelle; mais comme elle ordonne, dans le même canen, de communier à Pâques, il est visible qu'elle désire que cette confession se fasse de manière à servir de préparation à la communion pascale. Il est donc bien à propos de se présenter au saint tribunal dès les premiers jours du Carême, afin de recevoir les avis du confesseur pour se préparer à cette grande action.

Histones. — Le vénérable Bède rapporte, dans son Histoire d'Angleterre, que Conrad, prince très-pieux, ayait à sa cour un seigneur à qui il était très-attaché à cause des grands services qu'il en avait reçus, mais qui, malgré les instances du prince, demeura plusieurs années sans approcher du tribunal de la pénitence. Ayant été attaqué d'une maladie dangereuse, le roi le visita et l'engagea à se confesser, mais il ne put rien obtenir. Il revint, et le trouvant à l'extrémité, il le conjura de ne pas mourir en cet état. Mals ce malheureux, après être demeuré quelque temps sans répondre, regarda le roi avéc des yeux effrayants, et s'écria : «Il n'est plus temps, je suis perdu, l'enfer est mon partage!»

En disant ces mots terribles, il expira dans l'impénitence et le désespoir.

Bède, Hist. d'Angleterre, livre

— Un predicateur commença ainsi une instruction sur le délai de la conversion : «Mes frères, dit-il, en arrivant au milieu de vous pour exercer mon ministère, j'ai eu sous les yeux un spectacle déchirant: un jeune homme traversait précipitamment la place publique, sa voiture se brise, le malheureux échappe à la mort, mais pas un membre de son corps qui n'éprouvât une vive douleur. On s'approche, on le plaint, on s'intéresse à son sort, on parle de recourir à un médecin: «Un médecin! s'écrie-t-il; à Pâques lo médecin. Vous jugez de l'étonnement des spectateurs; ils croient son esprit aliene. Vous étonnerez-vous, mes frères, si nous vous disons: Ce malheureux, cet insensé, c'est vous-mêmes. En courant précipitamment dans la carrière du vice, vous avez fait une chute funeste; la plus noble partie de vous-mêmes, votre ame, est plus que blessée, elle est morte; on vous parle d'un médecin tout-puissant, non par lui-même, mais par la mission qu'il a reçue de Dieu, et qui peut la rendre à la vie; et vous ne cessez de répéter : A Paques, à Paques, le recours à ce grand médecin! Combien qui ne mettent pas meme de terme à leurs délais! Cette comparaison fit une vive impression sur l'esprit des auditeurs, qui pour la plupart se hatèrent d'approcher du tribunal de la pénitence.

MÉRAULT, Enseignement de la Religion, tome III.

Exercices.— 1. Quelles obligations l'Église nous impose-t-elle par son troisième commandement?—2. Pourquoi nous a-t-elle commandé de nous confesser une fois l'an?—3. Faut-il ne se confesser qu'une fois l'an?—4. Suffit-il de s'approcher du sacrement de pénitence pour obéir à l'Église?—5. A quelle époque faut-il remplir le devoir de la confession annuelle?

ARTICLE IV.

Quatrième Commandement.

Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.

L'Église, par son quatrième Commandement, ordonne à tout fidèle de recevoir avec respect, dans la quinzaine de Páques et dans sa propre paroisse, le saint sacrement de l'Eucharistie, et menace même d'excommunication ceux qui manquent à ce devoir. past C c'est pou

dit o mar pas

rega enfa plus la cl Com veny prod si g enfa moi

pion cher Pête cile tous men

Q

A plit rem diffi teni

com et no

c'estsition conse nous différ cale, Il n'y

Tous les fidèles qui en sont jugés capables par leur pasteur sont obligés d'observer ce précepte.

Ce qui a engagé l'Église à faire ce Commandement. c'est l'indifférence d'un grand nombre de Chrétiens pour cet auguste Sacrement, quoique Jésus-Christ ait dit de la manière la plus expresse que celui qui ne mangera pas sa chair et ne boira pas son sang n'aura

pas la vie en lui.

Les premiers fidèles communiaient très-souvent; ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des' enfants de Dieu; ils ne connaissaient point de douleur plus sensible que celle d'en être privés. Dans la suite, la charité se refroidissant, on s'est éloigné de la sainte Communion, et beaucoup de Chrétiens en étaient venus au point de passer plusieurs années sans s'approcher de la sainte Table. C'est pour empêcher un si grand désordre que l'Église a exigé de tous ses enfants, sous des peines sévères, qu'ils recussent au moins à Pâques la divine Eucharistie.

Quoiqu'elle ne les oblige qu'à une seule commumon par an, elle désire cependant qu'ils s'en approchent plus souvent, et surtout qu'ils le fassent aux Fêtes solennelles. Elle a même déclaré, dans le concile de Trente, qu'elle souhaite qu'à chaque messe tous les fidèles qui y assistent communient réellement, afin de retirer plus de fruit du Sacrifice.

Ainsi, en ne communiant qu'à Pâques, on accomplit à la rigueur le précepte de l'Eglise, mais on ne remplit pas l'étendue de son désir. En effet, il est difficile qu'une communion par an suffise pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce.

On ne satisfait pas au précepte par une mauvaise communion. puisque l'Eglise commande un acte saint

et non pas un sacrilége horrible.

L'Eglise nous ordonne de communier humblement, c'est à-dire avec les dispositions requises. Ces dispositions consistent principalement à y apporter une conscience pure de tout péché mortel; c'est pour nous marquer cette intention qu'elle veut qu'on diffère pendant quelque temps la communion pascale, quand on a une cause juste et raisonnable. Il n'y a point de cause plus juste de la différenque

ce at le

le délai de vous pectacle a place a mort. louleur. **erl**e de ques le croient us vous courant e chute

cue de épéter : mbien compabour la

st plus

a tout-

e-t-elle e comıfesser ent de faut-il

ıum-

orns la saint comle besoin de se purifier; mais il faut bien remarquer que ce délai doit être employé à se préparer, et qu'on doit faire tous ses efforts pour en abréger le temps; car, quoique la quinzaine soit passée, l'obligation de communier subsiste toujours, jusqu'à ce qu'on y ait satisfait.

Histoine. -- Un mauvais chretien alla chez son cure et lui dit ; Monsidur le curé, venez, je vous prie, à la sacristie pour me confesser: je veux faire mes Paques. Il faut bien obeir à l'Eglise; il y a dans les Commandements: Ton Créateur tu recerras, au moins à Pâques, humblement. — C'est bien, dit le curé. Mais remarrjuez ce mot humblement; cela signific étant bien disposé. Avez-vors les dispositions nécessaires? J'en doute beaucoup, je vous connais. — Vous me connaissez pour un bon vivant, répondit le paroissien. — Vous voulez faire demain vos Paques pour obeir à l'Eglise; mijs y a-t-il pas dans les Commandements de l'Eglise: Les Dimancles Messe ouiras? et je ne vous vois presque jumais à la Messo les Diminches et les Fèles. Ny a-t-il pas dans les Com-mandements: Les Fèles in sanctifieras ? et vous travaillez ces jours-N'y a-fil pas: Vendredi chair ne mangeras ni le samedi prement f et, quoique vous vous portiez bien, vous mangez gras en tout temps. N'y a-t-il pas encoro: Quatre-Temps, Vigiles, jeuneras, et le Caréme entièrement? Jeunez-vous en ce temps-là? Il repartit: Je jeune toujours le vendredi saint, je n'y ai jamais manqué. - Mais je suis encore, continua le curé, que vous vous enivrez deux ou trois sois par semaine, et que vous instruisez si blen vos enfants, qu'ils savent jurer et blasphemer aussi bien que vous. — Monsieur le curé, je vous dirai tout cela à confesse; venez me confesser, je veux gagner mes Pliques. Je consens, reprit le cure, d'aller vous confesser; mais pour vos Pâques, avant de les faire il faudra vous corriger.

LASAUSSE.

Exencices.—1. Que nous prescrit le quatrième commandement de l'Église?—2. Pourquoi l'Église a-t-elle institué ce commandement?—3. Quand les premiers fidèles s'approchaient-ils de la table sainte?—4. Entre-t-on bien dans l'esprit de l'Église en ne fassant que la communion pascale?—5. Dans quelles dispositions faut-il faire cette communion pour remplir le precepte de l'Église?

Jua

L'I Carêr les tr Quatr seul :

et l'ir

établi

nous de Pa plus ordin None dans boire qu'à ajout prière plus' aumô le re prend ter pl glise et gu repas.

crer pour a terre, minis aux a sacrés

qu'un

Enf

ARTICLE V.

Cinquième Commandement.

Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement.

L'Eglise nous commande de jeuner pendant tout le Carême, les veilles de certaines Fêtes solennelles, et les trois jours de chaque saison que l'on nomme les Quatre-Temps. Le jeune consiste à ne prendre qu'un

seul repas et à s'abstenir de certains aliments.

Le jeune du Carême est de la plus haute antiquité et l'institution en vient des Apôtres mêmes. Il a été établi pour imiter celui de Notre-Seigneur, et pour nous préparer à célébrer dignement la grande fête de Paques. Ce jeune a toujours été d'une observance plus rigoureuse que les autres: les jours de jeune ordinaire, on prenait son repas avant l'heure de None, c'est-à-dire à trois heures du soir, au lieu que dans le Carême on demeurait sans manger et sans boire jusqu'après l'heure de Vêpres, c'est-à-dire jusqu'à six heures du soir. Les premiers Chrétiens ajoutaient encore à ce jeune rigoureux de longues prières, même pendant la nuit: ils vivaient dans le plus grand recueillement et faisaient d'abondantes aumônes. Mais la ferveur ayant diminué, on avança le repas jusque vers midi, et alors on crut pouvoir prendre sur le soir un peu de nourriture pour supporter plus aisément le jeune jusqu'au lendemain. L'Église tolère cette collation, pourvu qu'elle soit légère et qu'elle ne puisse pas être regardée comme un repas, car il est essentiel pour le jeune de ne faire qu'un repas.

Le jeune des Quatre-Temps a été établi pour consacrer par la pénitence les quatre saisons de l'année, pour attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre, et pour le prier de donner à son Église de bons ministres, car c'est alors que ceux qui se destinent aux augustes fonctions de l'Autel reçoivent les ordres

sacrés.

Enfin les Vigiles sont les jours qui précèdent les

l'à çe lui dit :

uquer

er, et ger le

l'obli-

our me Eglise; as, au Mais isposé. oup, je pondit béir à Eglise: mais à s Comjours-

z gras ligiles, os-là? jamais vous sez si n que venez

prit le

le les

amedi .

ement andede la

en ne ition**s** ;lise ?4

principales Fêtes. Autrefois les fidèles s'assemblaient dans les églises la veille des grandes Fêtes, et ils y passaient une partie de la nuit à louer Dieu par le chant des psaumes et par la lecture des livres saints, comme on fait ençore la veille de Noël. On jeune ces jours-là pour se disposer à bien célébrer ces Fêtes

et en retirer plus de fruit.

L'Obligation de faire pénitence est imposée à tous les fidèles sans exception; mais la loi du jeune est moins générale. On peut en être dispense, par exemple, pour des raisons d'age; ou d'infirmités, ou de travaux trop pénibles. Afin de ne pas se faire illusion, et aussi par esprit de soumission à l'Église, les personnes qui ont vingt-et-un ans accomplis et qui se croient, à raison de leur état de santé ou de leur position, dans le cas d'une dispense du jeune, deivent s'en expliquer avec le directeur de leur conscience, dont elles suivront fidèlement les avis. Con violer le précepte du jeune sans raison suffisante at légitime, c'est pecher contre Dieu même, qui ordonne d'obéir à l'Église.

sou

afir

aus

noi

rec

div.

àf

dev

péc

qu' MOU retr

sur

avo

ton

elle déta met imp part

dre de r

On ne saurait du reste, trop inviter les Chrétiens de tout age et notamment les jeunes gens, à pratiquer quelque mortification selon leurs forces en se refusant, par exemple, quelques petites satisfactions, en s'imposant dans les repas quelques petites privations, qui ne peuvent nuire à leur santé. Car il convient que tous s'unissent d'esprit et de cœur à la pénitence de l'Église, et suppléent par quelques autres bonnes

œuvres au jeune qu'ils ne peuvent pratique

HISTOIRE. - Un mauvais chrétien, très-criminel devant Dieu, eut occasion de lire un livre intitulé Histoire du jeilne. Il fut frappé d'apprendre combien, dans les premiers siècles de l'Éghse, la rigueur du jeune était grande. Il se disait à lui-même : «Je me dis chrétien, et je n'ai jamais jedné. Si j'eusse vécu dans les temps.

dis chrétien, et je n'ai jamais jedné. Si j'eusse vécu dans les temps.

de jedne pénitentiaux étaient suivis à la lettre, à combien

de de jedne n'aurais-je pas été condamné pour tant d'ini
tions me suis rendu coupable à Les premiers chrétiens

en point de sollation les jours de jedne, tous s'abstenaient

un grant penire se contentaient de pain et d'eau; ce

mais au promier soir qu'ils prenaient cet unique repas. Ce qu'il avait lu ne sortait point de son esprit, et il faisait toujours de nouvelles réflexions. Rnfin Dieu toucha son cœur. Pénétré d'une

vive douleur de ses péchés, il se détermina à faire une rigoureuse pénitence; il entra à ce dessein dans un de ces monastères où l'on garde léplus rigoureux silence, et où l'on jeune continuellement, avoir couché sur la dure et interrompu son sommeil pour la merc agremps pendant la nuit les lonanges de Dieu.

LASAUSSE.

EXERCICES.—1. A quoi nous oblige le cinquième commandement de l'Église?—2. Comment les premiers fidèles jeunaient-ils pendant le Carème?—3. Pourquoi les jeunes des Quatre-Temps et des Vigiles ont-ils été institués?—4. Quels sont ceux qui sont soumis à la loi du jeune?—5. Que doivent faire ceux qui ne sont pas soumis au jeune, pour entrer dans l'esprit de l'Église?

ARTICLE VI.

Sixième Commandement.

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mement

Par ce Commandement, l'Eglise interdit l'usage de la viande le vendredi et le samedi de chaque semaine, afin d'affaiblir les passions en mortifiant le corps ; c'est aussi pour nous fâire expier nos fautes, entretenir en nous l'esprit de pénitence que Jésus-Christ a tant recommandé, et qui est comme l'abrégé de sa morale divine. Nous sommes péchéurs, et, à ce titre, obligés à faire pénitence; nous sommes malades, et nous devons travailler à nous guérir; nous avons tous des péchés à expier; c'est par des œuvres de mortification qu'on les expie et qu'on satisfait à la justice divine; nous avons tous des passions à dompter c'est en retranchant tout ce qui peut les flatter qu'on les surmonte. L'Eglise, qui connaît le besoin que nous avons de ce remède, et l'éloignement que nous sentons à le prendre, vient au secours de notre faiblesse; elle nous en fait un commandement exprès, pour déterminer plus efficacement notre volonté à s'y soumettre.

Mais, outre cette vue générale, l'Église, en nous imposant la loi de l'abstinence, a encore des raisons particulières que nous ne devons pas ignorer: le vendredi à toujours été pour elle un jour de pénitence et de mortification, parce que c'est en ce jour que Jésus-

saints, jeune Fêtes ous les moins mple, avaux

blaient

et ils y

par le

taussies qui raison le cas ravec ivront jeune contre

ens de iquer refus, en tions, vient ence

Dieu, Il fut Ighse, Je me tiemps. nbien d'initiens uaient u; ce ... Ce

l'une



Ce ta

br

qu

VO

à r

pèi

eni

COL

tot vol

san

ble

cep

mê

COU

à s

fut

d'at

7-0

l lnj

ava

con

qu'i il se

faire

siast

Elle

aucu

tend

vous

hésit

· Mo

perso ie su

som

ache

reper

Christ est mort pour nous racheter, et qu'il est juste que nous prenions part à ses souffrances, si nous voulons avoir part à la grâce de la rédemption. C'est pour cette raison que, dans les premiers siècles de l'Église, tous les vendredis étaient des jours de jeûne. On jeûnait aussi le samedi pour honorer la sépulture de Notre-Seigneur, et pour se préparer à la sanctification du Dimanche. Dans la suite on a réduit le jeûne du vendredi et du samedi à une simple abstinence, c'est-à-dire à s'abstenir de l'usage de la viande, et l'Eglise en a fait une loi à laquelle tout chrétien doit se soumettre. Les enfants mêmes n'en sont pas ex-

empts dès qu'ils peuvent l'observer.

Que personne ne se laisse séduire par les mauvaises raisons des impies qui, faisant une fausse application des paroles de la sainte Écriture, nous disent que ce n'est pas la viande qui souille l'âme. Sans doute ce n'est point la distinction des aliments qui en ellemême honore Dieu; mais ce n'est point une chose indifférente devant Dieu d'obéir ou de désobéir à l'autorité qu'il a lui-même établie ; ce n'est point une chose indifférente devant Dieu d'entretenir ou d'éteindre l'esprit de pénitence qu'il nous a lui-même si fort recommandé. N'imitons pas ceux qui, sans aucune raison ou sur les plus légers prétextes, se permettent l'usage de la viande dans les jours où elle est défendue : plus ce désordre devient commun, plus il faut en gémir, pour ne pas se laisser entraîner au torrent de l'exemple. C'est une preuve sensible de l'affaiblissement de la foi et de l'indifférence pour le salut, dans une multitude de Chrétiens.

Histoires. — Dans une grande ville de France, un enfant appartenant à un père et à une mère étrangers à toute pratique de religion, se disposait à s'approcher pour la première fois de la sainte table; c'était l'usage dans cette maison de manger grastous les jours, sans aucune distinction. L'enfant étant affé à confesse, s'accusa de cette faute, et son directeur lui donna làdessus les règles qu'il avait à suivre pour l'avenir. Le jeune enfant promit de les mettre en pratique. L'occasion ne tarda pas à se présenter; le vendredi suivant, la table, comme de coutume, était servie en gras; on lui en présente, il refuse modestement, et sur la demande que lui fait son père du motif de son refus, il lui

allègue la défense de l'Église, et manifeste en même temps le désir de s'en tenir pour son repas à un simple morceau de pain. Mais ce père impie, irrité de la résistance de son fils, le condamne brutalement à se retirer, jusqu'au lendemain, dans une chambre indiquée, sans lui permettre de prendre même le morceau de pain dont il se serait contenté. L'obeissance suivit de près cette brusque sentence, sans qu'on entendit le moindre murmure, ni qu'on vit aucune apparence d'humeur. Néanmoins la mère, quoique aussi impie que son mari, se sentit émue de compassion, et voulut en secret porter à son fils, dans l'après-midi, quelque chese à manger, tout en lui reprochant son opposition aux vues de son père et aux siennes. Quelle fut sa surprise d'entendre ce cher enfant lui répondre avec un calme parfait : «Si mon papa m'avait commandé quelque chose que j'eusse pu faire, je l'eusse fait aussitôt; ce n'est point par obstination que j'ai opposé un refus à ses volontés: il m'a ordonné de venir ici et d'y rester jusqu'à demain sans prendre aucune nourriture, je puis en cela lui obéir sans blesser ma conscience: trouvez bon, par consequent, que je n'accepte point ce que vous voulez bien m'apporters La mère, interdite en lui entendant exprimer des sentiments si religieux et en même temps si respectueux, sortit aussitôt pour donner un libre cours à ses larmes, qu'elle ne pouvait plus retenir, et alla rapporter à son mari cette réponse, qui l'avait vivement frappée. Le père en fut lui-même dans l'admiration, et versant tous deux des larmes d'attendrissement, ils convinrent que leur fils était plus raisonnable et valait mieux qu'eux. Ils allèrent en conséquence le trouver. le père l'embrassa tendrement, et, se condamnant lui-même pour l'injuste dureté avec laquelle il l'avait traité, lui demanda qui avait pu lui donner ces sages conseils. Apprenant que c'était son confesseur, il courut lui témoigner sa reconnaissance des soins qu'il avait prodigués à son fils, le pria d'entendre sa confession, et. il se convertit ainsi que son épouse. Heureux enfant, d'avoir pu faire ouvrir les yeux à ses parents, et les ramener ainsi de leurs egarements!

MARGUET, Essai sur les lois de l'Abstinence.

- Au commencement du Carême de...,.., dit un pieux ecclésiastique, une femme vint tout éplorée demander à me parler. Elle est introduite: d'abord elle reste immobile et ne profère aucune parole. Je l'invite à s'asseoir, elle paraît ne pas m'entendre : j'insiste, elle ne me répond que par ses larmes. Qu'avezvous donc? lui dis-je; y a-t-il quelque malade chez vous? Elle hésite; enfin elle laisse échapper ces mots entrecoupés de sanglots: Monsieur, vous avez au nombre de vos pénitentes une jeune personne de quatorze ans nommée Adèle N.: c'est ma fille. Que achever. Elle s'assied paraissant oppressée par la douleur et le repentir. S'étant un peu remise, elle continue ainsi : Depuis ce

int apique de de la er gras affé à ına làjeune" da' pas' ent, et . . il lui

st juste

i nous

cles de

jeûne.

oulture

ctifica-

jeûne

nence.

ide, et

oas ex-

îvaises

cation

it que

doute

n elle-

béir à

it une

u d'é-

ême si

ns au-

e per-

ù elle

ı, plus

er au

ole de

our le

C'est

temps il ne s'est passé presque aucun vendredi et samedi que nous n'ayons laissé cette pauvre enfant couverte de meurtrissures parce qu'elle ne voulait pas manger de la viande ces jours-là. Souvent même son père l'a attachée au pied de notre lit, lui donnant de l'ouvrage, et ne laissant à côté d'elle pour toute nourriture que du pain et de la viande; c'est ce qu'il a fait ce matin même, et nous sommes sortis de la maison. Je viens d'y rentrer, je l'ai trouvée triste et abattue; j'ai eu un peu pitié d'elle; je ne sais ce que je lui ai dit: elle m'a dit qu'elle souffrait, qu'elle était malade, et aussitôt elle s'est mise à genoux en me disant: «Je sais qu'on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; jamais je ne pourrai me résoudre à faire ce que vous exigez de moi ; cependant je crains de faire mal en vous résistant si longtemps, ma chère mère; je vous demande donc pardon; je ne puis rien vous promettre, ni rien faire de plus, sinon que je demande à Dieu qu'il vous fasse connaître le péché que vous commettez en mangeant ainsi de la viande vous-même, et que vous en fassicz pénitence. Ma mère, je vous en prie, allez vous confesser, et vous verrez.... Elle allait continuer; mais je me suis jetée à son cou, et, la serrant dans mes bras, je lui ai promis de suivre ses conseils. Je viens donc vous demander à quelle heure je vous trouverai dans l'église. Mon enfant est encore attachée; je voulais la délier; mais elle m'a dit que c'était à son père, qui l'avait attachée, de la délier s'il le voulait.

Ainsi me parla cette femme. J'admirai le courage de l'enfant, et je regardai le changement de sa mère comme la récompense que Dieu accordait à sa persévérance vraiment héroique. J'ai appris depuis qu'il s'était passé une scène à peu près semblable le soir lorsque le père rentra. Il vint aussi se confesser à l'exemple de sa femme. Peu de temps après, je demandai à leur fille pourquoi elle ne m'avait/jamais parlé des mauvais traitements qu'on lui avait fait essuyér. Elle me répondit qu'elle ne voulait dire aucun mai de ses parents. Cette réponse augmenta mon admiration, et je reconnus visiblement l'ouvrage de la grâce dans cette âme inno-

cente et sidèle.

Explication du Catéchisme de Dijon.

Exercices.—1. Pourquoi l'Église nous interdit-elle l'usage de la viande en certains jours de l'année?—2. Pourquoi a-t-elle ordonné cette abstinence le vendredi et le samedi?—3. Que répondre à ceux qui, abusant d'un texte de l'Écriture, disent que ce n'est pas la viande qui souille l'âme?—4. Que prouve l'Infraction si commune de la loi de l'abstinence?

of un Do co en Po

co l'e

co

m

ma

ma pé pé ap trè

péo pro me et La ma

règ que du effe

elle

mo la

samedi que neurtrissures ces jours-là. notre lit, lui toute nourait ce matin s d'y rentrer, d'elle; je ne qu'elle était ant: ¿Je sais amais je ne i; cependant os, ma chère en vous proà Dieu qu'il, n mangeant z pénitence. us verrez... et, la serrant ls. Je viens lans l'église. nais elle m'a

de l'enfant, ompense que J'ai appris lable le soir emple de sa ourquoi elle on lui avait aucun mal ration, et je e ame inno-

délier s'il le

e Dijon.

l'usage de puoi a-t-elle i? - 3. Que , disent que uve l'infrac-

CHAPITRE XIII.

DU PÉCHÉ.

Le Péché, qui est une désobéissance à la loi de Dieu, est de tous les maux le plus grand, puisqu'il offense Dieu, qui est souverainement bon. C'est encore une ingratitude monstrueuse; car nous offensons un Dieu qui nous a créés, qui nous conserve et nous comble de biens tous les jours. Le pécheur est un enfant chéri qui outrage un bon père : quelle noirceur! Pour comprendre encore mieux l'énormité du péché, considérons ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour l'expier, cette pensée est bien capable de nous en faire concevoir une vive horreur. Voyons aussi les châtiments terribles dont Dieu punit le péché: tous les maux répandus sur la terre, les misères de la vie, les maladies, la mort, sont les suites funestes d'un seul péché, du péché de notre premier père.

Il y a deux sortes de péchés, le péché originel et le péché actuel. Le péché originel est celui que nous apportons en naissant. Tous les hommes, excepte la tres-sainte Vierge, ont été souillés de ce péché. Le péché actuel est celui que nous commettons par notre propre volonte, ayant l'usage de la raison. On commet le péché actuel en quatre manières : par pensées et désirs, par paroles, par actions et par omissions. La loi de Dieu ne défend pas seulement l'action mauvaise, elle en défend aussi la pensée et le désir; elle n'arrête pas seulement la main et la langue, elle règle encore l'esprit et le cœur ; c'est dans le cœur que commence la désobéissance ; le cœur est la source du péché, les paroles et les actions n'en sont que les

effets extérieurs.

Il y a deux sortes de péchés actuels, le péché mortel et le péché véniel. Un péché est mortel quand la matière est considérable, et qu'on le commet avec un parfait consentement. Le péché véniel est celui dont la matière est légère, ou, si la matière est grave, qui n'est pas commis avec un plein consentement.

av

(S

 $(L_i$

mo

CO

gra

qu

ľoi

sor

péc pas

pré

ins

ďu

dig

ne '

E

mal En

a-t-i

mor

time men

Le péché mortel est le plus grand de tous les maux. Il nous fait perdre la grace sanctifiante et le droit à l'héritage céleste; il donne la mort à l'âme en la separant de Dieu, qui est sa vie, comme l'âme est la vie du corps; il nous rend dignes de la damnation enernelle. Quand on a le malheur de commettre un péché mortel, on devient l'esclave du démon, l'ennemi de Dieu, l'objet de sa haine et de ses vengeances éternelles. Peut-il y avoir un mal comparable à celuilà? Quelle horreur ne devons-nous pas avoir de ce péché l avec quel soin ne devons-nous pas l'éviter! Non, il n'y a rien que l'on ne doive être disposé à souffrir plutôt que de commettre un seul péché mortel. Il faut fuir le péché comme on fuirait un serpent. Or, si l'on rencontrait un serpent, et que l'on eut lieu de craindre d'en être dévoré, avec quel empressement ne s'en éloignerait-on pas ? La frayeur ne ferait-elle pas prendre aussitôt la fuite, et ne craindrait-on pas que cette fuite ne fût pas asséz prompte? Eh bien i faisons du moins pour sauver notre âme ce que mous ferions pour la conservation de notre corps. Si par malheur on se rendait coupable d'un péché mortel, il faudrait tout de suite s'en repentir, prononcer souvent, et du fond du cœur, des actes de contrition et d'amour de Dieu, et se préparer à se confesser le plus tôt possible.

Évitons même avec le plus grand soin les péchés véniels, c'est-à-dire ceux qui n'ôtent pas la grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblissent; qui ne nous rendent pas dignes de la damnation éternelle, mais qui nous rendent dignes des peines temporelles. Les péchés que l'on regarde comme les plus petits sont de très-grands maux, parce qu'ils offensent Dieu. D'ailleurs, les péchés véniels, quand on les néglige, conduisent insensiblement au péché mortel. "Celui qui néglige les petites fautes, dit le Saint-Esprit, tombera peu à peu dans les grandes, et enfin il se perdra infailliblement." Ne commettons donc jamais un seul

véniel est la matière ein consen-

s les maux. t le droit à âme en la l'âme est la damnation nmettre un n, l'ennemi vengeances ble à celui: voir de ce viter! Non, é à souffrir mortel. 11 rpent. Or, dt lieu de sement ne ait-elle pas n pas que n i faisons us ferions r malheur il faudrait ent, et du t d'amour

les péchés
la grace
ne nous
elle, mais
lles. Les
ts sont de
vu. D'aildige, conCelui qui
tombera
e perdra
s un seul

plus tôt

péché de propos délibéré et avec réflexion; mais plutôt évitous, selon le précepte de l'Apôtre, jusqu'à l'apparence du mal.

Histoines. — Sages réponses de personnes à qui on proposait de pecher. En pechant, je désobeirai à Dieu pour obeir au démon. Quelle injustice | quelle ingratitude ! quelle folie ! - Comment pourrai-je commettre un si grand crime, et pécher contre mon Dieu! (Joseph à la femme de Putiphar.) — Il m'est bien plus avantageux de mourir que de pécher en la présence du Seigneur. (Susanne.) — Nous devons obeir à la loi de Dieu plutôt qu'au roi. (Les Machabées.) — En me proposant d'offenser Dieu, et de perdre mon âme par le peché, que me donnerez-vous si je me révolte contre lui et si je perds mon ame? - J'ai en Dieu un maître si grand, si bon, si liberal, qui ne m'a jamais fait que du bien, de qui jattends une vie, une gloire, une félicité éternelles; et vous voulez que je lui désobéisse, que je l'offense, que je l'abandonne, que je l'outrage, que je me déclare son ennemi, que je consente à encourir son indignation, sa colère, ses vengeances! - Avant que de pecher, cherchez un lieu où Dieu ne soit pas, où il ne vons vole pas, où il ne puisse pas vous ôter à l'instant même a vie et vous precipiter dans l'enfer. - Retirez-vous! Ne serais-je pas bien insensé de m'empoisonner pour goûter quelques instants la douceur d'un poison qui me ferait aussitôt beaucoup souffrir, me rendrait digne de la mort éternelle, et me la donnerait infailliblement, si je ne versais pas ensuite des larmes très-amères!.

LASAUSSE.

Exencices.—1. Qu'est-ce que le péché?—2. Faites ressortir la malice du péché?—3. Combien y a-t-il de sortes de péchés?—4. En combien de manières peut-on pécher?—5. Quelle différence y a-t-il entre le péché mortel et le péché véniel?—6. Le péché mortel est-il un grand mal? quelles en sont les suites? quels sentiments doit-il nous inspirer?—7. Devous-nous éviter soigneusement le péché véniel?

CHAPITRE XIV.

DES PÉCHÉS CAPITAUX.

On réduit ordinairement tous les péchés que l'hommo peut commettre à sept péchés principaux, qu'on nomme capitaux parce qu'ils sont comme la source et le principe de tous les autres péchés. Les péchés capitaux sont l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gour mandise, la colère et la paresse.

Historic. — Un jeune homme traversant une foret n'y eut pas plus tôt marché quelque temps, qu'il fut assailli par un monstre cpouvantable qui sur un corps de lion portait sept grosses têtes de serpent. L'animal, au sortir de sa caverne, vint droit à lui avec des yeux étincelants, élevant ses sept têtes, dardant ses sept langues, et faisant retentir l'air de ses horribles sifflements. jeune homme, qui était fort et courageux, ne se déconcerta point à cette vue; il l'attendit de pied ferme. Il n'avait d'autres armes qu'une hache suspendue à sa ceinture, selon l'usage du pays; il la saisit, et du premier coup qu'il porte à la bête il lui abat quatre têtes; d'un second coup il lui en abat deux. Le dragon, affaibli par cette perte, resta quelque temps étendu sur la place. Notre voyageur, le croyant mort, remit sa hache à son côté, et continua sa route sans abattre la septième tête. A peine avait-il fait quelques pas, que le monstre, se ranimant, se jeta sur lui avec furie, le saisit avec ses dents meurtrières, et l'emporta dans sa caverne, où il le dévora.

Voici l'explication de cette parabole. 1º Ce dragon représente les sept péchés capitaux, qu'il faut combattre courageusement avec les armes de la Foi. 2º Il ne suffit pas d'abattre six têtes à ce monstre; si vous lui en laissez une, vous êtes perdu. Que sert-il d'être exempt de plusieurs passions, si vous en avez une qui soit maîtresse de vous? Le plus souvent ce n'est qu'un simple vice qui damne les hommes. Examinez si, en combattant le lion infernal, vous ne lui avez point laissé une tête qui suffit pour vous dévorer; voyez si, en combattant vos passions, vous n'en épargnez pas une favorite, qui seule suffit pour causer votre damnation; votre octoire est vaine si elle n'est pas entière. 3º Il faut persévérer jusqu'à la fin, combattre jusqu'à la mort; n'allez pas vous lasser dans le combat; ne vous donnez aucun repos que vous n'ayez défait tous vos ennemis, autrement ils se saisiront de vous lorsque vous vous croirez en sûrcté, et vous entraîneront avec eux dans l'ablme de l'enfer.

Le P. B. GIRAUDEAU.

80i-

de 1

flon

de l

et d

app

l'ap

ave

emi

défa

il a

pub

Ià 1

l'or

méj

d'et

fler

un

gue

sup

bles

de l

leur

étud

cor

proi

ie r

Bacr

qu'e déte l'évi Die les hun

Exercices. — 1. A quels chefs principaux se réduisent tous les pechés que l'homme peut commettre? — 2. Suffit-il d'en éviter quelques-uns?

t le princapitaux la gour

n'y eut pas in monstre ses têtes de à lui avec t ses sept ments. Le, erta point à tres armes pays; il la pays; il la pat quatre gon, affaibli ice. Notre et continua il fait quelvec furie, le

caverne, où

représente ement avec têtes à ce Que sert-il ine qui soit simple vice ant le lion it pour vous en épargnez damnation; faut perséez pas vous se que vous ont de vous ent avec eux

audeau.

ent tous les d'en éviter

ARTICLE PREMIER

De l'Orgueil

L'Orgueil est une estime et un amour déréglé de soi-même dont l'effet est de se préférer aux autres et

de rapporter tout à soi et rien à Dieu.

L'orgueil offense Dieu en ce que nous nous gloriflons de ses dons, au lieu de lui en renvoyer la gloire : de la viennent la vanité et le désir déréglé de l'estime et des louanges. L'orgueilleux veut être admiré et applaudi dans tout ce qu'il fait; dès qu'il a obtenu l'approbation des hommes, il est content; il reçoit avec avidité la flatterie; il la recherche même avec empressement. L'orgueilleux cache avec soin les défauts qu'il a, et il affecte des vertus qu'il n'a pas: il a une attention continuelle à s'attirer les regards publics et à paraître meilleur qu'il n'est en effet : de là le mépris du prochain. La haute opinion que l'orgueilleux a de lui-même et de son mérite fait qu'il méprise les autres; comme il se croit fort au-dessus d'eux, il tient à leur égard une conduite pleine de flerté; il leur parle avec hauteur, il prend avec eux un air dédaigneux: de là la désobéissance. L'orgueilleux ne veut pas se soumettre aux ordres de ses supérieurs, reçoit mal leurs avis; toute autorité le blesse et le révolte ; il ne se croit pas fait pour obéir : de là enfin cet oubli de ses vrais intérêts. L'orgueilleux néglige totalement le soin de son âme: son étude, son application continuelle est de parer son corps de tous les ornements de la mondanité, et de promener ainsi cette idole de chair dans tous les cercles, afin de lui attirer des adorateurs ; la décence, le respect des bonnes mœurs sont même quelquefois sacrifiés, si les modes et les coutumes l'exigent, quel qu'en soit d'ailleurs le ridicule. Que ce vice est détestable! et avec quel soin ne devons-nous pas l'éviter! Souvenons-nous que l'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes, et que Dieu se plaît à confondre les orgueilleux, au lieu qu'il accorde sa grâce aux humbles.

L'humilité chrétienne est la vertu opposée à l'orgueil: elle est le fondement de toutes les vertus. l'homme humble connaît le fond de misère qui est en lui, il se méprise lui-même et consent à être méprisé des autres. En effet, si nous réfléchissons sur ce que nous sommes véritablement, quels sujets ne trouverons-nous pas de nous humilier ! Sans parler des infirmités du corps, de ce corps sorti de la poussière, et destiné à y retourner bientôt, considérons quel est l'état de notre ame : qu'y verrons-nous? Ignorance dans l'esprit, corruption dans le cœur ; quel penchant pour le mal! quelle inconstance pour le bien! Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché; s'il y a en nous quelque chose de bon et d'estimable, nous le tenons de Dieu : les avantages de l'esprit et du corps, les dons de la nature et de la grâce, tout vient de Dieu. Un homme ponétré de cette vérité est bien éloigné de s'enorgueillir, de rechercher des louanges, ou d'ambitionner de vains honneurs; s'il trouve en lui quelques bonnes qualités, il en rapporte à Dieu toute la gloire; mais il fait beaucoup plus d'attention à ses défauts, et s'en humilie devant Dieu. Heureux ceux qui sont humbles de cœur, parce qu'ils seront comblés des bénédictions du Seigneur! malheur aux âmes hautaines et présomptueuses, parce que Dieu les couvrira de confusion!

est

em

ďe

L'a

me

cel On

per

tou

qu

bie

d'é

ric

ho

m v

la dev

arq nec

mu

an

ď٩

SAG

TOD

E

HISTORE.—Fier d'un nom qu'il déshonorait par ses vices, un noble voulut humilier un homme sans naissance, mais d'un grand mérite, et lui reprochait de manquer d'ancêtres. Le sage, loin de s'irriter, lui dit en souriant: «Si mon origine me déshonore, toi, tu déshonores la tienne. Apprenons de la respecter la vertu partout où elle se trouve, et n'oublions jamais que le vrai mérite dépend de nos œuvres, et non de nos emplois, ni de notre rang.

Exercices.—1. Qu'est-ce que l'orgueil?—2. Tracez le portrait de l'orgueilleux.—3. Qu'est sont les principaux effets de ce vice, et à qui est-il odieux?—4. Faites connaître la vertu opposée à l'orgueil.—5. Sur quoi devons-nous réfléchir pour combattre l'orgueil?

ARTICLE IL

De l'Avarice.

L'avarice est un attachement déréglé aux biens de la terre.

Ce n'est pas un peché d'avoir des richesses, mais c'en est un d'y attacher son cœur, de les rechercher avec empressement, de mettre son bonheur à les posséder, d'employer des voies injustes pour se les procurer. L'avarice produit l'oubli de Dieu, en engageant l'homme à faire de son trésor l'objet de son culte; c'est pour cela que saint Paul appelle l'avarice une idolatrie. On n'a que de l'indifférence pour son salut quand on pense avec trop d'inquiétude à sa fortune; on est peu touché du désir et de l'espérance des biens éternels quand on est si fort occupé du soin d'amasser des biens temporels; il est à craindre que l'on ne cesse d'être chrétien quand on a la passion de devenir riche.

L'avarice produit la dureté pour les pauvres. Un homme attaché à ses richesses est insensible à la mosère du pauvre; il ne connaît point le sentiment de la pitié. Bien plus, l'avare s'oublie lui-même; il devient insensible à ses propres besoins, préfère son argent à sa santé, à la vie même, et se refuse le nécessaire, de peur de diminuer son trésor; il accumule ses richesses sans en faire usage, il est indigent au milieu de ses biens, et il manque de tout au milieu de l'abondance. Quelle folie!

Enfin ce vice produit la duplicité: l'avare, pour avoir le bien d'autrui qu'il désire emploie le mensonge, la fraude et l'injustice. "Rien n'est plus "unjuste, dit le Saint-Esprit dans l'Écriture, que celui "qui aime l'argent: un tel homme vendrait son "tme." Quand on est dominé par cette passion, on no connaît plus ni bonne foi, ni honneur, ni conscience; on devient injuste, fourbe, violent: tous les y yens, même les plus criminels, sont employés pour cesir le trésor où l'on a attaché son cœur.

Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette

le bon et ntages de la grâce, ette vérité rcher des eurs; s'il rapporte coup plus ant Dieu. Irce qu'ils ! malheur parce que

ée à l'ar-

e qui est

it à être échissons

els sujets ins parler

la pous-

nsidérons

ns-nous ! eur ; quel

pour le

néant et

es vices, un
d'un grand
age, loin de
more, toi, tu
er la vertu
vrai mérite
vire rang/

ez le portrait s de ce vice, u opposée à r combattre

de l

sur

il a

ave

là, d

jow

oub

sur

lois

ded

juge

mor qui

un

on j

on 1

siné

Dan

cet (

de f

qu'i men

cacl

fure

cade

com

deva

elle

Jėsu

passion se fortificavec l'age. La réflexion, les années affaiblissent les autres passions; mais l'avarice semble se ranimer et prendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Plus un avare avance vers ce moment fatal où il faut tout abandonner, plus il s'attache à son misérable trésor; plus la mort approche, plus il tient à son argent, et plus il le garde comme une précaution nécessaire pour un avenir chimérique. "Insensé, lui dit Notre-Seigneur dans l'É-"vangile, cette nuit même on va te demander ton "ame: pour qui seront les richesses que tu as amas sées?" Il laissera ses richesses à d'autres, et il ne lui restera qu'un linceul usé et un sépulcre pour

🖫 v être enseveli.

Gardons-nous bien d'une passion si déraisonnable et si dangereuse. Instruits à l'école de Jésus-Christ. "ne cherchons point à amasser des trésors sur " la terre, où les vers et la rollife les mangent, et "où les voleurs les déterrent et les dérobent; "mais travaillons à amasser des trésors dans le "ciel, où il n'y a ni vers ni rouille qui les con-"sument, ni voleurs qui les dérobent" Efforçonsnous d'acquérir la vertu opposée à l'avarice : cette vertu est un détachement chrétien des biens de ce monde, soit dans la pauvreté, soit dans l'opulence. Si nous sommes pauvres, ne portons point envie à ceux qui sont riches, ne désirons pas de le devenir nous-mêmes; ces biens fragiles et périssables ne font qu'irriter nos désirs, loin de les satisfaire. Le juste est plus heureux avec le peu qu'il possède, que les méchants avec de grandes richesses. " Ne craignez point, disait le saint homme Tobie à "son fils: il est vrai que nous sommes pauvres, " mais nous aurons beaucoup de biens si nous crai-" gnons Dieu, si nous nous éloignons de tout péché, " et si nous faisons de bonnes actions." Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous vêtir, nous devons être contents. Ainsi, que ceux qui ont des richesses pensent bien qu'ils n'emporteront rien avec eux dans l'autre monde ; qu'ils les répandent donc dans le sein des pauvres, afin de se faire par ce moyen un trésor qui ne périra jamais.

s années ice semces dans moment s'attache che, plus comme chiméche l'Eder ton as amastet il ne cre pour

onnable

s-Christ,

ors sur

gent, et robent: dans le les confforçonse : cette is de ce pulence. t envie le deverissables atisfaire. u'il posichesses. Tobie à pauvres, ous crait péché, vant de s devons richesses ux dans

s le sein

n trésor

Histoire. — On reconte, au sujet d'un avare, un trait bien singulier et une fin bien tragique. Cet homme, possédé du démon de l'avarice, ne pensait qu'à accumuler biens sur biens et richesses sur richesses. Comme il craignait qu'on ne lui enlevât ses trésors, il avait pratiqué dans le fond de sa cave un endroit souterrain avec une porte de fer, masquée de manière à n'être point verçue là, dès qu'il avait reçu quelque somme, il l'allait cacher, et contemplait à loisir son or et son argent, dont il faisait son dieu. Un jour qu'il porta une somme considérable dans ce sombre réduit, il oublia de tirer sa clef, et de la prendre avec lui : il ferma la porte sur lui et compta les trésors entassés. Quand il les eut comptés à loisir, il voulut se retirer: mais la porte ne pouvait s'ouvrir en dedans, de sorte qu'il se vit renfermé sans pouvoir sortir. On peut juger de la situation horrible où il se trouva dans ce faneste moment. Il y a apparence qu'il cria, qu'il frappa longtemps; mais qui aurait pu l'entendre, et qui se serait avisé de le chercher dans un tel endroit?

Cèpendant, cet homme ne paraissant plus, sa famille fut, comme on peut le juger, dans la plus grande peine. On chercha, on f'chercher de tous côtés sans pouvoir en apprendre/aucune nouvelle on pensa, ou qu'il s'était peut-être noyé, ou qu'il avait été assassiné; en un mot, que, par quelque accident funeste, il avait péri. Dans cet intervélle de temps, un serrurier qui entendit parler de cet événement se rappela que cet avare lui avait autrefois ordonné daire secrètement une porte de fer, avec une serrure à ressort, et qu'il aurait bien pu arriver que, par méprise, il se fût malheureuse ment enfermé. Il déclara la chose; il conduisit dans l'endroit caché où il avait placé en secret cette porte; on l'enfonça: et quels furent l'étonnement, l'effroi et l'horreur, quand on aperçut le cadavre de cet homme entièrement pourri et rongé de vers l'Or comprit alors ce qui en était, on fouilla, on trouva des sommes immenses accumulées, vrais trésors de colère et de mélédictior devant Dieu.

BAUDRAND, Hist. edif.

Exercices. — 1. Qu'est-ce que l'avarice? quels effets produit elle? — 2. Montrez que l'avarice détruit tous les nobles sentiments. —3. Cette passion s'affaiblit-elle avec l'âge? — 4. Par quelles paroles Jésus-Christ a-t-il voulu nous éloigner de l'amour des richesses? — 5. Les richesses assurent-elles le bonheur?

ARTICLE III.

De la Luxure.

La Luxure est une affection criminelle pour les plaisirs contraires à la chasteté chrétienne.

Rien n'est plus indigne de l'homme que ce vice

tor à c

afi

ge

jan

su

to

ye

vai

ser "

266 8

" V

" C

"

" D

per me

que

sio

16 8

ten

COL de

doi

le

An

fid

ter

tag

honteux, rien n'est plus opposé à la sainteté de notre vocation: des Chrétiens ne devraient pas même le connaître. Pour concevoir de ce vice l'horreur qu'il mérite, il it a qu'à considérer les malheureux effets dont il est la cause. Il produit la haine de Dieu, l'éloignement des devoirs de la religion, l'endurcissement du cœur, la ruine de la société: les excès mènent bien vite au tombeau ceux qui s'y livrent. Un homme attaché à ce vice ne peut ignorer que Dieu l'a en horreur; aussi, il ne l'envisage que comme un vengeur sévère des excès que ce vice fait commettre, et il conçoit dans son cœur des sentiments d'aversion pour Celui qui doit un jour le punir avec rigueur. Les exercices de la religion ne peuvent s'allier avec ce vice quand on s'y est une fois adonné. La prière ennuie, on la néglige; la parôle de Dieu condamne, on ne l'écoute plus, pour s'approcher des Sacrements, il faudrait renoncer à ce vice, on les abandonne. . En étouffant ainsi le cri de la conscience, on tombe dans l'engourdissement, c'est-à-dire dans un état d'insensibilité où l'on n'est plus touché de rien: on s'aveugle sur ses devoirs, sur sa réputation, sur sa santé; on oublie tous ses intérêts, on n'écoute ni avis ni remontrances; on ne songe qu'à se satisfaire à quelque prix que ce soit; on ne craînt que ce qui peut troubler la jouissance de ces plaisirs criminels. De là l'horreur de la mort, qui tourmente le voluptueux, parce qu'elle doit le séparer de ce qu'il aime et le faire paraître au redoutable jugement de Dieu.

Détestons donc un vice si funeste; affermissonsnous, avec la grâce de Dieu, dans la vertu contraire, dans la chasteté chrétienne, qui nous règle, par rapport à la pureté, selon l'état où la Providence nous a

placés.

Cette belle vertu nous rend semblables aux anges mêmes: elle est infiniment agréable à Dieu, et il la récompense d'une manière magnifique, souvent des cette vie: Notre-Seigneur promet le ciel à ceux qui la pratiqueront: "Bienheureux ceux qui ont le "cœur pur, parce qu'ils verront Dieu." Pour conserver cette vertu, qui est exposée à bien des dangers, il y a deux moyens, que Jésus-Christ lui-même nous a enseignés dans l'Evangile : la vigilance et la prière. "Veillez, nous dit-il, et priez, afin que vous n'entriez

" point en tentation."

Veiller sur soi-même, c'est se précautionner contre tout ce qui pourrait donner la plus légère atteinte à cette précieuse vertu. Il faut veiller sur ses yeux, afin de ne jamais les arrêter sur aucun objet dangereux; il faut veiller sur ses oreilles, pour ne jamais écouter de mauvais discours; il faut veiller sur son esprit, pour en chasser toutes les pensées, toutes les idées contraires à la pureté; il faut veiller sur son cœur, pour y étouffer tous les mauvais désirs des les premiers instants qu'ils s'y font sentir. "Aussitôt qu'une mauvaise pensée s'éle-" vera dans votre esprit, dit saint Bernard, rejetez-la avec force, et elle s'éloignera de vous; mais si "vous vous y arrêtez, cette image produire dans "votre cœur un plaisir funeste à votre innocence: " ce plaisir vous conduira au/consentement, le con-"sentement à l'action, l'action à l'habitude, l'habi-"tude à la nécessité, la nécessité à la mort éter-"nelle." En rejetant aussitôt avec force toutes les pensées dangereuses, on évite cet affreux enchaînement de malheurs.

Secondement, il faut avoir recours à la prière des que l'on sent les premiers mouvements de cette pas sion, et dire avec confiance comme les Apôtres: "Sauvez-moi, Seigneur, sans vous je périrai." N'attendons pas même que nous soyons tentés pour recourir à Dieu. Prions-le souvent et avec ferveur, ou de nous préserver de ces tentations, ou de nous donner la force de les surmonter. Demandons aussi le secours de la très-sainte Vierge, de notre saint Ange et de nos saints Patrons. Si nous sommes fidèles à cette pratique, soyons sûrs que nous remporterons la victoire, et que nous tirerons même avantage de la tentation pour nous affermir dans la vertu.

Histoire.—Il y avait dans une certaine ville un écolier qui passait avec raison pour un modèle de vertu, et fréquentait les Secrements de la manière la plus édifiante. Allant un dimanche

de notre même de reur qu'il eux effets de Dieu, 'endurcisles excès 'y livrent. norer que sage quee vice fait entiments nnir avec e peuvent is adonné. e de Dieu rocher des ce, on les onscience, dire dans touché de sa réputaitérêts, on songe ˌqu'à ı ne craint ces plaisirs tourmente rer de ce giugement :

fermissons contraire, e, par rap nce nous a

aux anges ieu, et il la ouvent des à ceux qui ui ont le Pour cones dangers,



à l'église pour y faire ses dévotions comme à l'ordinaire, il rencontra deux de ses camarades qui n'étaient pas à beaucoup près aussi pieux que lui. On l'invite à déjeuner dans un cabaret voisin; il resiste longtemps: on insiste, on presse, on l'entraîne par force: on se met à tablé. Il but d'abord par violence, puis par plaisir; sa raison s'altéra insensiblement: dans cet état affreux on le fit tomber dans un crime horrible, et ce fut à cet instant même qu'il fut frappé à mort!...

Que vos jugements sont terribles, à mon Dieu! que vos voies sont impénétrables! Les malheureux compagnons de cet infortuné, saisis de terreur, allèrent expiér par une penitence austère le mal à peine réparable d'avoir précipité une âme dans l'enfer!

COLLET.

ma

ils

leu

lié

aie

en

reg

qu

cri mo

tel

căl

de

qu

tat

-vic

yeı l'ef

nu

act sor

Per

ôte

aux

C'e

qui

mo

l'er

loi

Die

tab

opp

ren

en ·

celı

arri

dan

C

ľ

Exercices.—1. Montrez que rien n'est plus dégradant pour l'homme que la luxure.—2. Quels sont les funestes effets de ce vice?—3. Quels sentiments doit-il nous inspirer?—4. Quels sont les charmes et les récompenses de la chasteté?—5. Quel est le premier moyen de la conserver?—6. La vigilance suffit-elle pour persévèrer dans la pratique de cette vertu?

ARTICLE IV

De l'Envie.

L'Envie est une tristesse criminelle du bien de

notre prochain.

L'envieux est blessé du mérite des autres: il ne peut souffrir d'en être surpassé, ou même égalé il est fâché de voir en eux des talents ou des vertus qu'il n'a pas lui-même, ou qu'il voudrait posséder lui seul. Si la vue de ces avantages qu'il remarque dans les autres ne lui inspirait que le désir de les imiter, ce ne serait plus envie, ce serait une noble émulation; mais ce n'est point là le sentiment qu'éprouve l'envieux; il désire moins d'acquérir luimême ces qualités estimables que d'en voir les autres privés: il regarde le bien qui leur arrive comme un mal pour lui-même, leur succès comme une perte qu'il fait, leur réputation comme une tache qui le flétrit. Cette malheureuse disposition de son cœur est un ver qui le ronge; c'est un poison qui le consume en secret: il est lui-même son propre bourreau. Que ce vice est bas et haissable! que les effets en sont funestes!

ire, il renconup près aussi iret voisin; il par force: on ar plaisir; sa n le fit tomber ème qu'il fut

que vos voies cet infortuné, austère le mal ifer!

COLLET.

gradant pour es effets do ce 4. Quels sont 5. Quel est le suffit-elle pour

du bien de

itres: il ne ne égalé il des vertus oosséder lui remarque désir de les une noble timent qu'écquérir . luivoir les aurive comme comme une ne tache qui de son cœur ui le consue bourreau. ffets en sont

Le premier effet de l'envie c'est la joie que cause le malheur d'autrui. Ceux à qui il porte envie tombentils en disgrâce, l'envieux s'en réjouit, il triomphe de leur chute, il trouve un plaisir malin à les voir humiliés, quoique ceux qu'il traite si indignement ne lui aient tait aucun mal. Un vindicatif n'attaque que ses ennemis, ceux dont il a reçu ou dont il croit avoir reçu de mauvais services; mais l'envieux hait ceux à qui il n'a rien à reprocher que leurs vertus: tout leur crime est d'avoir trop de mérite et de talent. Quel monstre! le cœur de l'homme est-il donc capable d'une telle noirceur?

Le second effet de l'envie c'est la médisance et la calomnie: l'envieux s'efforce d'obscurcir la réputation de ceux dont le mérite le blesse; il affaiblit, autant qu'il peut, le bien qu'on en dit; il donne des interprétations malignes à toutes leurs actions; il travestit en vices les vertus les plus pures; leur piété n'est à ses yeux que dissimulation et hypocrisie, leurs succès que l'effet du hasard, et non pas le fruit des talents.

Le troisième effet de l'envie c'est l'attention de nuire au prochain. Des paroles on en vient aux actions; on traverse ses desseins, on emploie toutes sortes de moyens pour lui faire de la peine, pour l'empêcher d'obtenir ce qu'il désire, ou pour le lui ôter s'il l'a déjà obtenu. Enfin on se porte quelquefois aux plus grands excès et aux dernières violences. C'est par envie que Caïn tua son frère; c'est l'envie qui inspira aux frères de Joseph le dessein de le faire mourir, et ensuite de le vendre comme esclave. C'est l'envie qui porta les Pharisiens et les docteurs de la loi à calomnier, à persécuter, à crucifier le Eils de Dieu même.

N'ouvrons donc jamais notre cœur à ce vice détestable: faisons tous nos efforts pour acquérir la vertu opposée, c'est-à-dire une affection chrétienne, qui nous rende sensibles au bonheur et au malheur du prochain, en vue de Dieu et du salut de nos frères.

Cette affection n'est autre chose que la charité: celui que la charité anime prend part à tout ce qui arrive à ses frères; il se réjouit avec ceux qui sont dans la joie, il s'afflige avec ceux qui souffrent; il

partage avec eux le bien et le mal qu'ils éprouvent, les ressent l'un et l'autre comme s'il les éprouvait luimême.

HISTOIRE. - Il y avait dans une ville deux marchands voisins et jaloux l'un de l'autre, qui vivaient dans une inimitié scandaleuse. L'un d'eux, rentrant en lui/même, écouta la voix de la religion qui condamnait ses ressentiments; il consulta une personne de pieté qui avait sa conflance, et lui demanda comment il fallait qu'il s'y prit pour se réconcilier. Le meilleur moyen, répondit-elle, est celui que je vais vous indiquer: lorsque des personnes viendront à votre boutique pour acheter, et que vous n'aurez pas ce qui leur convient, conseillez-lour d'aller chez votre voisin. Il le fit. L'autre marchand, instruit d'où lui venaient ces acheteurs, fut sensible aux bons offices d'un homme qu'il regardait comme son ennemi ; il alla chez lui pour/l'en remercier, lui demanda pardon de la haine qu'il lui avait portée, et le conjura de le recevoir au nombre de ses meilleurs amis./ Sa prière fut exaucée, et la religion unit étroitement ceux que l'intérêt et la jalousie avaient divisés.

Lect. chrétiennes.

Exercices. — 1. Qu'est-ce que l'envie, et quelle différence y 45-il entre ce/vice et l'émulation? - 2. Quel est le premier effet de l'envie ?—3. Quel en est le second ?—4. Quel en est le troisième? -5. Que faut-il faire pour déraciner ce vice détestable?

ARTICLE V.

De la Gourmandise.

La Gourmandise est un amour déréglé pour le boire

et le manger.

Il n'est pas défendu de sentir du plaisir en mangeant et er buvant : c'est par une sage prévoyance que Dieu a assaisonné d'un sentiment agréable l'usage des aliments qui sont nécessaires pour conserver notre santé et notre vie; mais on abuse de ce bienfait quand on ne recherche que le plaisir seul : il faut manger et boire pour vivre, et non pour flatter la sensualité; on ne doit se proposer dans cette action que de satisfaire le besom, afin d'être en état de remplir ses devoirs et de servir Dieu, suivant cette parole de l'Apôtre : "Soit " que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout " pour l'amour de Dieu."

P dan mai con tion de l ruii a di

dan l'av les gro mer E

des que flatt viar rais au l L

de l

guè que se n tion des non ence due

E du s les dan Esp il s' " se

" ch " qı

V) n éprouvent, rouvait lui-

ands voisins et é scandaleuse. la religion qui sonne de pieté fallait qu'il s'y pondit-elle, est ies viendront à sus ce qui leur l le fit. L'autre s, fut sensible son ennemi; il don de la haine i nombre de ses on unit étroite-

hrėliennes.

lifférence y (4)-il premier effet de est le troisième? table?

pour le boire

en mangeant ance que Dieu l'usage des alier notre santé fait quand on ut manger et sensualité; on le de satisfaire ses devoirs et l'Apôtre: "Soit rez, faites tout Pour observer cette leçon de saint Paul, il faut, dans les repas, ne point songer à contenter le corps, mais à suivre l'ordre de Dieu, qui veut que nous conservions notre vie. N'y chercher que la satisfaction des sens, c'est gourmandise, c'est un vice indigne de l'homme : il appesantit l'âme, il abrutit l'esprit, il ruine la santé et abrège la vie.

"La gourmandise tue plus d'hommes que l'épée," a dit un ancien. Elle produit l'ivrognerie et les excès dans le manger. Ce vice détestable dégrade l'homme, l'avilit et le met même au-dessous de la bête. Aussi, les honnêtes gens ne sont-ils pas sujets à ce vice grossier; il suffit d'avoir de l'éducation et des senti-

ments pour l'éviter avec soin.

Elle produit la sensualité, qui consiste à rechercher des mets exquis et délicats, ou à prendre des choses que l'on sait être nuisibles à la santé, parce qu'elles flattent le goût, ou enfin à manger avec avidité des viandes communes. Quelle honte pour un homme raisonnable de se laisser dominer par la sensualité, au lieu d'en réprimer les mouvements!

La gourmandise produit encore le mépris des lois de l'Église. Quand on est livré à ce vice, on n'est guère disposé à pratiquer les jeunes et les abstinences que l'Église ordanne : on ne sait ce que c'est que de se mortifier ; les lois qui prescrivent certaines privations paraissent un joug insupportable, on cherche des prétextes pour s'en dispenser, et l'on en vient non-seulement à violer le précepte du jeune, mais encore à user, sans scrupule des viandes défendues.

Enfin la gourmandise produit la dissension: c'est du sein de l'intempérance que naissent les querelles, les emportements et les violences. Nous en avons dans l'Écriture un tableau frappant que le Saint-Esprit a tracé lui-même; voici les propres termes dont il s'est servi: "A qui dira-t-on malheur? pour qui "seront les querelles? pour qui les précipices et les "chutes? pour qui les blessures, si ce n'est pour ceux "qui passent le temps à boire et mettent leur plaisir à "vider des coupes?"

Il faut donc avoir une vive horreur d'un vice si

ındigne d'un homme et encore plus d'un chrétien. Pratiquons dans tous nos repas la sobriété chrétienne, cette vertu qui nous règle dans le boire et le manger selon la nécessité, cette vertu qui rend le corps plus robuste et qui prolonge la vie: veillons beaucoup sur nous-mêmes, pour ne point passer les bornes du besoin dans une action qui d'elle-même tend à contenter la nature. Un chrétien regarde la nourriture comme un remède: il n'écoute ni l'avidité ni la sensualité; il évite la délicatesse et la recherche de ce qui flatte les sens; en un mot, il pense à imiter Jesus-Christ, qui a bien voulu s'assujettir à cette action humiliante, pour nous y servir de medèle; il a toujours présent à l'esprit cet avis salucaire qu'il nous a donné: "Veillez avec attention sur vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne s'appesan-" tissent par l'excès des viandes et du vin, et que le " jour du Seigneur ne vienne vous surprendre tout à "coup." Le moyen le plus propre à nous rappeler les règles de la sobriété et à nous donner la force de les suivre, c'est de faire avec piété la prière qui se dit avant et après le repas. Par là nous attirerons la bénédiction de Dieu sur nous, et nous obtiendrons la grâce de ne point l'offenser.

HISTORIE. — En fait de crimes, de désordres et d'excès, peut-être n'est-il rien de si horrible et de si tragique que ce qui arriva à un jeune homme en Afrique, duxtemps de saint Augustin. Ce jeune homme se nommait Cyrille; il était extrêmement adonné à la boisson, et pessait une partie de sa vie dans les cabarets avec des compagnons débauchés comme lui. Un jour qu'il s'était livré à tous les excès de l'intempérance et de sa passion, il retourna chez lui, et commença ses attentats par poignarder une de ses sœurs. Aux cris qu'elle fit entendre, le père alarmé accourut; et ce fils, plus furieux encore, trempa ses mains dans le sang de celui qui lui avait donné la vie, et l'égorgea: il poignarda encore une de ses autres sœurs, qui voulut prendre la défense de son père, et l'arrapher des mains de ce fils indigne, ou plutôt de ce monstre exécrable.

Que de crimes, que d'horreurs dans un seul homme et dans un seul jour! Saint Augustin fut bientôt informé de cet événement funeste; et quoiqu'il eût déjà prèché deux fois ce jour-là, il assembla sur le champ une troisième fois le peuple, et monta en chaire les larmes aux yeux et les soupirs dans le cour, pour faire part à ses auditeurs des horreurs que venait de commettre ce fils indigne de

tout on n à de Ciel Bain peut en d

pour Mon suiv

carsidre tout s'en tren de l

fort

ses |

amais avoir vu la lumière. Au récit de ce qui venait d'arriver toute l'assemblée poussa des cris et des gémissements lamentables en ne pouvait comprendre qu'un homme eût pu'se porter à tant et à de tels attentats. On craignit que la vengeance et les foudres du Ciel ne tombassent sur une ville qui avait produit un tel monstre. Saint Augustin profita de l'occasion pour monurer à quel excès peut conduire une passion malheureuse. Ses larmes et ses sanglots en dirent plus que ses paroles et ses discours.

Rapporté par Saint Augustin.

Exercices. — 1. Qu'est-ce que la gourmandise, et que faut-il faire pour l'éviter? — 2. Indiquez les funestes suites de ce vice. — 3. Montrez combien il dégrade l'homme. — 4. Quelles règles faut-il suivre dans le boire et dans le manger?

ARTICLE VI.

De la Colère.

Il y'a une sainte colère excitée par le zèle qui nous porte à reprendre avec force ceux que notre douceur n'a pu corriger : telle est la colère d'un père ou d'un maître à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre-Seigneur lui-même a été ému de cette colère lorsqu'il chassa du Temple les profanateurs qui en violaient la sainteté; mais la colère qui est un péché capital est bien différente: c'est un mouvement impétueux de notre ame qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplait. Elle vient d'un mauvais principe; c'est l'effet d'une passion qui règne dans le cœur, et qui rencontre quelques obstacles. Un orgueilleux s'emporte contre ce qui blesse sa vanité ou son ambition; un avare s'irrite quand quelque chose dérange ses projets de fortune; un voluptueux s'indigne lorsqu'on traverse ses plaisirs.

Cette colère n'est ni selon Dieu, ni selon la droite raison : elle porte le trouble dans l'âme, et le désordre qu'elle y cause se peint sur le visage et dans tout l'extérieur de l'homme qui s'y livre; ses yeux s'enflamment, sa voix est entrecoupée, tout son corps tremble, il ne se connaît plus, il ne respecte rien: de là les injures qu'il vomit contre ceux qui en sont

rcès, peut-être ui arriva à un tin. Ce jenne adonné à la arets avec des s'était livre à retourna chez de ses sœurs. rut; et ce fils, le celui qui lui re une de ses père, et l'arra-stre exécrable. me et dans un cet événement -là, il assembla e en chaire les aire part à ses fils indigne de

n chrétien.

hrétienne.

le manger

corps plus

beaucoup

bornes du

end à connourriture

idité ni la cherche de

se à imiter

tir à cette

e modèle; s salutaire

ention sur s'appesani, et que le

ndre tout à us rappeler

er la force

ière qui se

ttirerons la

iendrons la

l'objet; le venin coule de sa bouche à grands flots; les médisances les plus atroces, les calomnies les plus noires, tout est employé pour les déchirer : de là les imprécations qu'il fait contre lui-même; de là quelquefois les horribles blasphèmes que son aveugle fureur lui met dans la bouche: rien n'est sacré pour cette langue impie; il en vient ensuîte aux dernières violences; les cruautés les plus révoltantes suffisent à peine pour satisfaire sa vengeance, pour assouvir sa Voilà quels sont les funestes effets de cette

passion terrible.

Il faut donc s'accoutumer de bonne heure à la maîtraiser dès qu'on en sent les premières atteintes, ne pas parler quand on se sent ému : il faut encore s'exercer à la douceur chrétienne. Cette vertu nous fait supporter en vue de Dieu les contradictions qui nous arrivent, elle réprime toutes les vivacités et les saillies que la colère peut exciter; elle fait qu'on ne donne alors aucun signe d'impatience ou d'aigreur, qu'on ne laisse échapper aucune parole de mépris ou de plainte, qu'on a toujours un air honnête et madeste, que l'on se contraint en faveur de certains esprits difficiles, et qu'on tâche de les gagner à force de complaisance.

Historia. - Ruffin rapporte qu'un solitaire, se sentant souvent ému de colère dans son monastère, dit en lui-même: ¿Je m'en irai dans le désert, afin que, n'ayant là personne avec qui je puisse avoir des démèlés, je ne sois plus dans l'occasion de me fâcher. S'en étant donc allé dans la solitude, il se retira dans une caverne. Un jour qu'il se félicitait d'avoir su éviter les occasions de la colère, il arriva que sa cruche, qu'il avait remplie d'eau se renversa trois fois de suite, faute de précaution : ce qui l'impatienta tellement, qu'il la prit et la brisa de dépit. Étant aussitôt rentré en lui-même, il dit : . Le démon de la colère m'a trompé ; car, quoique je sois seul, dil ne laisse pas de me vaincre: puis donc que nos passions nous caccompagnent partout et qu'il y a partout à combattre, je retournerai dans le monastère.

Vie des Pères du Désert.

qu

da

l'e

on Ce

mi

pa

ou

les

on

ou

qu

hο qu

pre tio

n'e

pr

ex

est

ma

nυ

re

Re

pa

lar les

ob

fai

Exercices. — 1. Quelle est la colère qui est irrépréhensible, et quelle est celle qui offense Dieu? - 2. Quel effets produit cette violente passion? - 3. Quels sont les fruits de la douceur et de la patience qui lui sont opposées ?

ands flots;
omnies les
irer: de là
me; de là
on aveugle
sacré pour
x dernières
suffisent à

assouvir sa

s de cette

heure à la es atteintes, faut encore vertu nous lictions qui vivacités et e fait qu'on i d'aigreur, e mépris ou lête et made certains mer à force

ntant souvent
'Je m'en irai
qui je puisse
de me fâcher.
s une caverne.
is de la colère,
renversa trois
nta tellement,
é en lui-même,
que je sois seul,
passions nous
ttre, je retour-

lu Désert.

préhensible, et produit cette puceur et de la

ARTICLE VII.

De la Paresse.

La Paresse est une lacheté, et un dégoût volontaire du travail, qui fait que l'on néglige ses devoirs plutôt

que de se faire violence.

Il n'y a point de péchés, point de désordres auxquels la parèsse ne conduise, parce qu'elle met l'âme dans un état d'engourdissement et de faiblesse qui l'empêche de résister à ses mauvaises inclinations: on l'appelle ordinairement la mère de tous les vices. Ceux qui en naissent plus directement sont, le premier, l'oisiveté et la perte du temps : un paresseux passé les jours, les mois, les années, ou à ne rien faire, ou dans des amusements frivoles; il ne remplit point les devoirs de la religion ; la prière est ou entièrement omise, ou mal faite; les Sacrements sont abandonnés, ou recus sans la préparation nécessaire. Il ne s'acquitte pas mieux des devoirs de son état : un jeune. homme, par exemple, ne profite point de l'éducation qu'on lui donne, il ne fait rien de tout ce qu'on lui prescrit, ou le fait mal, sans attention, sans application; de là son esprit n'est point cultivé, sa mémoire n'est point exercée; il sort de la maison d'éducation presque aussi ignorant qu'il y était entré. Qu'arrive-til? Si on lui donne un emploi important et qui exige des lumières et des connaissances étendues, il est incapable d'en exercer les fonctions, il s'en acquitte mal, son ignorance perce, son incapacité est reconnue; il tombe dans un souverain mépris. Que de regrets alors d'avoir perdu le temps de sa jeunesse! Regrets inutiles! il est trop tard; cette perte est irréparable.

Le second vice qui naît de la paresse est la pusillanimité. Le paresseux n'a pas la ferce d'entreprendre les choses les plus faciles : il est arrêté par le moindre obstacle, tout lui paraît impossible, parce qu'il ne veut faire aucun effort. "Malheur, dit l'Écriture, à ceux

" qui manquent de cœur!"

La paresse produit l'inconstance. S'il arrive que

l'on conçoive quelque désir de se corriger, ce désir est faible, et il ne dure pas longtemps; on se lasse bientôt, et l'on retombe dans sa première indolence. "Les "désirs tuent le paresseux, dit le Saint-Esprit; il veut, "et il ne veut pas; il veut aujourd'hui une chose, et "demain une autre, aujourd'hui il veut bien, et

В

bon

seuz

.0

e no

e de

soui

pare

inc

nou

pou

Co

Ce

aal

pai

lai

" P

" D

na

en

der

" demain il changera d'avis."

De là cette liédeur qui l'accompagne partout, c'est-à dire une langueur de cœur qui ne laisse aucun goût pour ses devoirs; de la enfin cette insensibilité qui le rend sourd aux remontrances et aux exhortations de ceux qui veulent le réveiller de cet assoupissement; rien ne le remue, rien ne le touche, ni les reproches qu'on lui fait, ni les bons exemples qu'il a sous les yeux. Que de péchés dans une âme lâche et indolente! L'Ecriture la compare à une terre inculte et abandonnée. "J'ai passé, dit l'auteur sacré, par le " champ du paresseux, et il était plein de mauvaises 'herbes; les épines en couvraient toute la surface, et "l'enceinte de pierres qui devait l'environner était 'renversée." Écoutons encore les paroles que Dieu adresse lui-même au paresseux dans le livre des Proverbes: "Allez à la fourmi, o paresseux! considérez sa conduite, et apprenez d'elle à être sage : car, 'quoiqu'elle n'ait ni chef qui la conduise, ni maître qui l'instruise, elle a soin de faire sa provision pen-" dant l'été, et d'amasser dans la moisson de quoi se " nourrir. Jusques à quand dormirez-vous? quand ' vous réveillerez-vous de votre sommeil ?' Si vous ne 'sortez de votre assoupissement, l'indigence viendra " fondre sur vous et vous accablera."

Demandons à Dieu la vertu contraire à la paresse, c'est à-dire une sainte activité, qui nous fasse aimer nos devoirs, et qui nous rende prompts à les remplir, en vue de lui plaire et pour notre salut. Que les difficultés du travail ne nous rebutent point; ayons bon courage, et Dieu rendra doux et facile ce qui nous avait d'abord paru dur et penible : c'est lui qui nous a imposé l'obligation de travailler; il nous aide à pratiquer ce qu'il nous commande. Soyons persuadés que l'ennui qui accompagne toujours l'oisiveté est mille fois plus insupportable que le travail le plus fatigant.

ce désir est see bientôt, ice. "Les it; il veut, e chose, et t bien, et

out, c'est-à ucun gout sibilité qui chortations assoupisseche, ni les ples qu'il a ne lâche et rre inculte cré, par le mauvaises surface, et nner était que Dieu e des Proconsidérez sage : car, , ni maître vision pende quoi se us? quand Si vous ne ce viendra

la paresse, fasse aimer es remplir, que les difayons bon e qui nous qui nous a ide à pratisuadés que b'est mille is fatigant.

Histoires. — Allez à la fourmi, considérez sa conduite, et appresez à devenir sage, disait souvent, d'après Salemon, un pasteur des ames. Cette vie est le temps de la moisson, faites provision de bonnes ceuvres, afin que vous ayez de quoi achefer le ciel. Paresseux, jusques à quand dormirez-vous?

— Un saint homme dissit chaque fois qu'il entendait l'horloge:

O mon Dieu! voilà une heure passée de celles qui composent le
nombre de mes jours; il faudra que j'en rende compte, ainsi que
de tous les moments de ma vie.

Exercices. — 1. Qu'est-ce que la paresse, et de quoi est-elle la source? — 2. Quelles sont, pour un jeune homme, les suites de la paresse? — 3. Comment la paresse produit-elle la pusillanimité et l'inconstance? — 4. Citez quelques paroles de l'Ecriture propres à nous faire sentir les dangers de la paresse. — 5. Que faut-il faire pour vaincre la paresse?

SECONDE PARTIE.

DES SACREMENTS ET DE LA PRIÈRE.

AVANT-PROPOS.

NÉCESSITÉ DE LA GRACE ET MOYENS DE L'OBTEMIR.

Nous avons besoin de la grâce pour accomplir les Commandements de Dieu et pour nous sauver. Sans ce secours divin nous ne pouvois rien dans l'ordre du salut. C'est ce que Notre-Seigneur nous a enseigné par ces paroles: "Sans moi vous ne pouvez rien faire;" et saint Paul par celles-ci: "Nous ne sommes "pas capables d'avoir par nous-mêmes aucune bonne pensée, comme de nous-mêmes; mais c'est Dieu qui "nous en rend capables." La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait par sa pure miséricorde, et en considération des méfites de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de grâces: 1º la grâce sanctifiante, qui

nous justifie, c'est-à-dire qui nous fait passer de l'état du péché mortel à l'état de la justice; elle nous rend enfants de Dieu, agréables à ses yeux, et nous donne droit à l'héritage du ciel : cette grâce se nomme habituelle, parce qu'elle nous est donnée pour demeurer en nous; 2º la grâce actuelle, qui consiste dans une lumière, dans une sainte pensée que Dieu nous donne, dans un bon mouvement qui prévient, qui excite, qui aide notre volonté pour faire le bien.

Le péché originel ayant répandu d'épaisses ténèbres dans notre esprit et une profonde corruption dans notre cœui, nous naissons dans l'ignorance et avec une forte inclination au mal, qu'on appelle concupiscence; ce sont les deux sources générales de tous nos péchés: nous ne péchons que parce que nous ignorons nos devoirs, ou parce que, les connaissant, nous aimons miedx suivre nos penchants que nos lumières.

Nous ne pourrions jamais sortir de l'état du péché ni faire le bien, si Dieu ne nous ouvrait les yeux de l'esprit, et s'il n'imprimait à notre cœur un bon mouvement qui le tournat vers la vertu. La grace nous fait connaître le bien; elle nous en inspire le désir, et nous donne la force de le pratiquer. Que deviendrait l'homme attaqué de toutes parts au dedans et au dehors, si Dieu ne l'aidait dans sa faiblesse? car à cette pente qu'il a pour le mal se joignent encore les tentations qu'il éprouve de la part du démon et des créatures. Que de pièges le monde ne lui dresse-t-il pas de tous côtés! Il étale à ses yeux ses pompes et ses faux biens pour y attacher son cœur et le détourner de Dieu. Le démon lui livre de continuelles attaques, présentant à ses sens des objets flatteurs et séduisants, remuant son imagination par mille prestiges, et excitant en lui des mouvements de révolte contre l'esprit. Non, il ne pourrait certainement résister à tant d'assauts si Dieu cessait un seul instant de le soutenir. Voilà pourquoi, en récitant tous les jours la prière du Seigneur, nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, que sa volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel, qu'il ne nous abandonne point à la tentation, et qu'il nous délivre du mal.

Il est donc vrai, selon la doctrine de Jésus-Christ,

faire déli de 1 tout. " to est p nous que Pass n'est n'en sauv nous ciale boni elle infa men Oı cren Sacr pou exau

que

nou unic pou grac von nou nou aide poin n'en tége

quai

H 88 C enco ayan Lysi er de l'état elle nous

r, et nous

se nomme

ur demeu-

siste dans Dieu nous

vient, qui

s ténèbres

tion dans

ce et avec

concupis-

e tous nos

s ignorons

ant, nous

lumières.

du péché

s yeux de

bon mou-

race nous

e le désir.

ue devien-

dedans et

sse? car à

encore les

non et des

dresse-t-il

pompes et

le détour-

ntinuelles

latteurs et

ille prestide révolte

ment résis-

instant de

s les jours <u>Dieu que</u> aite sur la

ibandonne mal.

sus-Christ,

oien.

que nous ne pouvons glorifler le nom de Dieu, ni faire sa volonté, ni résister à la tentation, ni être délivrés des piéges du malin esprit que par le secours de Dieu même; mais avec la grace nous pouvons/ tout, selon cette parole du même Apôtra: "Je puis "tout en Celui qui me fortifie." Ce secours ne nous est point dû, autrement ce ne serait plus une grace: nous n'y avons aucun droit; Dieu ne nous le donne que par sa pure bonté, et en vertu des mérites de la Passion et de la Mort de Jésus-Christ; mais cette grâce n'est refusée à personne, et c'est notre faute quand nous n'en profitons pas pour faire le bien et pour nous sauver. Ce n'est pas la grâce qui nous manque, c'est nous qui manquons à la grâce. Dieu l'a attachée spécialement aux Sacrements quand on les reçoit avec de bonnes dispositions: il l'a promise à la prière quand elle est bien faite; nous avons donc deux moyens infaillibles pour obtenir la grâce : ce sont les Sacrements et la prière.

On recoit la grace sanctifiante par le canal des Sacrements, surtout par le Sacrement de Baptême et le Sacrement de Pénitence, que Jésus-Christ a institués pour cette fin. En second lieu, Dieu a promis de nous exaucer quand nous nous adressons à lui par la prière, quand nous implorons le secours de sa grâce, quand nous sollicitons sa miséricorde au nom de son Fils unique, qui nous a aimés jusqu'à se livrer à la mort pour nous. Nous pouvons donc attirer en nous la grace de Dieu, et avec ce secours puissant nous pouvons acccomplir ses Commandements; car Dieu ne nous commande point des choses impossibles, mais il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et il nous aide afin que nous le puissions. Dieu n'abandonne point ceux qu'il a une fois justifiés par sa grâce, s'il n'en est abandonné le premier ; il ne cesse pas de protéger ceux qui ne cessent pas de lui être fidèles

Historia. — S. Augustin résistait à la grâce lorsque, pressé de se convertir, il disait à Dieu; «Seigneur, encore un peu de temps, encore un peu de temps; bientôt, bientôt, demain, demain.» Mais ayant appris la conversion de deux officiers de l'empereur, qui ayaient renoncé au mende à l'occasion de la lecture de la vie de

saint Antoine, et ayant entendu une voix qui disait: «Prenes et lisex, prenex et lisex, il prit les Epitres de saint Paul, et lut ces paroles: «Ne vivez pas dans la débauche et l'impureté. Il se dit à lui-même: «Jusques à quand balancerai-je? Jusques à quand remettrai-je de jour en jour? Pourquei ne serait-ce pas tout à «l'heure? Pourquei ne me retirerais-je pas des ce moment de mes cordures et de mes infamies? » Augustin coopéra alors à la grâce, et éprouva ce qu'avait dit l'un de ces officiers: «Il en coûte bien « moins pour être ami de Dieu que pour parvenir à une brillante « fortune et devenir ami de l'empereur. Il n'y a qu'à le vouloir: si « je veux l'être, je le serai dans le moment.»

ASAUSSE.

Exercizes.— 1. De quoi avons-nous besoin pour accemplir les commandements de Dieu et pour nous sauver?— 2. Qu'est-ce que la grâce, et combien y en a-t-il de sortes?— 3. Dans quel état naissons-nous, et quelles sont les sources de tous nos péchés?— 4. Montrez quel besoin nous avons du secours de Dieu pour sortir de cet état.— 5. Dieu nous doit-il-la grâce, et par quel moyen nous la donne-t-il?

TITRE PREMIER.

DES SACREMENTS.

CHAPITRE PREMIER.

DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

Jésus-Christ a institué les Sacrements, c'est-à-dire des signes sensibles auxquels il lui a plu d'attacher le don inestimable de la justification; les Sacrements sont donc comme autant de canaux par lesquels il nous communique la grâce qui conduit au salut.

Les Sacrements sont des signes, puisqu'ils nous font connaître une grâce invisible qu'ils opèrent dans notre âme, et ces signes sont sensibles parce qu'ils tombent sous nos sens. l'Euc et le l'une que l du n invis

Troment que i

Sacro form rapp commating the terms of the t

tient l'on droit oppor du S vertu dont

Bapt

sanci entre quer etabl c'est j et les

spirit

Il y a sept Sacrements : le Baptême, la Confirmation, : Prenes et il, et lut ces l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre é. Il se dit et le Mariage. Il y deux choses dans les Sacrements: basup. 5 ser l'une que l'on voit, et l'autre que l'on ne voit pas, mais pas tout à que l'on croit. Ce que l'on voit, c'est l'action extérieure ment de mes du ministre; ce que l'on ne voit pas, c'est l'opération s à la grace, a coûte bien invisible de la grace. ane brillante le vouloir : si

Trois choses sont nécessaires pour faire un Sacrement: la matière, la forme et l'intention de faire ce

que fait l'Eglise.

Les choses dont on se sert dans l'administration des Sacrements en sont la matière, les paroles en sont la forme. Ces deux choses extérieures ont un parfait rapport entre elles, ainsi qu'avec la grâce qu'elles communiquent : par exemple, dans le Baptéme, la matière est l'eau ; la forme consiste dans ces paroles : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; c'est-à dire je te lave, et l'effet du Baptème est de purifier l'âme en donnant une nouvelle vie. La matière de la Confirmation consiste dans l'onction du saint Chrême avec l'imposition des mains; la forme consiste dans les paroles qui accompagnent cette action, et l'effet de ce Sacrement est de donner le Saint-Esprit et d'augmenter la grâce reçue dans le Bapteme.

Outre la grace sanctifiante, chaque Sacrement contient encore une autre grace qui lui est propre, et que l'on nomme grâce sacramentelle. C'est un certain droit que nous recevons alors d'obtenir en temps opportun des secours particuliers pour accomplir la fin du Sacrement. Dans le Baptême, par exemple, en vertu de la grace sacramentelle on reçoit les secours dont on a besoin pour mener une vie chrétienne et pour conserver l'innocence reçue dans ce Sa rement.

Tous les Sacrements ent été institués pour notre sanctification, tous produisent cet effet; mais il y a entre eux des différences qu'il est nécessaire de remarquer. Premièrement, le Baptême et la Pénitence sont stablis pour donner la vie spirituelle de la grâce, et c'est pour cela qu'on les appelle Sacrements des morts; et les autres sont pour augmenter en nous cette vie spirituelle que nous devons avoir déjà en les rece-

c'est-à-dire attacher le sacrements lesquels il salut

ASAUSSE.

ccemplir les

Qu'est-ce que

ns quel état péchès ? --- 4.

our sortir de

oyen nous la

s nous font dans notre ils tombent vant: on les nomme, pour cet effet, Sacrements des vivants, parce que pour les recevoir dignement il faut vivre de la vie de la grace, c'est à dire être exempt de

Instit

fautt-on i est l'

qu'or

le p l'a i

" tr

" et

" et

la f

mat

т **С**'

a in

et de

pour fant pécl

effac

avoi Bap

pécl

de s

mai

'ign

an oách

péché mortel.

Secondement, il y en a trois, savoir, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, dans lesquels l'âme n'es pas seulement sanctifiée par la grace, mais elle est encore marquée d'un caractère spirituel qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière, et qui ne peut être effacé. Celui qui reçoit ces Sacrements avec de mauvaises dispositions ne recolt pas la gracesanctifiante, mais il reçoit le caractère; de plus la grace, quand on l'a reçue, peut se perdre par le peche; mais le sceau divin que ces Sacrements ont imprimé ne saurait s'effacer; c'est pour cette raison que ces trois Sacrements ne peuvent se réitérer, c'est-à dire qu'ils ne peuvent être reçus qu'une seule fois par la même personne.

Outre l'action et les paroles qui sont essentielles à chaque Sacrement, l'Eglise, toujours conduite par le Saint-Esprit, a ajouté plusieurs cérémonies pour l'instruction et l'édification des fidèles. Quoique ces cérémonies ne soient pas absolument nécessaires pour l'effet des Sacrements, elles n'en sont pas moins res pectables par leur antiquité : la plupart paraissent avoir été établies par les Apôtres mêmes; ces cérémonies servent à nous faire mieux connaître l'excellence et la sainteté des Sacrements; elles nous apprennent d'une manière sensible ayec quelles dispositions nous devons les recevoir, quels effets ils produisent, et

quelles obligations ils nous imposent.

Histoire. — Un prêtre zélé disait en gémissant: « Combien n'y a-t-il pas de malades qui, dans la belle saison, vont aux eaux de Bourbonne, de Vichy, de Bareges I etc. Ils font de grandes dépenses pour guérir de quelques infirmités corporelles, et il s'en faut bien qu'ils guérissent tous. Nous avons des sources admirables pour toutes les maladies de l'ame: ce sont les Sacrements. Ces sources de graces guérissent infailliblement tous ceux qui y vont tant bien disposés. Comment tant de pécheurs négligent-ils d'aller ces sources y puiser une eau qui est si salutaire? Comment la plupart de ceux qui y vont n'y portent-ils pas les dispositions nécessaires ?

rements des ment il faut e exempt de

Baptême, la
l'âme n'es'
nais elle est
el qui nous
lière, et qui
Sacrements
pas la grâce
; de plus la
erdre par le
crements ont
cette raison
itérer, c'est-àseule fois par

essentielles à nduite par le nies pour l'inique ces céré-essaires pour as moins res araissent avoir es cérémonies l'excellence et la apprennent positions nous produisent, et

nt: «Combien n'y
vont aux eaux de
font de grandes
porelles, et il s'en
sources admirables
Sacrements. Ces
us ceux qui y vont
négligentils d'aller
aire? Comment le
as les dispositions

Exercices.— 1. Qu'entend-on par les Sacrements, et qui les a institués?—2. Comb en y a-t-il de Sacrements?—3. Combien faut-il de choses pour faire un Sacrement, et comment les nommet-on?—4. Pourquoi les Sacrements ont-ils été institués, et quel est l'effet particulier propre à chacun d'eux?—5. Quels sont ceux qu'on ne peut recevoir qu'une fois, et pour quel motif?

CHAPITRE IL.

DU BAPTÉME.

ARTICLE PREMIER.

Nécessité de ce Sacrement.

Le Baptême est un Sacrement qui efface le péché originel et nous fait enfants de Dieu et de l'Église.

C'est le premier de tous les Sacrements, et il donne le pouvoir de participer aux autres. Notre-Seigneur l'a institué lorsqu'il a dit à ses Apôtres: "Allez, ins-"truisez tous les peuples, baptisez-les au nom du Père, "et du Fils, et du Saint-Esprit; tous ceux qui croiront "et seront baptisés seront sauvés." Ces paroles sont la forme du Baptème, et l'eau naturelle en est la matière.

C'est donc pour sauver les hommes que Jésus-Christ a institué le Baptême; c'est pour les délivrer du péché et de la mort éternelle, qui est la peine du péché, et pour les rendre, par une nouvelle naissance, les enfants de Dieu et de l'Église. Le Baptême remet le péché originel dans les enfants, et dans les adultes il efface encore tous les péchés actuels qu'ils peuvent avoir commis depuis qu'ils ont l'usage de la raison; le Baptême remet aussi toutes les peines dues à ces péchés; c'est pour cela que l'Église n'a jamais imposé le satisfaction ou de pénitence aux nouveaux baptisés; mais il n'ôte pas les suites du péché originel, qui sont l'ignorance, la concupiscence, les misères de la vie et la nécessité de mourir. Dieu nous laisse ces suites du péché originel, après même qu'il a été effacé, afin

mdr

u'ell n éc

COL

o are

e lui

arce

ette

béri

ure,

8 81

om

est

it q

u il

S

int

éce

BISE

8 p

lut

u c

omr

tio

C'e

nd

'il

di

Be

m,

qu'elles servent d'exercice à notre vertu par les combats que nous avons à soutenir pour éviter le mal et faire le bien. Si le Baptème nous délivrait de l'ignorance et de l'inclination au mal, nous ferions le bien sans peine et comme naturellement; et quel mérite y aurait-il à le faire s'il ne nous coûtait rien? Le Baptème imprime dans notre âme un caractère ou une marque spirituelle et ineffaçable qui consacre à Dieu ceux qui sont baptisés, et qui les distingue de ceux qui ne le sont pas. Ce caractère de consécration fait qu'on ne peut recevoir le Baptême qu'une fois, car ce qui est une fois consacré à Dieu lui appartient par un droit inaliénable.

Le Baptème est si nécessaire, qu'on ne peut être sauvé sans le recevoir, conformément à ces paroles de lésus-Christ: "Si l'homme ne renaît de l'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux." Mais il peut être suppléé ou par le martyre ou même par le désir du Sacrement, dans les cas où il y aurait impossibilité de le recevoir; et c'est pour cela qu'on distingue trois sortes de Baptême : le Baptême d'eau, le Baptême de désir, et le Baptême de sang. Il n'y a cependant que le Baptême d'eau qui soit un véritable Sacrement; et si l'on donne le nom de Baptême aux deux autres; ce n'est que parce qu'ils suppléent au défaut de ce Sacrement lorsqu'on ne peut le recevoir, et qu'ils ont le même effet.

Le Baptème de désir doit être accompagné d'un véritable et sincère regret de ses péchés, avec un

grand amour de Dieu.

Le Baptême de sang consiste à souffrir le martyre pour l'amour de Dieu et pour la foi de Jésus-Christ avant d'avoir été baptisé: on le nomme ainsi parce qu'on regarde celui qui meurt en souffrant pour la défense de la foi comme baptisé dans son sang, et qu'il obtient la même grâce qu'il aurait reçue par le Baptême d'eau, et même bien plus parfaitement, parce que le martyre est l'acte suprême de la charité.

HISTOIRE.—J'ai connu une vertueuse femme, dit le pieux Bourdon, toute pauvre des biens de la vie présente, mais très-riche des biens du ciel, pleine de l'esprit de Jésus-Christ et d'un amour u par les comritér le mal et
rait de l'ignoferions le bien
et quel mérite
tait rien? Le
caractère ou
jui consacre à
s distingue de
e consécration
e qu'une fois,
lui appartient

ne peut être
ces paroles de
de l'eau et de
me des cieux."
tyre ou même
où il y aurait
our cela qu'on
aptême d'eau,
sang. Il n'y à
t un véritable
Baptême aux
suppléent au
ut le recevoir,

mpagné d'un chés, avec un

rir le martyre Jésus-Christ ne ainsi parce frant pour la n sang, et qu'il ne par le Bapent, parce que rité.

it le pieux Bouris très-riche des et d'un amour endre pour la sainte Vierge. Comme on élevait dans la villen'elle habitait une magnifique église, elle se sentit pressée d'offrirn écu, fruit de ses épargnes, pour contribuer en quelque sorte à . construction du pieux édifice. Mais le prêtre à qui elle présenta on offrande la refusa, et lui témoigna même qu'il serait bien aise e lui faire accepter quelques secours, au lieu d'en recevoir d'elle, arce qu'il voyait bien à ses habits qu'elle était pauvre. Alors ette femme, avec une foi admirable, lui répondit: « Moi pauvre, mon père ? eh! ne suis-je pas chrétienne, fille d'un grand roi, et héritière d'un grand royaume ?»

Mois de Marie par le P. DEBUSSI.

Example — 1. Quet est le premier et le plus nécessire de touses sur le ? — 2. Jusqu'à quel point le Baptème est il nécesaire, et comment peut-il être supplée ? — 3. Les diverses manières e suppléer le Baptème sont-elles aussi des sacrements ?

ARTICLE II.

Ministre du sacrement de Baptême.

Le Baptême étant aussi nécessaire qu'il l'est pour e salut, Jésus-Christ, en l'instituant, a denné aux commes toutes les facilités imaginables de le recevoir; est pour ce sujet que, quoique ordinairement il n'y it que les prêtres qui aient droit de baptiser, ex u'il faille porter les enfants à l'église pour y recevoir Sacrement avec les cérémonies ordinaires, cepenant toute personne peut baptiser dans le cas de écessité; et le Baptême est valide, pourvu qu'elle erse de l'eau naturelle sur le baptisé en prononçant es paroles: Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et u Saint-Esprit. Pour être véritablement baptisé, il ut que l'eau ait touché quelque partie considérable u corps, autrement il faudraît regarder le Baptême omme douteux, et baptiser ensuite l'enfant sous contion.

C'est ce qu'on doit faire aussi si l'on a un doute ndé que l'enfant ait vie, ou qu'il ait été baptisé, ou l'il l'ait été comme il faut, ainsi que dans d'autres s'extraordinaires; car alors on doit le baptiser ainsi, disant lorsqu'on verse l'eau sur lui: Si tu es capable Baptême, ou: Si tu n'es point baptisé, je te baptise au m, etc.

Le Baptème étant absolument necessaire à tous les hommes, c'est une obligation à ceux qui se convertissent à la foi catholique, ayant l'usage de la raison, de recevoir ce Sacrement; mais alors on a soin de les disposer à cette grande action par une instruction suffisante et par la préparation de leur cœur, principalement en les excitant à la contrition de leurs pêchés. Autreféis on n'administrait le Baptème à ces sortes de personnes que deux fois l'année, les veilles de Pâques et de la Pentecôte, à moins que que lqu'une ne fût en danger de mort, et c'est de là qu'est venue la pratique de bénir en ces deux jours l'eau qui doit servir au Baptème.

Histoire. — Un missionnaire du nouveeu monde percourait les régions les plus écartées pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Il se présenta un jour à lui un sauvage dont les dispositions lui parurent extraordinaires. Dès qu'il fut bien instruit des mystères de notre sainte Religion et de ce qui regarde les Sacrements, il lui administra le Baptème et la sainte Eucharistie, qu'il recut avec les plus viss transports de la reconnaissance et de l'amour. Le missionnaire partit pour aller faire d'autres excursions apostoliques, et revint un an après dans le lieu où était le sauvage devenu chrétien. Dès que celui-ci eut connaissance de l'arrivée du missionnaire, qu'il regardait comme son père, il se rendit auprès de lui, et le conjura de lui donner de nouveau la sainte communion. mon fils, lui dit-il; mais il faut auparavant que vous confessiez les péchés mortels dont vous avez pu vous rendre coupable : ne craignez rien, je vous aiderai à vous accuser. - Quoi i mon père, répondit le sauvage avec étonnement, il y aurait des Chrétiens qui, après avoir été baptisés et avoir reçu le corps de Jésus-Christ, seraient assez ingrats pour l'outrager par quelque péché mortel? Grâce à Dieu, je ne crois pas être coupable d'aucun de ces péchés. Il fondait en larmes en accusant les fautes les plus légères. Le missionnaire, dans l'admiration, bénissait Dieu, voyant qu'il était servi et glorifié par des âmes fidèles et ferventes jusque parmi les peuples les plus sauvages.

Lettres édifiantes.

sai

COL

s'e

un

le

ma

 \mathbf{Cr}

d'u

Jé

ľE

po Sa

cai

gu Ba

pa

ľé

n'a Di

su

Cis

se.

ni

fai

dé

au

te

uc

in

pa

EXERCICES. — 1. Quel est le ministre du sacrement de Baptême, et qui peut le remplacer en cas de réelle nécessité? — 2. Quelles sont les paroles, ou plutôt la forme du Baptême, et que faut-il faire, en cas de doute sur la validité de ce sacrement?

essaire à tous les a qui se conversage de la raison, s on a soin de les une instruction eur cœur, princin de leurs péchés. ne à ces sortes de veilles de Paques qu'une ne fût envenue la pratique

ui doit servir au

monde parcourait les es à Jésus-Christ. Li les dispositions lui instruit des mystères es Sacrements, il lui , qu'il recut avec les le l'amour. Le missions apostoliques, et age devenu chrétien. ée du missionnaire. auprès de lui, et le communion. Oui. e vous confessiez les oupable : ne craignez non père, répondit le tiens qui, après avoir hrist, seraient assez rtel? Grace à Dieu, échés. Il fondait en s. Le missionnaire, était servi et glorifié les peuples les plus

ettres édifiantes.

rement de Baptême, essité? — 2. Quelles e, et que faut-il faire.

ARTICLE III.

Des Cérémonies du Baptéme.

Comme le Baptême est le premier et le plus nécessaire des Sacrements, l'Eglise, afin de mieux faire connaître quelle en est l'excellence, et ce à quoi l'on s'engage en le recevant, veut qu'on l'administre avec un grand nombre de cérémonies. On fait très-souvent le signe de la Croix en administrant le Baptême, pour marquer que ce Sacrement tire touté sa valeur de la Croix de Jésus Christ, et pour marquer que la vie d'un Chrétien est une vie de croix et de souffrances continuelles, et qu'il doit marcher sur les traces de Jesus-Christ. On y fait plusieurs onctions tant avec l'Huïle des Catéchumènes qu'avec le saint Chrême, pour marquer l'onction intérieure de la grâce que le Saint-Esprit répand dans l'âme de celui qu'on baptise; car, comme l'huile pénètre le corps, le fortifie et guérit ses plaies, ainsi la grâce qu'on recoit dans le Baptême pénètre le cœur et le fortifie contre les passions.

Celui qui doit être haptisé reste d'abord à l'entrée de l'église, pour marquer qu'étant esclave du démon, il n'a aucun droit d'entrer plus avant dans la maison de Dieu, à cause du péché originel dont il est souillé.

Là le prêtre marque l'enfant du signe de la Croix sur le front et sur la poitrine; il fait sur lui des exorcismes pour éloigner de lui le démon; il lui met du sel dans la bouche pour signifier qu'il va lui communiquer l'esprit de sagesse. Puis, ayant de nouveau fait le signe du salut sur le front de l'enfant, avec défense au démon de jamais oser violer ce signe auguste, il invoque et conjure instamment Dieu, auteur de toute lumière et de tonte vérité, en faveur du nouveau serviteur qui est présenté à son service. En introduisant l'enfant dans l'église, il demande aux parrain et marraine de réciter avec lui le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale et la Salutation Augélique.

Il fait encore des exorcismes, touche les oreilles de l'enfant avec de la salive, en demandant qu'elles soient ouvertes aux vérités du salut, et repousse de nouveau le démon.

Les exorcismes ainsi terminés, le prêtre exige une renonciation formelle à Satan, puis il fait à l'enfant l'onction avec l'Huile des Catéchumènes.

ins

Ro

gee J'a

à c

m'i

Ba

ga Je

éti

un

bl

40

fai

pa no

fre

afi

to

έI

ra m

m

le

CC

Ensuite il lui fait faire une profession de foi en finterrogeant sur les points principaux du Symbole. Et enfin, sur son désir formellement exprimé, il lui administre le Sacrement au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, et achève sa consécration par l'onction du saint Chrème au sommet de la tête, qu'il revé ensuite d'un vêtement blanc, symbole de l'innocence de l'âme régénérée par l'eau sainte qui vient de couler sur le front.

Les parrain et marraine interviennent dans le Baptême solennel pour présenter à l'église celui qui doit être baptisé, être témoins de son Baptême, répondre pour lui s'il n'a pas l'usage de raison, et lui servir de caution pour la grâce reçue dans ce Sacrement.

L'obligation des parrains et des marraines est d'aimer leurs filleuls comme leurs enfants spirituels, et de veiller à leur éducation et à leur conduite pour qu'ils remplissent fidèlement les engagements de leur Baptème. Ils doivent y veiller par leurs prières, par leurs exemples et leurs avis dans les circonstances où ils le peuvent. Ils contracteut avec l'enfant, et les parents de l'enfant, une alliance spirituelle dont l'Église a fait un empêchement dirimant au mariage.

Histoire. — On faisait des réjouissances à Rome, et l'empereur Dioclétien s'y était rendu. Le comédien Genès crut ne pouvoir mieux divertir la cour imple qu'en contrefaisant par dérision les cérémonies du Baptême. Il parut couché sur le théâtre comme s'il eût été malade, et demanda à être baptisé pour mourir tranquille. On fit paraltre deux autres comédiens travestis, l'un en prêtre, et l'autre en exorciste. Ils s'approchèrent du lit et dirent à Genès: Mon enfant, pourquei nous faites-vous venir h A l'instant le cœur de Genès fut changé, et il répondit très-sérieusement: Parce que je veux recevoir la grâce de Jésus-Christ, et par la cainte régénération obtenir la délivrance de mes péchés. On crui qu'il n'en jouait que mieux son rôle. On accomplit les cérémonies du Sacrement, et quand on lui eut mis les habits blancs, das soldats le prirent en continuant la ferce, et le présentèrent à l'empereur

sse de nouveau

être exige une fait à l'enfant

ion de foi en x du Symbole. Exprimé, il lui ré, et du Fils tion par l'oncte, qu'il revé e l'innocence ient de couler

dans le Bapcelui qui doit ne, répondre lui servir de ement

ines est d'aispirituels, et
de pour qu'ils
de leur Bap
de, par leurs
unces où ils
les parents
t l'Eglise a

et l'empereur t ne pouvoir r dérision les rédre comme mourir tranestis, l'un en lit et dirent ir h A l'insbrieusement: st, et par la is... On crui s oérémonier des soldats l'empereur

oou être interrogé comme les Martyrs. Genès, psofitant de la facilité naturelle qu'il avait pour la parole, d'un air et d'un ton inspirés, fit ce discours du lieu élevé où il était : «Écoutez, empereur et courtisans, sénateurs, plébéiens ; tous les ordres de la superbe Rome, écoutez-moi. Ci-devant, lorsque j'entendais seulement proférer le nom de Jésus-Christ, j'en frissonnais d'horreur. et j'outrageais autant qu'il était en moi ceux qui professaient cette croyance. J'ai pris en haine plusieurs même de mes proches et de mes alliés à cause du nom chrétien, et j'ai détesté cette Religion au point de m'instruire exactement de ses mystères, comme vous avez pu le voir, afin d'en faire le jeu public; mais eu moment que l'eau du Baptème a touché ma chair, mon cœur s'est changé, et à l'interrogation que l'on m'a faite, j'el répondu sincèrement que je croyais. Je voyais une main s'étendre du haut des cieux, et des anges étincelants de lumière planes au-dessus de moi. Ils ont lu dans un livre terrible tous les péchés que j'ai commis des mon enfance, les ont effacés aussitôt après, puis m'ont remontré le livre plus blanc que la neige. Vous donc, maintenant, grand empereur, et vous, spectateurs de toute condition que nos jeux sacriléges ont fait rire de ces divins mystères, croyez avec moi, qui suis plus coupable que vous, croyez que Jésus-Christ est le Seigneur digne de nos adorations, et tachez d'en obtenir aussi miséricorde.

L'empereur Dioclétien, également irrité et surpris, fit d'abord frapper Genès à coups de bâton, puis il le remit au préfet Plautien, afin de le contraindre à sacrifier aux idoles. Le préfet employa toutes les tortures en pure perte; Genès répondit constamment : «Il n'est point de maître comparable à celui qui vient de m'apparattre; je l'adore et le chéris de toute mon âme; quand j'aurais mille vies à perdre, rien ne me séparera de lui: jamais les tourments ne m'ôteront Jésus-Christ de la bouche et du cœur; je sens le plus vif regret de tous mes égarements passés et de ce que j'ai commencé si tard à le servir. On s'aperçut que son éloquence faisait impression, et on s'empressa de lui trancher la tête.

On doit cépendant remarquer qu'une cérémonie aussi imple dans son principe ne put être pour saint Genès un Baptéme de salut que par une grâce toute miraculeuse, par laquelle Dieu excita dans le cœur de ce saint une vraie ét sincère douleur de ses fautes.

Executes.—1. Rapportez en peu de mots les principales cérémonies du Baptême.—2. Pourquoi donnet on un parrain et une marraine à ceux qui reçoivent le Baptême?—3. Quelle est l'obligation des parrains et marraines envers les baptisés et envers l'Eglise?

ARTICLE IV

tiac

apos

sain blar

ies l

tém

sou

sur cha

pen

func

est

ma

me

reu

Promesses du Baptême.

Présentés à l'église pour y recevoir le saint Baptême, on nous a demandé si nous croyions en Dieu, si nous voulions vivre selon les maximes de l'Évangile, et si nous renoncions de cœur et d'affection au démon et à ses pompes, au monde et à ses maximes, et ce n'est qu'après une réponse formelle et affirmative qu'on nous a admis au nombre des enfants de Dieu.

C'est donc à la face du ciel et de la terre, en présence de Dien et de ses Anges, que nous avons promis de nous soumettre à la Loi de Jésus-Christ, et de l'observer dans toute son étendue. Nous n'avions pas, il est vrai, l'usage de la raison quand nous avons requi le Baptême; mais c'est pour nous et en notre nom que ces promesses ont été faites; nous les avons rat flees depuis, toutes les fois que nous avons fait profession publique du Christianisme; nous les ratifions encore tous les jours par le signe de la Croix, la récitation de l'Oraison Dominicale, l'assistance au saint sacrifice de la Messe, la participation aux Sacrements. Nous ne sommes donc plus à nous, nous appartenons à Dieu; notre ame, notre corps, tout est à lui. Suivre les maximes du monde, rechercher ses vanités, aimer les pompes du démon, rougir de l'Evangile, ce serait renoncer à la qualité de Chrétien, violer ses engage ments, devenir prévaricateur, fouler aux pieds le sang de Jésus-Christ, outrager l'Esprit saint, et le chasser honteusement de son cœur. N'oublions donc jamais que ces promesses sont écrites dans le livre de vie, que Dieu les garde dans le ciel, et qu'elles deviendront le sujet du jugement que nous aurons à suhir à l'heure de notre mort. Notre salut, notre éternelle destinée dépend de notre fidélité à les remplir. Pour ne pas les oublier, nous devons les renouveler souvent, et remercier sans cesse le Seigneur de nous avoir arrachés à la puissance des ténèbres pour nous appeler au royaume de son Fils.

HISTOIRE. - Nous lisons dans l'Histoire de l'Église qu'un saint tiacre nommé Murrita, ayant tenu sur les fonts sacrés un jeune nomme nommé Elpidophore, eut la douleur de le voir devenir apostat, et persecuteur des Chrétiens. Un jour d'il exerçait publiquement la persécution au milieu d'une foule immense, le saint diacre parut tout à coup; il avait conservé les vêtements blancs dont Enridophore avait été revêtu lorsqu'il fut baptisé, et, ies lui montrant, il lui adressa ces foudroyantes paroles: «Voilà les témoins de ton apostasie; ces témoins t'accuseront au tribunal du souverain Juge. La voilà, cette robe blanche dont je t'ai revêtu sur les fonts sacrés ; elle demandera vengeauce contre toi ; elle se changera en un vêtement de seu, de slammes qui te dévoreront pendant l'éternité tout entière. Ceux qui entendirent ces paroles fundirent en larmes, et Elpidophore se retira couvert de confusion.

Histoire de l'Église.

Exprecess. - 1. Quelles sont les promesses du Baptème, et quelle est leur importance pour le salut? - 2. Les promesses du Baptême obligent-elles, quoiqu'on les ait faites par l'érgane des parrains et marraines avant d'avoir l'usage de la raison? - 3. Quand et comment ratifie-t-on les promesses du Baptème? - 4. Pourquoi faut-il renouveler souvent les promesses du Baptème?"

CHAPITRE III.

LA CONFIRMATION.

ARTICLE PREMIER.

Nature et effets de la Confirmation.

La Confirmation, qui est le second des Sacrements, augmente en nous la grâce du Baptême, et nous rend parfaits chrétiens en donnant le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces. Ce Sacrement achève ce que le Baptême a commencé : il en est la perfection. La grace du Baptème est une grace de régénération qui nous rend enfants de Dieu; celle de la confirmation est une grâce de force et de courage qui nous

le saint Bap ns en Dieu, le l'Évangile, on au démon ximes, et ce affirmative s de Dieu. erre, en prévons promis hrist, et de l'avions pas, avons requ

fait profes. s ratifions oix, la récie au sain acrements. ppartenons

notre nom

avons rat

ii. Suivre ités, aimer , ce serait

es engage pieds le int, et le

ions donc e livre de qu'elles aurons à

ut, notre les remes renou-

gneur de

res pour

élève à l'état de l'homme parfait, et nous rend capables de combattre et de vaincre en rendant témoignage à Jésus-Christ, aux dépens même de notre vie. C'est ce que nous voyons dans la personne des Apôtres. Avant la descente du Saint-Esprit, ils étaient faibles et timides; mais aussitôt qu'ils eurent été remplis de ses grâces, ils devinrent d'autres hommes, et annoncèrent Jésus-Christ avec un courage intré pide. Le Saint-Esprit descend encore sur ceux qui recoivent la Confirmation, et il produit en eux les mêmes effets, mais d'une manière invisible, parce que ce miracle n'est plus nécessaire.

Quoique le Saint-Esprit ne descende pas visiblement sur ceux qui reçoivent la Confirmation, comme/il arrivait souvent dans la primitive Église, il répand toujours en eux l'abondance des dons et des fruits dont il est le principe. . On attribue sept dons principaux au Saint-Esprit : celui de Sagesse, qui nous fait goûter les choses de Dieu; celui d'Intelligence. qui ouvre notre entendement ét nous communique les lumières nécessaires pour bien connaître les vérités de la Religion; celui de Conseil, qui nous dirige et nous fait prende en toutes choses le meilleur parti relativement au salut; celui de Science, qui nous fait discerner le bien d'avec le mal; celui de Force, qui nous fait repousser les obstacles qui s'opposent à notre salut; celui de Piété, qui nous fait remplir avec constance nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes; et enfin/celui de Crainte, qui imprime en notre âme, un respect mêlé d'amour pour la majesté divine présenje en tous lieux, et une crainte filiale de lui déplaire en quoi que

Les fruits du Saint-Esprit sont : la Charité, qui nous unit à Dieu par amour; la Joie, qui nous remplit d'une sainte consolation ; la Paix, qui produit la tranquillité au milieu des contradictions du monde; la Patience, qui nous fait supporter en vue de Dieu ce qui nous déplaît; la Bénignité, qui nous porte à soulager le prochain; la Bonté, qui nous rend bienfaisants envers tous; la Longanimité, qui nous empêche de nous rebuter dans les épreuves; la

Devi proc avec seloi Cha qui (L

sont céré mefi proc conf

van jure rem et f disa frm Fils acc

> đui 1 bau dar alo ľh un le d vel

que

ces ďu VO mı ins gr

l'in

us rend capandant témoide notre vie. ne des Apôt, ils étaient eurent été res hommes. urage intré ur ceux qui en eux les e, parce que

visiblement comme /il e,/il répand t/des fruits ions princiqui nous itelligence. mmunique les vérités s dirige et lleur parti i nous fait Force, qui pposent a t /remplir envers le celui de pect mêlé/ en tous quoi que

qui nous remplit t la tranonde; la Dieu ce te à souid bien-1i nous ves: la

Douceur, qui nous porte à supporter en paix ce que le prochain a d'incommode; la Foi, qui nous fait croireavec certitude ; la Modestie, qui règle notre extérieur selon les maximes de l'Évangile; la Continence et la Chasteté, qui conservent nos corps dans la sainteté qui convient à des temples du Saint-Esprit.

Les évêques, en qualité de successeurs des Apôtres. sont les ministres ordinaires de la Confirmation. Les cérémonies avec lesquelles on administre ce Sacrement sont autant de signes des effets admirables qu'il

produit dans les âmes.

L'évêque étant tourné du côté de ceux qui vont être confirmés, appelle sur eux le Saint-Esprit; puis, élevant les mains, il fait une prière par laquelle il conjure le Tout-Puissant d'envoyer l'Esprit saint pour les remplir de ses dons. Il prend ensuite du saint Chrême, et fait à chacun d'eux une onction sur le front, en disant: Je te marque du signe de la Croix, et je te confirme par le Chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Cette prière et celle qui accompagne l'imposition des mains nous apprennent quels sont les précieux effets que ce Sacrement produit dans ceux qui le recoivent dignement.

Le saint Chrême, composé d'huile d'olive et de baume, est bien propre à nous faire connaître l'abondance, la douceur et la force de la grâce qui remplit alors notre âme, qui la pénètre et la fortifie, comme l'huile pénètre et fortifie le corps ; le baume est aussi un symbole de la bonne odeur de Jésus-Christ que le confirmé doit répandre par la pratique de toutes les

vertus.

Quoique ce Sacrement ne soit pas absolument nécessaire au salut, on se rendrait cependant coupable d'une faute considérable si l'on négligeait de le recevoir ; on se priverait des grâces abondantes qu'il communique, et l'on désobéirait à Jésus-Christ, qui l'a institué pour notre avancement dans la vie de la grace.

Histoire. — Julien l'Apostat résolut de professer solennellement l'impiété. Co fut à cette fin qu'il fit faire de grands préparatifs pour un sacrifice qu'il devait offrir aux idoles dans un temple déclis

au démon. Il s'y rendit suivi de toute sa cour, avec pompe, pour donner à cette action impie beaucoup d'éclat. Tout étant prêt, l'empereur fit signe que l'on commençat. Mais quel fut l'étonnement des prêtres des idoles lorsqu'ils se trouvèrent interdits, hors d'état, malgré tous leurs efforts, de procéder à l'abominable cérénonie! De plus, ils virent que leurs couteaux, qu'ils avaient eu soin de bien préparer, ne pouvaient rien sur la chair des victimes, et le feu qu'on avait allumé sur l'autol s'éteignit tout à coup. Le sacrificateur gécria: «Il y a certainement lei une grande puissance inconnue qui s'oppose à nos cérémonies le Il pria alors l'empereur de permettye qu'on s'assurat s'il ne se trouvait pas parmi les assistants quelque Galiléen qui eut été nouvellement ou lavé d'oau ou oint de baume ; il voulait dire ou baptisé ou confirmé. Il y avait, en esset dans le temple un jeune page qui était chrétien, et qui depuis peu de jours avait reçu la Consirmation et la grâce de ce Sacrement. L'empereur ayant dit tout haut: Qu'on fasse cette recherche, le page n'hésita pas de se présenter et de dire; «Appree nez que je suis chrétien ; j'ai été baptisé, et il n'y a pas longtemps qu'on m'a oint pour m'animer au combat. Je suis disciple de Jesus-Christ, qui m'a gacheté par la croix ; je le reconnais pour mon Dicunet je me glorifie de lui appartenir. C'est moi ou plutôt c'est le Dieu que je sers qui a mis obstacle à l'impiété qu'on allait J'ai invoqué dans mon cœur le nom sacré de Jésus-Christ, et les démons n'ont pu être reconnus pour dieux. Au onom de Jesus-Christ, qui est le vrai Dieu, ils ont été contraints de prendre la fuite. L'empereur, qui avait été chrétien et qui était bien instruit du pouvoir de Jésus-Christ, fut saisi de frayeur. Il appréhenda les effets de sa vengeance, et sortit du temple, couvert de confusion, sans dire un seul mot. Le courageux soldat de Jésus-Christ alla rapporter aux Chrétiens ce qui yenait d'arriver; ils en rendirent gloire à Dieu, et ils reconnurent combien ceux en qui habite la vertu de Jésus-Christ par le sacrement de Confirmation, quand on le reçoit dans les dispositions saintes, sont redoutables aux démons.

Histoire ecclésiastique.

Exercices.—1. Quels sont les effets du sacrement de Confirmation?—2. Quelle différence y a-t-il entre ce sacrement et celui du Baptème?—3. Quelle personne de la très-sainte Trinité recevons nous dans la Confirmation, et que répand-elle dans ceux qui la reçoivent?—4. Nommes les dons du Saint-Esprit, et dites quel est leur effet?—5. Quels sont les fruits du Saint-Esprit, et quel est leur effet?—6. Qui est le ministre du sacrement de Confirmation?—7. Comment et avec quelle matière l'administre-t-on?—8. Quelle laute y aurait-il à négliger de recevoir ce sacrement?

seul les des

L

pur dire par rece mên " d

> de sup son imp l'au

nis en on à d Sac l'as

> my tou

et Ar pr

qu Pi avec pompe, pour Tout étant prêt, quel fut l'ét.nneent interdits, hors abominable céréqu'ils avaient eu hair des victimes, tout à coup. Le grande puissance alors l'empessure.

alors l'empereur s parmi les assisou lavé d'oau ou rmé. Il y avait, chrétien, et qui t la grace de ce ri'on fasse cette de dire; Apprea pas longtemps suis disciple de reconnais pour st moi ou plutôt iété qu'on allait sacré de Jésusour dieux. Au été contraints chrétien et qui

aisi de frayeur.. rtit du temple,

urageux soldat

i venait d'arrit combien ceux

gent de Confir-

saintes, sont

siaslique.

t de Confirma ent et celui du nité recevonss ceux qui la dites quel est it, et quel est confirmation? ?—8. Quelle

ARTICLE IL

Des dispositions à la Corpormation

Comme on ne peut researche de la première disposition at d'apporter de spraces qui sont partice de la première disposition at d'avoir une conscience

La première disposition st d'avoir une conscience purgée de tout péché mortel; l'état de grace, c'est-à-dire l'innocence du Baptème conservée ou réparée par la pénitence, est absolument nécessaire pour le recevoir dignement: le Saint-Esprit nous assure luimème dans l'Écriture "que la Sagesse n'entrera point "dans une âme mal disposée, et qu'elle n'habitera pas "dans un corps assujetti au péché." Le sacrement de Confirmation est un Sacrement des vivants; il suppose donc la vie spirituelle dans celui qui le recoit; son effet est d'augmenter cette vie spirituelle, et il est impossible de fortifier dans la vie de la grâce celui qui l'aurait perdue.

Le sacrement de Confirmation a été souvent administré immédiatement après le Baptème dont il est en quelque sorte le complément; aujour de encore on peut, dans des cas exceptionnels, l'administrer à de jeunes enfants. Mais dans les cas ordinaires, ce Sacrement n'est administré qu'à ceux qui ont atteint l'age de raison, avec une discrétion et une instruction suffisantes. Il faut alors être instruit des principaux mystères de la Foi, et bien connaître en particulier tout ce qui a rapport à cet auguste Sacrement.

Mais, outre cela, pour le recevoir avec plus de fruits, il est très-important de s'y préparer par la prière et la pratique des vertus chrétiennes, à l'imitation des Apôtres, qui se renfermèrent dans le Cénacle pour se préparer à la venue du Saint-Esprit.

HISTOIRE.—Les disciples s'étant dispersés lors de la persécution qui s'éleva à Jérusalem après le martyre de saint Étienne, saint Philippe, un des sept diacres, alla à Samarie, et ayant converti et baptisé un grand nombre de personnes, il en fit part aux Apôtres, qui y envoyèrent saint Pierre et saint Jean pour leur imposer les mains, et le Saint-Esprit descendit sur eux d'une manière sensible.

Act., VIII.

Exercices.—1. Quelles sont les dispositions nécessaires pour recevoir le sacrement de Confirmation?—2. A quel age reçoit-op ordinairement ce sacrement, et quelle préparation faut-il y apporter?

ARTICLE III

Obligations qu'impose la Confirmation.

La confirmation nous impose deux obligations principales : la première, de confesser la foi de Jesus-Christ même au péril de notre vie; et la deuxième, de ne jamais rougir de l'Évangile, et de braver le respect humain. Un Chrétien confirmé doit rendre témoignage à Jésus-Christ, c'est-à-dire défendre courageusement la foi qu'il nous a enseignée, s'élever hardiment contre tous ceux qui l'attaquent, et ne craindre ni les railleries ni les menaces des hommes, ni la mort même. Le châtiment terrible dont Jésus. Christ menace dans l'Évangile ceux qui manqueront à ce devoir, nous fait connaître combien il est indis-"Quiconque, dit Notre-Seigneur, me conles fessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le " reconnaîtrai aussi moi-même devant mon Père, qui "est dans les cieux; et quiconque me renoncera " devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père." Opposons donc un courage digne d'un soldat de Jésus Christ aux discours dangereux des hommes corrompus qui voudraient ébranler notre foi. Soutenons les intérêts de notre Maltre avec tout le zèle dont nous sommes capables. Souffririonsnous qu'on déchirat en notre présence la réputation d'un père, d'un ami ? Comment donc pourrions nous souffrir qu'on outrageat devant nous le Dieu qui nous a donné la vie, qui est notre premier père, et qui doit être notre récompense éternelle?

C'est surtout par la pureté de nos mœurs et par la régularité de notre conduite que nous devois confes, ser Jés qui att persua firme

tienne L'év signe d et leur gu'ils 1 Jésus-C du res tien, g comm Un jet acrei Hesse, l'être tienne olissar leries, comm à Die sonna guand des ho d hon d'hon Quoi notre lui-m de je quere nous nous de no à la gu'a cont Qua

> Dieu Qu nos

rt aux Apôtres, eur imposer les anière sensible.

Act., VIII.

cessaires pour de recoit-on a faut-il y ap

ations prin. i de Jésus deuxième, braver lo loit rendre endre coue, s'élever et ne s hommes, lont Jésus. anqueront . est indisr, me conmes, je le Père, qui renoncera noi-même courage urs dangeébranler altre avec iffririonséputation ions-nous qui nous qui doit

et par la confesser Jésus-Chris, et lui gagner, s'il est possible, ceux qui attaquent sa doctrine. L'exemple est fort, et plus persuasif que les paroles, et rien n'honore et ne confirme plus notre sainte Religion qu'une vie caré-

tienne et vertueuse.

L'évêque, en administrant la Confirmation, fait-le signe de la Croix sur le front de ceux qu'il confirme, et leur donne un petit soufflet pour leur apprendré qu'ils ne doivent jamais rougir de pratiquer la Loi de Jésus-Christ, mais qu'ils doivent se mettre au-dessus du respect humain, cette faiblesse indigne d'un Chrétien, qui empêche de pratiquer le bien, et qui fait commettre le mal pour ne pas déplaire aux méchants. Un jeune homme, par exemple, n'ose fréquenter les Sacrements, sanctifier les saints jours, aller à la Messe, observer les abstinences, parce qu'il craint l'être en butte à la censure de ses condisciples qui tiennent une conduite différente; il voit qu'en remplissant ses devoirs il deviendra l'objet de leurs railleries, et c'en est assez pour le déterminer à faire comme les autres. Que cette conduite est injurieuse à Dieu ! qu'elle a de funestes suites ! qu'elle est déraisonnable! et quel outrage ne fait-on pas à Dieu quand on craint moins de perdre son amitié que celle des hommes ! et de quels hommes ! d'hommes pervers, d hommes qui ne méritent ni estime ni confiance, d'hommes que souvent on méprise dans son cœur. Quoi ! d'un côté Dieu ordonne d'entretenir la piété dans notre cœur par le fréquent usage des moyens que lui-même a établis pour nous sanctifier; et parce que de jeunes libertins, des hommes sans aveu s'en moqueront ou abandonneront le Seigneur et son culte, nous en rougirions! Quelle lacheté! Craindrionsnous plus d'encourir la disgrâce des impies que celle. de notre Dieu? Quel crime de donner la préférence à la créature sur le Créateur-l Si Dieu est pour nous, qu'avons-nous à craindre de leur part? Si Dieu est contre nous, quel secours peuvent-ils nous donner? Quand nous périrons, nous sauveront-ils? Quand Dieu nous condamnera, pourront-ils nous défendre?

Quoi ! nous rougirions de notre fidélité à remplir nos devoirs! Mais n'est-ce pas là, au contraire, ce qui fait notre gloire? Depuis quand la vertu mérite-telle la confusion et la honte? Quel renversement d'idées! quelle opposition avec toutes les lumières de la raison, avec tous les principes du sentiment naturel! C'est le vice qui doit rougir, et non pas la vertu; c'est au crime qu'appartient la honte, et non

pas à l'innocence.

Quels sont donc, après tout, ces censeurs de la vertu, ces hommes à qui l'on craint si fort de déplaire, dont on recherche le suffrage? Ce sont des hommes pour la plupart livrés à des passions brutales, qui gémissent sous leur joug honteux; un trouble secret les accompagne partout, et empoisonne tous les moments de leur vie; continuellement déchirés par des remords cruels, tourmentés par les reproches de leur conscience, ils voudraient étouffer cette voix importune; c'est pour se rassurer sur leur nombre qu'ils s'efforcent de multiplier les complices de leurs désordres. Mais tandis qu'ils s'élèvent au dehors contre la piété, ils ne peuvent s'empêcher de la respecter dans leur cœur, et d'en regretter la perte; tandis qu'ils. persécutent le juste, au fond ils l'estiment, ils envient son sort, et s'ils avaient un dépôt à confier, ils le choisiraient de préférence pour l'en faire gardien.

HISTOIRE. - Un officier distingué par sa naissance et par ses richesses était près d'obtenir un grade élevé qui était vacant; mais on l'accusa d'être chrétien, et sa religion l'excluait des charges et des honneurs. Le gouverneur lui donna quelques heures pour considérer à loisir ce qu'il avait à faire. Pendant cet intervalle l'évêque l'aborde ; il le prend par la main, le mène à l'église, et le fait entrer dans le sanctuaire. Là, au pied des autels, il lui montre l'épée qu'il portait au côté ; il lui présente en même temps le livre des saints Évangiles, lui disant de choisir ce qu'il préférant. L'officier, sans hésiter, étendit la main droite, et prit le livre sacré. Attachez-vous donc à Dieu, lui dit l'évêque; il vous fortifiera et e vous accordera ce que vous avez choisi : allez en paix. Au sortir de l'église, l'officier se présenta au gouverneur, et ayant généreusement confessé la foi de Jésus-Christ, il fut condamné à mort et expira dans les tourments. MÉRAULT, les Apologistes.

Exercises. 1. Combien d'obligations nous impose ce sacrement, et quelles sont-elles?—2. Comment devons-nous surtout

confess que do croix q ct des persou

La comm quelo s'en a crem sa ré it: ren ret

> u pi u Pont ccoi ul p acri Ce eut

La

u, a A rde éni ieu

eco yar

be p

vertu mérite-t renversement s les lumières s du sentiment ; et non pas la a honte, et non

censeurs de la ort de déplaire, nt des hommes brutales, qui trouble secret ie tous les moéchirés par des proches de leur tte voix impornombre qu'ils de leurs désorlehors contre la respecter dans ; tandis qu'ils. ient, ils envient ifier, ils le choigardien.

aissance et par ses qui était vacant; quoi l'excluait des onna quelques heu. Pendant cet interi, le mène à l'église, ied des autels, il lui nte en même temps ir ce qu'il préférait, t prit le livre sacré. Il vous fortifiera et en paix. Au sortir et ayant généreusondamné à mort et

les Apologistes.

s impose ce sacrelevons-nous surtout

confesser Jésus-Christ? — 3. Que nous apprend le léger souffiet que donne l'évêque sur la joue du confirmé, et le signe de la croix qu'il lui fait sur le front? — 4. Les censeure de la vertu et des pratiques de la Religion sont-ils, pour l'ordinaire, des personnages honorables?

CHAPITRE IV

DU SACREMENT DE PÉNITENCE.

ARTICLE PREMIER.

Nature, forme et nécessité de la Pénitence.

La Pénitence est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptème, quelque grands et en quelque nombre qu'ils soient, pourvu que le pécheur s'en accuse avec les dispositions nécessaires. Ce Sacrement a été institué par Jésus-Christ lorsque, après a résurrection, il souffla sur ses Apôtres, et qu'il leur lit: "Recevez le Saint-Esprit; "les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

La forme de ce Sacrement consiste dans ces paroles a prêtre qui l'administre : Je t'absous......, au nom l'Père, etc. Les trois Actes du pénitent, savoir : la ontrition, la Confession et la Satisfaction, doivent compagner l'Absolution, sans quoi le Sacrement est ul pour la rémission des péchés, et l'on commet un

Celui donc qui est coupable de péché mortel ne eut en obtenir la rémission que par ce Sacrement, u, dans le cas d'impossibilité de le recevoir, par n'Acte de Contrition parfaite qui renferme le désir rdent de le recevoir. Que personne ne dise : J'é fair énitence en mon particulier, je fais pénitence devant leu. Cela ne suifit pas, dit saint Augustin, il fauteourir au Sacrement. Comme les péchés commis yant le Baptème ne peuvent être remis que par ce premier Sacrement, de même les péchés commis

apres le Baptême ne peuvent être effacés que par le

sacrement de Pénitence.

Nous parlons des péchés mortels; car pour ce qui est des péchés véniels, on peut en obtenir la rémission par des prières et d'autres bonnes œuvres. Il est cependant utile de les soumettre au Sacremen et d'en recevoir l'absolution, parce que c'est toujours le moyen le plus efficace d'en obtenir le pardon, el parce que l'absolution que l'on en reçoit augmente la grâce en nous. Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de distinguer ce qui est péché véniel de ce qui est

péché mortel.

Le sacrement de Pénitence est donc comme un second Baptême offert aux pécheurs qui auraient perdu la grâce du premier; mais ce second Bantême est un Baptême pénible et laborieux, qui demande des larmes, des gémissements, des travaux. Au lieu que, dans le premier, Dieu, voulant signaler sa pure miséricorde, tient le pécheur quitte de tout sans se nien réserver; dans le second, par une conduite mêlée de miséricorde et de justice, il ne se réconcilie avec lui qu'à des conditions dures et humiliantes. D'ailleurs, les saintes rigueurs de la Pénitence sont non-seulement un remède salutaire pour l'expiation des péchés passés, mais encore une espèce de frein qui en arrête le cours, qui réprime les passions de l'homme, et qui l'oblige d'être à l'avenir, plus vigilan et plus ferme à résister aux attraits séduisants de la chair et du monde.

Trois choses sont nécessaires pour recevoir dignement le sacrement de Pénitence savoir, la Contri

tion, la Confession et la Satisfaction.

Histoire. — Mgr de la Mothe d'Orléans, évêque d'Amiens, se confessait tous les huit jours ; dans la préparation qu'il faisait pour se bien confesser, il faisait trois stations : la première dans l'Enfer, la seconde dans le Ciel, la troisième sur le Calvaire. Il entrait d'abord par la pensée dans le lieu de tourments, et y voyait la place qu'il croyait avoir mérités au milieu du fen dévorant se éternel, dans la société des démons et des réprouvés. Il remerciait le Seigneur de ne pas l'y avoir précipité, et le priait de lui faire miséricorde ; il lui demandait les grâces dont il avait besoin pour s'en préserver. — Il montait ensuite dans le séjour de la gloire et du bonheur ; il gémissait de ce que par le péché il s'en était ferme

les port
Saints.
attentiv
lui-men
Jésus-C
autres j
crucifle
fait? C
jusqu'à
pouvais
ment ai
offensé.

Quel progrès a méth

— 2. Q doit-il r nécessa Peut-or pardon sacreme

La
du pé
de n'
dispos
péché
malad
Confe
factio
disper

tissen les ge à ceu vêten les portes; il suppliait le Seigneur de les lui ouvrir, et invoquait les Saints. — Il allait ensuite, par la pensée, au Calvaire: là, fixant attentivement et avec amour son Sauveur crucifié, il se disait à lui-même: «Voilà mon ouvrage! je suis la cause des douleurs que Jésus-Christ a endurées; j'ai coopéré par mes péchés avec les autres pécheurs à couvrir de plaies le corps de l'Homme-Dieu, à le crucifier, à lui donner la mort. O Jésus, quel mal m'avez-vous fait? Comment ai-jé pu vous traiter ainsi, vous qui m'avez aimé jusqu'à l'excès, vous que je devrais aimer d'un amour infini, ai je pouvais vous aimer infiniment? C'est parce que vous êtes il Iniment aimable que je vous aime et que je me repens de vous avoir offensés.

Quel fruit ne retirerions-nous pas de nos confessions, quels

la méthode de ce vertueux prélat!

Vie de M. de la Mothe.

Exercices. — 1. Quels sont les effets du sacrement de Pénitence? — 2. Quelle est la forme de ce sacrement, et quels actes ou parties doit-il renfermer nécessairement? — 3. A quoi ce sacrement est-il nécessaire? comment et dans quel cas peut-il être suppléé? — 4. Peut-on se dispenser de recourir à ce sacrement pour obtenir le pardon des péchés véniels? — 5. Quelle différence y a-t-il entre ce sacrement et celui du Baptême?

ARTICLE IL

De la Contrition.

La Contrition est une douleur et une détestation du péché que l'on a commis, avec une ferme résolution de n'en plus commettre à l'avenir. Cette première disposition est si nécessaire, que sans elles cun péché, même véniel, ne peut jamais être remis. Une maladie qui ôte l'usage de la parole dispense de la Confession; une mort prompte exempte de la Satisfaction, au moins dans cette vie; mais rien ne peut dispenser de la Contrition.

Dieu ne promet le pardon qu'à ceux qui se convertissent à lui de tout leur cœur, dans les pleurs et dans les gémissements d'une douleur amère et profonde, à ceux qui déchirent leurs cœurs, et non pas leurs vêtements. La Contrition, pour être véritable, doit

Au lieu sa pure sans se conduite concilie iliantez.

e par le

ir ce qui

a rémis-

vres. I

cremer

toujours

rdon, e.

nente la

rs facile

qui est

onie un

auraient Baptême

lemande

xpiation de frein sions de vigilan ats de la

r digne Contri

miens, se issit pour is l'Enfer, Il entrait voyait la voyant et remerciait is lui faire soin pour a gloire et tait ferme

avoir quatre caractères Elle doit et e intérieure c'est-à-dire dans le cœur, et con pas seulement sur les lèvres; il ne suffit pas de lire ou de promoncer des actes de Contrition; c'est le contraut a péché ces dans le cour que doit être la douleu et la détes ation pech. 2 La Contrition doit être purature du Saint du la nature ; car un mouvement de la nature ; car le parce qu'il nous a causé quelque porel, comme un chatiment, une maladie. ne Fre de biens, ce n'est point la une Contrition sante pour en obtenir le pardon; il faut s'en repentir en vue de Dieus parce que le péché l'offense et qu'il lui déplaît; il faut donc que le repentir soit produit par la grace et par des motin de foi. 3º La Contrition doit être souveraine, c'est-à dire l'emporter sur toute autre douleur; en sorte que nous soyons disposés à tout perdre plutôt que de retomber. effet, le péché est le plus grand de tous les maux, et il nous fait perdre le plus grand de tous les biens, le souverain bien: nous devons donc en être plus affligés que de tous les maux du monde. Il n'est cependant pas nécessaire que cette douleur soit sensible; elle peut être au fond de notre cœur, sans se manifester au dehors autrement que par les œuvres qui en sont l'effet et la preuve. 4º Enfin la Contrition doit être universelle, c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels que l'on a commis. On n'a point upe véritable Contrition s'il y a un seul peché mortel auquel le cœur demeure attaché, puisque par cet attachement à un péché mortel on reste dans la haine de Dieu. Il n'y en a done aucun que nous ne devions détester, si nous voulons per en grâce avec Dieu.

Pour avoir cette Contrition, il a demander i Die ar des prières humb, pour bien par nous-même nous no pouvons sans son sections qui sont propres à l'exclusion de la considérons que lest celui que nous comme comme considérons que lest celui que nous comme considérons que les celui que nous comme considérons que les celui que nous comme considérons que les celui que no considérons que c

quelle perdu préservé perte! il nous rage e quelle Jésus bet vérités pour le

· II y

parfaite

parfaite

parce q

aimabldonc l'ale péch désir e imparfisé Dieu par la perte d produiméme à l'Abdu par L'Attrifaite, é verselle

Historia fant in fant

de bien qui nous a rachetés au prix de son sang : quelle ingratitude! Considérons ce que nous avons perdu par le péché; un bonheur éternel nous était réservé, et nous n'y avons plus aucun droit : quelle perte! Considérons à quoi nous expose notre peché; il nous rend dignes de l'enfer, ce séjour de larmes, de rage et de désespoir, où l'on brûle éternellement : quelle horrible destinée! Considérons surtout ce que Jésus Christ à souffert pour l'expiation de nos péchés et pour nous mériter la grâce du pardon. Il n'est pas possible de réfléchir sérieusement sur ces grandes vérités sans en être ému, et sans concevoir de la haine

pour le péché.

Il y a deux sortes de Contrition : la parfaite et l'imparfaite, qu'on appelle aussi Attrition. La Contrition parfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, causée parce qu'il est souverainement bon, et souverainement aimable, et que le néché lui déplat: son motif est donc l'amour de Dieu : aussi son effet est de remettre le péché par elle-même, pourvu qu'elle sôit jointe au désir et à la volonté de se confesser. La Contrition imparfaite ou l'Attrition est une douleur d'avoir offensé Dieu, causée par la honte d'avoir commis le péché, par la crainte d'en recevoir le châtiment, ou par la perte de la béatitude éternelle. L'Attrition n'étant pas produite par des motifs assez relevés ne peut par ellemême remettre les péchés; mais elle suffit étant jointe à l'Absolution, pourvu qu'elle renferme l'espérance du pardon et un commencement d'amour de Dieu. L'Attrition, du reste, doit, comme la Contrition parsaite, être intinieure distinturelle, souveraine et universelle.

Historian. — Il ne suffit pas que la Contrition embrasse le passé, il fant incore qu'elle s'étende sur l'avenir par le forme propos de ne plus pécher. Nous trouvons dans la técheresse de l'Eurngile un modèle admirable d'ane vraie Contrition. Austitôt qu'elle eut appris que Jésus-Christ était chez le Pharisien, fidèle à la grace qui la presse, elle y va sans différer; elle n'a pas de honte de montrer son repentir, comme elle n'avait pas eu honte as scandaliser par ses pechés. Elle entre dans le lieu où l'on était assemblé; là n'osant paraltre devant Jesus-Christ, elle se prosterne humblement a ses pieds, les arrose de ses larmes, les essuie do ses cheveux : elle répant correlle un vase de parlume, etfeit dins servit à expier

mander Nous eu, mais repentir r sur les re. conti offensé; s comble

érieure

sur les

cer des

16. 6 05

spatjen

Saint

re ; car ruelque

naladie.

ntrition

int s'en

'offense

itir soit

mporter

soyons

er. En

maux,

s biens,

tre plus

Il n'est

dit sen-

šans se

œuvres.

ntrition

'étendre

ıl péché

que par

ite dans ue nous en grace

On n'a

3º La

ses péchés tont ce qu'elle avait employé à offenser Dieu. Enfin, par la vivacité de l'amour qui anima sa douleur, elle mérita d'entendre de la bouche de Jésus-Christ ces paroles si consolantes: «Beaucoup de péchés lui sont remis, parcè qu'elle a beaucoup aimé.»

Saint Luc, VII.

Exercices.—1. Qu'est-ce que la contrition, et quelle est sa nécessité?—2. Dites quels sont les caractères de la véritable contrition.—3. Pouvons-nous par nous-mêmes avoir une pareille contrition, et que faut-il faire pour l'obtenir?—4. Combien y a-t-il de sortes de contrition, et quelle différence y a-t-il de l'une à l'autre?

ARTICLE III.

Du ferme Propos.

On ne peut pas obtenir le pardon de ses péchés si l'on n'y renonce de tout cœur, et si l'on n'est, dans la disposition que le saint roi David exprime par ces paroles: "Oui, je l'ai juré, je l'exécuterai, je garderai les saintes ordonnances de votre justice." Dieu s'explique lui-même, dans d'Écriture, sur la nécessité de ce bon propos: "Que l'impie "quitte sa voie, et le pécheur ses pensées, et qu'il " retource au Seigneur, et je lui ferai miséricorde." Il n'y a donc de miséricorde à espérer que pour celui qui renonce au peché. Dieu ne nous pardonne nos péchés qu'autant que nous nous en repentons sincèrement, et quand ce repentir est sincère. il renferme nécessairement le ferme propos; car ne serait-ce pas se moquer de Dieu que de lui demander pardon d'un péché que l'on voudrait encore commettre?

Il y a trois marques auxquelles on peut reconnattre le bon propos: la première est de changer de vie. Un jeune homme était orgueilleux, emporté, indocile, menteur, négligent dans ses devoirs, dissipé dans ses exercices de piété; il devient doux, humble, obbissant, appliqué au travail, vrai dans ses discours, recueilli dans la prière, modeste à l'église: voilà une preuve sensible de la sincérité de sa résolution; on ne peut douter qu'il n'ait eu le bon

property of the past of the pa

La porte sorte comr les . gnies cause sonn profe nent qui i pour toute reme propo que (quelo mais l'on n de ce " ou " de " loir " de " jeté ce qu

de tr c'estoù l'o beauc des a ple, d

et au

droite

ta d'enolantes: Baucoup

est sa éritable pareille (ya-til l'autre *

:hés si n'est » prime iterai, e jusriture, 'impie t qu'il orde." pour parrepenncère, car ne

onnaîer de porté. , disdoux. dans ste à ité de 🕻

ander

com-

propos. Mais ne peut-on pas dire que celui en qui l'on n'aperçoit aucun changement de conduite n'avait pas renoncé véritablement au péché? que ses promesses n'étaient que sur les lèvres, et non pas dans le cour? Il est difficile qu'il y ait un véritable repentir

où il n'y a pas d'amendement.

La seconde marque est d'éviter les occasions qui portent ordinairement au péché. Il y en a deux sortes: les unes portent au péché par elles-mêmes, comme les mauvais livres, les mauvaises chansons, les peintures déshonnêtes, les mauvaises compagnies. Les autres ne sont occasions de péché qu'à cause de la faiblesse et de la disposition des personnes qui s'y sont engagées: talles sont certaines professions légitimes par elles-mêmes, mais qui deviennent une occasion prochaine d'offenser Dieu pour ceux qui n'out point assez de lumfère et assez de force pour en remplir les devoirs. On est obligé de quitter toutes ces occasions, et si l'on y demeure volontairement, c'est une marque que l'on n'a pas un ferme propos de se corriger. Le Saint-Esprit nous avertit que celui qui aime le danger, y périra. Il en coûte quelquefois beaucoup pour se séparer des occasions; mais il faut se résoudre à en faire le sacrifice, si l'on ne veut pas se perdre pour l'éternité. C'est le sens de ces paroles de Notre-Seigneur: "Si votre œil droit "ou si votre main droite sont pour vous un sujet " de scandale et de chute, arrachez-les, et jetez-les "loin de vous; car il veut mieux pour vous qu'un "de vos membres périsse que si votre corps était " jeté tout entier dans l'enfer." C'est-à-dire : quand ce qui vous porte au péché vous serait aussi cher et aussi précieux que votre œil droit et votre main droite, il faut vous en séparer, si ve voulez vous sauver.

Enfin, la joisième marque d'un fe de travailler à détruire ses mauvaises c'est-à-dire la facilité à commettre certains pechés où l'on tombe fréquemment. Il faut pour cela veiller beaucoup sur soi-même, se confesser souvent, faire des actions contraires à ses habitudes : par exem-ple, des actions de douceur contre la colère, d'obéis

sance contre l'indocilité. Imposer à soi-même quelque pénitence toues les fois qu'on aura succombé à sa mauvaise habitude. Sans douts, à raison de la faiblesse humaine, il pourra bien arriver que celui qui avait le ferme propos retombe encore dans les fautes qu'il ne voulait plus commettre : mais alors il en gémit devant Dieu et se hâte de s'en purifler de Louveau par la Confession. Mais si l'on ne fait au on effort pour vaincre une mauvaise habitude, si l'on n'évite pas les dangers d'y retomber, si les hutes sont aussi fréquentes qu'auparavant, c'est une marque certaine que l'on n'a point eu le bon propos.

Hestoms. - Dans le quatrième siècle, Sapor, empereur des Persen étant devenu persécuteur des Chrétiens, ordonna iqu'on décapité tous les prêtres qui ne renonceraient pas à Jésus-Christ. Il se fit amener l'archevêque de Séleucie, saint Siméon, qui avait le plus grand soin de son troupeau, et qui passait pour le plus fort désenseur du Christianiune. Sapor le pressa d'adorer le soleil, lui faisant les plus magnifiques promesses a'il obéissait, et le menaçant, s'il n'obéissait pas de le faire mourir et de chasser de son empire tous les Chrétiens. Siméon répondit: « le ne puis point adorer le soleil ; le partie de la religion. L'empereur le fit mettre en prison, dans l'espérance que les mauvais traitements qu'il y recevrait le porteraient à changer d'avis. Comme on l'y conquisait, un vieil eunuque appet Ustazade, qui était surintendant du palais impérial, fut vivement touché en voyage le saint deque; il se prosterna aussitôt dévant lui par respect; mais le saint montra qu'il était bien éloigné d'être sensible au témelé nage de l'attachement respectueux qu'il lui donnait, et il déterna le visage, pour lui reprocher par ce signe de mépris et lachte et l'implété dont il s'était rendu coupable en adorant le le ll, en renouçant par là au Christianisme. Il avait été auçaravent par la le Christianisme. L'eunuque Ustazade ne put soutenir ce reproche, qu'il avait si bien mérité; il versa aussitét beaucoup de larmes. Pour réparer le crime de son apestasie, il milite l'interit le cariffé de son apestasie, il quitta l'habit blanc qu'il portait, et en prit un noir, afin de mani-fester son repentir; s'en étant ainsi revêtu, il alla se placer devant le palais, et là, se répandant en lamentations, il disait, fondant en pleurs : « Misérable que je suis! qu'ai-je donc à attendre de Jésus-Christ, à qui j'ai eu le malheur de renoncer, si je suis si sensible au mépris que Siméon, qui n'est que son ministre, me témoigne à cause de mon apestasie? L'empereur, apprenant que son fidèle eunuque était vivement affligé, en voulut savoir la cause, et le fit venir au palais. Quelle disgrace vous est-il donc arrivée? lui ditil. — Ah I que toutes les disgrâces ne sont-elles venues fondre sur moi plutôt que celle qui est la cause de ma douleur! Je pleure de

que j'a double veur, e ne tra Dieú. mouri vieilla pénite pour I Créate décapi un au Sapor laquel le tem rait qu crime. traffir d'aute Chréti rui l' entri

ce que

Exi qu'on premi forme

La Cla Claite tion

Pour leur juri eme

suc-

ison

que

lans

llors

ifler fait

ude,

i les

c'est

bon .

des

qu'on

hrist.

rait le s fort

il, lti içant, mpire

rer le

rison.

ait le vieil

périal, sterna l était

especrocher

rendu nisme. 10 put

196itőt

asie, il

ievant

ent en

naible

igne à

t le fit

lui dit-

re sur ure de

Jésus--

ce que je ne suis pas mort, de ce que je vis encore et puis voir ce soleil que j'ai eu le malheur d'adorer de peur de vous déplaire; je mérite une double mont: l'une pour avoir trahi Jésus-Christ, mon adorable Sauveur, et l'autre pour vous avoir trempé. Ustazade jura ensuite qu'il ne trahirait jamais Celui qu'il reconnaissait et adorait comme son Dieu. A ces paroles, Sapor entra en fureur et fit serment de faire mourir tous les Chrétiens; cependant, par compassion pour ce vieillard, il ne négligea rien pour le gagner. Non, lui dit ce vrai pénitent, vous ne réussirez point, je ne serai jamais assez insensé pour rendre à la créature le calte suprême qui n'est dû qu'au Créateur. L'empereur, voyant sa constance, prononça qu'il serait décapité. Lorsque le Martyr allait au lieu du supplice, il lit appeler un autre eunuque qui était son ami, le pria d'aller de sa part vers Sapor, et de lui demander qu'en récompense de la fidélité avec laquelle il l'avait servi pendant tant d'années, il ordonnat que dans le temps qu'on exécuterait sa sentence de mort, un héraut déclarerait qu'Ustazade n'avait point été condamné en punition de quelque crime, mais uniquement parce qu'étant chrétien il avait refusé de traffir son Dieu. Sapor consentit à la demande de son eunuque, d'autant plus volontiers qu'il espérait par là intimider les autres Chrétiens, voyant qu'il ne faisait pas même grâce à un vieillard qui l'avait toujours bien servi. Ustazade montra qu'il avait une entrition véritable accompagnée d'un ferme propos.

Hist. ecclésiastique.

Exercices.—1. Combien y a-t-il de marques qui font commattre qu'on a un ferme propes de ne plus pecher, et quelle est la première?—2. Dites quelles sont les deux autres marques du ferme propos.

ARTICLE IV.

De la Confession.

La seconde partie du Sacrement de Pénitence est la Confession, c'est-à-dire l'accusation de ses péchés faite à un prêtre approuvé, pour en recevoir l'absolu tion.

Tous les prêtres reçoivent dans leur ordination le pouvoir de remettre les péchés, mais ils ne peuvent l'exercer qu'en vertu d'une mission particulière de leur évêque, qui leur fixe le lieu et l'étendue de leur juridiction.

Tout prêtre qui n'a pas reçu cette mission, ou qui

exerce sans l'autorisation de son évêque, ne peut

remettre les péchés.

Il y a aussi des crimes graves dont le Pape et les évêgues se réservent la rémission afin d'en inspirer plus d'horreur, c'est ce que l'on appelle des cas reserves.

Il faut accuser tous les péchés mortels qu'on a commis, même ceux qui sont restés cachés au fond du cœur, comme les mauvais désirs et les mauvaises pensées, etc. Cette obligation est une suite du pouvoir que Jésus-Christ a donné à ses Apôtres, et en leur personne aux prêtres qui leur succèdent en ce ministère, de remettre et de retenir les péchés en son nom, car ils ne peuvent juger de l'état des consciences s'ils ne le connaissent pas, et ils ne peuvent le connaître que par la confession que les pécheurs en

font eux-mêmes.

La Confession doit être humble, sincère et entière. Humble, car celui qui se confesse doit se regarder comme un criminel de lèse-majesté divine, qui a mérité des supplices éternels, et qui prosterné aux pieds du ministre de Jésus-Christ, sait amende honorable pour tant de péchés qu'il a commis, et demande à son juge un pardon qu'il se reconnaît indigne d'obtenir, mais qu'il espère cependant de la bonté divine. Sincère, c'est-à-dire qu'il faut accuser ses péchés précisément comme on les connaît, sans détours ni artifice, comme sans exagération. Entière, c'est-à-dire qu'il faut déclarer le nombre, l'espèce et les circonstances considérables: le nombre, en disant, autant qu'il est possible, combien de fois on a commis chaque péché; l'espèce, car ce n'est point assez de dire en général qu'on a beaucoup péché, mais on doit dire en particulier quelle sorte de péché l'on a commis, si c'est un vol, une médisance, un mensonge, etc.; sans cela, le confesseur ne pourrait pas juger de l'état de la conscience, ni prescrire les remèdes et les pénitences convenables. Il faut encore déclarer les circonstances considérables. Il y en a de deux sortes : les unes changent l'espèce du péché : par exemple, voler dans une église n'est pas un simple vol, mais un sacrilége, qui est une espèce de

péché que l parex prend autre sidéra circor état d exact

HIST

vertus,

chanoi très-jal son ep se con Si SOS que le sances L'emp il fait prome l'impé inhum mort, répone Went mains persor beau,

> EXE conde peché avoir

com

péché plus considérable que le vol. Les autres font que le péché est plus grand sans changer l'espèce: par exemple, dérober à quelqu'un, c'est un larcin: mais prendre deux ou trois francs à un pauvre qui n'a rien autre chose pour vivre, c'est un péché bien plus considérable que de les prendre à un riche: c'est là une circonstance qu'il, faut déclarer. Mais, pour être en état de déclarer ainsi ses péchés, il faut les connaître exactement: de là la nécessité de l'éxamen.

HISTOIRE. — L'impératrice Jeanne, princesse ornée de toutes les vertus, avait choisi pour son directeur saint Jean Népomucène, chanoine de Prague. Wonceslas, époux de l'impératrice, était tres-jaloux, et il interprétait mal les actions les plus innocentes de son épouse, la soupconnant d'infidélité. Un jour qu'elle venait de se confesser, il va trouver le confesseur, et l'interroge pour savoir si ses soupcons étaient fondés. Le saint lui dit qu'il ne peut parler, que le secret de la confession est inviolable, que toutes les connaissances acquises par la confession sont comme si elles n'étaient pas. L'empereur, irrité, garde un morne silence. Quelques jours après, il fait revenir le saint devant lui; il emploie les caresses, les promesses, les menaces, pour l'engager à révéler la confession de l'impératrice; tout est inutile. Il le fait traiter avec la plus grande inhumanité, sans pouvoir rien obtenir. Enfin il le menace de la mort, s'il ne satisfait à ses désirs. «Vous pouvez me faire mourir, répond saint Jean Népomucène, mais vous ne me ferez pas parler. Wenceslas, furieux, ordonne qu'on le jette dans la rivière pieds et mains lies. Le Martyr fut bientôt étouffé sous les eaux : des personnes pieuses enlevèrent son corps et le mirent dans un tombeau, où il s'opéra un'grand nombre de miracles.

FELLER, Dict. Hist.

Exercices.—1. Qu'entend-on par la Confession, qui est la seconde partie du sacrement de Pénitence?—2. Quels sont les pechés qu'il faut accuser en confession?—3. Quelles qualités doit avoir la confession, et en quel consistent-elles?

ARTICLE V.

Examen de conscience.

La nécessité de l'examen de conscience est fondée sur celle d'accuser tous les péchés qu'on a commis : comment les accusera-ton si on ne les conhaît pas?

peut

pe et inspies cas

on a fond vaises pouet en ce n son cons-

ent le

ntière. arder jui a à aux hononande digne

bonté
r ses
sans
tière,
èce et
isant,
comassez

assez is on l'on a menit pas

e les ncore en a éché:

i sim-

et comment les connaîtra-t-on si on ne les recherche pas? Le saint Concile de Trente exige qu'on se prépare à la Confession par une discussion soigneuse. Sans cet examen sérieux on serait exposé à ne pas connaître tous ses péchés, à ne pas les confesser, et, par une suite de cette négligence, on n'en obtiendrait pas le pardon. Au lieu de rentrer en grace avec Dieu, on s'exposerait à devenir plus coupable à ses yeux.

Il y a surtout des péchés qui demandent une attention particulière dans l'examen de conscience : ce sont les omissions de ses devoirs et les péchés d'habitude. Il faut aussi s'examiner avec sévérité sur certains péchés que l'on est porté à regarder comme légers, quoiqu'ils soient griefs de leur nature : telles sont les mauvaises pensées, telles sont encore beau-

coup de fautes opposées à la charité.

Avant tout, il faut demander à Dieu les lumières pour bien se connaître soi-même, puis rentrer dans sa conscience et rechercher ses fautes avec le désir sincère de bien les connaître toutes et dans toute leur

gravité, afin de les accuser fidèlement.

Lorsqu'on s'examinera pour faire-une confession générale, ou une confession qui date de plusieurs années, il será utile à certaines personnes de mettre ar écrit, en abrégé, les péchés qu'elles reconnaimont avoir commis. Pendant l'examen de conscience, on fera très-bien de penser que Dieu est présent, et de lui dire souvent: Seigneur, faites moi connaître le nombre et l'énormité des péchés que j'ai commis, et accordez-moi, par les mérites de Jésus-Christ, la grâce de les confesser entièrement, et de les détester souverainement. Après l'examen, on doit s'exciter à la Contrition, et, après s'y être excité, faut produire de cour des actes de Contrition. On conseille de réciter alors bien lentement et avec beaucoup d'attention : Je me confesse à Bieu tout puis sant, etc.

Elevoire.—Une personne qui voulait commence une vie regullant une retraite pendant laquelle elle cerit de confession gédie ; et dans un moment où elle vanait de ni sur sur l'enfor, et publication encare génétrée de la penade cale une des supplices fessio crain pour dre? frivo

conso fautder à autre

R sairreffe un Alor ge, Dier med dan

ble in D faut son, availand plus coni par ses

Q

auci avoi inst recherqu'on
on soiexposé
pas les
ice, on
trer en
coupa-

attence: ce s d'haté sur comme : telles beau-

mières r dans e désir te leur fession

sieurs
mettre
connaînscienrésent,
i conie j'ai
Jésuset de
n, on
excité,
rition
avec
ul'puis

le réguion génfer, et pplices éternels, elle jeta les yeux sur le papier où elle avait écrit sa confession générale. A la vue de tant de fautes de toute sa vie, sa crainte redoubla. Bile prit ce papier en disant : "Oh-l que de bois pour le feu éternel f n'y aurait il pas quelque moyen de l'éteindre?" Cette réflexion la détermina à renoncer pour toujours aux frivolités du siècle, et à mener une vie retirée et édifiante.

Exercices.—1. Sur quoi est fondée la nécessité de l'examen de conscience, et comment faut-il le faire?—2. Sur quels péchés faut-il porter une attention particulière?—3. Que faut-il demander à Diéu avant de faire l'examen de sa conscience?—4. Queis autres moyens faut-il prendre pour bien faire son examen?

ARTICLE VI

De la confession sacrilège.

Recevoir l'absolution sans les dispositions nécessaires, c'est non-seulement la rendre nulle et sans effet mais c'est encore commettre un nouveau péché, un sacrifége, puisque c'est profaner un sacrement. Alors, an lieu d'apaiser la colère de Dieu, on l'outrage, on foule aux pieds le sang adorable du Fils de Dieu, qui, tombant sur un sujet indigne, est profané l'une manière criminelle; on change en poison le remede qui avait été préparé pour nous guérir. Cependant combien n'y a-vil pas de jeunes gens qui se rendent coupables de ce crime!

Quelles sont les causes d'un malheur si déplorable?

Dans les uns c'est la honte de déclarer certaines fautes. Le démon, cet esprit de malice et de mensonge, diminue à leurs yeux l'énormité du péché d'ant qu'ils le commettent, et leur en montre toute la laideur loisqu'il s'agit de s'en confesser. Rien n'est plus mal fondé que cette mauvaise honte. Le confesseur est obligé au secret le plus inviolable par toutes les lois divines et humaines : lui découvrir ses péchés, c'est comme si on ne les découvrait à personne. Hors du tribunal sacré il ne peut faire aucun usage de ce qui lui a été dit; on ne peut avoir à craindre de sa part in reproches amars, ni insultes ; c'est la charité (c'est la douceur qui lui

dictera les avis qu'il vous donnera. | Celui à qui vous déclarez vos fautes n'est point un ange; c'est un homme semblable à vous, environné comme vous de faiblesses, et par conséquent porté à avoir compassion des vôtres ; c'est un ami sidèle, qui ne désire que votrè guérison et votre retour à la vertu; c'est un père tendre, qui sera touché des marques de confiance que vous lui donnerez, et qui ne songera qu'à vous secourir dans un besoin si pressant. Dites-moi, la honte vous retient-elle quand il s'agit de découvrir à un médecin quelque mal secret, surtout lorsque la mort est à craindre en le tenant caché? L'amour de la vie ne fait il pas vaincre toutes les répugnances? Comment donc cède on à la honte quand l'âme est blessée d'une plaie mortelle? comment n'a-t-on pas la force de la découvrir à celui qui peut y appliquer de salutaires remèdes?

D'ailleurs que gagne-t-on à dérober aujourd'hui au confesseur la connaissance de ses péchés? Peut-on la dérober à Dieu? Ne faudra-t-if pas les confesser tôt ou tard, ou pêrir éternellement, et voir un jour ces mêmes péchés dévoilés aux yeux de tout l'univers ?

Il en est d'autres que la crainte de ne pas faire leur première Communion ou leurs Pâques empêche de se découvrir au confesseur; mais rien n'est plus insensé que de profaner deux Sacrements pour ne pas manquer à la première Communion ou au devoir

pascal.

Parmi ces pénitents qui reçoivent ainsi l'absolution sans les dispositions nécessaires, les uns prennent cette rémission apparente pour une rémission réelle; ils ne pensent plus à se repentir de leurs péchés, profanent tous les sacrements qu'ils recoivent dans la suite, et meurent presque toujours dans l'impénitence; d'autres se reprochant toute leur vie un crime si énorme, sont exposés à un affreux désespoir, ou s'endurcissent dans le mal et y perséverent jusqu'à la mort. Allez en paix, aura dit le ministre de Jésus-Christ aux uns et aux autres de ces faux pénitents; et Dieu leur dira: Allez avec ma malchiction! Le seul remede à un aussi grand mal, c'est une Confession générale faite avec toutes les dispositions nécessaires.

enti ven la le a ét gna mur pen mor qui son

His Chris le pro excel pour saint Seign gratit pieds. contr mérit mon coupa

minis tenda s'en p avoue

miséri ses cr sur lu

Exs receve sont le il pens d'une Celui, au contraire, qui a ouvert son cœur tout entier au confesseur, et qui a employé le temps convenable à s'éprouver, est bien dédommagé ensuite de la légère épreuve à laquelle il s'est soumis : ce temps a été court, il est passé; il ne reste plus que le témoignage d'une bonne conscience; il croit que sa communion a été bien faite; la paix règne dans son cœur; pendant tout le cours de sa vie il bénira l'heureux moment où il a remporté sur lui même une victoire qui lui assure une douce tranquillité sur la terre, et son salut éternel après sa mort.

Histoires. — Garde-toi de te rendre coupable du sang de Jésus-Christ, se disait à lui-meme un serviteur de Dieu qui craignait de le profaner; ce sang est d'un grand prix, c'est le sang du Juste par excellence, c'est le sang d'un Dieu. Ce sang adorable a été versé pour ma rédemption. Il est à mon usage; je puis m'en servir au saint tribunal pour être purifé de mes péchés, et à la table du Seigneur pour la nourriture de mon âme; mais quel monstre d'ingratitude je serais, si je le traitais comme celui qui le foulerait aux pieds, en faisant une confession sans sincérité en sant une véritable contrition, et en communiant ensuite dans l'état de péché! Qu'il mérite bien l'enfer celui qui ose commettre ce crime horrible! — O mon Sauveur! ajoutait-il, ne permottez jamais que je me rende coupable de votre sang! Ah! plutôt la mort... mille morts.

LASAUSSR.

Pendant la quinzaine de Paques, un pretre remit à un ministre protestant une somme considérable à laquelle il ne s'attendait pas, et qu'on venait de lui restituer. Lorsque l'occasion s'en présentait, celui-ci ne pouvait s'empêchet de dire : « Il faut avouer que la confession est une bien bonne chose.

S. Augustin a eu le courage d'écrire sa confession ; il publia ses erreurs et ses désordres, afin qu'on connût de toutes parts la miséricorde que Dieu avait exercée à son égard en lui pardonnant ses crimes. Le courage qu'il eut de dévoiler ses iniquités attira sur lui de si abondantes bénédictions, qu'il est devenu un grand saint.

Exercices.—1. Qu'arrive-t-il quand on a cui le malheur de recevoir l'absolution sans les dispositions nécessaires?—2. Quelles sont les principales causes d'un crime si déplorable, et à quoi faut-il penser pour l'éviter?—3. Quelles sont les suites malheureuses d'une confession sacrilége?—4. Quels sont les heureux effets qui résultent, au contraire, d'une entière confession?

*

ous lui r dans vous édecin est à rie ne nment

i vous

est un

ous de

assion

e votrè

endre.

force saluui au ut-on fesser

lessée

jour vers? e leur he de plus ir ne

ution ment elle; chés,

evoir

ns la nce; ne si s'en-

à la ésuss; et

seul sion, ires.

ARTICLE VII.

De la manière de se confesser.

On se met à genoux pour se confesser, afin d'exprimer, par cette posture humiliante, qu'on est dans la confusion et pénétré de douleur d'avoir offensé Dieu, dont on reconnaît que le confesseur est le ministre. Il faut donc alors s'humilier, intérieurement et se repentir véritablement de ce qu'on a eu le malheur

de pécher.

On donne au prêtre le nom de Père: Bénissez-moi, mon Père. Votre confesseur est le père de votre âme: sa fonction dans le saint tribunal est d'établir Jésus-Christ dans votre cœur, de ressusciter en vous la vie de la grâce si vous l'avez perdue, ou de l'augmenter si vous êtes vivant aux yeux de Dieu par la justice. Regardez-le comme un père tendre qui a du zèle pour votre salut: s'il est votre père spirituel, vous devez l'honorer, avoir en lui une grande confiance, et être disposé à lui obéir.

Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché.

'Ce n'est pas parce qu'on a peché qu'on mérite d'être béni; en péchant on s'est rendu indigne d'être béni de Dieu par le canal de son ministre. Ces paroles signifient: Obtenez-moi, mon Père, des grâces de conversion et celle de recevoir l'absolution étant bien disposé, parce qu'ayant eu le malheur de pécher, je

m'en repens de tout mon cœur.

Le Consteor est une excellente formule d'Acte de Contrition; en le récitant il faut entrer dans le sens des paroles que renferme cette prière. On s'y confesse en général de ses péchés à Dieu, à Marie, à saint Michel, aux saints apôtres Pierre et Paul, et à tous les Saints, reconnaissant qu'on est coupable, très-coupable, et qu'on ne peut imputer qu'à soi-même les péchés dent on a souillé son âme; on s'y recommande à la miséricorde de Dieu, et on invoque les Saints afin de l'ohtenir par leur intercession. C'est après cet aveu général de ses pêchés qu'on en fait l'accusation détail-

lée avant a reç ment avait

En s'accu d'un s'est

entière pardo pas u Dieu dema moqu

Il i confe

l'abso pénite dise o accus semb] que t mond ou, ar En prêtre remet inesti jugez de Jé oblige et rai minis a suje douce pas le

saint

donne ne lu lée au ministre du Seigneur. Il faut lui dire auparavant depuis quel temps on ne s'est pas confessé, si l'on a reçu alors l'absolution, et si l'on a accompli exactement et religieusement la pénitence sacramentelle qui avait été imporée.

En disant ses péchés, on doit se souvenir qu'on s'accuse devant son juge, et par conséquent parler d'un ton qui montre qu'on est humilié de ce qu'on s'est rendu coupable envers Dieu, et qu'on en gémit.

Lorsqu'on a fait avec sincérité au prêtre l'accusation entière de ses péchés, on lui dit qu'on en demande pardon à Dieu. Celui qui, dans le saint tribunal, n'a pas une véritable douleur de ses péchés ment donc à Dieu dans la personne de son ministre, en disant qu'il demande pardon à Dieu; et, en mentant à Dieu, ne se moque-t-il pas de lui?

Il demande au ministre du Seigneur, à qui il a confesse ses péchés, deux choses: la pénitence et l'absolution. En lui demandant une pénitence, le pénitent le prie de lui ordonner ce qu'il faut qu'il dise ou qu'il fasse pour se punir des péchés qu'il a accusés, et pour se préserver de retomber dans de semblables fautes. Il sait ou il doit savoir qu'il faut que toute iniquité, sans exception, soit punie en ce monde ou en l'autre: içi-bas par le pécheur lui-même, ou, après cette vie, par un Dieu vengeur.

En lui demandant l'absolution il reconnaît que le prêtre a reçu de Jésus-Christ le pouvoir divin de remettre les péchés; il le prie de lui accorder cette inestimable faveur, mais il ajoute: Si vous m'en jugez digne, et il achève le Conficor. Par l'institution de Jésus-Ghrist le confesseur est établi juge; il est obligé de suivre les règles d'une prudence chrétienne et raisonnable; il ne peut jamais, sans trahir son ministère, prononcer une sentence favorable lorsqu'il a sujet de croire que Dieu ne la ratifiera pas; cette douceur, cette indulgence criminelle ne déchargerait pas le pénitent, et chargerait le confesseur, disait saint Ambroise. Non-seulement une absolution qu'on donne à un pécheur qui n'est pas disposé suffisamment ne lui est d'aucun secours, mais encore elle lui est

exprians la Dieu, cistre. et se lheur

de de la comoción de

l'être béni roles s de bien er, je

sens fesse saint s les able, chés à la n de

tail-

très-nuisible : elle devient souvent le sceau de sa réprobation, la vraie cause de sa perte.

Histoire.—Une personne, qui avait la réputation d'être dévote, ne se défiait pas assez d'elle-même, et n'avait pas assez souvent recours à Dieu; elle eut la faiblesse de tomber dans un de ces pechés dont d'aveu coûte tant aux personnes que le seul nôm du vice contraire à la pureté lait rougir. Elle se repentit de sa faute des qu'elle l'eut commise.

Quoi qu'il puisse m'en confesser, et j'envirai parfaitement non cœur. Elle partit aussitôt. Comme elle y allait; il lui sembla entendre le démon qui tui disait: 20ù as-tu? Elle fui répondit courageusement: de vais me couvrir de confusion et le confondre. Lorsqu'on de u le courage d'accuser en confession un peché qu'on avait beaucoup de peine à dire, on se sent, aussitôt après l'aveu qu'ons en a fait, dans l'état de celui qui s'est enfin déchargé d'un lourd fardeau dont il était accablé.

LASAUSSE.

Exercises.—1. Dans quelle posture doit on se confesser, et quel nom faut-il donner au prêtre?—2. Que signifient ces paroles: Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai pèche?—3. Dans quels sentiments doit on réditer le Conficor et faire l'aveu de ses péchés?—4. Combien de choses demande-t-on au prêtre en terminant sa confession, et dans quel but?

ARTICLE VIII.

De la Satisfaction.

La Satisfaction, qui est la troisième partie du sacrement de Pénitence, est une réparation de l'injure faite à Dieu et au prochain. Satisfaire à Dieu pour nos péchés, c'est faire ou souffrir quelque chose pour léchir la colère de Dieu que nous avons offensé, et pour réparer le tort que nous avons causé à notre prochain. La Satisfaction, du moins quant à Tacceptation et au désir de l'accomplir, est absolument nécessaire pour que les péchés soient remis par le sacrement de Pénitence: quand on n'a point la volonté de satisfaire à Dieu, on ne peut obtenir la rémission de ses péchés. C'est Dieu qui les remet; lui seul est le maître des conditions auxquelles il veut en accorder le pardon. Dans le sacrement de Baptême il nous

list l'Ég bape avan Pén bien saire et n pieu d'ext conv

de la ont v à la que. d'enf temp chose été s grace ceux, comn pas 1 miséi un gr il y ti ses n confe expie vice o pour l'inter reté; tion a

ou m multij Les

plus o

de sa

dévote, souvent de ces nom du sa faute dit-elle, elle, ageuse-rsqu'on avait qu'on.

ser, et aroles: quels schés? ant sa

lourd

acrefaite
nos
pour
é, et
otre
Tacnent
r le
onté
sion
est
der

dispense de la Satisfaction: aussi les ministres de l'Église n'imposent-ils aucune pénitence à ceux qu'ils baptisent, quelques péchés qu'ils aient commis auparavant. Il n'en est pas de même du sacrement de Pénitence: Dien, par la bouche des prètres, remet bien la peine éternelle si on a les dispositions nécessaires; mais il reste ordinairement à souffrir une peine temporelle. Le pénitent doit donc accomplir avec fidélité la penitence que lui prescrit le confesseur, et même s'appliquer à la pratique d'autres œuvres pieuses dans la vue de satisfaire à la justice de Dieu.

Ceux qui meurent avant d'avoir subi cette peine temporelle la subissent dans l'autre vie; ils achévent d'expier leurs péchés dans le purgatoire. En effet, il convient à la justice de Dieu que ceux qui ont abusé de la première grâce reçue dans le Bapteme, qui en ont viole les promesses, soient admis plus difficilement à la réconciliation; il convient à la justice de Dieu que ceux qui ont déshonoré les glorieuses qualités d'enfant de Dieu de membre de Jésus-Christ, de temple du Saint-Esprit, qui ont traité comme une chose profane le sang adorable par lequel ils avaient été sanctifiés, et qui ont fait outrage à l'Esprit de grâce, ne trouvent pas la même facilité de pardon que ceux qui n'ont point été baptisés, et dont les péchés, commis en grande partie par ignorance, ne portent pas le même caractère d'ingratitude. D'ailleurs la miséricorde de Dieu fait trouver au pécheur pénitent un grand bien dans le châtiment même qui le punit: il y trouve un frein à ses passions, un remède contre ses niauvaises habitudes car la satisfaction que le confesseur impose doit être propre non-seulement à expier le péché commis, mais encore à détruire le vice qui l'a fait commettre : comme les humiliations pour l'orgueil, l'aumône pour l'avarice, le jeûne pour l'intempérance, la mortification des sens pour l'impureté; et ces pénitences doivent avoir quelque proportion avec les péchés, c'est-à-dire qu'elles doivent être plus ou moins grandes selon que les péchés sont plus ou moins énormes, ou qu'ils ont été plus ou moins multipliés

Les œuvres de pénitence sont principalement celles

sul sont imposées par le prêtre : les plus ordinaires sont la prière le jeune et l'aumone. Par la prière on entend tous les actes de religion, comme les bonnes lectures, l'assiduité aux offices divins; par le jeune, tout ce qui mortifie les sens; et l'aumône comprend tous les secours temporels et spirituels donnés au prochain. Dieu veut bien encore accepter en satisfaction toutes les afflictions qui nous arrivent, comme les maladies, les injures, les persécutions; mais pour que toutes ces choses soient de quelques prix devant Dieu, il faut les souffrir dans un esprit de pénitence, les unir aux souffrances et aux satisfactions de Jésus-Christ, par lequel nous méritons et nous satisfaisons : c'est Jésus-Christ seul qui donne à nos actions tout ce qu'elles ont de mérite et de valeur ; c'est lui qui les présente à Dieu ; c'est en sa considération qu'ell s sont acceptées par son Père.

On est aussi obligé de satisfaire au prochain quand on lui a fait tert ou dans sa personne par de mauvais traitements, ou dans son honneur par des médisances et des calomnies, ou aus ses biens par des vols ou quelque autre domnière. On ne peut obtenir de Dieu le pardon de ses pechés qu'en se reconciliant avec le prochain si on l'a maltraité, en réparant son honneur si l'on a noirci sa réputation, en lui restituant ce qu'on lui a pris, en réparant le dommage qu'on lui a causél

HISTOIRE.—On vit autrefois un saint Paul, le premier des ermites, un saint Antoine, une sainte Marie l'Egyptienne, et tant d'autres qui marchèrent sur leurs traces, renonçant à tout ce qu'ils possédaient sur la terre, s'enfoncer dans de sombres déserts se couvrir de-cliices, et ne vivre que de racines sauvages. G'était pour satisfaire à la justice de Dieu qu'ils agissaient éinsi:

JASAUSSE.

Exercioss.—1. Quelle est la troisième partie du sacrement de Pénitence, et en quoi consiste-t-elle?—2. Sous quel rapport la Satisfaction est-elle absolument nécessaire?—3. Quelle différence y a-t-il à l'égard de la Satisfaction, entre le Baptème et la Rénitence?—4. En quel lieu achève-t-on d'expier espéchés, quand ou meurt avant d'avoir subi la peine temporelle qu'ils méritent?—5. Quels sont les avantages que procure-la Satisfaction?—6. Par quelles œuvres dolt-on satisfaire à Dieu et au prochain?

à l péo du est sul en par

pei tem la i ten rell A

pén

il f deu che et d disc de I pas mie

tions l'Esp Chri des d' " lie " qu " cie

pour ces p bien dulg

ARTICLE IX

Des Indulgences,

L'Indulgence est la rémission de la peine temporelle ue, devant Dieu, aux péchés actuels déjà remis quant à la coulpe. D'où il suit que l'Indulgence décharge le pécheur, en tout ou en partie, des peines temporelles dues aux péchés déjà pardonnés, mais pour lesquels il est encore redevable envers la justice divine, et devrait subir des peines temporelles en cette vie ou en l'autre, en cette vie par les œuvres satisfactoires, ou en l'autre par les peines du purgatoire.

L'Indulgence ne remet donc point le péché ni la peine éternelle qu'il mérite, mais seulement la peine temporelle qui reste ordinairement à souffrir, quoique la tache en ait été effacée par le sacrement de Pénitence : elle modère la rigueur de cette peine tempo-

relle, ou elle en abrége la durée.

Autrefois on imposait pour certains péchés des pénitences publiques qui duraient dusieurs années; il fallait prier beaucoup, passer les jours dans le deuil et les nuits dans les veilles et les pleurs, coucher sur la dure, jeuner, faire beaucoup d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Quoique cette ancienne discipline ne subsiste plus, cependant la justice de Dieu est toujours la même: le péché ne mérite pas moins de péines aujourd'hui que dans les premiers siècles.

C'est pour suppléer à l'insuffisance de nos satisfac tions que l'Eglise, toujours animée et conduite par l'Esprit de Dieu, accorde des industences. Jésus Christ a donné ce pouvoir à l'Église dans la personne des Apôtres, lorsqu'il leur a dit : "Tout ce que vons "lierez sur la terre sera lie dans le ciel, et tout ce " que vous délierez sur la terre sera délié dans le "ciel." Elle à donc le pouvoir d'imposer des peines pour l'expiation de nos peches, de lui de remettre ces peines lorsque la vue de la cire de Dieu et le bien spirituel de ses enfants l'adjont à user d'indugence à leur égard. L'Église, dans les premiers

jeune, prend u proaction ne les pour levant tençe,

naire e on

onnes

Jésusisons out ce ui **les** S SOIT

ruand auvais sances ols ou Dieu vec le nneur gu'on causé

er des et tant equ'ils erts se G'était

ent de port la érence quand ritent?

7-6

siècles, avait égard à la recommandation des Martyrs, et, à leur prière, elle traitait avec indulgence les pécheurs auxquels ils s'intéressaient. Elle abrégeait aussi le temps de la pénitencé en faveur de ceux qui l'avaient commencée avec courage, lorsqu'on était menacé d'une persécution, afin de les fortifier et de les mettre en état de résister à la violence des persécuteurs.

C'est avec les mérites surabondants de Jésus-Christ, de la très-sainte Vierge et des Saints, qu'elle acquitte les dettes de ses enfants, en puisant dans ce trésor de mérites de quoi satisfaire pour eux à la justice divine.

Les Indulgences ont été appelées par les saints Pères relaxations, rémissions, absolutions, paix, réconciliations.

Il y en a de deux sortes : les Indulgences plénières, les Indulgences non plénières.

L'Indulgence plénière est la rémission générale de bute la peine temporelle qui est due pour tous nos péchés.

L'Indulgence non plénière n'est que la rémission d'une partie de cette peine.

La plus célèbre des Indulgences est celle du Jubilé. Le Jubilé fut d'abord fixé à chaque siècle; mais aujourd'hui il est fixé à tous les vingt-cinq ans, outre celui qui suit ordinairement l'exaltation de chaque

souverain Pontife.

Le Pape étant chef de toute l'Église, peut accorder des Indulgences à toute l'Église, et, son pouvoir n'étant point borné, il peut les donner plénières ou non plénières, selon qu'il le juge à propos et utile pour le bien des fidèles.

Les évêques peuvent aussi accorder diverses Indulgences dans leurs diocèses. Cependant leur pouvoir sur ce point est limité.

Pour gagner les Indulgences, soit plénières, soit partielles, il est nécessaire de remplir fidèlement les conditions auxquelles elles sont attachées.

Les Indulgences n'exemptent, du reste, nullement de l'obligation de faire pénitence. Car 1° la pénitence est commandée à tous les hommes sans exception; 2° nons devons simiter Jésus-Christ et les Saints, dont la son ten péc suj de

vie

aux Cha l'aur «Sei vie, méri et d j'aur Lors abré cette

faut

la pe les Ii il y 4. Qu faut-i dispe

Ex

L'I ment de ne pain us-Christ, acquitte trésor de ce divinà. nts Pères éconcilia-

olénières.

nérale de tous nos

émission u Jubilé.

le; mais ns, outre. chaque !

accorder ir n'étant ou non e pour le

es Indulpouvoir

ères, soit ment les

ullement énitence ption; 2º s, dont la

vie a été une pénitence ne s'accorde que sous des sont elles-mêmes, dans un tence. L'Indulgence est don pécheur dans les satisfactions suppléant à son insuffisance, et nu de le décharger de cette obligation.

dulgence uses, qui de pénin d'aider le à Dieu, en

Histoire. — Une personne pieuse qui avait commis de grandes fautes dans sa jeunesse, faisait exactement les différentes prières auxquelles les souverains Pontifes ont attaché des Indulgences. Chaque jour elle se condamnait à quelques mortifications, faisalt l'aumône selon son pouvoir, et répétait souvent ces belles paroles : «Seigneur, ayez pitié de moi maintenant, à tous les instants de ma vie, et surtout à l'heure de ma mort; je vous en conjure par les mérites de Jésus-Christ, et par l'intercession de Marie, des Anges et des Saints. Je vous offre en esprit de pénitence tout ce que j'aurai à souffrir, et je ne veux me satisfaire en quoi que ce soit. Lorsqu'on lui représentait que la vie mortifée qu'elle menait abrégeait ses jours, elle répondait: «Il faut souffrir un peu dans cette vie pour ne pas souffrir beaucoup dans l'autre.

Raplication du Catéchisme de l'Empire.

Exercices. — 1. Qu'entend-on par les Indulgences, et quelle est la peine qu'elles ne remettent point ? — 2. A quoi doivent suppléer les Indulgences dans l'intention de l'Église? — 3. Dites combien il y a de sortes d'Indulgences, et quelle est la plus célèbre. — 4. Quels sont ceux qui peuvent accorder des Indulgences, et que faut-il faire pour les gagner? - 5. Pourquoi les Indulgences ne dispensent-elles pas de faire pénitence?

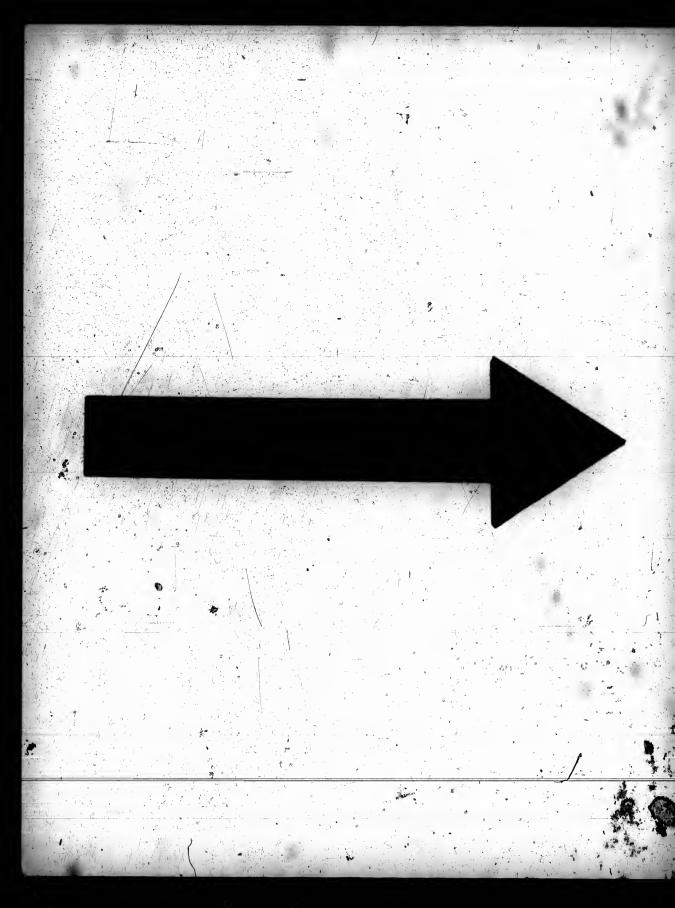
CHAPITRE V.

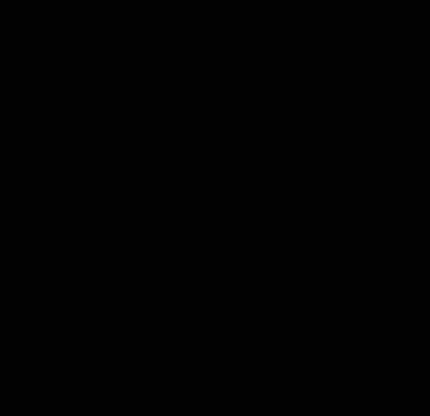
DU SACREMENT DE L'EUCHARISTIE.

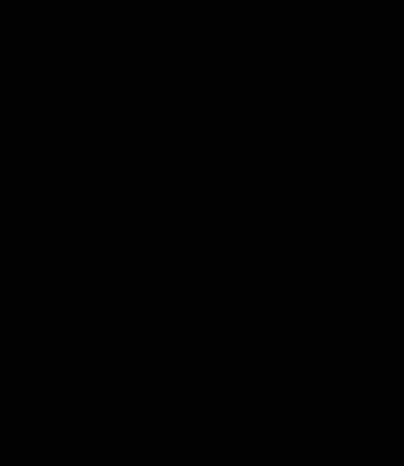
ARTICLE PREMIER.

Institution de l'Eucharistie. Transsubstantiation.

L'Eucharistie est un sacrement qui contient réelle ment et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin.







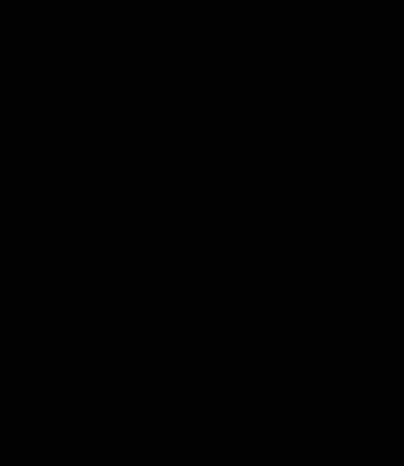
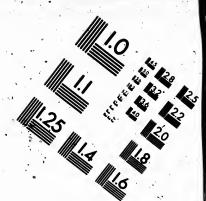


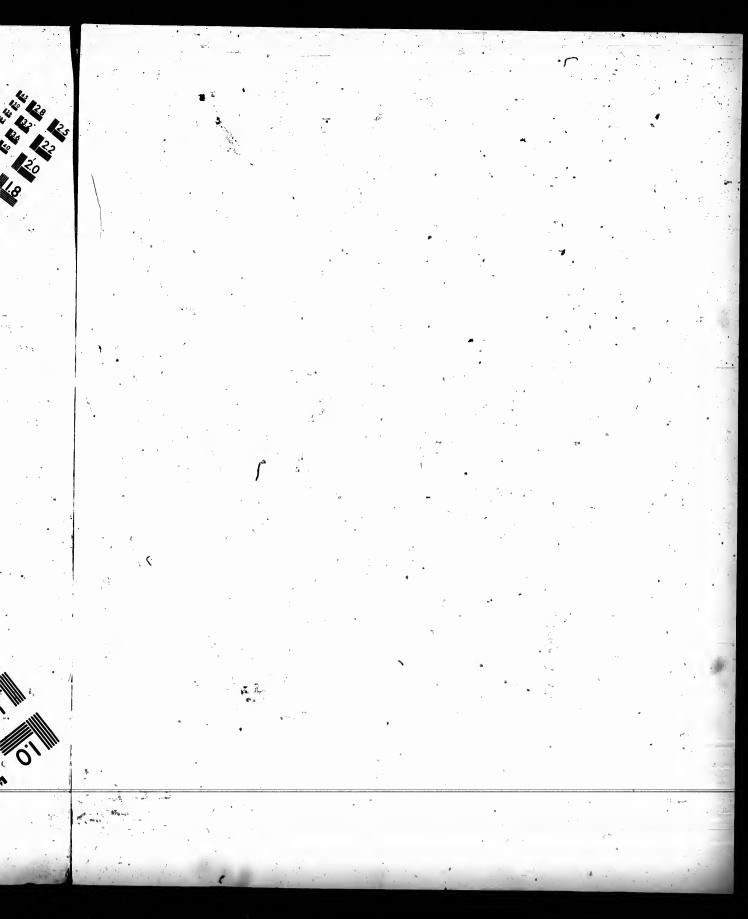
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



C'est le plus grand et le plus auguste de tous les sacrements. En effet, les autres sacrements nous donnent la grâce, mais l'Eucharistie nous donne l'Auteur de la grâce, Dieu lui-même. Par elle Jésus-Christ demeure en nous, et nous demeurons en lui.

Notre-Seigneur en avait fait la promesse longtemps avant qu'il l'instituât: nous la lisons au chapitre sixième de l'Évangile de saint Jean. Après avoir dit aux Juifs: "Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel," Notre-Seigneur ajouta: "Le pain que je "donnerai c'est ma chair que je livrerai pour la vie du monde." Et comme les Juifs en murmuraient, il insista de nouveau et plus fortement encore, en disant: "En vérité, en vérité je vous le dis: Si vous "ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous "ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en "vous; celui qui mange ma chair et boit mon sang "demeure en moi, et je demeure en lui."

Il a exécuté cette promesse, la veille de sa Passion, dans la cène où il mangea l'agneau pascal avec ses Disciples. Il prit le pain, et après avoir rendu grâces à son Père, il le rompit et le donna à ses Disciples en disant. "Prenez et mangez; ceci est mon corps, qui "sera livré pour vous; faites ceci en mémoire de "moi." Puis; prenant le calice, il dit: "Buvez-en "tous; c'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, "qui sera répandu pour vous et pour plusieurs pour "la rémission des péchés: faites ceci en mémoire de "moi toutes les fois que vous le boirez."

Les espèces du pain et du vin, que nous voyons et que nous goûtons, sont le signe sensible qui nous fait connaître l'effet invisible de l'Eucharistie; elles signifient que le corps et le sang de Jésus-Christ sont la nourriture spirituelle de nos ames, comme le pain et le vin sont la nourriture de nos corps. Mais quoique ces apparences, comme la couleur, la figure et le goût, restent les mêmes après la consécration, il n'y a plus de pain ni de vin: toute la substance du pain est changée en celle du corps de Jésus-Christ, et toute la substance du vin est changée en celle de son sang; de sous que c'est alors le même corps qui a été attaché à

la 'qu seu on plu est

que

deı

mê Jés div à se nam peu de s sou les

Jést

que vin lui-ı de s en v ciel auss subs sa s com savo crov aime que ce pr men devo docil passe

dans

croy

ment

le tous les ents nous ous donne elle Jésusıs en Ini.

longtemps u chapitre près avoir t descendu ain que je pour la vie imuraient, encore, en s: Si vous et si vous la vie en mon sang

sa Passion, al avec ses idu grāces isciples en corps, qui émoire, de "Buvez-en le alliance, ieurs pour iémoire de

voyons et qui nous istie; elles Christ sont me le pain Mais quoiigure et le on, il n'y a lu pain est et toute la n sang; de é attache a

la croix, et qui est maintenant dans le ciel. Et quoiqu'on ne voie pas le corps de Jésus-Christ, mais seulement les espèces, il y est cependant récliement : on voit donc les apparences d'un pain qui n'existe plus, et on ne voit pas le corps de Jesus-Christ, qui y est réellement.

Comme c'est un corps vivant et animé, il s'ensuit que Jésus-Christ est tout entier sous chacune des deux espèces, et tout entier sous chaque partie des mêmes espèces: sous l'espèce du pain, le corps de Jésus-Christ est uni à son sang, à son âme et à sa divinité, et sous l'espèce du vin, son sang est uni à son corps, à son âme et à sa divinité; car, maintenant que Jesus-Christ est glorieux et immortel, il ne peut plus être divisé, son sang ne peut être séparé de son corps. On reçoit donc autant en communiant sous une seule espèce que si l'on communiait sous

les deux espèces.

C'est par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ prononcées en son nom par le prêtre, que se fait le changement admirable du pain et du vin en son corps et en son sang. C'est Jésus-Christ lui-même qui opère toutes ces merveilles par l'organe de ses ministres; lui qui a changé autrefois l'eau en vin aux noces de Cana, lui qui de rien a fait le ciel et la terre, peut tout ce qu'il veut; et il mi est aussi facile de changer une substance en une autre substance que de tirer du néant toutes choses par sa seule parole. Nous ne comprenons pas, à la vérité, comment toutes ces merveilles s'opèrent, mais nous savons que rien n'est impossible à Dieu, et nous croyons sur la parole de Jésus-Christ, qui nous a aimes jusqu'à operer en notre faveur des choses que nous ne pouvons comprendre. Dieu peut faire ce prodige, puisqu'il est tout-puissant: il le fait réelle ment, puisqu'il nous assure que c'est son corps. Nous devons donc écouter sa parole avec respect et avec docilité, et ne pas raisonner sur une chose qui surpasse notre raison, ni chercher l'ordre de la nature dans ce qui est au-dessus de la nature. Croyons donc, croyons sur la parole de notre Dieu qui est réelle ment présent dans l'Eucharistie; croyous, malgré le

témoignage de nos sens, qu'il n'y a plus de pain ni de vin ; quand Dieu parle, nous ne devons plus écouter

pr

et,

 \mathbf{L}'

la

c'e

pla

cet

sai

pri

ava

ha

Li

laj

ne Cet

tioı

esp

cel

le :

qui

sau

tena ferr de J

rap tout que

la y jour

deve

la s

fem

je t

-guéi

par

l'a i

true

fére

Ľ

nos sens.

Notre-Seigneur, pour nous unir intimement à lui, a voulu devenir notre nourriture; il nous a ordonné de boire ce même sang qu'il a versé pour nous, et de manger la victime immolée pour nous sur la croix. Il a donc prodigué les miracles pour nous procurer ce bonheur.

Histoire. — Saint Ambroise, s'adressant dans un de ses discours à saint Laurent martyr, s'écrie : «D'où vous vient donc, ô illustre s'a Martyr, d'où vous vient donc ce courage inexplicable qui vous fait supporter les plus affreux tourments comme si vous étiez insensible? Le feu consume vos membres, et vous bravez le tyran et ses bourreaux | Ah | c'est que vous avez reçu, dans la sainte communion, le Dieu fort et puissant, c'est que son sang coule dans vos veines |

Exercices.—1. Que contient le sacrement de l'Eucharistie, quelle idée devons-nous en avoir, et pourquoi?—2. Par quelles paroles notre Seigneur Jésus-Christ a-t-il fait la promesse de l'Eucharistie? quand et comment et exécutée?—3. En quoi est changée la substance du pain le du vin?—4. Reçoit-on Jésus-Christ tout entier sous l'espect du pain, et pourquoi?—5. Par quelle vertu s'opère cet admirablé changement, et comment le nomme-t-on?—6. Qu'est-ce qui peut nous aider à croire ce changement, quoique nous ne le comprenions pas?

ARTICLE II

Des dispositions pour recevoir l'Eucharistie.

Il n'y a point de Sacrement qui nous unisse plus étroitement à Dieu que la divine Eucharistie; il n'y en a point, par conséquent, auquel nous devions nous préparer avec plus de soin. Plus ce Sacrement est saint, plus on doit y apporter de saintes dispositions. Ce n'est pas à un homme, c'est à un Dieu qu'on prépare une demeure. Parmi ces dispositions, les unes regardent l'âme, et les autres le corps.

La première disposition de l'âme, c'est la pureté de conscience. Il faut s'éprouver soi-même, selon le de pain ni lus écouter

nent à lui, a ordonne : nous, et de ir la croix. procurer ce

le ses discours
onc, o illustre
o qui vous fait
iez insensible
in et ses bourconmunion, le
vos veines!

l'Eucharistie,
2. Par quelles
promesse de
3. En quoi
4. Reçoit-on
ourquoi? — 5.
et comment le
croire ce chan-

ıristie.

unisse plus
ristie; il n'y
levions nous
acrement est
dispositions.
Dieu qu'on
positions, les

la pureté de ne, selon le

précepte de l'Apôtre, avant de manger ce pain céleste : et, si l'on se sent coupable de quelque péché mortel, il est nécessaire de recourir au sagrement de Pénitence. L'Eucharistie supposé la vic spirituelle dans ceux qui la reçoivent; il faut être vivant pour s'en nourrir: c'est le Dieu de pureté qui se donne à nous ; il ne se plait que dans un cœur pur. C'est pour faire entendre cette vérité à ses Apôtres que Jésus-Christ leur lava les pieds avant de leur donner son corps à manger et son sang à boire. C'est pour la même raison que, dans la primitive Eglise, le diacre, se tournant vers le peuple avant la consécration des saints Mystères, disait à haute voix: "Les choses saintes sont pour les saints." L'innocence du Baptême, ou conservée ou réparée par la pénitence, est cette robe nuptiale sans laquelle on ne doit point paraître au festin du Père de Tamille. Cette innocence, cette purété est la principale disposition; mais il faut y joindre une foi vive, une ferme espérance et une ardente charité.

L'Église appelle l'Eucharistie un Mystère de foi : celui qui s'en approche doit croire sans hésiter qu'en le recevant c'est Jésus-Christ qu'il reçoit, le même qui est venu au monde, qui est mort pour nous sauver, qui est ressuscité glorieux, et qui est maintenant, dans le ciel, à la droite de son Père. La ferme espérance consiste à attendre avec confiance de Jésus-Christ tout ce que nous lui demandons par rapport à notre salut; puisqu'il se donne lui-même tout entier, que pourrait-il nous refuser? Il a déclaré que celui qui mange sa chair et boit son sang aura la vie éternelle, et qu'il ressuscitera au dernier jour; après une telle promesse, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en sa bonté! Allons donc à la sainte table dans la même disposition que cette femme de l'Evangile qui disait en elle-même : Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie, et qui effectivement le fut à l'heure même.

L'Eucharistie est un Sacrement d'amour; c'est par un amour incompréhensible que Jésus-Christ l'a instituée; ne serait-ce pas une ingratitude monstrueuse de la recevoir dans un cœur froid et indifférent? Mais cet amour doit être accompagné de

profonds sentiments d'humilité, d'adoration et de reconnaissance.

Que recevons-nous dans l'Eucharistie? Dieu luimême, le Créateur et le souverain Maître de l'univers, Celui dont la puissance, la sainteté et toutes les perfections sont infinies. Que sommes-nous? Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché. Humilions-nous donc devant notre Dieu, et recon naissons, avec le centenier de l'Évangile, que nous ne sommes pas dignes de nous approcher de lui; adorons-le dans un saint tremblement, et prosternonsnous à ses pieds; car, quoiqu'il soit caché sous le voile des symboles eucharistiques, il n'en est pas moins notre Dieu. Excitons dans notre cœur une reconnaissance sans bornes; si elle doit se mesurer sur la grandeur du bienfait, quelle doit être la nôtre pour un don qui est infini!

Il faut aussi que le corps contribue, à sa manière, à honorer l'hôte divin qu'il doit recevoir. Il y a deux dispositions du corps: la première est d'être à jeun; l'Église l'a ainsi ordonné, dès les premiers siècles, par respect pour cet auguste Sacrement: elle n'en dispense que ceux qui, étant dangereusement malades, le reçoivent comme viatique. La seconde est d'être à genoux et d'avoir l'extérieur le plus modeste et le plus recueilli qu'il soit possible. Cette posture du corps et ce maintien annoncent les sentiments d'une ame qui s'abaisse profondément devant

la Majesté suprême.

Histoma, Dieu, irrité de l'endurcissement de Pharaon, et touché des justes plaintes de son peuple, résolut de punir ce prince opiniâtre, et de délivrer son peuple de la servitude dans laquelle it gémissait. Quand le temps marqué par ses décrets éternels fut arrivé, il envoya un Ange exterminateur qui tua en une nuit tous les premiers-nès des Egyptiens; mais il ordonna à son peuple de sacrifier la veille un agneau, de le manger dans chaque famille, et de marquer de son sang la porte de chaque maison, afin que l'Ange ministre de ses vengeances épargnat les enfants de ce peuple choisi.

Peu après il les nourrit de la manne, qu'il fit tomoer du ciel pendant quarante ans.

Pourrait-on ne pas reconnaître dans ces deux figures la divine

et l aux exte port réal divi épar com mén

n'en Pha L gui de g du d

nati

du d

disp sorte

L ceur L intii

tout s'un la fo netr intin part sang a et de re-

Dieu luie de l'unifoutes les
is? Nous
le péché.
et recon
ne nous ne
e lui; adoosternons
é sous le
n est pas
cœur une
mesurer
e la nôtre

manière,
r. Il y a
st d'être à
premiers
nent: elle
reusement
a seconde
e plus moèle. Cette
t les sentint devant

Pharaon, et ur ce prince is laquelle il éternels fut ie nuit tous n peuple de e famille, et n, afin que lants de ce

oer du ciel es la divine Eucharistie? Les différents rapports qui se trouvent entre l'ombre et la vérité sont trop frappants pour pouvoir s'y tromper.

Les Israélites, qui étaient le peuple de Dieu, furent les seuls auxquels il fut ordonné d'immoler est agneau mystérieux: l'Ange exterminateur épargna toutes les familles des Israélites dont les portes étaient marquées de son sang. Rapprochons la figure de la réalité: les Chrétiens sont les seuls qui aient le droit d'immoler le divin Agneau pascal: l'Ange ministre des vengeances de Dieu épargne tous ceux qui sont marqués de son sang, et Jésus-Christ a commandé aux fidèles de renouveler souvent ce sacrifice, en mémoire de leur délivrance de la tyrannie du démon.

La manne, cette nourriture céleste, était encore une image bien naturelle du Sacrement de nos autels. Elle est appelée le Pain du ciel: elle avait tous les goûts les plus délicieux; les Israélites n'en mangèrent qu'après avoir été délivrés de la captivité de Pharaon.

L'Eucharistie, comme nous le dit Jésus-Christ, est le Pain vivant qui est descendu du ciel; elle est la source féconde de toutes sortes de graces, et l'on ne peut s'en nouvrir qu'après avoir seconé le joug du démon, c'est-à-dire après être sorti de l'esclavage du péché.

Exercices.—1. Avec quel soin et pour quelle raison faut-il se disposer à recevoir la sainte Eucharistie?—2. Dites combien de sortes de dispositions sont requises et en quoi elles consistent.

ARTICLE III.

Des effets de l'Eucharistie.

L'Eucharistie produit des effets admirables dans ceux qui la reçoivent avec de bonnes dispositions.

Le premier effet de l'Eucharistie est de nous unir intimement et de nous incorporer à Jésus-Christ. On peut être uni à Jésus-Christ par la foi, en croyant toutes les vérités qu'il a révélées; on peut auss s'unir à lui par la charité, en l'aimant parfaitement; la foi lui soumet notre esprit, la charité lui attache netre cœur. Mais il y a une union beaucoup plus intime et plus parfaite, c'est celle qui se fait par la participation de sa chair sacrée et de son précieux sang: cette union est l'effet propre de l'Eucharistie.

Jésus-Christ se donne à nous tout entier, il unit son corps avec le nôtre; par cette union nous devenons un même corps et un même esprit avec lui. Comme les aliments que nous prenons nourrissent notre corps, de même la sainte Eucharistie nourrit notre ame. Il y a similitude parfaite; car, de même que ces aliments se changent en notre substance, de même la communion nous transforme en Jésus-Christ. C'est ce qui faisait dire à l'apôtre saint Paul: "Ce n'est plus moi qui vis: c'est Jésus-Christ qui vit en moi."

sa.

m

he

m

il

lit

to

ric

ga la

eff

de

nic

ce

ma

gog

tion

leu

qu'

mir Nos

n k

rep

je v

c'es

pair mor

mai

des

suis

pair

cha

moi car

mer

dem

véri

Le second effet de l'Eucharistie est d'augmenter, d'affermir et conserver en nous la vie spirituelle de la grâce. Notre divin Sauveur, devenu l'aliment de nos âmes n'y reste pas sans agir: il donne un nouvel accroissement à sa grâce; il nous affermit dans son amour, et nous fait conserver ce précieux trésor avec une fidèlité constante: de là cette sainteté soutenue que nous admirons dans ceux qui communient dignement. Vonlez-vous savoir ce qui soutient ce jeune homme dans une piété qui édifie tout le monde, dans une régularité de conduite qui le rend le modèle de la maison où il se trouve? C'est la sainte Eucharistie, qu'il reçoit souvent, et avec de saintes dispositions.

Le troisième effet de cet auguste Sacrement, c'est d'affaiblir en nous la concupiscence et de modérer la violence de nos passions. Nous naissons tous avec une forte inclination au mal ; elle est comme un venin qui s'est répandu dans toute notre nature par le péché du premier homme. L'Eucharistie ne nous en délivre pas entièrement, mais elle en affaiblit la malignité; c'est pour cette raison que les Pères de l'Eglise l'ont appelée un antidote, un contre-poison. C'est, en effet, ce qu'éprouvent toujours ceux qui reçoivent souvent et dignement cet auguste Sacrement; ils sentent leurs forces augmenter, et celles de leur ennemi s'affaiblir.

Le quatrième effet de l'Eucharistie est de nous donner le gage de la vie éternelle et de la résurrection glorieuse. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous enseigne cette consolante vérité : " Celui qui mange l unit son devenons Comme ent notre urrit notre même que stance, de en Jésusaint Paul : rist qui vit

ugmenter, rituelle de liment de un nouvel dans son résor avec soutenue ent dignece jeune onde, dans modèle de Euchages disposi-

nent, c'est nodérer la tous avec omme un ature par e ne nous affaiblit la Pères de tre-poison. ceux qui ste Sacre-

de nous résurrece qui nous qui mange

celles de

"ma chair et boit mon sang à la vie éternelle, et je "le ressusciterai au dernier jour." La vie que la sainte Eucharistie communique à l'âme est le commencement et comme un avant-goût de la vie bienheureuse; et cette vie demeurera en nous et sera éternelle, si nous ne nous en privons pas volontairement. Ce divin Sacrement agit même sur nos corps; il y est comme une semence et un germe d'immortalité, qui les fera un jour renaître de la poussière du tombeau et les revêtira de toutes les qualités glorieuses.

La présence de Jésus-Christ en nous devient un gage assuré de notre immortalité, mais il n'y a que la communion faite dignement qui opère ces heureux effets. La communion tiède diminue en nous la vie de la grâce, loin de l'augmenter. Quant à la communion sacrilége, il suffit de dire avec saint Paul que ceux qui ont le malheur de s'en rendre coupables mangent et boivent leur propre condamnation.

Histoire. — Un jour que Jésus-Christ enseignait dans la synagogue de Capharnaum, ceux qui l'écoutaient lui firent cette ques-tion : «Que ferons-nous pour produire des œuvres de Dia Jésus leur répondit : «L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez de Celui qu'il a envoyé. A ces mots les Juis lui répliquèrent. Quel miracle donc faites-vous, afin que le voyant nous vous croyions? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit: Il leur a donné le pain du ciel à manger. Alors Notre-Seigneur, reprenant la parole, continua en ces termes: « En vérité, en vérité je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel; car le, pain de Dieu est celui qui vient du ciel, et qui donne la vie au monde. C'est moi qui suis le pain de vie ; vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts; mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain qui est descendu du ciel; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie étarnelle, et je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est véritablement viande, et mon sang est véritablement breuvage; celui qui mange ma cheur et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui.

Quoi de plus clair que ces paroles: Le pain que je donnerai, c'est ma chair; ma chair est véritablement viande, et mon sang véritablement breuvage? Et ne démontrent-elles pas invincible.

ment la présente réelle de notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eu charistie

S. Jean, VII.

 \mathbf{m}

 \mathbf{cr}

de

l'a ve

pi

le

vo bo

te:

sa

ju

sa

liv

su.

il

qu

mo

ce

un

nit

da

la

SOI

rêt

SÕI

dé

qu

đe

soi

la

ave

rej

le j

c'e

pos

ma

Exercices.—1. Combien d'effets produit la sainte Eucharistie quand elle est reçue dignement?—2. Expliquez par une comparaison la manière dont ce Sacrement nous unit à Jésus-Christ.—3. En quoi consiste le second effet de cet auguste Sacrement?—4. Quel est en nous le troisième effet de l'Eucharistie?—5. Quel est le quatrième effet de ce Sacrement?—6. Quand la communion ouère-t elle tous ces effets?

...E IV.

De la mauvaise communion.

Ceux qui communient en état de péché mortel reçoivent véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ, mais ils ne recoivent pas les graces et les salutaires effets de ce Sacrement. Au contraire, ils mangent et ils boivent leur jugement et leur condamnation: c'est la terrible expression dont se sert l'apôtre saint Paul: "Quiconque, dit-il, mangera de ce pain et boira le calice du Seigneur indignement, c'est-à-dire dans un état de péché qui l'en rend indigne, sera coupable de crime contre le corps et le sang du Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve lui-même, qu'après cela il mange de ce pain et boive de ce calice; car celui qui boit et mange indignement, mange et boit sa condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur." Ces paroles nous apprennent quel est le crime d'une mauvaise communion et quelles en sont les suites.

Ce crime est le plus horrible de tous les sacriléges, c'est la profanation du plus auguste de tous les Sacrements et de ce qu'il y a de plus saint dans la Religion. Celui qui s'en rend coupable profane de la manière la plus outrageante l'humanité et la divinité de Jésus-Christ; il unit, autant qu'il est en lui, ce divin Sauveur avec l'iniquité, en faisant couler son sang adorable dans des veines infectées par le péché. Ce crime est une perfidie et une trahison semblables à celles de Judas: comme lui, celui qui fait une com-

hrist dans l'Eu S. Jean, VII.

nte Eucharistie oar une compa. . Jésus-Christ. ---Sacrement? stie? — 5. Quel l la communion.

eché mortel ng de Jésusraces et les ontraire, ils et leur coniont se sert mangera de idignement. n rend indicorps et le c 's'éprouve ce pain et t mange inion, ne faiı corps.du quel est le lles en sont

s sacriléges, s les Sacreans la Relifane de la la divinité en lui, ce couler son ar le péché. semblables it une communion sacrilège livre son divin Maître à ses plus cruels ennemis; comme lui, après avoir, été comblé; de ses bienfaits, il viole les droits les plus sacrés de l'amitié et de la reconnaissance ; il le crucifie de nouveau, il en fait le jouet de ses passions, et il foule aux pieds le sang de la nouvelle alliance; ce sont encore

les paroles mêmes de l'Apôtre.

Quelles sont les suites d'un crime si énorme ? Les voici : celui qui communie indignement mange et boit son jugement et sa condamnation. Le profanateur mange et boit l'arrêt qui le condamne; il se l'incorpore. La nourriture se change au corps et au sang de celui qui l'a prise, elle devient une même chose avec lui ; de même le profanateur a mangé son jugement, il l'a, pour ainsi dire, changé en lui-même; sa condamnation n'est pas seulement écrite sur un livre, ni sur des tables de pierre ou de marbre, mais sur son propre cœur; elle a passé dans ses veines: il la porte sans cesse avec lui. O punition terrible, qui ne peut venir que de la colère d'un Dieu indignement outragé l

Aussi arrive-t-il souvent que celui qui a commis ce crime tombe dans un endurcissement de cœur et un aveuglement d'esprit qui le conduisent à l'impénitence finale. Nous en avons un exemple effrayant dans le perfide Judas: à peine a-t-il reçu indignement la sainte Euchar que son esprit s'obscurcit et que son cœur devie Misensible; désormais rien ne l'arrête; il se lève brusquement de table, et consomme son crime. A quoi se termine son sacrilége? Au désespoir, à la mort, à la réprobation éternelle.

Il ne faut cependant pas conclure de là que celui qui a fait une communion indigne doive désespérer de son salut: à Dieu ne plaise ! quelque grand que soit son crime, il lui reste toujours une ressource, car la miséricorde de Dieu est infinie; s'il y a recours avec un cœur contrit et humilié, il ne sera point rejeté; ce sang précieux qu'il a profané peut encore le purifier. Mais ce que nous devons en conclure, c'est que nous devons prendre toutes les précautions possibles pour ne jamais tomber dans un si grand malheur, et que si l'on y était tombé, il faudrait promptement avoir recours au sacrement de Pénitence.

ne

COI l'Ai

si (

Ch

c'es

esp

nou

doi

con

de :

fidè

dai

enf.

pri

mê

ne d

usa

Avo

ferv **to**ui

qu'i

nốn

réce

expi

com

" ČO

" ne

44. m

" la

M. III

/sc ale

" m

" jo

"In

1

Historre.—Les Livres saints ne nous présentent qu'un exemple de communion indigne: c'est celle de Judas, qui reçut son Dieu dans une âme souillée par l'avarice, et déjà agitée du projet de le trahir. Aussitôt Satan entre chez lui: il vend son bon Maltre, il le livre à ses ennemis, sans que le baiser du Fils de Dieu ni le doux nom d'ami qu'il lui donne touchent le cœur de ce barbare. Quelle fut la fin de ce monstre, c't jet d'une juste et éternelle exécration le tombar dans le désespoir et fut lui-même son bourreau: il se pendit; et ses entrailles critainelles se crevèrent et se répandirent. Son âme horrible tontha dans les enfers, où elle est depuis dix-huit cents ans. Hélas l ces siè les entassés les uns sur les autres ne sant pas même un point de l'éternité qu'il lui faudra passer dans ce lieu de tourments!

Que cet exemple est terrible! Pesez-en attentivement toutes les circonstances: voyez l'aveuglement de cet apôtre sacrilége, son endurcissement, son désespoir, et concluez que c'est un crime bien détestable que de communier indignement, puisqu'il attire après

soi des châtiments si épouvantables.

Executes.—1. Quel est le malheur de ceux qui communient indignement, et que faut-il faire pour l'éviter?—2. Quelle est l'énormité du crime d'une reagvanse communion, et quelles en sont les suites?—3.— Ne reste-t-il aucun espoir de salut à celui qui a fait une communion indigne?

ARTICLE V.

De la fréquente communion.

L'Apôtre saint Paul, après avoir exposé dans les termes les plus forts l'énormité d'une communion indigne, ne tire pas cette conséquence : Éloignez-vous de la sainte Eucharistie ; mais il dit : "Que l'homme "donc s'éprouve lui-même, et qu'ensuite il mange de "ce pain et boive de ce calice." La crainte de communier indignement ne doit pas nous détourner de la communion, mais elle doit nous engager à examiner sérieusement nos dispositions, et à redoubler notre vigilance sur nous-mêmes pour pouvoir approcher souvent et dignement de la Table sainte.

Communier indignement est un grand may sans doute; mais ne pas communier en est un autre: l'un et l'autre condusent certainement à la mort éter-

ent de Péni-

t ou'un exemple recut son Dieu du projet de le n bon Maltre, il Dieu ni le doux barbare. Quelle . elle execration? bourreau: il se se répandirent. t depuis dix-huit ur les autres ne dra passer dans

ement toutes les e sacrilége, son st un crime bien u'il attire après

rui communient -2. Quelle est t quelles en sont lut à celui qui a

osé dans les communion Eloignez-vous Que l'homme . il mange de unte de comtourner de la r à examiner oubler notre ir approcher

id mal sans t un autre: la mort éter

L'Eucharistie est nécessaire pour entretenir et conserver la vie spiritûelle de la grâce. Les forces de l'ame s'épuisent peu à peu comme celles du corps, si on n'a soin de les réparer. Le moyen que Jésus-Christ a établi pou entretenir ces forces spirituelles, c'est la divine E haristie. "Si vous ne mangez, " nous dit-il lui-m ne, la chair du Fils de l'homme, et si vous ne bu z son sang, vous n'aurez point la "vie en vous." Il a institué ce Sacrement sous les espèces du pain et du vin pour nous faire sentir que nous devons le recevoir souvent ; la sainte Eucharistie doit être la nourriture ordinaire de notre âme comme le pain et le vin sont la nourriture ordinaire

de notre corps.

Dans les premiers jours du Christianisme, les fidèles comprenaient bien cette verité; ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfants de Dieu ; ils le mangaient, en effet, tous les jours, et ils ne craignaient rien tant que d'en être Nous devons nous efforcer d'entrer dans les mêmes dispositions et d'imiter leur-ferveur. Et qu'on ne dise pas que la fréquente communion était alors en usage, mais que la discipline de l'Eglise a changé. Avouons que les Chrétiens ont changé, et que la ferveur s'est ralenie; mais l'esprit de l'Eglise est toujours le même. Le saint Concile de Trente dit qu'il souhaiterait que les fidèles, toutes les fois qu'ils assistent au sacrifice de la Messe, y participassent non-seulement spirituellement, mais encore par la réception actuelle de l'Eucharistie. Un autre Concile exprime en ces termes le désir de l'Église touchant la communion fréquente : " Nous voyons avec douleur "qu'il y a des Chrétiens assez négligents pour ne " communier qu'une fois dans l'année ; c'est pourquoi " nous ordonnons aux curés et à ceux qui exercent le ministère de la parole, d'instruire les fidèles sur "la fréquente communion, qui était autrefois en " usage, sur les fruits merveilleux qu'elle produisait "alors, et de leur persuader qu'il n'y a point de " moyen plus propre à ramener parmi nous les beaux "jours de l'Eglise naissante, que la fréquente com-"munion."

Si donc l'Église n'oblige rigoureusement les fidèles qu'à une communion dans l'année, ce n'est pas qu'elle croie que cette communion annuelle suffise généralement pour entretenir dans ses enfants la vie spirituelle de la grace; elle n'a pas voulu leur faire un précepte de communier plus d'une fois, dans la cráinte de multiplier les transgressions ou les sacriléges; mais elle désirerait qu'ils fussent assez purs pour communier souvent: et ils doivent le faire aussi souvent que cela est nécessaire pour qu'ils conservent, par la vertu de l'Eucharistie, la vie et la santé de l'âme. Si nous aimons Dieu, nous nous unirons souvent à lui ; il nous invite à ce banquet sacré. "Venez à moi, "nous dit-il, vous tous qui avez de la peine et "qui êtes chargés, et je vous soulagerai;" venez avec conflance, et ne craignez rien; venez à moi, qui suis votre père, et je vous donnerai le gage le plus touchant de mon amour; venez à moi, qui suis votre Dieu, et je vous enrichirai de mes graces les plus précieuses. La conduite la plus assurée qu'un fidèle puisse tenir à cet égard, c'est de se confesser souvent, au moins à l'approche des grandes fêtes, et de suivre l'avis de son confesseur relativement à l'usage plus ou moins fréquent de la sainte communion.

Une pratique extrêmement avantageuse, c'est de faire de temps en temps la communion spirituelle; pour cet effet, il faut se recueillir un instant, produire un acte de désir de la communion réelle, inviter Jésus-Christ à venir en nous, et le prier de nous faire participants des mêmes grâces que si nous avions le bonheur de communier en réalité.

Historia. — Le jeune Albini n'ayant pas encore l'âge requis pour faire sa première communion, se contentait de soupirer sans cesse après l'heureux jour où il pourreit recevoir son Dieu, caché sous les voiles eucharistiques, et il n'oubliait rien pour se préparer à une si sainte action. Il avait une si vive horreur du péché, qu'il évitait jusqu'à l'apparence même du mal. Il disait souvent qu'il ne souffrirait pas que le démou entrât dans son cœur avant Jésus

surt exti lagn dire qu'o ann avec ne s en j moir voul géné et la point n'av son i lui fa odieu voula C'e L'het arriv serail anim larme Dieu, moi, j si étro de voi que re Ce nouiss jamais avec 1 le fit cette 1

Chr

qui

pas

traire, commi Eucha terresti l'usage dans le

ne doi:

ment les fidèles , ce n'est pas annuelle sufans ses enfants n'a pas voulu ier plus d'une les transgresésirerait qu'ils souvent: et ils ela est nécesvertu de l'Euame. Si nous uvent à lui; il Venez à moi, e la peine et gerai;" venez venez à moi, nerai le gage nez à moi, qui de mes graces plus assurée est de se condes grandes sseur relativeat de la sainte

euse, c'est de on spirituelle; i instant, prounion réelle, i, et le prier es graces que unier en réa-

core l'âge requis de soupirer sans r son Dieu, caché pour se préparer prour se préparer pr du péché, qu'il sait souvent qu'il œur avant Jésus

Christ; il avait une application constante à s'instruire de tout ce qui concerne le Sacrement adorable de nos autels. Il ne cherchait pas seulement à retenir les mots du catéchisme, il s'attachait surtout à en pénétrer le sens. L'innocence de sa vie, le désir extreme qu'il montrait pour la communion, et l'application avec laquelle il s'y préparait, engagèrent celui qui était chargé de la direction de sa conscience à l'admettre à la Table sainte plus tôt qu'on n'y reçoit communément les enfants. On ne pouvait lui annoncer une nouvelle plus agréable. Il remercia son directeur avec les plus vifs transports d'allégresse, et, depuis ce moment, il ne songea qu'à redoubler ses soins pour purifier son cœur de plus en plus, et pour y préparer à Jésus-Christ une demeure qui fût moins indigne de lui. C'est por ela qu'avant de communier il voulut faire une retraite, pendan laquelle il fit une confession générale de toute sa vie. A voir le torrent de larmes qu'il répandit et la vive douleur dont il fut pénétré, on eat dit qu'il n'y avait point de plus grand pécheur que lui sur la terre. Cependant il n'avait jamais souillé par aucun péché mortel la précieuse robe de son innocence; mais les lumières de la grace dont il était éclairé, lui faisaient regarder les moindres fautes comme autant de monstres odieux, et il ne pouvait se consoler d'avoir offensé un Dieu qui voulait bien devenir lui-même sa nourriture.

C'est dans ces sentiments qu'il passa le temps de sa retraite. L'heureux moment après lequel il soupirait depuis si longtemans arriva enfin, et il eut le bonheur de recevoir son Dieu; mans il serait impossible d'exprimer les vifs sentiments de piété dont il fut animé pendant cette sainte action. Ce n'étaient que soupirs, que larmes, que transports d'amour et de reconnaissance: «Oui, mon Dieu, s'écriait-il, puisque vous avez eu la bonté de vous donner à moi, je veux me donner entièrement à vous; puisque vous êtes uni si étroitement à moi, rien ne sera capable désormais de me séparer de vous. Je serais la plus ingrate des créatures, si j'usais de quel-

que réserve envers un Dieu qui m'a aimé sans mesure.

Ce ne fut point là une de ces ferveurs passagères qui s'évanouissent avec l'occasion qui les fait naître. Albini n'oublia jamais cet heureux jour, ni les engagements qu'il avait contractés avec Dieu. La communion fut pour lui un aliment salutaire qui le fit croître sensiblement en vertu et en piété. «Bien loin que cette nourriture céleste rassasiát sa faim, elle ne servit, au contraire, qu'à la redoubler, et depuis lors il ne manqua jamais de communier de quinze en quinze jours, sachant bien que la divine Eucharistie est aussi nécessaire à notre âme que les aliments terrestres à notre corps, et comprenant de quelle importance est l'usage fréquent de ce Sacrement pour se maintenir constamment dans les voies de l'innocence et de la piété.

Les Écoliers vertueus.

Exerces. — 1. Pourquoi la crainte de communier indignement ne doit-elle pas nous détourner de la communion? — 2. Queile était la pratique des premiers Chrétiens à l'égard de la sainte communion? — 3. Pourquoi donc l'Église n'exige-t-elle qu'une seule communion dans l'année? — 4. Quelle conduite doit tenir un fidèle à l'égard de la communion? — 5. Qu'est-ce que la communion spirituelle, et comment faut-il la faire?

le

di

ľ

d' 80 Sa

re

tr

po

pr

VO

lu

qu

qu

no

été

im

N'

por

Pu

cel

mê

au

aw

sou

de :

néc

not

c'es

DOU

fait

C

ARTICLE VI.

Du Sacrifice de la Messe.

L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement où Jésus-Christ se donne à nous pour être notre nourriture spirituelle, elle est encore un sacrifice où il s'offre à son Père comme victime pour nous. Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de souffrir une fois sur la croix pour nous racheter; mais il a voulu laisser à son Église un Sacrifice qui représentat celui de la croix, qui en fût la continuation, qui en perpétuật la mémoire jusqu'à la fin du monde, et qui nous en appliquât les mérites ; c'est pour cet effet que dans la dernière Cène, la nuit même qu'il fut livré, il offrit à Dieu son Père, sous les espèces du pain et du vin, son corps et son sang, qu'il donna à ses Apôtres, les établissant alors prêtres du nouveau Testament; et par ces paroles: Faites ceci en mémoire de moi, il seur commanda, à eux et à leurs successeurs dans le Sacerdoce, d'offrir ce même corps et ce même sang en sacrifice, comme l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné.

Ce Sacrifice est la figure commémorative et la continuation de celui de la croix: la figure, parce que le sang de Jésus-Christ paraît séparé de son corps; c'est une séparation apparente qui rappelle une séparation réelle: la continuation et le renouvellement, parce que c'est la même victime, la même hostie, le même sacrificateur, et par conséquent le même Sacrificateur et par conséquent le même Sacrificateur sur la croix que sur l'autel. Ce qu'il y a de différence n'est que dans la manière: sur la croix il s'est offert par lui-même, au lieu que sur l'autel il s'offre par le ministère des prêtres; sur la croix il s'est offert d'une manière sanglante, au lieu que sur l'autel il s'offre d'une manière non sanglante. Tel est

gard de la sainte xige-t-elle qu'une duite doit tenir un que la communion

sacrement on e notre nourriacrifice où il nous. Notreuffrir une fois is il a voulu présentat celui , qui en perpéle, et qui nous effet que dans t livré, il offrit ain et du vin, es Apôtres, les l'estament; et de moi, il leur rs dans le Saiême sang en l'a toujours

, parce que le n corps; c'est ine séparation lement, parce stie, le même me Sacrifice qu'il y a de sur la croix le sur l'autel er la croix il lieu que sur ante. Tel est

tive et la con-

le Sacrifice de la Religion chrétienne: Sacrifice auguste qui réunit seul tous les avantages que les différents sacrifices ne montraient qu'en figure dans l'ancienne Loi; il est tout ensemble un sacrifice d'adoration, par lequel nous reconnaissons l'empire souverain que Dieu a sur toutes les créatures; un Sacrifice d'action de grâces, par lequel nous le remercions de ses bienfaits; un sacrifice d'impétration, par lequel nous en obtenons de nouveaux; et un Sacrifice de propitiation, par lequel nous apaisons sa justice.

L'oblation que Jésus-Christ fait de lui-même à son Père renferme l'hommage le plus parfait qui puisse être rendu à sa majesté infinie, et rien ne peut le porter plus efficacement à nous regarder d'un œil propice, en lui remettant devant les yeux la mort cruelle à laquelle son Fils bien-aimé s'est soumis volontairement pour réconcilier les pécheurs avec

lui.

Instruits du mystère de l'Eucharistie, persuadés que Jésus-Christ est réellement présent sur l'autel, et qu'il y renouvelle et perpétue la mémoire de sa mort, avec quelle piété et quelle reconnaissance devonsnous assister à ce Sacrifice auguste! Si nous avions été présents sur le Calvaire quand notre Sauveur s'est immolé pour nous, quels auraient été nos sentiments! N'aurions-nous pas été pénétrés de douleur, de componction et d'amour, à un spectacle si touchant? Puisque le Sacrifice de la Messe est le même que celui de la Croix, nous devons y être animés des mêmes sentiments. Il faut avoir soin de nous unir au prêtre qui l'offre, et de conformer nos intentions aux siennes. Il l'offre tour rendre à Dieu le culte souverain qui lui est du, pour obtenir la rémission de nos péchés, pour attirer les grâces qui nous sont nécessaires, pour remercier Dieu de toutes celles que nous avons recues.

C'est à Dieu seul qu'on offie le Sacrifice, parce que c'est un hommage de notre dépendance et de notre servitude. On y fait seulement mémoire des Saints pour louer et remercier Dieu des victoires qu'il leur a fait remporter par sa grâce, et de la gloire dont il les

a couronnés, et pour leur demander qu'ils unissent

leurs prières avec les nôtres.

On offre ce Sacrifice non-seulement pour tous les hommes vivants, mais encore pour ceux qui sont morts en état de grâce, et à qui il reste quelques péchés à expier dans le purgatoire. L'Église demande pour eux, par le mérite de ce Sacrifice, que leurs ames soient soulagées dans les peines qu'elles souffrent, et qu'elles en soient délivrées pour entrer dans la vie éternelle. Cet usage d'offrir le Sacrifice pour les morts est de la prenière antiquité, et vient de la tradition des Apôtres.

Histories. — Une mère de famille qui avait contracté l'heueuse habitude d'assister tous les jours à la sainte Messe, l'entendait
Dimanche pour accomplir le précepte de l'Église; le lundi, pour
manche pour accomplir le précepte de l'Église; le lundi, pour
manche pour accomplir le précepte de l'Église; le lundi, pour
manche pour accomplir le mardi, pour la conversion des pécheurs
la persévérance des justes; le mercredi, pour se mettre, elle et sa
mille, sous la protection de saint Joseph; le jeudi, pour rendre
s devoirs à Jésus-Christ au très-saint Sacrement; le vendredi,
ur honorer sa Passion; et le samedi, pour se mettre, elle et sa
mille, sous la protection de Marie. Elle assurait avoir retiré les
as grands avantages de cette pieuse pratique.

— Guillaume Ruffin, jeune écolier dont la vie doit servir de modèle à la jeunesse chrétienne, trouvait son plus grand plaisir à servir la sainte Messe. Il s'en acquittait avec une piété touchante et une ferveur angélique : de sorte qu'on ne pouvait le voir sans se sentir porté à la dévotion ; et l'on peut dire que c'est par ce saint exercice qu'il a obtenu de Dieu tant de grâces qui l'ont élevé à un très-haut degré de sainteté.

Vie de Ruffin, par l'abbé Carron.

mo no

un

ma

ter

sac

la

pre

da

qu

SOL

lôg

ii C

" le

" g

" е

sac

l'on

le .

des

lor

pro

" ce " m
" av
puis
par
joui
Il
prei

Exercices. — 1. L'Eucharistie n'est-elle autre chose qu'un sacrement? — 2. Quel nom donne-t-on à l'Eucharistie, considérée comme sacrifice, et de quoi est-elle la figure aussi bien que la continuation? — 3. Combien de sortes de devoirs rendons-nous à Dieu par le sacrifice de la Messe? — 4. Que renferme l'oblation que Jésus-Christ fait à son Père dans ce sacrifice? — 5. Comment le sacrifice de la Messe renouvelle-t-il te perpétue-t-il le sacrifice de la croix? — 6. A qui, et pour qui offre-t-on le Sacrifice?

u'ils unissent

pour tous les qui sont morts [ues péchés à nde pour eux, les soient souet qu'elles en ternelle. Cet est de la preles Apôtres.

contracté l'heulesse, l'entendait e; le lundi, pour on des pécheurs nottre, elle et sa idi, pour rendre et; le vendredi, lettre, elle et sa avoir retiré les

doit servir de grand plaisir à piété touchante le voir sans se est par ce saint l'ont élevé à un

é Carron.

se qu'un sacresidérée comme continuation? à Dieu par le on que Jésusent le sacrifice se de la croix?

CHAPITRE VI

DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Dieu, qui est infiniment bon, ne nous a pas seulement préparé des secours salutaires pour le cours de notre vie et dans l'état de la santé, il a encore établi un sacrement pour nous soulager dans le temps de la maladie, et surtout aux approches de la mort, où les tentations sont plus violentes et plus dangereuses. Ce sacrement s'appelle l'Extrême-Onction, parce que c'est la dernière des onctions que reçoit un chrétien. La première onction se fait dans le Baptême, la seconde dans la confirmation, et la dernière dans une maladie qui met en danger de mort.

Jésus-Christ a institué l'Extrême-Onction pour le soulagement spirituel et corporel des malades. L'apôtre saint Jacques nous l'explique en ces termes: "Quelqu'un est-il malade parmi vous, qu'il appelle les prêtres de l'Église, et qu'ils prient sur lui l'ei

" les prêtres de l'Église, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur; et la prière de la foi sauvera le malade: le Seigneur le soulagera, et, s'il est coupable de péchés, ils lui seront remis."

Selon ces paroles, deux choses sont essentielles à ce sacrement, l'onction et la prière qui l'accompagne: l'onction se fait avec l'huile d'olive que l'évêque bénit le Jeudi saint. L'Huile sainte s'applique à chacun des cinq sens pour le purifier des péchés dont il a été l'organe et l'instrument. Voici la prière que le prêtre prononce en même temps: "Que le Seigneur, par "cette Onction de l'huile sacrée et par sa très-grande "miséricorde, vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vue, par l'odorat, etc." Prière puissante et efficace, puisque Notre-Seigneur a promis, par la bouche de son Apôtre, qu'il l'exaucerait toujours.

Il y a trois principaux effets de ce sacrement : le premier, c'est de donner de la force aux malades contre les tentations du démon et contre les horreurs de la mort; il affermit leur foi et leur confiance en Dieu, et par là il les fortifie contre les attaques du démon; il excite dans leur cœur le désir et l'espérance de posséder Dieu, et par là il les fortifie contre 'a crainte de la mort: plus ce désir est ardent et cette

da

to

&V

801

Ma

ent

pé

n'o

Cie Qu

plu

Lo

On.

COL

ce (

I

nou la r

de :

les

de

nég

les

ten

SOI

det

obl

par

espérance ferme, moins on craint de mourir.

Le second effet de l'Extrême-Onction est d'effacer les restes du péché et les péchés mêmes, s'il y en a ancore quelques-uns à expier; c'est pour cela que les Pères de l'Eglise l'appellent la perfection et le comelément de la Pénitence. On entend par les restes ·lu péché une faiblesse et une langueur de l'âme qui restent après que le péché a été pardonné, qui fait que l'on conserve encore du penchant pour les choses de la terre, qu'on a peu de goût pour les choses spirituelles; le sacrement ôte cette faiblesse, en nous détachant du monde et nous faisant désirer le ciel. Il remet encore les péchés véniels, et même les péchés mortels dont on ne se souvient pas, ou que l'on est hors d'état de confesser, pourvu néanmoins qu'on en ait une véritable contrition; mais il faut, s'il est possible, avoir recours au sacrement de Pénitence auparavant, car l'Extrême-Onction est un sacrement des vivants, que l'on doit recevoir en état de grace.

Le troisième effet de l'Extrême-Onetion est de rendre la santé aux malades, si elle est nécessaire pour

leur salut.

Il ne faut pas attendre, pour recevoir ce sacrement, qu'on soit à l'extrémité; il suffit qu'on soit dangereusement malade; et quand on le reçoit avec un jugement sain et libre, on s'y dispose mieux, et l'on en tire plus de fruit. D'ailleurs, en différant jusqu'au dernier moment, on court risque de mourir sans l'avoir reçu; il arrive souvent que ceux qui retardent ainsi sont prévenus par la mort.

Quoique ce sacrement ne soit pas d'une nécessité absolue, on est cependant obligé de le recevoir quand un le peut; c'est le moyen ordinaire pour obtenir une honne mort; ceux qui le négligent désobéissent au précepte de Jésus-Christ; ils se privent volontaire

e les horreurs r confiance en es attaques du ésir et l'espéfortifie contre ardent et cette ourir.

est d'effacer es, s'il y en a ir cela que les on et le compar les restes r de l'âme qui nné, qui fait our les choses ur les choses lesse, en nous ésirer le ciel. même les pés, ou que l'on 1 néanmoins mais il faut. ment de Péction est un cevoir en état

n est de rencessaire pour

ce sacrement, oit dangereuavec un jugeux, et l'on en
ant jusqu'au
mourir sans
qui retardent

une nécessité cevoir quand r obtenir une obéissent au t volontaire ment des grâces qui lui sont propres, et se mettent en danger de mourir mal, ce qui est le plus grand de tous les malheurs.

Histoires. — Un père était très-dangereusement malade. Il avait une fille agée d'environ huit ans, qui avait bien profité des instructions qu'elle avait entendues au catéchisme. Se trouvant seule avec son père, elle lui dit: «Papa, papa, vous êtes bien malade, le médecin a dit que vous mourrez peut-être demain. Maman est dans sa chambre qui pleure; on la console. J'au entendu dire au Catéchisme, à M. le Curé, que c'est un très-grand péché de laisser mourir les malades sans confession. Personne n'ose vous dire qu'il faut que vous vous confessiez. — Je te remercie, lui dit-il; va, mon enfant, va tout de suite chercher M. le Curé. Que le Seigneur te bénisse; je te devrai mon salut. De curé vint, et administra le malade, qui mourut le lendemain. Il avait dit plusieurs fois, après avoir reçu les Sacrements: «Sans ma petite, sans ma chère enfant, qu'allais-je devenir?»

— Saint Martin, évêque de Tours, saint Louis, rol de France, et Louis le Gros, aussi rol de France, voulurent recevoir l'Extrême-Onction et mourir couchés sur un cilice, et ayant sur eux de la cendre, pour s'exciter par là à de grands sentiments de pénitence; ce qui inspira les mêmes sentiments à ceux qui les assistèrent en res derniers instants.

LASAUSSE.

Exercices. — 1. Quel sacrement Jésus-Christ a-t-il établi pour nous soulager dans le temps de la maladie et aux approches de la mort? — 2. Combien y a-t-il de choses essentielles au sacrement. de l'Extrême-Onction, et en quol consistent-elles? — 3. Quels sous les principaux effets de ce sacrement? — 4. Quand est-il à propos de recevoir l'Extrême-Onction, et de quoi se priverait-on en le négligeant?

CHAPITRE VIL

DU SACREMENT DE L'ORDRE.

Les cinq premiers sacrements sont communs à tous les Chrétiens, et tous doivent les recevoir dans le temps et dans les circonstances où ces secours leur sont nécessaires : les deux suivants sont particuliers à deux états qui, par leur importance et les grandes obligations qu'ils imposent, ont besoin de grâces toutes particulières

Le sacrement de l'Ordre donne à l'Église des pas teurs qui la gouvernent; c'est par l'imposition des mains et par la prière dont elle est accompagnée qu'ils sont séparés du reste des fidèles, et qu'ils reçoivent le pouvoir d'annoncer l'Évangile; d'administrer les Sacrements, d'offrir le saint Sacrifice; en un mot, d'exercer le saint ministère. Jésus-Christ institua ce sacrement lorsqu'il appela les Apôtres et qu'il leur "dit: Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé; "allez, instruisez les nations; baptisez-les. Rece- vez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à "ceux à qui vous les remettrez, etc.; " et lorsque, après avoir établi le Sacrifice de son corps et de son sang, il ajouta: "Faites ceci en mémoire de "moi."

L'Ordre est donc un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques et la grâce pour les exercer saintement. Les Apôtres n'ont pas reçu ce pouvoir pour eux seuls, mais pour le communiquer à d'autres. Nous voyons dans l'Écriture qu'ils ont ordonné des évêques, des prêtres et des diacres par l'imposition des mains; et nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique que les premiers évêques, établis par les Apôtres, en ont ordonné d'autres pour leur succéder: et cette succession, qui n'a jamais été interrompue, continuera dans l'Eglise jusqu'à la fin des siècles.

On parvient au sacerdoce par plusieurs degrés ou ordres différents. Il y a quatre ordres qu'on appelle mineurs, savoir : celui de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte; et trois majeurs, savoir : le sous-diaconat, le diaconat et le sacerdoce.

Un état si saint demande de grandes dispositions dans ceux qui veulent l'embrasser. La première est d'y être appelé et de ne pas s'y ingérer de soimème. S'il n'y a aucun état où il soit permis d'entrer sans avoir consulté Dieu pour savoir s'il nous y appelle, cette précaution est bien plus nécessaire encore quand il s'agit du Sacerdoce, dont les fonctions sont si saintes et si sublimes. "Ce n'est pas vous, disait Jésus-Christ à ses Apôtres, ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai

fru
ecc
de
qui
qui
ne
plu
sièr
mœ
serv
l'av
vie
triè

si g

mon

éta

H seul l'ami des a de la et de doctr au b lui à les b trava brise tant o Vο l'hom ses bi essuy instru troub remp l'heur accou à ses conta

brebis

de l'es

pour e

glise des pas nposition des pagnée qu'ils s reçoivent le istrer les Saen un mot, st institua ce et qu'il leur m'a envoyé; ez-les. Receont remis à " et lorsque, corps et de mémoire de

lonne le pous et la grâce res n'ont pas ir le commucriture qu'ils t des diacres s dans l'Hisques, établis es pour leur ais été interà la fin des

s degrés ou u'on appelle teur, d'exorir: le sous-

dispositions
a première
érer de soipermis d'enir s'il nous
nécessaire
at les foncle n'est pas
e n'est pas
e n'est pas

établis afin que vous alliez et que vous portiez du La seconde disposition pour entrer dans l'état ecclés astique, c'est d'être animé du zèle de la gloire de Di u et du salut du prochain. Malheur à ceux qui n' uraient en y entrant que des vues humaines, qui ne consulteraient que l'intérêt ou l'ambition, qui ne se proposeratent que de s'y enrichir et d'y vivre plus commodément et plus honorablement! La trei sième disposition est d'être irréprochable dans ses mœurs; il serait bien à souhaiter que l'on eût conservé la grâce de son Baptême : du moins faut il l'avoir recouvrée depuis longtemps, et mener une vie édifiante et exempte de reproche. Enfin la quatrième disposition est d'être en état de grâce; ce serait un horrible sacrilége de recevoir un sacrement si saint avec une conscience souillée par le péché mortel.

HISTOIRE. — Savez-vous ce que c'est qu'un prêtre, vous que ce seul nom irrite ou fait sourire de mépris? Un prêtre est par devoir l'ami, la providence vivante de tous les malheureux, le consolateur des affligés, le défenseur de quiconque est privé de défense, l'appui de la veuve, le père de l'orphelin, le réparateur de tous les désordres et de tous les maux qu'engendrent vos passions et vos funestes doctrines. Sa vie entière n'est qu'un long et héroïque dévouement au bonheur de ses semblables. Qui de vous consentirait comme lui à échanger les joies domestiques, toutes les jouissances, tous les biens que les hommes recherchent si avidement, contre des travaux obscurs, des devoirs pénibles, des fonctions dont l'exercice brise le cœur et relute les sens, pour ne recueillir d'autre fruit de tant de sacrifices que le dédain, l'ingratitude et l'insuite.

Vous êtes encore plongés dans un profond sommeil, et déjà l'homme de charité, devançant l'aurore, a recommencé le cours de ses bienfaisantes œuvres. Il a soulagé le pauvre, visité le malade, essuyé les pleurs de l'infortune ou fait couler ceux du repentir, instruit l'ignorant, fortifié le faible, affermi dans la vortu les âmes troublées par les orages des passions. Après une journée toute remplie de pareils bienfaits, le soir arrive, mais non le repos..... A l'heure où le plaisir vous appelle aux spectacles, aux fêtes, on accourt en grande hâte auprès du ministre sacré : un chrétien touche à ses derniers moments, il va mourir, et peut-être d'une maladie contagieuse; n'importe, le bon pasteur ne laissers point expirer se brebis sans adouçir ses angoisses, sans l'environner des consolations de l'espérance et de la foi, sans prier à ses côtés le Dieu qui mourut pour elle, et qui lu donne à cet instant même, dans le Sacrement d'amour, un gage certain de l'importalité.

Il est encore plus aux yeux de la Foi ; il est le ministre de Jésus-Christ sur la terre, sen représentant chargé d'exercer des fonctions qui n'ont pas même été confiées aux Anges.

Voilà le prêtre, non tel que l'aversion se plait à se le figurer,

mais tel que réellement il existe au milieu de vous.

Exercices.—1. Quelle différence y e-t-il entre les cinq première sacrements et les deux derniers, par rapport à tous les Chrétiens?—2. Qu'est-ce que le sacrement de l'Ordre, et quel pouvoir donne-t-il?—3. Nommez les divers degrés par lesquels on pervient au sacerdoce, qui complète ce sacrement.—4. Quelles dispositions faut-il apporter à la réception de ce sacrement?

CHAPITRE VIII.

DU SACREMENT DE MARIAGE.

Le mariage a été institué dès le commencement du monde, lorsque Dieu donna à l'homme pour compagne la femme qu'il avait formée d'une de ses côtes, et que par une bénédiction particulière il leur accorda la fécondité. Pour rendre cette première institution plus sainte encore, Jésus-Christ l'a élevée à la dignité de sacrement, y attachant une grâce spéciale pour affermir cette union indissoluble, et pour sanctifier ceux qui la contractent: il l'a rendue l'image et le signe d'un grand mystère, de son union intime et éternelle avec l'Église: par là le Mariage est devenu une source de bénédictions spirituelles pour ceux qui le reçoivent avec des dispositions chrétiennes.

Le Mariage est donc un sacrement qui sanctifie et rend légitime l'union de l'homme et de la femme. C'est une vérité certaine que ceux qui se marient après avoir consulté Dieu, et avec des vues chrétiennes, reçoivent, par la vertu de ce sacrement, des grâces pour se sanctifier en remplissant fidèlement les obligations de leur état. Avant de se décider à embrasser cet état, il faut donc adresser à Dieu des

sans cont qu'il gran naîtr cœur ils de mieu suivi dans heur

prièr

le sa voir . tel, p qui s qui l perso procl les b de le Dieu ane dans à plu toute "dis " der " cor appel vue d tions Mari et le sacre s'éca cevoi contr pied on n

de re

nistre de Jésusr des fonctions

se le figurer,

s cinq premiers les Chrétiens? pouvoir donnen parvient au es dispositions

mencement mme pour 'une de ses lière il leur te première st l'a élevée une grace ssoluble, et l l'a rendue ere, de son : par là le ctions spirides disposi-

ui :sanctifle le la femme. se marient es chrétienrement, des fidèlement se décider r à Dieu des

prières ferventes pour connaître s'il nous y appelle; sans cela on contracterait témérairement, et peut-être contre l'ordre de Dieu, un engagement irrévocable, qu'il ne bénirait pas, et où le salut serait exposé à un grand danger. Dieu ne manque jamais de faire con naître sa volonté à ceux qui l'invoquent de tout leur cœur. On doit aussi prendre conseil de ses parents? ils désirent l'avantage de leurs enfants, et ils savent mieux qu'eux ce qui peut le leur procurer; on doit suivre feur avis plutot qu'une inclination aveugle dans une affaire si importante et d'où dépend le bon-

heur pour le temps et pour l'éternité.

Il y a trois principales dispositions pour recevoir le sacrement de Mariage : la première est de le recevoir avec une conscience purifiée de tout pêché mortel, parce que le Mariage est un sacrement des vivants, qui suppose la vie spirituelle de la grace dans ceux qui le recoivent. Le Concile de Trente exhorte les personnes qui veulent entrer dans cet état à s'approcher de la sainte Eucharistie, pour attirer sur elles les bénédictions du Ciel. La seconde disposition est de le recevoir dans l'intention de faire la volonté de Dieu et de le servir dans cet état. C'est un principe que nous devons nous proposer de plaire à Dieu dans toutes nos actions, même les plus communes: à plus forte raison dans un engagement qui dure toute la vie. " Nous sommes les enfants des Saints, "disait le jeune Tobie à Sara son épouse, et nous ne " devons pas nous marier comme les païens, qui ne " connaissent point Dieu." Que celui qui se croit appelé à l'état du Mariage n'y entre donc que dans la vue de se sanctifier et d'en remplir toutes les obligations. La troisième disposition pour le sacrement de Mariage est de le recevoir avec la modestie, la pudeur et les autres vertus convenables à la sainteté de ce sacrement, en évitant avec soin tout ce qui pourrait s'écarter des règles de la plus exacte bienséance. Recevoir la bénédiction nuptiale avec un extérieur contraire à la modestie, ce serait offenser Dieu-au pied même des autels, et profaner un sacrement dont on né doit s'approcher qu'avec beaucoup de piété et de religion.

Les personnes mariées ont quatre obligations à remplir : elles doivent vivre ensemble dans une sainte société et une parfaite union, se garder réciproque ment la foi conjugale qu'elles se sont promise difface des autels, s'assister mutuellement dans fetre besoins, et enfin donner à leurs enfants une division chrétienne, en les accoutumant de bonne leur à prier Dieu et à faire avec piété les autres vercices de religion, en leur apprenant et leur de dans touvent les maximes de l'Evangile, en leur donnant ben exemple en toutes choses, et en veillant sur leur conduite pour les éloigner de tout ce qui pourrait les porter au mal.

HISTOIRE. — Un jeune médecin habitant la capitale y recut, au mois d'octobre 1829, le sacrement de Mariage avec des circonstances bien édifiantes.

Un de les amis l'introduit dans une maison recommandable par ses portus, en lui faisant espèrer la main d'une fille unique, aussi pieuse que le reste de la famille. La jeune personne est bientôt promise au docteur, dont l'aimable modestie égale la science.

Bientôt la cérémonie nuptiale allait avoir lieu, lorsque celui-cl vient seul trouver la mère de sa future épouse, et lui demande à parler en particulier à mademoiselle Émilie. — Ce n'est pas possible, Monsieur, répond-elle d'une manière obligeante; ma filie n'est pas blen depuis deux jours, et elle a besoin de tranquillité. — Mais, Madame, il m'est bien pénible de ne pouvoir m'entretenir un instant avec votre demoiselle; à peine ai-je eu la satisfaction de la voir trois ou quatre fois dans la société; jusqu'ici je n'ai point trois ou quatre fois dans la société; jusqu'ici je n'ai point trouvé l'occasion de lui expriment ma aise mes sentiments et de connaître les siens. — Vos instante de la très-important à lui commune l'appellerai, si vous le très-important à lui commune l'appellerai, si vous le désirez, et vous lui parlerez en ma présence; jamais ma fille ne s'est trouvée en tête à tête avec aucun homme. — Mais bientôt je dois être son époux !- Alors, Monsieur, ma fille ne m'appartiendra plus; jusqu'à ce temps je dois remplir à son égard tous les devoirs d une mere chretienne et prudente. - Ah! Madame, s'écrie le médecin, il faut donc que je vous confie mes intentions. Elevé moi-même par des parents religieux, je suis toujours demeure fidèle à cette Religion sainte qui vous dicte une si belle conduite. L'indifférence qui existe malheureusement parmi certains hommes, de instruits; a pu vous inspirer quelque défiance; mais loin de la partager, je me fais une gloire et un bonheur de suivre en tout point les pratiques de la for plus je les étudie, plus elles me

semble avec v sonder une co a recer attach

A ce les bra son co allez v fils. I votre l Le p sacrific bénédi

époux de sa r reçurer qui leu Quel

attend

blaient
Exer

faut-il

de dist

en que

person

bligations a une sainte réciproque promise de dans en dans en une duca conne recipro exercices conne recipro exercices conne recipro dans de recipro une duca conne recipro conne recipro

ale y recut, au c des circons-

pourrait les

commandable fille unique, personne est estie égale la

rsque celui-ci ui demande A l'est pas posnte; ma filie ranquillité. entretenir un sfaction de la je n'ai point timents et de msieur, mais chose de i, si-vous le ma fille ne ais bientôt je appartiendra s les devoirs e, s'écrie le ions. Elevé irs demeuré lle conduite. ins hommes. mais loin de uvre en tout us elles me

semblent grandes et respectables. Si j'ai tant insisté pour avoir avec votre demoiselle un entretien particulier, c'est que je voulais sonder ses dispositions à cet égard, et la prier de se disposer par une confession générale et la participation à l'adorable Eucharistie, a resevoir avec la bénédiction nuptiale toutes les grâces qui y sont attachées.

A ces mots la mère ne put retenir ses larmes; elle se jette dans les bras du vertueux médecin, et lui dit, en le tenant serre contre son cœur: Eh bien, men fils, nous communierons tous ensemble; allez voir votre épouse, et dites-lui bien que je vous ai appelé mon fils. Allez, pieux jeune homme, vos sentiments me répondent de

votre bonheur et de celui de ma fille.

Le pieux docteur ne se borna pas là. Pendant huit jours le saint sacrifice de la Messe fut célébré pour attirer toute l'abondance des bénédictions célestes. Mais ce su'il y eut de plus beau; de plus attendrissant, ce fut de voir, le jour même du Mariage, les deux époux à la Table sainte, environnés l'un de son respectable père et de sa mère en pleurs; l'autre de sa mère et de sa grand'mère, qui returent tous ensemble la sainte Communion des mains du prêtre qui leur dognait la bénédiction nuptiale.

Quel bel exemple pour les jeunes gens t quelle leçon pour tant ce parents indifférents ou impies! Ah! si toutes les unions ressemblaient à celle-ci, que la société serait heureuse et tranquille!

Exercices. — 1. Par qui et quand a été institué le Mariage? — 2. A quelle dignité Jésus-Christ a-t-il élevé le Mariage? — 3. Que faut-il faire avant d'embrasser l'état du Mariage? — 4. Combien de dispositions doit-on apporter à la r'oception de ce sacrement, et en quoi consistent-elles? — 5. Quell'es sont les obligations des personnes mariées?

TITRE SECOND

DE LA PRIÈRE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PRIÈRE EN GÉNÉRAL.

ARTICLE PREMIER

Nécessité de la Prière,

Nous avons parlé des Sacrements comme d'un premier moyen pour obtenir la grâce; la Prière en est un second. C'est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu pour lui rendre nos devoirs, et pour lui demander les choses qui nous sont nécessaires.

La Prière est un devoir indispensable, que l'on ne peut omettre sans péché: Jésus-Christ nous en a fait un commandement exprès ; et ce précepte est souvent répété dans l'Evangile: Veillez, nous dit-il, et priez; il faut toujours prier, et ne point se lasser de le faire. De là ce reproche qu'il fait à ses Disciples : "Jusqu'ici " vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, "et vous recevrez." Il a pratiqué lui-même ce qu'il nous commande; il passait souvent les nuits l'prier, ou, pour mieux dire, toute sa vie a été une priè e continuelle. Jesus-Christ n'avait certainement pas resoin de prier pour lui-même; mais il voulait nous donne l'exemple et nous engager par là à nous livrer à ce saint exercice; nous avions besoin qu'il priat pour nous, et qu'il nous montrat l'obligation où nous sommes de prier.

et que position de la nécesame contreme gém

man nous mais n'est que cepe désir pare de le

cice reço renv gine Si

priès quas sanc nous nous pouv rece aveu bien

croy suffi pass avoi long il no Ce saint exercice est d'une nécessité indispensable; et quand même l'Évangile ne nous ferait pas une loi positive de prier, et de prier sans cesse, le sentiment de notre misère suffirait seul pour prouver cette nécessité. Les besoins toujours renaissants de notre âme et de notre corps ne nous avertissent ils pas continuellement de recourir à Celui qui peut seul y remédier? N'est-ce pas le partage des misérables de gémir et de solliciter du secours?

Notre indigence est extrême; les biens qui nous manquent sont d'un prix infini. Dieu est prêt à nous les accorder; non-seulement il nous permet, mais il nous commande de les lui demander. Ce n'est pas qu'il ignore nos besoins: il les connaît mieux que nous ne les connaissons nous-mêmes; il exige cependant que nous les lui exposions, pour nous faire désirer avec plus d'ardeur les biens qu'il nous prépare, et pour nous rendre, par ce désir, plus capables

de les recevoir.

Le désir des biens spirituels s'enflamme par l'exercice de la prière; et plus ce désir est ardent, plus on reçoit de Dieu: il remplit ceux qui sont affamés, et il renvoie vides ceux qui se croient riches, et qui s'ima-

ginent n'avoir besoin de rien.

Si Dieu nous accorde ses biens sans attendre nos prières, nous serons portés à nous les attribuer; mais quand, après avoir senti notre misère et notre impuissance, nous recourons à lui, nous ne pouvons alors nous dissimuler à nous-mêmes notre dépendance; nous sommes obligés de reconnaître que nous ne pouvons rien sans lui, et que tout ce que nous en recevons est un don de sa pure libéralité: cet humble aveu de notre indigence nous dispose à recevoir ses bienfaits avec abondance.

Appliquons-nous donc à ce saint exercice; ne croyons pas que, pour remplir ce devoir essentiel, il suffise d'y employer quelques moments rapides, et de passer le reste du temps sans penser à Dieu; il faut avoir souvent recours à la prière, et y persévérer longtemps. Dieu veut être sollicité, pressé, importuné: il ne se lasse pas de nous écouter; le trésor de ses grâces est infini, et on ne peut rien faire qui lui soit

mme d'un prea Prière en est tre esprit et de re nos devoirs, ous sont néces-

le, que l'on ne nous en a fait pte est souvent dit-il, et priez; sser de le faire. es: "Jusqu'ici m; demandez, même ce qu'il s nuits l'prier, une priè e content pas nesoint nous donne ous livrer à ce t'il priêt pour où nous som-

pius agreable que de demander sans cesse à y puiser. Les rois de la terre ne permettent pas à toutes sortes de personnes de leur parler : c'est une faveur qu'ils n'accordent qu'à leurs favoris, et dans certains moments; mais il n'en est pas aínsi de notre Dieu : il nous permet de lui parler à toute heure, de lui présenter nos besoins, et de réclamer son secours : il nous ordonne même de le faire en toute liberté, et si l'on ne se présente pas devant lui, il s'en offense. Quel honneur pour une vile créature de s'approcher ainsi de son Dieu, de lui communiquer ser pensées, ses inquiétudes, ses désirs avec une saint liberté, avec une douce conflance! Ne serait ce pas mépriser sa bonté que de ne pas profiter de la faveur qu'il nous accorde de nous écouter, et de s'intéresser à tout ce que nous désirons?

HISTQUES. — La prière est la porte par laquelle le Seigneur nous fait passer ses graces, disait sainte Thérèse. Si cette porte est fermée, qu'allons-nous devenir? Hélas! ajoutait-elle, j'en ai fait l'expérience. J'eus le malheur d'abandonner la prière mentale, et je devenais tous les jours moins chrétienne. Si je n'eusse repris ce saint exercice, j'étais perdue.

Vie de sainte Thérèse.

e à

4 & V

e bi

cna

• pe

e un

4 8'l

la g

l'exe

Suff notr

Т

elle

cha Chr

" ch

" pr

" di

qu't

ľa a " vo " Pě

pou

qui

déco " un " pa

" ūn

il ête

se far

" les

Aprè

perd

David, quoique placé sur le trône et occupé des affaires de son royaume, avait coutume de prier sept fois le jour, ainsi qu'il le dit lui-même; il se levait la nuit pour prier. Inspiré de l'esprit de Dieu, il composa ces cantiques sublimes, que l'on appelle les Psaumes, qui sont encore chantés dans l'Église.

— Plusieurs grands princes, tels que Charlemagne, saint Louis, et saint Henri empereur, observaient religieusement la pratique de réciter chaque jour l'office de l'Église, et se levaient la nuit pour assister aux prières des Matines.

—Un auteur non suspect, et qui a écrit sous l'influence de la philosophie du dix-huitième siècle, alors dans toute sa nouveauté comme dans toute la violence de sa haine contre le Christianisme, a fait la réflexion suivante: «Chex les Romains, en se mettant à table, le maitre de la maison prenait une coupe de vin et en e versait quelques gouttes à terre. ces libations étaient un homamage qu'ils rendaient à la Providence. De tout temps les « Chrétiens, avant et après le diner et le souper, ont fait une prière

cesse à y puiser, le à toutes sortes une faveur qu'ils ns certains monotre Dieu: il heure, de lui son secours: il ute liberté, et si il s'en offense, et s'approcher ser pensées, saint liberté, e pas mépriser veur qu'il nous esser à tout ce

le le Seigneur nous te porte est fermée, 'en ai fait l'expéère mentale, et je e n'eusse repris ce

ainte Thérèse.

des affaires de son r, ainsi qu'il le dit piré de l'esprit de l'on appelle les

igne, saint Louis, ent la pratique de ient la nuit pour

l'influence de la ite sa nouveauté le Christianisme, en se mettant à pe de vin et en étaient un homtout temps les at fait une prière cà Dieu pour le remercier du repas qu'ils allaient prendre ou qu'ils avaient pris. N'est-il pas bien condamnable et en même temps dien ridicule qu'en France, depuis cinquante ans, cet acte si naturel de reconnaissance et de religion ait été regardé, par les e personnes du grand monde, comme une petite cérémonie puérile, une vieille mode que le nouveau bel usage doit proscrire? Nos inférieurs, en devenant, à notre exemple, ingrats envers Dieu, « s'habituent à l'être envers nous.»

Exercices.—1. Expliquez quel est le second moyen d'obtenir la grâce.—2. Par quelles paroles Jésus-Christ nous a-t-il prescrit l'exercice de la prière, et quels exemples nous en a-t-il donnés?—3. Qu'est-ce qui rend l'exercice de la prière si nécessaire?—4. Suffit-il de donner quelques moments à la prière?—5. Est-il de notre intérêt de beaucoup prier?

ARTICLE I.

Efficacité de la Prière

Tout est promis à la Prière : elle obtient tout quand elle est bien faite. C'est une vérité répétée presque à chaque page de l'Écriture; la promesse de Jesus-Christ y est formelle : " Demandez, et vous recevrez; "cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez dans la " prière, si vous le demandez avec foi, vous l'obtien-" drez." Il ne/s'est pas même contenté de nous déclarer qu'une prière bien faite est toujours exaucée; il nous l'a assuré avec serment; "En vérité, en vérité je " vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon "Père en mon nom, il vous le donnera." Enfin, pour dissiper tous nos doutes, il ajoute cette preuve, qui est bien capable de ranimer les esprits ses plus découragés: " Ŷ a-t-il parmi vous un père qui donne "une pierre à son fils quand il lui demande du " pain f et s'il demande un poisson, lui donnera-t-il " un serpent?... Si donc, tout méchants que vous "êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il "les vrais biens à ceux qui les lui demandent?" Après une promesse si formelle, il faudrait avoir perdu la foi pour douter de l'efficacité de la prière. Si

l'on compte sur les promesses d'un homme de bien, combien plus doit-on compter sur la promesse et le serment de Jésus-Christ, qui est la vérité même ! Donner entrée dans son cœur à la défiance, ce serait lui faire injure. Eh! d'où pourrait donc lui venir cette défiance? Serait-ce de notre indignité? Mais la bonté de Dieu pour nous n'est-elle pas toute gratuite? Mais l'aveu même de notre indignité n'est-il pas un titre pour avoir accès auprès d'une miséricorde que les plus grands crimes ne peuvent épuiser, et qui invite les plus grands pécheurs à s'approcher d'elle avec confiance? Mais n'est-ce pas au nom de Jésus-Christ que nous prions? et notre indignité n'est-elle pas couverte par ses mérites infinis? Non jamais la prière du pécheur qui s'humilie n'a été rejetée; elle s'élève jusqu'au trône de Dieu, et elle attire infailliblement un regard de miséricorde sur celui oui la fait.

"Est-il quelqu'un, dit le Prophète, qui ait invoqué " le Seigneur, et qui en ait été méprisé? Nos pères " ont crié vers le Seigneur, et ils ont été délivrés ; ils " ont espéré dans le Seigneur, et ils n'ont point été " confondus: quiconque invoquera le nom du Ser-"gneur sera sauvé." Cette confiance pleine, entière et sans bornes, honore Dieu; c'est un hommage rendu à sa puissance, à sa bonté, à sa fidélité dans, ses promesses; elle obtient tout, Dieu ne lui refuse rien. Moïse prie sur la montagne, et les ennemis du peuple de Dieu sont vaincus; Judith prie, et sa patrie est délivrée ; le pieux roi Ézéchias prie, et Dieu révoque l'arrêt de mort qu'il avait prononcé contre lui ; le Publicain prie dans le Temple, et il en sort justifié; la femme pécheresse prie, et ses péchés lui sont remis; le bon larron prie sur la croix, et quoiqu'il fût chargé des crimes les plus énormes, il en obtient le pardon. Voilà pourquoi saint Jean disait: "Ce " qui fait notre confiance en Dieu, c'est qu'il nous " exauce en tout ce que nous lui demandons qui est " conforme à sa volonté : car nous savons qu'il nous " exaucera en tout ce que nous lui demanderons, et " nous le savons, parce que nous avons déjà reçu " l'effet des demandes que nous lui avons faites."

Na exhinot ne Non bles cou la pavo deu " qu' " Ji " li

mar qu'o obte ne r sant

que l puisc sente Israé dései crain colèr ce pe il n'e son I

Ex trouv pouv

la n bien les promesse et le é même ! Done serait lui faire venir cette dé-Mais la bonté gratuite ? Mais :-il pas un titre icorde que les or, et qui invite er d'elle avec le Jésus-Christ n'est-elle pas on jamais la été réjetée; et elle attire

rde sur celui

comme de bien,

ui ait invoqué é ? Nos pères é délivrés ; ils 'ont point été nom du Seipleine, entière mmage rendu dans, ses proi refuse rien. nis du peuple sa patrie est Dieu révoque ontre lui ; le sort justifié; hés Iui soni et quoiqu'il il en obtient disait: "Ce st qu'il nous dons qui est is qu'il nous anderons, et s déjà recu vons faites."

N'alléguons donc plus notre faiblesse quand on nous exhorte à pratiquer la vertu; ne disons plus que notre penchant pour le mal nous entraîne, que nous ne pouvons résister à la violence de nos passions. Nous pouvons prier, et la prière soutiendra notre faiblesse; nous pouvons prier, et la prière nous fortifiera contre nos mauvais penchants; nous pouvons prier, et la prière modérera la violence de nos passions. Nous avons besoin de grâces pour pratiquer la sagesse; demandons-les, et Dieu nous les accordera. "Si quel' " qu'un de vous manque de sagesse, dit l'apôtre saint "Jacques, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous " libéralement, et la sagesse lui sera donnée." On ne manque donc jamais d'obtenir de Dieu les secours qu'on lui demande comme il faut; et si nous ne les obtenons pas, c'est toujours notre faute ; c'est que nous ne recourons pas à Dieu avec des dispositions suffi. santes, et surtout avec cette confiance qui obtient tout.

Histoire.—Saint Jean Chrysostoms ne craint pas d'avancer que la prière est, en quelque sorte, plus puissanté que Dieu même, punqu'elle vient à bout de le fiéchir de lui faire rêtracter les sentences qu'il a portées contre nous. En voiéi un exemple: Lez Israélites ayant transgressé les lois dir Bètgneur, et élevé dans le désert un veau d'or pour l'adorer, Dieu, toujours chément, semble craindre la puissance de l'intercession de Moise. Laisse agir me colère, dit-il à son serviteur: ne t'oppose pas à ce que j'extermince peuple infidèle. Mais, vaincu par les prières instantes de Moise in n'exécuta pas, dit l'Ecriture, le mai qu'il avait prononcé contre son peuple.

Exemples.—1. Qual est le pouvoir de la prière, et où en trouvons-nous la preuve?—2. Donnez quelques exemples de ce pouvoir.

ARTICLE III.

Qualités de la Priere.

Les grands avantages de la Prière sont attachés à la manière dont on s'acquitte de ce devoir. Pour bien prier, il faut d'abord que ce soit au nom et par les mérites de Jésus-Christ; il n'a promis de nous accorder que ce que rous demanderions en son nom.

c'est pour cela que l'Eglise termine toutes ses prières par ces paroles: Nous vous en prions par Jésus-Christ

notre Seigneur.

Secondement, il faut prier avec attention, c'està-dire penser à Dieu et à ce qu'on lui demande. Dieu écoute bien plus les paroles du cœur que celles de la bouche. La prière est une élévation de notre âme vers Dieu; ce n'est donc pas prier que de penser à toute autre chose qu'à Dieu quand on lui parle. Il est vrai que les distractions, quand elles sent involontaires, ne rendent pas la prière mauvaise; mais Dieu est offensé par celles auxquelles on a donné occasion par sa faute, ou qu'on ne rejette point après qu'on s'en est aperçu. On mérite alors ce reproche que Dieu faisait autrefois aux Juifs: "Ce peuple m'he-" nore des lèvres, mais son cœur est loin de moi."

Troisièmement, il faut prier avec confiance. Notre Seigneur, en nous promettant d'exaucer nos prières, y met toujours cette condition : pourvu qu'elles scient faites avec foi; il disait ordinairement à ceux qui s'adressaient à lui pour obtenir leur guérison; Qu'il vous soit fait selon votre foi. Notre conflance ne saurait être trop ferme, puisqu'elle est appuyée sur la puissance de Dieu, qui peut faire infiniment plus que nous ne lui demandons; sur sa miséricorde, qui n'a point de bornes; et sur les mérites infinis de Jesus-Christ, au nom duquel nous prions. Eh quoi! nous nous adresserions avec confiance, dans nos besoins temporels, à un ami riche, puissant et éprouvé, et nous en manquerions en nous auressant à Dieu pour les besoins même spirituels, quoiqu'il nous commande et qu'il nous invite lui-même à recourir à lui comme à un bon Père! Une telle défiance ne serait-elle pas injurieuse à sa tendresse? Qu'est-ce donc que la bonté des hommes comparée à celle de Dieu?

Enfin il faut prier avec persévérance; Dieu, par une conduite pleine de sagesse et de bonté, diffère quelquefois de nous accorder ce que nous lui demandons; ce délai n'est pas un refus, mais une épreuve. Il veut par la nous faire connaître le prix de ses dons, augmenter l'ardeur de nos désirs, et nous disposer à

les r se de l'ord pers pren nités force \mathbf{hom} ami se le frap sévé: man une chre, tout Je I celu iene. c'est

> His enfan beauc qu'il i (COM • de l ans, e s'éci · pres · mai Im tous dans

prière

es ses prières ar Jesus-Christ

tention, c'estnande. Dieu ie celles de la de notre âme de penser à lui pame. Il sent involone; mais Dieu nné occasion après qu'on eproche que peuple m'hede moi." ance.* Notre nos prières, u'elles soient à ceux qui érison : Ou'il onfiance ne appuyée sur lniment plus miséricorde, rites infinis prions. Eh iance, dans puissant et. us adressant -

lui-même à Une telle tendresse? comparée à

s, quoiqu'il

Dieu, par nté, diffère lui demanae épreuve. le ses dons. disposer A

les recevoir avec plus d'abondance. On ne doit pas se décourager ni se lasser de prier : Jésus-Christ nous l'ordonne, et pour nous faire sentir la nécessité de la persévérance, il se sert de deux comparaisons: la première est celle d'une vouve qui, par ses importunités, touche enfin le cœur d'un mauvais juge et le force à lui rendre justice; la seconde est celle d'un homme qui, au milieu de la nuit, va demander à son ami trois pains à emprunter. Ce deraier refuse de se lever; l'autre ne se rebute point, il continue de frapper à la porte, et il redouble ses prières: sa persévérance est récompensée, et il obtient ce qu'il demandait. Notre-Seigneur termine cette parabole par une exhortation vive et pressante de prier sans relâche, et par une promosse formelle de nous accorder tout ce que nous lui demanderons avec persévérance. Le moment où nous cesserons de prier est peut-être celui que Dieu avais destiné pour nous exaucer. Retenez bien ceci : c'est la prière qui demande, mais c'est la persévérance qui obtient.

Histoire. - C'était, dit un pieux auteur, la pratique d'un jeuns enfant de qualité d'offrer son cour à Dieu, tous les matins, avec beaucoup de ferveur, ce qui était comme l'ânie de toutes les actions qu'il faisait pendant le jour. Si je manque, disait-il, à ce devoir, comme il m'est arrivo que quefois, je suis dissipe tout le resta de la journée. Ce saint chiant, n'ayant pas encore l'âge de douze ans, mourut avec les seguiments d'une rare piets. Mon Dieu, e s'écriait-il de temps en temps, étant près d'expirer, je vous ai fait o presque tous les jours un sacrifice de mon cœur, je vous en fais un · maintenant do ma propre vie.

Imitons ce pieux enfant, et soyons exacts, comme lui, à offrir tous les mutins notre cœur à Dieu, afin de mourir, comme lui,

dans les sentiments d'une vraie piété.

ARVISENET, le bon Ange de l'Enfance.

Exercice. — 1. A quelles conditions est attaché le succès de la prière, et en quoi consistent-elles?

CHAPITRE-IL

DE L'ORAISON DOMINICALE.

ARTICLE, PREMIER.

De ce qu'il faut demander à Dieu.

C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous a enseis de ce que nous devons demander à Dieu, et l'ordre dons lequel il faut le demander. Il a bien voulu lui-même dresser la requête que nous devons présenter en son nom au Père éternel, et nous laisser une excellente formule de prière, que l'on appelle pour cette raison la prière du Seigneur, ou l'Oraison Dominicale. "Jésus-"Christ, dit saint Cyprien, entre autres avis et pré-ceptes salutaires qu'il a donnés à son peuple pour "le conduire au salut, lui a prescrit une formule de fprière, afin que nous fussions plus facilement "exauces par le Père, lorsque nous lui adresserions " la prière même que son propre Fils nous a apprise. "Prions donc, ajoute ce saint docteur, comme notre "Mattre et notre Dieu nous l'a enseigné; c'est une " prière bien agréable à Dieu que celle qui vient de " lui-meme, que celle qui frappe ses oreilles par les " paroles de Jésus-Christ : que le Père reconnaisse les paroles de son Fils quand nous le prions. Puisque "c'est Jésus-Christ qui est notre avocat auprès du "Père, servons nous des propres paroles de notre " intercesseur ; il nous assure que le Père nous accor-"dera tout ce que nous lui demanderons en son "nom; combien plus nous accordera-t-il, si nous "demandons non-seulement en son nom, mais par " ses paroles!" Aussi l'Église fait-elle un usage continuel de cette divine prière; c'est par elle qu'elle commence et qu'elle finit tous ses offices : elle la rappelle en particulier au saint sacrifice de la Messe.

Les tous L prés rapp nou dési laqu dési

dés dan Die den chr pré

tou exa men nui la non

grad nov " C " P " a " a

« P
« F
de «
nai
yot
pou
lors

éga pas non ses ren

ren l'en cou Les vrais fidèles ne manquent jamais de la réciter

tous les jours, au moins le matin et le soir.

L'Oraison Dominicale est composée d'une courte préface et de sept demandes, dont les trois premières se rapportent à Dieu, et les quatre autres nous regardent nous-mêmes : elle renferme tout ce que nous pouvons désirer et demander à Dieu; elle est la règle sur laquelle nous devons former nos sentiments et nos désirs. Nous pouvons bien nous servir d'autres paroles dans nos prières, mais nous ne pouvons demander à Dieu autre chose que ce qui y est enfermé; toute demande qu'on ne peut y rapporter est indigne d'un chrétien, et ne saurait être agréable à Dieu. La préface consiste dans ces mots: Notre Père qui étes dans. les cieux. Jésus-Christ a réuni dans ce peu de mots tout ce qu'il y a de plus capable d'engager Dieu à nous exaucer, et de nous inspirer à nous-mêmes des senti-

ments de respect, d'amour et de confiance.

Nous appelons Dieu notre Père, c'est Jésus-Christ qui nous l'ordonne. Dieu est en effet notre Père par la création, puisqu'il nous a donné la vie, et qu'il nous a formés à son image ; il l'est encore plus par la grace de la régénération, puisque dans le Baptême, il nous a adoptés en Jésus-Christ pour ses enfants. "Considérez, dit l'apôtre saint Jean, quel amour le "Père a eu pour nous, de vouloir que nous soyons "appelés et que nous soyons en effet les enfants de "Dieu!" "Parce que vous êtes enfants, ajoute saint " Paul, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son " Fils, qui crie: Hon Père, mon Père!" O nom plein de douceur et de charmes ! quel amour, quelle reconnaissance, quelle confiance ne doit-il pas exciter dans votre cœur! S'il est vrai que Dieu est votre Père, pouvez-vous craindre que votre prière soit rejetée lorsque vous lui rappelez un num qu'il prend à notre égard avec tant de complaisance ? Que n'accorde-t-il pas à un enfant qui le prie, après qu'il l'a reçu au nombre de ses enfants par une grace qu. a prévenu ses prières et ses désirs! Ne craignez que de vous rendre indigne par votre désobéissance d'être appelé l'enfant de Dieu; rien autre chose ne peut arrêter le cours de ses grâces et l'effet de vos prières.

l'ordre d_ens u lui-même nter en son excellente ette raison de. "Jésusvis et préouple pour formule de facilement **lresserions** s a apprise. nme notre c'est une ii vient de es par les maisse les Puisque auprès du de notre ous accors en son si nous mais par sage cone qu'elle : elle la la Messe.

a enseis 46

Chacun de nous, en parlant à Dieu, dit : Notre Père, et non pas Mon Père, parce qu'ayant tous le même Père, et espérant de lui le même héritage, nous ne devous pas sculement prier pour nous, mais encore pour tous les Fidèles, qui sont nos frères. Par là noxís comprenons que ce n'est pas en notre propre / nom que nous prions, mais au nom de Jesus-Christ, et en union avec tout le corps de son Église, dont nous sommes les membres. Nous ajoutons: Oui étes dans les cieux; car, queique Dien soit en tous lieux par son immensité, nous considérons néanmoins le ciel comme le trône de sa gloire,; c'est dans le ciel qu'il fait éclater sa magnificence, et qu'il se montre à ses élus à découvert et sans nuage. C'est au ciel que nous sommes appelés nous-mêmes; le ciel est notre patrie, et l'héritage que notre Père nous destine. Lors donc que nous nous mettons en prière, élevons nos pensées et nos desirs vers le ciel; unissons-nous à la société des esprits bienheureux, excitons dans nos cœurs le désir et l'espérance de posséder Dieu.

Historass. — C'est maintenant, disait saint François d'Assise, après avoir été déshérité par son père à cause de ses grandes libéralités envers les pauvres, c'est maintenant que je pourrai dire : Notre Père, qui êtes aux cieux.

Oh! quelle est la noblesse d'un chrétien! Dieu est son Père.

— Un jeune berger avait pris l'habitude de prier en paissant soit poupeau. Interrogé s'il n'éprouvait pas souvent de l'ennui d'rester aussi souvent seul dans la campagne, il répondit que son Pater lui suffisait pour abréger ses journées et les rendre agréables, parce qu'il y trouvait une source toujours nouvelle de pensées consolantes et de bons santiments, en sorte qu'il lui fallait quelquesois toute une semaine pour le méditer en entier.

Le bon Catéchiste, par M. de LA PALME.

Saint Hugues, évêque de Grenoble, étant toujours malade, ne fit presque autre chose pendant toute une nuit que de réciter l'Oraison Dominicale. Le domestique qui le gardait lui représenta que la récitation de cette prière, si souvent répétée, serait certainement nuisible à sa santé. Il lui répondit : Détrompez-vous : la récitation d'une prière at belle ne peut me faire aucun mal, je sans même qu'elle me fait un grand bien.

LASAUSSE.

Exer qui no l'Orais préface

premisi no plus of Nous soit s de Di aucun deshe homo c'eshe bénisi est di

Il y ne co faire les a Il y a lui re renor et qu'hors de m l'outr blasp qu'ils

dans

No déjà crois

tence

condi

: Notre Père, Exercices. — 1. Quelle est la plus belle de toutes les prières, et us le même qui nous l'a enseignée? — 2. De combiem de parties se compose l'Oraison Dominicale, et que renferme-t-elle?—3. Expliquez la ige, nous ne préface de cette prière. mais encore rest. Par là lotre propre

ARTICLE IL

Que votre nom soit sanctifié.

Il est bien juste que notre premier désir et notre première demande aient la gloire de Dieu pour objet. Si nous sommes ses enfants, rien ne doit nous être plus cher que l'honneur et la gloire de notre Père. Nous commençons donc par demander que son nom soit sanctifié, c'est-à-dire honoré et glorissé. Le nom de Dieu est saint par lui-même, et il ne peut acquérie aucun nouveau degré de sainteté; mais il est souvent deshoueré par les discours et par la conduité des hommes. Ce que nous demandors par ces paroles, c'est que le saint nom de Dieu soit connu, loué et adoré par toutes les créatures; que toute langue le benisse; que tout l'univers lui rende l'hommage qui est dû à la souveraine Majesté; que sa gloire s'étende dans toutes les contrées du monde.

Il y a encore des nations infidèles, des peuples qui ne connaissent point Dieu: nous le prions de les faire sortir des ténèbres où ils sont ensevelis, et de les appeler à la lumière admirable de l'Evangile. Il y a des hérétiques qui le connaissent, mais qui no lui rendent pas un culte pur : nous demandons qu'ils. renoncent à l'erreur, qu'ils reconnaissent la vérité. et qu'ils rentrent dans le sein de la véritable Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut. Ensin il y a de mauvais chrétiens qui ne servent pas Dieu, qui l'outragent même par leurs péchés, qui profaneut et blasphèment son nom redoutable: nous demandons qu'ils se convertissent à Dieu par une sincère pénitence, et qu'ils commencent à le glorifier par une conduite édifiante.

Nous prious même pour les justes, qui honorent déjà le nom de Dieu par leurs vertus, afin qu'ils croissent et qu'ils persévèrent jusqu'à la fin dans la

çols d'Assise. ses grandes pourrai dire:

fésus-Christ, Église, dont

ns: Qui étes tous lieux

anmoins le

dans le ciel

se montre à

est au ciel

le ciel est

ous destine.

re, élevons

issons-nous

as dans nos

ieu.

son Père.

paissant so le l'ennui a ndit que son re agréables. de pensées fallait quel-

PALME.

malade, ne de réciter i représenta ait certaineez-vous: la cun mal, je

SAUSER.

justice; mise ce que nous devons surtout désirer, c'est de sanctifler nous-mêmes le nom de Dieu, de consacrer toute notre vie à le glorifier et à le faire

glorifier par les autres.

On sanstifie le nom de Dieu par ses pensées, en s'humiliant profondément devant la Majesté divine, en ne pensant jamais à Dieu ni aux choses de Dieu qu'avec un profond respect et une vénération religieuse. On sanctifie le nom de Dieu par ses paroles, en ne parlant jamais de Dieu qu'avec un sentiment d'adoration intérieure et in saint tremblement: On le sauctifie par ses actions, en menant une vie exemplaire, qui porte les autres à louer Dieu et à le servir. Nous devous donc, en prononçant cette demande: Que votre nom soit sanctifié, avoir un désir sincère de procurer la gloire de Dieu autant qu'il nous est possible ; de porter les autres à l'honorer, de leur inspirer, par nos discours et par notre exemple, l'amour de la vertu et le goût de la piété. Sans ce désir notre cœur démentirait notre bouche, et nos paroles déposeraient contre nous-mêmes, puisque nous ne désirerions pas ce que nous paraissons demander. Que serait ce si, en demandant à Dieu que son nom soit sanctifié, nous étions du nombre de ceux qui portent les autres à l'offenser?

Hisroges. — Un enfant bien né ne peut s'empêcher de bénir le nom de son père; tout son plaisir est de l'entendre louer, son malheur serait de le voir mépriser. C'est ainsi qu'un chrétien en agit envers Dieu; son cœur est anime du zèle de la gloire de son Maître; l'indolence du lache l'afflige, le blasphème de l'imple le

Exercices. — 1. Quel est l'objet de la première demande de l'Oraison Dominicale? — 2. Que demandons nous par ces paroles pour les infidèles, pour les méchants et pour les justes? -3. Comment faut-il sanctifier le nom de Dieu ?

ARTICLE III.

Que votre règne arrive.

Par ces paroles, Que voire règne arrive, nous ne demandons pas que Dieu possède un pouvoir souverain sur toutes les créatures; cette souveraineté lui

appar peut règne rer, ment aidée à tout chose une p règle deme Dieu, gouve affect le règ dès à n y

élus t pour eux t de l'a de dé siècle de vo Ce

dès à nous En fa reme sions cœur le ma nés p il fau vitud de re ensui

dessu que 1 dans. Chris páran out désirer, le Dieu, de et à le faire

pensées, en esté divine, ses de Dieu ration relises paroles. sentiment ment: On vie exemà le servir. demande: sincère de s est possir inspirer. nour de la ésir notre roles dépone désireder. Que nom soit ui portent

r de bénir le louer, son chrétien en cloire dé son e l'impie le

lemando de ces paroles ustes? — 3.

nous ne ir souveineté lui

appartient nécessairement et essentiellement : nul ne peut se soustraire à son empire. Mais il y a un autre règne, un règne de grâce auquel nous devons coopérer, et que Dieu fait dépendre de notre consentement; un règne tout spirituel, où l'âme, prévenue et aidée par la grace, obéit volontairement et librement à toutes les inspirations de Dieu, se conforme en toutes choses et sans réserve à son bon plaisir, exécute avec une pleine fidélité tous ses ordres, et n'a point d'autre règle de conduite que sa Loi et ses divins Commandements : un règne où le cœur se donne lui-même à Dieu, afin qu'il le possède tout entier, afin qu'il le gouverne selon son gré, pour qu'il le dégage de toute affection terrestre, de toute attache humaine. Voilà le règne que nous désirons que Dieu établisse en nous dès à présent.

Il y a un règne de gloire où Dieu a préparé à ses élus une couronne immortelle, où il se donne à eux pour qu'ils le possèdent à jamais, où il répand sur eux tous ses trésors et ses richesses, où il les enivre de l'abondance des biens de sa maison et d'un torrent de délices, où il les fait régner avec lui dans tous les siècles des siècles. Voilà le règne que nous désirons

de voir arriver.

Ce que nous demandons, c'est donc que Dieu règne dès à présent dans nos cœurs par la grâce, et qu'il nous fasse régner un jour avec lui dans sa gloire. En faisant cette demande, nous devons désirer sincèrement que le règne du péché, que le règne des passions soit détruit en nous, et que notre esprit, notre cœur et notre corps soient soumis à Dieu, qu'il en soit le maître et l'unique souverain. Si nous sommes dominés par de mauvaises habitudes et assujettis à des vices, il faut que nous gémissions de cette malheureuse servitude, que nous souhaitions de briser nos chaînes, et de rentrer dans la liberté des enfants de Dieu : il faut ensuite que nous élevions nos pensées et nos désirs audessus de la terre, qui n'est pour nous qu'un lieu d'exil ; que nous soupirions après notre patrie, où, plongés dans les délices éternelles, nous régnerons avec Jésus-Christ. Ce doit être la l'objet de nos désirs et de nos espérances, la consolation de nos travaux et de nos peines.

La vie de l'homme, si courte dans sa durée, est remplie de beaucoup de misères. Comment pouvonsnous être attachés à cette vie misérable, nous qui sommes destinés à une vie éternelle? Comment pouvons nous appréhender la séparation de ce corps mortel et corruptible, qui nous empêche de voir Dieu, de nous réunir à la société des esprits hierneureux? Que peut-il nous arriver de plus avantageux que de sortir de cette prison, que de quitter ce monde visible, où nous sommes exposés à tant de dangers, où toul est piège pour nous, où nous courons risque de perir à chaque instant? Un bon chrétien a sans cesse devant les yeux la récompense qu'il attend; il se regarde sur la terre comme un voyageur; il est déjà citoyen du ciel par la vivacité de sa foi et de son espérance : assis sur les rivages des flouves de Bahylone, il pleure amèrement au souvenir de la Jérusaleni céleste, qui est sa véritable patrie; il lève souvent les yeur vers la montagne sainte, où est le séjour de la paix, où son héritage l'attend, où Jésus-Christ doit le couronner et le rendre éternellement heureux.

Histoire. — Pou m'importe la perte de mes biens, disait un Martyr de la Foi; le ciel me reste: c'est là le véritable héritage de mon Père, personne ne pourra me le lavir; dans un moment je le lavir prendre possession.

Exercices.—1. Par ces paroles: Que voire règne arrive, que demande-t-on pour Dieu 2—2. Outre le règne de Dieu sur nous par sa grâce, n'y en a-t-il pas un autre que nous devons demander?

ARTICLE IV.

Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.

Pour obtenir du Père céleste l'héritagè qu'il nous réserve et le royaume qu'il nous destine, il faut faire sa volonté. Notre-Seigneur nous en avertit lui-même dans l'Evangile: "Tous ceux qui me disent: Seigneur, "Seigneur! n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de men "Père." Il y a en Dieu une volonté qui est la règie le nos devoirs par laquelle il nous commande le bien

phèt " me " VO go divii de D supé soit f la gi ceux rons dans le c pond obéi man nent série cord lui d \mathbf{n} nem est r nous l'éga y 90 qu'il ła m perm nous afflic

qu'el par

cettè

chât

au n

trait

lenf

nous

volor

tière

et no

a durée, est ent pouvonse, nous qui Comment de ce corps le voir Dieu, ienheureux? igeux que de onde visible. gers, où tout sque de périr a sans cesse attend; il se r; il est déjà t de son espede Bahylone, la Jérusalem re souvent les e séjour de la Christ doit le urcux.

biens, disait un table héritage do us un moment ju

règne arrive, que le Dieu sur nous levons demander?

comme au ciel.

tagè qu'il nous ne, il faut faire vertit lui-même isent: Seigneur, ms le royaume clonté de men qui est la règie nmande le bien

et nous défend le mal; c'est cette volonté que le Prophète désirait d'exécuter quand il disait : "Apprenez-" moi à faire votre volonté, faites-moi marcher dans/la " voie de vos commandements, donnez à mon cœur du goût pour vos saintes ordonnances." Cette volonté divine nous est manifestée dans les Commandements de Dieu et de l'Eglise, dans les avertissements de nos supérieurs. Ainsi, en disant à Dieu : Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, nous lui demandons la grâce d'observer sa Loi, d'obéir à l'Église et à tous ceux qu'elle a chargés de nous conduire; nous désirons que notre obéissance soit aussi parfaite que l'est dans le ciel celle des Anges et des Bienheureux. Dans le ciel tout obéit à Dieu avec promptitude, avec ponctualité, avec ardeur. Est-ce ainsi que nous lui obéissons? Sommes-nous fidèles à observer ses commandements? Sommes-nous soumis à ceux qui tiennent sa place à notre égard? Cependant on ne fait sérieusement cette prière que lorsque le cœur est d'accord avec la languo : ce serait mentir à Dieu que de lui demander des lèvres ce que le cœur ne désire pas.

Il y a une volonté de Dieu qui est la cause des évé nements de la vie : tout ce qui arrive dans le monde est réglé par la volonté de Dieu; il ne dépend pas de nous d'en arrêter ou retarder l'effet; notre devoir à l'égard de cette volonté divine est de l'adorer, de nous y soumettre, d'accepter avec résignation les maux qu'il lui plaît de nous envoyer, de recevoir, comme de la main d'un père, les coups dont il nous frappe. Dieu permet que ces maux nous arrivent, parce qu'il a sur nous des vues de miséricorde. S'il nous envoie des afflictions, c'est parce qu'il veut nous sauver : il veut qu'elles servent à expier nos péchés. Ainsi c'est plutôt par bonté que par justice que Dieu nous punit en cette vie ; ce qui fait dire à l'Apôtre que le Seigneur châtie celui qu'il aime, et qu'il frappe celui qu'il reçoit au nombre de ses enfants, et qu'en cela même il le traite comme son enfant: car, ajoute-t-il, quel est l'enfant qui n'est pas châtié par son père? Ce que nous demandons à Dieu par ces paroles, Que votre volonté soit faite, c'est donc de supporter avec une entière soumission toutes les peines qu'il lui plaira de

nous envoyer; c'est que, quelque chose qui nous arrive, il nous trouve toujours patients, résignés, et dans une parfaite conformité de cœur et d'esprit aux

desseins de sa providence.

On ne fait donc cette prière comme il faut qu'en renonçant à sa propre volonté, ou en s'efforçant d'y renoncer. Rien n'est en effet plus avantageux pour nous que de l'assujettir à la volonté de Dieu. L'homme ne s'est perdu que pour avoir préféré sa propre volonté à celle de Dieu, et il ne se sauve qu'en préférant la volonté divine à la sienne. Otez la propre volonté, dit saint Bernard, il n'y aura plus d'enfer.

Notre-Seigneur a donné l'exemple de cette parfaite conformité à la volonté de Dieu. "Je suis venu sur " la terre, nous dit-il lui-même, non pour faire ma "volonté, mais pour faire celle de mon Père; et ailleurs: "Ma nourriture est de faire la volonté de "Celui qui m'a envoyé." En effet, toute la vie de Notre-Seigneur n'a été que l'accomplissement exact des ordres de son Père : s'il naît dans une étable, s'il passe sa jeunesse dans une humiliante obscurité, et ses dernières années dans les fonctions d'un pénible ministère, c'est parce que son Père l'a envoyé, et qu'il règle toutes ses démarches sur les ordres qu'il a reçus de lui : enfin, s'il meurt par le plus ignominieux des supplices, c'est qu'il faut que la volonté de son Père s'accomplisse, et non pas la sienne.

HISTOIRE. - Obéissez aux volontés des mattres du monde, disaiont les juges aux Martyrs; obéissez, ou nous vous livrerons aux flammes, aux bêtes, etc. Nous avons aussi une loi, répondaient ces généreux athlètes, et cette loi est la volonté de Dieu ; elle nous défend d'adorer les idoles, et veut que nous demeurions fermes dans la foi et la fidélité à nos devoirs. Vous nous promettes les richesses de ce monde si nous obélesons; mais nous les méprisons; celles du ciel sont les seules que nous désirions.

Exemples. - 1. Que faut-il faire pour aller au ciel ? - 2. Comment faut-il accomplir la volonté de Dieu ? - 3. Comment faut-il se conduire pour accomplir cette volonté dans les événements de la vie ? — 4. Quel exemple Jésus-Christ nous a-t-il donné de conformité à la volonté de Dieu ? Donr

Αp la glo qui r corps

Die pour et da lui c reçoi " cré " tou " que " vot Les 1 chagu qu'ils tienn en mi

non ' satisfa uniqu absolu notre pour ! de no pas st sur sa A lui, jour

Rei

accor " Ne " mêr " mar " aur

" VOL

qui nous résignés, et l'esprit aux

faut qu'en forcant d'y ageux pour u. L'homé sa propre qu'en préféz la propre s d'enfer. ette parfaite uis venu sur ur faire ma on Père; et a volonté de te la vie de ement exact ne étable, s'il obscurité, et d'un pénible voyé, et qu'il qu'il a recus ominieux des de son Père

tres du monde, us vous livrerons e loi, répondaient le Dieu; elle nous smeurions fermes ous promettez les ous les méprisons;

u ciel?—2. Comles événements de t-il donné de con-

ARTICLE V.

Donnez nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Après les trois premières demandes, qui regardent la gloire de Dieu, nous demandons au Père céleste ce qui nous est nécessaire, chaque jour, pour la vie du

corps et pour celle de l'âme.

Dieu est la source de tous les biens, c'est lui qui pourvoit à tous nos besoins dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Nous sommes tous devant lui comme des indigents qui n'ont rien que ce qu'ils reçoivent de sa main bienfaisante. "Toutes les "créatures, dit le Prophète en parlant à Dieu, "toutes les créatures attendent de vous la nourriture, que vous leur donnez en son temps: vous ouvrez "votre main, et elles sont rassasiées de vos biens." Les riches eux-mêmes sont obligés de demander, chaque jour, leur pain, pour reconnaître que tout ce qu'ils possèdent est dans la main de Dieu, qu'ils le tiennent de sa libéralité, et qu'ils peuvent le perdre en mille manières s'il ne le leur conserve.

Remarquons bien que nous demandons à Dieu. non pas des richesses superflues, non pas de quoi satisfaire notre sensualité ou notre orgueil, mais uniquement notre pain, c'est-à-dire ce qui nous est absolument nécessaire pour notre subsistance, selon notre état; encore ne devons-nous le demander que pour le jour présent ; car Notre-Seigneur nous défend de nous inquiéter du lendemain, où nous ne sommes pas sûrs d'arriver; il veut que nous nous reposions sur sa providence, et que chaque jour nous recourions à lui, bien assurés que nous retrouverons chaque jour un bon père, toujours également disposé à accorder à ses enfants tout ce qui leur est nécessaire. "Ne vous mettes point en peine, nous dit-il lui-" même, où vous trouverez de quoi boire et de quoi " manger pour le soutien de votre vie, ni d'où vous "aurez des vêtements pour couvrir votre corps: " votre Père qui est dans le ciel sait que vous avez

".besoir de toutes ces choses. Ne soyez point inquiets " pour le jour qui doit suivre; à chaque jour suffit

Cette confiance en la providence ne doit cependant pas être oisive et présomptueuse; Dieu ne veut pas favoriser la paresse; mais il nous ordonne de faire tout ce qui dépend de nous, et quand nous l'avons fait, de nous confier en lui, et de compter alors sur les trésors inépuisables de sá bonté. La manne était donnée, jour par jour, aux Israélites dans le désert, et pendant quarante ans elle ne manqua pas uné seule fois: voilà pour les besoins du corps.

Nous avons aussi une ame qui a besoin d'une nourriture spirituelle; c'est ce pain de l'âme que nous demandons principalement dans cette prière. La nourriture de notre âme, c'est la parole de Dieu,

c'est la grâce, c'est la divine Eucharistie.

La parole de Dieu nourrit notre ame ; elle conserve les justes et les fait avancer dans la justice; elle guérit les pécheurs et les ramène à la vie de la grace qu'ils ont perdue ; c'est le moyen ordinaire dont Dieu se sert pour faire entrer et croître dans notre âme la connaissance et l'amour des vérités du salut. Nous ne devons donc jamais négliger d'entendre la parole de Dieu; nous devons l'écouter avec respect, avec attention et avec le désir d'en profiter.

La grâce est aussi nécessaire pour la vie de l'âme que le pain matériel l'est pour la vie du corps ; c'est la grace qui soutient l'ame, qui la fortifie, qui la fait agir; nous en avons un besoin continuel; Dieu veut que nous la demandions, et que nous fassions instance

tous les jours pour l'obtenir.

Enfin Jésus-Christ lui-même nous assure que la sainte Eucharistie est la nourriture de notre ame : " En vérité, en vérité je vous le dis, si vous ne man-" gez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez " son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Je " suis le pain vivant descendu du ciel; celui qui " mange de ce pain vivra éternellement,"

Les Chrétiens des premiers siècles recevaient tous les jours ce pain céleste; il serait hien à souhaiter que nous pussions y participer comme eux, parce que

notre år néglige cœur pu Dieu de nous lu mette er

HISTOIR la pauvret absolue, d au désespo que, m'éle passer de saire pour que je tier cesse, vous

EXERCICE saire, chaq Pourquoi r ime a-t-elle propre? -comment rotre ame tu'il est lu

Pardonn

Un Di trouver d sainte Lo mais il sentimen Ils l'offen violent se essentiels Les juste qui conti point, à la l'ame et q iours des pendant reut pas de faire

inquiets

l'avons lors sur me était lésert, et me seule

in d'une ime que e prière de Dieu,

conserve
lle guérit
la grace
lont Dieu
re ame la
ut. Nous
la parole
pect, avec

de l'âme es; c'est la jui la fait Dieu veut es instance

re que la notre ame: ns ne manns ne buvez n vous. Je celui qui

vaient tous à souhaiter k, parce que notre ame tombe en défaillance et meurt quand elle néglige de s'en nourrir: mais comme il faut avoir le cœur pur pour recevoir la sainte Eucharistie, en priant Dieu de nous donner, chaque jour, ce pain de vie, nous lui demandons la pureté de cœur qui nous mette en état de le prendre avec fruit.

HISTORE. — Seigneur, disait le roi Salomon, ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses; ne me condamnez pas à une indigence absolue, de peur que la faiblesse, qui m'est naturelle, ne me porte au désespoir; ne me donnez pas l'abondance des richesses, de peur que, m'élevant par orgueil, je ne m'imagine follement pouvpir me passer de vous. Donnez-moi donc seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre, et apprenez-moi que c'est de votre main libérale que je tiens tout ce que je possède, afin que je vous glorifie sans cesse, vous qui êtes le Seigneur mon Dieu.

Exercices.—1. Pourquoi demandons-nous ce qui nous est nécessaire, chaque jour, pour la vie de l'âme et celle du corps?—2. Pourquoi ne devons-nous demander que le nécessaire?—3. Notre tme a-t-elle besoin d'une nourriture, et quelle est celle qui lui est propre?—4. Comment la parole de Dieu nourrit-elle les âmes, ét comment faut-il l'écouter?—5. La grâce est-elle nécessaire à rotre âme?—6. Par quelles paroles Jésus-Christ nous assure-t-il qu'il est lui-même la nourriture de notre âme?

ARTICLE VI.

Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons.

Un Dieu si bon, un Père si tendre, ne devrait trouver dans ses enfants qu'une docilité parfaite à sa sainte Loi, et une fidélité constante et inviolable; mais il s'en faut bien que les hommes aient ces sentiments et tiennent cette conduite à son égard. Ils l'offensent tous les jours : la plupart l'abandonnent, violent ses Commandements dans les points les plus essentiels, et l'outragent par les plus grands crimes. Les justes prêmes tombent souvent dans des fautes qui contristent le Saint-Esprit : ils ne commettent point, à la vérité, de ces crimes qui donnent la mort à l'ame et qui la séparent de Dieu; mais ils font tous les jours des choses qui lui déplaisent. "Il n'y a point

"d'homme qui ne pèche; et si nous disons que nous "ne sommes coupables d'aucun péché, nous nous "trompons nous mêmes, et la vérité n'est point en "nous." Ce sont les paroles de l'apôtre saint Jean Aussi notre divin Sauveur, qui connaissait la faiblesse de notre nature, nous a fait un devoir de demander tous les jours à Dieu le pardon de nos offenses.

Il n'a mis cette demande dans la prière qu'il nous a enseignée, que parce qu'il veut nous pardonner ; il ne nous l'aurait pas prescrite, s'il n'avait pas eu la volonté de nous accorder l'effet de cette demande. Mais il ne faut pas oublier que, sans la contrition, aucun péché, ni mortel ni véniel, ne peut être remis. Dieu ne pardonne qu'à ceux qui ont du regret de l'avoir offensé, et qui sont dans la résolution de n'y plus retomber. Il ne faut cependant pas se dispenser de prier sous prétexte qu'on se croit éloigné de cette disposition: il faut, au contraire, prier pour la demander à Dieu. En lui disant: Pardonnez-nous nos offenses, nous lui demandons la grace d'une sincère pénitence, afin d'obtenir par ce moyen le pardon de nos péchés. Quand on est dans cette disposition, on est sur d'être écouté favorablement et de parvenir à une entière réconciliation avec Dieu.

Mais serait-il juste de vouloir que Dieu nous remt: nos offenses, tandis qué nous ne pardonnons pas à notre prochain les fautes qu'il a commises contre nous? Serait il raisonnable de vouloir que Dieu usât d'indulgence à notre égard et qu'il oubliat les injures que nous lui avons faites, si nous voulions nous venger de celles que nous avons reçues? Nous disons tous les jours à Dieu: Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenses; le pardon que nous accordons aux autres est donc la mesure de celui que nous demandons à Dieu pour nous-mêmes: si nous pardonnons à notre prochain, Dieu nous pardonnera si nous ne voulons pas lui pardonner, Dieu ne nous pardonnera pas non plus Faire cette demande, et conserver dans son cœur du ressentiment contre ceux qui nous ont offensés, ce serait donc dire à Dieu : Ne me pardonnez pas, parce que je ne veux pas pardonner à ceux qui m'ont fait de

la pein venge damna ment

Hisrorefusait à la sain que tou au serve comme : saint, se e fait? v ne par seigneur promit t

pardon renferme et dans offenses

Ce n' pardon nous a comme momen sollicité protecti mez pas égard a tentatio monter.

Le m ensemb par ses maxime et sar n à nous e nous
int en
it Jean
iblesse
nander

il nous ner ; il / s eu la mande. trition, remis. e l'avoir y plus nser de ette dismander offenses, nitence, péchés. ir d'être entiè e

us remit ns pas à s contre ieu usât injures ous vens disons offenses, offenses; t donc la ieu pour prochain, s pas lui. non plus cœur du ensés, ce oas, parce nt fâit de

la peine; vengez-vous de moi, parce que je veux me venger d'eux. Ce serait prononcer l'arrêt de sa condamnation, en demandant pour soi-même le traitement que l'on fait aux autres.

Historia.— Saint Jean l'Auménier apprenant qu'un seigneur refusait de pardonner un ennemi, le fit venir et l'engagea à assister à la sainte Messe qu'il allait célébrer. Comme c'était la coutume que tout le monde recitât l'Oraison Dominicale, le saint fit signe au servant de se taire à ces paroles : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnos... Et le seigneur les récita seul; alors le saint, se tournant vers lui, lui dit avec fermeté : «Qu'avez-vous fait? vous avez prononcé votre sentence, vous avez dit à Dieu de ne pas vous pardonner, puisque vous ne pardonnez pas à Le seigneur, frappé de ces paroles, se prosterna devant l'autel, et promit tout ce que le saint voulut, la réconciliation fut parfaite.

Executes.— 1. Devrions-nous avoir besoin de demander le pardon de nos offenses?—2. Pourquoi cette demande est-elle renfermée dans l'Oraison Dominicale?—3. A quelles conditions et dans quelle mesure pouvons-nous obtenir le pardon de nos offenses?

ARTICLE VII.

Ne nous abandonnez point à la tentation.

Ce n'est pas assez que la miséricorde de Dieu nous pardonne les péchés que nous avons déjà commis; nous avons besoin que sa grâce nous préserve d'en commettre de nouveaux. Nous y sommes à tout moment exposés à cause des tentations qui nous y sollicitent: c'est pour cela que nous implorons la protection de Dieu en lui disant: Ne nous abandonnez pas à la tentation; nous lui demandons qu'ayant égard à notre faiblesse, il détourne de nous la tentation, ou qu'il nous donne la grâce de la surmonter.

Le monde, le démon, la concupiscence conspirent ensemble pour nous perdre. Le monde nous tense par ses mauvais exemples, par ses discours, par ses maximes; le démon nous tente en faisant sur nos sens et sur notre imagination des impressions qui tendent à nous suggérer de mauvaises pensées et de mau-

vais désirs. Il n'y a point de ruses qu'il ne mette en œuvre pour nous faire tomber: il tourne sans cesse autour de nous, cherchant à nous dévorer; enfin la concupiscence, c'est-à-dire ce penchant vicieux que nous apportons en naissant, et qui nous porte au mal, nous tente : elle nous suit partout : elle est au dedans de nous comme un ennemi domestique, et elle fournit des armes au démon et au monde pour nous attaquer avec plus d'avantage. Etre tenté n'est point un péché, c'est même souvent une occasion de mérite par la résistance qu'on y oppose; mais c'est un péché de consentir à la tentation. Si par la crainte d'offenser Dieu nous réprimons les premiers mouvements qui s'excitent en nous, et si nous refusons constamment de consentir au mal, il n'y a point de péché; cette résistance est même une action de vertu que Dieu récompensera un jour : mais si l'on s'y arrête avec complaisance après qu'on s'en est aperçu, alors c'est un péché, et l'on devient coupable. Quoique la tentation ne soit pas un péché par elle-même, elle est toujours dangereuse. Cependant nous ne demandons pas à Dieu d'être exempts de toutes tentations; elles sont inévitables dans cette vie, qui est une guerre, un combat continuel; les plus grands saints ont été tentés. Notre-Seigneur lui-même a voulu être tenté, pour nous apprendre la manière de vaincre les tentations, et pour nous en mériter la grâce. Ce que nous demandons, c'est que nous ne soyons pas abandonnés dans la tentation.

Nous sommes si faibles, que la moindre tentation est capable de nous renverser: toute notre ressource est dans la grâce de Dieu; nous recourons donc a lui, nous lui faisons l'humble aveu de notre impuissance, nous lui demandons qu'il veuille bien nous épargner ces grandes tentations auxquelles nous succomberions, et que, dans toutes celles par lesquelles il lui plaira de nous éprouver, il daigne nous soutenir et nous donner la force d'en sortir victorieux. Nous n'avons rien à craindre avec le secours et la protection de Dieu: il est assez puissant pour nous faire surmonter toutes nos tentations, et même pour nous en faire tirer avantage. Il le fera si nous veillons sur nous mêmes pour

ne pa nous l tentati comba nous; " fidèl 🥙 vous " vous " que quer à espèrei seront que Di avec a afferm jusqu'à

> Histo disait se l'élargire Ne m' un autr

sainte C tentation voix qui c'est moi démon to

donnés à pour nou besoin 1

Nous qu'il n cette vi tion éta dans ce rempli corps;

ne pas nous exposer témérairement au danger, et si nous lui demandons le secours de sa grâce dans les tentations que nous n'avons pu éviter : alors nous ne combattons pas seuls; Dieu combat lui-même avec nous; et la victoire nous est assurée. "Diéu est "fidèle, dit saint Paul, et il ne permettra point que " vous soyez tentés au-dessus de vos forces; mais il " vous fera tirer avantage de la tentation même, afin " que vous puissiez persévérer." Dieu ne peut manquer à sa parole; il s'est engagé à délivrer ceux qui espèrent en lui et à protéger ceux qui l'invoquent. Ils serent attaques, mais rien ne pourra leur nuire tant que Dieu sera leur asile; il les fera sortir du combat avec avantage; la tentation servira à perfectionner, à affermir leur vertu, afin qu'ils puissent persévérer jusqu'à la fin.

HISTOIRES. — La plaie de votre côté est bien grande, Seigneur, disait saint Philippe de Néri; mais si vous ne me reteniez, je

l'élargirais bien davantage par mes infidélités.

te en cesse

in la

que

mal,

dans

urnit Guer

n péiérite

eché offen-

ne**nts**

stamshé :

que

aldrs

ue la

le est

idons

elles

e, un -

t été

tenté, tenta-

nous

onnés

cation ource

a lui,

rgner rions,

ıra de

onner ien à

u: il

toutes

avan-

pour

Ne m'abandonnez pas un moment à moi-même, Seigneur, disait un autre saint, sans quoi je vais périr. «Où étiez-vous? disait sainte Catherine après avoir soutenu les assauts d'une violente tentation, où étiez-vous, Seigneur? Il lui sembla entendre une voix qui lui disait: J'étais au fond de ton cœur pour te soutenir; c'est moi qui te donnais une si grande horreur pour le mal que le démon te suggérait.

Exercices.— f. Pourquoi demandons-nous de n'être pas abandonnés à la tentation?— 2. Quels sont les ennemis qui conspirent pour nous perdre, et par quels moyens?—3. De quoi avons-nous besoin pour leur résister?—. Que devens-nous faire de notre caté?

ARTICLE VIII.

Délivrez-nous du mal.

Nous terminons cette prière par demander à Dieu qu'il nous délivre du mal, c'est-à-dire des misères de cette vie, des ennemis de notre salut, et de la damnation éternelle. A combien de maux n'est-on pas sujet dans cette vie! de combien d'amertumes n'est-elle pas remplie! Les maladies, la douleur, assiégent notre corps; le trouble, l'inquiétude, le chagrin, attaquent

notre âme. C'est bien avec raison que l'Église appelle cette terre où nous vivons une vallée de larmes.

Nous ne demandons pas d'être entièrement affranchis de toutes ces misères, ce privilége ne convient point à notre état présent; ce que nous demandons c'est d'être délivrés de celles qui seraient pour nous des occasions de péché, qui nuiraient à notre salut Il n'y a de véritable mal que ce qui mettrait obstacle à notre justification. Si les infirmités, l'indigence, les calamités, sont appelées des maux, ce ne peut être que parce qu'elles jettent l'âme dans le trouble, qu'elles nous exposent à l'impatience, au murmure, au désespoir, parce que nous n'avons pas assez de vertu pour les supporter sans pécher; mais les maux que l'on souffre patiemment, loin de nous être préjudiciables, servent à nous purifier, et contribuent à notre justificatio : ce sont plutôt des biens que des maux: quelque pénibles qu'ils soient, ils sont, dans l'ordre de la Providence, le châtiment du péché et un moyen pour arriver au bonheur éternel. "dit l'Apôtre, passer par beaucoup de tribulations " et de souffrances pour entrer dans le royaume du "ciel." Il nous est cependant permis de désirer et de demander d'être délivrés de ces maux, pourvu que nous fassions cette prière avec une entière résignation à la volonté de Dieu et que nous soyons disposés à les souffrir avec soumission, si Dieu les juge nécessaires ou utiles pour notre salut. En priant ainsi et en persévérant dans la prière, nous trouverons le vrai remède à nos maux, Dieu nous exaucera, soit en nous en délivrant, soit en nous donnant la force de les supporter, ce qui est bien plus avantageux pour nous.

Nous demandons d'être délivrés des ennemis de notre salut, et en particulier du démon, qui, de tous, est le plus cruel. Cet esprit de ténèbres, non content d'avoir séduit nos premiers parents, et d'avoir attiré sur leur postérité un déluge de maux, ne cesse de nous faire la guerre et de nous tendre des piéges pour nous perdre; mais Dieu arrête sa fureur, et lui pres-

crit des bornes qu'il ne peut franchir.

Enfin nous demandons à Dieu qu'il nous délivre

de la les méterné éterné il fau de la réden plus de les mande devon malhe faire cobten

pl. At a Viens cristar da men to rme st. s à a badlon patrie. pas lor de sou menaç faveur. Le préfa somm

TEI'

délivré Les in demanda déliv ppelle

affran-

avient 1dons

nous

salut

stacle

gence,

peut ouble,

mure,

sez de maux

préjuient à

ue des

, dans

l faut.

ations

ne du

irer et

u que signa-

sposés ·

néces-

nsi et

e vrai oit en

rce de

pour

nis de

ontent attiré sse de pour presélivre de la damnation éternelle, qui est le comble de tous les maux, le souverain mal, mal irréparable, mal éternel. Dans cet abline de maux, dans cette fatale éternité, il n'y aura plus à demander d'en être délivré; il faudra porter à jamais tout le poids de la colère et de la vengeance divine. C'est là qu'il n'y a plus de rédemption à espérer, plus de bonheur à attendre, plus de salut à demander, mais un assemblage de tous les maux à souffrir, et à souffrir pendant l'éternité. Avec quelle ardeur, avec quelle persévérance ne devons-nous pas demander d'être préservés de ce malheur affreux! Devons-nous jamais nous lasser de faire cette prière, tandis que nous pouvons encore en cobtenir l'effet!

'ISTORR.— Le grand saint Basile, archevêque de Césarée, pl. ôt que de pécher en faisant ce que demandait de lui l'empereur V. 10 cns, qui était arien, et qui persécutait les catholiques, résista constamment à ses volontés. L'empereur chargea le préfet Modeste du menacer le saint de la confiscation de ses biens, de l'exil, des te rments et de la mort, s'il n'obéissait. Basile dit au préfet : «Je st. s à couvert de la confiscation ; je n'ai que quelques livres et les la illons que je porte. Où m'exilera-t-on? C'est le ciel qui est ma patrie. Les tourments que l'on pourrait me faire endurer ne seront pas longs, tant je suis faible, et je regarderai comme un bonheur de souffrir pour Jésus-Christ. Si l'on croit m'intimider en me menaçant de la mort, qu'on sache que la mort est à mes yeux une faveur. Tout perdre, tout souffrir et mourir plutôt que de pécher. Le préfet alla rende compte à l'empereur, et lui dit; «Prince, nous. « sommes vaincus; Basile ne craint qu'une chose, c'est le péché.

Hist. eccl.

Exercices. — 1. De quel mal entendons-nous principalement être délivrés par la dernière demande de l'Oraison Dominicale? — 2. Les infirmités, l'indigence, sont-elles de véritables maux, et que demandons-nous à cet égard? — 3. Quel est le souverain mal dont la délivrance fait l'objet de cette demande?

CHAPITRE III

LA SALUTATION ANGÉLIQUE.

Dévotion à la très-sainte Vierge

Après Dieu, le plus digne objet de notre culte et de nos hommages, c'est la très-sainte Vierge. Mère de Dieu. Elle a été choisie avant tous les siècles pour être le temple vivant de la Sagesse éternelle et l'instrument glorieux du salut des hommes. Prévenue, dès sa conception, qui a été immaculée, des dons les plus excellents et les plus divins, elle a été un parfait modèle de toutes les vertus, et la plus sainte des créatures; par un privilége spécial, elle a été exempte de tout péché. Par son auguste qualité de Mèra de Dieu, elle est élevée au dessus de tous les Saints et de tous les Anges, dont elle est la Reine. Aussi le culte que l'Église lui rend est-il un culte particulier, qui ne convient à aucun autre Saint.

Pleine de bonté, elle a pour nous une tendresse de mère: nous sommes en effet devenus ses enfants lorsque Jésus-Christ mourant sur la Croix la donna pour mère à saint Jean, et dans sa personne à tous les Chrétiens. Elle est donc notre mère: quel nom plus tendre, plus touchant, plus propre à nous inspirer pour elle les sentiments d'une entière confiance, et à nous faire espérer de sa part tous les secours dont nous avons besoin! Elle est sensible à nos misères, son cœur s'attendrit sur nos besoins quand nous les lui exposons avec confiance. Jamais personne, dit saint Bernard, ne l'a invoquée sans ressentir les effets

de sa protection.

Elle s'intéresse singulièrement au salut des jeunes gens, dont elle connaît la faiblesse; elle sait à combien de dangers ils sont exposés; elle voit les combats que leur livre le démon, les piéges qu'il leur tend, les efforts qu'il fait pour leur enlever leur innocence; elle les protége d'une manière particulière quand ils

ont re qu'ell citer e des v jeune dange Nou

sante
a sur
n'a po
pour
puissa
des n
avec
média
augus
et la
homm
pour
Non
avec

bras d

et non vain s les da esprit. perple son n cœur : elle c faibles mira croître heur prom le ref son fil sincèr

du déi de Die En ont recours à elle. Il y a mille exemples de personnes qu'elle a préservées des écueils de cet âge. Pour n'en citer qu'un seul, ce fut par l'assistance de cette Reine des vierges que saint François de Sales, dans sa jemesse, fut délivré en un instant d'une tentation dangereuse qui le tourmentait depuis longtemps.

Nous concevrons combien son intercession est puissante auprès de Dieu, si nous faisons attention qu'elle
a sur lui tout le crédit d'une mère chérie: sa puissance
n'a point de bornes, parce que l'amour de Jésus-Christ
pour sa sainte Mère est infini. Son Fils, qui est toutpuissant, ne refuse rien à la meilleure, à la plus tendre
des mères; il partage, pour ainsi dire, son autorité
avec elle: il n'est point auprès de Jésus-Christ de
médiation ni de recommandation égale à cellé de son
auguste Mère; il l'a établie l'arbitre de ses trésors,
et la dispensatrice des grâces qu'il répand sur les
hommes; il veut que nous nous adressions à elle

pour obtenir tout de lui.

Nous devous donc recourir à la très-sainte Vierge avec la conflance d'un enfant qui se jette entre les bras de sa mère : ayons pour elle une tendre dévotion, et nous éprouverons que l'on ne réclame jamais en vain son secours; invoquons-la dans les tentations et les dangers: s'il s'élève quelque nuage dans notre esprit, si quelque passion agite notre cœur, dans nos perplexités, dans nos troubles, pensons à elle, ayons son nom dans la bouche et plus encore dans notre cœur; elle nous consolera, elle dissipera nos doutes, elle calmera nos agitations, elle soutiendra notre faiblesse. Si nous sommes justes, elle nous affermira dans la vertu, elle nous fera persévérer et croître dans la justice. Si nous avons eu le malheur de tomber dans quelque péché, recourons promptement à cette mère de miséricorde : elle est le refuge des pécheurs, elle nous réconciliera avec son fils. Priens-la d'obtenir pour nous la grâce d'une sincère conversion. Elle demandera et obtiendra ces secours puissants qui nous feront sortir de l'esclavage du démon et rentrer dans la douce liberté des enfants de Dieu.

En quelque état que nous soyons, considérons les

et de re de pour l'insenue, is les arfait e des empte ere de

et de

culte

ui ne

se de fants onna is les plus pirer , et à dont sères, is les e, dit effets

unes abien s que l, les nce; ad ils vertus qui ont éclaté en elle, surtout son humilité profonde et son inviolable pureté, et appliquons-nous à les pratiquer à son exemple. En vivant ainsi nous serons du nombre de ses véritables enfants; elle sera notre mère; et tant que nous serons sous sa sauve-

garde nous ne périrons point

La plus excellente prière que nous puissions adresser à la très-sainte Vierge, c'est celle dont l'Eglise fait un usage si fréquent et qu'elle joint presque toujours à l'Oraison Dominicale. Cette prière, si auguste dans sa simplicité, nous rappelle le souvenir du mystère de l'Incarnation; elle renferme en peu de mots le plus parfait éloge de la très sainte Vierge : elle est propre à exciter notre conflance en nous faisant souvenir de ce qu'elle peut auprès de Dieu et de ce que nous pouvons espérer de sa bonté pour nous. On appelle cette prière la Salutation Angélique, parce qu'elle commence par les paroles que l'ange Gabriel adressa à la très-sainte Vierge en lui annonçant le mystère de l'Incarnation: "Je vous " salue, ô Vierge pleine de grâces, le Seigneur est " avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes." Ces derniers mots furent répétés peu de temps après par sainte Elizabeth, dans la visite qu'elle recut de la Mère de Dieu; elle y ajouta ceux-ci: "Et le "fruit de vos entrailles est béni," L'Eglise y a joint les paroles qui suivent: "Sainte Marie, Mère " de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, main-"tenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il." En récitant cette prière, nous devons avoir l'intention de remercier Dieu du bienfait de l'Incarnation, d'honorer la très-sainte Vierge, qui a eu une si grande part à ce mystère, et de lui témoigner la conflance que nous avons dans, sa puissante intercession.

Je vous salue, ô Vierge, sainte! vous avez porté dans votre chaste sein l'Auteur même de la grâce, et vous avez reçu de la plénitude qui est en lui une surabondance de grâces qui vous a rendue la plus parfaite des créatures. Le Seigneur est avec vous par la présence la plus intime: c'est de vous, c'est de votre substance qu'il s'est formé un corps.

Vous la ter fruit dictio s'est o Mère sensil nant: de la nez-n l'exer pour VOS 6 pour nité, nous expin de M votre

> jours s et des pratiques'être levait à gend

une s

Un en présouver mit à camar Croix, le rail Ces ra Beaude de lui prième décha de tot aupar

Lorsq

sain e

milité

3-nous

nous

e sera

sauve.

adres-

Eglise

resque re, si

ıvenir

n peu

ierge ; us fai-

ı et de

pour Angéli-

s que en lui

· vous

ur est imes." après

cut de

Et le

y a Mère

main-

oit-il."

inten-

ation.

ine si

ner la

inter-

porté

grace,

n lui

lue la

avec

vous,

COPDS.

Vous avez été comblée des bénédictions divines; la terre s'accorde avec le ciel pour vous bénir. Le fruit de vos entrailles est la source de cette bénédiction qui s'est répandue sur tout l'univers, qui s'est communiquée à toutes les nations. Sainte Marie, Mère de Dieu, vous voyez nos misères, vous êtes sensible à nos besoins; priez pour nous maintenant: nous sommes pécheurs, obtenez-nous la grâce de la pénitence et le pardon de nos péchés: obtenez-nous les vertus dont vous nous avez donné l'exemple, et surtout l'humilité et la pureté. Priez pour nous à l'heure de notre mort. Nous sommes vos enfants, redoublez les efforts de votre tendresse pour nous dans ce terrible passage du temps à l'éternité, soutenez-nous dans ce dernier combat ; fortifieznous contre les frayeurs de la mort, faites que nous expirions en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie, présentez-nous vous-même au trône de votre Fils, qui sera alors notre juge, et obtenez-nous une sentence favorable.

HISTOIRES. — Un soldat nommé Beau-Séjour récitait tous les jours sept Pater et sept Ave Meria en l'honneur des sept allégresses et des sept douleurs de la sainte Vierge, Il était si attaché à cette pratique, qu'il n'y avait jamais manqué; et s'il arrivait qu'après s'être couché il se ressouvint de n'avoir pas rempli ce devoir, il se levait sur-le-champ, quelque tempa qu'il fit, et récitait cette prière à genoux.

Un jour de bataille Beau-Séjour se trouva à la première ligne, en présence de l'ennemi, attendant le signal de l'attaque. S'étant souvenu alors qu'il n'avait point dit sa prière accoutnmée, il se mit à la dire, commençant par faire le signe de la Croix. Ses camarades, qui étaient à ses côtés, s'étant aperçus de ce signe de Croix, et voyant que Beau-Séjour récitait des prières, se mirent à le railler, à se moquer de lui et à l'appeler lache, timide, poltron. Ces railleries et ces insultes passaient de bouche en bouche Beau-Séjour a peur ; Beau-Séjour est un dévot. Il entendait autour de lui tous ces propos sans s'en inquiéter, et continuait toujours sa prière. A peine fut-elle finie, que les ennemis firent leur première décharge; et Beau-Séjour, sans avoir reçu aucun coup, resta seul de tout son rang. Il vit étendus à ses pieds tous ceux qui peu auparavant se moquaient de lui et se raillaient de sa dévotion. Lorsque la guerre fut terminée, il recut son congé, et s'en revint sain et sauf dans ses foyers. Depuis cette époque il ne cessa de

remercier Marie de lui avoir conservé les sentiments de dévotion que ses parents lui avaient inspirés des sa jeunesse.

Nouveau Mois de Marie.

La journée de Lépante sera un monument éternel du pouvoir de la Mère de Dieu, puisque c'est à elle que l'Église est redevable de cette fameuse victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Turcs, l'an 1571. Sélim, fils de Soliman, s'étant rendu maître de l'île de Chypre, venait avec une puissante armée fondre sur les Vénitiens, et ne se promettait pas moins que l'empire de l'univers. Le saint pape Pie V, Philippe II, roi d'Espagne, et les Vénitiens, 3'étaient joints ensemble pour repousser les efforts de cet ennemi commun. Quoique la partie ne fût pas égale, les Chrétiens, quis'appuyaient sur la protection de la sainte Vierge, ne doutérent pas du succès de leur entreprise. Toute l'Europe était en prière. Les fidèles couraient en foule à Notre-Dame de Lorette pour y implorer l'assistance du Ciel par l'intercession de la Mère de Dieu. Don Juan d'Autriche, général de l'armée, fit vœu d'aller en personne visiter ce sanctuaire. Les Chrétiens obtinrent ce qu'ils demandaient : car les deux, flottes en étant venues aux mains le 7 octobre, les ennemis perdirent dans ce combat, qui dura depuis six heures du matin jusqu'au soir, quarante mille hommes, cent seize pièces de gros canon et cent cinquante coulevrines; cent quatrevingts galères et soixante-dix barques furent coulées à fond. Pour ce qui est de don Juan d'Autriche, dès que les affaires dont il était chargé le lui permirent, il se mit en chemin au plus fort de l'hiver pour accomplir son vœu, sans que la rigueur de la saison pût l'en empêcher.

C'est à l'occasion de cette journée que fut établie, par le pape saint Pie V, la fête solennelle du Rosaire, transférée par Grégoire

XIII au premier Dimanche d'octobre.

Hist. eccl.

- L'an 1683, les Turcs, fiers des succès qu'ils venaient de remporter sur les Impérianx, résolurent de pousser leurs conquêtes au delà du Danube et même au delà du Rhin. Deià leurs innombrables bataillons se dirigeaient sur Vienne pour en former le siège. Tout fuyait à leur approche, et l'empereur lui-même, Léopold I., ne se sentant pas en état d'arrêter ce terrent impétueux, avait quitté sa capitale avec précipitation. Il sortait par une des portes quand les Barbares approchaient de la porte opposée: Bientôt leur plan est formé, leur camp est assis, leurs batteries sont dressées, et la tranchée, ouverte la veille même de l'Assomption, est poussée avec une effravante rapidité. Pour comble d'infortune, le feu prend à une église et menace de gagner l'arsenal; c'en était fait de toutes les munitions, et une explosion terrible allait annoncer des maux affreux et préluder à d'autres plus grands encore. Mais Marie, invoquée sans cesse et avec la plus grande confiance, n'abandonnera point ceux qui se jettent

dans s
et le ce
Les
incroye
et nuit
des le
partis
Vienne
cendre

cendre que n'e jour de prières promp les ...m

la Chrosert lucommusainte une bé nouvel toute Bien

camp foudro involor peut le cession effrayé précipi le suiv plaine des mi même

Sobi et, plei entonn monar Lorette nant u rouleau Marie,

Et r de no recour

Ex

Svotion

ie.

ouvoir levable sur les itre de sur les nivers. aitiens. ennemi ns, qui utèrent prière. pour y e Dieu. ller en e qu'ils ins le 7 mis six ıt seize

e pape régoire

quatre-

Pour

il était

l'hiver

út l'en

ent de aquêtes innommer le -même, t impéait par t porte s, leurs ême de

Pour gagner plosion l'autres avec la jettent dans ses bras; le jour de l'Assomption le feu s'arrête tout à coup, et le courage renaît avec l'espérance dans les cœurs abattus.

Les Turcs cependant poursuivaient leur entreprise avec une incroyable activité; leur formidable artillerie faisait pleuvoir jour et nuit sur la ville une grêle de bombes et de boulets ; leurs travaux, des le 31 août, se trouvaient si avancés, que les soldats des deux partis se battaient dans le fossé avec les pieux des palissades. Vienne, ce boulevard de la Chrétienté, déjà presque réduit en cendres, allait tember sons le joug de l'impiété ottomane. Mais que n'obtient pas une consiance véritable en la Mère de Dieu! Le jour de la Nativité, les habitants et les soldats redoublérent leurs prières, et le même jour un avis extraordinaire d'un secours prompt et certain leur est donné. En effet, bientôt on voit sur es mantagnes voisines flotter des étendards: c'était le grand ski avec ses Polonais; leur troupe est petite, il est vrai; la faveur du Ciel, attirée par la piété des soldats et du chef, rendre le fléau des Barbares, les sauveurs de Vienne et de la Chrétienté. Le 12 au matin, Sobieski assiste à la Messe et la 🎘 sert lui-même à genoux, les bras étendus en forme de Croix : il communie, il se met lui et ses soldats sous la protection de la sainte Vierge, recoit avec eux, au nom du souverain Pontife. une bénédiction solennelle, et, plein d'une ardeur et d'une confiance nouvelles, il s'écrie: Marchons maintenant sous la protection toute-puissante de la Mère de Dieu.

Bientat la petite armée voit se déployer à ses yeux le vaste camp des Infidèles, leurs nombreux escadrons, leur artillerie foudroyante. Saisis des premiers mouvements d'une crainte involontaire, les Polonais comprennent et avouent que Dieu seul peut leur donner la victoire; mais ils l'ont prié avec foi par l'intercession de Marie, déjà ils sont exaucés. Le kan des Tartares, effrayé de la vigueur du premier choc, recule et s'enfuit avec précipitation; il entraîne après lui le grand vizir, qui est forcé de le suivre et frémit de rage; bientôt la déronte est complète; la plaine est jonchée de cadavres, le Danube engloutit dans ses flots des milliers de fuyards. Toutes les munitions, l'artillerie, l'étendard

même de Mahomet, sont la proie du vainqueur.

Sobieski cependant fait son entrée dans Vienne avec l'empereur, et, plein de reconnaissance pour la grâce qu'il vient de recevoir, il entonne lui-même le *Te Deum*. Depuis ce temps, ce religieux monarque fit toujours porter avec lui une image de Notre-Dame de Lorette trouvée miraculeusement; on y voyait deux anges soutenant une couronne au-dessus de la Mère de Dieu; ils pertaient un rouleau où étaient écrits en latin ces mois: *Par este image de Marie. Jean sera vainqueur*.

Et nous aussi, n'en doutons pas, malgré la fureur des ennemis de notre salut, nous serons toujours vainqueurs, si nous avons

recours à la Reine des cieux.

Hist. eccl,

notre culte, et pourquoi?—2. L'intercession de m très-sainte Vierge est-elle bien puissante auprès de Dieu, et pour quels motifs?—3. Comment devons-nous recourir à la très-sainte Vierge?—4. Quelle est la plus parfaite prière que nous puissions adresser à Marie, et de quoi se compose-t-elle?

CHAPITRE IV.

BONHEUR DE LA VIE CHRÉTIENNE.

Il n'est que trop ordinaire de se former une fausse dée de la vie chrétienne, et de la regarder comme une vie triste, génante et désagréable. Rien n'est plus faux, rien n'est plus injuste que ce préjugé si répandu contre la vertu et la piété. Il est important, chers enfants, de vous garantir de cette erreur dangereuse, ou de vous détromper si vous y étiez déjà engagés; il est important de vous convaincre que le bonheur est le partage de la vertu: si vous en doutiez, écoutez le Saint-Esprit, qui vous assure en mille endroits de l'Écriture que la justice, c'est à dire l'exacte observation de la loi de Dieu, est toujours accompagnée de la paix de l'âme, de ce sentiment délicieux que produit une bonne conscience; et, par conséquent, que la vertu, et la vertu seule, rend l'homme véritablement hébreux.

Partout où il est parlé de la fidélité à observer la loi de Dieu, il est aussi parlé de la paix, comme inséparable de la justice; et avec quelle énergie le Saint Esprit ne s'explique-t-il pas sur cet article! "O mon "fils! vous dit-il, soyez fidèle à garder mes préceptes; ils seront pour vous une source de joie et de paix: celui qui observe la loi du Seigneur fera sa demeure dans la paix." (Prov., xIII.) Remarquez qu'il ne dit pas seulement, il trouvera la paix.

paix, ronné paix un fle De là et du l'hom gneur bord feuill

même

La pas m terme fardea la "pai la pai heure que d 4 Cet vais v témoi du pé Augus vie to un gr dans la ver ses Con liens; jamais joug a Combi nonce ressen de per capabl tous (vous

mon e

que d

sainte quels ierge? lresser il jouira de la paix; mais il fera sa demeure dans la paix, il y établira son séjour; il y sera comme environné des avantages de la paix; et cette paix sera une paix profonde, une paix abondante, qu'il compare à un fleuve dont les eaux salutaires ne tarissent jamais. De là cette joie vive et pure, ce plaisir intime, solide et durable, que goûtent les justes. Heureux donc l'homme qui met son affection dans la loi du Seigneur l'il sera comme un arbre qui, planté sur le bord des eaux, porte un fruit excellent, et dont le feuillage ne se flétrit jamais. Ce sont les paroles mêmes du Prophète.

La promesse de Jésus Christ, dans l'Evangile, n'est pas moins formelle ni moins positive: il déclare en termes clairs et précis que son joug est doux, et son fardeau est léger; que ceux qui le portent y trouvent la paix de l'âme. C'est donc une vérité fondée sur la parole de Dieu, qu'une vie chrétienne est une vie heureuse, qu'il n'y a de véritable, de solide bonheur que dans la fidélité à accomplir la loi de Dieu,

Cette vérité est encore fondée sur l'expérience. Je vais vous citer un témoin qui n'est point suspect, un témoin qui a éprouvé l'une et l'autre situation, celle du pécheur et celle de l'homme vertueux : c'est saint Augustin. Avant sa conversion, il avait mené une vie toute mondaine, une vie sensuelle; il avait passé un grand nombre d'années dans l'oubli de D'u et dans le déréglement des passions. Rappelé eufin à la vertu, voici comme il s'explique dans le livre de ses Confessions: "Mon Dieu, vous avez rompu mes liens; que mon cœur et ma langue vous louent à iamais de ce que vous m'avez fait recevoir votre joug si aimable, et le fardeau si léger de votre loi. Combien ai-je trouvé de douceur et de plaisir à renoncer aux vains plaisirs du monde l'combien ai-je ressenti de joie à abandonner ce que j'avais craint de perdre! Car vous qui êtes le seul véritable plaisir capable de remplir une âme, en éloignant de moi tous ces faux plaisirs, vous entries en leur place. vous qui êtes la véritable et souveraine douceur; mon esprit était déjà délivré des chagrins cuisants que donnent l'ambition, l'amour des richesses et le

nme n'est gé si tant, dandéjà

ie le dounille acte npaieux

ent,

rita-

er la nséintnon cept de fera naraix, désir de se plonger dans la fange des voluptés criminelles, et je commençais à goûter le plaisir de m'entretenir avec vous, ô mon Dieu! qui êtes ma lumière,

mon bien et mon salut."

Vous l'entendez, chers enfants, une vie de péché et de désordres est un dur esclavage, où l'on est déchiré par des inquiétudes continuelles; une vie vertueuse, au contraire, est une vie tranquille et pleine de consolations. Il est vrai qu'il faut se faire violence et résister à ses passions; mais cette résistance coûte peu à une âme qui a goûté Dieu; les sacrifices qu'il faut faire sont bien payés par le témoignage de la conscience et par l'espérance d'un bonlieur éternel qui remplit l'âme de joie. Ce que saint Augustin avait éprouvé, tous ceux qui servent Dieu avec fidélité l'éprouvent comme lui. N'en connaissez-vous pas plusieurs, de ces âmes fidèles à remplir leurs devoirs? Voyez cette joie pure et innocente, cette gaieté simple et modeste, cette égalité d'humeur, qui les accompagne partout. La sérénité de leur âme est peinte sur leur visage; le calme profond dont ils jouissent, la paix de leur cœur brille pour ainsi dire sur leur front. N'en dontez pas: ce calme, cette paix est le fruit de la vertu.

Mais pourquoi recourir à des exemples étrangers? Vous-même, vous-même n'avez-vous pas senti ce bonheur qui accompagne la vertu? Rappelez-vous cette époque de votre jeunesse où, touché de Diéu, vous vous êtes purifié de toutes vos fautes; où, admis pour la première fois à la table sainte, vous avez éprouvé combien le Seigneur est bon pour ceux qui l'aiment. Alors votre cœur, dégagé des liens des passions, votre cœur, pur aux yeux de Dieu, ne goutait que lui, ne désirait que lui, ne soupirait que pour lui. De quelle joie ce cœur ne fut-il pas alors inondé! quelle paix délicieuse remplissait alors votre âme! qu'elles étaient douces, les larmes que vous répandiez dans le sein d'un si bon Père que vous désiriez alors d'être toujours dans cet heureux état, de n'en sortir jamais! Avouez-le, rendez cet hommage à la Religion: jamais, non, jamais vous n'avez passé des moments plus doux; ce jour a été

le I cette Seig qui " m " bi " la

Si goû Vou être au c tant tune rem men paix pren men dégo me, votre ineff de ve

Non, deau et n jusque chera verai vide, ble e il n' mord grins l'iniq la fr

Pe

Dieu

sert tranq a san crimi m'evmière,

péché on est ne vie ille et e faire e résisu; les témoin bone saint i Dieu

onnaisemplir ocente, d'huerenité calme ,brille as: ce

ngers I. e bons cette ı, vous admis s avez ux qui ns des eu, ne upirait til pas t alors es que e i que eureux lez cet s vous

r a été

le plus beau de vos jours. Alors vous compreniez cette vérité, que l'on n'est heureux qu'en servant le Seigneur; alors vous étiez pénétré des sentiments qui animaient le Prophète quand il disait: "Oui, "mon Dieu, un seul jour passé à votre service est bien préférable à des années entières passées dans

" la compagnie des pécheurs."

Si vous avez conservé ces sentiments de piété, ce/ goût précieux de la vertu, bénissez-en le Seigneur. Vous entendez aisément tout ce qui vient de vous être dit sur le bonheur de la vie chrétienne ; si au contraire, la vertu, qui autrefois avait pour vous tant de charmes, vous paraît aujourd'hui importune, ennuyeuse, n'en accusez que votre infidélité à remplir vos devoirs. Si vous aviez marché constamment dans la voie de Dieu, vous auriez joui d'une paix inaltérable. Il vous reste une ressource, c'est de prendre une généreuse résolution d'observer exactement la loi du Seigneur, et de vaincre les premiers dégoûts. Revenez à votre Père: un soupir le désarme, une larme l'apaise. Bientôt vous sentirez dans votre ame ces consolations intérieures et ces délices ineffables qui ont fait votre bonheur dans les jours de votre innocence.

Peut-on être malheureux en yous servant, 5 mon Dieu, vous qui êtes la source de tous les biens? Non, Seigneur, non; votre joug est doux, et votre fardeau est léger. Vous nous avez créés pour vous, et notre cœur est dans une continuelle agitation jusqu'à ce qu'il se repose en vous. En vain chercherais-je mon bonheur hors de vous, je ne trouverais que faux biens qui laisseraient mon cœur vide, ou des maux réels qui le rempliraient de trouble et d'inquiétude. Vous l'avez dit, o mon Dieu! il n'y a point de paix pour les méchants: des remords cuisants, des alarmes continuelles, des chagrins dévorants, voilà leur partage. Celui qui porte l'iniquité dans son sein y porte aussi le trouble et la frayeur. Mais que le sort d'une ame qui vous sert est différent; o mon Dieu! elle est toujours tranquille, toujours contente, toujours heureuse. Elle a sans doute des sacrifices à faire, mais l'onction de

le 1

10 1

pas

acc

en '

tion

de

Con

la l

votre grace rend ces sacrifices faciles, agréables même: elle a des peines à souffir; mais que ces peines sont légères au milieu des consolations dont vous la remplissez! Je ne balance pas, Seigneur, à embrasser le parti de la vertu, persuadé que la vie des gens de bien est mille fois plus douce que celle des pécheurs. Je serai fidèle à observer votre sainte loi, et par cette fidélité je me procurerai tout le bonheur dont on peut jouir sur la terre, et une félicité parfaite dans le ciel, que vous réservez à ceux qui aurent mené une vie chrétienne.

Histoires. — Dans un temps où une flèvre pourprée désolait, dans la capitale, les pauvres qui n'avaient pas eu le temps de se trainer à l'Hôtel-Dieu, la communauté des prêtres de Saint-Marcel, ne pouvant plus suffire à exhorter les mourants, avaît demandé du secours aux religieux mendiants. Vint un capucin vénérable ; il entra dans une écurie basse, où souffrait une victime de la contagron. Il y voit un vieillard moribond, étendu sur des haillons dégoûtants. Il était seul : une botte de foin lui servait de lit ; pas un meuble, pas une chaise; il avait tout véndu, dès les premiers jours de sa maladie, pour quelques gouttes de bouillon. Aux murs noirs et dépouillés pendaient un christ, une hache et déput scies : c'était là toute sa fortune, avec ses bras quand il pouvait les faire mouvoir : mais alors il n'avait pas la force de se soulever. . Prenez courage, mon ami, lui dit le confesseur; c'est une grande grace que Dieu vous fait aujourd'hui : vous allez incessamment sortir de ce monde, où vous n'avez eu que des peines. — Que des peines! reprit le moribond d'une voix éteinte : vous vous trompez, je ne me suis jamais plaint de mon sort : la vue de mon crucifix me consolait au milieu de mes travaux, la Religion a fait mon bonheur; fai vécu content. Les outils que vous voyez me procuraient du pain' que je mangeaix avec délices, et je n'ai jamais été jaloux des tables que j'ai pu entrevoir. J'étais pauvre, mais avec la santé et la crainte de Dieu je n'ai jamais manqué du nécessaire. Si je reprends la santé, ce que je ne crois pas, j'irai au chantier, et je continuerai de bénir la main de Dieu, qui jusqu'à présent a pris soin de moi. O mon Père, que la Religion est aimable i qu'elle renferme de précieux trésors l'La paix, le contentement, le bonheur sont le partage de ceux qui l'aiment.

Le confesseur, aussi édifié que surpris d'un tel langage, ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement; et, après avoir rendu grâces à Dieu de la faveur qu'il lui avait faité en l'amenant dans ce pauvre réduit, il dit au malade: « Quoique cette vie ne vous ait pas été fâcheuse, vous ne devez pas moins vous résoudre à la quitter, car il faut se soumettre à la volonté de Dieu. — Sans doute, reprit le moribond, d'un ton de voix ferme et d'un cell assuré, tout

réables que ces ns dont igneur, que la uce que r votre ai tout et une à ceux

désolait. ips de se t-Marcel. nandé du rable; il la contahaillons lit; pas premiers ux murs les faire Prenez do grace sortir de peines! ez, je ne icifix me bonheur: aient du rioux des santé et e. Si je tier, et je at a pris. f qu'elle le bon-

s, ne put bir rendu ant dans vous ait dre à la ns doute, aré, tout le monde doit y passer à son tour; j'ai su vivre, je saurai mourir: je rends grâces à Dieu de m'avoir donné la vie, et de me faire passer par la mort pour arriver à lui. Je sens le moment s'approcher, accordez-moi les secours de l'Eglise, c'est la seule chose dont j'aie besoin en ce moment. Cet homme mourut, comme il avait vécu, en prédestiné, laissant son confesseur et ses voisins dans l'admiration de ce que peut la Religion sur un cœur docile aux sentiments de la grâce.

Exercices.—1. Dites quelle idée on se forme ordinairement de la vie chrétienne; montrez combien cette idée est fausse.—2. Comment l'Écriture sainte décrit-elle les avantages de la fidélité à la loi de Dieu ?—3. Quelle est à cet égard la leçon de l'expérience?

PIM.

ACTE DE FOL

de co de

du

be

cel

sis

sib

de.

du

le

COL

il

dor

SON

s'il

me

de :

tou

que

dev

de l

prati d'an

Peco

6

1. Je crois qu'il y a un Dieu, qu'il n'y en a qu'un

seul, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs.

2. Je crois qu'il y a en Dieu trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu, et non trois Dieux, parce qu'elles n'ont qu'une même nature et une même divinité.

3. Je crois que le Fils de Dieu, la seconde personne de la très-sainte Trinité, s'est fait homme pour l'amour de nous, et qu'il est mort sur une croix pour satisfaire à Dieu pour nos péchés, pour nous délivrer des peines de l'enfer, et pour nous mériter la vie

éternelle.

4. Je crois que ceux qui auront bien vécu en ce monde, et qui seront morts en la grâce de Dieu, seront récompensés après la mort, que leur récompense sera d'être éternellement bienheureux dans le ciel, en voyant Dieu tel qu'il est

5. Je crois que ceux qui auront mal vécu, et qui seront morts en péché mortel, seront damnés : c'est àdire qu'ils ne verront jamais Dieu, et brûleront éter-

nellement dans les enfers.

6. Je crois qu'il y a dix Commandements de Dieu, et qu'on est obligé de les observer tous ; je crois aussi qu'on doit obéir à l'Église et à ses Commandements.

7. Je crois qu'il suffit d'avoir commis un seus péché mortel et de mourir en cet état pour être damné.

8. Je crois qu'il est nécessaire d'avoir souvent recours à la prière, et qu'espérer se sauver sans prier serait une insupportable présomption.

9. Je crois qu'il y a sept Sacrements : le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, l'Eucharistie, l'Extrême-

Onction, l'Ordre, et le Mariage.

10. Je crois que le Baptême efface le péché originel et tous les péchés actuels, et nous fait Chrétiens; que la Pénitence remet les péchés que l'on a commis depuis qu'on a reçu le Baptême, et que l'Eucharistie contient en vérité le cerps, le sang, l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin.

PRATIQUES CHRÉTIENNES

Un vrai enfant de Marie s'applique à remplir fidèlement les devoirs d'un bon Chrétien, et pour cet effet il observera ce qui suit:

1. Il aura souvent recours à la prière dans ses besoins, et il ne manquera jamais de faire dévotement celles du matin et du soir ; il se fera un bonheur d'assister à la sainte Messe tous les jours, autant que possible.

2. Il dira tous les jours quelques prières à l'honneur de Marie, comme le *Memorare*, le *Salve*, ou une dizaine

du Chapelet.
3. Chaque jour il fera quelque bonne lecture dans le saint Évangile ou dans quelque livre de piété, comme l'Imitation de Jésus-Christ, les Vies des Saints; il se gardera bien de lire aucun livre mauvais. Il donnera chaque jour à ses parents des marques de

son respect.

4. Il ne fréquentera que des amis sages, et il fuira les libertins comme des serpents.

5. Il s'efforcera de sortir de l'état du péché mortel, s'il await eu le malheur d'y tomber.

6. Tous les Dimanches et Fêtes il assistera assidûment et avec piété à la sainte Messe et aux autres offices de l'Église. Il se confessera et communiera au moins tous les mois, d'après l'avis de son confesseur.

7. Enfin il n'oubliera jamais qu'il n'est sur la terre que pour y servir Dieu, et que de sa fidélité à ce devoir dépend son bonheur ou son malheur éternel. Loué et adoré soit à jamais le très-saint Sacrament de l'autel!

Exercices.—1. Faites un acte de foi qui comprenne toute l'économie du salut. (Voir page 326.)—2. Dites quelles sont les pratiques d'un vrai enfant de Marie, jaloux de remplir les devoirs d'un bon chrétien. (Voir la page et dessus.)

a qu'un

nes, le ois per-Dieux, même

rsonne our l'ax pour élivrer la vie

en ce seront se sera iet, en

et qui c'est-àit éter-

Dieu, s aussi ments. péché

ent res prier ptême,

trêmeriginel s; que

PRIÈRE

A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Très-sainte Mère de Dieu, prosterné humblement à vos pieds, je viens m'offrir à vous comme à la protectrice de la jeunesse; je viens vous présenter mes respects et mon amour comme à la Reine des Anges et des hommes; je vous révère comme étant la Mère du Verbe incarné. Je veux donc aujourd'hui vous choisir pour ma mère, asin d'obtenir par votre puissante intercession tous les secours nécessaires dans les peines et les afflictions qui pourront m'arriver. Garantissez-moi, ô Vierge sainte ! de tout malheur, et particulièrement du péché, qui m'empêcherait de jouir du bonheur de vous voir, de vous aimer et de vous contempler dans le séjour des bienheureux, où je vous prie de me préparer une place. Ainsi soit-il.

Bénie soit la sainte et immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu.

~~9999

de to 2. est r au 8

ma v 4. (100 5. com) 6.

Sauv saint 8. 9. soit

10 reuse 11 gence 12 veur

18, de pi 19, **Père**,

ORAISONS JACULATOIRES

MUR A DIEU PENDANT LA JOURNÉE ET AUX AGONISANTS POUR LES A BIRN MOURIR.

1. Mon Dieu, je crois en vous, j'espère en vous, et je vous aime de tout mon cœur.

2. Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées ; la terre est remplie de votre gloire. Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit. (100 jours d'indulgence une fois par jour.)

3. Jesus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et

ma vie. (100 jours d'indulgence chaque fois.)

4. Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. (100 jours d'indulgence chaque fois.)

5. Jésus, Marie, Joseph, faites que j'expire en paix en votre sainte compagnie. (100 jours d'indulgence chaque fois.)

6. Loué et remercié soit à chaque instant le très-saint et très-

divin Sacrement de l'autel. (100 jours d'ind. une fois par jour.) 7. Père Éternel, je vous offre le sang très-précieux de Jésus mon Sauveur, en expiation de mes péchés et pour tous les besoins de la

sainte Église. (100 jours d'indulgence chaque fois.) 8. Mon Jésus, miséricorde. (100 jour phodulgence chaque fois.) 9. Que la très-juste, très-haute et très aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses. (100 jours d'indulgence une fois par jour.

10. Bénie soit la sainte et immaculée Conception de la bienheu-

reuse, Vierge Marie. (100 jours d'indulgence chaque fois.) 11. Doux Cour de Marie, soyez mon salut. (300 jours d'indulsence chaque fois.)

12. Très-doux Jesus, ne soyez point mon Juge, mais mon Sau-(50 jours d'indulgence chaque fois.)

13. Mon Dieu, venez à mon aide ; Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

14. Sauvez-nous, Seigneur; sans vous nous péririons.

15. Mon Jésus, que je serais heureux si je ne vous avais jamais offensé.

16. Seigneur, ayez pitié de moi qui svis un pécheur

17. Mon Dieu, ayez pitté de moi selon votre grande miséricorie.

18. Dieu de mon salut, ne permetter pas que pour un moment le plaisir je perde une eternité de bomeur

19. Mon Dieu, mon Sauveur, souvenez-vous que vous êtes mon Père, et n'oubliez pas que je suis votre énfant.

20. Jesus doux et humble de cour, avez pitié de nous.

gent à protecr mes Anges Mère

vous e puisdans rriver. eur, et e jouir 🤊

e vous où je -il.

i de la

21. Seigneur, vous nous avez créés pour vous, et nous ne pouvons être beureux sans yous.

22. Mon Dieu, faites que je vous aime autant que je suis capable de vous aimer.

23. Seigneur, enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu.

24. Mon Dieu, plutôt mourir en vous aimant, que de vivre en vous offensant.

25. O Jésus et Marie, vous êtes mon amour, mon trésor et ma vie.

26. Seigneur, vous êtes le Dieu de mon coppr et mon partage pour l'éternité.

27. O Jésus, mon souverain bien, faites que je vous aime pardessus tous les biens.

23. Mon Dieu, que vos louanges soient toujours dans ma bouche; que votre amour soit toujours dans mon cœur.

29. O Jésus, mon Sauveur, régnez seul dans mon cœur.

30. Divin Cœur de Jésus, que vos célestes flammes éclairent nos esprits et embrasent nos âmes.

31. Dieu de mon ame, qu'il est juste et qu'il est doux de vous aimer f

32. Dieu de miséricorde, j'al mis ma confiance en vous ; je ne serai pas confondu.

33. O Marie conque sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

34. O Marie, Reine des Anges et de tous les Saints, priez pour

35. O Marie, porte du ciel, intercédez pour nous.

36. Mon saint Ange Gardien, défendez-moi contre les ennemis de mon salut.

37. Tous les Chœurs des Anges, priez pour nous. 38. Mon saint Patron, priez pour moi, intercédez pour moi. 39. Tous les Saints et Saintes de Dieu, intercédez pour nous. 40. Que les âmes des fidèles trépassés reposent en paix, par la miséricorde de Dieu. Ainsi soit-il.

> Vu et approuvé par Nous Archevêque de Tours, le 4 Janvier 1860.

> > t J.-HIPP.

AVAI

CHAF

CHAF

Art. I.

Art. II

Art. II

Art. IV

Art. v.

Art. V CHAP

Art.

Art. II

Art. II

Art. IV CHAP Art. I.

Art. II.

Art. 1. Art. II.

Art. III Art. IV

Art. v. Art. vi CHAP Art. i. Art. II. CHAP Art. I. Art. IL Art, m CHAP

Gen CHAP notr

TABLE GÉNÉRALE.

PREMIERE PARTIE.

DE LA CONNAISSANCE ET DE L'AMOUR DE DIEU.

TITRE PREMIER.

ME LA CONNAISSANCE DE DIEU.

AVANT-PROPOS	1
CHAPITRE I. Du Symbole des Apotres	ż
CHAP. II. De Dieu et de la Création	9
Art. I. Nécessité de la Révélation	Th.
Art. II. Existence de Dieu	1.4
Art. III. Unité de Dieu.	17
Art. III. Unité de Dieu	19
Art. v. Mystère de la sainte Trinité	95
Art. vi. De la Création	20
CHAP. III. De l'Ange et de l'Homme	32
Art 1. Des Anges	11
Art. III. De la spiritualité et de l'immortalité de l'Ame	90
AM. IV. Chille de l'Homme	20
CHAP. IV. De la promesse et de l'attente du Messie	40
APL I Promesse d'un Sauvaur	11.
Art. 11. Développement des promesses. — Conversion future des	10
Gentils	44
CHAP. V. De l'Incarnation, de la Naissance et de la Vie de	44
notre Seigneur Jésus-Christ	49
Art. I. Mystère de l'Incarnation	17.
Art. II. Buite du Mystère de l'Incarnation	50
Art. III. Naissance de Jésus-Christ	54
Art. IV. Doctrine de Jésus-Christ	54
Art. v. Vie de Jésus-Christ; ses Miracles	5/
Art. VI. Vertus as notre Seigneur	20
CHAP. VI. Du Mystère de la Rédemption	OZ.
Art. 1. Janual ihrist a souffort some Dongo Dileto a 444 am sink	72
Art. H. Est mort a été enseveli	10.
CHAP. VII. Suite de la mort de Jésus-Christ. Sa Résurrection	71
Art. 1. Est descendu aux enfers	13
Art. II. Le troisième jour est ressuscité des morts	10.
Art. m. Preuves de la Résurrection de Jésus-Christ	17
CHAP VIII. Ascension de Jésus-Christ.	11
Andreas de Andreas Chatta Contra cont	19

pouvons .

que vous

vivre en

or et ma

partage

ime par-

houshes

bouche;

irent nos

de vous

s; je ne ii avons

iez pour

ennemis

oi. ious. t, par la

-, ,--- --

HAP. IX. De la Mort et du Jugement.	
	82
Art II Du Jugament	lb.
Art. II. Du Jugement	85
CHAP XI Do Pro	88
CHAP. XI. De l'Ég	91
And as Carife do High and a second construction of the second construction	lb.
Constance de l'Etablissement de l'Eglise chrétienne.	
	95
	. 98
ALL OF TAY TOO I WITHOUTH CHAIL MIGHTED	400
v v - 44018 UG 1 ENGLISH INDILL DA GODIT	400
Art. v. La Communion des Saints	104
CHAP. XII. De la Rémission des péchés. CHAP. XIII. De la Résurrection des corps. CHAP. XIV. De notre Fin dernière	107
CHAP. XIII. De la Résurrection des come	107
CHAP. XIV. De notre Fin dernière	109
Art. II. Du Purgatoire	112
Art II Du Paradia	113
Art ur De PEnce	115
CHAD VV Do la Desferie L. Cl.	119
Art. III. De l'Enfer	
la Groix	121
TITRE SECOND.	
TILLE SECOND.	
**3	
DR L'AMOUR DE DIEU ET DU PROCHAIN.	
	. 44
AVANT-PROPOS	
CHAP. I. Des Commandements en général	24
CHAP, II. Du premier Commandement de Dieu: Je suis le	Ib.
Seigneur, etc	27
	3U
A	
Art. III. De la Charité	
Art. IV. De l'Adoration	
Art. v. Respect du aux Eglises.	
Art. v. Respect du aux Eglises.	33 38 42
Art. v. Respect du aux Eglises.	
Art. v. Respect du aux Eglises.	33 38 42 44
Art. v. Respect du aux Eglises.	33 38 42
Art. v. Respect du aux Eglises.	33 38 42 44 48
Art. v. Respect du aux Eglises.	33 38 42 44 48
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 44 48
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 44 48
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 48 51
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 48 51
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 48 51
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 48 51
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 48 51 57
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 48 51 57
Art. v. Respect dû aux Eglises. CHAP. III. Du second Commandement de Dieu: Tu ne prendras point en vain, etc. CHAP. IV. Du troisième Commandement de Dieu: Observe le jour, etc. CHAP. v. Du quatrième Commandement: Honore ton père et ta mère, etc. CHAP. vI. Du cinquième Commandement: Tu ne tueras point de l'elle prindra dultère. CHAP. VIII. Du sixième Commandement: Tu ne déroberas point de l'elle prochain de l'elle prochain de l'elle prochain de l'elle prochain de l'elle prochain.	33 38 42 44 48 51 57
Art. v. Respect dû aux Eglises	33 38 42 44 48 51 57

CHAP
poin
CHAP
Art. II
ouin
Art. III
fesse
Art. v.
jeun
Art. v.
gera
CHAP
CHAP
Art. II.
Art. III.
Art. IV.
Art. V.
Art. V.

AVAN'

CHAP.
CHAP.
Art. II.
Art. IV.
CHAP.
Art. III.

109

..... 112 113 115 119

.... 124 1b. s le 127

.... 130 133

142 ren-.... 144 erve 148 e et 151

.... 157 int 161

ras 167 ras 171

ras 176

ie de 121

	CHAP. XI. Du dixième Commandement : Tu ne convoiteras	V.
	DOINT IS MAISON OF ION prochain ni rion oni coit & loi	470
	CHAP. XII. Commandements de l'Église	180
	Art L Du premies Commandement de l'Eglise : Les Cites to	TOA
	sanctifieras qui te sont de commandement	-104
	Art. II. Du second Commandement: Les dimanches Messe	181
	Office of les fâtes remillement	
	ouiras et les fêtes pareillement	183
	forester on mains are fair l'annuellent : Tous tes peches con-	
	fesseras au moins une fois l'an	186
	Art. 1v. Du quarreme Commandement Ton Créateur tu rece-	
	Art. v. Du cinquième Commandement: Quatre-Temps, Vigiles	188
	Art. v. Du cinquieme Commandement: Quatre-Temps, Vigiles	
	Jouneras, et le Careme enuerement	101
	Art. VI. IIII SIXIEMA L'OMMAndement : Vandredi chair no man	
	geras, ni le samedi memement	103
	CHAF. ATH THE PECON	407
	CHAP, XIV. Des Peobès canitanx	100
	Art. I. De l'Orgueil	201
	Art. II. De l'Avarice	201
	Art. III. De la Luxure	905
	Art. IV. De l'Envie	900
	Art. III. De la Luxure Art. IV. De l'Envie Art. v. De la Gourmandise Art. v. De la College	010
	Art. vii. De la Paresse	213
		212
	SECONDE PARTIE.	
	BECOMULE PARTIE.	
		1.
	DES SACREMENTS ET DE LA PRIÈRE.	
	ATTANT DRODOG ME	
	AVANT-PROPOS. Nécessité de la Grâce et moyens de l'ob-	1
	tenir	217
•	TITRE PREMIER	
٧		
	DES BACRECENTS.	
	, f	
	CHAP. I. Des Sacrements en général	220
	CHAP II In Bontamo	
	Art. 1. Nécessité de ce Sacrement Art. 1. Ministre du Sacrement de Baptême	11
	Art. II. Ministre du Sacrement de Rantême	995
	Art. m. Des Cérémonies du Baptême	997
	ALL, IV. FIUIIUSSUS (III INADIAMA	o av
	CHAP. III. De la Confirmation	934
٠.	Art. I. Nature et Effets de la Confirmation	ZOL
_		
	Art. III. Obligations qu'impose la Confirmation	235 '
	CHAP IV Du Segrement de Déniteure	230
	CHAP, IV. Du Sacrement de Pénitence	239
¥	Art. 1. Nature, forme et nécessité de la pénitence	Ib.
	And the De De College Description of the College	241
	SAL O, ALL, LOU FETING PTODOS	244

Art W De III Contention	947	
		1
		1.
Art. VII. De la manière de se confessor.	ZÐ 1	4
And were Do le Course de se contente accessormentes	254	-
Art. v.m. De la Satisfaction	256	
Art. I. Des Indulgences	950	anathur 1
CHAP. V. Du Sacrement de l'Eucharistia	004	
Art. I. Institution de l'Eucharistie. — Transsubstantiation	YOI	
Art. II. Des Dispositions pour recenie 1971 - 1981158410848114841001	ID.	
Art. II. Des Dispositions pour recevoir l'Eucharistie	264	
Art. III. Des Effets de l'Eucharistie Art. IV. De la mauvaise Communion Art. V. De la fréquente Communion	267	
Art. IV. De la mauvaise Communion	270	-
Art. v. De la fréquente Communion	970	
CHAP VII De Comment 2 100	279	4
CHAP. VII. Du Sacrement de l'Ordre	81	
Sacrement de Mariage	284	
CHAP. VIII. Du Sacrement de Mariage		
TITER SECOND		^
TITRE SECOND.	٠.	
	- 4	
DE LA" PRIÈRE.		
DA ME PRIBER.		
OTTAB T D. L. D. D. A.	*	
CHAP. I. De la Prière en général	22	
Art. 1. Nécessité de la Prière	ñ	
Art. III. Qualités de la Prière	AI .	
CHAP II De l'Orgigon Dominical	93	
CHAP. II. De l'Oraison Dominicale	96	
ALL LO CO QUII IRIIL GAMANGOR A Dion	22	-
Art. II. Une votre nom soit sanctifié	99	
Art. II. Que votre nom soit sanctifié	AA	
		1
Art. v. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour 3	UZ.	100
Art VI Pordonner nous man offer nous pain de chaque jour 3	U5	1
	09	
	11	
CHAP. III. De la Salutation Angélique Dévotion à le tele	٠.	
sainte Vierge		-
CHAP. IV. Ronhour de la Via abrétique	4	4
CHAP. IV. Bonheur de la Vie chrétienne	20	
Destingues about the second se	26	W.
Acte de foi	27	
Prière à la très-sainte Vierge	2	
Uraisons jaculatoires	00	

DE

les er convergent. Les qui l'nance ridicublable métanou comoder paress Les conse pas ge La dispos

THE DE LA TABLE

ion..... Ib.

Ib.

.... lb.

u ciel. 302

our.... 305

nnons 307

...... 309

a très-

DE LA BIENSÉANCE

DE LA CIVILITÉ CHRÉTIENNE

DIVISÉES EN DEUX PARTIES.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA MODESTIE QUE L'ON DOIT FAIRE PARAITRE DANS LE MAINTIEN DU CORPS.

CHAPITRE PREMIER.

Du Maintien de tout le corps.

Il est plus important qu'on ne pense d'accoutumer les enfants à tenir tout leur corps dans une situation convenable: l'honnéteté et la pureté des la surs l'exi-

gent également

Les jeunes gens ne sont que trop sujets aux défauts qui blessent en ce genre l'honnèteté et les convenances. Il faut donc leur faire éviter cette affectation, ridicule qui met le corps à la gêne, et le rend semblable à une machine dont les proposes sont métaniquement ordonnés; une de arche guindée ou composée avec art n'est pas moins opposée à la modestie qu'une négligence qui annoncerait de la paresse et peu d'élévation dans les sentiments.

Les enfants d'un caractère vif et pétulant doivent s'observer avec plus de vigilance que les autres, ne pas gesticuler, ni changer d'attitude par légèreté:

La hauteur et la fierté annoncent de manyaises dispositions, elles décèlent un principe d'orgueil, vice

détestable dans l'homme et surtent dans le chrétien, et elles ne sauraient james être prises pour de la

gravité, qui sa une qualité louable. La haute une que toute personne doit avoir de sa destince suffit pour lui donner cette davile douce qui inspire également de respect et la confiance. L'air d'élévation et de grande de la paintien doit toujours être réglé par la medestir et seutenu par le sentiment de ce que l'on est et de ce que l'on doit

orsque les circonstances demandent que l'on soit debout, il ne faut ni se router, ni pencher la tête par affectation, ni l'élever avec une flerté ridicule. Il faut encore éviter de s'appurer sans besoin contre la muraille, de faire des contorsions en s'agitant inutilement; enfin, d'allonger d'étendre négligemment le corps ou les bras, etc., etc.

Lorsqu'on veut s'asseoir, il ne faut pas choisir les sièges les plus commodes, et lorsqu'on est assis, il ne faut pas s'appuyer avec négligence contre le dossier de la chaise et du fauteuil; on doit aussi éviter de s'y tenir penché ou de travers, de changer souvent de place, de balancer le corps ou les jambes, etc.

Se placer dans un endroit passant, et gêner ainsi les personnes qui ont besoin de passer, est encore une

impolitesse.

Il faut aussi observer de ne jamais se lever sans besoin lorsque tout le monde est assis, ni de demeurer sur son siège quand la compagnie se tient debout

Un peu plus de soin et de vigilance rendrait ces règles familières aux jeunes gens, lesquels s'accoutumeraient ainsi à paraître en public avec cet air d'honnéteté qui décèle une bonne éducation et un cœur réglé.

Enfin, considérant son comme an temple du Saint-Esprit, un Chrétien ra non-seulement tout ce qui pourrait blesser le ards des personnes avec umera à souffrir diverses lesquelles il vit; if incommodités, sans er, se gratter ou ten. Tune posture indécente. I encore avec plus de soin tout regard et toute at soit peu libres sur lui ou sur autrui.

élev préc on!

,n têtè moi un g

> Oı nête que est a rem fants

> Oı faut non les d fants ou à une ble d Uı

> donr bien nelle mais desa qui i vie s

chrétien, pour de la

vile douce conflance. Intien doit utenu par e l'on doit

e l'on soit la tête par le. Il faut contre la nt inutileemment le

choisir les assis, il ne le dossier iter de s'y ouvent de c.

r ainsi les core une ever sans

demeurer bout drait ces s'accouc cet air on et un

emple du nent tout mes avec diverses en une s de soin s sur lui

CHAPITRE II.

De la tête et des oreilles.

La bienséance exigé qu'on tienne sa tête droite et élevée, qu'on ne la tourne pas de côté et d'autre avec précipitation : c'est surtout dans la conversation que l'on doit avoir soin d'en régler les mouvements.

Il n'est jamais permis de répondre par un signe de tête aux questions qui nous sont adressées, encore moins de témoigner de l'indifférence et du mépris par

un geste de cette espèce.

On doit éviter de porter la main à la tête, et l'honnêteté, ainsi que la propreté, exige qu'on ne la touche que dans une pressante nécessité, surtout lorsqu'on est à table, et encore moins doit on se gratter, ni remuer les cheveux: ce défaut si ordinaire aux enfants ne saurait être relevé avec trop d'exactitude.

On doit se nettoyer les oreilles avec soin, mais il faut éviter de le faire en compagnie. On ne doit pas non plus le faire avec une épingle, encore moins avec les doigts, mais se servir d'un cure-oreille. Les enfants ont communément beaucoup de penchant à crier ou à se souffler mutuellement dans les oreilles : c'est une impolitesse, et, qui plus est, une habitude nuisible dont on doit les corriger.

Un Chrétien, sachant que cet organe ne lui a été donné de Dieu que pour une fin honnête, se gardera bien de se procurer par lui des satisfactions criminelles en écoutant des discours impies ou dangereux; mais il s'en servira pour faire passer dans son cœur des sentintients calutaires; il apprendra aussi tout ce qui peut contribuer à son édification et le former à la vie sociale.

CHAPITRE 114

Des Cheveux.

La propreté des cheveux est non-seulement commandée par l'honnétété, elle contribue aussi à la santé: ainsi personne ne doit se dispenser de les peigner chaque jour et de les faire couper de temps

en temps.

Il ne faut jamais prendre la vanité pour modèle dans la tenue des cheveux ; et quoiqu'on ne doive pas se rendre ridicule par un arrangement hors d'usage, il faut cependant éviter de se rendre esclave des modes et d'affecter la coiffure d'un fat

Il serait à désirer qu'on observât avec plus d'exactitude les règles de cette modestie prescrite par les Apôtres, et si souvent recommandée par les Conciles ; mais loin de là, des Chrétiens destinés, dans les desseins de Dieu, à être couronnés de gloire, ne pensent qu'à orner leur tête, qui bientôt deviendra la pâture des vers.

CHAPITRE IV.

Du Visage.

Le Sage dit qu'à l'air du visage on connaît l'homme de bon sens. Le visage est, dit un ancien, le miroir de l'âme, l'interprète de la pudeur, ou le témoin de la corruption du cœur; il faut donc le composer de manière à nous rendre aimable et à édifier le prochain.

Pour être agréable, il faut n'avoir rien de sévère ni d'affecté dans le visage ; tout doit y respirer une gravité douce, une sagesse aimable : l'air chagrin et mélan-

colique rebute.

La gaieté, la sérénité du visage, ne doivent point se ressentir d'une évaporation qui annoncerait la légèreté d'esprit et une liberté mal réglée.

Il est cependant à propos de composer son visage selon les circonstances où l'on se trouve et les person

nes avec lesquelles et converse.

Il serait ridicule et insultant de rire avec des gens qui sont dans la tristesse, de leur parter d'un ten gaisou d'annoncer un événement facheux avec un air indifférent. De même, lorsqu'on se trouve dans une compagnie dont les entretiens roulent sur des choses agréables et amusantes, on ne doit pas avoir un air sombre et reveur.

A l'égard de ses propres affaires, l'homme sage con

serve l'adve ne do Ce n' différ maitr comn Rie

homn tantô preuv consé

Lor

leur a qu'on cepen ordina égaler que l' domes liberte respec Ave

afin d conver La visage

Lors le fair que da inconv dartres

> rertus Fron

e mép **t**Quan ser de les r de temps

ur modèle doive pas rs d'usage, sclave des

te par les Conciles; is les desne pensent la pâture

Phomme miroir de oin de la er de maprochain, sévère ni le gravité et mélan-

ent point cerait la

n visage s person

gens qui n gai ou r indiffé ine comchoses ir un air

age con

serve, autant qu'il est possible, un visage toujours égal; l'adversité ne do al attre que le faible, la prospérité ne doit se peindre que dans les yeux de l'homme léger. Ce n'est pas que le visage ne doive se ressentir des différentes situations de l'âme, mais il faut être assez maître de soi-même pour se modérer dans le chagrin comme dans le plaisir.

Rien n'est plus incommode ni plus fâcheux qu'un homme dont le visage annonce tantôt de la gaieté, tantôt de la mauvaise humeur: cette mobilité est une preuve qu'on se laisse conduire par la passion, et, par

consequent, qu'on est peu vertueux.

Lorsqu'on se trouve avec des personnes qui, par leur age et leurs vertus, méritent des égards, le respect qu'on leur témoigne doit être peint sur le visage cans cependant y mêler un air de timidité puérile, qu'est ordinaisement la preuve d'une ame basse. Il faut également éviter l'air de familiarité avec les personnes que l'on connaît peu ainsi qu'avec les enfants et les domestiques, sans quoi plusieurs se prévaudraient des libertés qu'on leur permettrait et deviendraient peu respectueux.

Avec ses amis, il faut toujours avoir un visage gai, afin de donner plus de facilité et d'agrément à la

conversation.

La propreté exige qu'en se levant on se lave le

visage et qu'on l'essuie avec un linge blanc.

Lorsque la sueur oblige à s'essuyer le visage, le faire avec un mouchoir blanc et n'y porter la diame que dans un cas de nécessité; on évite par là de graves inconvénients, la main pouvant y faire naître des dartres, des boutons, etc., etc.

CHAPITRE V.

Du Front, des Sourcils et des Joues.

ple front est le siège de la douceur, de la pudeur et le la sagesse, il faut donc que son air réponde aux rertus dont il est l'interprète et le miroir.

Froncer les sourcils est souvent un signe de fierté et e mépris, il faut donc éviter ce mouvement, a Quand on a le cœur pur et droit, une parole obscène. un geste indécent, un mensonge, une médisance, un léger emportement colorent aussitôt le visage, y font paraître une rougeur qu'un philosophe appelait la couleur du bien !

L'impudeur, l'endurcissement et une licence effrénce sont souvent la preuve de la dépravation et de l'immoralité d'un cœur qui ne sait plus rougir de rien.

Remuer les joues, les ensier, les battre des mains, sont des incivilités et des grossièretés tout à fait

répréhensibles.

Donner un soufflet à son prochain est une des plus grandes insultes qu'on puisse lui faire : cependant celui qui est ainsi outragé ne doit jamais se venger par une injure de même nature, quoi qu'en dise le monde ; mais il doit se souvenie que Jésus Christ a été souffleté et couvert d'opprobres pendant sa passion. Et si malheureusement il arrivait qu'on se laisse saller à un premier mouvement d'impatience, il faudrait au moins le réprimer aussitôt qu'on s'en apercevrait et se souvenir que la vengeance a été regardée par tous les sages de l'antiquité plutôt comme une preuve de faiblisse que comme une marque de courage et de force.

CHAPITRE VL

Des Yeux et des Regards.

Les yeur sont les interprètes du cœur et en expriment presque toujours les sentiments et les apitations ; il est donc bien introptant de veilles à ce qu'il n'y paraisse rien de dérèglé.

Canada qui la nature n'a pas donné l'avantage d'une vue a l'abb doivent tâcher de diminuer, autant qu'il est possible, cette infirmité par une contenance gaie

et modeste.

Il en est dont le régard rend l'aspect plus désagréable et même affreux; ce défaut est ordinaire aux caractères violents et colériques; d'autres euvrent beaucoup trop les yeux et les fixent avec hardiesse, preuve d'insolence; ce sont deux défauts pareillement à éviter.

Les personnes étourdies regardent sans cesse de côté

et d'a polite dans

seme y por par u l'espr jamai

de le batter conna en to

> ferme ferme pour p Chris les fix que l cœur Gri

avec 1

donna

chés a chosea Il ea trop le les pa

qu'aut

Port narine nable, les inc quelque vent denfant

isance, un ge, y font ppelait 1a rougissent

e effrénce it de l'imle rien. es mains, ut à fait

e des plus rependant se venger n dise le rest a été i assion. issualler udrant au evrait at par tous

reuve de

ige et de

priment il est paraisse

ge d'une ant qu'il nce gaie agréable

agreanie tractères oup trop e d'insoiter. e de côté et d'autre sans se fixer à aucun objet; la sagesse et la politesse condamnent également cette inconstance dans les regards.

Il n'est pas rare que certaines personnes fixent sérieusement les yeux sur un objet, sans que pour cela elles y portent leur attention; souvent elles sont absorbées par une affaire grave; plus souvent encore elles ont l'esprit si mobile, qu'il ne s'arrête et ne se détermine jamais.

Lorsqu'on éprouve quelque chagrin, il faut éviter de le faire trop paraître au dehors par un excès d'a battement indigne d'un homme qui a le bonheur de connaître les vérités de la Religion, et qui doit adorer

en tout les ordres de la Providence.

Rest très-incivil de regarder par dessus l'épaule, de fermer un œil, de se détourner sans sujet de tous côtés pour promener ses regards; il est contraire à l'esprit du Christianisme, à l'honnêteté, à la bonne éducation de les fixer sur des objets propères. Saint Augustin dit que l'œil impudique est propère d'un cœur corrompu.

Grimacer, contrefaire les louches, érailler les yeux avec les doigts pour faire rire, sont des défauts impardonnables que l'on ne doit jamais se permettre; les ouvrir et les fermer par caprice, les tenir fixement attachés sur des personnes respectables, sont autant de choses contraires à la modestie et à la politesse.

Il est encore dans la bienséance de ne famais fixer trop longtemps les yeux sur une même personne, de ne les pas mouvoir avec rapidité; on ne det les ouvris qu'autant qu'il est nécessaire pour distinguer les objets.

CHAPITRE VII.

Du Nez

Porter les mains au nes, mettre les doigts dans les narines, est non-seulement une malpropreté impardon nable, mais encore une habitude fort dangereuse par les incommedités qu'elle peut occasionner, et dont quelquefois on se ressent longtemps. Les parents doivent donc veiller avec soin à la faire éviter à leurs enfants.

Il faut, en se mouchant, observer exactement toutes les règles de la propreté et de la bienséance, se détourner un peu et se servir toujours d'un mouchoir.

Gesticuler avec le mouchoir, le tenir continuelle. ment dans les mains et le laisser tomber à terre, le poser sur une table, sur une chaise ou autre meuble. c'est de très mauvais ton. On doit tenir son mouchoir dans la poche, et ne l'en retirer qu'au besoin.

Il faut éviter avec soin de faire trop de bruit en se mouchant, de même qu'en éternuant, et ne faire ni

l'un ni l'autre qu'avec modestie.

L'usage veut qu'on salue la personne qui éternue, et que celle-ci remercie; il faut faire l'un et l'autre par une petite inclination de tête, sans se découvrir, surtout si l'on est à table : il est inutile de parler ni faire de compliments, c'est une coutume du dernier ridicule.

CHAPITRE VIII

De la Bouche, des Lèvres, des Dents et de la Langue.

Il faut tenir la bouche dans une grande propreté et dans la forme qui lui est naturelle, et ne point l'ouvrir avec affectation et sans sujet : il est donc important de la laver chaque matin et de n'y porter aucune chose qui pulsse donner mauvaise haleine et la rendre malpropre.

On se gate infailliblement les lèvres en se les mordant avec les dents, ou en les remuant avec contorsion, les resserrant, les élevant trop et les tirant avec les doigts en les séparant de manière à laisser apercevoir les dents et les gencives.

La plupart des enfants se gâtent les dents ou en ne les nettoyant pas, ou en le faisant avec des choses qui leur nuisent, ou en mangeant de tout ce qui peut les noircir, les gâter ou les ébranler : comme serait d'y attacher des fils, d'y insérer des épingles, etc.

Il est nécessaire de nettoyer souvent ses dents, surtout après le repas, avec un bout de plume, et non avec une épingle ou la pointe d'un couteau, et de les frotter ensuite avec un linge un peu humecté; mais il

faut observer de ne le point faire à table.

C'est une incivilité de grimacer en serrant les dents ou de les rapprocher avec bruit les unes contre les autr bois. -PI

mou avec mait défig

parla plus les m des c un to sonne anno une 4 pour haute

L'h anno est co dans plus 1 affect ridicu autan puyar

Il y lango bouch ai m comm ces de conne rès d l'habi

La douce ent toutes se détourloir. ptinuelle-

terre, le e meuble, mouchoir

uit en se faire ni

ternue, et autre par ivrir, surr ni faire r ridicule.

Langue.

copreté et it l'ouvrir ortant de chose qui alpropre, les mosntorsion, avec les percevoir

ou en ne loses qui peut les erait d'y

ents, suret de les mais il

es dents ontre les autres, de s'en servir pour ronger ses ongles ou du bois, ou couper quelque autre chos que ce soit.

Plusieurs allongent, rétrécisser t et font sans cesse mouvoir la langue; l'on ne sait ce que l'on doit blamer avec plus de force, ou la négligence des parents et des maîtres, ou la mauvaise habitude des enfants qui se défigurent ainsi par plaisir.

CHAPITRE IX.

De la manière de parler et de prononcer.

Il est difficile d'entendre celui qui serre les dents en parlant; ceux qui parlent du gosier ne sont pas souvent plus intelligibles; la trop grande volubilité confond les mots et rend le discours imparfait; c'est le défaut des caractères pétulants. Il faut, en parlant, prendre un ton conforme au sujet que l'on traite et aux personnes à qui l'on adresse la parole; un ton trop élevé annonce la fierté et l'insolence; un ton trop bas décèle une timidité puérile; et comme on ne doit parler que pour se faire entendre, il est ridicule ou de crier à haute voix, ou de parler entre les dents.

L'honnéteté condamne un ton de voix brusque, qui annonce la dureté de caractère. La dignité de l'homme est contraire à ce ton effémine qui, quoique commun dans ce siècle, n'est pas moins un signe sensible de la plus pitoyable fatuité ou d'un génie borné. Ceux qui affectent de grasseyer en parlant donnent dans le ridicule, et ceux qui le font naturellement doivent, autant qu'il est en eux, diminuer ce défaut, en appuyant sur les syllabes qu'ils prononcent avec peine.

Il y a des personnes qui prononcent lentement et langoureus ment; on dirait qu'elles n'ouvrent la bouche que pour se plaindre : rien n'est plus insipide ni moins pardonnable; d'autres parlent pesamment comme s'ils avaient la bouche pleine. On doit corriger ces défauts dans les enfants avec un grand soin et de conne heure, car l'expérience nous apprend qu'il est rès-difficile de s'en corriger lorsqu'on en a contracté l'habitude.

La prononciation française doit être toujours ferme, doucf et agréable ; en parlant peu, en prononçant les

mots distinctement et les syllables qui doivent sonner à l'oreille, on s'accoutume à parler d'une manière agréable. La conversation des personnes qui parlent la langue dans toute sa pureté contribue beaucoup à former la prononciation.

CHAPITRE X.

De la manière de bailler et de cracher.

Rien n'est plus incivil que de parler en baillant, de bailler avec affectation ou d'un ton élevé. Lorsque la nécessité de bailler est trop pressante, il faut au moins mettre la main devant la bouche; et, si elle continue, il est plus à propos de se retirer que de laisser croire

qu'on s'ennuie.

Lorsqu'on se trouve dans le lieu saint, chez les grands ou dans des appartements propres, on doit toujours cracher dans son mouchoir. C'est une grossièreté impardonnable dans les enfants que celle dont ils se rendent coupables en crachant au visage de loirs camarades: on ne peut pas plus excuser ceux qui crachent par les fenêtres, sur les murailles es sur les meubles; on doit encore éviter de laisser échappe en parlant, de la salive sur le visage de celui qui etc.

CHAPITRE XI.

Du Dos, des Epqules et des Bras.

Beaucoup de jeunes gens affectent de marcher courbés, de telle sorte qu'on les prendrait pour des vieillards ou pour des personnes naturellement voûtées; rien n'est plus ridicule. Il en est qui ne rougissent pas de donner aux épaules un mouvement de vibration tandis qu'on leur parle, qui tournent même le douc c'est une preuve de mauvaise éducation et de légèreté. C'est aussi une incivilité de s'accouder lorsqu'on parle ou qu'on écoute, de pousser ou d'écarter avec le coude ou l'épaule celui qui s'avance pour parler; il est mille autres moyens de se défaire des importuns ou des grands parleurs; et, en touté rencontre, il faut conserver cette politesse et urbanité qui forme le caractère distinctif de notation.

après quelq to ce po avoir qui n

Les et les en en conte leurs On

quan

veilla rieure gnage recon On de de tir les g dame elle a serait cle, e

charg présen ciseau grossi fonces puisse CHAPITRE XI

nt sonner manière ii parlent aucoup à

Des Mains, des Doigts et des Ongles.

Il faut se laver les mains tous les matins, avant et après le repas, et toutes les fois que l'on a touché quelque chose qui peut les salir; la malpropreté en ce point est intolérable. On ne doit jamais, après les avoir lavées, les essuyer aux habits ou à autre objet qui n'est pas destiné à cet usage.

Les enfants aiment à porter les mains sur les habits et les autres choses qui leur plaisent: il faut corriger en eux cette démangeaison, et leur apprendre à se contenter d'observer des yeux ce qui se présente à

leurs regards.

On ne doit se donner la main l'un à l'autre que quand on est uni d'une étroite amitié; cetto action est un signe commun de paix, de familiarité et de bienveillance. Présenter sa main à une personne supérieure serait une incivilité; et si elle donne ce témoignage de bonté, il faut le recevoir avec respect et reconnaissance, en s'inclinant et présentant la sienne. On doit toujours présenter la main droite et avoir soin de tirer ses gants si l'on en a: il ne serait, permis de les garder que s'il s'agissait de la présenter à une dame pour la soutenir dans quelque circonstance où elte aurait besoin qu'on lui rendit ce service, comme serait pour descendre de voiture, franchir un obstacle, etc.

Montrer au doigt, de loin ou de près, la personne dont on parle, tirer les doigts les uns après les autres, les faire craquer ou les remuer à tout propos, sent de

grandes incivilités.

Il faut se couper les ongles des qu'ils paraissent se charger d'ordures : c'est une impolitesse de le faire en présence de qui que ce soit. On doit se servir de ciseaux, et non de couteau et de canif : c'est une grossièreté de les ronger avec la dents et de les enfoncer dans quelque fruit ou autre chose que ce puisse être.

er.

illant, de orsque la au moins continue, er croire

chez les , on doit ine groselle dont e de lears teux qui sur les incompany

marcher
pour des
ient voûvugissent
le vibrale le dos;
on parle
le coude
est mille
ou des
aut con-

orme le

CHAPITRE XIII.

Des Genoux, des Jambes et des Pieds.

II ne faut pas, étant assis, trop écarter ou trop serrer les genoux, et surtout il faut éviter de s'y accouder. Remuer sans cesse les jambes, les allonger, les croiser lorsqu'on est assis en présence de person les qualifiées, est d'une mauvaise éducation. Il faut avoir soin que les pieds n'exhalent aucune mauvaise odeur, et pour cela il est nécessaire de les laver souvent et de changer fréquemment de bas; il ne faut pas manquer de le faire lorsqu'on doit rendre ou recevoir quelque visite.

Lorsque l'on est debout, on doit avoir les pieds en dehors, les talons séparés et éloignés un peu l'un de l'autre, ne pas les remuer sans cesse, encore moins battre le pavé ou quelque autre chose; enfin ne passe poser tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre. Plusieurs, en marchant, trainent leurs pieds et frottent avec affectation le pavé ou le v'ancher; quelques-uns marchent sur la pointe de pied et semblent p'viôt sauter que marcher, d'autres pirouettent sur le taion:

ces sortes de marches sont ridicules.

Lorsqu'on est obligé de se mettre à genoux, il ne faut pas croiser ses pieds, ni s'asseoir sur les talons; cette posture est peu respectueuse. Il est contre l'honnéteté et contre la douceur chrétique de frapper uni que soit du pied; ceux qui s'oublient au point de se laisser emporter à une telle brutalité prouvent qu'ils ne sont ni bien élevés, ni maîtres de leurs passions déréglées.

Pro s'expo sensu en êt condi pour que p

ment livrer

Il fa de gr qu'ils firmit

C'est de le j

Il fanable conve

Des leur fa prière rien n aussi indéce prière pas le Dieu

devon

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA BIENSEANCE DANS LES ACTIONS COMMUNES ET ORDINAIRES.

CHAPITRE PREMIER

Du Lever et du Coucher.

Prolonger son sommeil au delà de la nécessité, c'est s'exposer à contracter l'habitude d'une vie molle, sensuelle, et s'exposer à tous les dangers qui peuvent en être la suite; d'ailleurs l'homme, en quelque condition qu'il se trouve, doit se souvenir qu'il est né pour le travail, et que la lumière du jour ne reparaît que pour l'y appeler.

Environ sept heures de repos suffisent au délassement du corps, à moins qu'on n'ait été obligé de se

livrer à un travail excessif.

Il faut donc se faire à soi-même une loi de se lever de grand matin, et d'y accoulumer les enfants des qu'ils commencent à se former, s'ils n'ont point d'infirmités qui s'y opposent.

La première chose que l'on doit faire en s'éveillant, c'est de donner son cœur à Dieu par un acte d'amour, et le prier intérieurement avec foi et avec humilité.

Il faut ensuite sortir du lit avec la modestie convenable, mais surtout ne jamais y rester à tenir des conversations, ou vaquer à d'autres affaires sans nécessité ou incommodité.

Dès que les enfants sont levés et habillés, on doit leur faire réciter, à genoux autant que cela se peut, les prières qui sont en usage, leur faisant observer que rien ne doit jamais dispenser un Chrétien d'un devoir aussi saint et aussi essentiel. Il serait de la dernièr indécence de souffrir que les enfants adressassent leurs prières au Seigneur tandis qu'on les habille; ce n'est pas le mouvement des lèvres, mais celui du cœur que Dieu demande de nous, et la grande idée que nous devons tous avoir de son infinie najesté à la règle

ou trop r de s'y allonger, person

Il faut nauvaise iver soune faut ou rece-

pieds en

re l'un de re moins n ne nas re. Plu frottent ques uns it r'vtôt le taion:

ux, il ne talons; t contre frapper point de prouvent, eurs pasinvariable du maintien, de la posture et de l'attention

du Chrétien qui prie.

On doit accoutumer les enfants à ne jamais se coucher sans avoir salué leurs parents ou leurs maîtres, s'ils en ont; ils doivent être convaincus qu'ils ne sauraient trop manifester le respect qu'ils doivent aux auteurs de leurs jours et à ceux qui tiennent leur place.

C'est une omission très-criminelle de se coucher sans avoir adoré Dieu, sans l'avoir remercié de ses dons, sans s'être disposé au sommeil par un retour exact sur soi-même. La modestie doit aussi bien présider au coucher qu'au lever; il faut beaucoup veiller à ce que les enfants y soient fidèles.

CHAPITRE II.

De la manière de s'habiller et de sé déshabiller.

En couvrant nos corps, nous devons nous souvenir que le péché y a empreint sa difformité; nous devons donc les couvrir avec décence, ann d'obéir à la loi de

Dieu qui nous l'ordonne.

Ceux qui, dans les ajustements auxquels ils peuvent se suffire à eux-mêmes, se servent de la main d'un autre, décèlent un sot orgueil ou une humiliante mollesse. Dès que les enfants peuvent se servir aisément de leurs bras, on doit les accoutumer à s'habiller eux-mêmes; la maladie ou la trop grande faiblesse est le seul prétexte qui puisse les en dispenser.

Quand on ne doit ni rendre ni recevoir de visites, onpeut, dans la maison, se servir de l'habillement qui paraît le plus commode, pourvu qu'il ne soit pas immodeste; mais on doit éviter de sortir en négligé, à moins qu'on ne soit surpris par quelque affaire pressante. Quelque grande que puisse être la chaleur de l'été, il est incivil de paraître devant qui que ce soit les jambes nues, la poitrine, l'estomac et le cou découverts.

On ne serait pas obligé de prescrire des règles sur la manière de prendre ou de quitter ses habits, si l'on était plus modeste et plus honnête; et cependant la raison dicte à chacua que tout doit être fait dans l'ordre, que la pudeur est indispensable dans les cas

où il est si aisé d'en violer les règles.

On qui s qu'ui assez étran

Il f à la i déper jours

souve rare désor cautie habit . La c'est

suivre Il n des; i raison éviter

Le

La m

et de règles ble de ce qui ble. I sompt C'est l ces de avec f les fer regare cue l'

il veu

attention

s se cous maîtres, s ne sauvent aux cur place. coucher ié de ses n retour assi bien

Deaucoup

biller.

souvenii s devons la loi de

peuvent ain d'un miliante vir aisé 'habiller lesse est

sites, onnent qui is immo à moins essante. l'été, il jambes ts.

gles sur s, si l'on dant la it dans les cas On doit regarder comme gens sans éducation ceur qui s'habillent ou se déshabillent en présence de quel qu'un lorsqu'ils peuvent faire autrement. On sent assez combien l'honnêteté serait blessée par une aussi étrange licence.

CHAPITRE III.

Des Habits et des autres Ajustements.

Il faut éviter l'excès dans la partie, excès contraire à la modestie chrétienne, excès qui entraîne dans des dépenses ruineuses, excès ensin qui rend presque tou-

jours ridicule celui qui s'y livre.

La négligence de l'habillement est un autre défaut, souvent accompagné de celui de la malpropreté; il est rare que le désordre extérieur ne soit une suite du désordre qui règne dans l'âme; on doit donc se précautionner contre les taches, et ne pas exposer ses nabits à être salis, faute de les porter avec soin.

. La singularité dans les ajustements est ridicule; c'est presque une preuve du dérangement de l'esprit. La mode du pays où l'on vit est a règle que l'on doit

suivre dans le choix et la forme des habits.

Il ne faut pas cependant donner dans toutes les modes; il en est de capricieuses et de bizarres, il en est de raisonnables; il faut suivre celles-ci, et rejeter celles-là; éviter surtout la folie de ceux qui les inventent à plaisir.

Le véritable moyen de donner des bornes aux modes et de n'y commettre aucun excès, consiste à suivre les règles de la modestie, qui doit être le principe inviolable des Chrétiens; il faut donc bannir des habits tout ce qui annonce un luxe outré ou une vanité méprisable. L'homme qui met sa gloire et son amour dans de somptueuses parures s'avilit en croyant se distinguer. C'est le propre des femmes d'épuiser toutes les ressources de la vanité; aussi l'Apôtre des nations s'élève-t-il avec force contre ces humiliantes faiblesses; il exhorte les femmes à être modestes dans leurs habillements, à regarder la chasteté comme un ornement plus précieux que l'or, les perles et la somptuosité des ajustements : il veut que leur extérieur annonce la piété, et que les

bonnes œuvres soient leur plus brillante livrée. "Que les femmes, dit l'Apôtre, étant vêtues comme l'honnéteté le demande, se parent de pudeur et de sagesse, non avec des ornements mondains, somptueux et immodestes, mais avec de bonnes œuvres, comme il convient à des femmes qui font profession de piété."

Changer souvent de linge lorsqu'on le peut, est aussi essentiel à la santé que conforme à l'honnêteté et à la

décence.

Il faut, en saluant, ôter le chapeau autant qu'il est possible de la main droite, le descendre vers le côté, contre la cuisse, sans rependant la toucher.

Lorsque, étant assis, on est obligé de se tenir découvert, il faut poser son chapeau sur les genoux ou dans

quelque endroit destiné à cet usage.

Il ne faut pas attendre que l'on soit tout proche de la personne pour ôter son chapeau en la saluant, mais le faire à cinq à six pas : à table ou en lieu de visite, il faut être toujours découvert. On ne saurait indiquer toutes les autres circonstances particulières dans lesquelles on doit se découvrir; mais, en général, or doit le faire lorsqu'on rencontre quelqu'un que l'on connaît. La plus intime amitié ne dispense pas deux amis de ce devoir, lorsqu'ils se irouvent en public, mais il serait ridicule de se découvrir à chaque question à laquelle on répond ou que l'on fait, à chaque chose que l'on donne ou que l'on reçoit; il suffit de s'incliner : d'ailleurs, si l'on reçoit quelque chose d'un homme respectable, on est censé découvert devant lui tandis qu'il parle ; et, s'il permet qu'on se couvre, on recoit ce qu'il donne avec une faible inclination. En général, on doit accoutumer les enfants à se tenir découverts dans les appartements.

C'est une négligence impardonnable de pot er des has percés ou déchirés, de les laisser tombes sur les talons; d'avoir aux pieds des souliers malps pres et

mal faits; de s'en servir en pantousles.

Comme il est d'usage de tenir le haut de la veste un peu ouvert, il faut avoir soin que la chemise ne s'ouvre pas, et ne découvre la poitrine; il est indécent de sortir de la maison sans un col, cravate ou mouchoir. prene relig sensi

flous toujo donc est p

on s'e tions

réglé néces d'aut sont plus gour heur néces

faction dans traire l'hon Les amis que le

aucu qui a pour ni ex **mé**di

CHAPITRE IV.

De la Nourriture.

Dieu ne défend pas le goût que la nature nous fait prendre dans les aliments qu'elle nous offre; mais la religion et la raison s'accordent pour nous interdire la

sensualité et la gourmandise.

L'apôtre saint Paul dit expressement que, soit que nous buvions, soit que nous mangions, nous devons toujours tendre à la gloire de Dieu; la nécessité doit donc être le seul motif d'une action qui, par elle-même, est plutôt un assujettissement qu'une perfection de netre nature.

On doit également s'interdire toute conversation qui n'aurait pour objet que la table; si l'on se trouvait obligé d'en parler, il faudrait le faire sans affectation, ne point rappeler avec complaisance les repas auxquels on s'est trouvé, encore moins faire parade des invita-

tions que l'on attend.

La temperance exige que l'on mange à des heures réglées autant que cela se peut. Les enfants, à qui la nécessité oblige de donner à boire et à manger dans d'autres temps que ceux marqués pour le repas, ne sont pas des exemples pour ceux qui ont plus d'âge et plus de force; l'on regarderait avec raison comme un gourmand insatiable celui qui mangerait à toute heure, et comme un ivrogne celui qui boirait sans nécessité hors du repas.

Les parties que l'on forme pour se donner la satisfaction de boire et de manger avec excès ou sensualité dans des repas particuliers, ne sont pas moins contraires à la tempérance chrétienne qu'à la sobriété de

l'homme bien né.

Les festins qui se donnent entre parents ou autres amis doivent toujours être des écoles de sobriété, afin que les enfants, que souvent on y conduit, ne prennent aucune leçon de débauche et de gourmandise. La joie qui accompagne les repas d'amitié ou de bienséance, pour être conforme à l'esprit de l'Évangile, ne doit être ni excessive ni immodérée : les chansons obscènes, les médisances. les railleries, les propos qui excitent à

t, est aussi eté et à la

ée. "Que

l'honnêresse, non

immodesconvient à

it qu'il est rs le côté,

nir découix ou dans

proche de uant, mais le visite, il t indiquer dans lesénéral, or. que l'on e pas deux en public, eque ques à chaque il suffit de chose d'un ert devant se couvre. nclination. à se tenir

por er des los pres et

de la veste la chemise ine ; il est col, cravate sortir des bornes de la sobriété, sont autant de défauts qui rendent criminelles des assemblées formées même

par un motif honnête.

Les enfants, à ces réunions comme à toutes les autres, doivent se comporter avec décence et propreté, et ne pas désigner ce qui flatte leur goût; ne point toucher les plats, encore moins ce qui est dedans; de flander poliment ce dont ils ont besoin; enfin observer exactement ce qui est dit dans les chapitres suivants.

CHAPITRE V.

De ce que l'on doit observer avant le repas.

Il est de l'honnêteté de se laver les mains avant de se mettre à table; la propreté en fait même une

obligation indispensable.

Les enfants ne font pas assez d'attention, lorsqu'ils se lavent les mains, à ne point faire jaillir de l'eau sur leurs habits; quelquefois ils font du bruit avec les mains en les frappant l'une contre l'autre, et les essuiers à des linges malpropres; c'est une très mauvaise habitude, dont on doit les corriger.

Lors qu'on est près de se mettre à table, il ne faut pas se porter vers l'endroit le plus commode, ni choisir soi-même une place; mais on doit attendre que les premières places soient prises par les personnes qui méritent de les remplir : on appelle premières places celles que le maître de la maison désigne particulièrement et avant toutes les autres; elles varient selon la forme des tables et selon les saisons et les lieux. Un jeune homme doit toujours se mettre à la place la plus incommode, a moins qu'on ne l'oblige d'en prendre une autre; d'ailleurs il doit se placer le dernier

On ne saurait donner assez d'éloges à ceux qui ont conservé la louable coutume de prier, avant le repas, le Seigneur de bénir les aliments, et de l'en remercier après le repas. Il ne faut point user d'affectation; mais aussi ne faut-il pas rougir d'un signe de religion; ainsi, soit avant de s'asseoir, soit après que l'on est assis, il faut faire une courte prière, et il ne faut jamais l'omettre, sous quelq reprétexte que ce soit

Dès de mar sur le coudé

La s à prés trop o de ma sur les

La o

De

C'es mandi par le signe

La (

C'es ou le ces ob avec l' et de a de les bouch alors i teau d

En mettre qu'on

de tou la mai

On avec l chette

C'es mains le défauts ées même

es autres, eté, et ne t toncher iemander exacte-

epas.

avant de iême une

lorsqu'ils e l'eau sur t avec les re, et les une tres r.

ie faut pas ni choisir re que les sonnes qui res places rticulièrent selon la ieux. ace la plus n prendre mier

ux qui ont it le repas, remercier ffectation; e religion; ie l'on est il ne faut CO SOLL

Des que l'on a pris le siège, il faut s'asseoir et se tenir de manière que l'on ne soit ni nonchalamment renversé sur le dos de la chaise, ni courbé, encore moins ac coudé sur la table; on ne doit y appuyer que la main

La serviette qui est posée sur l'assiette étant destiné. à préserver les habits des taches ou autres accident trop ordinaires dans les repas, il faut l'étendre sur soi de manière qu'elle couvre le devant du corps jusqu' sur les genoux.

La cuiller, la fourchette et le couteau doivent tou-

jours être placés à la droite.

CHAPITRE VI.

De ce que l'on doit observer pendant le repas.

C'est un signe manifeste de la plus grossière gourmandise de se faire servir, et de marquer son avidité par le remuement de son assiette ou quelque autre signe que ce soit.

La cuiller est destinée pour les choses liquides, et la

fourchette pour les viandes de consistance. C'est une incivilité de tente la fourchette, la cuiller ou le conteau élevés dans la main, de gesticuler avec ces objets, de porter un morceau de pain à la bouche avec le couteau, de se servir tout à la fois de sa cuiller et de sa fourchette, et de les tenir de la main gauche; de les essuyer avec la langue, de les enfoncer dans la bouche. Si l'on coupe un morceau de viande, il faut alors tenir la fourchette de la main gauche et le couteau de la main droite.

En mangeant la soupe, on doit éviter d'en trop mettre dans la cuiller, d'en emplir tellement la bouche

qu'on ait peine à respirer. 🔼

Rien n'est plus malpropre que de se lécher les doigts, de toucher les viandes et les porter à la bouche avec la main.

On ne doit jamais prendre le sel avec les doints, ni

avec le bout du manche de la cuiller ou de la four-chètte, mais avec la foit de son couteau. C'est aussi une incident de prendre le verre à deux mains, de tousser deda det de le porter à la bouche

quand elle est pleine ; il faut encore éviter de le laisses à demi plein sur la table, dans la crainte d'épancher

ce qui est dedans sur la nappe, et la gâter.

Quoique l'on ne soit pas obligé de manger des viandes pour lesquelles on sent trop de répugnance, et qu'il soit même prudent de ne pas contraindre l'estomac des enfants, il ne faut pas pour cela tolérer en eux cette prédilection, plus souvent inspirée par la sensualité que par une raison de santé; s'ils éprouvent du dégoût pour certains aliments, ils doivent remercier poliment sans autre explication.

C'est encore une incivilité de jeter les yeux sur l'assiette de son voisin, de paraître avide des morceaux dont il est servi : ce serait très-grossier de prétendre les partager avec lui, à moins qu'il ne l'offrît lui-même

avec de vives instances.

S'il arrive que l'on trouve quelques malpropretés dans les aliments, il faut les retirer sans les montrer,

et les cacher même avec soin sur l'assiette

Si la santé exige de boire pendant le repas, la sobriété défend de le faire trop souvent, de s'y exciter mutuellement. Les enfants doivent toujours tremper leur vin au moins de deux tiers d'eau.

Il faut donner aux enfants des verres assez petits

pour qu'ils puissent les vider tout d'une haleine.

Lorsque le dessert est servi, il ne faut pas y porter la main : l'usage permet de demander ce qui fait plaisir ; mais il n'est pas permis de le prendre, à moins que ce ne soit pour le présenter à une personne que l'on respecte. Les fruits tentent violemment les enfants; il n'est pas de gestes qu'ils n'emploient pour faire connaître leur goût: il faut leur faire perdre cette habitude. On doit se servir de son couteau pour partager les fruits, et les peler avant de les porter à la bouche; mais il ne faut point toucher les confitures et autres sucreries liquides avec les doigts; les gelées, confitures, miel, etc., après avoir été étendus sur chaque bouchée de pain, se portent à la bouche avec la main ; les pruneaux se mangent avec une cuiller; les artichauts, les asperges se prennent et se portent à la bouche avec les doigts, après avoir été trempés dans la sauce.

Les enfants remplissent souvent leurs poches de ce

qu'il moin En

l'on soit d mati, place être faire sortii de s'a il fau par l

cond licen d'affa inno des, si les faut tion

ter d

Le

Po le sig maît ger c'est table S'i

S'i les r fait i faisa Dieu vent

Or cipit le laisser épancher

es viandes e, et qu'il comac des eux cette ensualité lu dégoût poliment

yeux sur norceaux prétendre lui-même

propretés montrer,

, la sobriy exciter : s tremper

eine.

porter la jit plaisir;

ns que ce que l'on enfants; faire conh'abitude. tager les che; mais

res sucreires, miel, ouchée de pruneaux auts, les iche avec

uce. hes de ce qu'ils ne peuvent moins que le mai

Enfin les autres l'on doit éviter dan soit de la bonne chèr matière inutile; 2° d'y ri place pour s'approcher du le leur défendre, à les y oblige.

politesse, et que

1° d'y trop parler , soit de toute autre xcès; 3° de quitter sa u de la fenêtre; 4° d'y

place pour s'approcher du sou de la fenêtre; 4° d'y être taciturne ou trop occupé de ce que l'on fait; 5° de faire hautement ses adieux, si quelque affaire oblige de sortir au milieu du repas; 6° de s'éndormir ou même de s'assoupir (si l'on ne peut résister à l'accablement, il faut se retirer en silence); 7° d'appeler les conviés par leur nom chaque fois qu'on leur parle; 8° d'affecter de se faire écouter quand on est obligé de répondre.

Les parents doivent éviter avec un soin extrême de conduire leurs enfants dans les repas où règne la licence, et même dans ceux où l'on ne doit traiter que d'affaires sérieuses: dans les premiers, on expose leur innocence; dans les derniers ils deviennent incommodes, souvent dangereux, à cause de leur indiscrétion; si les repas se donnent dans leurs propres maisons, il faut les faire sortir au dessert, temps où la conversa

tion est sujette à s'animer.

CHAPITRE VII.

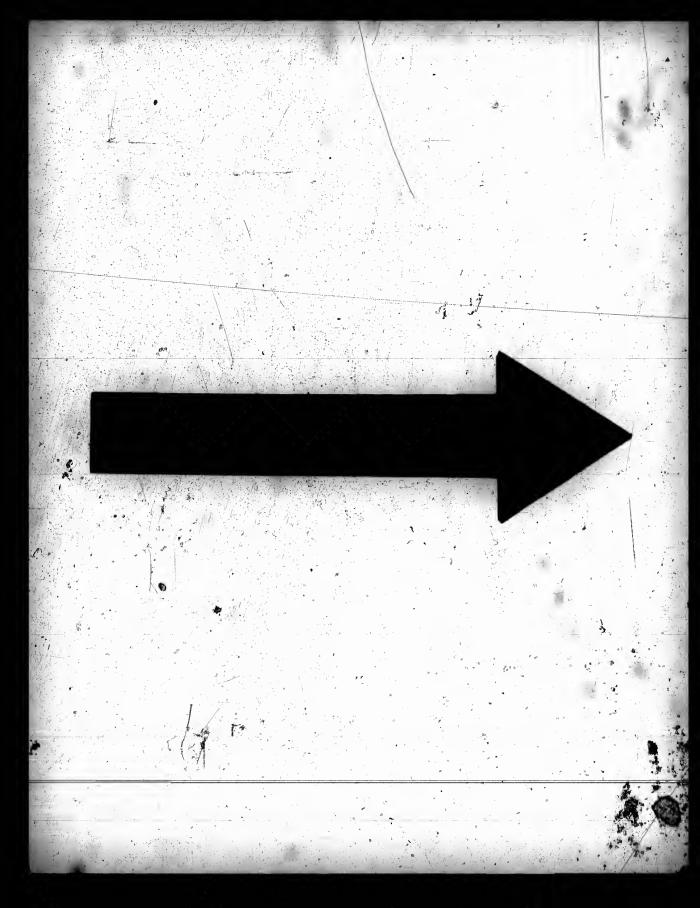
De ce que l'on doit observer après le repas.

Pour cesser de manger, il ne faut pas attendre que le signal pour se lever de table soit donné, ou que le maître de la maison se lève: on ne doit jamais manger le premier ni le dernier; c'est l'avis du Sage, et c'est surtout aux enfants qu'il appartient de quitter la table des premiers.

S'il est du devoir d'un Chrétien de prier Dieu avant les repas, l'est-il moins de le remercier après aveir fait usage des biens que nous tenons de sa main bienfaisante? On doit donc, après chaque repas, rendre à Dieu des actions de graces par une courte mais fervente prière.

On ne doit point sortir de table avec un air de précipitation ou de chagrin, ni quitter brusquement la

compagnie.



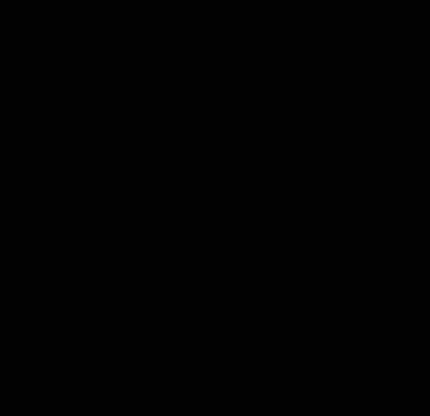
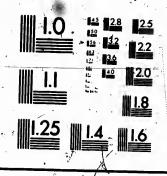
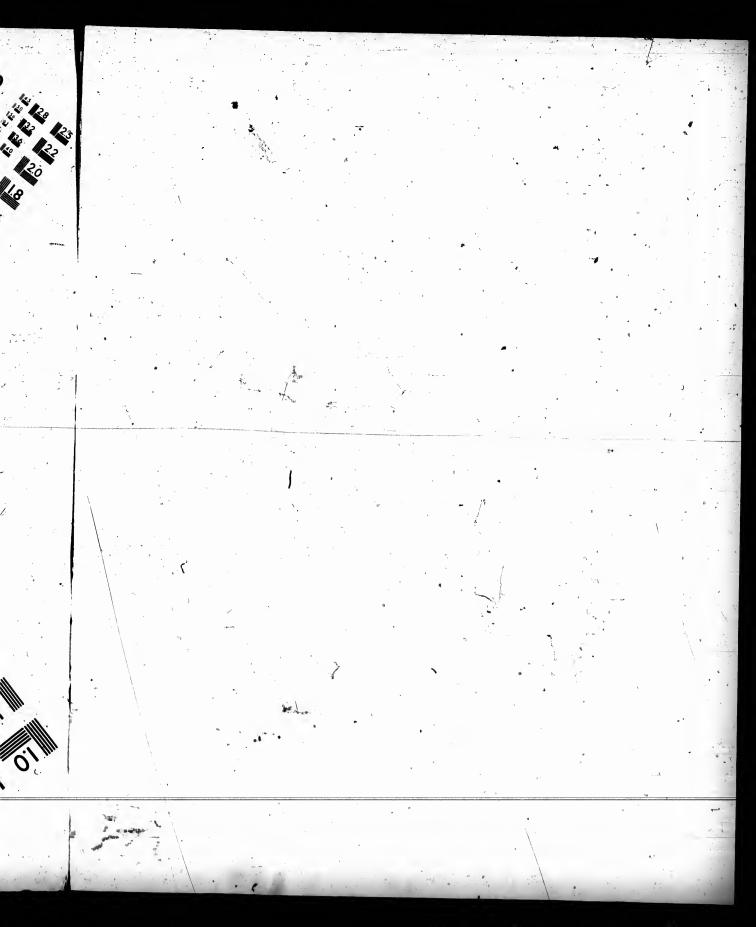


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



Quand on le peut, il faut se laver les mains, surtout si l'on prévoit que l'on sera de quelque partie de jeu. Ce serait une incivilité de se nettoyer les dents en pleine compagnie; on doit se retirer dans une embrasure de fenêtre ou à l'écart, sortir même de l'assemblée, si on le peut sans gêner les personnes qui la composent.

gr

in

gie

im

ve

por

cet

et:

CŒ

de

.voi dar

il n

est

con

arti

obje

un

dan

que

l'or

tion

met

parl

série

cho

Das I

il su

conv

ne (

enco

L

Si quelques affaires particulières obligent un des convives à se séparer de la compagnie aussitôt après le repas, il ne faut pas qu'il l'interrompe par des adieux déplacés, ni même qu'il remercie dans cet instant celui qui l'a invité, surtout s'il ne pouvait lui faire ses remerciements sans le distraire des égards qu'il s'empresse de rendre à ses convives; il est d'autres moments plus favorables.

Il ne faut pas accoutumer les enfants à dormir après le repas; ce sommeil peut être très-pernicieux; encore moins doit-on les laisser courir à des exercices trop

violents.

CHAPITRE VIII.

Des Divertissements.

Le divertissement est un exercice auquel on peut employer quelques moments du jour pour délasser l'esprit des occupations sérieuses qui l'ont tenu dans la contrainte, et le corps des fatigues qu'il a éprouvées

par un pénible travail.

Dieu, qui connaît la faiblesse de la nature, autorise les délassements nécessaires à la réparation des forces qu'une trop longue agitation fait perdre. Dans les plus beaux siècles de l'Église, les fidèles, encore animés de cette ferveur qui se sentait de la présence visible du Sauveur, consaoraient certains jours à la joie et au repos, mais cette joie était pure, ce repos était distingué d'une molle et criminelle oisiveté. Les plaisirs d'un Chrétien doivent être pesés dans la balance de la modération et de la nécessité. Tous les divertissements en usage ne sont pas licites, tous les jeux ne sont pas permis; souvent, sous le nom spécieux et équivoque de partie de plaisir, on cache des projets de débauche; il faut donc consulter, dans les divertissements, la loi de Dieu et celle de l'honnêteté.

18, surtout tie de jeu. dents en embrasussemblée, omposent. nt un des sitot après des adieux stant celui

rmir après ix; encore rcices trop

faire ses

qu'il s'em-

autres mo-

el on peut ır délasser tenu dans éprouvées.

e, autorise

des forces ans les plus animés de visible du joie et au tait distin-Les plaisirs lance de la rtissements ne sont pas équivoque débauche: ients, la loi

La conversation forme la récréation la plus ordinaire après le repas; elle doit être enjouée sans puérilité, utile sans trop de sérieux; on doit rire, et le Sage dit qu'il est un temps destiné au divertissement. Mais les ris doivent toujours être modérés : rire avec éclat, c'est grossièreté; rire sans sujet, c'est bêtise; rire de tout indifféremment, c'est légéreté et étourderie.

On ne doit jamais tourner personne en ridicule pour se procurer l'occasion de se réjouir, et la Religion doit

toujours être respectée dans les conversations.

Tourner en dérision les cérémonies du culte religieux et les paroles de l'Écriture sainte, est une impiété; comme aussi de se railler des personnes vertueuses. Souvent ces dérisions sacriléges suffisent pour ébranler la vertu des faibles et éloigner du bien ceux qui commençaient à le connaître et à le goûter; et rien n'annonce plus certainement la corruption du

cœur que cette audacieuse liberté.

Les obscénités révoltent ceux en qui tout sentiment de pudeur n'est pas entièrement étouffé ; mais on les voile sous des propos équivoques, pour les faire goûter dans une conversation licencieuse: le crime gazé est, il moins crime? Souvent, et presque toujours, il en est plus dangereux. La pureté qu'un Chrétien doit conserver s'offense de tout discours qui, quoique artificieusement déguisé, tend à rendre agréables des objets ou des sujets impurs: il faut donc éviter avec un soin extrême tout ce qui peut, même indirectement, dans la conversation, blesser la pudeur. Si l'on entend quelques traits qui tendent à l'obscénité, il faut fermer l'oreille, si l'on veut garantir son cœur de la corrup tion : rien n'est indifférent, tout y est péril : on doît mettre à tous ses sens une garde de circonspection.

Les enfants ne doivent jamais interrompre ceux qui parlent, par des interrogations qui seraient même sérieuses et utiles; quand on leur demande quelque chose, ils doivent répondre avec modestie : il n'est pas nécessaire qu'ils se découvrent à chaque demande; il suffit de faire une légère inclination à la fin de la conversation. Les gestes trop affectés ou trop réitérés ne conviennent à personne, ne sont pas de mise, encore moins aux enfants. On doit encore leur

défendre de fixer effrontément ceux avec qui ils conversent, d'écouter ceux qui adressent la parole à d'autres, tandis qu'ils ne font aucune attention à ce qu'on leur dit; de rire ou d'éclater en parlant; de parler de choses qu'ils conçoivent à peine; en un mot, il faut convaincre les enfants que leur devoir est d'écouter, de parler yeu, et de ne parler qu'à propos.

ha

m

jet

mi

ter

ba

où

un

êtr

de

dig

jου

rei

-qu

ter

daı

poi

j,61

ser

qui

dre

àd

rei

anı

àl

qui

dre

ne

abs

qui

qu

C'est une malhonnêteté de rire de défauts d'autrui; qui n'a pas les sions? Souvent celui qui raille improdemment son frère sur une imperfection volontaire ou naturelle, donne lui-même matière à la plus ample

censure de sa propre conduite.

Il est des personnes qui, ayant dit un bon mot, semblent mendier l'approbation de ceux qui les entendent, par un ris affecté; c'est le rire familier d'un sot et d'un demi-savant. S'il est permis de rire, il est très-malhonnête d'éclater et de prolonger le rire au delà des justes bornes d'une honnête modération; l'Esprit saint nous apprend que c'est le propre de l'insensé d'élever la voix en riant. En général, ie ris ne convient pas à l'homme, s'il n'est très-modéré.

La promenade est une autre espèce de divertissement qui contribue beaucoup à la santé. Lorsqu'on est en compagnie, il faut donner le milieu à la per sonne la plus respectable; si l'on est deux, il faut lui donner la droite; cette situation cependant ne doit pas changer quand on retourne sur ses pas. Quand on est dans les rues, il faut placer la personne que

l'on respecte du côté des maisons.

C'est un défaut assez commun aux jeunes gens, lorsqu'ils se promènent en public, de s'entrelacer les bras, de marcher à grands pas, de sauter, de pousser ceux qui passent, de rire haut, et souvent au nez des personnes qu'ils rencontrent; rien n'annence plus seusiblement un esprit léger et une mauvaise éducation! l'homme de bon sens ne doit jamais s'oublier au point de donner le spectacle d'une indécente familiarité ou d'une évaporation continuelle.

Le jeu est une autre espèce de divertissement, mais qui exige de grandes précautions; il est bien d'observer: qui ils parole à tion à ce parlant; eine; en que leur ne parler

d'autrui ; le impru volontairé lus ample

bon mot,

qui les.
familier
is de rire,
ger le rire
dération;
propre de
inéral, le
u'est tres-

divertisse-Lorsqu'on à la per il faut lui it ne doit s. Quand sonné que

nes gens, relacer les le pousser au nez des ence plus ise éduca-oublier au ente fami-

nent, mais l'observer: 1º Tout honnête homme doit s'interdire les jeux de hasard.

2º Les jeux d'exercice doivent être toujours présérés à ceux de séance et d'application; mais il faut y être modéré et ne pas s'y échauffer outre mesure.

3º Il est dangereux de jouer gros jeu, parce que le jeu dégénère alors en passion, et devient la cause de

mille dangereux excès.

4º On doit éviter, dans toute espèce de jeu, les emportements et les vivacités: rien n'est plus incivil et plus bas que de témoigner de la sensibilité quand on perd, ou une joie excessive quand on gagne. Le jeu n'est pas un commerce où l'on ne doive s'occuper que du gain: être avare au jeu, c'est laisser entrevoir une bassesse de sentiments indigne d'un homme bien né.

Il ne faut cependant pas, en évitant ce vice, être prodigue par complaisance et par vanité; mais il dant jouer selon toutes les règles du jeu, et pour se procu-

rer de l'ansusement.

5º Etre fripon au jeu est presque toujours une marque qu'on l'est en tout autre circonstance: car les caracteres ne se manifestent jamais plus sensiblement que dans les parties de jeu: il est donc très important de ne point abuser de la bonne soi des autres, et de conserver une exacte fidélité au jeu: le tort qu'on y ferait serait un vol, et par conséquent une injustice.

6º On ne doit parler que très-poliment aux personnes qui ont commis quelque faute dans le jeu, et ne pren-

dre jamais un ton de maître vis-à-vis d'elles.

7º C'est une incivilité de chanter, de siffler, de parler à d'autres pendant qu'on joue; de battre des pieds, de remuer les mains, ou de faire quelque autre signe qui annonce de la passion.

8º Lorsqu'on est engage avec des personnes sensibles à la-perte et d'une humeur fâcheuse, il ne faut pas quitter la partie le premier, si l'on gagne, mais attendre que celui ou celle qui est en perte termine le jeu, et ne plus s'exposer à jouer avec ces sortes de caractères.

9° Tout homme qui se connaît sensible au jeu doit absolument s'en abstenir: il en est de même de celui qui a éprouvé par expérience qu'il perd plus souvent qu'il ne gagne.

10° On ne doit jamais fréquenter les académies de jeu; ce sont des écoles de friponneries, de biasphèmes, souvent d'insultes et de querelles : on y expose son salut, sa réputation, sa vie et sa fortune

Le chant est un divertissement honnête, agréable; mais il faut éviter avec soin de chanter ou d'écouter

avec plaisir des chansons obscènes.

L'apôtre saint Paul, dans deux de ses épitres, ordonne aux Chrétiens de chanter des psaumes, des hymnes à la gloire du Seigneur, et d'accorder dans le chant le cœur avec la voix, parce que ce sont les

louanges du Très-Haut.

Il serait à désirer que les Chrétiens appliquassent les règles de la musique aux paroles saintes des psaumes et des cantiques que l'on a traduits en langue vulgaire, pour l'intelligence du peuple; mais si l'on cherche, dans la fable ou dans les actions des héros, des morceaux dignes du goût et de l'art, on ne peut sans blesser la sainteté du'nom chrétien se servir a'expressions qui porteraient à la licence.

Geux qui ont la voix belle et gracieuse ne doivent jamais s'en prévaloir, ni chanter en interrompant les antres pour se faire admirer; il faut être fat pour indiquer à ceux qui écoutent, les endroits où la voix se fait entendre avec plus d'agrément et d'art; c'est une vanité méprisable de prévenir les applaudissements par des gestes approbateurs: on doit également se rendre à la première invitation que l'on fait de chanter.

Les grands gestes dans le chant ne conviennent qu'à des acteurs; dans un cercle privé, on doit conformer doucement les gestes aux paroles et aux gradations de la voix; car il serait ridicule d'être, en chantant, aussi ramobile qu'une statue. Ce que l'on ditici de la voix regarde aussi les instruments.

CHAPITRE IX

Des Visites.

L'homme étant appelé à vivre en société, les visites sont les liens ordinaires par lesquels les hommes s'unissent.

Il est des visites nécessaires, prescrites par la justice

don il e de i L pare

ren

dan enn nos con pas rieu auti néc

Q

que

fait pres Il on i ains cela

pour rend sont temp ser c certa ticul se re gées porte avec saire

pren sonn ouvr son, nues de biasphèexpose

(réable ; 'écouter

tres. ories, des dens le sout les

ssent les psaumes vulgaicherche, ies moraut sans 'expres

vent ja-, pant les pour invoix se est une sements it se renchanter. ient qu'à nformer ations de nt, aussi e la voix

es visites mes s'u-

a justice

es la charité, il est des visites de bienséance et d'utilité, dont on ne peut raisonnablement se dispenser; enfin il est des visites absolument interdites aux Chrétiens

de tout age et de toute condition.

La justice et la charité exigent que nous visitions nos parents malades, affligés ou dans l'embarras d'une affaire épineuse, ceux avec qui nous avons des différends, d'après ce commandement de Dieu, contenu dans le saint Evangile, qui veut que nous aimions nos ennemis. La justice veut aussi que nous visitions nos supérieurs pour leur exprimer notre respect et la conflance qu'ils nous/inspirent; et la charité n'exige pas moins impérieusement que nous voyions nos inférieurs pour les édifier, les consoler et leur procurer, autant qu'il est en nous, ce qui peut leur être utile et nécessaire.

Quant aux visites de bienséance, il suffit de dire que le paganisme même regarde comme une vertuconforme à la grandeur de l'homme le sentiment qui fait rendre les devoirs que les règles de la bienséance

prescrivent.

·Il ne faut jamais rendre de visites inutiles; quand on ne commettrait d'autres fautes que celle d'aller ainsi de maison en maison, la perte du temps que cela entraîne suffirait pour nous rendre répréhensibles.

Les visites pour affaires doivent être proportionné pour la durée au sujet que l'on y traite ; celles que l'on rend par pure étiquette ou en vue de se distraire, ne sont permises que lorsqu'elles ne consument pas le temps destiné au travail. On ne doit jamais se dispenser des visites de bienséance que l'usage prescrit en certains temps de l'année et dans les circonstances particulières; mais il faut bien prendre garde de ne pas se rendre fâcheux par des conversations trop prolongées. Quand on fait des visites et que l'on trouve la porte fermée, il ne faut pas tirer le cordon de la sonnette avec violence, mais autant seulement qu'il est nécessaire pour se faire entendre; il faut laisser, entre la première et la seconde fois que l'on frappe ou que l'on sonne:/assez d'intervalle pour donner le temps de venir ouvrir. Quelque familier que l'on soit dans une maison, on ne doit jamais entrer dans un appartement sans

avertir de quelque manière que ce soit, quand même en trouverait la porte ouverte. Lorsqu'on atter i dans une salle, c'est une incivilité de chanter, de siffler, de toucher les meubles, de regarder par la fenêtre. On ne saurait avertir trop fréquemment les enfants de ne porter la main sur aucun objet dans les appartements où ils se trouvent. C'est une grossièreté d'entrer dans une maison le chapeau sur la tête. Si, en entrant dans un appartement, on trouve la personne à qui l'on rend visite occupée à parler à d'autres, il ne faut pas l'interrompre, mais attendre qu'elle soit libre, et s'en tenir éloigné jusqu'à ce que ses affaires soient terminées.

C'est une faute contre la bienséance, en visitant quelqu'un, ou en le rencontrant d'ans les rues, de lui parler de loin et de lui demander, en criant, l'état de sa santé. Dans les appartements où il se t ouve des fauteuils et des chaises, un jeune homme ne doit pas prendre un fauteuil; et si on le lui offre, il commettrait une grande incivilité de s'¶ étaler avec une fastueuse mollesse; de s'approcher si près de la personne à laquelle il rend visite, que son haleine pût l'incommoder; il n'appartient qu'au fat, à l'étourdi, de s'asseoir familièrement

sur les sièges réservés aux personnes agées.

Dans les visites que l'on rend, on doméviter avec soinles longueurs: des que l'on a satisfait aux devoirs de la bienséance, ou que l'on s'est acquitté de la commission dont on était chargé, il faut se retirer et ne pas distraire inutilement ceux à qui l'on rend visite; si on se trouve dans une compagnie nombreuse, il faut se retirer doucement sans que l'on s'aperçoive de sa sortie, et cela, pour éviter le dérangement et l'embarras.

Quand la personne que l'on visite veut reconduire jusqu'à la porte de l'appartement, ou même de la rue, il faut la priet de ne pas se déranger; si elle insiste, on insiste à son tour; mais si elle persiste, il faut se contenter de lui en témoigner une grande réconnaissance. Faire attendre les personnes qui viennent nous

visiter, c'est une incivilité très-grossière; et si l'on était retenu par quelque personne ou par une affaire importante, o 1 doit charger une autre personne de la maison de les recevoir et de les entretenir jusqu'à ce qu'on

puistess com l'exposs occi L

repa ses a abar l'au des

aui

disp de r Da fami cons faut

gées, muti conv toujo et de

de l' gran beau préci l'apô que homi que corri corri

d'act

d même ter 1 dans siffler, de être. On nts de ne trements

d'entrer en entrant à qui l'on e faut pas re, et s'en ent termi-

tant quellui parler e sa santé. auteuils et rendre un ne grande ollesse; de lle il rend il n'apparilièrement

r avec soin ·

voirs de la ommission pas distraie; si on se aut se retie sa sortie, barras. reconduire de la rue, insiste, on aut se connnaissance. nent nous si l'on était aire impore la maison 'à ce qu'on puisse soi-même leur rendre les devoirs que la politesse exige en pareil cas; si l'on ne pouvait leur tenir compagnie aussi longtemps que la politesse semblerait l'exiger, on devrait se dégager le plus honnêtement possible, sans déguiser même que l'on est sérieusement occupé.

Lorsque quelqu'un arrive pendant le temps du repas, il faut le prier de se mettre à table, à moins que ses affaires ne le lui permettent pas: alors il faudrait abandonner la table pour le satisfaire sur ce qui l'aurait amené; au reste, on doit se garder de rendre des visites à l'heure des repas.

Il faut toujours reconduire jusqu'à la porte ceux qui rendent visite. Les personnes publiques sont dispensées de ce cérémonial, leurs affaires les obligeant de rester dans leurs cabineis.

Dans les visites que des personnes d'une même famille ou des amis se rendent, tout le cérémonial consiste dans une politesse douce et réciproque, il en faut toujours bannir la gêne et l'air guindé.

CHAPITRE X.

Des Entretiens et de la Conversation.

Les personnes qui vivent dans le monde sont orgées, par leurs affaires, de se voir et de se parler mutuellement; mais ces entretiens fréquents, ces conversations, de nécessité ou d'amusement doivent toujours se ressentir de la circonspection, de la sagesse et de la modestie chrétiennes.

Nous devons, dit le Sage, peser nos paroles au poids de l'or, c'est-à-dire que, comme nous attachous un grand prix à ce métal, et que nous en usons avec beaucoup d'économie, nous devons également estimer précieusement nos paroles; car, selon la remarque de l'apôtre saint Jacques, un cœur pur et droit ne fournira que des discours honnêtes, et de la bouche d'un homme corrompu il ne sort que des peroles de mort, que des expressions sales et révoltantes: l'Apôtre des nations déclare que les mauvais discours portent la corruption dans les inœurs. Il n'est cependant pas d'action dans la vie où l'on se permette autant d'excès

et de négligence que dans les conversations et les entretiens; il faut donc s'appliquer à connaître les règles que l'on y doit observer. Est-il grossièreté plus impardonnable que celle de certaines personnes qui, dans une compagnie, parlent à l'oreille, ou se servent d'expressions que les autres ne peuvent entendre? Ce défaut est cependant très commun parmi ceux qui se piquent d'une bonne éducation; d'autres, non moins incivils, parlent une langue étrangère qui n'est entendue que d'eux-mêmes.

ARTICLE PREMIER.

De la vérité et de la sincérité qui doivent toujours régner dans la conversation.

Le mensonge est un vice odieux ; la vie des menteurs est une vie sans honneur, dit le Sage; ce défaut est la preuve certaine d'un cœur déréglé et d'une âme avilie par le vice. David nous avertit que si nous voulons couler des jours heureux, nous devons éviter le men souge, et Jesus-Christ nous ordonne de dire toujours la vérité, d'assurer par un oui ce qui est vrai, et de dier par un non ce qui est faux. Le démon étant le père du mensonge, celui qui ment se déclare son enfant; les équivoques sont des mensonges formels, d'autant plus condamnables, qu'ils semblent mettre le menteur à couvert des reproches qu'il mérite; et confondre la vérité avec le mensonge. Ce qui ajoute encore un nouveau degré de malice et d'opprobre à l'habitude de mentir, c'est que le menteur tombe souvent dans des indiscrétions funestes à son prochain et · à lui-même ; si, pour sauver ou conserver sa réputation exposée par un mensonge, il faut joindre la perfidie à l'indiscrétion, il ne balancera pas; il veut mentir, et se veut pas passer pour menteur; le secret révélé d'un ami le sauve de la confusion, cela suffit ; il répand ce qu'il avait juré de tenir secret. Voilà cependant où conduit l'habitude de mentir. Qu'arrive t il ? On perd la confiance des hommes, on ruine sa réputation, on perd ses amis; s'il en reste, ce sont ou des imprudents, ou des perfides.

Il y a des parents qui tolèrent dans les enfants l'habitude de mentir, quand ils ne se proposent que de s'autre famil dange ment

du m l'espri éduca

de grabler, i soit si pour cune én tions i

On qu'ils cepend d'une rien n parole. Si l'

messes

en avo

les reg facilité Lorse jamais en tout

Du resp pour

Il est leurs di même d la tour pbscène le ces h crromp altre les reté plus nnes qui, e servent ndre ? Ge ux qui se on moins est enten-

urs régner

menteurs aut est la me avilie s voulons r le men toujours rai, et de n étant le clare son formels, mettre le te; et conui ajoute pprobre à ombe sourochain et réputation perfidie à mentir, et ret révélé ; il répand endant où ? On perd tation, on prudents,

es enfants osent que

de s'excuser sur l'omission d'un devoir, sur quelques antres actions qui leur soient interdites : c'est les familiariser avec la dissimulation, vice d'autant plus dangereux, qu'il paraît se rapprocher plus naturellement de la prudence.

Le déguisement dans les paroles est une production du mensonge artificieux, également proscrite par l'esprit évangélique, par l'honnêteté et par la boune

éducation.

Les nouvellistes de profession sont pour l'ordinaire de grands menteurs : si l'on ne veut pas leur ressembler, il ne faut jamais avancer de nouvelles qu'on ne soit sûr de leur exactitude, ou du moins les donner pour douteuses, si elles sont telles, et ne pas affecter une érudition déplacée, en les embellissant de narrations fausses ou peu vraisemblables.

On dirait, à voir la conduite de certains hommes, qu'ils mettent leur gloire à tromper leur prochain; cependant chacun se devrait faire une loi inviolable d'une fidélité à toute épreuve dans ses promesses ; car rien ne rend plus méprisable que de manquer à sa

parole.

Si l'honneur exige qu'on soit fidèle dans ses promesses, la prudence exige qu'on n'en fasse jamais sans en avoir prévu les suites, et sans être prémuni contre les regrets qui pourraient naître d'une trop grande facilité à promettre.

Lorsqu'on s'entretient amilièrement, il ne faut jamais se déguiser, même par plaisanterie : la bonne foi en toute circonstance doit être l'âme de la conversation.

ARTICLE II.

Du respect que l'on doit conserver dans la conversation pour tout ce qui a rapport à Dieu et à la Religion.

Il est des hommes qui se font gloire d'afficher dans leurs discours l'irréligion et l'incrédulité : la parole nême de Dieu n'est pas à l'abri de leurs railleries ; ils a tournent en des sens scandaleux, et quelquefois phacènes. Il faut éviter avec un soin extrême la société le ces hommes téméraires ; car les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, et l'on peut ajouter de sories de faux carétiens, avec le Sage, que leur

entretien est d'autant plus détestable, qu'ils se font du péché un jeu et un divertissement. On doit non-seulement éviter les jurements, les blasphèmes, les imprécations, les termes grossiers; mais on doit encoréviter avec soin l'entretien de ceux qui les ont souven à la bouche. Il est d'autres termes qui, par eux mêmes, ne signifient rien, mais dont on doit cependant s'abstenir, ainsi que de prononcer sans attention et à tous propos le saint nom de Dieu. Le respect que tout Chrétien doit avoir pour le Seigneur est ennemi de ces légèretés, qui dégénèrent souvent en indifférence et quelquesois en une sacrilége habitude.

Les paroles obscènes, aussi bien voilées qu'on les suppose, sont interdites à tout honnête homme : l'équivoque ne leur ôte pas l'infamie ; le dessein d'amuser ceux que l'on entretient ne saurait les rendre innocentes.

ARTICLE III.

Il ne faut jamais parler, dans la conversation, au désavantage du prochain

Celui qui médit de son frère, dit l'apôtre saint Jacques, médit de la loi même. La bienséance en ce point est d'accord avec le commandement de Dieu, et il est aussi impoli qu'il/est peu chrétien, de parler mal du prochain. La médisance, pour être commune et souvent applaudie, n'est pas moins un vice qui décèle une âme basse, jalouse, envieuse et pleine de fiel, de haine ou de vengeance; la délation n'est pas moins odieuse. Lorsque l'on entend un mot médisant, il ne faut jamais le relever, mais au contraire excuser toujours celui que la médisance attaque et déghire, et envisager toujours du côté favorable au prochain ce que l'on entend racouter de lui.

C'est une petitesse d'esprit et une lacheté de médire de quelqu'un, de l'attaquer dans la conversation lorsqu'il est absent

On doit aussi éviter dans la conversation les parallèles injurieux, humiliants, ou qui pourraient l'être par les circonstances. C'est une impertinence de dire devant un boiteux, borgne, bossu, ou disgracié, autrement de la nature, par exemple: Un tel a ce défaut, ai si du reste. Il faut encore moins rappeler aux ses, o seraid le ton Jésus tera se éterne le traque tations in ne pas biensé

perso

Elle de la c la pué qu'elle tile. Les

usage.

si quel

Parl sants fa qu'on riles al sidérés fait del paroles rables. la main gence ples autioù l'on

un sign se sent l'avis d avec di s se font du doit nonphèmes, les doit encore ont souven eux-mêmes. ant s'absteet à tous t que tout ennemi de ıdifférence

on les sup-: l'équivoluser ceux ocentes.

, au désa-

itre saint nce en ce Dieu, et arler mal imune et ui décèle e fiel, de as moins int, il ne excuser ghire, et dhain ce

médire ersation

s paralıt l'être de dire autredéfaut. er aux

personnes présentes les fautes qu'elles auraient commises, ou les désagréments qu'elles auraient essuyés; ce serait les humilier. Les injures, les paroles piquantes, le ton dédaigneux sont tout à fait opposés à l'esprit de Jésus Christ, qui dit dans l'Evangile que celui qui traitera son frère de fou se rendra digne d'un supplice éternel ; et la bienséance proscrit jusqu'au ten jronique. 🎓 Pour que la raillerie soit permise, elle ne doit jamais attaquer les choses saintes, les défauts naturels, la réputation, le mérite, encore moins ceux qui sont morts. La raillerie peut être innocente, mais de quelles précautions ne doit-on pas l'accompagner? Il est si difficile de ne pas violer les règles saintes de la charité et de la bienséance, qu'il serait à désirer qu'on n'en fit jamais usage.

Elle peut cependant quelquefois servir à l'agrément de la conversation, mais on doit en bannir l'affectation, la puérilité, le trivial, les redites et les longueurs ; dès qu'elle n'a pas un but fixe, elle devient insipide et inu-

file.

Les railleurs de profession sont généralement hais, si quelquefois ils plaisent, plus souvent encore ils fatiguent et ennuient.

ARTICLE IV.

Des fautes que l'on commet en parlant inconsidérément.

Parler inconsidérément, c'est parler sur toutes choses sans faire attention à ce que l'on dit ; c'est parler lorsqu'on doit se taire, ou dire des choses inutiles ou puériles Les grands parleurs sont presque toujours inconsidérés dans leurs discours ; la démangeaison de parler fait débiter des sottises; et, dans un grand nombre de paroles, il est rare de ne pas trouver des fautes considérables. Ainsi, pour suivre l'avis du Sage, il faut mettre la main sur la bouche, si l'on n'a pas assez d'intelligence pour parler à prepos, ou pour entendre ce que. les autres disent. Il faut distinguer et observer le temps où l'on peut dire son met sans indiscrétion, car c'est un signe de légèreté de discourir toutes les fois qu'on se sent quelque envie de parler. Il faut aussi, selon l'avis de saint Paul, que toutes nos parbles soient dites avec discernement, afin de n'en proférer aucune sans

savoir pourquoi et comment : enfin il ne faut parler que de ce que l'on connaît, et toujours se taire sur ce que

l'on ignore.

Lorsque quelqu'un s'emporte au point de dire des choses désagréables, il ne faut pas riposter par des grossièretés, mais il faut tourner les choses en plaisanteries, ou se taire, ou enfin se retirer.

Le eœur des insenses, dit le Sage, est dans leur bouche, et la bouche des sages est dans leur cœur. Cela veut dire que ceux qui parlent beaucoup et avec peu de circonspection, décèlent l'état intérieur de leur âme, et que le sage, au contraire, annonce ce qu'il est par ses discours.

On doit plus écouter que parler avec les vieillards sensés et les personnes éclairées; le babil d'un jeune homme dans ces rencontres est une incivilité. C'est le propre d'un esprit sans consistance de se répandre sans cesse en discours inutiles, d'user de longues périphrases pour dire des choses que l'on doit exprimer d'une manière concise, d'envelopper le principal objet de tant d'incidents, qu'on peut à peine y retourner soi-

même et y rappeler les autres.

Il est aussi ridicule que déplacé de parler sans cesse de ses actions, de soi-même, de sa fortune, et de se comparer aux autres, etc. Les comparaisons sont toujours odieuses; peut in, en effet, supporter ces airs de présomption et de conflance qui tendent presque toujours à donner une médiocre idée de ceux qui les affectent ? Il ne faut jamais parler désavantageusement de qui que ce soit, ni en termes bas et populaires ; il faut encore moins user de ceux qui marqueraient du dédain ou du mépris. Il en est beaucoup qui, dans l'éloge qu'ils font ou qu'ils entendent faire de quelqu'un, ajoutent malignement un mais; ce mot détruit presque toujours l'estime et la bonne opinion, et il faut être peu instruit des règles de la charité chrétienne et de celles de l'honnêteté, pour le placer dans le discours où l'on parle des autres.

C'est une étourderie et un manque de savoir-vivre d'appeler quelqu'un dans les rues, ou par une fenêtre,

ou du haut d'un escalier.

Lorsqu'on est incommodé, il ne faut pas se trouver en compagnio, ou bien il faut garder le silence sur ses infirmités, et ne point ennuyer les autres par des plain-

tes I sans prés

Uı celle ture vrais cesse

Salor lèvres propr son é Ainsi même dues a tout c On do les me de ma recoit par qu

soi-me Il es l'on do dieuse toujou de la s absent en vou

Si l'a doit pa et appl

Ceux circons partie (présent et prou it parler que sur ce que

de dire des ar des grosn plaisante-

leur bouche, la veut dire de circonse, et que le es discours. vieillards d'un jeune té. C'est le andre sans s périphramer d'une l objet de urner soi-

sans cesse de se comt toujours 's de prétoujoursa ectent? Il qui que ce ore moins u mépris. ou qu'ils ement un me et la règles de , pour le

oir-vivre fenêtre.

trouver e sur ses es plain.

tes langoureuses. Il n'est pas plus honnête de parler sans cesse à un animal familier, qu'on aimerait, en présence même de ses amis.

Une autre espèce d'hommes ennuyeux et impolis, est celle des voyageurs qui ne parlent que de leurs aventures, des pays qu'ils ont vus ou parcourus, des dangers vrais ou prétendus tels, qu'ils ont courus, et qui ne cessent de répéter cent fois les mêmes choses.

ARTICLE V.

Des éloges.

Qu'un autre vous love, et non 🗫 propre bouche, dit Salomon; que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres. C'est, en effet, de toutes les affections de l'amourpropre la moins supportable; un homme qui ose faire son éloge fait assez connaître qu'il n'en mérite aucun. Ainsi il ne faut jamais parler avantageusement de soimême; mais aussi ne faut-il point taire les louanges dues au mérite ou à la vertu, observant d'en écarter tout ce que l'adulation et la flatterie pourraient y mêler. On doit recevoir modestement les éloges, et ne jamais les mendier. Ce serait une sotte modestie de se mettre de mauvaise humeur contre les personnes dont on reçoit des applaudissements, surtout s'ils sont mérités par quelque action dont on ne puisse se dissimuler à soi-même la bonté naturelle.

Il est des hommes qui s'offensent des louanges que l'on donne aux autres, ou qui les affaiblissent par d'odieuses restrictions ; il faut éviter ce défaut, et ajouter toujours aux éloges des autres. Il n'est pas cependant de la sagesse de donner à qui que ce soit, présent ou absent, des louanges excessives, ni de blesser la vérité

en voulant préconiser les autres.

Si l'on entend faire des éloges de ses parents, on ne doit pas y ajouter, mais témoigner sa reconnaissance

et applaudir modestement.

Ceux qui, en faisant quelque présent, sont assez pen circonspects pour vanter le don qu'ils font, perdent une partie de leur générosité ; et ceux qui, en recevant un présent, le méprisent, méritent de n'en jamais recevoir, et prouvent qu'ils sont mal élevés. On ne doit pas louer

toutes choses par une surprise accompagnée d'excla mations; c'est faire sentir qu'on n'a jamais rien vu.

En général il faut être réservé, économe dans la distribution des louanges, envisager toujours les choses, apprécier ce qu'elles valent, pour les estimer et les louer selon les règles de la prudence et du discerne ment.

ARTICLE VI.

Comment on doit interrompre, répondre et dire son sentiment.

Rien n'est plus insipide, plus importun que l'entretien de ceux qui sont des questions à l'infini sur les choses les plus indifférentes, ou sur celles qu'ils de-

vraient toujours ignorer.

Il est des personnes qui, à chaque phrase de leur discours, demandent si on les entend, si on conçoit ce qu'elles disent: rien n'est plus indécent: l'on doit achever ce que l'on avait à dire, et si la personne à qui l'on parlait n'avait pas entendu ou compris ce qu'on lui disait, il faut le répéter avec douceur et sans temoigner aucune peine. On n'est pas entendu souvent parce que l'on s'énonce mal, ou parce que l'on se sert de termes obscurs ou équivoques.

La bienséance exige que l'on ne s'informe pas, en entrant dans une compagnie, de ce que l'on y a dit; et si l'on ne peut suivre le fil de la conversation, faute d'en connaître le sujet, il faut en demander une explication succincte, si on le peut sans distraire la compa-Mais si l'on prévoit qu'une semblable explication puisse jeter les autres dans une répétition ennuyeuse et embarrassante, on doit se taire et attendre que l'occasion se présente de s'en informer sans gêner qui que ce soit. Les enfants font souvent répéter ceux qui parlent; c'est une étourderie qui tient de l'incivilité, dont il faut les corriger et les garantir.

Toutefois il est de la politesse d'instruire brièvement du sujet de la conversation ceux qui surviennent dans la compagnie, surtout les personnes auxquelles

on doit des égards.

parl que nom qu'i] Ce

oblig Cela vous indig cher des t trom infort On que q

moin: ne pa unive avec prude la vér

Des re

L'ap fuir le dispute lique, l I a dis presom propre perpetu entrer (par le p rend od pour ne de dispu aveur d

pent; c

mée d'excla is rien vu. è dans la diss les choses, timer et les du discerne

re son senti-

que l'entreifini sur les es qu'ils de-

se de leur conçoit ce l'on doit personne à compris ce eur et sans tendu souque l'on se

me pas, en
on y a dit;
tion, faute
une explila compade explicastition enet attendre
sans gêner
pêter ceux
de l'incivi-

re brièverviennent uxquelles Les enfants ne doivent jamais interrompre, ceux qui parlent, mais ils doivent répondre avec modestie aux questions qui leur sont adressées, et place. 'oujours le nom de Monsieur, Madame, etc., etc., dans la éronse qu'ils ont à faire.

Ce serait une impardonnable grossièreté, étant obligé de contredire quelqu'un, de le faire en disant: Cela n'est pas vrai; vous mentez, vous ne savez ce que vous dites, vous en imposez; ces expressions sont indignes d'un homme bien élevé; on doit toujours chercher à déguiser la dureté de la contradiction sous des termes polis. On peut dire à une personne qui se trompe: Permettez-moi de vous dire qu'on vous a malinformée, etc.

On ne doit donner son avis en pleine compagnie que quand on en est prié, et les jeunes gens encore moins que les autres: il faut le faire modestement, et ne pas affecter un ton décisif. Si cet avis est contredi: universellement, on doit se taire, ne pas le défendre avec opiniatreté; si l'on croit qu'il est juste, exact et prudent, on peut exposer les preuves qui en constatent la vérité, mais éviter tout entêtement.

ARTICLE VII.

Des règles que l'on doit observer dans les disputes, et lorsqu'on est obligé de répondre.

L'apôtre saint Paul exhorte son disciple Timothée à fuir les disputes de mots: l'esprit de contention et de dispute est entièrement opposé à la douceur évangélique, la bienséance le proscrit de toutes les assemblées. I à dispute prend ordinairement sa source dans la présomption et la fausse idée que l'on se forme de son propre mérite; il est des caractères qui s'opposent perpétuellement au sentiment des autres, et à qui, pour entrer en dispute, il suffit de voir une opinion suivie, par le plus grand nombre. Cette manie déshonore et rend odieux; il faut donc être toujours assez prudent pour ne pas contester sans sujet et pour le seul plaisir de disputer. Quand on se trouve obligé de disputer en aveur d'une vérité combattue, il faut le faire modestenent; car la bouche sur les autres de laquelle repose

la douceur, dit le Sage, multiplie les amis et gagne les ennemis.

-il

qu

bi

av

fai

in

de

qu d'i

de

de

ďï

usi

le

rid

ass

lan

pop

pli

COL

nes

le

pes

il fa

don

gea

veu

rièi

ait

plu

den

Les grands parleurs sont ordinairement de grands disputeurs: le seul parti qu'on doive prendre avec eux est celui du silence : les contredire, c'est les échauffer et les animer à la dispute. Un homme sage ne doit jamais se compromettre avec des esprits contentieux.

Il est important de ne s'opiniâtrer jamais dans son sentiment, surtout s'il n'est pas absolument exact; et dans le cas même où il serait vrai en tout, il faudrait, après l'avoir défendu, se taire si on continuait à le

combattre.

Il n'est jamais permis d'interrompre qui que ce soit dans la conversation ou dans la dispute, de commencer la narration que l'on entend, de la reprendre sous prétexte de la rendre plus claire, plus exacte. Si l'on a des observations à faire, il faut attendre que la personne qui parle ait fini son discours pour les proposer.

C'est une impolitesse de reprendre avec autorité celui qui s'est mépris; et lorsque l'erreur est si manifeste, qu'on ne puisse la dissimuler, on doit attendre que la personne qui l'a avancée se rétracte d'elle-même, et si elle s'obstine à la désendre, on peut alors, mais poli-

ment, lui faire sentir son défaut.

On ne doit jamais rougir d'une correction équitable; une personne qui fait une faute dans la conversation donnerait exemple d'une obstination déplacée, si elle prenait en mauvaise part les observations qu'on lui ferait pour la redresser et lui faire connaître son erreur.

ARTICLE VIII.

Des bonnes et des mauvaises manières de parler.

Le compliment a pour objet ou un avantage arrivé à quelqu'un, ou quelque triste accident qui lui est sur venu, ou un bienfait reçu, ou des grâces que l'on demande.

Dans les compliments de condoléance, il ne faut pas trop parler de la chose qui afflige, mais se borner à engager, par des motifs chrétiens, la personne affligée à mettre fin à sa douleur.

On doit éviter l'affectation dans les compliments, et

gagne les

le grands
avec eux
échauffer
e ne doit
itentieux.
dans son
exact; et
faudrait,
uait à le

ue ce soit
mmencer
dre sous
Si l'on a
e la perproposer.
rité celui
anifeste,
re que la
eme, et si
tais poli-

quitable; versation e, si elle u'on lui n erreur.

riet.

est surrue l'on

faut pas orner à affligée

ents, et

il ne faut jamais s'écarter du naturel; et si l'on veut qu'ils soient agréables, la prolixité, l'emphase, le verbiage doivent être bannis.

Cette maxime du Sage: On ne doit louer personne avant sa mort, ne signifie pas qu'on ne doive jamais faire de compliments ni louer personne; mais elle insinue qu'on ne doit jamais accabler les personnes de compliments, parce que ceux qui les donnent manquent souvent de sincérité, et ceux qui les reçoivent, d'une modestie assez parfaite pour ne pas tirer vanité des louanges.

Celui qui reçoit des compliments doit répondre modestement, sans marquer trop de satisfaction ni trop

d'indifférence.

Il faut se servir, dans le langage, de termes clairs, usités, exacts, et propres au sujet que l'on traite; dans le discours familier, l'expression recherchée devient ridicule, et un homme d'un style ampoulé devient assommant et ennuyeux.

Il ne faut pas cependant s'écarter de la pureté de la langue française, ni s'approprier des termes bas et populaires, ni des expressions particulières, ni multi-

plier les mots et les mal adapter.

Lorsqu'on raconte une histoire, ou que l'on rend compte d'une commission, il faut s'abstenir de certaines digressions qui ne sont propres qu'à faire perdre le fil du discours, et qui rendent la conversation pesante et désagréable.

CHAPITRE XI.

De quelques autres Règles de la bienséance.

Lorsqu'on présente ou qu'on reçoit quelque chose, il faut faire une inclination médiocre. Il ne faut rien donner ni accepter en passant la main ou en allongeant le bras devant quelqu'un; mais la bienséance veut qu'on le reçoive ou qu'on le présente par derrière; et si la personne est trop éloignée, ou qu'il n'y ait pas de domestique, il faut prier celle qui est la plus voisine de vouloir bien passer la chose que l'on demande ou que l'on donne.

La propreté ne permet pas de ramasser le mouchoir

de qui que ce soit, lorsqu'il est tombé à terre; mais on doit être assez poli pour avertir la personne; il en est de même des lettres ou autres papiers.

10

tr

he

CO

in

tic

ď

pr

m

afl

ce

qu

on

ob

pli

qu

qu

êtr

éci

Ou

et :

pèi ces

tou seu

ent

on

plu

l'on

d'h

en

n'es

à l'e

Ieso

resp

per

Dans la ville on ne doit saluer que les personnes que l'on connaît; à la campagne, il est assez d'usage de

saluer tout le monde.

Il ne faut jamais demander à quelqu'un, d'où venezvous? où allez-vous? c'est une curiosité impertinente.

C'est une incivilité de se retourner en marchant, ou de s'arrêter pour fixer une personne, d'examiner si elle salue; et l'on ne saurait excuser la liberté que quelques-uns se donnent de critiquer la démarche, l'habillement et le maintien des autres.

Quand on se chausse, il faut être assis ou debout, ne point s'appuyer sur la cheminée, encore moins y tourner le dos; on ne doit pas s'emparer de la cheminée, de telle sorte que les autres ne puissent approcher du

feu.

C'est une marque d'oisiveté de remuer sans cesse le bois et les tisons, de badiner avec les pincettes ou

autres instruments propres au foyer.

Il ne faut jamais courir dans les rues, mais au contraire composer le pas de manière qu'on ne marche ni trop vite ni trop lentement: c'est une étourderie de regarder sans cesse de côté et d'autre en marchant, d'examiner à chaque pas ce qu'on voit.

CHAPITRE XIL

Des Lettres.

Comme un Chrétien doit tâcher de ne pas faire de visites inutiles, la bienséance denfande aussi qu'il fasse en sorte de ne point écrire de lettres qu'elles ne paraissent nécessaires. On écrit à set supérieurs, ou à ses égaux, ou à ses inférieurs ; ainsi il y a trois sortes de lettres, eu égard aux choses qu'on écrit. Il y en a aussi de trois sortes, eu égard aux sujets qu'on y traite : ce sont ou des lettres d'affaires, ou des lettres familières, ou des lettres de compliments. Ces différentes lettres demandent chacune leur style et leur manière particulière. Il faut que celles qu'on

mais il en

s que se de

eneziente. it, ou si elle, quelnabil-

ut, ne tourinée, er du

sse le es ou

conhe ni ie de hant,

re de qu'il 'elles eurs, trois t. Il pu'on s let-

Ces le et ru'on adresse à ses supérieurs soient très-respectueuses et très-courtes; que celles qu'on adresse à ses égaux soient honnêtes, et donnent toujours quelques marques de considération et de respect; celles qu'on écrit à ses inférieurs doivent exprimer des témoignages d'affection et de bienveillance.

Lorsqu'on écrit des lettres d'affaires, il est à propos d'entrer d'abord dans le sujet, de se servir de termes propres à la chose dont on parle, et de s'expliquer nettement et sans confusion. Si l'on a à parler de plus d'une affaire, il est à propos d'écrire par articles, pour rend e ce qu'on doit dire plus clair, et son style plus net.

Les lettres familières doivent être de même style que le langage ordinaire, pourvu qu'il soit correct, et on doit s'y faire entendre comme si l'on parlait.

Les lettres de compliments doivent être civiles et obligeantes, et ne pas être plus longues que les compliments qu'on est obligé de faire.

Il est plus respectueux, lorsqu'on écrit à une personne qui est supérieure, de se servir de grand papier; et à qui que ce soit qu'on écrive, le papier doit toujours être double. On peut se servir de petit papier pour écrire des billets ; mais il faut toujours qu'il soit double. On commence toutes les lettres par ce mot Monsieur; et si l'on écrit à une femme, ou à une fille, par un de ceux-ci, Madame, ou Mademoiselle; si on écrit à son père, on se sert de ces termes, Mon très-cher Père. Et ces mots, Monsieur, ou Madame, etc., doivent s'écrire tout au long, sans abréviation. Le mot Monsieur s'écrit seulement en haut de la lettre du côté gauche, et entre ce mot Monsieur et le commencement de la lettre, on doit laisser l'espece de plusieurs lignes de blanc, plus ou moins, seldh la qualité de la personne à qui l'on écrit. On doit, en écrivant, employer les termes d'honnêteté et de civilité dont on est obligé de se servir, en parlant, pour garder les règles de la bienséance; il n'est pas permis d'user de termes de service et d'amitié à l'égard des personnes qui sont supérieures, ou pour lesquelles on doit avoir de la considération et du respect; on ne peut les employer qu'à l'égard des personnes qui sont pour le moins un peu inférieures. Lorsqu'on a fini d'écrire une lettre, il faut la relire

avec attention, examiner si l'on n'a rien omis, si l'on s'est servi de termes convenables, et quelle impressior

elle peut faire sur la personne à qui l'on écrit.

Il faut que le style de la lettre soit conforme au sujet dont on traite. Si, par exemple, on parle d'une affaire sérieuse, le style doit être sérieux, sans se servir d'aucune expression familière, et encore moins de termes risibles. Il est à propos, dans les lettres, de s'étudièr à mettre les choses en peu de mots, et d'un style net et concis; c'est la madière d'écrire la plus convenable et qui agrée davantage; si la lettre qu'on écrit est une réponse, il faut d'abord marquer la date de la lettre qu'on a reçue, et y répondre article par article; puis ajouter ensuite ce qu'on veut demander de nouveau.

Au d'as de la lettre, pour marque de soumission à l'égard de la personne à qui on écrit, après ces termes, J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, ou autres semblables, on met ces mots: Monsieur, en une seule ligne, puis Votre très-humble et très-obéissant serviteur, en deux lignes au bas, au coin du papier, du côté droit. C'est toujours par ces termes ou autres semblables

qu'on finit une lettre.

Un fils écrivant à son père met : Votre très-humble et

très-obéissant fils.

Si on écrit à une personne supérieure, il est contre le respect de la charger de compliments pour d'autres, et il ne l'est pas moins d'adresser ses recommandations à des personnes au-dessus de soi, ou de les charger de semblables commissions; cela est seulement permis entre amis ou aux personnes d'égale condition.

Lorsqu'on écrit à une personne élevée en dignité,

il faut toujours mettre la lettre sous enveloppe.

L'adresse d'une lettre se met ainsi, A Monsieur, en une seule ligne; le mot Monsieur se répète à la seconde, puis dans la même ligne le nom de la personne à qui on écrit, sa dignité et le lieu de sa demeure.

Il est permis d'écrire un billet à une personne qui est égale, familière ou inférieure. Quand on écrit en billet, il faut mettre le mot Monsieur dans le corps du

billet, après les derniers mots.

Lorsqu'on est en compagnie, on ne doit lire ni lettre, ni billet, ni papier, ni livre, à moins qu'une affaire is, si l'on ipression

e au sujet ne affaire rvir d'aule termes s'étudier style net nvenable t est une la lettre

cle; puis ouveau. dission à s termes, u autres ne seule derviteur, oté droit. nblables

umble et

t contre l'autres, idations irger de permis

dignité,

ieur, en econde, 10 à qui

ane qui écrit en orps du

i lettre, affaire urgente n'y force; en ce cas, on en demande la permission, qu'il serait contre la bienséance de refuser.

Il est contre la bienséance, quand on a commencé à lire une lettre tout haut, de la continuer tout bas, ou entre les dents.

Quand quelqu'un présente une lettre à un autre, il est de l'honnêteté de l'ouvrir en sa présence, en lui faisant auparavant quelque civilité.

CHAPITRE XIII.

De la Conduite que les Enfants doivent tenir dans les Églises.

Si les Chrétiens résléchissaient sur la sainteté de nos temples, ils s'y comporteraient avec plus de décence et de respect. Ces temples sont saints, parce que Dieu les remplit de sa présence, comme il l'annonce luimème dans le prophète Aggée: Je remplirai cette maison de gloire, j'établirai la paix dans ce lieu. Ils sont saints parce que l'on y trouve la source de toutes les grâces, parce que l'on y distribue la parole de Dieu, ensin parce que le Seigneur a promis d'écouter savorablement ceux qui viendront y solliciter ses miséricordes: Mes yeux sont ouverts, et mes oreilles attentives aux

prières de celui qui les ferà dans le temple.
Jésus-Christ déclare dans l'Évangile e

Jésus-Christ déclare dans l'Evangile que sa maison est une maison de prière. Ce n'est point l'édifice matériel que nous respectons: si les Juis étaient pénétrés du plus profond respect lorsqu'ils entraient dans leur temple, figure noble mais bien imparfaite des nôtres, nous qui possédons dans nos églises la réalité même, Jésus-Christ présent sur nos autels, pouvons-nous, sans commettre la plus sacrilége irrévérence, nous y comporter moins respectueusement? Si la foi était moins affaiblie parmi nous, serait-on obligé de donner aux enfants des leçons de modestie, de leur tracer la conduite qu'ils doivent tenir dans le lieu saint? Et les parents ne devraient-ils pas se faire un devoir de leur apprendre, par leur exemple, comme on doit se comporter dans la maison du Seigneur?

Mais comme l'on voit avec douleur la plupart des pères et mères négliger un point si important du culte religieux, on a cru qu'il serait ufile de donner ici les règles qu'on doit faire observer aux enfants lorsqu'ils sont dans l'église.

le

te se

.de

pe

qt

Oυ

ap

OC

da

to

qu

av

Αι

faı

de

gra

per

du

en

ľĚ

no

V a

do

mo

ser

joi

rép

tie

Die

de:

dor

cen

dui

plu

ma: l'éa

1º On ne doit jamais conduire les enfants dans l'église dans un négligé avec lequel on n'oserait les

produire dans les compagnies.

2º On doit faire comprendre aux enfants que le Seigneur pénètre l'esprit et le cœur, et qu'il désire qu'on ne se présente dans son temple que pénétré d'un profond respect; il faut aussi les exhorter à se purifier des fautes qui pourraient les rendre indignes de paraître en la présence du Très-Haut, en prenant de l'eau bénite avec révérence, prenant bien garde qu'ils ne plongent la main dans le bénitier, mais seulement le bout du doigt; qu'ils ne la jettent pas par terre, ni au visage, ou sur les habits des autres. Il faut les engager à entrer dans les sentiments de David lors qu'il disait: Lavez-moi de plus en plus de mes iniquités, et purifiez-moi de mon péché.

3º Dès que les enfants sont entrés dans l'église, il ne faut plus leur permettre aucune question, à moins qu'elle ne soit relative à la célébration de l'office divin Ils doivent se mettre à genoux et faire une courte prière, ensuite se placer, s'il est possible, dans un endroit d'où ils puissent voir les cérémonies et entendre

distinctement la parole de Dieu.

4º Si, en allant de la porte à leur place, ils sont obligés de passer devant le saint Sacrement, ils doivent fléchir le genou ; devant les autels, il suffit de s'incliner profondément; mais il ne faut saluer que médiocrement les personnes devant lesquelles on est obligé de passer. Ce serait le comble de l'irrévérènce que de pousser ou d'écarter avec effort ceux qui génent le passage; on doit demander avec douceur la permission de passer, et si la foule est trop grande, il faut attendre sans murmure l'occasion de pénétrer plus avant.

Aussitôt que les enfants sont arrivés à leur place, on ne doit plus les laisser courir de côté et d'autre, même

pour parler aux personnes qu'ils connaissent.

t du culte ier ici les lorsqu'ile

upart des

ants dans serait les

ts que le

'il désire iétré d'un e purifie: lignes de renant de rde qu'ile eulement terre, ni faut les ivid lors

lise, il ne à moins ice divin ie courte dans un entendre

iniquités,

ils sont s doivent incliner iediocre. obligé de e que de ênaut le rmission attendre ant

place, on e, même

5º Comme l'esprit des enfants est incapable de cette attention sérieuse qui éloigne les distractions, il faut leur mettre en main un livre dans lequel soient contenus les offices qui se disent dans l'église, afin qu'ils se joignent aux fidèles dans le chant des psaumes et des hymnes, s'il est d'usage dans leur paroisse que le peuple unisse sa voix à celle des ministres : on suppose que les parents les ont instruits de tout ce qui se dit ou se chante, car ce ne serait pas le moment de leur apprendre ce qu'ils doivent en savoir, lorsqu'on est occupé au service divin.

Il faut les accoutumer de bonne heure à se tenir dans une posture édifiante et recueillie; à ne point tourner la tête de côté et d'autre, à ne s'occuper ensin

que de ce qui se passe à l'autel.

6º La Messe est l'acte le plus auguste de la religion, avec quel profond respect ne doit-on pas y assister! Aux messes basses, il ne faut, pas souffrir que les enfants soient assis; ils doivent se tenir à genoux ou debout, à moins qu'ils ne soient incommodés. Aux grand'messes c'est un usage assez universel de s'asseoir pendant le Kyrie, le Gloria in excelsis, l'Epitre, le Graduel, et les autres parties de la messe jusqu'au canon, en observant toutefois de se tenir debout pendant l'Évangile. Pendant le canon il convient d'être à genoux, hors le cas de nécessité. Dans les églises où il y a des orgues, il arrive assez souvent que les enfants donnent des signes de joie, suivant le ton, par des mouvements du corps ou des pieds; il faut leur faire sentir combien ces licerces sont déplacées, et que la joie sainte que le chant des psaumes et des hymnes répand dans l'âme ne doit jamais faire sortir le Chrétien de l'état de respect qu'inspire la présence de Dieu à ceux qui ont une juste idée de sa grandeur et de leur bassesse. Quelquefois aussi les enfants s'endorment; si c'est par ennui, il faut les réveiller doucement; si c'est par accablement, il faut les reconduire chez eux.

 D'autres fois ils mangent ; c'est une irrévérence des plus grossières. N'avez-vous pas des maisons pour manger ou pour boire, dit saint Paul, ou méprisez-vous

l'église de Dieu?

La nécessité ne peut excuser, puisque en ce cas il

faudrait sortir de l'église.

7º Il faut accoutumer les enfants à écouter attentivement la parole de Dieu; les empêcher de dormir pendant le sermon ou le prone; les reprendre sévère ment lorsqu'ils affectent de tousser, de cracher et de se moucher pendant le discours, de se lever sur les pieds ou sur leur chaise pour considérer l'auditoire.

8º On doit leur inspirer un respect religieux no seulement pour les prêtres du Seigneur, pour tout les cérémonies établies par l'Église, mais encore pour tout se qui a un rapport direct ou indirect au culte

divin.

9º Il ne faut pas sortir de l'église avant que le prêtre qui a célébré la messe soit rentré dans la sacristie ; et, si c'est après vêpres, avant que l'office soit entière.

ment terminé.

10° On peut être assis pendant les vêpres; mais chaque-fois que l'on dit Gloria Patri, il faut s'incliner; on doit aussi operver de ne s'asseoir que quand le premier psaumé est commencé, et de se tenir debout pendant le Magnificat, les oraisons, le Nunc dimittis, et

CH

CH

CH

€H

CH

CH

CH

CH

 \mathbf{CH}

CH

CH

l'antienne à la très-sainte Vierge.

11° Dans les processions qui se font hors de l'église, les enfants doivent éviter d'en troubler l'ordre et la marche en allant et venant, en se mettant tantôt derrière, tantôt devant, quelquefois à côté des prêtres; en chantant plus haut, plus vite ou plus leutement que les chantres. Il n'est pas moins contre le respect do à ces saintes cérémonies, de reparder de côté et d'autre, ainsi qu'aux fenêtres, d'apparent personnes en passant, de canter, rire, courir

n ce cas il

ter attentide dormir dre sévère acher et de ver, sur les uditoire. gieux noi our torma acore pour ct au culte

ie le prêtre cristie ; et, it entière

res; mais s'incliner; quand le nir debout dimittis, et

le l'église, rdre et la tantôt ders prêtres; lentement le respect de côté et personnes

TABLE

DES CHAPITRES ET ARTICLES.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA MODESTIE QUE L'ON DOIT FAIRE PARAÎTRE DANS LE MAINTIEN DU CORPS.

CHAPITRE I. Du Maintien de tout le Corps.
CHAP. II. De la Tête et des Oreilles 9
CHAP. III. Des Cheveux.
CHAP, IV. Du Visage
CHAP. V. Du Front, des Sourcils et des Jones. 5
GRAP. VI. Des Yeux et des Regards 6
CHAP, VII. Du Než.
CHAP. VIII. De la Bouche, des Lèvres, des Dents
et de la Langue.
CHAP. IX. De la manière de parler et de prononcer. 9
CHAP. X. De la manière de hailler et de cracher 10
CHAP. XI. Du Dos, des Epaules et des Bras. 10 CHAP. XII. Des Mains, des Doigts et des Ongles. 11
CHAP. XII. Des Mains, des Doigts et des Ongles 11
CHAP. XIII. Des Genoux, des Jambes et des Pleds. 12
\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\

DEUXIÈME PARTIE.

4.4

DE LA BIENSEANCE DANS LES ACTIONS COMMUNES ET ORDINAIRES.

CHAPITRE I. Du Lever et du Coucher. 13 CHAP. II. De la manière de s'habiller et de se déshabiller. CHAP. III. Des Habits et des autres Ajustements. 15



301	/
CHAP. IV. De la Nourriture.	17
CHAP. V. De ce que l'on doit observer avant le	
Repas.	18
CHAP. VI. De ce que l'on doit observer pendant	10
le Repas.	19
CHAP. VII. De ce que l'on doit observer après le	10
Repas.	21
CHAP. VIII Des Divertissements.	22
CHAP. IX. Des Visites.	26
CHAP. X. Des Entretiens et de la Conversation.	29
ARTICLE PREMIER. De la Vérité et de la Sincérité qui	~0
doivent toujours régner dans la Conversation.	30
ART. 2. Du Respect que l'on doit conserver dans la	
Conversation pour tout ce qui a rapport à Dieu	
et à la Religion.	31
ART. 3. If ne faut jamais parler dans la Conversa-	
tion au désavantage du prochain.	32
ART. 4. Des fautes que l'on commet en parlant	
inconsidérément.	33
Art. 5. Des Éloges.	35
ART. 6. Comment on doit interroger, répondre et	-
dire son sentiment.	36
ART. 7. Des Règles que l'on doit observer dans les	
disputes, et lorsqu'on est obligé de répondre.	37
ART. 8. Des bonnes et des mauvaises manières de	
parler.	38
CHAP. XI. De quelques autres Règles de la bien-	
seance.	39
CHAP. XII. Des Lettres:	40
CHAP. XIII. De la Conduite qué les Enfants doivent	
tenir dans les églises.	43



avant le 18 pendant 19 après le ENTITE TIMES 21 22 26 29 BURLIOTHROUGH sation. cérité qui sation. r dans la rt à Dieu 31 Conversa-32 parlant 33 35 ondre et 36 * dans les ondre. nières de PATTE BANKARA 37 SHALLOTHEONE 38 e la bien-39 **4**0 s doivent





Nos. 12 e. 4

THE FRANCE SER LA DE LE CONTROL DE LE CONTRO

LE OINCUIRME I de Lecture, in-12 de corte

METHODE PET OF METHOD DE

in 1970 of frois hour; less the Etholog of ordinary out Histories, in ordinary or the course, 240 pages, thous; for the course, 320 pages, thous; for the course, 320 pages, thousand the course, 120 pages, the course, 320 pages, the course, 320 pages, the course of the

tiotopi le coreplet de

